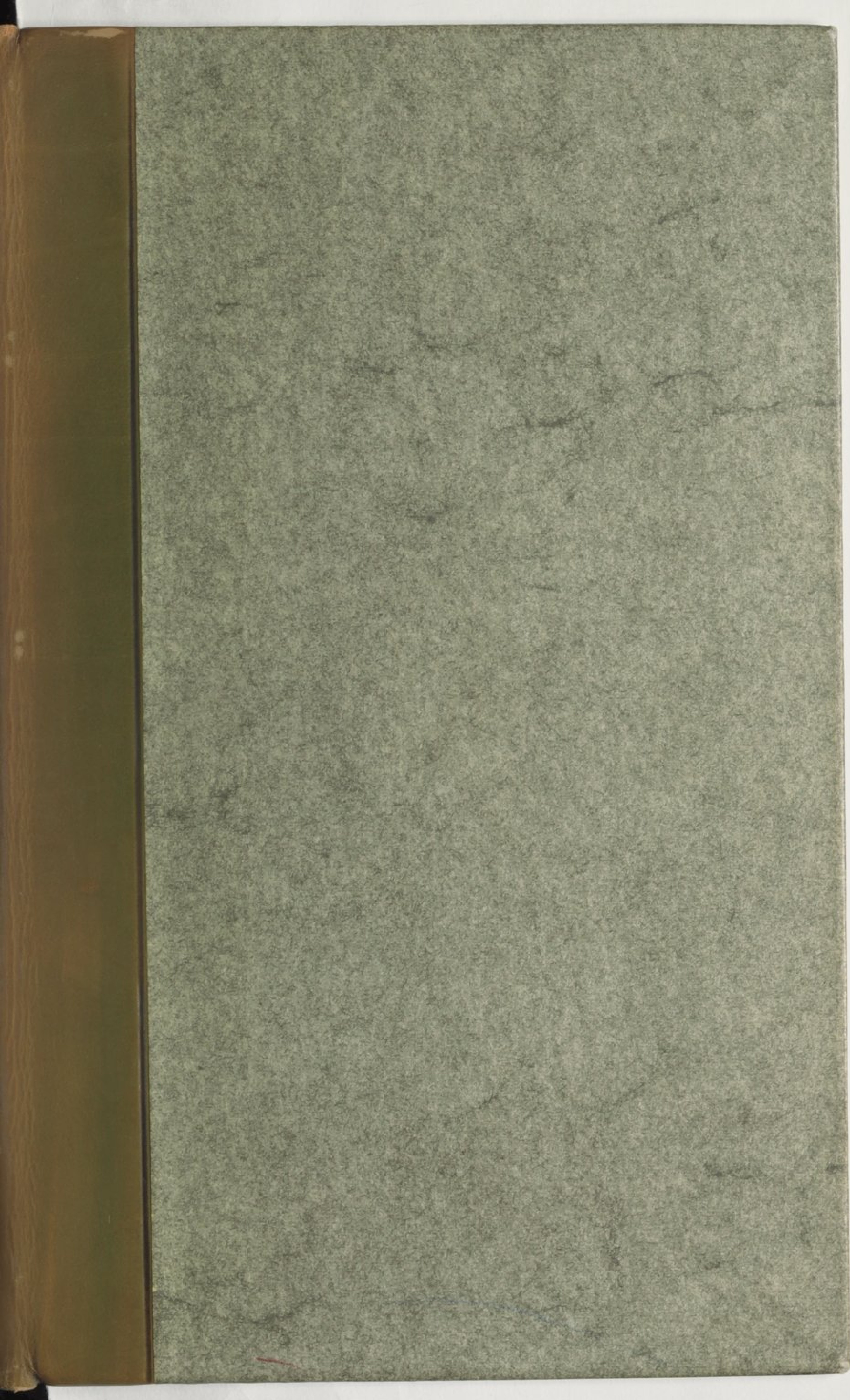
Journal central des académies et sociétés savantes, rédigé depuis le 1er janvier 1810... jusqu'au 1er octobre 1811 par [...]



Ouvrage périodique publié à Valenciennes, d'abord par Joseph de Rosny, continué ensuite par Gabriel Hécart, son beau-père. Il en reste très peu d'exemplaires complets. Nous n'en connaissons que deux ayant des titres imprimés pour les trois volumes: celui-ci et celui qui a appartenu à M. Aimé Leroy, bibliothécaire de Valenciennes, et qui est passé, après la mort de cet écrivain, arrivée en 1848, dans les mains de M. Louis Boca, archiviste du dépt de la Somme, à Amiens.

Montataire, 1857. – A. Dinaux.

Ce recueil contient la première édition du Dictionnaire Rouchi (patois Wallon) de Gabr. Hécart.

à conserver

JOURNAL CENTRAL
DES
ACADÉMIES
ET
SOCIÉTÉS SAVANTES,

RÉDIGÉ

Depuis le 1er. Janvier 1810, date de sa création jusqu'au 1er. Octobre 1811, par *Joseph de* ROSNY, et à dater de cette époque par *Gabriel-Antoine-Joseph* HÉCART, jusques et compris Décembre 1812.

EXEMPLAIRE AUGMENTÉ
De pièces additionnelles et de quelques notes,



Sine Litteris vita mors est.

Ire. ANNÉE.

TOME PREMIER.



VALENCIENNES,
Chez H.-J. PRIGNET, Imprimeur, Place d'Armes.
M. DCCC. X.

APPEL
AUX AMIS DES ARTS, DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

PROSPECTUS.

JOURNAL - CENTRAL
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

[*Sine litteris vita mors est.*]

RIEN n'est plus beau, plus glorieux, plus digne d'un Peuple civilisé que l'institution des Académies ou Sociétés savantes, quelle que soit leur dénomination.

Le but de leur établissement est trop louable, son degré d'utilité est trop généralement reconnu pour chercher à développer de nouveau les avantages qui en résultent; nous nous bornerons donc à dire que pour achever de le perfectionner, il fallait ajouter à son organisation les moyens de publicité qui lui manquent On sait que dans tous les genres, l'émulation est la base des succès; mais on ne peut disconvenir que l'eloge n'en soit en même tems le prix le plus flatteur. Le sentiment de la gloire ajoute dans le cœur de l'homme à celui de ses propres forces L'estime de soi-même n'est qu'une satisfaction, tandis que celle des autres est une récompense. Il ne suffit pas que le savant, l'artiste ou l'homme de lettres ait seulement le désir ou l'intention de servir son pays, d'eclairer son semblable; il faut encore qu'il les serve, qu'il les eclaire en réalité, et ce n'est que par la publicité de ses talens qu'il peut y parvenir.

Que de projets utiles, que d'inventions sublimes et de précieuses découvertes restent à jamais ensevelis dans un profond oubli, faute de moyens pour les répandre et les faire apprécier!

C'est pour remédier à cet inconvénient que Mr. JOSEPH DE ROSNY connu personnellement par plusieurs ouvrages de littérature, et membre correspondant d'un grand nombre d'Académies, tant nationales qu'étrangères, a conçu le plan d'un nouveau journal littéraire qui fut, pour ainsi-dire, la réunion, le *point-central*, de toutes les productions de l'esprit et du génie, et dans lequel tous les savans, artistes et gens de lettres de l'empire, quelle que soit la distance qui les sépare, fussent à même de puiser les connaissances et les divers renseignemens dont ils peuvent avoir besoin.

Sans chercher à se donner ici un mérite qui lui serait étranger, Mr. DE ROSNY avoue franchement que celui du journal qu'il vient d'établir appartiendra moins à lui, qu'aux hommes instruits avec lesquels il conserve des relations directes et une correspondance toujours suivie, toujours active. Il ne sera par lui-même qu'un compilateur, mais au moins il sera un compilateur impartial. Toujours zélé partisan des sciences, des arts, des lettres et de ceux qui les cultivent, il n'envisage que le bien qui peut résulter de la publicité de leurs travaux.

Cependant Mr. DE ROSNY, ne pouvant se dissimuler les difficultés sans nombre qu'entraîne la tâche délicate et pénible qu'il s'est imposée, a jugé à propos de s'adjoindre pour collaborateurs plusieurs hommes de lettres dont les noms et la réputation sont avantageusement connus depuis long-tems, et qui tous, partageant ses principes et sa modération, ont contracté l'engagement formel de n'employer leurs talens et leur plume qu'à la propagation de la morale et des lumières.

Aucune personnalité, aucun esprit de parti ne souillera ce journal. Il est consacré moins à la critique qu'à l'encouragement, aussi doit-il être distingué de toutes les entreprises de ce genre, presque toujours tristes résultats d'un sordide intérêt ou d'une honteuse spéculation.

Les autres journaux s'occupant suffisamment des affaires politiques, il n'en sera nullement question dans celui que nous nous disposons à publier.

Son seul but tend à faciliter la correspondance des Académies de la capitale avec celles des départemens; et notamment de ces dernières entre-elles, et même avec les sociétés étrangères dont nous ne pouvons connaître les travaux et les succès, qu'en établissant des relations directes avec MM. leurs Secrétaires. Les rédacteurs du journal que nous annonçons ne présentent leur brochure au public que comme étant un point de réunion des opinions et des découvertes de tous les savans, artistes ou littérateurs français. En effet, sans sortir de leur arrondissement, les sociétés du nord seront à même de connaître, d'apprécier les travaux de celles du midi, et de rivaliser avec elles par de nouveaux efforts. De cette manière les talens, de quelque nature qu'ils soient, encouragés par une noble et généreuse émulation, se propageront sans peine d'une extrêmité de la France à l'autre.

En outre, MM. les abonnés auront individuellement l'avantage de pouvoir correspondre entre-eux par la voie de ce journal. On se fera un plaisir d'y insérer leurs lettres, leurs avis, leurs objections, un extrait de leurs ouvrages, même des morceaux entiers de poésie légère; en un mot les rédacteurs ne négligeront rien pour jetter dans cette feuille périodique le double intérêt de l'agréable et de l'utile.

Ce journal qui est revêtu de l'approbation du gouvernement sera peu dispendieux, et c'est pour le mettre à la portée de toutes les classes de lecteurs, en en diminuant les frais, que les éditeurs se sont déterminés à le faire imprimer dans une ville secondaire de département. Celle de *Valenciennes* dont ils ont fait le choix, leur offre un dépôt commode qui leur servira de débouché avec l'étranger, et leur promet des relations plus faciles avec la Hollande, l'Allemagne, et la Russie. L'exécution typographique ne sera pas moins soignée qu'elle le serait sous les presses de la capitale.

Ce journal sera composé d'environ trois feuilles in-octavo, ou de 48 pages d'impression sur beau papier, en caractères *petit romain* et *petit texte*. Il paraîtra douze fois par an, c'est-à-dire, le premier de chaque mois; ce qui formera au bout de l'année un recueil d'environ 600 pages. Le premier N°. paraîtra le premier Janvier prochain; [1810.]

Le prix modique de l'abonnement est de 12 francs par an, ou de 6 francs pour six mois, et 2 francs de plus pour les départemens, rendu franc de port.

Tous les paquets et objets relatifs à la correspondance ou à la rédaction, doivent être *affranchis* ou adressés *franc de port*, à M^r. Joseph de Rosny directeur et principal rédacteur du *journal des académies*, à Paris [redacted], rue des Grès St. Jacques, n°. 10.

On s'abonne à Paris chez Hécart fils, libraire, passage des Jacobins St.-Jacques, N°. 10, et à Valenciennes chez H. J. Prignet aîné, Imprimeur dudit journal, et dans les départemens, chez les principaux directeurs de la poste aux lettres.

Joseph de Rosny.

Nota. Messieurs les présidens ou secrétaires des académies ou sociétés littéraires qui désireront s'abonner, voudront bien envoyer leurs noms et leur adresse avant le premier Septembre prochain. Ils sont priés avec instance de vouloir bien adresser en même tems à M^r. de Rosny une notice historique sur la société qu'ils ont l'avantage de présider, et d'y joindre les notes ou mémoires qu'ils voudront faire insérer dans *le journal-central des académies*. Le tout, pour être reçu, doit être franc de port. L'affranchissement des ouvrages imprimés n'étant taxé qu'à 5 centimes la feuille, ce prix modéré facilitera la correspondance sans la rendre onéreuse.

ANNUAIRE DES ACADÉMIES,

ou recueil des travaux et opérations de toutes les Sociétés savantes et littéraires de l'Empire.

PROSPECTUS.

1re. ANNÉE (1810.)

Il est surprenant que dans un siècle de lumières, qu'au milieu de toutes ces productions éphémères qui, à la honte de notre littérature, naissent par milliers, et qui par milliers vont s'ensevelir tous les ans dans un éternel oubli; il est surprenant qu'au milieu de tous les almanachs, recueils, affiches et annonces de toute espèce qui chaque jour obscurcissent l'horison littéraire, en un mot, que parmi toutes ces bizarres conceptions de l'esprit qui pour la plupart ne doivent leur existence passagère qu'aux froids calculs de l'amour propre ou d'une honteuse spéculation; il est étonnant, disons-nous, que l'on n'en puisse distinguer qu'un très-petit nombre dont le but soit vraiment louable, c'est-à-dire, dont l'institution tourne réellement à l'avantage de la société, en servant utilement les sciences, les arts et les belles lettres qui en font le charme le plus doux.

Les éditeurs de *l'Annuaire des académies* se flattent que leur ouvrage obtiendra une remarque honorable en sa faveur, autant par le degré d'utilité qu'il pourra offrir au public, que par la diversité qui présidera à sa rédaction. Pour savoir ce qui se passe dans le monde littéraire, on est obligé de consulter une foule d'ecrivains rarement bien instruits, dont plusieurs sont insignifians et qui souvent sont loin de remplir le but qu'ils s'étaient proposés, et c'est pour obvier à cet inconvénient qu'une société de gens de lettres a conçu le projet de rassembler dans un seul et même ouvrage, tout ce qui peut dépendre du domaine des sciences, de la littérature et des beaux arts.

Cet ouvrage sera le dépôt dans lequel viendront se réunir toutes les connaissances humaines. Il sera la filière par laquelle passeront toutes les nouvelles découvertes, et, à l'aide d'un seul volume, l'étranger, sans sortir de chez lui, pourra se procurer facilement des notions sur tous les événemens qui se passent dans toute l'étendue de la république des lettres.

Il offre encore nécessairement un autre avantage, celui d'exciter une louable émulation parmi les académies nationales et même étrangères qu'une noble rivalité excitera au travail. La France entière étant à même d'apprécier séparément les travaux de chacune d'elles, deviendra un stimulant puissant qui sera le présage de nouveaux succès.

Cet *Annuaire* ou recueil périodique paraîtra tous les ans à l'époque du premier Janvier et formera un gros volume in-octavo d'environ 500 pages d'impression, avec caractères neufs *cicero et petit romain*, sur papier fin, dit *carré d'Angoulême*.

Il comprendra 1°. la nomenclature de toutes les académies ou sociétés savantes, littéraires et d'agriculture, tant de la capitale que des départemens. 2°. Le précis historique de leur fondation avec leurs réglemens. 3°. La liste des membres, tant résidens que correspondans qui les composent. 4°. L'exposé succinct de leurs travaux pendant l'année précédente. 5°. Le rapport détaillé de leurs séances publiques. 6°. Le programme de leurs prix et l'analyse des mémoires qu'elles ont couronnés. 7°. Enfin les changemens opérés dans leur organisation pendant le cours de la dite année, tant par les ravages de la mort que par l'effet des nouveaux choix, avec une courte notice sur les ouvrages des uns et sur les titres de ceux qui leur ont succédés.

On souscrit à Paris chez Mr. HECART fils, Libraire, passage des Jacobins St-Jacques N°. 10, et à Valenciennes chez H. J. PRIGNET aîné, Imprimeur.

Le prix de la souscription est de six francs broché, pour la capitale, et de sept francs pour les départemens, *franc de port*.

Messieurs les souscripteurs ne sont point tenus de payer d'avance : il leur suffira de faire leur soumission de retirer ce volume aussitôt qu'il paraîtra, et de s'engager à en faire parvenir le prix aux adresses ci-dessus indiquées, dans le courant du mois de Décembre prochain. Ceux de MM. les souscripteurs au *journal-central des académies*, qui souscriront également pour *l'Annuaire*, pourront joindre le prix de leur abonnement à celui du premier semestre de 1810. Ils sont priés d'écrire leurs noms et leur adresse d'une manière lisible, afin d'éviter des erreurs. Le tout doit-être envoyé *franc de port*.

Il ne sera tiré d'exemplaires dudit ouvrage qu'un nombre égal à celui des souscripteurs. Néanmoins il en sera réservé quelques exemplaires en papier velin pour les amateurs.

JOSEPH DE ROSNY

Nota. Il est du caractère et de la dignité de MM. les Préfets de protéger de tout leur pouvoir cette double entreprise en la faisant connaître dans les départemens dont l'administration leur est confiée. Ils sont en conséquence priés de faire parvenir un exemplaire des présens prospectus à celles des académies ou sociétés qui sont soumises à leur surveillance, et dont l'organisation ou la résidence n'est pas encore connue de Messieurs les rédacteurs.

Avis supplémentaire.

UN monument littéraire, consacré à la gloire du XIIIe. siècle, s'élève en ce moment par les soins de Mr. JOSEPH DE ROSNY. Il manquait à ce siècle si peu connu, et pourtant si digne de la célébrité, un ouvrage assez complet pour fournir aux modernes une esquisse fidelle des mœurs, usages, coutumes de nos pères, et principalement des glorieux efforts qu'ils firent pour faire sortir des ténèbres les Arts, les Sciences et les Belles-Lettres qui, depuis si long-tems, languissaient dans un honteux oubli. C'est pour y suppléer que Mr. DE ROSNY se dispose à publier le résultat de ses longues recherches sur cette partie essentielle de notre histoire : sous le titre de TABLEAU LITTÉRAIRE DE LA FRANCE *pendant le cours du XIIIe. siècle, ou recherches historiques sur la situation des Arts, Sciences et Belles-Lettres depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1301.*

Cet ouvrage intéressant, fruit de plusieurs années de travaux, est actuellement sous presse et formera un vol. in-8°. d'environ 350 pages. Il sera tiré sur trois papiers différens et sera mis en vente dans le courant du mois de Juillet prochain. Les personnes qui désireront former leur demande avant cette époque jouiront d'une remise.

PRIX :	Papier ordinaire, ...	4f.
	Papier fin, ...	5.
	Papier velin, ...	6.

Nota. Il sera tiré de cet ouvrage, pour les amateurs, douze exemplaires sur grand papier velin, format in-4°. prix, 12 francs.

Ces douze exemplaires seront numérotés et signés par l'auteur et l'éditeur.

On souscrit à Paris chez HÉCART fils, passage des Jacobins St. Jacques, N° 10.

Et à Valenciennes chez H. J. PRIGNET, Imprimeur, Place d'Armes, N°. 15

NOTICE

Des différens ouvrages qui composent la collection complette des œuvres diverses * de M. Joseph de ROSNY, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

HISTOIRE.

Histoire des antiquités de la ville d'Autun, connue autrefois sous le nom de Bibracte, capitale de l'ancienne république des Eduens. 1 vol in-4°. de 400 pages, avec 8 gravures en taille douce.

* Histoire de la découverte du nouveau monde, précédée d'un mémoire justificatif en faveur des espagnols sur les cruautés qu'ils ont exercées dans ce nouvel hémisphere. 1 vol. in-4°. enrichi de plusieurs cartes de géographie, dessinées par l'auteur du Texte; et dédié à S. M. C. le Roi d'Espagne.

Tableau Littéraire de la France, pendant le 13e siècle. 1 vol. in-8°., dédié à S. Ex. M. le comte *Regnault de St. Jean d'Angely*, ministre d'état.

Julius Sacrovir, ou *le dernier des Eduens.* 1 vol. in-8°, en 12 livres avec gravures; dédié au sénateur *Lucien Bonaparte.*

Vie de Florian, formant le tome XV de ses œuvres. 1 vol. in-18., imp. de *Didot*, avec 4 grav. en taille douce, dessins de *Quéverdo.*

---

* Les ouvrages désignés par une étoile sont sous presse ou encore inedits.

* Précis Historique de la vie de l'abbé *Arnauld*, écrivain du 13e. siècle, cardinal légat du saint siege, broc. in 8°.

* Précis Historique de la vie de *Étienne Boileau*, grand prévost de Paris, sous le règne de *Saint Louis*, broc. in-8°.

Recherches Historiques *sur les Druides*, broch. in-8°.

LITTÉRATURE.

Imitation en vers français des quatrains sur *la vie et la mort*, par *Pierre Mathieu*, historiographe de France, sous *Henri IV*, avec des notes. Broch. in-8°. avec vignettes; dédié à S. Ex. le ministre *Regnauld de St. Jean d'Angely*.

Histoire Secrette *d'un écu de six livres, transformé en une pièce de cinq francs*; 1 vol. in-12, avec grav.

Le Bonheur Rural, ou *tableau de la vie champêtre*, poëme en 12 chants. 1 vol. in-8°., avec grav.

Mes Loisirs, ou *mélanges de poésies fugitives*. 1 vol. in-18, avec grav.

Le Tribunal d'Apollon. 2 vol. in-18.

Le Nouveau Parvenu, ou *la journée de l'homme en place*. Satyre. Broch. in-8°.

Le Censeur, ou *voyage autour du Palais royal*. 1 vol. in-18.

Le Voyage *autour du Pont-neuf*. 1 vol. in-18.

Le Délire du Sentiment, ou *les rêveries d'un homme sensible*. 1 vol. in-12.

Discours *sur l'esprit de l'histoire*. Broch. in-8°.

* Recherches Historiques *sur l'origine et la fondation des principales villes de France*. 1 vol. in-8°.

ROMANS.

Le Péruvien a Paris, ou *voyage en France d'un jeune Indien, au commencement du 19e. siècle.* 4 vol. in-18, avec grav.

Le Retour *du Péruvien à Paris, ou second voyage en France, d'un jeune Indien, au commencement du 19e. siècle.* 4 vol in-18, grav.

Joseph et Caroline, ou *le Berger de la Sologne.* 2 vol. in-18, avec grav

Les Infortunes *de la Galetiere pendant le régime Décemviral.* 2 vol. in-18, avec grav.

Adèle et Germeuil, ou l'Hermitage des Monts-Pyrénées, en 6 livres, 2 vol. in-18, avec grav.

Firmin, ou *le jouet de la fortune*; histoire d'un jeune émigré. 2 vol. in-8°., avec fig.

* Genevieve et Baudoin, ou *l'origine de la fondation du Prieuré des deux amans*, anecdote historique du 12e siècle. 1 vol. in-18.

Isidore et Juliette, anecdote du 15e. siècle. 1 vol. in-18, imp. de Didot.

Calixta de Porthmentall, ou *les victimes de l'indifférence*, anecdote helvétique. 1 vol. in-18, avec fig.

Alphonse et Celestine, ou *l'émigré par amour*; anecdote historique du 18e. siècle. 1 vol. in-18.

Gernance, ou *la force des passions*; anecdote historique du 19e. siècle. 1 vol. in-18, avec fig.

Les Six Nouvelles, ou *la confession galante de six Femmes du jour.* 1 vol. in-18, avec fig.

La Laitiere de St. Ouen, suivie de *Lorino, ou l'école des Femmes.* 1 vol. in-18, avec fig.

L'Enfant de Trente-Six Pères, *roman sérieux, comique et moral.* 3 vol. in-12, avec fig.

L'Amant des Onze-Mille Vierges. 2 vol. in-12, avec fig.

La Diligence de Bordeaux, ou *le mariage en poste* 2 vol. in-12, avec fig.

* L'Enfant des Deserts. 2 vol. in-18, avec fig.

Constance, ou *la jeune Américaine*, anecdote créole 1 vol. in-18, avec fig.

L'Anecdote du Jour, ou *histoire d'une détention arbitraire*. 1 vol. in-18.

L'Optique du Jour, ou *le Foyer de Montansier*. 1 vol. in-18, avec fig.

Le Preteur sur Gages, ou *l'intérieur des maisons de prêts*. 1 vol. in-18, avec fig.

Le Tableau Comique, ou l'intérieur d'une troupe de comédiens. 1 vol. in-18, avec fig.

* Le Manuel du Solliciteur, ou *ma correspondance avec les gens en place*. 4 vol. in-8°.

* L'Annuaire des Académies, ou *recueil des travaux de toutes les Académies ou Sociétés littéraires et savantes de l'Empire Français*. Ouvrage périodique. 1 vol. in-8°. de 500 pages.

THÉATRE.

Le Régime Décemviral, drame en trois actes et en prose.

La Famille Indigente, drame en trois actes et en prose.

Isidore et Juliette, opéra comique en trois actes.

Le Peintre de Venise, comédie en trois actes et en prose.

* L'Egoïste, comédie en trois actes et en vers.

Cadet-Roussel, *homme de lettre*, comédie folie en un acte.

Adonis, ou *le bon nègre*, mélodrame en 4 actes.

Christophe Colomb, ou *la decouverte du nouveau monde*, mélodrame en trois actes.

Les Trois Rivaux, ou *le triomphe de la bonne comédie*, en trois actes et en prose.

LISTE ALPHABÉTIQUE

de Messieurs les Membres, tant honoraires que résidans et correspondans, de la Société-Libre des Sciences, Arts, Commerce et Industrie, séant à Valenciennes.



A VALENCIENNES,

Chez H.J. PRIGNET, Imprimeur des Administrations et de la Société des Sciences, Arts, Commerce, *etc.*



LISTE ALPHABÉTIQUE

De MM. les Membres, tant honoraires que résidans et correspondans, de la Société-Libre des Sciences, Arts, Commerce et Industrie, séant à Valenciennes.

MEMBRES HONORAIRES NON RÉSIDANS.

MM.

BEURNONVILLE, Général de Division, membre du Sénat Conservateur, à Paris.

DELACEPÈDE, grand-Chancelier de la Légion d'honneur, à Paris.

DE POMMEREUL, Conseiller d'état, Directeur-général de l'Administration de la Librairie, à Paris.

DUPLANTIER, Baron d'Empire, Préfet du Nord, à Lille.

MEMBRES HONORAIRES RÉSIDANS.

BENOIST, (aîné) Maire de la ville de Valenciennes.

DAUBIGNY, Général de Brigade, Commandant d'Armes, à Valenciennes.

MEMBRES COMPOSANS LE BUREAU.

BARNEVILLE, Président.

CALDAGUÈZ-FERVAL, vice-Président.

DE ROSNY, Secrétaire-Perpétuel.

PALIEZ, Secrétaire-Adjoint.

PARENT, Trésorier.

MEMBRES RÉSIDANS.

BARNEVILLE, Commissaire des Guerres.

BOCA, Avocat-Avoué, Juge - suppléant au tribunal civil.

BULTOT, Adjoint du Maire.

CALDAGUEZ-FERVAL, Propriétaire.

De ROSNY, (Joseph) Homme de lettres, Propriétaire-Rédacteur du Journal-Central des Académies.

CHARPENTIER, Pharmacien.

DECHEVRAND, Horloger-Mécanicien.

DINAUX, Négociant.

DUHUIN aîné, Greffier au tribunal de commerce.

FRANÇOIS, Avocat-Avoué.

GIRAUD, Mécanicien et Maire d'Onnaing.

HÉCART, Naturaliste; Secrétaire de la Mairie.

HENIAU, Notaire-Impérial.

Le CERF, Cultivateur à Sepmeries.

LEDUC, Professeur au collège de Valenciennes.

LEVÊQUE, Négociant.

MOMAL, Professeur de Dessin.

PALIEZ, Artiste et Littérateur.

PARENT, Payeur de la guerre.

RHONÉ, (Evrard) Négociant.

ROUSSEAU, Ingénieur des Ponts et chaussées.

TOURNELLE, Mécanicien à Anzin.

VINACHE, Lieutenant-Colonel du Génie.

MEMBRES CORRESPONDANS.

ABEL, Peintre en histoire, à Paris.

AMALRIC, Chef de Division à la grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

BAZYLE, Avocat-Avoué, Membre de l'Académie du Gard, à Nismes.

BELMAS, Baron d'Empire, Évêque de Cambrai.

BLANCHARD-de-la-MUSSE, Président de la Société des Sciences et Arts de la Loire Inférieure, à Nantes.

BONNARD, Commissaire des guerres, en Espagne.

BOTTIN, Secrétaire-général de la Préfecture du Nord, à Lille.

CAPPELLE, Préfet du Leman, Genève.

CARRION, Rédacteur du Journal de la côte d'Or, à Dijon

CAUDRON, Magistrat de Sûreté, à Rouen.

CHANLAIRE, Geographe, Directeur du Cadastre, à Paris.

CHARBONNIER, Rédacteur du Journal de la Marne, à Châlons.

CHESNEAU-DESPORTES, Propriétaire, au Mans.

CORTAMBERT, Docteur Médecin, Secrétaire-Perpétuel de la Société des Sciences et Arts, à Mâcon.

DEFREMERY, Secrétaire Greffier de la Mairie, à Cambrai.

De la LIBORLIERE, Président de la Société des Sciences et Arts, à Poitiers.

De la PISSE, Colonel du Génie, à Anezy.

DELATOUR, Docteur Médecin, membre de la Société des Sciences et Arts, à Orléans.

De MONFORT, Directeur du Génie, à Paris.

De PERMON, Commissaire-général de Police, à Marseille.

DESAUDRAY, Colonel, Secrétaire de l'Académie, à Metz.

De VILLENEUVE-BARGEMONT, Préfet de Lot et Garonne, à Agen.

DIDOT, (Jeune) Imprimeur, à Paris.

DONDEAU, Juge à la Cour Criminelle, à Melun.

DRAPPIEZ, Secrétaire de la Société des Amateurs des Sciences et Arts, à Lille.

DUVAL, Membre du Collège de Chirurgie, à Paris.

DUVAL, (Alexandre) Homme de Lettres; Directeur du Théâtre de l'Impératrice, à Paris.

DUVAL, (Amaury) Chef du Bureau des beaux-Arts, au Ministère de l'Intérieur.

DULAURE, vice-Président de l'Académie Celtique, à Paris.

FAREZ, Secrétaire-Perpétuel de la Société d'Emulation des Sciences et Arts, à Cambrai.

GAGNEMONT-DESPORTES, Littérateur, à Amigné.

GIBELIN, Secrétaire de la Société Académique, à Aix.

GUILBERT, Littérateur, à Rouen.

GUILLEMEAU, (Jeune) Docteur Médecin, Secrétaire-Perpétuel de l'Athénée, à Niort.

GUINARD, Directeur des Droits Réunis, à Lille.
HANS, Directeur de Pensionnat, à Walken.
JAMMES, Président de l'Académie des Sciences, à Toulouse.
JOHANNEAU, (Eloi) Secrétaire-Perpétuel de l'Académie Celtique, à Paris.
KOCK, Correspondant de l'Institut, à Strasbourg.
LAFUITE, Capitaine du Génie, à Condé.
LAGARDE, Secrétaire-Greffier de la Cour-Impériale, à Douai.
LAIR, Secrétaire de la Société d'Agriculture, à Caen.
LAREVEILLIERE-LÉPAUX, membre de l'Académie Celtique
LARIVIERE, Secrétaire de l'Académie des Sciences, à Caen.
LAYA, Professeur de Belles-Lettres, au Lycée Charlemagne; à Paris.
LE BRUN, Architecte, membre de l'Ac. Celtique, à Orléans.
LE DEIST-DE-KERIVALANT, Secrétaire de la Société des Sciences et Arts, de la Loire inférieure, à Nantes.
LEHEUILLE, Président de l'Académie des Sciences, à Caen.
MARCHELLY, (Louis) Docteur Médecin, Secrétaire de la 1ère. classe de l'Académie des Belles-Lettres, à Gênes.
MARIE-DE-ST.-URSIN, Docteur en Médecine, Rédacteur de la Gazette de Santé à Paris.
MILHOMME, (Aimé) Statuaire-Sculpteur, à Paris.
MOIGNON, Docteur en Médecine, Président de la Société d'Agriculture, à Châlons.
MOREAU-DE-BELLAING, vice-Président de la Société pour le Commerce et Agriculture, à Mons.
MORLAND, Docteur Médecin, Secrétaire-Perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres, à Dijon.
MOUTON-FONTENILLE, Secrétaire de la Société d'Agriculture et d'histoire Naturelle, à Lyon.
NIOCHE-DE-TOURNAY, Secrétaire-Perpétuel de la Société des Sciences et Arts, au Mans.
PARDESSUS, (aîné), Membre du Corps-Législatif, à Paris.
PARDESSUS (jeune), Notaire-Impérial, à Blois.
PASQUES, Secrétaire de la Société d'Agriculture, à Provins.
POITEVIN-PEITAVI, Secrétaire-Perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, à Toulouse.

PONS-DE-VERDUN, Substitut du Procureur-Impérial près la Cour de Cassation, à Paris.

POTIER-DE-FROOM, Membre de la Société d'Agriculture de Douai.

POUGENS, Membre de l'Institut, à Paris.

PUJOL, Propriétaire, à Mons.

RAST-MAUPAS, Membre de la Société d'Agriculture de Lyon.

RENOUARD, Bibliothécaire du Département de la Sarthe, au Mans.

RICHARD, Préfet de la Charente-Inférieure, à Saintes.

ROBERT-DE-ST-VICTOR, Secrétaire de la Société d'Emulation, à Rouen.

ROSTAN, Secrétaire-Perpétuel de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, à Marseille.

ROUJOUX, Préfet de Saône et Loire, à Mâcon.

SACHETTY, Secrétaire de l'Académie Italienne, à Pise.

SAINT-AMANS, Secrétaire-Perpétuel de la Société des Sciences et Arts, à Agen.

SAVOYE-ROLLIN, Préfet de la Seine-Inférieure, à Rouen.

TALMA, Artiste du Théâtre français, Pensionnaire de S. M. I. et R. à Paris.

TOULOTTE, Chef de Bureau à la Préfecture du Nord, à Lille.

TRÉLIS, Secrétaire-Perpétuel de l'Académie du Gard, à Nismes.

TURBAT, Avocat-Avoué, au Mans.

VANZUT, Secrétaire-général de la Préfecture de la Marne, à Mâcon.

VINCENS-DE-ST.-LAURENT, Correspondant de l'Institut, à Nismes.

VIVILLE, Secrétaire-général de la Préfecture de la Meurthe, et de la Société d'Agriculture, à Metz.

Certifié conforme au Régistre de la Société

Le Secrétaire-perpétuel,

JOSEPH DE ROSNY.

ÉPITRE

A VOLTAIRE,

DANS LES CHAMPS ÉLYSÉES;

PAR Mr. JOSEPH DE ROSNY,

Associé-correspondant de l'Académie Celtique de Paris, de l'Académie-Impériale des sciences et belles-lettres de Gènes; de l'Académie-Ionienne, de celles de Dijon, Caen, et Besançon; de l'Athenée de Niort; de la Société Teylerienne à Harlem; de la Société Philologique de Lille; de celle d'Emulation de Cambrai; de la Société des sciences Phisiques et Médicales d'Orléans; des Sociétés d'Agriculture de Douai, Châlons et Provins; des Sociétés des sciences et arts de Nantes, Rouen, Lille, Autun, Macon, le Mans, Alencon; et Secrétaire-Perpétuel de la Société libre des sciences, arts, commerce et industrie de Valenciennnes.





A VALENCIENNES,

Chez H. J. PRIGNET, Imprimeur des Administrations.

1811.

ÉPITRE

A VOLTAIRE,

DANS LES CHAMPS ÉLYSÉES.

Tandis que le Parnasse encor plein de ta gloire,
Des regrets que la France accorde à ta mémoire,
Dans les champs immortels consacre le tribut;
Tandis que des neuf sœurs, honteux et vil rebut,
Les Zoïles en proie au chagrin qui les tue,
Mordent en frémissant les pieds de ta statue,
Voltaire! que fais-tu sur les bords du Léthé?
Est-il vrai qu'on y boit l'oubli d'avoir été?
Dis-moi, te souvient-il de ces jours mémorables,
De ces momens si beaux, si doux, si délectables,
Où couvert de lauriers, tu recevais l'encens
Du vainqueur de Moltwitz et de ses courtisans;
Où Melpomène en pleurs et l'aimable Thalie,
Offrant aux nations les fruits de ton génie,
Remplissaient l'univers de ta célébrité;
Où ceint de tout l'éclat de l'immortalité,
Interprète du Dieu des maîtres de la lyre,
Des talens réunis tu gouvernais l'empire;
Où tous les arts, enfin, ne connaissaient que toi,
Pour appui, pour vengeur, pour arbitre et pour roi!
Si ce tems est encor présent à ta pensée,
Si tu te souviens bien de ta grandeur passée,
Que tu dois t'ennuyer dans le séjour des morts!
On dit bien, il est vrai, que sur ces sombres bords

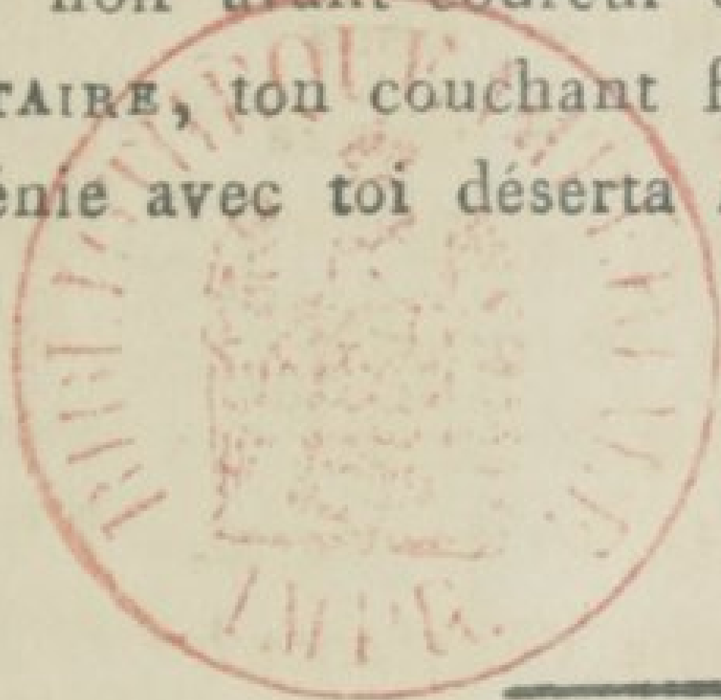
Il est des champs fleuris, des retraites choisies,
Des bois délicieux pour les ombres chéries
Des sages, des héros, des poëtes fameux ;
Que de ce lieu charmant, le ciel même amoureux,
En a banni les pleurs, enfans de la tristesse,
Et qu'exempts de soucis, de crainte et de faiblesse,
Les Mânes radieux, dans ce divin séjour,
Y sont calmes et purs comme le Dieu du jour :
Mais je ne conçois pas comment une âme active
Peut se faire un bonheur d'une grandeur oisive.
Cette grandeur, sans doute, est un bienfait des Dieux.
Libre de ses liens, l'homme, immortel comme eux,
S'estime trois fois plus qu'une triple couronne :
Jouissant à son aise et n'insultant personne,
Il goute en paix l'honneur de l'immortalité ;
Mais que fait-elle, hélas ! pour la félicité ?
Du moins, dans ce bas monde, en dépit de l'envie,
Nous savons embellir le rêve de la vie ;
D'objets toujours nouveaux amuser nos désirs ;
Disposer de nos goûts et changer de plaisirs.
Le chagrin, diras-tu, jaloux de notre joie,
Interrompt les beaux jours que le ciel nous envoie.
J'en conviens, mais aussi, quoi de plus ravissant
Qu'un bien inattendu qui chasse un mal pressant ?
Oui, quel que soit le cours des souffrances humaines,
Un tendre sentiment couvre un siècle de peines.
Pour l'homme vertueux la vie a des appas ;
Malheur à l'esprit faux qui ne les connaît pas !
Ce farouche assassin qui, las de la lumière,
Va, sans l'ordre des Dieux terminer sa carrière,
Et tous ces mécontens, êtres infortunés,
Qui murmurant toujours, voudraient n'être pas nés,
Ne concevront jamais le charme inexprimable
Que laisse un plaisir pur au cœur de l'homme aimable.
Qui mieux que toi, VOLTAIRE, eu sentit la douceur ?
Et qui nous peignit mieux cet effet du bonheur !

Mais pour ne pas blesser ton ombre trop altière ;
Je vais quitter les morts et changer de matière;
Je vais, hardi censeur, te parler des vivans.
Depuis que tu n'es plus, les sots plus arrogans ;
Enhardis par leur nombre et forts de ton absence,
Avec impunité lèvent la tête en France.
L'un, pesant rédacteur d'insipides écrits,
Pour illustrer son nom fait bailler tout Paris;
L'autre, en beaux prospectus, délayant son génie;
Tient bureau de raison et de philosophie;
Celui-ci, parfumé de quelques grains d'encens
Accordés par hasard à ses travaux naissans,
Déjà, de son grénier, croit régir le Parnasse;
Celui-là, non moins fou, dans sa burlesque audace ;
Rime tout ce qu'il dit, et ne parle qu'en vers,
Ou prononce hardiment, à tort et à travers.
Mais quel serait, grand Dieu, l'excès de ta surprise,
Si du divin séjour tu voyais la sottise
Usurper les honneurs et cueillir les lauriers,
Étourdir le public, las de ses chants grossiers,
Semer partout les fruits de sa verve maudite,
Avilir les talens, insulter au mérite,
Et trouver du crédit parmi nous, sous nos yeux,
Jusques dans le palais de certains demi-Dieux!
C'est alors que ta muse élégante et caustique,
Donnant un libre cours à sa verve critique,
Pourrait livrer la guerre à ce peuple falot;
Chasser de l'Hélicon le vandale et le sot;
De l'empire des arts bannir celui des modes,
Du manteau d'Apollon dépouiller les pagodes,
Rendre au goût ses autels, à la raison ses droits;
Faire entendre aux auteurs, apprendre même aux rois
Que des mœurs d'un état le goût est la mesure;
Que l'ordre ne peut être où n'est pas la nature;
Qu'enfin l'amour du vrai, le sentiment du beau,
Sont des grandes vertus la source et le flambeau.

Heureux si tu pouvais, de la rive infernale,
Prêcher aux nations cette sage morale!
Le faux n'oserait plus brillanter nos écrits,
Ni corrompre nos cœurs, encor moins nos esprits.
Le faux, ce vieux tyran, qu'enfanta la licence,
Ce corrupteur des arts a des temples en France.
Cependant ne crois pas qu'ennemis des talens,
Les français d'aujourd'hui refusent leur encens
Aux favoris du ciel, aux enfans du génie:
Oui, sensibles encor aux dons de l'harmonie
De tes accens flatteurs nous sentons la beauté;
Nous aimons de ton style et l'ordre et la clarté.
Faibles imitateurs, nous ne pouvons t'atteindre!
Nous ébauchons les traits quand il faudrait les peindre;
Nos tours sont recherchés; nous prodiguons les fleurs;
Nos tableaux mal finis sont chargés de couleurs.
Sans cesse, au naturel, banni de notre phrase,
Le vain luxe des mots insulte avec emphase;
Et malgré le travail qui polit nos discours,
Nous n'avons plus que l'art d'y semer de faux jours.
O! vous dont l'heureux style, image de votre ame,
Porte l'auguste sceau du feu qui vous enflame,
Successeurs des *Quarante*, (*) amis de la raison,
Protecteurs du vrai goût et vengeurs du bon ton,
Je ne vous confonds pas avec la multitude
De ces froids écrivains dont la stérile étude
Est de substituer des mots et du fatras,
A l'esprit, au génie, aux talens qu'ils n'ont pas.
Vous éclairez la France et la France charmée
S'honore et s'applaudit de votre renommée:
Mais d'un autre côté, que de rimeurs pervers
Des poisons de leur muse infectent l'univers!
Voyez ces flots d'écrits, ces nouveautés bisares,
Ces recueils dégoûtans de vers froids et barbares

(*) *Les Membres de l'Academie Francaise.*

Qui de la presse, en foule, échappés tous les ans,
Vont dans toute l'Europe outrager le bon sens :
Humilians dépots de nos divers caprices,
C'est par eux que nos mœurs, nos erreurs et nos vices,
Des rives de la Seine, au bout du Thermodon,
Courent chez l'étranger diffâmer notre nom.
On se tait cependant; on garde le silence:
Quel noir avant-coureur de notre décadence!
VOLTAIRE, ton couchant fut celui des beaux arts;
Le génie avec toi déserta nos remparts!



Ceux de la guerre, [illegible], échappés tous les ans,
Vont dans toute l'Europe [illegible] les beaux arts,
Dispensés [illegible]
C'est par eux [illegible], nos [illegible],
[illegible] de la [illegible], au bout de l'[illegible],
[illegible]
On se [illegible] on garde la [illegible];
[illegible]
VOLTAIRE, [illegible] des [illegible];
Le [illegible] avec [illegible].

EXTRAIT DU JOURNAL-CENTRAL DES ACADEMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES,

RÉDIGÉ PAR Mr. JOSEPH DE ROSNY,

MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES, etc.

Valenciennes, *Séance du* 1er. *Décembre* 1811.

Mr. H.-J. PRIGNET, Imprimeur des Administrations à Valenciennes, a remis de nouveau sous les yeux de la Société le LIT mécanique de son invention, qu'il lui avait soumis dans sa séance du 21 Novembre 1810, et qu'il a rectifié d'après la discussion qui a eu lieu en sa présence. *Voyez le n°.* 2, *Février* 1811, *page* 60.

Ce Lit est composé de deux pièces principales;

La 1re. présente un Lit ordinaire, avec la seule différence qu'il doit être plus élevé pour y recevoir la 2me. pièce, dite couchette. Les traverses des côtés et des pieds de ce Lit, sont garnis de petits crochets auxquels s'adapte une toile percée à cette effet de petits œillets tout autour, afin de la tendre et de la renouveller au besoin.

Cette toile, n'occupant qu'une partie de la longueur du Lit, doit avoir une ouverture plus ou moins grande pour y présenter le vase d'aisance nécessaire au Malade. Sur l'autre partie, est un chassis mobile garni de sangles pour y recevoir les oreillers garnis de leurs taies : on peut le lever et baisser à volonté, afin d'asseoir le Malade sans le toucher, pour lui donner ses alimens.

La 2me. pièce est montée sur un chassis à roulettes, présentant aux quatres coins des montans en fer, introduits dans les pieds de la couchette, qu'un seul homme peut lever et baisser à volonté sous la toile sur laquelle repose le malade, par le moyen d'une manivelle qui se trouve à l'une des extrémités, et qui

fait mouvoir les deux crics placés, l'un à la tête et l'autre aux pieds. Sur cette Couchette, se placent le chassis de sangles et les fournitures.

On sait que pour changer les Malades ou infirmes, surtout ceux dont les forces sont entièrement épuisées, on ne peut y parvenir qu'à force de bras, ce qui les fatigue nécessairement et redouble leurs cruelles souffrances.

L'usage de ce Lit, en facilitant le changement à volonté, procure la douce satisfaction de le faire sans presque contrarier le Malade qui, couché sur la toile tendue, ainsi qu'il est expliqué ci-dessus, est couvert de ses draps et couvertures, n'en repose pas moins pendant qu'on arrange ou renouvelle la toile et les matelas, *etc.* sans qu'on soit forcé de le lever. Ce changement se fait en baissant la Couchette et en la retirant de dessous le Lit; alors on peut aisément faire l'opération que nécessite le soin desdites *litteries*, ensuite repousser la couchette et la lever sous la toile.

Le moyen de renouveller cette toile, est simple : il ne s'agit que d'en avoir une de rechange, de la placer sur les fournitures avant de repousser la Couchette, de la lever ainsi qu'il est dit plus haut, de détacher ensuite l'ancienne toile, de rattacher la nouvelle aux crochets et de retirer l'autre sans déranger le Malade.

La Société ne doute nullement, qu'à l'aide des changemens et améliorations faits par M. Prignet, ce Lit ne soit très-utile aux blessés et aux malades attaqués de maladies qui ne permettent pas de les remuer sans augmenter considérablement leurs souffrances.

M. *De Barneville*, Président, dont les connaissances en mécanique, sont très-étendues a, à cette occasion, prononcé d'abondance un Discours aussi éloquent que bien pensé, dans lequel il a fait l'énumération des nombreux avantages que les arts retirent des mécaniques; il a fait l'éloge de ceux qui les font tourner au soulagement de leurs semblables, ce qui le ramenait naturellement à l'éloge particulier de l'invention de M. Prignet, qu'il a remercié au nom de la Société, de l'hommage

qu'il lui a fait d'un modèle de son Lit, en l'engageant à le faire connaître au public.

M. Prignet, en témoignant à M. le Président toute sa reconnaissance de ce que son discours contenait d'obligeant, a répondu que M. le *Baron Duplantier*, Préfet de ce département, connu par sa sollicitude pour tout ce qui intéresse les arts et l'humanité, lui avait demandé un modèle de ce Lit, et que l'intention de ce Magistrat était de le faire connaître à son Excellence le Ministre de l'Intérieur.

Cet utile objet de perfection n'est pas le seul qui dépose en faveur du génie créateur qui caractérise, en général, les ouvrages de M. Prignet : il est également auteur de plusieurs inventions dans l'art de l'Imprimerie, qu'il exerce depuis long-temps, et qui toutes attestent ses connaissances en mécanique et son goût pour les découvertes. Les Curieux et les Amateurs font, entre-autres, beaucoup de cas d'un petit morceau, qui a pour titre : *La Confession d'une jolie Femme*, extrait des OEuvres de M. *E. Parny;* il est infiniment précieux par les difficultés qu'il a fallu surmonter pour son exécution typographique. Il consiste en une demi-feuille d'impression en forme de spirale, dont la justification présente deux ronds parfaitement égaux, et dont les lignes offrent à l'œil l'effet d'une pièce de ruban roulée sur elle-même. Cette manière d'imprimer, qu'il serait trop long d'expliquer ici, étant absolument nouvelle, a mérité à l'Auteur, de la part de M. *Lucas*, ancien Imprimeur des Hospices de Paris, et bon juge en pareille matière, une lettre de félicitation, que nous avons sous les yeux, dans laquelle cet habile Imprimeur paye à M. Prignet un juste tribut d'éloge, pour ce qu'il appelle un petit chef-d'œuvre. Il est facheux pour l'Inventeur de cette Impression curieuse, qu'il ne soit pas à même d'exercer son talent sur un plus grand théâtre.

La Société a félicité cet Artiste aussi estimable qu'ingénieux, sur ce premier succès, et lui a témoigné tout le desir qu'elle avait qu'il en obtînt de plus étendus.

N°. I.

JOURNAL-CENTRAL DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

(Sine litteris vita mors est)

RIEN n'est plus beau, plus glorieux, plus digne d'un Peuple civilisé que l'institution des Académies ou Sociétés savantes, quelle que soit leur dénomination.

Le but de leur établissement est trop louable, son degré d'utilité est trop généralement reconnu pour chercher à développer de nouveau les avantages qui en résultent; nous nous bornerons donc à dire que pour achever de le perfectionner, il fallait ajouter à son organisation les moyens de publicité qui lui manquent. On sait que dans tous les genres, l'émulation est la base des succès; mais on ne peut disconvenir que l'éloge n'en soit en même tems le prix le plus flatteur. Le sentiment de la gloire ajoute dans le cœur de l'homme à celui de ses propres forces. L'estime de soi-même n'est qu'une satisfaction, tandis que celle des autres est une récompense. Il ne suffit pas que le savant, l'artiste ou l'homme de lettres ait seulement le désir ou l'intention de servir son pays, d'éclairer son semblable; il faut encore qu'il les serve, qu'il les éclaire en réalité, et ce n'est que par la publicité de ses talens qu'il peut y parvenir.

Que de projets utiles, que d'inventions sublimes et de précieuses découvertes restent à jamais ensevelis dans un profond oubli, faute de moyens pour les répandre et les faire apprécier!

C'est pour remédier à cet inconvénient que Mr. JOSEPH DE ROSNY, connu personnellement par plusieurs ouvrages de littérature, et membre correspondant d'un grand nombre d'Académies, tant nationales qu'étrangères, a conçu le plan d'un nouveau journal littéraire qui fut, pour ainisi-dire, la réunion, le *point-central*, de toutes les productions de l'esprit et du génie, et dans lequel tous les savans, artistes et gens de lettres de l'empire, quelque soit la distance qui les sépare, fussent à même de puiser les connaissances et les divers renseignemens dont ils peuvent avoir besoin.

Sans chercher à se donner ici un mérite qui lui serait étranger, Mr. DE ROSNY avoue franchement que celui du journal qu'il vient d'établir appartiendra moins à lui qu'aux hommes instruits avec lesquels il conserve des relations directes et une correspondance toujours suivie, toujours active. Il ne sera par lui-même qu'un compilateur, mais au moins il sera un compilateur impartial, toujours zélé partisan des sciences, des arts, des lettres et de ceux qui les cultivent, il n'envisage que le bien qui peut résulter de la publicité de leurs travaux.

Cependant Mr. DE ROSNY, ne pouvant se dissimuler les dificultés sans nombre qu'entraîne la tâche délicate et pénible qu'il s'est imposée, a jugé à propos de s'adjoindre pour collaborateurs, plusieurs hommes de lettres dont les noms et la réputation sont avantageusement connus depuis long-tems, et qui tous, partageant ses principes et sa modération, ont contracté l'engagement formel de n'employer leurs talens et leur plume qu'à la propagation de la morale et des lumières.

Aucune personnalité, aucun esprit de parti ne souillera ce journal. Il est consacré moins à la critique qu'à l'encouragement, aussi doit-il être distingué de toutes les entreprises de ce genre, presque toujours tristes résultats d'un sordide intérêt ou d'une honteuse spéculation.

Les autres journaux s'occupant suffisamment des affaires politiques, il n'en sera nullement question dans celui que nous publions.

Son seul but tend à faciliter la correspondance des Académies de la capitale avec celles des departemens, et notamment de ces dernières entre-elles, et même avec les sociétés étrangères dont nous ne pouvons connaître les travaux et les succès, qu'en établissant des relations directes avec MM. leurs Secrétaires. Les rédacteurs du journal que nous annonçons ne présentent leur brochure au public que comme étant un point de reunion des opinions et des découvertes de tous les savans, artistes ou littérateurs français. En effet, sans sortir de leur arrondissement, les sociétés du nord seront à même de connaître, d'apprécier les travaux de celles du midi, et de rivaliser avec elles par de nouveaux efforts. De cette manière les talens, de quelque nature qu'ils soient, encouragés par une noble et généreuse émulation, se propageront sans peine d'une extrêmité de la France à l'autre.

En outre, MM. les abonnés auront individuellement l'avantage de pouvoir correspondre entre-eux par la voie de ce journal. On se fera un plaisir d'y insérer leurs lettres, leurs avis, leurs objections, un extrait de leurs ouvrages, même des morceaux entiers de poésie légère; en un mot, les rédacteurs ne négligeront rien pour jetter dans cette feuille périodique le double intérêt de l'agréable et de l'utile.

Ce journal, qui est revêtu de l'approbation du gouvernement, sera peu dispendieux, et c'est pour le mettre à la portée de toutes les classes de lecteurs, en en diminuant les frais, que les éditeurs se sont déterminés à le faire imprimer dans une ville secondaire de département. Celle de *Valenciennes* dont ils ont fait le choix, leur offre un dépôt commode qui leur servira de débouché avec l'étranger, et leur promet des relations plus faciles avec la Hollande, l'Allemagne, et la Russie. L'exécution typographique ne sera pas moins soignée qu'elle le serait sous les presses de la capitale.

Ce journal sera composé d'environ trois feuilles in-octavo, ou de 48 pages d'impression sur beau papier, en caractères *petit romain* et *petit texte*. Il paraîtra douze fois par an, c'est-à-dire, le premier de chaque mois; ce qui formera au bout de l'année un recueil d'environ 600 pages.

Le prix modique de l'abonnement est de 12 francs par an, et de 6 francs pour six mois.

Tous les paquets et objets relatifs à la correspondance ou à la rédaction, doivent être *affranchis* ou adressés, *franc de port*, à Mr Joseph de ROSNY directeur et principal rédacteur du *journal des académies*, momentanément à Valenciennes.

On s'abonne à Paris à l'Imprimerie Française et Allemande de J.-L. SCHERFF, rue des Bons-Enfans N°. 30, près le palais royal et la banque de France, et chez DELAUNAY, libraire, galerie de bois au palais royal, près le passage des Bons-Enfans; à Valenciennes chez H.-J. PRIGNET aîné, Imprimeur dudit journal, et dans les départemens, chez les principaux directeurs de la poste aux lettres Afin de n'éprouver aucun retard, Messieurs les abonnés voudront bien joindre à leur demande le prix de leur abonnement, ou un mandat de valeur équivalente, à toucher sur une maison de commerce de la capitale.

Joseph de ROSNY.

Nota. Messieurs les présidens ou secrétaires des académies et sociétés littéraires qui désireront s'abonner, voudront bien envoyer leurs noms et leur adresse le plutôt possible à Mr. de ROSNY. Ils sont priés avec instance de vouloir bien lui adresser en même tems une notice historique sur la société qu'ils ont l'avantage de présider, et d'y joindre les notes ou mémoires qu'il voudront faire insérer dans *le journal-central des académies*. Le tout, pour être reçu, doit être franc de port. L'affranchissement des ouvrages imprimés n'étant taxé qu'à 5 centimes la feuille, ce prix modéré facilitera la correspondance sans la rendre onéreuse.

AVERTISSEMENT.

Le prospectus du journal des Académies a sans doute développé suffisamment le but de son institution, ainsi que le dégré d'utilité qu'il peut offrir aux arts, aux sciences, et aux belles-lettres, à la gloire desquels ce journal est exclusivement consacré. On a pu voir que son établissement n'a pour objet que d'encourager les efforts des savans et des littérateurs des départemens, à qui souvent, pour jouir d'une grande réputation, il ne manque que la faculté de s'exercer sur un plus vaste théâtre. Aussi, est-ce pour obvier, autant que possible, à cet inconvénient, que nous nous attacherons, dans ce journal, à donner à leurs travaux toute la publicité dont ils sont dignes. Nous ne doutons point que les grands écrivains de la capitale, ne saisissent eux-mêmes avec empressement, les moyens d'encourager et de rendre en même-tems justice à leurs louables intentions. On sait que le vrai mérite ne connut jamais l'envie et que souvent les talens naissans, ou encore ignorés, trouvent en lui plus d'indulgence que dans la médiocrité. Combien de gens d'un talent supérieur, languissent dans l'obscurité faute

de connaître la manière d'écarter les épaisses ténèbres qui les environnent, ou plutôt qui dédaignent de recourir aux petits moyens de charlatanisme que l'ignorance emploie ordinairement pour se créer un vain nom et usurper la palme du génie ? il en est d'autres qui, par excès de timidité et de modestie, ou qui, par une fausse défiance de leurs propres forces, redoutent si fort les pernicieux effets d'une censure outrée, qu'ils renferment dans leur porte-feuille, durant leur vie entière, des morceaux précieux et vraiment dignes du suffrage des juges les plus éclairés, les plus sévères : il arrive même quelquefois que, par un défaut de hardiesse bien excusable, ils condamnent au feu, avant leur mort, des productions soignées qui, peut-être, eussent fait un jour les délices du public.

Le sentiment de l'amour propre que la nature a placé dans le cœur de tous les hommes, est un sentiment irascible qui pardonne rarement les blessures qu'on lui fait. Semblable à la sensitive, il se flétrit et se fane quand on le touche sans ménagement, tandis qu'aucontraire, lorsqu'il est bien dirigé, il devient l'ame de tous les succès. Notre unique but, celui ou tendront toujours nos desirs et notre espoir,

sera donc d'encourager, de signaler les talens, sous quelque forme qu'ils s'annoncent, sans néanmoins, prodiguer l'éloge avec une funeste complaisance. Sans suivre la marche adoptée par quelques critiques modernes, nous ne ferons point de notre feuille un ouvrage consacré à la malignité qui n'est qu'un abus d'un faux esprit. Lorsqu'il nous arrivera d'émettre notre opinion sur les travaux de quelques Académies ou Sociétés savantes, ce sera toujours avec la plus scrupuleuse vérité; surtout avec ce ton de décence qui n'eut jamais dû se voir banni du monde littéraire et qui seul caractérise le commerce doux et aimable des savans ou des gens de lettres qui sont fait plus que d'autres pour s'aimer et s'apprécier mutuellement. Aucun esprit de parti, aucune opinion injuste n'entachera ce journal du reproche de partialité. Amis des arts et des lettres en général, nous le serons généralement de tous ceux qui les cultivent. Aucune Académie, aucune Société, n'obtiendra dans nos insertions une coupable préférence; les plus actives, les plus zélées, c'est-à-dire, celles d'entr'elles qui voudront bien entretenir avec nous une correspondance plus exacte et plus suivie, seront celles dont il sera fait mention le plus sou-

vent. Aucun de leurs travaux importans ne sera négligé, encore moins laissé dans l'oubli.

Cependant pour soutenir la réputation d'exactitude que nous ambitionnons et que nous chercherons de plus en plus à mériter, MM. les Présidens et Secrét[es]. des Académies de France voudront bien sentir la nécessité d'exercer des rélations directes et toujours soutenues avec Mr. JOSEPH DE ROSNY, directeur et principal rédacteur du présent journal. Sans cette attention de leur part, il nous serait impossible de tenir nos engagemens, et ceux d'entre-eux qui négligeraient ou qui dédaigneraient de remplir à notre égard cette espèce de dette, auraient à se reprocher le silence que nous serions forcés de garder sur les opérations, même les plus intéressantes, de l'estimable Société qu'ils ont l'avantage de présider.

Les travaux sanctionnés par les Académies ou Sociétés savantes ne sont pas les seuls qui figureront dans ce journal. Ceux de leurs membres résidens, ou même correspondans, pourront en particulier y faire insérer l'extrait de leurs ouvrages, pourvu, toute fois, qu'ils soyent inscrits au nombre de nos abonnés ; toutes celles de leurs productions qui ne seront point au-dessous

du médiocre y trouveront une place distinguée. La seule permission que nous demanderons aux auteurs de ces pièces isolées, c'est-à-dire, de celles qui ne seront point revêtues de la sanction d'une société, formant corps, est d'émettre notre opinion à leur égard avec cette vérité qui nous caractérise et dont nous faisons profession. La même décence n'en présidera pas moins à notre critique. Nous nous engageons à ne jamais blesser le sentiment des convenances: telle est la première de nos obligations.

L'abondance des matières qui nous arrivent de toutes parts pour la composition du présent journal, ne nous permet pas de répondre au vif desir que nous aurions de témoigner en même tems, aux différentes Académies ou Sociétés qui nous ont honorés de leurs souscriptions, notre reconnaissance et notre estime particulière pour les divers talens qui la composent, en livrant de suite aux suffrages des gens de goût leurs heureuses productions, mais elles peuvent être assurées d'avance que nous nous ferons un plaisir comme un devoir de nous en occuper dans nos prochains numéros, et de nous acquitter envers elles, par notre empressement à remplir une dette aussi sacrée. Si même nous reconnaissons par la

suite la nécessité d'étendre les obligations que nous nous sommes imposées, nous nous empresserons de nous rendre au vœu de plusieurs amis des lettres qui nous conseillent de faire paraître ce journal deux fois par mois, ce qui le porterait à vingt-quatre numéros par an, au lieu de douze dont il est composé.

Nous terminons cet avertissement par donner l'assurance à nos lecteurs que nous ne négligerons rien pour réunir dans cette feuille tout ce qui pourra contribuer à la rendre à la fois utile, instructive et agréable. En lui donnant pour devise: *Sine litteris vita mors est*, nous faisons connaître franchement notre profession de foi. En effet nous pensons que, pour les hommes laborieux et instruits, la vie, sans le commerce des lettres et l'étude des sciences, est véritablement une mort anticipée. Instruire et plaire, voilà l'unique but que nous nous proposons. Puisse-t-il obtenir du public une approbation flatteuse et se faire distinguer de tous ces vils calculs, honteux résultats d'une spéculation mercénaire, si opposée à nos principes et si contraire au culte paisible des muses!

NOMENCLATURE

Des différentes Académies et Sociétés savantes et littéraires, tant nationales qu'étrangères, dont les travaux sont résumés dans ce journal et avec lesquelles son principal redacteur se propose d'entretenir des relations suivies. (*)

NATIONALES.

Institut de France, *à Paris.*
Académie Française, *idem.*
Académie de Médecine, *idem.*
Collège de Chirurgie, *idem.*
Société Galvanique, *idem.*
-- d'Encouragement pour l'Industrie, *idem.*
Académie Celtique, *idem.*
Athenée des Arts, *idem.*
Société Philotechnique, *idem.*
-- des Amis des Arts, *idem.*
Société d'Agriculture, *idem.*
-- Médicale d'émulation, *idem.*
Conservatoire de musique, *idem.*
Société Philomatique, *idem.*
Athenée de la langue française, *idem.*
Sociéte Académique des Sciences, *idem.*

(*) Nous prions les Académies ou Sociétés savantes qui ne se trouvent point comprises dans cette liste, de ne point nous accuser de négligence ou de partialité à leur égard. Si l'on ne trouve point ici leur dénomination, c'est par la raison que leur existence nous est inconnue. Nous les invitons de nous mettre à même de réparer cet oubli involontaire en nous faisant connaître leur organisation, leurs réglemens et la nature de leurs travaux.

Collége Impérial de France, *idem.*
Société de Pharmacie, *idem.*
Académie de Législation, *idem.*
Société d'Arcueil, *près Paris.*
Académie de Belles-Lettres, *de la Rochelle.*
-- de Médecine, *de Montpellier.*
Société de Médecine, *de Gênes.*
Académie, *de Genève.*
Académie, *de Grenoble.*
Société de Médecine, *de Lyon.*
-- Littéraire, *d'Agen.*
-- d'Agriculture, *de Bourg.*
-- d'Economie rurale, *de Moulins.*
-- d'Emulation, *de Montluçon*
-- d'Emulation, Arts et Commerce, *de Digne.*
-- d'Agriculture, *de Gap.*
-- d'Agriculture, *de Nice.*
-- d'Encouragement, *de Chiavari.*
-- d'Agriculture, *de Privas.*
-- d'Agriculture et de Commerce, *de Mezières.*
-- d'Agriculture, *de Foix.*
-- d'Agriculture et d'Economie rurale, *de Troyes.*
-- d'Agriculture, *de Carcassonne.*
-- d'Emulation, *de Narbonne.*
-- d'Agriculture, *de Rodez.*
Lycée des Sciences et Arts, *de Marseille.*
Académie des Sciences, *de Marseille.*
Académie de Belles-Lettres, *de Caen.*
Société d'Agriculture et Commerce, *de Caen.*
Conseil d'Agriculture, Arts et Commerce, *d'Aurillac.*
Société d'Agriculture; *de la Rochelle.*
-- d'Agriculture, Commerce et Arts, *de Bourges.*
-- d'Agriculture, *de Tulles.*
Académie des Sciences et Arts, *de Dijon.*

Société d'Agriculture, *de St.-Brieuc.*
-- d'Agriculture, *de Dinan.*
-- d'Agriculture, *de Gueret.*
-- d'Agriculture, *d'Yvrée.*
-- d'Agriculture, *de Périgueux.*
-- d'Agriculture, Sciences et Arts, *de Besançon.*
-- d'Agriculture, *de Valence.*
-- d'Agriculture, Sciences et Arts, *de Bruxelles.*
-- des Sciences, Agric. et Commerce, *de Gand.*
-- d'Agriculture et Commerce, *d'Evreux.*
-- d'Agriculture, *de Quimper.*
-- d'Agriculture, *de Luxembourg.*
-- d'Agriculture, *de Nimes.*
-- d'Agriculture, *de Toulouse.*
-- d'Agriculture, *d'Auch.*
-- des Sciences et Belles-Lettres, *de Bordeaux.*
-- d'Agriculture, *de Montpellier.*
Académie des Jeux Floraux, *de Toulouse.*
Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts, *de Château Roux.*
Société d'Agriculture, Commerce et Arts, *de Tours.*
-- des Sciences et Arts, *de Grenoble.*
-- d'Agriculture et Commerce, *de Montmarsan.*
-- pour l'avancement des Arts, *de Genève.*
-- d'Agriculture, *de Blois.*
-- d'Agriculture, *de Montbrison.*
Société des Sciences et Arts, *de Montauban.*
-- d'Agriculture, Sciences et Arts, *d'Agen.*
-- d'Agriculture, Commerce et Arts, *de Mende.*
-- d'Agriculture et Commerce, *de St.-Lô.*
-- d'Agriculture, Sciences et Arts, *de Chalon.*
-- d'Agric., Commerce et Arts, *de Chaumont.*
-- d'Agriculture et Arts, *de Nancy.*
-- Académique, *de Nancy.*

Société d'Agriculture et Arts, *de Bar sur Ornain.*
-- d'Agriculture, *de Maestricht.*
-- d'Agriculture, *de Chambery.*
-- d'Agriculture, *de Vannes.*
-- d'Agriculture, *de Metz.*
-- d'Agriculture, *d'Anvers.*
-- d'Agriculture Commerce et Arts, *de Nevers.*
-- d'Amateurs des Sciences et Arts, *de Lille.*
-- d'Emulation des Sciences et Arts, *de Cambrai.*
-- d'Agriculture Sciences et Arts, *de Douai.*
-- d'Agriculture, *de Beauvais.*
Académie du Gard, *à Nismes.*
Société d'Agriculture, *à Clermont.*
-- d'Agriculture et de Commerce, *de Tarbes.*
-- d'Agriculture, *de Perpignan.*
-- d'Agriculture, *de Strasbourg.*
-- d'Emulation, *de Colmar*
-- d'Agri. Hist. Naturelle et Arts utiles, *de Lyon.*
-- des Amis du Commerce et des Arts, *idem.*
-- d'Agriculture, *de Ville-Franche.*
-- d'Emulation et d'Encouragement, *de Macon.*
-- d'Agri. Scien. Commerce et Arts, *de Vezoul.*
-- d'Agriculture et Arts, *d'Autun.*
-- des Recherches utiles, *de Treves.*
-- des Sciences et Arts, *du Mans.*
Académie des Sciences et Arts, *de Rouen.*
Société lib pour le Commerce et Industrie, *de Rouen.*
-- d'Agriculture, *de Melun.*
-- des Lettres, Sciences et Arts, *de Verceil.*
-- d'Agriculture, Sciences et Arts, *de Meaux.*
-- d'Agriculture, Sciences et Arts, *de Provins.*
-- d'Agriculture, *de Versailles.*
-- d'Agriculture, *de Niort.*
Athénée *de Niort.*

Académie *de la Somme.*

Société d'Emulation, *d'Abbeville.*

-- d'Economie rurale et commerce, *d'Alby.*

-- d'Emulation, *de Draguignan.*

-- d'Economie rurale, *de Carpentras.*

Lycée des Arts, *de Poitiers.*

Société d'Agriculture et Commerce, *de Poitiers.*

-- d'Emulation *de Poitiers.*

-- d'Agriculture et des Arts, *de Limoges.*

Comité d'Emulation, *d'Epinal.*

Athénée, *de l'Yonne.*

Société d'Agriculture et des Arts, *d'Avesnes.*

-- des Amis des Arts, Sciences et Bel.-Let. *d'Aix.*

Académie des Sciences et Beaux-Arts, *de Gênes.*

Société d'Emulation des Sciences et Arts, *de Rouen.*

Académie des Sciences et Belles-Lettres, *de Lyon.*

-- des Beaux-Arts; *de L'Arno.*

Société de Médecine, *de Bordeaux.*

-- de Médecine, *de Bruxelles.*

-- des Arts et Belles-Lettres, *de Nantes.*

ÉTRANGÈRES.

Société Royale des Sciences, *de Gottingue.*

-- d'Encouragement des Arts et de l'Industrie, *d'Hambourg.*

Société Royale, *de Londres.*

-- Royale des Antiquaires, *idem.*

Institution Royale, *idem.*

Collège de Médecine, *idem.*

-- de Chirurgie, *idem.*

Lyceum Medicum, *idem.*

Société Linnéeum, *idem.*

-- Physique, *idem.*

Académie Impériale *de Pétersbourg.*

Société Royale, *d'Edimbourg.*

Societe Royale des Highlanders, *Edimbourg.*
Collége de Médecine, *idem.*
Société Royale Médicale, *idem.*
-- Physique, *idem.*
-- Spéculative, *idem.*
- des Antiquités Italiques, *de Florence.*
-- Royale de l'histoire et des langues du Nord, *de Copenhague.*
-- pour les Antiquités et l'histoire, *de Russie.*
Académie des Arcades, *de Rome.*
Société Littéraire Batave, *de Leyde.*
-- Teylerienne, *de Harlem.*
-- Royale des Sciences, *de Berlin.*
Université *de Wilna.*
Académie Royale des Beaux-Arts, *de Milan.*
-- Impériale Josephine, *de Vienne.*
-- Royale, *de Harlem.*
-- de Médecine, *de Madrid.*
-- de Médecine, *d'Edimbourg.*
Institut *de Bologne.*
Académie d'Agriculture, *de Florence.*
-- *de Cortonne.*
Musée *de Francfort.*
Académie *de Venise.*
-- *de Cassel.*
-- Impériale, *de Turin.*
Société centrale des Sciences et Arts, *de Turin.*
Académie-Celtique, *de Londres.*

ACADÉMIES

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX.

Notice Historique.

Les Jeux Floraux n'ont été érigés en Académie qu'en 1694. La dénomination même de *Jeux Floraux* n'est pas très-ancienne ; elle date de la fin du seizième siècle. A partir de là, et en remontant jusqu'en 1323, le corps littéraire dont Toulouse s'honore, s'appelle collége ou compagnie de la *gaie science* ou *du gai savoir*.

C'est le nom qu'on donnait à la poésie, soit parcequ'elle entretient une douce satisfaction dans l'ame de ceux qui la cultivent, soit par le contraste des charmes de la littérature avec l'austérité des autres études. La poésie portait encore le nom d'*amors*, à cause du goût qu'elle inspire à ceux qui ont l'ame sensible et l'esprit bien fait. Ainsi les règles de la poésie s'appellaient *loix d'amors*, ou *fleurs du gai savoir* ; les exercices poétiques, *l'art joyeux de faire des vers* ; la fleur qui en était le prix, *la joie de la violette.* Ceux qui composaient ce collége s'intitulaient le *gai consistoire*, les *mainteneurs du gai savoir*, l'*excellemment gaie compagnie.* Ils conféraient comme les universités, après les mêmes épreuves et avec les mêmes cérémonies, les grades de Bachelier et de Docteur.

On trouve ces notices dans un ancien registre, très-précieux en ce qu'il contient la poétique, encore inédite, que les mainteneurs du gai savoir publièrent en 1356, seul monument où l'on puisse bien connaître

l'état de la langue romance et de la littérature provençale, à cette époque.

On y trouve une lettre circulaire écrite en vers, et adressée aux principales villes de *la Languedoc*, par la *très-gaie compagnie* des sept poëtes de Toulouse. « Nous sept, disent-ils, qui avons succédés au *corps* « *des poëtes qui sont passés*, nous avons à notre « disposition un *jardin* qui est *merveilleux* et *beau*, « où nous allons tous les Dimanches lire nos ouvrages « et nous perfectionner, en nous communiquant nos « lumières. Nous vous faisons savoir que le premier « jour de Mai prochain, nous nous rendrons dans ce « *verger charmant*, pour accueillir ceux qui nous « apporterons leurs ouvrages, et nous donnerons une « violette *d'or fin*, à celui qui aura fait le meilleur « poëme. »

En effet, le premier Mai 1324 les sept troubadours, se rendirent à leur *beau jardin*. Le concours des poëtes fut immense. La journée entière, fut employée à recevoir les ouvrages.

Le lendemain ces ouvrages furent examinés en public.

Le troisième jour, fête de Ste.-Croix, ils prononcèrent leur jugement et donnèrent la *violette d'or fin* qu'ils avaient promise à Maître *Arnauld Vidal* de Castelnaudarri.

L'intérêt et la nouveauté du spectacle, avaient attiré, avec ce concours de poëtes, un grand nombre d'étrangers et d'habitans. Les personnes de Toulouse les plus considérables par leur rang, leurs grades, leurs lumières et leurs offices, y avaient été invitées; entre autres, les capitouls de l'année, et plusieurs anciens capitouls.

Ils furent tous si enchantés de l'ouverture brillante de cette fête poétique, qu'après la première séance,

ils assemblèrent le conseil de ville, où il fut délibéré que dorénavant (*d'aqui en avant*, dit le regitre) la *joie* de la *violette* qui excitait une si grande émulation, serait payée des revenus de la ville.

Les mainteneurs du gai savoir s'occupaient alors de la rédaction de leur poétique. La commission en avait été donnée de vive voix à Guillaume *Molinier* leur chancelier.

En 1355 ils la lui renouvellèrent. L'année suivante, ce grand ouvrage étant terminé, ils le publièrent et l'adressèrent non seulement aux savans, aux amateurs de la *gaie science*, mais même aux *Souverains*, *Rois*, *Princes*, *Ducs*, *Marquis*, *Comtes*, *Dauphins*, etc.

Dans les lettres-patentes de cette publication, ils disent, *qu'ils ont le droit de publier loin et près, les lois d'amors et les fleurs du gai savoir.*

Dans ces lettres écrites de leur *beau jardin fleuri*, ils disent que la noble fête du mois de Mai sera toujours célébrée, suivant la coutume; qu'ils donneront au poëte qui aura fait la meilleure ode (*canson*) une *violette d'or fin*, et pour augmenter la solemnité de la fête, un souci et une églantine d'argent, pour d'autres ouvrages de poésie.

Pendant l'hiver ils tenaient leurs séances dans leur vaste maison ou, comme dit le registre, dans leur palais.

Tandis que la poétique des sept mainteneurs étendait au loin l'empire des lettres, de la morale et de la raison, un événement funeste leur enlevait *leur palais*, et ce jardin dont le nom, dans leur bouche est toujours accompagné d'épithètes qui en expriment l'agrément. Une ménace de guerre et la crainte d'un siège portèrent les capitouls à détruire, pour la défense de la ville, l'entier faubourg des Augustines où étaient ce palais et ce jardin.

Le collège de la gaie science se refugia au capitole où il est encore.

L'envoi que les mainteneurs du *gai savoir* avaient fait de leur poétique aux Souvérains étrangers ne fut pas une vaine formalité. Jean, Roi d'Aragon y puisa l'émulation, d'avoir aussi dans ses états, une école de gaie science. En 1388, il envoya à Charles VI, Roi de France, une ambassade solemnelle pour lui demander des poëtes de Languedoc qui allassent l'établir dans ses états. On peut voir dans l'itinéraire descriptif de l'Espagne par M. Alexandre de Laborde, tome Ier. page 350, que vers la fin du quatorzième siècle, une Académie de *gaie science* fut fondée à Barcelonne et formée par deux mainteneurs de Toulouse, et qu'ensuite un démembrement de l'Académie de Barcelonne fit un pareil établissement à Tortose sous le Roi Martin.

L'enseignement de la gaie science qui s'était propagé en Espagne languissait à Toulouse, vers la fin du quinzième siècle.

Clemence Isaure le releva par une fondation magnifique. Elle donna de grands biens à la ville de Toulouse, à la charge d'en employer les revenus à la célébration de la fete des fleurs, toujours fixée au trois Mai. Alors le collège de la gaie science prit le nom de *Jeux Floraux*.

Louis XIV les érigea en Académie de belles-lettres en 1694. Le nombre des Académiciens fut porté à trente-six et ensuite à quarante, y compris le chancelier.

En 1791, les Académiciens se dispersèrent; écartés par la violence, de la salle de leurs séances qui depuis 1356, était au capitole, ils se réunirent spontanément en 1809, furent retablis sur leurs anciennes bases et reprirent leurs exercices publics et particuliers.

Des souvenirs affligeans vinrent troubler la joie de cette réunion. Sur quarante Académiciens vingt-trois avaient péris. Dans l'impossibilité de remplir tout de suite les places vacantes, on délibéra d'y pourvoir successivement et peu à peu.

Tous les ans, l'Académie fait sa rentrée le premier vendredi de Janvier. Le second dimanche de Janvier, elle tient une séance publique qui s'ouvre par un discours adressé aux auteurs qui se proposent de concourir pour les prix. C'est une sorte de préleçon qui retrace le souvenir du collége où la *gaie science* était assiduement et régulièrement enseignée. Cette séance publique a le nom de *sémonce*, parceque l'orateur de l'Académie sommait, en même tems les capitouls, de faire les préparatifs de la fête du trois Mai, suivant le testament de Clémence Isaure, dont ils étaient exécuteurs; a quoi ils répondaient, *qu'ils feraient leur devoir*.

Dans cette séance le secrétaire des assemblées fait la résomption des ouvrages lus dans les assemblées particulières, pendant le cours de l'année précédente.

Les lettres-patentes de 1694, avaient conservé l'office de chancelier qui présidait aux assemblées publiques. Cet office a été supprimé par un édit de 1773.

L'Académie est présidée, dans ses séances tant publiques, que particulières, par le modérateur ou le sous-modérateur, qui sont tirés au sort tous les trois mois, et dont ensuite le nom ne peut être remis dans l'urne que six mois après. En leur absence elle est présidée par un des censeurs, et en l'absence de ceux-ci par le plus ancien mainteneur.

Il y a deux censeurs qu'on nomme tous les ans, par la voie du scrutin, et qui peuvent être continués. Ils veillent à l'observation des statuts, sont commis-

saires principaux, pour tout ce qui regarde l'impression du recueil.

Il y a un dispensateur ou trésorier, qui ne peut être nommé de nouveau qu'un an après être sorti de charge.

Il y a un secrétaire-perpétuel et à vie, qui garde les sceaux et signe seul tout ce qu'il scelle; la bibliothèque est aussi sous sa garde. Il est chargé de la correspondance extérieure, de l'envoi des programmes et des recueils; d'entretenir des liaisons avec les secrétaires des autres sociétés littéraires et les écrivains célèbres de l'Europe. « Il n'oubliera point, dit le « statut, qu'un secrétaire attentif est l'ame d'une « Académie. » C'est lui qui reçoit les ouvrages mis au concours et qui chaque année compose le programme; donne aux auteurs les avis nécessaires; convoque les assemblées extraordinaires. Il est membre de toutes les commissions; rien ne peut être imprimé, au nom de l'Académie, que sur la signature du secrétaire-perpétuel.

Le dispensateur doit se concerter avec lui, pour la recette et pour les dépenses de l'Académie: ils ont chacun une clef du coffre.

Si l'orateur désigné pour les séances publiques était empêché, par quelque circonstance, de remplir ce devoir, le secrétaire-perpétuel est chargé de le remplacer, afin que l'Académie, disent les statuts, ne soit jamais privée d'orateur.

Le secrétaire des assemblées est chargé de faire la résomption des ouvrages dans les séances particulières et de remplacer le secrétaire-perpétuel. Ses fonctions durent trois ans; il peut être réélu.

Les prix que l'Académie distribue sont une amaranthe et une églantine d'or; une violette, un souci

et un lys d'argent. L'amaranthe vaut 400 francs, l'églantine 450, la violette 250, le souci 200, le lys 60. L'amaranthe est le prix de l'ode; les poëmes et les épitres concourent pour la violette; les églogues, les idyles et les élégies coucourent pour le souci. Le lys fut fondé pour un sonnet en l'honneur de la vierge. L'Académie pour débarasser les auteurs des entraves du sonnet, admet les hymnes au concours, pourvu qu'ils soient en l'honneur de la Vierge.

Pour tous les autres prix de poésies, les auteurs sont libres dans le choix du sujet.

L'églantine est le prix d'un discours en prose. l'Académie en donne le sujet.

Le concours se ferme le 15 Février. Au mois de Mars, on procède au jugement des ouvrages. Pour le premier examen, l'Académie se forme en trois bureaux; c'est pour cela, qu'elle exige trois exemplaires de chaque ouvrage.

Tout ouvrage qui n'est pas adopté par deux de ces bureaux, est mis au rebut. Les autres sont portés au bureau général et là encore, ceux qui n'obtiennent pas les deux tiers des suffrages, sortent du concours. S'il n'en reste qu'un, dans quelque genre que ce soit, il a nécessairement le prix; s'il en reste plusieurs, on nomme autant de rapporteurs qu'il y a d'ouvrages. On les compare un à un; l'ouvrage qui l'a emporté sur les autres à la pluralité des voix, est couronné. S'il y a des prix réservés, ils sont donnés aux ouvrages qui ont ainsi concouru; mais il faut pour cela, une délibération expresse.

Le premier jour du mois de Mai, il y a une séance publique, pour lire les ouvrages qui sont arrivés au bureau général et qui n'ont pas obtenu de prix. Cette mention honorable tient lieu de ce qu'on

appelle ailleurs *l'accessit.* La commission de censure, choisit parmi ces ouvrages ceux qui doivent être imprimés dans le recueil. Ceux qui ont concouru, sont imprimés de droit.

La séance publique du trois Mai est une fête, non seulement pour l'Académie, mais pour la ville de Toulouse. On l'appelle la fête des fleurs.

Le discours d'ouverture, est l'éloge de Clémence Isaure, constamment prononcé aux pieds de sa statue, depuis le commencement du seizième siècle. On y traite ordinairement un sujet littéraire, dans lequel il est toujours facile d'amener cet éloge, et par là, on rompt la monotonie de ces louanges toujours bien dues, mais dont la répétion périodique ne serait pas sans quelque ennui.

Après ce discours, trois commissaires de l'Académie précédés de fanfares et escortés par une garde d'honneur, vont à l'église paroissiale de la *Daurade*, où fut ensevelie Clémence Isaure, et où dès le matin, les fleurs d'or et d'argent qu'elle fonda, sont exposées sur le maitre-autel. Les commissaires de l'Académie les reçoivent à genoux des mains de Mr. le Curé. A leur retour, une députation de la fabrique les accompagne et les suit jusques dans la salle ; on a soin de passer par la rue de Clémence Isaure.

Pendant cette course des commissaires, le secrétaire perpétuel fait son rapport sur le concours : on lit encore quelques fragmens ou du discours qui a remporté le prix, ou d'autres discours qui ont mérité cette distinction.

Quand les fleurs sont arrivées, on les distribue. Les auteurs qui viennent les recevoir, sont invités à lire eux-mêmes leurs ouvrages. A leur défaut un des Académiciens fait cette lecture.

Après la distribution, le secrétaire perpétuel, annonce le sujet du discours, pour le concours suivant, et la séance est levée.

Ceux qui ont remporté trois fleurs, autres que le lys, et dont une au moins soit l'amaranthe, peuvent demander des lettres de *maître ez-Jeux Floraux*. Ces maîtres représentent les anciens *docteurs en gaie science*. En cette qualité ils viennent s'asseoir parmi les juges du combat, ayant droit de séance et de suffrage, dans toutes les assemblées qui sont relatives au jugement des ouvrages, à l'adjudication et à la distribution des prix.

Ceux qui remportent trois fois le prix du discours, peuvent également demander des lettres de *maîtres ez-Jeux Floraux*.

Les femmes n'en sont pas exclues.

L'Académie peut encore indépendamment du concours, donner des lettres de *maître ez-Jeux Floraux* à des littérateurs célebres, même à des femmes, et à des auteurs étrangers. Elle a usé rarement de ce droit. On n'en connaît aucun exemple avant Ronsard. Dans le dernier siècle, de pareilles lettres n'ont été données qu'à Voltaire. Depuis son rétablissement, l'Académie en a donné à Mr. de Fontanes, à Mr. Portalis, à Mr. le cardinal Mauri, à Mr. l'abbé Sicard et à Mad. Verdier-Allut, à qui il manquait une fleur, pour être en droit de les demander.

D'après cet exposé historique de la fondation et des réglemens de l'Académie des Jeux Floraux, on ne peut plus douter de l'ancienneté de son institution, ni des services qu'elle a rendus depuis plusieurs siècles aux belles-lettres, et qu'elle leur rend encore journellement, en excitant une noble et généreuse émulation parmi les jeunes littérateurs qui brûlent

du desir de se distinguer dans la carrière de la poésie. Le mode adopté par cette Académie pour la distribution des prix quelle décerne tous les ans, à l'époque du trois mai, ne laisse, d'un côté, aucun espoir à la médiocrité d'obtenir des succes usurpés et de l'autre il garantit au vrai talent, la couronne qui lui est due. Les trois bureaux ou comités chargés de la vérification de toutes les pièces adressées au concours, forment trois juris littéraires, composés de juges aussi éclairés qu'impartiaux, et dont l'opinion est indépendante dans ces sortes de décisions. On n'a jamais vu l'exemple d'un prix décerné par la complaisance ou par la protection. Il en est de même dans les sages réglemens que cette Société s'est imposée pour la reception de ses membres. La faveur y devient nulle; le mérite seul s'en ouvre les portes et l'honneur d'être admis dans son sein devient pour les concurrens un véritable droit de conquête d'autant plus flatteur qu'il est le fruit du mérite personnel et non de l'intrigue. Nous estimons le but de toutes les Sociétés littéraires, quelque soit la forme de leurs réglemens, mais nous honorons de préférence celles qui savent se préserver des dangers d'une funeste complaisance, et qui ont le courage de rejetter les prétentions ridicules de la nullité toujours insdiscrette dans ses demandes, et sottement orguilleuse dans les faveurs qu'on lui accorde.

Cette Académie a célébré cette année sa fête du trois mai, et a fait la distribution des prix avec la solennité ordinaire.

Le prix de l'Ode qui est une Amaranthe d'or, a été remportée par M. Auguste Rigaud, négociant, membre résident de la Société libre des Sciences et Belles-Lettres de Montpellier.

Les autres prix de Poésie ont été réservés ; mais

l'Académie a couronné trois discours, dont le sujet était l'éloge de P.-PAUL RIQUET, auteur du canal des deux mers.

Le prix de l'année qui est une Églantine d'or, a été remporté par M. J.-B. LAPENE de St-Gaudens, étudiant en droit.

Un prix réservé qui est aussi une Églantine d'or, a été obtenu par M. L.-A. DECAMPE de Narbonne, professeur de Belles-Lettres, à Toulouse.

L'Auteur du troisième discours M. PAGUE, chef de bureau de la Préfecture, a obtenu une Violette d'argent, à titre d'encouragement.

L'Amaranthe vaut 400 francs; l'Églantine 450; la Violette 250; le Souci 200; le Lys 60.

L'Amaranthe est destinée à une Ode; l'Églantine à un Discours en Prose; la Violette à un Poëme ou à une Epitre; le Souci à une Elogue, ou à une Idylle, ou à une Elégie; le Lys à un Sonnet ou à un Hymne, qui doivent être nécessairement en l'honneur de la Vierge.

Pour les autres prix de Poésie, le sujet est au choix des auteurs.

Le 3 de mai 1810, l'Académie aura dix prix à distribuer: une Amaranthe, trois Violettes, deux Soucis, deux Lys, et deux Eglantines.

Elle donne pour sujet du discours *les avantages que les poëtes et les orateurs peuvent retirer de l'étude approfondie de l'Écriture Sainte et de la littérature ancienne.*

Le concours sera ouvert jusqu'au 15 février 1810 inclusivement.

Les auteurs qui voudront concourir, feront remettre, par quelqu'un qui soit domicilié à Toulouse, trois exemplaires de chaque ouvrage, à M. POITEVIN,

ancien avocat, secrétaire-perpétuel de l'Académie, qui en fournira un récépisé. Ces trois exemplaires sont nécessaires, pour le premier examen qui se fait séparément dans trois bureaux. Il est inutile d'y joindre un billet cacheté contenant le nom de l'auteur. Chaque exemplaire sera désigné non seulement par le titre de l'ouvrage; mais encore par une devise que le secrétaire perpétuel inscrira sur son registre, ainsi que le nom et la demeure du correspondant de l'auteur.

Les fonctionnaires publics de Toulouse se font un plaisir de remettre au secrétariat de l'Académie les ouvrages qui leur sont adressés par leurs collègues des autres villes, pourvu qu'on ait soin d'affranchir les lettres et les paquets.

Tout ouvrage qui blesserait les mœurs, la religion ou le gouvernement, serait rejeté du concours. L'Académie rejette aussi les ouvrages qui ne sont que des traductions ou des imitations : ceux qui seraient écrits en style marotique, ou qui contiendraient quelque chose de burlesque, de satirique ou de familier; ceux qui auraient été présentés aux Jeux Floraux, ou à d'autres Académies; ceux qui auraient été publiés; et le prix ne serait pas délivré à l'auteur qui l'aurait obtenu, s'il publiait son ouvrage, avant la distribution.

Après l'adjudication des prix, l'avis en sera donné assez-tôt, pour que chaque auteur, s'il est à Toulouse ou aux environs, puisse venir recevoir le prix qui lui est destiné, et lire lui-même son ouvrage.

Ceux qui ne viendront pas eux-mêmes, doivent envoyer à une personne domiciliée à Toulouse, une procuration en bonne forme, dans laquelle ils se déclarent auteurs des ouvrages réclamés en leur nom.

On ne peut remporter que trois fois, chacun des cinq prix que l'Académie distribue.

Les auteurs couronnés pourront en demander une attestation au secrétaire perpétuel, qui la leur donnera attachée à l'original de chaque ouvrage, sous le contre-scel des Jeux Floraux.

Ceux qui auront remporté trois fleurs, autres que le Lys, et dont une au moins, soit l'Amaranthe, pourront obtenir des lettres de *Maître ez-Jeux Floraux*, qui leur donneront le droit d'assister et d'opiner avec les académiciens aux assemblées publiques et particulières, concernant le jugement des ouvrages, l'adjudication et la distribution des prix.

Ceux qui auront remporté trois fois le prix du discours, pourront obtenir aussi des lettres de *Maître ez-Jeux Floraux.*

Nous entrerons dans un de nos prochains numéros, dans quelques détails sur les travaux utiles et interessans de cette estimable Académie.

ACADÉMIE CELTIQUE,

SÉANT A PARIS.

Il appartient à l'ignorance de blamer ce qu'elle ne comprend pas, et presque toujours elle tourne en ridicule ce qui est au-dessus de sa portée. L'Académie Celtique en fournit la preuve.

Cette société qui n'est point encore autant connue qu'elle mérite de l'être, ne se glorifie pas d'une longue existence. Elle ne ressemble point à ces anciens nobles dont tout le lustre repose dans leurs antiques parchemins, et qui pour paraitre et briller en ce monde, ont besoin d'emprunter un éclat étranger. Si l'Académie Celtique, ne compte que quelques années

de fondation, du moins elle peut se flatter de les avoir utilement employées à la propagation des sciences auxquelles elle est exclusivement consacrée. Comme on est généralement ennemi de toutes les institutions naissantes, il ne faut point s'étonner des entraves que l'envie, pour l'ordinaire, apporte à leurs succès, et sous ce rapport, la société dont nous parlons devait s'attendre à des obstacles de la part de ces hommes médiocres qui se déclarent ennemis de tous les talens qui ne leur sont pas personnels; mais ce qui à lieu de nous surprendre est de voir que des hommes de lettres d'un mérite reconnu, et dont la grande réputation semble les mettre à l'abri d'un sentiment aussi pénible que celui de l'envie, soient les premiers à jetter une sorte de défaveur sur une réunion de savans dont les travaux aussi curieux qu'utiles, enrichissent chaque jour le domaine des sciences et jettent quelque lumière sur une partie de notre histoire jusqu'ici presqu'inconnue, ou du moins négligée.

Au surplus, pour essayer de convaincre les incrédules sur le dégré d'utilité des travaux de l'Académie Celtique, nous allons rapporter à leur égard l'opinion d'un homme instruit, et juste appréciateur du vrai mérite; c'est ainsi que ce savant s'exprime :

« Notre but est de détruire la prévention de quelques « littérateurs superficiels et de faire connaitre l'impor- « tance des recherches dont s'occupe cette académie « savante et dont l'objet est loin d'être chimérique. « Certes, les Gaulois ou les Celtes sont trop fameux « dans les annales de l'histoire, leurs mœurs, leurs insti- « tutions religieuses, leur réputation guerrière sont « trop connus; enfin, ils ont laissé en Europe et en « Asie des souvenirs trop profonds et des monumens « trop nombreux, pour qu'un savant croye s'abuser

« en cherchant à les étudier. Comment des Français « surtout, qui se flattent de descendre en partie de « cette nation belliqueuse, d'habiter son territoire, « de posséder et de parler sa langue, pourraient-ils « ne pas remonter avec une sorte d'enthousiasme « jusqu'à ces tems reculés vers lesquels la gloire de « leurs aveux semble les reporter, eux qui ont pour « théâtre de leurs observations et de leurs études, « une terre, pour ainsi dire, classique, féconde en « vastes monumens druidiques, en *Dolmen*, en « pierres *debout*, en thèmes astronomiques d'une « vérité précieuse? »

« A ces réflexions, quelques écrivains de mauvaise « foi opposent des sarcasmes fondés sur l'incertitude « prétendue de l'identité de la langue celtique ou gau- « loise avec la langue *Celto-Bretonne* encore en usage « dans une grande contrée de la France. Mais comment « allèguent-ils le prétexte d'une telle incertitude, si « réellement ils n'ont pris aucun moyen pour la faire « cesser, ou s'ils ont la conscience de leur igorance pour « y parvenir? Car ce n'est qu'en comparant les mots « cités comme celtiques par les anciens écrivains grecs « ou romains, avec les mêmes mots actuellement usités « parmi nos concitoyens de la basse Bretagne qu'on peut « juger s'il y a ressemblance de forme et identité de « significations : or, il est plusque probable que les « mauvais critiques, sont hors d'état de faire la « comparaison que nous exigeons ici comme nécessaire « pour établir une opinion. »

« Mais parmi les savans qui composent l'Académie « Celtique, il en est plusieurs qui réunissent la « connaissance de la langue celto-bretonne à une vaste « érudition ; l'on peut donc s'étonner qu'ils aient « différé jusqu'à ce jour de publier un travail qui

« doit leur être familier, et dont le résultat écarterait
« une foule d'objections puériles; car de l'identité
« des deux idiômes, une fois constatée par des citations
« précises et nombreuses, découle évidemment le
« droit d'étudier, dans les noms mêmes que portent
« sur les lieux ses monumens druidiques, leur première
« origine et leur destination véritable, qu'on cher-
« cherait en vain dans une langue étrangère au pays
« où existent ces mémoires. »

Si ce passage ne suffit point au lecteur pour lui donner une idée de l'importance des travaux de l'estimable Académie qui forme le sujet de cet article, il pourra s'en convaincre par les moyens qu'elle a adoptés pour leur donner toute la publicité qu'ils méritent. L'extrait ci-joint de ses procès-verbaux, en autorisant l'impression de ses mémoires, imposera silence à ses plus acharnés détracteurs.

Extrait des Procès-verbaux des Séances de l'Académie Celtique.

L'Académie Celtique considérant que, sans la publicité de ses travaux, son but serait manqué; que ses vues et ses intentions aussi louables qu'utiles, seraient exposées à être méconnues ou mal jugées; que tous ceux de ses membres qui travaillent avec zèle à illustrer les antiquités nationales, et qui lui communiquent les résultats de leurs recherches dans des Mémoires destinés à l'impression, les verraient avec peine ensevelis dans des archives, après avoir été entendus avec intérêt dans ses séances; que les autres membres moins zélés et moins empressés de se faire connaître, n'attendent pas avec moins d'impatience leur publication, pour alimenter, diriger leur zèle et leurs recherches; considérant, enfin, que tous les membres d'une même société littéraire sont solidaires de gloire les uns pour les autres, et que chacun,

en

en participant à la gloire de tous, doit aussi y contribuer;

Arrête à l'unanimité :

Que tous ses membres résidans et non résidans, seront invités par une circulaire du Secrétaire perpétuel, à s'abonner à ses Memoires, afin que tous prennent enfin une part active à ses travaux, soient au courant de ses recherches et de ses découvertes, et contribuent efficacement à leur publicité, comme chacun de ses membres en a contracté l'obligation, en recevant un diplôme de l'Académie; que ceux de ses membres qui seraient assez peu jaloux de leur propre gloire, de celle de l'Académie dont ils sont membres, pour négliger de remplir une obligation aussi sacrée, de satisfaire à une charge aussi légère, seraient rayés du tableau et de la liste imprimée des Membres de l'Académie, jusqu'à ce qu'ils y aient satisfait.

Le Secrétaire perpétuel est chargé de donner connaissance du présent arrêté, à tous les membres résidans et non résidans

Pour copie conforme,

Le Secrétaire perpétuel, ELOI JOHANNEAU.

Les Mémoires de l'Académie Celtique ont pour objet *la recherche des Langues et des Antiquités Celtiques, Gauloises et Françaises*, comme l'exprime la devise de l'Académie, *Sermonem patrium mores que requirit;* et pour but, de contribuer à l'illustration nationale, *Gloriæ majorum.*

On se propose d'y recueillir tous les mots de la langue Celtique, existans encore dans le Breton, le Gallois et le Gallique, les trois dialectes les plus purs de cette langue, et même dans les différens patois de la France, pour les comparer entre eux et les rapporter à ces dialectes, comme à leur prototype. Par leur moyen, on expliquera plus de deux mille mots cités comme celtiques, dans les auteurs et les monumens anciens, et retrouvés dans ces dialectes,

avec le même son et le même sens ; on montrera le rapport continuel et étonnant qu'il y a des mots aux choses, et des choses aux mots, qui leur servent comme d'étiquettes et d'inscriptions, et qui sont les monumens les plus nombreux et les plus précieux de l'antiquité ; on éclaircira et on prouvera les mots par les choses, et les choses par les mots ; on publiera des vocabulaires étymologiques, des grammaires, et des échantillons, soit comparés, soit séparés, de toutes les langues dérivées du celtique, spécialement de la langue française, et des différens dialectes populaires de l'Empire, dialectes qu'il faut se hâter d'inventorier avant leur destruction totale.

Pour compléter ces recherches et en faciliter l'intelligence, un des membres de l'Académie, qui vient de publier une grammaire de la langue Celto-bretonne, se propose d'en publier un dictionnaire incessamment, et un autre membre, une grammaire Celtico-ossianique, qu'il a composée d'après le texte gallique et original d'Ossian, monument précieux de la langue et de la mythologie des Gaulois, que l'Académie celtique de Londres vient de faire imprimer et d'envoyer à l'Académie celtique de Paris. Ce dernier donnera aussi une nouvelle traduction d'Ossian, d'après l'original gallique, et une grammaire comparée des trois dialectes celtiques encore existans, ainsi qu'une bibliographie celtique, etc. etc.

A l'aide des auteurs anciens, rapprochés, comparés et discutés ; de la connaissance des langues, de la signification primitive des mots et du génie allégorique de l'antiquité ; de l'usage de l'analyse et du flambeau de la critique, et sur-tout par le discernement de la mythologie d'avec l'histoire ; on espère faire luire un nouveau jour sur les ténèbres qui couvrent

le berceau des Gaulois, sur les tems primitifs et l'état ancien des Gaules, sur les origines, les migrations et les mélanges des différens peuples qui les ont habitées, sur leurs colonies, leurs croyances, leurs mœurs, leurs usages, leurs monumens, leurs langues et leur histoire, et même sur l'histoire du moyen âge, dans laquelle on trouve tant de fables plus anciennes, tant d'intercallations mythologiques ; on espère expliquer les tems anciens par les tems modernes, et réciproquement, démêler le druidisme du christianisme, et trouver l'origine des croyances religieuses, des fables et des usages populaires, existans ou abandonnés ; éclaircir les antiquités nationales, suppléer même au défaut de l'histoire et de tous les monumens écrits, en interrogeant les personnes et les lieux, les choses et les mots ; en invoquant les traditions sur chaque lieu, sur chaque monument, sur chaque usage ; en recueillant tous les genres de renseignemens, et en les recueillant dans chaque localité, seul moyen de découvrir les origines de tout ce qu'il y a de remarquable dans chaque commune ; en comparant, confirmant et complétant les récits des uns par ceux des autres : on espère enfin, par tous ces moyens réunis, recueillir le code et la législation des Celtes et des Druides dans le droit coutumier ; leur religion et leur mythologie dans les croyances, les superstitions, les fables, les traditions, les usages, les légendes, les chartres et les monumens ; leur langue, dans les dialectes encore existans ; leur histoire, dans le résultat de toutes ces recherches ; et par-là parvenir à recomposer le code, la mythologie, la langue et l'histoire des Gaulois ; à retrouver les origines historiques, mythologiques et étymologiques des lieux, des personnes, des choses et des mots ; eu un mot, à faire

la statistique ancienne des Gaules, pour l'histoire, la géographie, la mythologie et les langues.

On se propose donc de recueillir, de décrire, de comparer et d'expliquer les monumens, les inscriptions, les médailles, les légendes, les mœurs, les usages, les coutumes, les costumes, les droits féodaux singuliers, les armoiries anciennes, les proverbes, les dictions et les sobriquets relatifs aux origines des lieux, la mythologie, la religion, le culte et les noms des dieux, les fêtes, les cérémonies, les superstitions, les croyances, les contes de fées ou d'esprits follets, les légendes et traditions fabuleuses des Celtes, des Gaulois et des Francs, et mêmes de tous les peuples modernes de l'Europe, qui auraient conservé des vestiges de la langue celtique ou de la mythologie druidique.

On joindra des gravures exactes aux descriptions qui en exigeront. Elles seront exécutées sous la surveillance de M. Alexandre Lenoir, administrateur du Musée impérial des monumens français, Membre de l'Académie celtique.

A la fin de chaque volume, on annoncera les mémoires manuscrits lus ou envoyés à l'Académie, et les dons qui lui ont été offerts pendant le dernier trimestre, afin d'exciter l'attention des savans sur le monument ou le sujet de chaque mémoire envoyé, avant de les publier; on proposera même des questions directes sur les objets qui ont besoin d'être éclaircis; on annoncera aussi les ouvrages nouveaux imprimés, relatifs aux recherches de l'Académie; on en fera l'analyse, et même on insérera, quand les auteurs le désireront, le rapport qui en aura été fait à l'Académie.

Les ouvrages imprimés, les mémoires manuscrits, les lettres et paquets, et généralement tout ce que

l'on voudra faire parvenir à l'Académie, devront être envoyés, francs de port, à M. Eloi Johanneau, Secrétaire perpétuel de l'Académie celtique, au Musée impérial des monumens français, rue des Petits-Augustins.

Chaque auteur d'un mémoire imprimé dans les mémoires de l'Académie, en recevra *gratis* six exemplaires séparés et francs de port, en envoyant son adresse avec son mémoire.

Eloi JOHANNEAU,

Secrétaire perpétuel de l'Académie Celtique.

Nota. Il parait chaque mois un cahier des mémoires de l'Académie Celtique, de 160 pages *in*-8°., orné de gravures, formant par an 4 vol. d'environ 500 pages chacun, un par trimestre, terminé par une table des matières.

Les onze premiers cahiers ont déjà paru; les autres suivront de mois en mois.

Le prix de la souscription des douze cahiers, formant 4 vol. *in*-8°. ornés de gravures, beau papier, et en caractères cicéro et petit romain interlignés, est de 25 fr. pour Paris, et de 32 fr. pour les départemens, francs de port par la poste jusqu'à la frontière de France.

Ceux qui n'auront pas souscrit payeront les douze cahiers ou les 4 vol. de chaque année, 30 fr. au lieu de 25; et 37 fr. francs de port, au lieu de 32.

On s'abonne à Paris, chez Alexandre Johanneau, Directeur du bureau d'abonnement au Musée des monumens français rue des petits-Augustins N°. 16.

ACADÉMIE DES ARTS, SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE CAEN.

L'Académie des sciences et arts de Caen, occupera toujours dans cette feuille une place distinguée. Ce témoignage de notre vénération lui est dû autant par la connaissance que nous avons acquise de l'utilité de ses travaux en général, que par notre estime personnelle pour plusieurs de ses membres en particulier. Nous regrettons que les bornes de ce journal ne nous permettent point de passer en revue tous les titres qu'elle a acquise à la reconnaissance des sciences et des lettres qu'elle cultive toujours avec un égal succès, mais nous nous ferons un devoir d'extraire dans nos prochains numéros l'exposé sommaire de ses travaux les plus importans et de l'offrir à la curiosité de nos lecteurs. Nous allons, nous contenter, pour ce moment, de dire un mot sur sa fondation et ses réglemens.

Cette Académie prit naissance dans les premiers mois de l'an 9, (à la fin de l'année 1800.) Dejà le règne de l'ordre et de la tranquilité, quoiqu'établi depuis peu, s'affermissait de jour en jour et rependait partout une confiance trop souvent trompée. Les esprit remis de cette longue et violente secousse, qui les avait tenu si loin des objets de leurs anciennes affections, revenaient peu à peu à leurs habitudes antérieures, et se trouvaient dans la situation la plus favorable, pour cultiver avec succès les arts du genie, chercher la vérité sans feinte et sans détour. Aussi ces réunions de savans et d'hommes de lettres dont les libres communications développent et approfondissent

les points les plus importans de la connaissance humaine, et repandent dans la société les plus précieux résultats des études classiques, ces académies de sciences et de beaux arts, qui sont devenues des institutions nécessaires pour toutes les nations lettrées et sans lesquelles un peuple serait appelé barbare, se multipliaient rapidement sur-tout les points de la France.

Caen jouissait de trop de souvenirs honorables dans l'histoire des belles-lettres, pour ne pas partager ce noble zèle. Cette ville, fameuse par sa célébre université, comptait trop de noms illustrés dans la carrière des sciences, pour ne pas sentir un vif desir de rappeler la gloire qu'ils avaient acquise, et les hommes exclusivement ou principalement occupés à cultiver les talens de l'esprit provoquaient, par leurs voeux, une nouvelle académie, dont les travaux en se rattachant a ceux de l'ancienne, en perpétuassent en quelque sorte l'existence.

Un administrateur rempli de zèle pour tout ce qui pouvait contribuer à accroître la prospérité du département qui lui était confié, le général Dugua, appelé depuis peu à la préfecture du Calvados, s'empressa de former cette association littéraire, ami éclairé des sciences, comme de tout ce qui peut ajouter à la dignité ou au bonheur de l'homme, ce guerrier citoyen, qui avait dévoué sa vie entière à sa patrie, et qui voulut périr en la servant dans un poste dangereux, avait cultivé les lettres et les beaux arts au milieu des armes; compagnon tout à la fois de nos soldats et de nos savans dans l'expédition d'Egypte, il avait mêlé aux trophées de la victoire les conquêtes du génie. Comment des travaux qu'il avait chéris jusque dans l'agitation des combats ne l'eussent-ils pas intéressé dans le calme des fonctions civiles. Son zèle fut encore excité par les

conseils d'un ministre impatient de répandre sur tout les points de l'empire ces trésors de la science, qui n'étaient presque qu'un dépôt stérile et d'ostentations, et de distribuer à toutes les classes actives de la société les connaissances propres à féconder leurs arts et les procédés de leur industrie.

Ce fut le 21 frimaire an 9, (12 décembre 1800), que le général-préfet Dugua, convoqua un certain nombre de citoyens, que la nature de leurs fonctions publiques ou de leurs occupations habituelles lui avait indiqués comme propres à former le noyau d'une société littéraire, et qu'il les invita à conférer sur les meilleurs moyens de parvenir à cet établissement. Le résultat de cette assemblée fut la nomination par la voie du scrutin de neuf premiers membres, qui, dans une seconde réunion, en choisirent neuf autres, et portèrent en suite, conjointement avec eux, le nombre à vingt-quatre. Alors la société se constitua par la nomination d'un président et d'un secrétaire, elle fixa le nombre définitif de ses membres à trente-six, et nomma une commission pour lui présenter un projet de statuts. Dans la séance du 17 nivôse, elle prit le nom de *Lycée de Caen*, et dans celle du premier pluviôse, après plusieurs jours de discussion, elle adopta vingt-un articles fondamentaux dont les principales dispositions établissaient la division du Lycée en deux classes; l'une des sciences physiques et mathématiques, l'autre des sciences morales et politiques, de la littérature et des beaux arts; réglaient le nombre et la tenue des séances publiques et des assemblées particulières, soit au Lycée, soit de chacune des classes et déterminaient le mode d'élection tant des membres résidans que des associés.

Le 2 juin dernier, cette Académie a tenu sa séance publique.

M. Larivière, secretaire, a ouvert cette séance par un rapport sur les ouvrages présentés à l'Académie par ses membres ou par ses associés, depuis la dernières séance publique.

Il a fait entrer dans ce rapport les extraits d'un assez grand nombre de morceaux, dont le tems ne permettait pas de donner la lecture, entr'autres d'un discours sur les avantages qu'on peut retirer dans les villes de provinces, des sociétés académiques, et en général de la culture des lettres et des sciences; par M. Lehifulle, président.

D'un mémoire de M. Delarue, intitulée; recherches historiques sur l'étude de la botanique à Caen, avant et depuis la fondation de l'université, jusqu'à l'établissement du jardin des plantes.

D'un autre mémoire de M. de Roustel, sur la formation et les accroissemens de ce jardin.

D'une nouvelle méthode de diviser l'échelle des aréomètres à graduation, proposée par M. Ricard, et d'un rapport de M. Thierry fils, sur cet ouvrage.

D'une explication donnée par M. Wheatkroft, sur la cause des cercles de fées.

De deux mémoires de M. Demoy, l'un sur les ressemblemens, l'autre sur les noms et surnoms.

D'une dissertation de M. Larivière, sur la mémoire.

On a ensuite entendu une ode de M. Leprêtre, sur l'existence de Dieu et l'immortalité de l'ame.

Un mémoire historique du siége de Caen, par les anglais, en 1417, par M. Delarue.

Deux contes de M. de Baudre, associé, intitulés, le premier, la Dinde, le second, l'abbé Caquet.

La première partie d'un mémoire historique de M. Thierry fils, associé, sur la pierre à bâtir, de Caen, avec l'examen physique et chymique de ses variétés.

Une pièce de vers de M. Bremontier, intitulé, Vénus menaçant les muses.

SOCIÉTE LIBRE D'EMULATION, DE ROUEN.

D'un côté, honneur et gloire, aux Sociétés savantes dont les travaux agréables servent d'aliment à l'esprit tout en étendant la sphère des connaissances humaines; de l'autre honneur et reconnaissance à celles qui, réunissent à ce premier avantage, celui de servir l'humanité tant par la propagation de leurs lumières que par des découvertes utiles et nécessaires au bonheur de tout ce qui respire! ces actions de grâces se dirrigent particulièremens vers la Société libre d'émulation de Rouen qui, par sa modestie, ajoute encore à sa haute réputation et à l'estime des savans. Sans aspirer au vain éclat d'une dénomination pompeuse, elle se contente sous le titre modeste de Société d'émulation de servir en silence ses compatriotes autant par ses savantes recherches que par le motif d'utilité publique qui accompagne toutes ses actions. Nous reviendrons par la suite sur le détail de sa fondation ainsi que de ses réglemens particuliers, mais aujourd'hui, nous nous bornerons à rapporter la série des questions intéressantes qu'elle a soumises à la sagacité de ses membres correspondans, et qui prouvent également que toutes ses idées, toutes ses démarches tendent uniquement à la prospérité du pays qui la possède dans son sein, et au bonheur de ses habitans.

QUESTIONS ET SUJETS

Proposés et distribués par la Société libre d'Emulation de Rouen, à ses Membres résidens et correspondans.

---

1. Les oxides métalliques fournissent à l'art du faïencier les moyens d'enrichir ses produits : on demande une notice raisonnée sur l'emploi des différens oxides et sur le meilleur mode de les faire entrer dans la composition des faïences.

2. Dans quelques départemens on cuit la brique avec le charbon de terre : on demande une notice sur le moyen de faire l'application de ce procédé dans notre département.

3. En quel état est aujourd'hui l'éducation des moutons et le perfectionnement des laines dans le département de la Seine-Inférieure ? Quels en sont les avantages pour l'agriculture et pour le commerce ? Quelles peuvent être les causes qui en retardent les progrès ?

4. Quels sont les effets de l'émulation dans l'instruction publique ?

5. Quelles sont les améliorations que le système grammatical de notre langue a éprouvées depuis Reignier-Desmarets jusqu'à nos jours ?

6. Quelles sont les modifications que la langue française a reçues depuis le règne de Louis XIV ? A-t-elle acquis, sous le rapport de l'élocution, plus de régularité, plus de clarté, plus de précision ?

7. Quelles sont les locutions vicieuses le plus en usage parmi les habitans de la ci-devant province de Normandie ?

8. Quels sont les monumens des Romains qui subsistent encore de nos jours dans le département de la Seine-Inférieure ?

9. Quelles traces retrouve-t-on parmi les habitans de la ci-devant province de Normandie, du caractère, des mœurs, des usages, etc., des différens peuples qui les ont précédés?

10. A quel point se trouve en ce moment l'éducation des abeilles dans le département? Ce genre de produit agricole

a-t-il reçu tout le développement dont il est susceptible, vu l'état de la température ?

11. Quelle a été l'influence des découvertes de la chimie moderne sur l'art de guérir?

12. On a remarqué que les maladies vermineuses attaquent généralement les enfans, dans le département, depuis l'âge de deux ans jusqu'à celui de dix à douze, qu'elles nuisent beaucoup au développement physique et au bonheur de cet âge. On demande quels seraient les meilleurs moyens de les prévenir ou de les combattre ?

13. Une place publique serait extrêmement utile dans le quartier de Martainville à Rouen, sous le double rapport de la salubrité et la vente des comestibles. Indiquer l'emplacement le plus convenable et l'apperçu des dépenses qu'il y aurait à faire pour y parvenir.

14. Quels ont été, jusqu'à ce jour, les progrès de la vaccine dans le département de la Seine-Inférieure ? Quels en ont été les résultats ?

15. Dans les grands ateliers de filature, l'air est nécessairement détorioré par une quantité de filamens de coton et d'autres matières pulvérulentes ; quels seraient les meilleurs moyens de garantir les ouvriers des accidens auxquels ils se trouvent exposés à cet égard ?

16. Quelle influence a, sur l'imagination et sur les mœurs du peuple, l'effusion du sang des animaux qu'il voit massacrer tous les jours, et particulièrement dans les villes ?

Si c'est un mal, quels sont les moyens d'y remédier ?

Et comme il est naturel, en suivant les règles de l'analogie, d'appliquer les mêmes principes et les mêmes raisonnemens aux supplices des criminels, en abrogeant les supplices actuels, au moins ceux où le sang des hommes est répandu, quel serait le moyen le plus efficace de venger la société outragée et de contenir les scélérats par la terreur salutaire de l'exemple ?

17. Quels sont les meilleurs moyens de remédier aux désordres qui peuvent influer sur la morale publique ?

18. Quelle influence exercent sur les mœurs et la conduite

de la classe ouvrière la réunion et le travail en commun des deux sexes, dans les ateliers ?

19. Quelles sont les qualités qui honorent le plus l'espèce humaines ?

20. Quel est le peuple qui a fourni les plus beaux exemples de l'amour de la patrie ?

21. Quelle différence y a-t-il entre le courage des hommes et celui des femmes ? Lequel des deux a produit des actes du plus sublime dévouement ?

22. Quel était l'état de la littérature française lorsque Malherbe commença à écrire ? Quel rang le mérite de ses ouvrages et le tems où il les composa lui assignent-ils parmi nos poëtes ?

23. Quelle a été l'influence du génie de Corneille sur la littérature française et sur le caractère national ?

24. Quel sont les historiens français qui, dans la manière d'écrire l'histoire, ont le plus approché de celle de Tite-Live ou de Tacite.

25. Quel est celui de nos poëtes comiques qui a le mieux mis en action la vertu et le plus respecté les bienséances ?

26. Quelles sont les parties de la littérature, tant ancienne que moderne, dans lesquelles les femmes ont le plus excellé ?

27. Quelle est la première époque où l'on a représenté à Rouen des pièces de théâtre ? Quelle est celle où il y a eu un théâtre permanent dans notre ville ?

28 Quelles sont les variations qu'a subi la déclamation théâtrale, parmi les modernes, depuis la naissance des lettres ?

29 L'art dramatique a-t-il eu plus d'influence en France sur le caractère national, que le caractère national n'en a eu sur l'art dramatique ?

30. Déterminer, par le raisonnement et des exemples, la ligne distincte entre l'esprit et le génie, tant dans la littérature que dans les beaux-arts.

31 Quels sont les plus sûrs moyens de former le goût dans la littérature et dans les beaux-arts ?

32. La ci-devant province de Normandie a-t-elle produit plus ou moins d'hommes célèbres que les autres provinces de France ?

33. Eloge de Lemery, né à Rouen. Il fut de son tems grand chimiste, et créa, en quelque sorte, l'art de la pharmacie.

34. Quel serait le meilleur mode de culture à adopter pour les terreins sabloneux ?

35. Déterminer, par des plans d'un genre simple et de facile exécution, sans une grande dépense, le meilleur placement, la meilleure exposition, distribution relative des divers bâtimens d'un corps de ferme, de tous les accessoires qui doivent y être joints pour satisfaire à toutes les conditions d'une bonne exploitation rurale; ce qui comprend la facilité de tout surveiller et de tout faire avec le moins de bras, le moins de perte de tems, le moins de risques, le moins de frais et le moins de consommation possible.

36. Indiquer la meilleure manière de construire les bâtimens dans les campagnes, sous les rapports de la solidité, de la salubrité et de l'aménagement.

37. Quelles sont les dispositions les plus avantageuses pour préserver de l'inondation les bâtimens ruraux situés dans les îles et sur le bord des rivières sujettes à des crues ou à des débordemens ?

38. Décrire succinctement les principaux édifices de Rouen, sous le rapport de l'architecture.

39. Démontrer la nécessité de conserver le reste des monumens échappés à la cupidité des novateurs et des spéculateurs.

40. Démontrer quelle est la différence qu'on remarque entre l'état actuel où sont portés les arts de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure, et l'état où ils se trouvaient dans les deux siècles précédens.

41. Faire des observations utiles au progrès des arts, sur *Letellier*, *Sacquepée*, tous deux peintres du dix-septième siècle, nés à Rouen, lesquels y ont passé une grande partie de leur vie. L'un et l'autre ont également embelli les églises et les maisons particulières de leurs ouvrages.

42, Eloge historique de *Jean Restout*, né dans nos murs, peintre et élève de *Jouvenet*, et mort, il y a 40 ans, dans un âge très-avancé, étant recteur de l'académie de peinture.

43, Déterminer l'époque de la naissance du genre appelé Gothique et ses variétés. Jusqu'à quel point ce genre d'architecture a-t-il été combiné avec l'architecture orientale, apportée en Europe du tems des croisades ?

44, Quels ont été à Rouen les commencemens de la navigation dite de *Grand Cabotage* ? Quels ont été ceux de la navigation dite *Long Cours*. Quels ont été les progrès de l'une et de l'autre ?

45, Serait-il avantageux d'établir pour le département, et principalement pour la ville de Rouen, une école-pratique d'arts et métiers ? Indiquer les moyens les plus économiques de former et de soutenir cet établissement ?

46, Comparer l'art typographique dans son état actuel avec l'imprimerie dans l'état où ells était avant la révolution.

47, Quels sont les avantages des nouveaux procédés stéréotypes ?

DELACOUR, *secrétaire.*

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE,

DE BRUXELLES.

La Société de Médecine de Bruxelles a tenu sa dernière séance publique en présence des autorités civiles et d'un nombreux concours de spectateurs. M. La-Tour-Du-Pin, préfet du département et membre honoraire de cette Société, a ouvert sa séance par un discours analogue à la circonstance et dans lequel il a donné un témoignage éclatant de la protection qu'il accorde aux sciences et à ceux qui les cultivent.

M. Dupont, président de la Société, membre de la Légion d'honneur, a lu une dissertation physico-médicale et chirurgicale, sur les effets présumés du fluide électrique dans les coups des grosses armes à feu.

Le secrétaire de la Société a terminé la séance par le rapport des travaux de la Société, pendant le cours des années 1807 et 1808, et a rendu compte des mémoires qui lui sont parvenus pendant ce tems. Il a

fait une analyse de ceux qui ont concouru pour la solution des questions suivantes, proposées par la Société.

1. Quels sont les effets que produisent les orages sur l'homme et sur les animaux.

2. De quelle manière ces effets ont-ils lieu ?

3. Quels sont les moyens de s'en garantir et de remédier aux désordres qu'ils occasionnent ?

1. Quelle est la nature et la cause des affections connues sous le nom de goutte ?

2. Quelles sont les maladies dont la goutte prend le caractère, lorsquelle est irrégulière dans la marche, ou lorsque son action ne se porte point sur les extrémités ?

M. Gardinus, docteur en médecine, professeur de mathématiques et d'histoire naturelle à Alba, département de la Stura, auteur du mémoire qui a le plus complettement traité la première question, a remporté le premier prix, la Société lui a décerné une médaille d'or de la valeur de 300 francs, et a ordonné l'impression du mémoire.

Le mémoire qui, au jugement de la Société, a le mieux traité la même question après celui qui a remporté le premier prix, est écrit avec beaucoup d'ordre, de méthode et de clarté; il a généralement fixé l'attention de la Société, qui en a arrêté l'impression et l'insertion dans le prochain volume de ses actes. M. Vaumons, docteur en médecine, membre de l'Institut, est l'auteur de cet intéressant ouvrage.

La Société a fait une mention honorable du mémoire portant pour devise :

> Ipse pater media nimborum in nocte coruscâ
> Fulmina molitur dextrâ (*Virg. georg.*)

de celui dont l'épigraphe est :

> Fulminis horribili cum plaga horrida tellus
> Contremit, et magna percurrunt murmura cœlum.
> (*Lucret.*)

Du

Du mémoire et du supplément ayant pour titre: *Benedicite fulgura domino*; elle a invité leurs auteurs à se nommer, afin de pouvoir leur donner un témoignage particulier de son estime.

Aucun des mémoires qui sont parvenus à la Société sur la question relative aux affections goutteuses n'ayant entièrement rempli le but qu'elle s'était proposée, elle n'a pas cru pouvoir adjuger le prix de 200 francs qu'elle avait promis.

Néanmoins trois de ces mémoires ont particulièrement fixé son attention ; elle a décerné à titre d'encouragement à l'un de ces mémoires qui a pour devise: *Tam variæ illudent species. (Virg. georg., lib.* 4) une médaille d'or de 100 francs, l'auteur est Amable Gadefroy, docteur en médecine, à Rouen; elle a fait une mention honorable du mémoire dont l'épigraphe est : *Vita brevis, ars longa*, et de celui qui a pour titre ce passage de la vie de Séneque ? « Je ne suis « point parvenu à me guerir de la goutte; je n'y par- « viendrai jamais; je lui porte des adoucissemens plu- « tôt que des remèdes ; ils ont suffi ; qu'elle vienne « plus rarement, et qu'elle me ronge moins. » Les auteurs de ces deux mémoires sont invités à se nommer.

La Société avait pris l'engagement de donner une médaille d'or de 100 francs, à l'auteur qui aurait le mieux satisfait sur les maladies régnantes dans le département de la Dyle. Elle n'a reçu aucun mémoire sur ces maladies, et la distribution de cette médaille est remise au concours.

Les concurrens sont de nouveau invités à ne point perdre de vue la description topographique des lieux dont-ils décrivent les maladies régnantes, et les circonstances qui les ont déterminés. Ils feront connaître les moyens qui leur ont paru les plus propres pour

les prévenir, et les traitemens qui leur ont le mieux réussi. La Société desire qu'il soit fait mention de la population des lieux, des mœurs, de l'industrie et des caractères de leurs habitans, les mémoires pourront être écrits en latin, en français, ou en flamand.

Les concurrens sont prévenus que le terme pour le concours est invariablement fixé au premier octobre 1810; que leurs mémoires devront porter une sentence ou une devise écrite, ainsi que leur nom, dans un billet cacheté et joint au mémoire. Ils devront les adresser, franc de port, à M. Caroly, médecin, secrétaire-général de la Société.

ATHENÉE DES ARTS,

DE PARIS.

La fondation de l'Athenée des arts, de Paris, occupera dans un de nos prochains numéros, un article long et discuté; nous y entrerons dans quelques détails sur le but de son établissement et sur ses avantages. Pour le moment nous nous bornerons à rapporter les conditions de son abonnement.

Indépendamment des leçons journalières sur les différentes branches des sciences, pour lesquelles la souscription n'excède point le prix ordinaire d'un seul cours d'une année, fait chez un professeur particulier, trois salons, séparés de la salle des cours, et consacrés, l'un à la conversation et à la Société, l'autre à la lecture, le troisième aux dames, sont ouverts aux souscripteurs depuis neuf heures du matin jusqu'à onze heures et demie du soir. Ceux qui fréquentent l'établissement, ont à la fois l'avantage d'y pouvoir lire

tous les journaux, d'y trouver habituellement une société choisie, d'avoir à leur disposition un lieu de réunion commode, où ils peuvent se rencontrer à toutes les heures du jour dans le quartier le plus central de la capitale, avec les personnes qu'ils ont besoin de voir, sans perdre de tems pour s'attendre mutuellement.

Les dames sont admises pour la moitié du prix de la souscription.

L'organisation des cours ayant pour but de présenter aux abonnés, suivant les différentes sphères où ils sont placés et les connaissances vers lesquelles les portent leurs inclinations, des leçons utiles et agréables, ces cours dont on va maintenant présenter l'ensemble et l'objet, comprennent deux grandes divisions, dans lesquelles ils ont distribués, savoir :

Première Division.

Sciences Physiques et Naturelles.

1. Histoire naturelle, par M. Cuvier, membre de l'Institut, conseiller à vie de l'Université Impériale.

2. Chimie, par M. Thenard, professeur au Collège de France.

3 Physique expérimentale, par M. Tremery, ingénieur des mines.

4. Anatomie et physiologie, par M. Pariset, médecin.

5. Chronologie, histoire et géographie, par M. Dueler.

6. Physiologie végétale, par M. Barbier, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Paris, professeur aux écoles de médecine.

7. Botanique, par M. Paille, médecin, membre de l'Académie de médecine de Paris.

Seconde Division.

Sciences Littéraires, langues italienne et anglaise.

8. Littérature générale, par M. N.-L. Lemercier.

9. Langue italienne, par M. Boldoni.

10. Langue anglaise, par M. Robert.

La 25e. année Athénéenne à commencé le 15 novembre 1809, et finira le 15 novembre 1810. Quelle que soit la date de la souscription, ces époques en déterminent invariablement la durée.

L'Athénée est ouvert, tous les jours, depuis neuf heures du matin, jusqu'à onze heures et demie du soir.

Les séances de chaque cours, sont indiqués sur les tableaux placés dans les salles : chaque souscripteur reçoit le dimanche le bulletin des travaux de la semaine suivante.

Le prix de la souscription est de 120 francs pour les hommes, et de 60 francs pour les dames, les anciens abonnés sont admis, en acquittant cette somme, les nouveaux souscripteurs sont invités à se faire présenter par un fondateur, ou par deux souscripteurs, qui signeront leur admission ; quant aux étrangers, ils seront reçus, en se présentant avec la recommandation du ministre de leur pays, accredité près du gouvernement, ou celle d'un correspondant connu à Paris.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE, A PARIS.

La Société d'Agriculture du département de la Seine est au-dessus de tout éloge, aussi nous nous dispenserons de louer ici son institution dont l'utilité est généralement reconnue. Nous nous bornerons à rapporter l'extrait de ses intéressans travaux et le programme

de ses prix. Nous ferons seulement remarquer à nos lecteurs que cette estimable Société est pour ainsi dire la mère, l'appui et l'ame de toutes les Sociétés d'Agriculture de France; elle mérite doublement la reconnaissance et la vénération de toutes ces Sociétés, ses dignes émules, par l'attention qu'elle met à correspondre avec elles, à les aider de ses propres lumières, et à leur rendre à chacune d'elles, en particulier, la justice et le tribut de félicitations qui leur sont dûs et auxquels elle a plus ou moins de droits, suivant le dégré de zèle qu'elle déploie dans le cours de ses travaux.

D'après cela, il n'est pas étonnant de voir les noms les plus imposans, figurer parmi les membres de la Société d'Agriculture de la Seine. On y remarque avec plaisir des savans du premier ordre, des membres du gouvernement, autant recommandables par les services qu'ils ont rendus à l'état que par leurs connaissances personnelles, et même on y voit des hommes constitués en dignités qui ne dédaignent pas de se distraire de l'importance de leurs hautes fonctions, par l'étude du premier des arts, du plus noble et peut-être du moins apprecié, celui de l'Agriculture. Le cœur éprouve une douce satisfaction en voyant que le fauteuil du président de cette estimable Société est occupé par un des premiers magistrats de l'empire, dont le nom est à la fois également cher aux arts, aux sciences et aux belles-lettres; qui, dans tout le cours de sa carrière politique et privée, a toujours su allier le commerce des muses avec les grands interêts de l'état; enfin, qui dans tous les brillans emplois qu'il occupé avec tant de gloire et de succès, a laissé des souvenirs touchans de son administration, souvenirs qui vivront éternellement dans la mémoire des gens de lettres qu'il a, dit-on, com-

blés de bienfaits, et auxquels, dans toutes les circonstances, il s'est empressé de donner des témoignages d'estime, de bienveillance et de considération.

L'attention soutenue avec laquelle la Société d'Agriculture du département de la Seine s'applique à publier le fruit de ses utiles recherches et à les faire tourner au profit de l'humanité, en les répandant dans toute la France, n'est pas le seul titre que cette Société ait acquis à notre vénération. Les sommes considérables quelle sacrifie annuellement pour la distribution de ses prix sont la preuve certaine du soin quelle met à récompenser les fatigues des hommes laborieux, instruits et sur-tout désintéressés qui parviennent à force de travaux et de sacrifices, à enrichir l'économie rurale de nouvelles découvertes. En rapportant ici l'extrait du procés-verbal de la brillante séance quelle a tenue publiquement le 9 avril dernier, et dans laquelle elle a couronnés les meilleurs mémoires qui lui ont été adressés dans le cours de l'année précédente, nous pensons donner à nos lecteurs l'opinion la plus favorable de l'intéressante Société qui forme l'objet de cet article.

I. M. le Président a donné lecture d'une lettre de S. Exc. le ministre de l'intérieur, sur l'objet de cette séance, et sur les fonds que S. Exc. accorde pour les prix et médailles décernés par la Société.

II. M. Silvestre. secrétaire, a lu un compte rendu des travaux de la Société et des améliorations opérées dans l'agriculture pendant l'année 1808.

III. M. Gillet-Laumont a lu, pour M. de Perthuis, un rapport sur le concours pour la pratique des irrigations.

Le premier prix, de 1500 fr., a été décerné à M. Decombes des Morelles, membre du conseil-général du département de l'Allier, avec le titre de correspondant de la Société.

Le deuxième prix, de 1000 fr., a été partagé entre MM.

de Barbançois, correspondant de la Société, propriétaire à Villegongis, département de l'Indre; et de Thiville, propriétaire à Prele-Fort, département du Loiret; avec le titre de correspondant pour le dernier.

Une médaille d'or à M. Rattier, propriétaire à Chouzi-sous-Blois, département de Loir-et-Cher.

Impression par extrait des mémoires des concurrens, dans le recueil de ceux de la Société.

IV. M. François de Neufchâteau a lu un rapport sur le concours pour un exposé historique des améliorations introduites, depuis cinquante ans, dans les diverses branches de l'économie rurale de la France. Ce rapport a été entendu avec un vif intérêt et de fréquens applaudissemens. Nous ferons connaître ce travail important. D'après ce rapport, des récompenses ont été décernées à MM.

1°. Marc, secrétaire de la Société d'agriculture, de la Haute-Saône, auteur d'un mémoire sur les améliorations agricoles opérées dans ce département.

(Une médaille de 50 fr., le titre de correspondant, avec un exemplaire de la collection des *Mémoires de la Société*; impression de son mémoire.)

2°. Perrin du Lac, sous-préfet à Sancerre, (Cher), auteur d'un mémoire sur les améliorations agricoles dans le département de l'Isère, qu'il a habité pendant long-tems;

3°. Pâris, sous-préfet à Tarascon, (Bouches-du-Rhône); auteur d'un mémoire sur les améliorations agricoles dans son arrondissement;

4°. Broussous, secrétaire-général de la préfecture de la Lozère, auteur d'un précis historique sur les améliorations agricoles dans ce département.

(Une médaille de 100 fr., le titre de correspondant, avec un exemplaire de la collection des *Mémoires de la Société*; impression de leurs mémoires.)

5°. Delengaigne-Piquet, Maire de Seninghan, (Pas-de-Calais), auteur d'une notice sur quelques améliorations agricoles operées dans le canton de Lumbres.

(Une médaille d'or; impression de sa notice.)

6°. Vidaillan, secrétaire de la Société d'agriculture du Gers,

auteur d'un mémoire sur les progrès de l'agriculture dans ce département ;

7°. Rattier, de Chouzy-sous-Blois, (Loir-et-Cher), auteur d'un exposé historique sur la culture du mûrier blanc et l'éducation des vers à soie dans la Touraine et le Blaisois.

(Le titre de correspondant, avec un exemplaire de la collection des *Mémoires de la Société* ; impression de leurs mémoires.)

8°. Enialric, de Narbonne, auteur d'un tableau des améliorations agricoles opérées dans les environs de Narbonne.

(Le titre de correspondant ; impression de son mémoire.)

9°. Gréa, propriétaire dans le canton de Cousame (Jura), auteur d'un mémoire sur les améliorations agricoles opérées dans ce canton.

(Le titre de correspondant ; impression de son mémoire.)

10°. Deschartres, membre de la Société d'agriculture de l'Indre, auteur d'un mémoire sur les améliorations agricoles opérées dans ce département.

(Le titre de correspondant ; impression de son mémoire par extrait)

11°. Gondinet, sous-préfet à Saint Yrieix (Haute-Vienne), auteur d'un mémoire sur les améliorations agricoles opérées dans cet arrondissement ;

12°. Labadie, maire de Beaurech département de la Gironde, auteur d'un exposé historique des changemens survenus depuis 50 ans, dans la culture de ce département ;

13°. Louis Ordinaire, de Befort, auteur d'un mémoire sur les améliorations agricoles opérées dans le département du Haut-Rhin.

(Le titre de correspondant, avec un exemplaire de la collection des *Mémoires de la Société* ;)

14°. Goiraud-Servezane, propriétaire, auteur d'un tableau des progrès de l'agriculture dans le canton d'Uzès (Gard.)

15°. De Musset, membre du collège électoral du département de la Sarthe, auteur d'un mémoire sur les améliorations introduites dans l'agriculture du ci-devant duché de Vendôme ;

16°. Deslandes, membre de la société des arts du Mans, auteur d'un mémoire sur les améliorations introduites dan

l'agriculture de l'arrondissement de la Flêche ;

17°. Destombes, chef de la 1ere. division de la préfecture de la Stura, auteur d'un annuaire statistique de ce département ;

(Le titre de correspondant.)

18°. Quizas, propriétaire-cultivateur dans l'arrondissement de Thonon (Leman), auteur d'un mémoire sur les divers genres de culture qu'il a exécutés sur sa proprieté, pendant une longue suite d'années ;

19°. Arragon frères, cultivateurs à Darney, auteurs d'une notice sur l'introduction dans le département des Vosges, de l'usage d'enfouir le sarasin comme engrais ;

20° Grunwald, correspondant de la Société dans le département des Ardennes, pour le zèle qu'il a mis à répandre le programme de la Société dans son département, et à lui procurer diverses réponses aux questions proposées

(Un exemplaire de la nouvelle édition du *Théâtre d'agriculture d'Olivier de Serres.*)

21°. De Fayolle, correspondant de la Société, auteur d'un exposé historique des progrès de l'agriculture dans le département de la Dordogne ;

22°. Chancey, correspondant de la société, auteur d'une notice sur les améliorations agricoles opérées dans le département du Rhône.

(La suite de la collection des *Mémoires de la Société*)

23°. Larochefoucault - Liancourt.

(La Société n'a pas cru pouvoir décerner une médaille à M de Liancourt, l'un de ses membres associés ; mais elle fait une mention très-honorable des utiles renseignemens qu'il lui a envoyés sur les progrès de l'agriculture dans l'arrondissement de Clermont, departement de l'Oise.

V. M Huzard a lu le rapport sur le concours des observations vétérinaires.

1°. Mention honorable des mémoires de MM Toggia, véterinaire italien ; Jauze, professeur à l'école royale vétérinaire de Milan ; Hurtrel d'Arboval, propriétaire à Montreuil-sur-Mer ; Verrier, professeur à l'école impériale vétérinaire d'Alfort ; et Gohier, professeur à celle de Lyon, déjà couronné l'année dernière.

2°. A M. Grognier, professeur à l'école impériale vétérinaire de Lyon, auteur d'un recueil d'expériences faites à cette école et à M. Moussy. vétérinaire au haras de Pampadour, auteur de deux mémoires, l'un sur une maladie catharale dans les chevaux, l'autre sur les chevaux espagnols.

(Une médaille d'or.)

VI. M. le président a fait annonce d'une médaille décernée à M. Antoine Rusca, membre de l'Académie d'agriculture de Florence, pour un mémoire écrit en italien, qu'il a envoyé au concours pour un almanach du cultivateur, ouvrage qui annonce beaucoup de connaissances agricoles dans son auteur, mais auquel la Société n'a pas cru pouvoir accorder le prix annoucé, parceque les préceptes qu'il renferme ne sont en général applicables qu'à la Toscane, patrie de M. Rusca ce qui ne remplit pas suffisamment l'objet du concours.

VII. M. Challan a lu le programme pour provoquer la traduction d'ouvrages étrangers relatifs à l'agriculture.

VIII. Notices des médailles d'encouragement décernées.

1°. Au sieur Lebaube, garde-général des forêts au cantonnement de Gaillon, département de l'Eure, pour le zèle et le succès avec lesquels il s'est occupé du repeuplement des forêts confiées à sa garde.

Mention honorable des travaux des sieurs Grand-Adam, garde brigadier de la forêt communale de Schelestat, département du Bas-Rhin, et Cousseau, garde-général à Briançon; citation avec éloge du maire de la commune du Puy-Saint-André (Hautes-Alpes), qui, sous la direction du dernier, a fait semer en Mélèzes un terrein communal de la contenance de 788,000 mètres carrés.

2°. Aux propriétaires qui ont entrepris et opéré le dessèchement des marais de Boëre dans le département de la Charente-Inférieure.

3°. A Jacques Balma, dit le Mont-Blanc, pour le zèle et le succès avec lesquels il s'occupe, malgré la modicité de ses ressources, de l'amélioration des bêtes à laine dans la vallée de Chamouny, une des plus élevées des Alpes, par le croisement de la race du pays avec celle des mérinos.

4°. A M. Hartrung, maire de Mayen, département de

Rhin-et-Moselle, pour les soins particuliers qu'il donne à l'agriculture, et les utiles travaux qu'il a fait exécuter à cet égard dans l'arrondissement de sa mairie.

5°. A M. Poyféré de Cère, correspondant de la Société, régisseur de la bergerie des Landes, pour l'extraction de mérinos d'Espagne qu'il a faite l'été dernier par ordre de S. Exc. le ministre de l'intérieur, et dont le succès est dû à l'intelligence et à l'activité peu communes qu'il a déployées dans cette mission difficile.

6°. A M. Michaux, botaniste-voyageur, correspondant de la Société, pour l'utile voyage qu'il vient de faire dans l'Amérique septentrionale par ordre de l'administration forestière, et d'où il a envoyé ou rapporté une quantité considérable de graines d'arbres divers, qui doivent contribuer un jour avec avantage à la restauration des forêts nationales. (il y avait dans la salle une table très-belle, composée des échantillons des bois d'Amérique rapportés par M. Michaux.)

7°. A M. Laroche, pharmacien à Bergerac, pour avoir fabriqué et mis dans le commerce 12,500 myriagrammes de sirop de raisin ; c'est la plus grande quantité qu'aucun fabricant ait perfectionnée cette année ; et pour avoir monté un grand établissement pour cette fabrication. (il y avait sur la table de la Société du sirop de raisin, du pain d'épice de ce sirop, *etc etc.*)

8°. A M. Fouques, chimiste-manufacturier, à Paris, pour avoir fabriqué et mis dans le commerce 9,000 kilogrammes de sirop de raisin, et avoir contribué par son exemple et ses instructions à en faire fabriquer une quantité beaucoup plus considérable dans le département de Loir et-Cher ; mais sur-tout pour les essais qu'il a faits dans la vue de retirer de ce sirop du sucre concret. (Il y avait aussi sur la table un pain de sucre et de la cassonade de raisin.)

IX. Notice des sujets de prix proposés ou prorogés par la Société; *savoir :*

§. 1er.

Pour être décernés à la séance publique de 1810.

1°. *Pour le perfectionnement de la charue.*

Nota. Les charues présentées au concours de cette année

n'ayant pas toutes été remises à tems pour pouvoir être essayées dans les saisons convenables, la Société a cru devoir renvoyer son jugement à l'année prochaine; elle recevra les nouvelles charues qui lui seront adressées jusqu'au 1er. Septembre prochain. — Premier prix, 6000 fr. — deux *accessit*, qui pourront être de 1500 fr. chacun.

2°. *Pour l'abolition des jachères.* — prix : des médailles d'or.

3°. *Pour l'introduction, dans un canton quelconque de l'Empire, d'engrais dont l'usage y était auparavant inconnu.* — prix : des médailles d'or.

4°. *Pour un almanach du cultivateur.* — Prix : 3000 fr., qui pourront être partagés en plusieurs prix.

5°. *Pour des observations pratiques de médecine vétérinaire.* — Prix : des médailles d'or.

6°. *Pour un registre à l'usage des cultivateurs.* — Prix : 600 fr.

7°. *Pour la culture du cotonnier.* — Premier prix, 2000 fr. — Deuxième prix, 1000 fr.

8°. *Pour un exposé historique des améliorations introduites depuis environ 50 ans, dans les diverses branches de l'économie rurale de la France.* — Prix : des médailles d'or, des livres d'agriculture, ou le titre de correspondant de la Société.

9°. *Pour encourager l'usage des meules à conserver les grains.* — Prix : des médailles d'or.

1°. *Pour l'extraction d'une substance colorante bleue de végétaux cultivés en France.* — Deux prix de 1000 fr. chacun, l'un pour l'indigo, l'autre pour la fécule de pastel dégagée de toute matière étrangère.

11°. *Sur les arbres cultivés dans les environs de Paris* — Prix : 1500. fr.

12°. *Pour la plantation de mûriers et d'oliviers.* — Deux prix pour la plantation de chacune de ces deux espèces d'arbres; le premier de 1000. fr., le deuxième de 500 fr.

13°. *Sur les moyens d'approprier les machines hydrauliques aux usages de l'agriculture et aux besoins des arts économiques.* — Premier prix, 3000 fr. — Deuxième prix, 2000 fr. — Troisième prix, 1000 fr.

14°. *Sur les moyens de prévenir la perte de la vue dans les chevaux.* — Prix : 1000 fr.

15°. *Pour les traductions, soit manuscrites, soit imprimées, d'ouvrages ou mémoires relatifs à l'agriculture écrits en langues étrangères, et qui offriront des observations ou des pratiques neuves et utiles.* -- Prix : des médailles d'or.

§. II.

Pour être décernés à la séance publique de 1811.

16°. *Pour la culture du pommier et du poirier à cidre.* -- Premier prix, 1500 fr. — Deuxième prix, 1000 fr.

§. III.

Pour être décernés à la séance publique de 1812.

17°. *Pour la fabrication de fromages étrangers.* — Premier prix, 2000 *fr.* — Deuxième prix, 1000 fr.

18°. *Pour la multiplication des abeilles.* — Premier prix, 800 fr. -- Deuxième prix, 400 fr.

Les mémoires pour les concours devront être envoyés, francs de port, à M. le secrétaire de la Société, hôtel de la Rochefoucault, rue de Seine, ou sous le couvert de Son Exc. le ministre de l'intérieur, avant le 1er. Janvier des années respectives pour lesquelles les prix sont annoncés.

Les personnes qui desireraient avoir une connaissance particulière des conditions et de l'objet de ces divers concours, pourront se procurer un programme plus détaillé au secrétariat de la Société, établi rue de Grenelle, au bureau d'agriculture du ministère de l'intérieur et chez M. Huzard, son trésorier, rue de l'éperon, N°. 7. Ce programme sera aussi adressé à MM. les préfets et aux Sociétés d'agriculture des départemens, ainsi qu'aux correspondans de la Société.

Le sénateur, comte François de Neufchateau, *Président.*

Silvestre, *Secrétaire.*

ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES DE PETERSBOURG.

Cette Académie avait proposé, dans son dernier programme, un prix de cent ducats d'Hollande, qui

devait être décerné au savant qui aurait donné une méthode facile, au moyen de laquelle chaque personne, dénuée même de toute notion de botanique, pût reconnaître les plantes vénéneuses en peu de tems, à peu de frais et d'une manière indubitable.

L'Académie a reçu, dans le terme prescrit par le programme, trois mémoires sur cette question, chacun avec son billet cacheté et sa devise, savoir :

N°. 1. En langue latine, avec la devise :
Titili remedia, pyxides venena habent.

N°. 2. En langue allemande, avec la devise :
Homo naturæ minister et interpres, tantum facit et intelligit, quantùm de naturæ ordine, re, vel mente observaverit, nec ampliùs scit aut potest.

N°. 3. En langue allemande, avec la devise :
Ad utilitatem vitæ omnia consilia factaque nostra dirigenda sunt.

Outre ces trois mémoires, l'Académie a encore reçu, après l'echéance du terme, un ouvrage imprimé, intitulé : *Der botanische Kinderfreund*, que l'auteur, M. Crome, a envoyé, plutôt dans l'intention de faire connaître à l'Académie un essai de toxicologie populaire analogue au sujet de sa question, que comme pièce de concours, sachant bien qu'un ouvrage imprimé, arrivé après terme, et d'un auteur qui s'est nommé, ne saurait aspirer au prix.

L'Académie a vu par les rapports des commissaires nommés pour examiner les pièces de concours,

1°. Que le mémoire n°. 1 mérite une attention particulière par l'ordre et la suite que l'auteur a donné au développement de ses idées, par la solidité concise qui règne dans ses raisonnemens, par la clarté et la précision de son style, et par les connaissances profondes en médecine et en botanique qu'il décèle.

2°. Que le mémoire n°. 2 est recommandable par la grande

étendue que l'auteur a donné à l'analyse de nos sensations et au développement des moyens qu'elles nous fournissent pour reconnaître les plantes vénéneuses ; par les tables synoptiques qu'il s'est donné la peine de dresser, et qui indiquent les caractères au moyen desquels on peut reconnaître la vertu et les effets des plantes ; par la modestie enfin avec laquelle l'auteur reconnait lui-même l'insuffisance de ses moyens de distinguer les plantes nuisibles.

3°. Que le mémoire, n°. 3, dont l'auteur veut que les curés de village et les maîtres d'école fassent connaître aux paysans et à leurs enfans les plantes vénéneuses, au moyen d'une toxicologie botanique, mise à la portée de tout le monde, d'un herbier, etc. ne contient rien qui ne fût connu depuis long-tems, et même mis en pratique en beaucoup d'endroits, autant que cela est praticable.

4°. Qu'il s'en faut de beaucoup qu'aucun de ces trois mémoires satisfasse au problème proposé, même en relâchant de quelques-unes des conditions principales qui le rendent si difficile.

C'est à son grand regret que l'Académie, après avoir entendu la lecture de ces rapports, s'est vue dans l'impossibilité de décerner le prix proposé pour la solution d'une question aussi importante qu'épineuse. Pour donner cependant aux auteurs des pièces, numéros 1 et 2, une marque de son estime, et pour leur prouver le cas qu'elle fait de ce que ces mémoires estimables renferment de bon et d'utile, elle s'offre de les faire imprimer à ses frais, si les auteurs y donnent leur consentement, en leur laissant la liberté ou de se nommer, ou de continuer à garder l'anonymité, et promettant dans le dernier cas, de brûler leurs billets cachetés sans les ouvrir.

En publiant cette déclaration, l'Académie propose les deux nouvelles questions suivantes :

Pour l'an 1810.

« Perfectionner la théorie des écluses et en déduire des » règles pour construire ces ouvrages importans de la manière » la plus avantageuse, afin que, autant que possible, leur » service soit 1°. sûr ; 2°. prompt ; 3°. économique en frais » de construction et d'entretien, mais sur-tout en dépenses

» d'eau réquise pour le passage des bâtimens de transport. »

Pour l'an 1811.

L'Académie a rendu sans contredit un grand service aux sciences, en publiant les extraits systématiques qu'elle avait fait faire autrefois des auteurs Bysantins par feu M. Stritter. L'histoire des nations, et sur-tout celle des nations de race Sclavonne, y a beaucoup gagné par la facilité que ces extraits ont donné aux historiens de trouver dans un petit nombre de volumes ce qu'autre-fois ils étaient obligés de chercher dans près de quarante gros volumes in-folio difficiles à acquérir.

Cependant il nous manque encore jusqu'à ce jour une Chronologie historique de ces écrivains, lesquels racontent souvent les événemens et faits historiques sans alléguer le tems, ou, s'ils le déterminent, ils se contredisent dans les dates. Pagi, Bayer, et sur-tout Ritter, ont travaillé avec succès à suppléer à ce défaut ; mais comme il reste encore beaucoup à éclaircir, l'Académie, jalouse de couronner ce qu'elle a fait autrefois en faveur des auteurs Byzantins, a choisi pour sujet de son prix de 1811 :

« Une Chronologie complettement comparée et autant que » possible, corrigée et verifiée des auteurs Byzantins, depuis » la fondation de la ville de Constantinople jusqu'à sa conquête » par les Turcs. »

Le prix est de cent ducats d'Hollande pour chaque question, et le terme de rigueur, après l'expiration duquel aucun mémoire ne sera plus admis au concours, est pour la première question, le 1er. juillet 1810, et pour la seconde le 1er. juillet 1811.

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. PRIGNET aîné.

N°. 2.

JOURNAL-CENTRAL
DES ACADÉMIES
ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

(*Sine litteris vita mors est.*)

AVERTISSEMENT.

Nos lecteurs ont pu remarquer dans notre précédent numéro, que nous n'avons adopté aucun plan de préséance à l'égard des différentes Académies ou Sociétés dont nous rendons compte des travaux. Celles de la Capitale même, ne peuvent se flatter d'y obtenir la prééminence sur celles des départemens. En effet, nous gardant bien de nous établir juges sur le mérite de chacune d'elles, il ne nous convient point, sous aucun rapport, de fixer à leur égard, des dégres de supériorité qui ne serviraient qu'à établir des distinctions fort déplacées et nuisibles aux progrès de l'émulation. En cette occasion, l'ancienneté eut pu seule

faire valoir quelques droits; mais ce motif quelque puissant qu'il soit, nous a encore paru insuffisant pour nous déterminer à nous prononcer en faveur de celles qui se croiraient fondées à s'en prévaloir. Effectivement, quand bien même il nous eut été possible de régler leurs titres dans la balance de la justice, nous nous serions trouvés souvent dans la dure nécessité de nous occuper de préférence des Académies, dont les travaux sont marqués au coin de l'insouciance ou de la faiblesse, tandis qu'à notre grand regret, nous aurions été quelquefois dans l'obligation de négliger ou de passer sous silence les opérations de celles qu'une activité continuelle rend si recommandables aux sciences et aux beaux arts.

Il nous paraît plus juste et plus naturel de consacrer entièrement nos premiers numéros, à faire connaître celles qui se sont montrées les plus zélées et les plus empressées à nous faire part des droits qu'elles ont acquis à l'estime et à la reconnaissance des partisans des belles-lettres, et à nous adresser le compte annuel de leurs utiles travaux. Notre attention se bornera donc à insérer dans notre feuille les notes des différentes Sociétés à mesure, et dans l'ordre où ces notes nous parviendront. En consé-

quence nous invitons les Académies qui sont en retard dans leur correspondance, à envoyer franc de port, et le plutôt possible, les pièces qu'elles désireront faire insérer, dans le présent journal, à Mr. JOSEPH DE ROSNY, homme de lettres, Directeur et principal Rédacteur du Journal des Académies, à Valenciennes. Le montant des abonnemens, continuera à être adressé à H.-J. PRIGNET aîné, Imprimeur dudit Journal, à Valenciennes.

INSTITUT DE FRANCE.

Rapport sur le concours des prix proposés par la classe de la langue et de la littérature française ; par Mr. le Secrétaire perpétuel. --- Lu à la séance publique du 5 Avril 1809.

Le concours dont nous allons rendre compte est bien loin d'avoir répondu aux espérances que la classe avait dû concevoir. Elle avait deux prix à décerner, l'un de poésie, l'autre d'éloquence. Le sujet du premier était les *Embellissemens de Paris* Ce sujet a paru riche, varié et favorable à la poésie. Vingt-huit pièces ont été admises au concours ; mais dans aucune le sujet n'a paru assez heureusement conçu ni traité avec assez de talent, pour mériter une couronne. Deux pièces seulement ont été distinguées, l'une, enregistrée n°. 22, a pour épigraphe ces mots : *Sta viator*; l'autre, n°. 26, a pour épigraphe ces vers d'Horace :

Trabes Hymettiæ
Premunt columnas ultimâ recisas
Africâ.

La première offre des traits heureux et quelques morceaux écrits avec noblesse et avec élégance ; mais le sujet y est

considéré trop superficiellement. La seconde, d'un mérite inférieur, annonce cependant de l'esprit et du talent pour la poésie; mais la marche en est irrégulière, le style inégal et souvent négligé.

Le défaut le plus général des ouvrages en vers, envoyés à nos concours, est dans l'imperfection du plan; nous avons déjà eu occasion de le remarquer, mais nous ne devons pas craindre de le répéter. Le plan, cette partie essentielle de toute composition, n'est pas sans doute celle d'où naissent les beautés les plus originales et les plus brillantes; mais sans elle, les plus grandes beautés perdent une partie de leur effet.

Cet art de disposer, d'enchaîner et de graduer les idées, de manière à les faire valoir l'une par l'autre, exige de l'écrivain un travail difficile à concilier quelquefois avec l'impatience du talent. Un jeune poëte d'ordinaire ne voit rien de plus important et de plus pressé que de faire des vers; à peine a-t-il conçu vaguement un sujet, qu'il se met à en versifier quelque partie qui le frappe davantage; il dessine une figure sans savoir où il la placera; il peint le second plan de son tableau avant d'avoir ébauché le premier. En suivant cette méthode, on peut semer beaucoup de beautés dans un ouvrage; mais on ne fera pas un bel ouvrage.

Les premières idées qui se présentent à l'esprit, sont rarement les plus heureuses. L'imagination la plus riche, le talent le plus facile ont besoin d'être secondés par la méditation. Il faut d'abord considérer son objet sous toutes ses faces, pour être en état d'en saisir les aspects les plus favorables; il faut sur-tout attendre le moment de l'inspiration, et ce moment est celui où les pensées et les sentimens ayant acquis une sorte de maturité, sollicitent, pour ainsi dire, le pinceau du peintre ou la lyre du poëte.

Le tableau des *Embellissemens de Paris* offre au premier coup-d'œil une multitude d'objets si divers qu'il est difficile de saisir une vue générale qui, les unissant par un lien commun, ajoute à l'intérêt particulier que peut avoir chaque objet isolé, celui qu'il reçoit de ses rapports avec les autres. La plupart des concurrens, frappés au premier coup-d'œil

de cette foule de monumens des arts, qui charment et étonnent l'imagination, semblent n'y avoir vu que des sujets de descriptions et de tableaux : mais ces ponts, ces quais, ces fontaines, ces colonnes, ces arcs de triomphes, qui ornent nos rues, nos places, nos palais ; ces superbes et immenses collections de statues et de tableaux, trophées inappréciables de nos conquêtes, ne sont pas de purs objets de luxe, de simples décorations, faites uniquement pour amuser les yeux et pour satisfaire le goût des amateurs ; les uns ont pour but d'entretenir la propreté, la salubrité, la sécurité même, objets d'une si haute importance dans une grande ville ; d'autres servent aux plaisirs de la Société, en rendant plus faciles les communications entre ses habitans ; les autres contribuent à étendre et à propager le goût des arts, et par-là même à encourager le talent et le génie des artistes.

Tout ce qui frappe l'imagination des hommes par un caractère de grandeur et de beauté, tend à épurer les idées, à polir les mœurs, à élever les ames ; et tout ce qui sert à perfectionner les arts libéraux, sert encore à perfectionner les arts de l'industrie et du commerce. Ces divers points de vue sont propres à répandre de la variété et de l'intérêt sur le tableau d'une grande et riche capitale.

L'art de décrire les objets sensibles est sans doute une partie précieuse du talent poétique ; mais ce n'en est qu'une partie subordonnée. Ce n'est pas assez de peindre en vers harmonieux les objets qui frappent les sens, il faut sur-tout parler à l'esprit et toucher le cœur. La poésie purement descriptive, froide par elle-même, fatigue bientôt lorsqu'elle se prolonge, si le poëte n'a l'art d'animer les imitations physiques, en y rattachant des idées, des sentimens, des souvenirs intéressans. C'est particulièrement l'art de Virgile, c'est celui de tous les grands poëtes. Un de ceux-ci, que nous n'avons pas besoin de nommer, rappelant, dans un de ses poëmes, les débris imposans des monumens de l'ancienne Rome, désigne ainsi ses arcs de triomphes :

Sous ces portes passaient les dépouilles du Monde.

Cette manière d'agrandir encore un grand objet par de

nobles souvenirs, est la perfection de l'art; et ce beau vers est aussi une leçon utile pour nos jeunes poëtes.

Nous leur avons recommandé de méditer avant d'écrire, et d'avoir devant les yeux l'ensemble de leur ouvrage avant d'en exécuter aucune partie. Nous ne nous permettrons pas de leur proposer nos vues sur cet objet : ceux qui joignent un bon esprit au talent des vers, n'ont besoin que d'être avertis ; ceux que la nature n'a pas doués des mêmes dons, profiteraient peu de nos idées ; car les conseils ne sont guère utiles qu'à ceux qui pourraient s'en passer.

Nous n'ajouterons que quelques mots. Le poëte qui, en considerant attentivement les vues différentes qu'offre son sujet, saura embellir des prestiges de son art le tableau des trésors et des jouissances nouvelles que la capitale a acquis en si peu d'années, présentera un digne hommage de la reconnaissance nationale à l'auteur auguste de ces bienfaits, à ce génie vaste et profond, qui conçoit avec grandeur, veut avec énergie, exécute avec rapidité ; qui a pensé peut-être que la magnificence extérieure, principe de ruine pour les fortunes particulières peut devenir une source de richesses nouvelles pour un grand État ; qui veut enfin faire de Paris la plus belle des cités, comme de la France le plus puissant des Empires.

Le sujet du prix d'éloquence proposé par l'Académie, était *le Tableau littéraire de la France au* 18e. *siècle*, sujet qu'elle mettait au concours pour la quatrième fois, et quoique le résultat de cette quatrième épreuve n'ait pas encore satisfait entièrement le vœu de l'Académie, elle a reconnu avec satisfaction que plusieurs des concurrens avaient mieux saisi le véritable esprit du sujet proposé, l'avaient plus approfondi dans ses parties principales, et l'avaient traité dans les détails avec plus de talent et de maturité; cependant de dix-neuf discours qu'elle a reçu, trois seulement lui ont paru mériter une attention particulière, l'un enregistré n°. 8, ayant pour épigraphe ce passage de Cicéron : *sine philosophiâ, non posse effici quem querimus eloquentem*, est écrit avec esprit et avec talent, la marche en est claire et rapide, et il annonce de l'instruction et de bonnes études;

mais l'auteur s'est plus attaché à tracer le caractère des écrivains qu'à observer le progrès de la langue et des lumières; ses jugemens n'ont pas assez d'originalité et de profondeur, et il n'a pas considéré le sujet dans toute son étendue.

Le second discours, n°. 12, a pour épigraphe ces deux vers d'Horace :

Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici
Pleraque differat et præsens in tempus omittat.

On y trouve du mouvement, de la chaleur, et des morceaux bien écrits et bien pensés; mais il est diffus; la marche en est embarassée et ralentie par des préparations inutiles; le style manque en général de précision, quelque fois même de correction.

Un troisième discours, supérieur aux deux premiers, a pour épigraphe ces vers de Virgile :

.... *primo avulso, non deficit alter*
Aureus; et similis frondescit.....metallo.

Le sujet y est traité d'une manière plus complette que dans aucun autre, le ton en est animé, le style a du mouvement de l'élégance et de la couleur; les jugemens sur les écrivains et sur les différens genres de littérature annoncent des principes sains, un talent exercé, un esprit naturel fortifié par la réflexion et par de bonnes études. Un mérite si peu commun était malheureusement déparé par des imperfections assez graves; on y a remarqué des réflexions qui ont plus d'éclat que de justesse; quelques jugemens superficiels ou hasardés; quelques négligences de diction. La partie qui regarde les rapports des ouvrages philosophiques avec la littérature y est trop négligemment traitée. Nous ne pouvons dissimuler même qu'un morceau assez considérable de l'ouvrage contenant quelques observations que la classe n'a pu approuver, et que l'auteur devait d'autant plus s'interdire, qu'elles ne tenaient pas essentiellement au fond de son sujet Ces défauts cependant sont rachetés par des beautés d'un ordre si distingué, que les juges auraient été disposés à couronner l'ouvrage, s'ils n'avaient été arrêtés par une considération qui leur a paru d'un intérêt prépondérant : l'Académie a jugé qu'ayant mis

quatre fois au concours le même sujet, elle devait justifier sa persévérance à cet égard, en ne couronnant qu'un ouvrage digne de remplir complettement, et ses vues et l'attente du public. Elle n'a pas douté qu'en remettant encore le prix, elle n'atteignît enfin dans le prochain concours le but qu'elle s'est proposé. Ce nouveau délai laissera à l'auteur du discours que nous venons de désigner, plus de tems qu'il ne lui en faut pour le revoir avec soin, pour en corriger les défauts, en fortifier les parties faibles, et en supprimer ce qui a excité l'improbation de ses juges; son triomphe, pour être différé, n'en sera que plus brillant et plus pur; à moins toutefois qu'un concurrent plus habile ne vienne lui disputer la palme qu'il aura été si près de saisir; c'est ce qu'il est permis au public de désirer, mais ce que l'auteur du discours a peu de raison de craindre. Dans ce cas même, l'Académie aurait la satisfaction d'avoir donné naissance à un bon ouvrage de plus et d'avoir procuré au public la solution d'une question, plus importante, plus utile même que ne peuvent le croire les esprits superficiels et peu éclairés.

Quelle que soit l'issue de ce concours, il aura produit un bien incontestable, celui d'avoir engagé des hommes d'esprit et de talent à se livrer à des études interessantes et solides, propres à étendre les idées, à former le goût et à perfectionner le talent.

La classe de la langue et de la littérature française a tenu une séance publique le 5 avril 1809; elle était présidée par Mr. le Comte de Fontanes.

Mr. François (de Neufchateau) a lu pour le Secrétaire perpétuel, un rapport de ce dernier sur le concours des prix proposés par la classe.

Mr. Delambre, Secrétaire de la première classe pour les sciences mathématiques, a fait la proclamation de deux prix proposés par la classe des sciences mathématiques et physiques.

Mr. Garat, a présenté des considérations sur les sujets proposés par l'Académie; sur quelques discours envoyés au concours et imprimés ou retirés depuis; sur le genre de style

et d'éloquence qui paraît convenir au tableau littéraire du 18e. siècle et à l'éloge de la Bruyère.

Mr. Arnault a lu une scène de tragédie inédite.

La séance devait être terminée par des considérations sur les gens de lettres, par Mr. de Boufflers ; mais l'heure avancée n'a pas permis d'entendre la lecture de ce morceau.

Prix proposés au concours pour l'année 1810.

La classe propose pour la quatrième fois, pour sujet du prix d'éloquence, le tableau littéraire de la France au 18e. siècle.

Dans la séance publique du 6 avril 1808, la classe avait proposé pour sujet du prix de poésie, les embellissemens de Paris.

Aucune des pièces reçues n'ayant paru mériter le prix, elle remet de nouveau le même sujet au concours.

Elle a annoncé dès l'année dernière, que le sujet du prix d'éloquence, qui sera décerné en 1810, était l'éloge de Jean de la Bruyère.

Ces prix seront chacun de la valeur d'une médaille d'or de 1500 fr. Le terme du concours est fixé au 15 janvier 1810.

Le résultat en sera publié le 1er. mercredi d'avril suivant.

Les ouvrages devront être adressés franc de port au secrétariat de l'institut, avant le terme prescrit, qui est de rigueur. Ils doivent porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée avec le nom de l'auteur, dans un billet cacheté joint à la pièce.

La classe des sciences mathématiques et physiques a tenu, le 2 janvier dernier, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Tenon.

Voici l'ordre des lectures :

1. Proclamation des prix décernés par la classe pendant l'année 1809, et de la question proposée par elle au concours.

2. Éloge historique de M. Bonnet, associé étranger de l'Académie des sciences, par M. Cuvier, secrétaire perpétuel.

3. Coup-d'œil sur l'état présent de l'anatomie et de la physiologie végétale, par M. Mirbel.

4. Eloge historique de M. Ph. Maraldi, par M. Cassini.

5. Notice historique sur les opérations faites en Espagne pour prolonger la méridienne de France jusqu'aux îles Baléares et Pityuses, par M. Biot.

6. Mémoire sur une nouvelle mesure pour la distribution des eaux, adaptée au système métrique français, et sur un appareil nouveau, pour déterminer les lois de l'écoulement des fluides, par M. de Prony.

7. Mémoire sur l'utilité de l'emploi de la double réfraction du cristal de roche au perfectionnement de quelques instrumens de marine, par M. Rochon.

8. Eloge de Bénédict de Saussure, associé étranger de l'Académie des sciences, par M. Cuvier, secrétaire perpétuel.

Proclamation des prix decernés dans la séance publique du 2 janvier 1810.

PRIX DE MATHÉMATIQUES.

La classe avait proposé en 1808, pour sujet du prix de mathématiques qu'elle devait adjuger cette année, la question suivante :

« Donner, de la double réfraction que subit la lumière « en traversant divers substances cristallisées, une théorie « mathematique vérifiée par l'expérience. »

La classe a décerné le prix, valeur d'une médaille d'or de 3000 fr., au Mémoire enregistré sous le n°. 3, portant cette épigraphe :

Ita res accendunt lumina rebus. Lucret., L. I.

L'auteur de ce Mémoire est M. Malus, lieutenant-colonel au corps impérial du génie, membre de l'Institut d'Egypte.

La classe, en couronnant ce Mémoire, a cru devoir distinguer honorablement le Mémoire n°. 1, ayant pour devise ce vers d'Horace :

Indiciis monstrare recentibut abdita rerum.

PRIX DE GALVANISME.

La classe a partagé le prix annuel de 3000 fr., fondé par S. M. l'Empereur et Roi, pour la meilleure expérience qui sera faite dans le cours de chaque année sur le fluide galvanique, entre MM. Gay-Lussac, membre de l'Institut, et Thenard, professeur au Collège de France, à cause des nombreuses expériences qu'ils ont faites en commun.

PRIX D'ASTRONOMIE.

La médaille fondée par M. Lalande pour être donnée annuellement *à la personne qui, en France ou ailleurs, les seuls membres de l'Institut exceptés*, aura fait l'observation la plus intéressante, ou le Mémoire le plus utile aux progrès de l'astronomie, vient d'être decernée à M Gauss, correspondant de l'Institut, auteur d'un savant ouvrage sur *la Théorie des Planètes*, et les moyens d'en determiner les orbitres dès la première apparition, d'après trois observations, et sans aucune connaissance préliminaire d'aucun des élémens.

Prix proposé au concours pour l'année 1812.

La classe propose, pour le sujet du prix de mathématiques qu'elle decernera dans la séance publique du mois de janvier 1812, la question suivante :

« Donner la théorie mathématique des lois de la propaga-
« tion de la chaleur, et comparer le résultat de cette théorie
« à des expériences exactes. »

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3000 fr.

Le terme du concours est fixé au 1er. octobre 1811.

Le résultat en sera publié le premier lundi de janvier 1812.

Les Mémoires devront être adressés, francs de port, au secretariat de l'Institut, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétee, avec le nom de l'auteur, dans un billet cachété joint au Mémoire.

ATHÉNÉE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Président Honoraire-Perpétuel,

S. A. S. le Prince Archichancelier, Duc de Parme.

President en Exercice,

M. le Sénateur-Comte Dubois-Dubais, Titulaire de la Sénatorerie de Nîmes, Commandant de la Légion d'honneur.

L'Athénée de la Langue française a essentiellement pour objet d'examiner, sous le rapport de l'expres-

sion, les ouvrages de nos meilleurs écrivains; de rendre compte des principes erronés que des grammairiens et des léxicographes ont propagés; d'éclaircir les doutes sur les difficultés de la langue; et de faire connaître les locutions vicieuses, usitées, soit à Paris, soit dans les départemens, soit dans les pays étrangers.

L'Athénée se charge de l'examen confidentiel des manuscrits qui lui sont adressés par ses correspondans.

Les membres de cette Société sont *résidans* ou *correspondans*, *résidans-honoraires* ou *correspondans-honoraires*.

Les ouvrages de l'Athénée sont imprimés, par autorisation du gouvernement, aux frais de la Société, à l'Imprimerie impériale, seul établissement où se trouvent réunis les caractères des langues orientales, dans lesquelles nos savans prennent quelquefois les mots primitifs.

Pour subvenir aux frais d'impression et à toutes les dépenses, soit ordinaires, soit extraordinaires, qui suivent la fondation de l'Athénée; et pour en assurer progressivement la gloire et la prospérité, la Commission des dépenses, et, sur son rapport, les membres du Conseil-général de cette Société, ont arrêté les articles suivans:

1. Chaque membre de l'Athénée, résidant en France ou chez l'étranger, est invité à transmettre, tous les ans, à la Société une liste de candidats, portant leurs prénoms et leurs qualités.

2. Le titre de membre de l'Athénée se conserve par le paiement de la souscription ou cotisation annuelle.

3. La souscription des membres honoraires, soit pour les ouvrages publiés par la Société, soit pour l'examen confidentiel des manuscrits, est de 60 francs par an.

4. La souscription des membres non honoraires, est de 30 francs par an.

5. La liste générale sera composée des noms de ceux qui auront acquitté le prix de leur cotisation.

6. La liste générale sera imprimée, tous les ans, à dater du mois de janvier 1811; elle portera le nom, les prénoms et les qualités de chaque membre.

7. Le Directeur-général, en vertu de l'article VIII de l'arrêté de l'Athénée, du 11 février 1809, est autorisé à recevoir les dons volontaires qui ont été offerts, et ceux qui pourraient l'être désormais, pour la fondation des prix annuels, des prix extraordinaires; et notamment pour les dépenses urgentes, relatives à l'organisation complète des bureaux, de laquelle dépendent et l'activité de la correspondance-générale, et l'utilité réelle de l'établissement.

8 Les listes des donateurs seront imprimées; il en sera fait un tableau qui restera exposé dans la salle des séances de la Société.

9. Les portraits des donateurs seront reçus avec reconnaissance, et placés auprès du buste du Président honoraire-perpétuel.

10. L'époque à laquelle les membres sont invités à payer leur cotisation, est celle du premier trimestre de chaque année.

11. Il n'y a pas d'époque déterminée pour l'envoi des dons volontaires, vu que les nouveaux membres font cet envoi peu de tems après leur agrégation.

12. L'envoi de la présente feuille, qui provisoirement tiendra lieu de diplôme, sera fait aux fonctionnaires publics, aux savans et aux hommes de lettres dont l'agrégation aura été proposée. Il sera aussi fait envoi de la même feuille à tous les membres de la Société.

13 Le Directeur-général est chargé de faire suivre le présent arrêté d'un extrait de la liste des membres correspondans-honoraires de l'Athénée, dans les pays étrangers.

14 L'extrait mentionné dans l'article précédent sera suivi des noms de ceux qui, les premiers, ont fait des dons volontaires.

15. Tous les envois seront adressés (affranchis) au Directeur général de l'Athénée de la Langue française.

EXTRAIT *de la liste des membres correspondans-honoraires de l'Athenée, dans les pays etrangers.*

S. E. l'Ambassadeur de France, M. le Comte de Larochefoucauld, à Amsterdam.

S. E. le Ministre de la justice et de la police, M. le Baron de Hugenpoth, *idem.*

S. E. le Ministre plénipotentiaire, M. de St.-Marsan, à Berlin.

S. E. le Ministre plénipotentiaire, M. A. Talleyrand, à Berne.

S. E. le Prince Ernest de Hesse-Philipsthal, à Cassel.

S. E le Ministre plénipotentiaire, M. Didelot, à Copenhague.

Le Résident-Consul-général, M. Massias, à Dantzig.

Le Consul général de l'Empereur de toutes les Russies, M. le Chevalier de Treffurt, *idem.*

Le Chargé des affaires de France, M. Helfflinger, à Darmstadt.

S. E. le Ministre plénipotentiaire, M. de Bourgoing, à Dresde.

S. E. le Ministre plénipotentiaire, M. Bourrienne, à Hambourg.

Le Commissaire ordonnateur en chef, M. Duprat, *idem.*

S. E. le Ministre plénipotentiaire, M. Eschasseriaux, à Lucques.

Le Général de division, Conseiller-d'Etat, M. Bourcier, à Madrid.

Le Commissaire ordonnateur en chef, M. Perroud, *idem.*

Le Commissaire ordonnateur près l'Intendant-général, M. Durand, *idem.*

L'Intendant général près l'armée d'Espagne, M. Denniée, *idem.*

Le Général de division, Gouverneur de Mantoue, M. Grenier, à Mantoue.

S. E le Duc de Lodi, M. Melzi, à Milan.

M le Général-Comte Chasseloup de Laubat, *idem.*

Le Chef de l'Etat-major-général de l'armée d'Italie, M. le Général de division Charpentier, *idem.*

L'Inspecteur aux revues, M. Boinod, *idem.*

Le Commissaire ordonnateur, M. Leroux, *idem.*

Le premier Président de la Cour de justice, M. Luini, *idem.*

Le Grand-Juge, Ministre de la Justice, M. le Comte Luosi, *idem.*

S. E. l'Envoyé extraordinaire de France, M. Otto, à Munich.

S..E. le Maréchal Pérignon, à Naples.

M Sèbe, Capitaine au corps impérial du Génie, *idem.*

Le Directeur de l'Observatoire de Naples, M. le Chevalier Messia de Prado, *idem.*

S. E. le Ministre de l'Intérieur, Archevêque de Tarente, *idem.*

S. E. le Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi de Hollande à la Cour de Naples, M. le Baron de Dedem, grand Dignitaire de l'Ordre de deux Siciles, *idem.*

Le Colonel du Génie, Officier de la Légion d'honneur, M. Moydier, à Raguse.

M. le Général-Comte Miollis, à Rome.

Le Commissaire ordonnateur, M. Baradère, *idem.*

Le Commissaire des guerres, chargé du service de la place de Rome, M. Chusin, *idem.*

S. E. le Duc de Vicence, Ambassadeur extraordinaire de France, M. de Caulaincourt, à Saint-Péterbourg.

S. E. le Duc d'Abrantès, Gouverneur de Paris, à Saragosse.

Le Chargé des affaires de France en Valais, M. Derville-Mallechard, à Sion.

Le Chef de bataillon dans l'artillerie impériale de France, M. Guardia, à Trieste.

Le Commissaire chargé de l'administration supérieure du Duché de Varsovie, M. le Chevalier Desirat, à Varsovie.

L'Inspecteur en chef aux revues, M. Garrau, à Viloria.

Le Commandant en chef de la 25e. division militaire, M. Rivaud, Baron de la Raffinière, à Wesel.

EXTRAIT *de la liste des membres qui ont fait des dons volontaires.*

M. de Lamerville, à la Périsse.

M. le Général de division Quentin, au Palais.

M. le Général-Comte Bourcier, à Valladolid.

M. le Général-Comte Chasseloup de Laubat, à Milan.

M. Gaze, sous-Commissaire de marine, à la Rochelle.

M. Thiéry, Directeur de l'école secondaire, à Sainte-Ménehould.

M. Guilleminot, Directeur des domaines, à Bruxelles.

M. Musset, à Nantes.

M. l'Evêque d'Arras.

M. Castan, Proviseur du lycée de Montpellier.

M. Pigeon, Commissaire ordonnateur, à Caen.

M. Massias, à Dantzig.

S. E. le Ministre de l'Intérieur, Archevêque de Tarente, à Naples.

S. E. le Ministre plénipotentiaire, le Comte de Larochefoucauld.

M. Lamar, à Bordeaux.

M Caubère, à Foix.

S. E. le Ministre des relations extérieures du royaume d'Italie, M. Marescalchi, à Paris.

M le Sénateur-Comte Dubois-Dubais, *idem.*

M. le Sénateur-Comte Lanjuinais, *idem.*

M le Sénateur-Comte Saur, *idem.*

M le Sénateur-Comte de Loé, *idem.*

M. le Sénateur-Comte de Lannoy, *idem.*

M. le Sénateur-Comte Rousseau, *idem.*

M. Riboutté, auteur de *l'Assemblée de Famille*, *idem.*

N. B. Le Conseil-géneral ayant arrêté l'ajournement sur la proposition du Directeur-général, relative à la publication de la quotité des sommes, elles ne sont portées provisoirement que sur le registre des dons volontaires.

Le Sénateur-Comte Dubois-Dubais, *Président en exercice.*

Valant, *Directeur général.*

Laurenceau, *Secrétaire.*

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE A AUCH.

Cette Société a tenu le 7 décembre dernier une séance publique et solemnelle pour la distribution de ses prix. Après un discours analogue à la cérémonie, prononcé par Mr. *Sentelz*, ex-constituant, président de la Société, le Secrétaire a proclamé les noms de ceux qui ont mérité des médailles d'encouragement; ils étaient au nombre de sept, tous propriétaires ou cultivateurs: Mr. le Préfet a fait lui-même la distribution des médailles; on a ensuite proposé pour l'an 1810, les questions suivantes:

» Quelle est la forme de vaisseau *vinaire*, la plus
» propre à la vinification la plus parfaite ?

» Quelle est le maximum ou le point de capacité
» que doit avoir le vaisseau vinaire, soit pour la
» perfection de la qualité du vin, soit pour la formation
» de la plus grande quantité d'alcohol ?

Le prix doit consister en une médaille d'or de la valeur de 300 fr : il sera remis à l'auteur du mémoire couronné ou à son fondé de procuration ; les mémoires seront adressés, franc de port, à Mr. *Vidaillan* Secrétaire de la Société d'Agriculture à Auch, avant le 1[er]. novembre 1810.

SOCIETÉ D'ÉMULATION
DE COLMAR.

Depuis plusieurs années, la Société d'émulation de Colmar s'est occupée sans relâche des moyens d'introduire, et propager dans le département du haut-Rhin la culture du mûrier, afin d'amener les habitans de la campagne, et sur-tout ceux des vallées des Vosges à s'adonner à l'éducation des vers à soie. Cette nouvelle branche d'industrie deviendra d'autant plus précieuse pour le département, que la culture de la vigne qui a fait jusqu'à présent sa principale richesse agricole, ne tardera pas à éprouver une diminution sensible, soit à cause de la cherté toujours croissante des échalats, soit par les communications que le canal Napoléon ouvrira avec les viguobles du midi de l'empire.

Pour seconder les vues de la Société d'émulation, Mr. le Préfet du haut-Rhin a fait faire à la pépinière préfecturale près de Colmar, de nombreux sémis de mûriers, et l'on y compte aujourd'hui plus de 60 milles

éléves qui vont prendre leur quatrième feuille : bientôt ils seront assez forts pour être distribués dans les pépinières communales, et transplantés sur des terreins vagues qui appartiennent à différentes communes. Mr. le Préfet a désigné dans la pépinière même, plusieurs emplacemens où le mûrier sera cultivé en quinconce, en haie, enfin d'après toutes les méthodes indiquées par les savans naturalistes qui ont écrit sur cet objet, afin de reconnaitre par l'expérience celle de ces méthodes, et les espèces du mûrier qui sont les plus appropriées au climat du haut-Rhin.

Outre ces sémis, la Société d'émulation a fait au commencement de 1808, l'aquisition de 300 mûriers de l'âge de cinq ans qui ont été plantés en quinconce dans le champ du repos, à un quart de lieue de Colmar, et qui ont complettement réussi.

Avant cette plantation de 300 mûriers, et les produits que les jeunes éléves de la pépinière préfecturale ne tarderont pas à donner, la Société d'émulation pourra commencer incessamment son cours sur l'éducation des vers à soie relativement au climat du haut-Rhin.

En cherchant à introduire dans ces contrées la culture d'un arbre qui y est aussi peu apprécié que connu, la Société ne s'était pas dissimulé que ses sacrifices et ses travaux seraient en pure perte, si elle ne présentait pas en même tems aux habitans de la campagne la méthode simple et facile qui doit les diriger dans cette culture pour la faire prospérer, et les avantages qu'ils doivent en retirer : elle avait donc invité plusieurs de ses membres résidans et correspondans à rédiger un traité élementaire sur la culture du mûrier, l'un d'eux, Mr. Calvel, si avantageusement connu par ses utiles écrits sur diverses branches de l'économie rurale, s'est empressé de répondre au vœu

de la Société ; il lui a fait hommage, au mois de février 1808 d'un ouvrage qui ne laisse rien à désirer sur cette intéressante matière ; on y retrouve, comme dans ses autres écrits, l'observateur sage et profond qui écarte toutes les idées systématiques, pour puiser ses préceptes à leur véritable source dans les lois mêmes de la nature, lois immuables qui n'égarent jamais celui qui sait les interroger.

La Société d'émulation se propose de publier incessamment dans les deux langues, française et allemande, l'excellent traité de Mr Calvel, et de le distribuer gratuitement aux cultivateurs du haut-Rhin pour lesquels il a été composé.

Il lui restait à offrir à l'auteur un témoignage de sa gratitude, et à lui exprimer sa satisfaction pour le zèle et le talent distingué avec lesquels il a secondé ses vues ; elle vient en conséquence de lui décerner une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

ACADÉMIE DE LYON.

L'Académie de Lyon propose pour sujet d'un prix à la place de la question sur *l'influence du monopole* qui n'est point remise au concours, la question suivante :

« L'inconstance de la mode depuis FRANÇOIS Ier.
« jusqu'à nos jours, a-t-elle été utile ou nuisible à la
« prospérité des manufactures de France ? »

Une autre question proposée par la même Académie est ainsi conçue :

« La langue française s'est-elle perfectionnée depuis
« le siècle de LOUIS XIV ? Dans son état actuel, offre-
« t-elle plus de ressources pour bien écrire dans tous
« les genres ? »

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.: celui qui est proposé pour la première question, sera une médaille d'or de 600 fr. Les mémoires devront être remis avant le 1er. août 1810.

ACADÉMIE D'AMIENS.

L'Académie d'Amiens propose pour sujet des deux prix qu'elle distribuera le 16 août 1810.

1. L'Eloge de M. Jean-Bap. Vaquette de Gribauval, Chevalier, grande-croix de l'ordre royal et militaire de St-Louis, Lieutenant-général des armées royales et impériales, Commandeur de l'ordre de Marie-Therèse, premier Inspecteur-général du corps-royal d'artillerie, et Commandant en chef le corps des mineurs.

2. Indiquer les moyens de rendre la vallée de la Somme plus salubre et d'un meilleur rapport.

Chaque prix sera une médaille d'or.

Les auteurs joindront à leurs mémoires une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant leur nom et leur demeure et qui ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aura remporté le prix.

Les mémoires seront adressés franc de port au Secrétaire-perpétuel, avant le 1er. juillet prochain, époque de rigueur.

SOCIETE DE PHARMACIE, A PARIS.

La Société de Pharmacie, réunie dans le local que lui donne l'école spéciale de Pharmacie, a tenu dernièrement une séance publique. Le Secrétaire-général,

après y avoir rendu compte des travaux de la Société depuis sa dernière séance publique, a offert, à la mémoire de MM Bouvier et Lehoux de Chermont, le tribut qu'elle est dans l'usage de payer à ceux de ses membres que la mort lui enlève; le Secrétaire-particulier a acquitté cette dette à l'égard du naturaliste Valmont de Bomare, qui avait aussi appartenu à cette Société.

Plusieurs membres se sont succédés pour lire des mémoires et observations sur l'analyse des tabacs préparés et non préparés, celle des scammonées d'Alep et de Smyrne sur les hydromels, l'acide muqueux; enfin sur des pierres artificielles qui pourraient devenir d'un usage avantageux pour certains scellemens.

La séance a été terminée par la distribution de deux médailles en or décernées au terme d'un concours ouvert il y a deux ans, à MM. Bernouilly, à la monnaie d'or, à Bâle en Suisse; et Frémy, apothicaire à Versailles.

SOCIÉTÉ PHILANTROPIQUE,

A PARIS.

On vient de publier les rapports faits à la Société philantropique, dans l'assemblée générale qui a eu lieu dernièrement dans une des salles de la préfecture du département de la Seine. Ces rapports ont successivement pour objet les soupes économiques, les dispensaires, et les Sociétés de prévoyance.

Sept fourneaux ont été ouverts cette année, et ont distribué près 180.000 soupes; c'est à la vérité une quantité moins grande que l'année dernière, mais l'hiver a été moins rigoureux, et les besoins ont été

diminués par les nombreux attéliers dont S. M., toujours occupée du bonheur de son peuple, a ordonné l'ouverture.

Les dispensaires ont offert des résultats plus satisfaisans encore que les années précédentes ; 1266 personnes y ont été traitées en 1808 ; la proportion des morts aux malades avait été en l'an XI. de 1 sur 13, elle avait été dans les années suivantes, de 1 sur 15, 1 sur 22, 1 sur 24, 1 sur 25, elle a été en 1808, de 1 sur 27.

La dépense a suivi une proportion décroissante également remarquable ; le prix commun pour chaque malade, avait été la première année de 40 fr. 75 c. la seconde, de 35 fr. 75 c. ; la troisième de 22 fr. 42 c. $\frac{2}{1}$; la quatrième, de 19 fr. 65 c ; la cinquième, de 17 fr. 7 c. ; elle n'a été en 1808, que de 16 fr. 86 c.

De nouvelles Sociétés de prévoyance se sont formées ; Paris en compte aujourd'hui plus de 50, dont l'effet est de porter au moins 4 000 familles à l'assistance réciproque, à l'économie et aux bonnes mœurs. Elles ont été imitées dans quelques départemens, et vont l'être dans plusieurs autres.

Ces résultats, et les travaux qui les ont produits, doivent honorer les hommes qui s'y livrent avec autant de zèle que de simplicité ; leur modestie n'a pas empêché que le gouvernement ne les apperçût, et il a daigné encourager leurs efforts, en leur fournissant chaque année des moyens de les multiplier.

On souscrit chez Mr. Baron, membre et agent-général de la Société rue des filles-St.-Thomas, N°. 20. Le prix de chaque souscription est de 30 fr

---

SOCIÉTÉ DES ARTS,

ÉRIGÉE A GAND.

La Société des arts, érigée il y a quelques mois, se propose comme un des moyens d'atteindre le but libéral de son institution, de donner un prix à l'artiste qui aura envoyé le meilleur bas relief sur un sujet qu'elle aura indiqué dans un programme.

Les sujets de ces prix qui pourront être répétés, seront successivement choisis dans l'histoire des beaux-arts, et représenteront des faits qui honorent les artistes les plus illustres, et les monarques qui les ont encouragés et protégés.

La Société des arts se procurera ainsi en quelque sorte, une galerie de faits historiques, entièrement consacrée à immortaliser de grands artistes, à perpétuer les progrès des arts, et à marquer leur heureuse influence sur la civilisation et les mœurs des nations.

Le sujet que la Société propose pour l'année 1810, servira de titre et d'introduction aux sujets qu'elle proposera pour les années suivantes : il fera pour ainsi dire le frontispice de la galerie.

C'est « l'*immortalité* prenant des mains de la « *sculpture*, le buste de *S. M. l'Empereur Napoléon*, « pour le placer dans son temple, parmi les héros « les plus illustres de l'antiquité et des tems modernes »

La Société veut laisser au génie des artistes la plus grande latitude dans le choix des accessoires, qu'ils emploiront pour rendre avec dignité ce sujet allégorique ; elle n'indiquera pas même le modèle : quel est l'artiste qui ne sache avec quelle supériorité notre

immortel Rubens a su s'appropier l'allégorie ! sa galerie du Luxembourg, une des productions les plus étonnantes et les plus grandiôses de la peinture, prouve que ce prince de l'ecole flamande fut poëte, comme Homère, trois mille ans avant lui, fut peintre. Cette galerie, cette œuvre classique de l'art, que le burin de plusieurs graveurs illustres a fait connaître dans toute l'Europe, doit être pour le peintre et le sculpteur, pour le maitre et le disciple, un objet continuel d'étude; la poésie même y trouve un fond inépuisable de grandes et de nobles idées. La Société ne doute pas que le sujet allégorique qu'elle propose, traité d'après les principes que Rubens a suivis et consacrés, n'obtienne des suffrages unanimes, si la beauté de l'exécution répond à la noblesse de la pensée.

Le prix sera de 30 Napoléons (600 francs) et en outre d'une médaille en bronze, à l'effigie de S. M. l'Empereur, où seront gravés le nom du vainqueur, et le sujet du présent programme.

Le bas-relief aura 12 décimètres de long, sur 9 décimètres de haut, (non compris le cadre); ces dimensions sont de rigueur, parceque ces bas-reliefs, comme on l'a fait observer, sont destinés à faire suite les uns aux autres.

Le bas-relief doit être jetté en plâtre.

Tous les artistes sont invités à concourir pour ce prix.

L'ouverture du salon d'exposition se fera le dernier lundi, 30 du mois de juillet 1810, c'est-à-dire, le même jour où se fera l'exposition générale dans une des salles de l'hôtel-de-ville de Gand, sous l'agrément de Mr. le Préfet du département et de Mr. le Maire de la ville.

Tous les bas-reliefs doivent être remis, franc de port, dix jours avant l'ouverture du salon, chez

Mr. P.-F. Goesin-Verhaeghe, Imprimeur-Libraire et professeur de l'Académie, rue Haute porte N°. 229, à Gand. Cette époque est de rigueur.

Aucun artiste ne mettra son nom sur le bas-relief ; mais il fera une marque quelconque sur un morceau de papier collé sur le bas-relief, qu'il répétera sur un billet cacheté contenant son nom et sa demeure et joint au bas-relief.

La Société rendra tous les bas-reliefs à l'exception de celui qui, jugé satisfaisant, remportera le prix ; celui-ci restera à la diposition de la Société.

Le bas-relief couronné servira à l'artiste de pièce de réception, et il sera admis comme membre de la Société.

Les artistes qui soutiennent par leurs talens, la gloire de l'école flamande, seront invités pour venir juger les pièces envoyées au concours ; la Société attend de leur zèle, et de leur amour pour le progrès des arts, qu'ils ne refuseront point de se rendre à son invitation.

Le jugement sera prononcé le premier dimanche (5 août), après l'ouverture du salon ; on fera connaître aussitôt le nom de celui qui remportera le prix.

Tous les bas-reliefs envoyés au concours, resteront au salon jusqu'à la fin de l'exposition, il sera libre aux concurrens de se faire connaître après le jugement, ou de tenir leurs noms cachés.

On aura tout le soin possible pour la conservation des pièces envoyées au salon : à cette fin un des directeurs de l'Académie restera au salon pendant tout le tems de l'exposition ; on donnera là-dessus toute assurance aux artistes, sans pouvoir cependant répondre des accidens imprévus.

Toute pièce reçue au concours, y devra rester jusqu'à la fin de l'exposition.

Tous frais de transport restent à la charge de ceux qui enverront au salon.

Chaque artiste fera connaître de quelle manière il veut que son bas-relief lui soit renvoyé après la clôture du salon.

Fait à Gand au salon des arts, en assemblée génerale extraordinaire du 11 *décembre* 1808.

P. van Huffel, Président.

J.-B.-F. de Bast, Secrétaire.

ACADEMIE

DE PEINTURE, SCULPTURE ET ARCHITECTURE, DE GAND.

Trois tableaux ont été présentés au concours de 1808, dont le sujet était : *les honneurs rendus a Rubens* ; les artistes-juges ont adjugé le prix à celui qui portait pour marque *une palette, etc.*

A l'ouverture du billet joint au tableau, on a reconnu que l'auteur était M. Constantin Coenen, peintre à Bruxelles ; en conséquence la médaille d'or lui a été solemnellement décernée. [*]

Les mêmes artistes ont pensé a l'unanimité que le tableau portant pour devise les vers suivant : *pour chanter un Auguste il faut être un Virgile*, méritait un *accessit*. L'Académie a décerné en conséquence à l'auteur de ce tableau la grande médaille d'argent,

---

[*] Voyez la note à la page 96.

pourvu qu'il voulut se faire connaître : l'auteur ayant répondu à cette invitation, on reconnut par l'ouverture du billet que c'était M. Armand-Joseph Lapalliere, de Bordeaux, âgé de 24 ans, premier médailliste des Académies impériales de Paris, et élève de M. Vincent, professeur des écoles de peinture et membre de l'Institut, et de la Légion d'honneur.

Le prix du paysage a été remporté par M. Ignace Van Regemoorter, fils, né à Anvers.

L'Académie avait proposé pour prix de sculpture, le buste de *François Duquesnoy* : cinq bustes ont été présentés au concours ; le prix a été adjugé à M. Daniel Pletinckx, de Bruxelles, élève de M. Godecharle.

Celui du dessin d'après *l'Apollon de Belvédère*, à M. Joseph Duhot, à Gand.

Et celui d'architecture à M. Emmanuel Quaetfaslem, de Termonde.

La direction de l'Académie de peinture, sculpture et architecture de la ville de Gand, propose pour prix de peinture du concours de 1810, le sujet suivant ; tiré du chapitre XLVIII de la Génèse :

La bénédiction des Enfans de Joseph, par Jacob ;

Art. Ier. Le tableau sera composé de cinq personnes, Jacob, Joseph et sa femme avec leurs deux enfans. Les figures auront la grandeur de demi nature.

Art. 2. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de trente Napoléons (600 francs.)

Art. 3. La Direction propose pour prix de sculpture, le buste de *Lucas Vorsterman*, (le père) très-habile graveur flamand ; de grandeur naturelle, en terre cuite, ou jetté en plâtre. (On trouve le portrait de

L. Vorsterman dans le recueil des portraits de Van Dyck)

Art 4 L'Académie décernera une médaille d'argent à celui qui remportera le prix.

Art. 5 Il y aura un prix de dix-huit Napoléons (360 francs), pour le meilleur tableau de paysage.

Le sujet devra approcher le plus des conditions suivantes :

1. L'époque de la saison sera vers le milieu du printemps.

2. L'heure du jour entre le soleil levant et le midi.

3. Le temps calme et serein.

4. L'artiste choisira le site à volonté et ornera son tableau de fabriques , arbres, figures, animaux, etc., selon qu'il le jugera convenable.

5. On n'admettra aucune copie.

6. Le tableau aura au moins 65 centim. de long sur 49 centim de haut, non compris le cadre : cette condition est de rigueur.

Art. VI Tous les artistes sont invités à concourir pour ces trois prix.

Art. VII. La direction donnera une Médaille d'argent à celui des élèves de l'Académie qui aura fait le meilleur dessin d'après la *Vénus de Medicis* , de la galerie de l'Académie.

Art. VIII. La direction propose aux élèves de l'Académie pour sujet du concours d'architecture le *projet d'une Académie de peinture*, *sculpture et architecture*, *pour la ville de Gand*, à construire sur un terrein isolé.

1. La longueur n'excédera pas 85 mètres, ni la largeur 55 mètres. La proportion pour l'échelle sera d'un centimètre par mètre.

2. Chaque projet sera composé d'un plan de rez-de-

chaussée, d'un premier étage, d'une façade et d'une coupe.

Il sera libre aux concurrens de donner à leur projet plus de développement, s'ils le trouvent convenable.

3. Le projet doit contenir outre tout ce dont une Académie est susceptible, un logement pour le directeur en chef, et un autre pour le concierge.

Art. IX. Il sera décerné une médaille d'argent à celui qui remportera le prix.

Art. X. L'ouverture du salon d'exposition se fera le dernier lundi 30 du mois de juillet 1810, dans une des salles de l'hôtel-de-ville de Gand, sous l'agrément de Mr. le Préfet du département et Mr. le Maire de la ville.

Art. XI. Tous les tableaux, bustes et dessins doivent être remis, franc de port, dix jours avant l'ouverture du salon, chez Mr. P.-F. de *Goesin-Verhaeghe*, Imprimeur-Libraire et professeur de l'Académie, rue Haute-porte N°. 229 à Gand.

Art. XII. Aucun artiste ne mettra son nom sur les tableaux, ni sur les bustes et dessins; mais il fera une marque quelconque sur un morceau de papier, collé sur le tableau, qu'il répétera sur un billet cacheté, contenant son nom et sa demeure, et joint au tableau.

Art. XIII. La direction rendra tous les tableaux, bustes et dessins, à l'exception de ceux qui, jugés satisfaisans, remporteront les prix; ceux-ci resteront à la disposition de l'Académie.

Le salon d'exposition, *aura lieu sous les conditions suivantes :*

1°. Le salon sera ouvert pendant trois semaines, le matin depuis neuf heures jusqu'à midi, et après-midi depuis trois heures jusqu'à six.

2°. On y recevra toute espèce de productions des arts de dessin, peinture, sculpture, gravure et architecture faites par des artistes vivans.

3°. Les tableaux, bustes et dessins envoyés au concours, y seront également exposés.

4°. Les artistes qui soutiennent par leurs talens la gloire de l'école belgique, seront invités pour venir juger les pièces envoyées au concours. l'Académie attend de leur zèle, de leur amour pour le progrés des arts, qu'ils ne refuseront point de se rendre à son invitation.

5°. Le jugement sera prononcé le premier dimanche (5 août) après l'ouverture du salon ; on fera connaître aussitôt les noms de ceux qui remporteront les prix.

6°. Toutes les pièces envoyées au concours, resteront au salon jusqu'à la fin de l'exposition, il sera libre aux concurrens de se faire connaître après le jugement, ou de tenir leurs noms cachés,

7° Les artistes, qui veulent faire exposer des productions de l'art au salon, sont invités, d'écrire, franc de port, au moins dix jours avant l'ouverture, à Mr. *P.-F. de Goesin-Verhaeghe*, en spécifiant la représentation et la grandeur de leurs tableaux.

8°. Toutes les pièces devront être envoyées audit *de Goesin*, au moins huit jours avant l'ouverture de l'exposition ; cette époque et de rigueur.

9° On aura tout le soin possible pour la conservation des pièces envoyées au salon ; à cette fin un des directeurs de l'Académie restera au salon pendant tout le tems de l'exposition ; on donnera là-dessus toute assurance aux artistes, sans pouvoir cependant repondre des accidens imprévus.

10°. Toute pièce reçue au salon, y devra rester jusqu'à la fin de l'exposition.

11°. Tous frais de transport restent à la charge de ceux qui enverront au salon.

12°. Chaque artiste est invité à faire connaître son nom et sa demeure, pour en faire mention dans le livret imprimé de l'exposition.

13°. Chaque artiste fera connaître de quelle manière il veut que ses tableaux lui soient renvoyés après la clôture du salon.

Fait à l'assemblée extraordinaire, le 24 Septembre 1808.

J. Delafaille, Président.

N. Cornelissen, Secrétaire Honoraire.

---

[*] *La médaille fut remise au vainqueur par Mr le Maire de Bruxelles, au milieu de la réunion solemnelle du Corps municipal, des Autorités civiles et militaires et des artistes les plus distingués de la ville; on ne lira pas sans un vif intérêt le procès-verbal de cette cérémonie.*

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal de la ville de Bruxelles, du 19 septembre 1808.

Avant d'entamer les affaires qui devaient être soumises à la délibération du Conseil, Mr. le Maire tint une séance publique, à laquelle assistèrent differentes Autorités supérieures.

Il s'agissait de couronner Mr. Constantin Coenen, natif de Bruxelles, qui avait remporté le grand prix de peinture, décerné par l'Académie de peinture, sculpture et architecture de la ville de Gand.

Mr. Dellafaille ci-devant Maire de Gand et président de cette Académie, avait écrit une lettre à Mr le Maire de Bruxelles, dont il fut donné lecture par le secrétaire du Conseil; par cette lettre il invitait à vouloir remettre à Mr. Coenen la belle médaille d'or à l'effigie de Sa Majesté Impériale, que l'Académie de Gand lui avait adjugée pour prix de ses talens, avec l'observation aussi délicate que satisfaisante pour la ville

de

de Bruxelles et pour le jeune artiste *que l'Académie croyait qu'en remettant la medaille à Mr. Coenen avec solemnité dans la ville qui l'a vu naître, au milieu de ses concitoyens, au sein de ses parens, en présence de ses premiers maîtres, c'était le couronner plus dignement.*

Après la lecture de cette lettre, M. Bosschaert, inspecteur honoraire de l'Académie de cette ville, toujours attentif à saisir toutes les occasions pour exciter l'émulation dans les jeunes artistes, présenta le jeune vainqueur et prononça avec enthousiasme un discours analogue à la circonstance, bien propre à exciter dans tous les auditeurs, cet amour pour les beaux-arts, dont il est pénétré, et l'intérêt qu'inspirait la cérémonie. Ce discours fut justement applaudi par l'assemblée extrêmement nombreuse et à laquelle se trouvaient tous les artistes, en tout genre, dont la ville de Bruxelles s'honore.

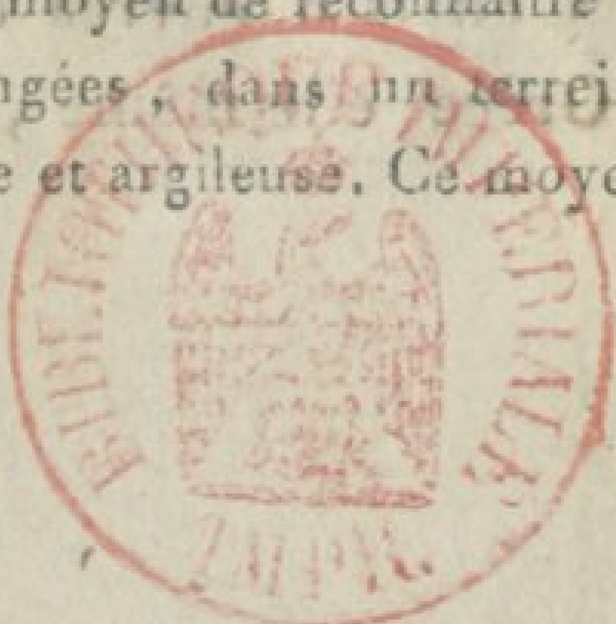
Après le discours de M. Bosschaert, M. de Merode-Westerloo, Maire de Bruxelles, remit la médaille d'or à M. Coenen; la satisfaction, dont jouissait ce magistrat en couronnant un de ses administrés, était visible; le discours qu'il prononça, prouve combien il aime à honorer les arts et à exciter l'emulation dans les personnes qui s'y vouent. Les applaudissemens du public terminèrent cette interessante cérémonie.

Pour extrait conforme,
Le Maire de Bruxelles, DE NECK, *Adj.*
Pour copie conforme,
Le Président de l'Académie.

SOCIÉTÉ D'EMULATION
DE CAMBRAI.

Cette Société a mis au concours pour les prix de 1810, les deux questions suivantes:

1. Indiquer un moyen de reconnaitre en quelles proportions se trouvent mélangées, dans un terrein de culture les terres silicieuse, calcaire et argileuse. Ce moyen doit être plus facile



que celui de l'analyse chimique et sur-tout plus à la portée des cultivateurs.

2. Quelle a été l'influence de Philippe II, roi d'Espagne, sur l'agriculture, le commerce et les arts dans les pays bas et particulièrement dans le Cambresis ?

Une médaille d'or sera décernée à l'auteur du mémoire sur l'une ou l'autre des deux questions qui aura le mieux atteint le but que la Société se propose.

Ces mémoires devront être parvenus, franc de port, à M. Farez, secrétaire perpétuel de la Société, avant le 1er. octobre 1810.

SOCIÉTÉ D'AMATEURS

DES SCIENCES ET ARTS, A LILLE.

Il est généralement reconnu que les contrées méridionales furent de préférence le berceau des sciences, des arts et principalement de la poésie. Il semble que l'ardeur du climat influe sur celui qui l'habite et qu'elle lui communique ce dégré de chaleur qui inspire fortement le génie et forme en littérature la base de tous les succès. Les troubadours, ces heureux bardes qui chantèrent si agréablement le goût, le sentiment et les amours, prirent naissance sous le beau ciel de la Provence. C'est par leurs soins et sous ce ciel brûlant, que le goût s'épura, que le sentiment devint plus délicat, et que les amours se montrèrent plus tendres, plus aimables. Celui de l'Italie féconda pour ainsi-dire les grands maîtres qui la rendirent si célèbre pendant une longue série de siècles, soit par leurs immortels écrits, soit par les doux accens de la musique, soit enfin par les divers chefs-d'œuvres de peinture, ou de sculpture. La Grèce elle-même, ce siège de la

philosophie, fut redevable du haut dégré de considération dont elle a joui si long-tems parmi les autres contrées de l'Europe, à la douceur de sa température. Ce fut sa secrette influence qui contribua à doubler, pour ainsi-dire, la vie et les moyens d'une foule de grands hommes qui l'illustrèrent à l'envi et repandirent sur elle un si brillant éclat, tandis que le Nord, froid comme la glace qui couvre ses montagnes, n'a produit de loin en loin, que quelques *Ossian* dignes de fixer nos hommages et notre admiration.

De-là, on a inféré, que les départemens du Nord de la France étaient incapables de produire des hommes susceptibles de cultiver les arts, les lettres, et par une conséquence, suite naturelle de cette injuste opinion, on prétend, et même on affirme avec assurance que ces départemens sont hors d'état de fournir une masse de lumières suffisantes, une assez grande réunion d'hommes instruits pour former le noyau d'une Société savante ou littéraire. De-là, on se prévient contre les travaux et les productions émanés des diverses Académies qui s'appliquent à propager les lumières dans cette partie de l'Empire que l'on appelle le Nord et qui pourtant ne sont distantes du Midi que de quelques dégrés ; mais comme tout est relatif, ces mêmes contrées exclues du cercle des connaissances humaines par la prévention qui règne généralement en faveur de celles du Sud, sont à leur tour infiniment supérieures à la patrie de ce même Ossian, si célèbre, et dont le génie sublime, prit naissance, et fomenta au milieu des glaces et des frimats du Nord.

La Société des amateurs des sciences et arts de Lille en est la preuve. Cette estimable Société dont les travaux utiles et les efforts continuels tendent à venger

son département de l'injuste et funeste prévention qui entrave sa gloire, prouve que les sciences, les arts et la littérature, lui sont également chers, également familiers, et qu'elle n'est pas plus indifferente à la propagation des lumières, que le sont les autres Sociétés, ses rivales, en faveur desquelles l'opinion publique semble accorder une supériorité marquée.

Avant d'exposer ici les titres que cette Société a acquis à l'estime et à la reconnaissance des amis des arts, nous allons rendre compte de l'exposé historique de sa fondation. Cet exposé est extrait d'un discours prononcé en 1807, lors de son installation, par M. Bottin, son président et secrétaire-général de la préfecture du Nord. C'est ainsi que ce savant magistrat s'exprime.

Dès 1759, on trouve à Lille les traces d'une Société s'occupant des progrès des sciences et des arts. Mathon, poëte lillois, en parle dans un recueil de vers assez médiocre, que nous avons de lui. On y voit que cette Société qui avait pris pour devise : *peu, mais de son mieux, agréable, mais utile*; comptait à peine six mois d'existence, que déjà elle était attaquée avec humeur par l'arme de l'ironie, dans un pamphlet intitulé *lettre d'Euphémon*, et que la persécution fut telle, que quelques-uns, hommes pusillanimes, sans doute, finirent par avoir honte de convenir qu'ils en étaient membres. *Elle avait déjà produit quelques mémoires dignes de la presse*, ajoute Mathon, *mais n'avait encore rien fait pour le dehors, pas même un almanach.*

Il est à regretter que l'on ne retrouve plus ces premiers essais. Au reste, il faut que la sage résolution prise d'abord par cette Société naissante, de ne répondre à aucun écrit anonyme, n'ait pas suffi pour neutraliser l'acharnement de ses ennemis, puis qu'on ne retrouve plus aucune trace de pareille association à Lille jusqu'en 1785, qu'un professeur de chimie, pensionné du gouvernement, y jeta les fondemens du *College des Philalètes.*

Je me plais, Messieurs, à payer en passant, le tribut d'une juste gratitude ; c'est dans le sein des Sociétés Philantropiques que celle des Philalètes a pris naissance. Le chimiste *Valentino*, son fondateur était un zèle franc-maçon Dans la vue d'être le plus utile possible, il conçut le projet « de joindre les « travaux littéraires aux travaux maçoniques, et proposa á « quelques membres de former, à cet effet, une Société. » L'idée était heureuse ; elle devait sourire à des hommes passionnés pour le bien social : elle fut saisie avec empresssment, « et les nouveaux associés, considérant que ce projet était « dans l'esprit de leur institution, dressèrent un plan à « l'instar de celui du Musée de Paris, mais qui devait avoir « une utilité plus générale On proposa des questions et l'on « assigna des prix à ceux qui se distingueraient le plus » Il survint quelques orages : c'est le sort de toute institution utile ; mais ils n'intimidèrent pas des hommes fortement prononcés pour les progrès des sciences et des arts, et en dépit de mille obstacles, le collège des Philalètes, fort de la protection d'un magistrat éclairé qui n'avait pas dédaigné de s'associer à ses travaux (1), parvint à se constituer défin tivement, se donna des lois et un réglement, tint des séances, augmenta le nombre de ses membres résidans, s'associa des correspondans, dont les noms et les ouvrages étaient connus et finit par offrir aux habitans de Lille, dans une séance publique annuelle, une sorte de commémoration de la fête des muses, spectacle attachant qui était nouveau pour eux et qui parut leur faire le plus grand plaisir.

Le collège des Philalètes avait adopté pour emblème une ruche ; pour devise, *utile dulci* ; pour empreinte de son cachet ces mots, *magis amica veritas*, et autour, une branche de chêne.

Son but était de travailler à la culture des sciences, à la recherche de la vérité et de tout ce qui peut être utile à l'humanité.

Ce collège avait des associés résidans, des associés hono-

---

(1) M. le maréchal prince de Soubise.

raires et des associés correspondans ; le nombre des uns et des autres était illimité.

Les sciences et les arts que les Philalètes accueillaient de préférence, étaient les sciences et les arts utiles.

Les connaissances qui faisaient l'objet principal de leurs travaux, étaient rangées en cinq classes : les belles-lettres, l'histoire naturelle, la physique, les mathématiques, les arts, et ne croyez pas, Messieurs, que les Philalètes, se soient bornés à classer ces sciences dans un article réglementaire ; tous les six mois, un bulletin imprimé et distribué, indiquait une série de dix-huit questions à traiter dans le sémestre qui allait s'ouvrir; trois de ces questions étaient affectées spécialement à chaque mois, et nos archives peuvent deja attester que ce n'était pas envain que cet appel avait été fait à l'émulation. Nous possédons plusieurs mémoires des Philalètes qui nous font desirer vivement de pouvoir y réunir tout ce qu'ils ont fait. (2)

Les premières questions soumises à la discussion du collège des Philalètes, furent d'abord entachées de la manie des recherches abstraites et méthaphysiques ; mais c'était en 1785, et de 1785, à l'an 1806, les connaissances humaines ont franchi l'espace d'un siècle.

Au reste, à côté de quelques questions oiseuses traitées par les Philalètes, comme on aime à trouver, en bien plus grand nombre, celles qui avaient pour objet l'économie publique ! Toutes sont marquées au coin de cette douce philantropie, de ce patriotisme éclairé, dont nous aimons à reconnaître que l'héritage a été apporté parmi nous, par des anciens Philalètes devenus nos collègues. C'était la prospérité de la province que le collège avait sur-tout en vue ; son agriculture, son industrie, son commerce, étaient l'objet le plus habituel de la pensée des Philalètes.

---

(2) Pour donner une idée de l'activité des travaux des Philalètes, il suffit de dire que dans l'intervalle qui s'est écoulé entre la séance publique de 1786 et celle de 1787, ce collège a reçu 55 mémoires, ou morceaux, dont 30 sur la physique et les sciences.

C'est ainsi que guidés par la passion du bien public, on les voit méditer successivement, et les moyens de propager dans les villes cette découverte étonnante qui va saisir dans les airs la foudre qui étincelle et la force, captive, à respecter le toit qu'elle allait embrâser ; et les moyens de neutraliser l'influence funeste que l'athmosphère des caves exerce sur la portion nombreuse de population qui les habite à Lille; et ceux, non moins importans, d'arracher la classe la moins aisée du peuple, au déluge de maux que traine après soi l'abus des liqueurs fermentées

C'est ainsi encore, qu'une autre fois, entrainés par le même sentiment d'amour de l'humanité, le plus bel attribut des sciences, on les voit tracer les devoirs de l'homme dans la vie privée, ceux du père dans le sein de sa famille, ceux de l'homme en société, rechercher quelle est l'éducation la plus convenable à donner aux femmes tant pour l'interêt et le charme des familles en particulier. que pour celui de la société en général; discuter enfin cette question aussi importante que délicate, *si l'on doit marier les filles jeunes, tant pour leur propre bonheur et celui de leurs époux, que pour l'avantage de la societé*: un père de famille avait un prix pour cette dernière question; la sollicitude paternelle perce par-tout

Il parait qu'ici se terminèrent les travaux des Philalètes. La révolution de qui les arts et les sciences devaient, dans peu, recevoir une marche si rapide, commença cependant par les heurter de ses impétueuses secousses ; déja elle comptait douze ans de durée, cette terrible révolution, et pendant ce long intervalle, les muses lilloises étaient restées dispersées, timides et craintives. Cette situation ne pouvait pas durer ; les orages n'ont qu'un temps : plutôt ou plus tard, le calme succède au fracas des élémens courroucés : sous l'influence vivifiante des rayons du soleil, les dégats d'une grêle dévastatrice s'effacent, les campagnes réprennent le luxe de leurs moissons dorées. Il en est de même sur l'horizon des sciences et des arts ; leur feu sacré peut bien rester un instant couvert, mais qui a le pouvoir de l'éteindre?

Sur la fin de l'an 10, quelques amateurs s'étant réunis pour

répéter diverses expériences de physique, une discussion s'éleva entre-eux, sur la cause d'un phénomène qui leur paraissait expliqué d'une manière assez vague. Convaincus par le résultat des expériences, de la fausseté des raisonnemens dont on s'était étayé jusqu'alors, ils sentirent la nécessité de s'assurer eux-mêmes, par des recherches particulières, de la réalité de quelques faits physiques sur lesquels on avait glissé, peut-être trop légèrement.

Alors les avantages d'un mémoire s'occupant des sciences et arts se présentèrent à eux, comme un moyen favorable à leur instruction et au bonheur social. D'un commun accord, ils arrêtèrent de se réunir un jour de chaque semaine, pour se communiquer leurs idées et travailler ensemble. Les premières réunions eurent lieu chez un des sociétaires qui prêta à la fois, un local et un riche cabinet de physique; un autre membre offrit son laboratoire de chimie.

Telle est, Messieurs, l'origine de la Société littéraire constituée, dans les premiers jours de l'an 11 (18), sous le titre de *Société d'amateurs des sciences et arts de la ville de Lille.* Son premier réglement date du 10 nivôse an 11, elle s'en est donné un définitif le 15 pluviôse suivant.

La philosophie est une; ses principes et leurs conséquences doivent être les mêmes pour tous. C'est vous dire assez, MM., que les réglemens et les travaux des Philalètes devinrent le type de ceux de la Société naissante. Aussi, même emblême, un essaim laborieux; même devise, *utile dulci*; comme son modèle, la Société des amateurs des sciences et arts, a des membres honoraires qui sont l'objet de sa vénération, des membres résidans qui se partagent ses travaux, des membres correspondans qui l'éclairent de leurs lumières; à son imitation elle cultive les connaissances qui sont le plus liées à l'utilité publique; et c'est pour y parvenir avec d'autant plus de succès, qu'elle s'est divisée en trois classes: la première comprenant les sciences physiques et mathématiques; la seconde l'histoire naturelle; la troisième les arts et les belles-lettres. Que dirai-je enfin? comme le collège des Philalètes, la Société d'amateurs des sciences et arts s'occupe sur-tout, et de préférence, des objets qui intéressent l'économie publique de la ville et du département que ses membres habitent.

Oui, Messieurs, guidée par ce principe, que parler beaucoup de morale, s'est moins que la pratiquer, la Société que j'ai l'honneur de présider, s'est fait une habitude de s'abtenir d'aborder des questions spéculatives qui ne rendent jamais l'homme meilleur et ne servent que trop souvent d'enseigne au tartuffe : on la verra, rarement traiter directement des sujets de morale, mais elle s'attachera à multiplier les moyens de travail, le plus éloquent de tous les moralistes, mais elle cherchera dans les ressources de la physique et de la chimie, des armes pour combattre l'insalubrité qui toujours dévore la classe la plus nombreuse, des remèdes qui soulagent l'infirmité humaine ; mais elle préservera de l'outrage de l'oubli, les noms des citoyens qui auront fait honneur à leur pays par la pratique des vertus, la culture des sciences, la chance heureuse d'une belle action ; toujours constante à suivre le plan qu'elle s'est tracé, elle préparera les matériaux de cette description complète du département qui est deja si heureusement ébauchée dans le grand ouvrage d'un homme en qui les six arrondissemens viennent de pleurer un administrateur chéri et nous un collégue respectable ; elle travaillera avec la ténacité de la patience, à remplir les cadres de cette collection complète des produits bruts et industriels des trois règnes de la nature, dont l'achevement, dans chaque département, réaliserait une idee vraiment grande, vraiment patriotique ; elle recueillera les materiaux non moins interessans qui doivent, un jour, procurer au département du Nord, un corps d'histoire débarassé de ce fatras ascetique, ou féodal qui encombre nos nombreux infolio ; par fois enfin, ses membres s'abandonneront à ces aimables jeux du parnasse qui délassent et font le charme de la société ; ils payeront au beau sexe ce tribut d'hommages et de gratitude qui est bien dû à ce qui adoucit et polit les mœurs : c'est surtout en aliant le culte des graces avec celui des muses, que la Société remplira vraiment sa devise : *utile dulci.*

Telle est, magistrats de tous les ordres, et vous tous nos concitoyens, la série des engagemens que nous contractons de nouveau envers vous, en retour de l'encouragement flatteur que nous puisons aujourd'hui dans votre présence. Nous les tiendrons tous, ces engagemens : je vous en donne pour

garant notre dévouement à l'honneur de la cité. Le souvenir des travaux de ceux qui nous ont précédés, notre attachement à la mémoire des cinq collègues que la mort à déja moissonnés dans nos rangs depuis qu'ils sont formés, et surtout ce sentiment de douce union qui est toujours un mobile si victorieux lorsqu'il a des hommes qui, comme nous, ont la conscience de ne s'être associés que pour étudier la nature et la vérité.

Tels sont les titres que la Société de Lille présente à l'estime des amis des belles-lettres. Ces tires nous paraissent suffisans pour détruire l'injuste prévention qui semble la frapper de préférence, prévention néanmoins qui retombe également sur toutes les villes de commerce en général. On peut encore y joindre un grand nombre d'autres exemples qu'il est facile de produire à l'appui de la cause dont nous avons embrassé la défense. Nous pouvons déclarer ici que nous connaissons personnellement dans le département du Nord une grande quantité de savans et d'hommes de lettres, qui sacrifient à l'étude des sciences, des momens que tant d'autres consacrent à l'oisiveté ou à de futiles plaisirs. Parmi eux nous citerons avec une satisfaction mêlée d'orgueil, l'auteur *d'Eugénie* ou *la Sainte par amour*. Cet écrivain dont la plume exercée annonce un véritable talent, et qui s'est enveloppé du voile de l'anonyme, mérite de notre part un hommage public. Sa modestie, si rare parmi les hommes de lettres, devrait-elle s'en offenser, nous pensons qu'il est de notre devoir de livrer son ouvrage à l'estime des partisans du bon goût et de la saine littérature. Quoiqu'il n'entre pas dans le plan de ce journal d'y rendre compte des productions nouvelles, nous allons dire un mot de celles de M. *Toulotte*, de cette *Sainte par amour* qui a éveille la critique des aristarques de la capitale tout en remplissant les cœurs sensibles d'une douce émotion.

M. Toulotte, dans son roman d'*Eugénie*, a peut-être, nous en conviendrons, usé trop librement du droit accordé à tout romancier, celui de s'écarter par fois des vraisemblances pour environner ses héros de tout l'intérêt que lui prete

son imagination poétique. Mais s'il a complettement réussi dans ce projet, doit-on lui en faire un reproche? Un roman n'est-il pas une fiction et peut-on sérieusement accuser son auteur de s'être éloigné des règles serviles de l'unité ou des convenances? attendrir et plaire, voilà le premier but d'un ouvrage de pure imagination. Quant à cet avantage on est parvenu à joindre le charme de la diction, on a rempli envers le lecteur la dette que l'on a contractée en prenant la plume, et c'est être injuste que d'exiger dans une production de ce genre un dégré de perfection dont la poésie seule est susceptible. Avant de faire l'analyse de l'ouvrage de M. Toulotte nous allons dire ici un mot sur les romans du jour en général et émettre notre opinion sur cette branche de littérature qui compte à la fois tant de partisans et tant de détracteurs.

Il est des maximes en vogue, des sentences et des préceptes généralement adoptés dans la société, auxquels l'usage a donné la force d'une vérité reconnue et incontestable : l'habitude de déclamer sans motif contre telle ou telle chose, dérive souvent de quelques principes erronés, ou de quelques idées fausses; cette habitude a pris tellement d'empire sur les esprits que depuis quelque tems on est convenu de décrier le genre du roman, tout en contribuant à ses succès par l'empressement que l'on met à se procurer toutes les nouveautés qui paraissent en ce genre. Cette classe secondaire de littérature à laquelle ses plus acharnés ennemis ne peuvent au moins refuser le mérite de plaire et d'amuser, presente encore, quoique l'on en dise, un dégré d'utilité, qu'il est à propos de develópper, et qui ne sera pas sans doute déplacé dans cet article. Nous allons donc nous prononcer en peu de mots sur ces sortes d'ouvrages et rompre, en passant, une lance en faveur de ceux qui écrivent, non seulement pour amuser leurs lecteurs, mais encore pour alimenter leurs ames par des tableaux gais ou touchans et par des scènes de sensibilité.

Nous nous garderons bien néanmoins de nous déclarer imprudemment les avocats de toutes ces productions éphémères que l'on a vues depuis plusieurs années croître, et pousser pour ainsi dire, à l'ombre du mauvais goût, et dont le

souvenir survit à peine à leur existence passagère. Nous savons et convenons de bonne foi, qu'un très-petit nombre de ces productions futiles obtiendra quelques distinctions particulières; nous savons, de plus, que les suffrages que l'on semble n'accorder qu'à regret à quelques-unes d'elles, qui se font remarquer dans la foule, ne sont pas encore pour leurs auteurs un titre bien assuré à l'immortalité, mais au moins ne sont-elles pas une raison pour leur refuser un talent quelconque, et des intentions pures et louables.

Depuis quelques années, on est convenu de décrier tour-à-tour la morale, la religion, les principes, la philosophie et les gouvernemens : pareille révolution s'est opérée dans la république des lettres : chacun, suivant ses goûts, son penchant, ses talens personnels, jette le blâme sur les talens qu'il n'a pas, c'est-à-dire, ceux des autres. Cette manie de décrier ce qui n'est pas soi, s'est tellement propagée, que bien des gens ont pris l'habitude d'avilir ce qu'ils n'aiment pas : la mode a augmenté cette ridicule prévention, et la fatuité, pour ne pas dire la sottise, y a mis le comble. Il est généralement reçu dans la société de hausser les épaules lorsque l'on parle d'un roman, tout en le dévorant avec un intérêt marqué, que l'on apporterait peut-être pas à la lecture d'un ouvrage plus grave et plus méritant. Que de gens, en effet, pour afficher le bon ton, ou seulement pour imiter les grands airs de ceux dont ils sont les serviles copistes, prétendent ne s'être jamais abaissés jusqu'à lire des romans, tandis qu'ils en ont fait constamment leur lecture favorite! Ils s'imaginent par-là se donner la réputation de beaux esprits, d'hommes instruits, ou d'hommes de goût. Cette prétendue défaveur retombe quelquefois sur les auteurs, que l'on appelle romanciers, et souvent ils sont voués au ridicule, par des lecteurs plus ridicules encore, qui n'ont pas même le mérite de porter un jugement sur les productions qu'ils prônent ou qu'ils décrient, suivant leurs passions ou leur manière de voir ou de sentir.

Cette fureur de déchirer toutes les productions de l'esprit ne tourmente pas seulement ces frondeurs si sévères pour les autres et si indulgens pour eux seuls; mais elle agite

encore des hommes qui, par le caractère d'impartialité qui devrait les distinguer, semblent être à l'abri du soupçon de l'envie, je veux parler des journalistes. Il est peu de nouveautés qui obtiennent grâce devant leur sévère tribunal, et celles qui s'annoncent sous les dehors les plus flatteurs, celles qui ont un mérite réel, n'en sont que plus impitoyablement déchirées et sacrifiées à la manie du jour, celle d'immoler ce que l'on appelle des *victimes*. Le champ de la littérature est une vaste arène, dont l'entrée est ouverte à tout le monde, et dans laquelle on reçoit indistinctement les petits comme les grands, les pauvres comme les riches, les étrangers comme les naturels du pays; mais ce qui paraît inconcevable, c'est la facilité avec laquelle on y reçoit des champions inconnus et masqués, qui se battent continuellement à l'ombre, et qui ne portent leurs coups qu'à la faveur des ténèbres qui les enveloppent. Tous les articles signés de quelques lettres initiales, ne sont que des amas d'injures dégoutantes et grossières, qui, loin de porter sentence, retombent sur leurs injustes rédacteurs.

Cependant il s'en faut bien que nous approuvions toutes les productions nouvelles que la bisarerie de l'esprit humain enfante journellement, et qui semblent légitimer l'opinion défavorable que l'on répand sur tout ce qui tient au genre du roman. Il faut avouer franchement qu'il en est qui n'offrent aucun but, aucun plan, et qui ne rachettent pas même le vide de leur sujet par le charme des détails ou par les grâces et la magie du style, dernière ressource d'un ouvrage qui pèche par le fond. Quelques-uns même de ces ouvrages révoltent à-la-fois le cœur, le bon sens et la raison, et déchirent inhumainement l'oreille la moins scrupuleuse. La manie d'écrire rend leurs auteurs sourds à la voix qui leur crie qu'un repos obscur est préférable à un travail sans fruit; et souvent, en dépit des lecteurs et d'eux-mêmes, on les voit s'obstiner à inonder le public de leurs plattes et ridicules conceptions.

Mais aussi quel plaisir n'éprouve-t-on pas à se dédommager, par la lecture d'un bon roman, qui, par son sujet, est à la portée de tout le monde; d'un roman qui convient à

toutes les classes, et qui touche indifféremment tous les cœurs ! Quel est le juge assez sevère pour accabler de sa réprobation les romans qui ont mérité une place distinguée dans les bibliothèques les mieux choisies ?

Dans de pareils ouvrages, le lecteur sensible peut y puiser de quoi satisfaire à-la-fois son esprit et son cœur. Le jeune homme peut y puiser des leçons de vertus ; et le vieillard qui n'a plus rien à apprendre, y trouve un délassement qui n'est point indigne de lui.

Le genre du roman, il faut en convenir, peut influer beaucoup sur les mœurs ; c'est par cette raison-là même, qu'un roman, lorsqu'il est bon, rentre dans la classe des ouvrages estimables et utiles. Il y aurait donc de l'injustice à les ranger tous sur la même ligne : toutes les fois qu'un roman ne choque ni la langue, ni les principes, et qu'il présente un but d'utilité, un but moral, il devient un livre essentiel, et il mérite une approbation d'autant plus marquée, que le nombre de lecteurs entre les mains de qui il tombe, étant plus considérable, les effets qu'il produit doivent nécessairement être plus grands.

Nous savons que pour amuser et plaire dans le siècle où nous vivons, il faut céder au goût du jour, et se mettre quelquefois en opposition avec la simplicité de la nature ; nous savons que pour produire de l'effet et de la sensation, il devient souvent nécessaire de recourir au merveilleux ; mais nous pensons que l'on ne doit employer ces petits moyens de charlatanisme que dans les accessoires d'un ouvrage, sans déparer le fond par des situations gigantesques et forcées. Puisqu'il est malheureusement vrai que plus d'une fois on a vu le titre d'un ouvrage faire sa fortune, ou plutôt celle de son éditeur, on doit pardonner à celui qui commence par mettre les acheteurs de son côté, et qui, pour augmenter le nombre des curieux, donne à son titre un intitule bien piquant, bien bisarre, et qui l'orne d'une gravure plus bisarre encore.

Mais il est tems de revenir à l'ouvrage qui forme le sujet de cet article. Son auteur n'a pas eu besoin de recourir au moyen de charlatanisme dont nous venons de parler pour assu-

rer la vente de son livre Le titre qu'il lui a donné quoique bien simple n'en est pas moins piquant. Celui d'*Eugénie* ou *la Sainte par amour* promet beaucoup et tient encore d'avantage. Dès les premiers pages on reconnait ce genre mixte qui offre un mélange singulier du prophane et du mistique que M. de Chateaubriant a introduit dans plusieurs de ses ouvrages, et qu'on lui fait, à tort, l'honneur d'avoir crée ; mais la ressemblance n'est point assez frappante entre le style de ces deux écrivains pour que l'on puisse accuser M. Toulotte d'avoir voulu surprendre l'aimable coloris qui caractérise les intéressantes productions de l'auteur des martyrs. Quoique sa touche soit moins brillante, elle n'en est pas moins hardie. Son style est à lui, et à la lecture d'*Eugénie*, le lecteur, véritable observateur, lui assignera un cachet particulier.

Le fond de cette histoire est vrai ; l'auteur n'a fait que l'embelir des charmes d'une heureuse fiction. Le Martyrologe parle d'une certaine Eugénie, fille d'un gouverneur romain, nommé *Philippe*, commandant en Egypte, sous le règne des empereurs *Commode* et *Sevère*, laquelle reçut les honneurs du martyrs au commencement du 3e. siècle. Voila l'héroïne que M. Toulotte a donnée à son roman. On va voir le parti qu'il en a tiré : cette jeune personne douée de toutes les qualités qui peuvent inspirer une grande passion, allume une vive flamme dans le cœur du jeune *Thelephe*, artiste aimable et fils d'un magicien. Ce jeune homme à la vue d'Eugénie est frappé lui-même du trait dont il la blessée. Leurs cœurs sentendent long-tems avant d'avoir eu l'occasion de s'en faire l'aveu. Cet amour réciproque augmente la haine que la fille de Philippe porte au fils du préfet d'Alexandrie. Ce dernier irrité, cherche à se venger de Thelephe. Celui-ci prend la fuite moins pour se soustraire à la fureur de son rival que pour ne point compromettre la tranquilité de sa maitresse. Eugénie devient l'épouse du farouche Aquilin, mais en sortant de l'autel, elle disparait. Thelephe s'enfonce dans les déserts pour marcher sur ses traces. Il la découvre enfin dans le monastère de *Faisi*, qu'elle gouvernait sous les habits d'un religieux. Tous les trésors célestes se déroulent à leurs yeux.... Ils oublient leurs devoirs, leurs costumes, la nature entière... L'envie

dévoile leur intimité ainsi que leurs travestissemens. Les deux amans prenent la fuite et se retirent dans le fond d'un désert dans l'espoir de mettre une barrière insurmontable entre le monde et eux, mais, arrachés de cet asyle par les satellites d'Aquilin, l'infortuné Thelephe est assassiné, taudis que la sensible Eugénie est conduite à l'échaffaut, comme accusée d'adultère, mais arrachant avec intrépidité le glaive des mains de l'exécuteur, elle se l'enfonce dans le sein et exhale vers le ciel, son dernier soupir en se félicitant de voir son ame se détacher de sa dépouille mortelle pour aller dans le séjour des bienheureux, rejoindre celle de son cher Thelephe.

Cet exposé rapide des événemens ne comprend point plusieurs épisodes intéressans que le lecteur sera flatté de trouver dans l'ouvrage dont le style ajoute encore au mérite. Nous lui en laisseront la surprise. Il y trouvera de l'érudition, mais non point de cette érudition mal dirigée qui fatigue au lieu de plaire. Le style en est rapide, concis, quoique haché, mais ce défaut ou plutôt ce genre de diction que l'auteur paraît avoir adopté avec intention, rompt la monotonie du discours. Les fleurs y sont peut-être aussi trop prodiguées, mais c'est une juste compensation pour la plupart des ouvrages modernes qui pèchent fort souvent par un excès de simplicité qui approche de la trivialité.

En resumé, nous pensons que la capitale ne désavouerait pas l'auteur de cette *Sainte par amour* qui, quoiqu'ayant pris naissance dans le département du Nord, concentre dans son sein tous les feux brûlans du midi. Nous savons de plus que l'estimable écrivain qui lui a donné la vie s'occupe en ce moment d'un ouvrage plus sérieux et plus susceptible de l'analyse. Il est à la veille, dit-on, de publier une histoire abrégée des empereurs romains, depuis César jusqu'à Constantin. Il faut espérer que l'auteur aura fait un emploi encore plus digne. plus étendu de ses talens et que la Société des amateurs de Lille sera fondée à opposer cette production historique à l'injuste prévention qui lui refuse jusqu'à l'espoir de pouvoir couronner un jour un simple mémoire émané de son sein.

Joseph de Rosny.

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. Prignet aîné.

N°. 3.

JOURNAL-CENTRAL DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

(*Sine litteris vita mors est.*)

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX DE TOULOUSE.

Nous avons promis dans notre premier numéro de rappeller l'attention du lecteur sur les travaux intéressans de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse. Nous avons déja parlé de son organisation, de son ancienneté, de ses droits incontestables à l'estime de tous les gens de goût; nous allons présentement fournir la preuve de ce que nous avons avancé en rapportant ici un des nombreux morceaux tant en prose qu'en poésie, qu'elle a cru devoir distinguer et qui ont fait briller d'un si grand éclat ses dernières séances publiques. Nous regrettons vivement que l'étendue de cette feuille ne nous permette pas d'en insérer plusieurs à la fois; nous aimerions à convaincre nos lecteurs de l'impartialité de cette estimable Académie qui sait récompenser les succès dans quelque genre de littérature qu'ils se montrent et qui couronne indiferamment les noms les plus obscurs comme les

plus célèbres lorsqu'ils fournissent des titres suffisans pour obtenir cette distinction honorable. Embarrassés dans le choix, nous allons néanmoins donner la préférence à un discours intéressant qui fut prononcé dans une des dernières séances publiques de cette Académie, par Mr. l'abbé JAMME, l'un de ses quarante mainteneurs, en l'honneur de CLÉMENCE ISAURE, sa restauratrice. Nous pensons que ce morceau plein de goût, d'éloquence, de grace et d'érudition, ne pourra manquer de plaire aux partisans des belles-lettres. C'est ainsi que ce savant mainteneur fait l'éloge de la sensible et généreuse ISAURE.

L'histoire a signalé notre bienfaitrice comme partageant avec les Saint Louis, les Robertsorbon, les François Ier, les Richelieu, la gloire d'avoir arrêté la France qui s'enfonçait dans les ténèbres de la barbarie, et préparant avec ces grands hommes, le quatrième âge heureux qui sert d'époque à la grandeur de l'esprit humain.

Aimer les lettres, encourager ceux qui les cultivent, c'est se montrer supérieur à son siècle, c'est se déclarer l'ami de l'humanité et travailler à la félicité publique.

Heureux l'orateur chargé de célébrer la vertu et les talens devant une assemblée capable de les apprécier.

La plupart des éloges ne sont que des monumens élevés à la flatterie ou à l'orgueil. Il n'en est pas ainsi de celui d'ISAURE. La vérité ne donnera que plus de force à la reconnaissance.

Trois cens orateurs m'ont dévancé dans la carrière que je vais parcourir. S'il est vrai que le sentiment échauffe le cœur, que les grands objets élèvent l'ame, quel sujet plus intéressant peut s'offrir à ceux qui ont à payer, comme moi, le tribut de vénération et d'amour que nous devons à la restauratrice de nos Jeux.

La fête de Clémence est le triomphe des muses et de la poésie. Le trois Mai était la fête des troubadours; il sera à jamais celle de Toulouse et de l'Académie.

Dans ce jour consacré à la gloire de notre bienfaitrice, me sera-t-il permis de jetter un regard rapide sur les siècles littéraires qui paraissent dans l'histoire des peuples, comme ces bornes que le voyageur rencontre dans le désert pour le guider dans sa route, ou comme des lieux de repos que la nature semble nous avoir ménagés, pour adoucir le récit des crimes de la terre.

Suivre l'esprit humain dans ses développemens et dans sa force, rappeler à votre souvenir ces grands siècles de lumière, c'est célébrer le règne des lettres et les grands personnages qui les ont illustrés par leurs connaissances ou par leurs bienfaits. C'est ainsi que je louerai la mémoire de Clémence Isaure. En vous ramenant au temps où elle releva l'edifice des troubadours, vous apprécierez beaucoup mieux la grandeur de ses vues et le mérite de son institution.

Je ne remonterai pas, Messieurs, au berceau des sciences et des arts. Je laisse à d'autres orateurs le soin de vous rappeller la jeunesse de l'univers, de sonder la profondeur des tems, de suivre la marche lente de la raison et les pénibles travaux de l'esprit.

A peine l'espèce humaine s'est-elle dégagée des langes de l'enfance, que je cherche le foyer où s'alluma le feu de la poésie de nos premiers pères. L'art des vers se perd dans l'origine du monde. Dieu lui-même l'a inspiré aux hommes. Job m'émeut et m'étonne, et Moyse, le premier législateur des nations, est l'historien de la divinité.

Sans aurore, sans crépuscule Homère parait. (1) Cet Homère qui dans sa vieillesse ressemble, dit Longin, au soleil quand il se couche.

Les grecs ont surpassé les égyptiens, leurs maîtres, et vont devenir les précepteurs du genre humain. Stésicore, Sapho, Alcée, Pindare sont aux jeux olympiques. Sans autre guide que son génie, Hérodote crée l'histoire prophane. La Grèce croit entendre les muses chanter ses exploits, Thucidide

(1) *Nous n'avons pas de monument qui puisse nous faire connaître l'état des sciences et des lettres avant Homère.* Voyez *Juvigny*, page 3.

m'entraîne par la force de son éloquence. J'admire Xenophon décrivant en orateur la retraite des dix mille, et se plaçant au rang des plus grands capitaines et des meilleurs historiens. Socrate, le plus sage de tous les grecs, fait descendre du ciel la philosophie. Platon devenu son disciple, semble un dieu conversant avec les hommes.

Grand comme un souverain, puissant comme un bienfaiteur, Périclès règne sur sa patrie, son nom commande l'admiration et la reconnaissance des races futures. C'est du sein de la grèce que doit se répandre la lumière qui parcourra toutes les parties du globe. Sophocle triomphe d'Eschile, Euripide dispute la palme à Sophocle, et tous les trois deviennent nos modèles. Athènes est si florissante que les dieux s'en disputent la possession; mais c'est Philippe qui veut l'assujettir à sa puissance. Indigné du sommeil léthargique des athéniens, Démosthène monte à la tribune et jette l'effroi dans leur ame. « Entendez-vous dans le lointain, de « distance en distance, le bruit des chaînes que leur apprête « le tyran », (1) le voyez-vous combattre seul les armées de Philippe et d'Alexandre : tel les peintres et les poëtes nous peignent leur Jupiter foudroyant.

La Grèce a succombé ; elle est reunie à la Macédoine. Le vainqueur veut être le père des sciences et des arts. Dans Thèbes ruinée j'aime à voir debout la seule maison de Pyndare. Ainsi dans la Flandre ravagée furent respectés les domaines de Fénélon ; les ambitieux successeurs d'Alexandre chassent les muses de leur asyle et de leur berceau. Ne restera-t-il à la Grèce que le souvenir de sa grandeur passée ? Oui, Messieurs.

Déjà Rome travaille à remplir ses brillantes destinées. Sur le char du triomphateur elle fait asseoir les arts, et le fier romain va puiser chez les peuples vaincus les connaissances qui manquent à sa gloire future.

Les lettres entrent à Rome malgré Caton et les décrets du sénat, semblables à des flambeaux qui s'allument davantage à mesure que l'on fait plus d'efforts pour les éteindre.

---

(1) *Le cardinal Mauri.*

Carthage est tombée, et sa rivale va devenir la lumière et la maîtresse des nations. L'art embellit la reine des cités, et le goût de la littérature a remplacé la fureur de la guerre.

Les mêmes phénomènes qui ont étonné nos pères doivent-ils se renouveller sur la terre; Athènes avait vu Eschine combattre Démosthènes; à Rome Hortensius entre en lutte avec Cicéron, ce seul esprit que le peuple romain ait eu égal à son empire. La providence fait naître César, comme Périclès pour écrire et pour vaincre; tous les deux, aussi grands par leur génie que par leur valeur, abandonnent le sceptre de l'éloquence et règnent sur leur patrie, l'un par son ascendant et l'autre par la force. Les beaux jours du christianisme commencent, et Rome nous montre Auguste recevant les vœux et l'encens de l'univers, entouré de Mécène, de Pollion, de Varius, de Tibulle, d'Ovide, de Gallus, de Virgile et d'Horace.

Les muses le mettent au rang des divinités, et plaçent le pieux Enée à côté du bouillant Achille. Le parnasse latin réunit dans son législateur, Pyndare et Anacréon. En vain paraissent Tite-Live, Tacite, Quinte-Curce, Pline. La tyrannie chasse les lettres. Il ne reste à l'Italie qu'à donner de l'éclat à la jurisprudence et à l'éloquence chrétienne, et sa gloire s'éclipsera. Rome, cette fière maîtresse du monde, qui ne trouvait rien de grand qu'elle-même, va devenir la proie des hommes qu'elle méprisait. Ce vaste corps tombe comme accablé sous le poids de ses longues iniquités. Ainsi s'éteignent les peuples, ainsi s'écroulent les plus anciens monumens. Les états, comme les individus, n'ont qu'une existence bornée. Les lettres, comme les empires, éprouvent des révolutions.

Les Francs passent le Rhin, jettent les fondemens de cette monarchie si chère à la gloire et à l'honneur. Déjà est sorti des antres du Nord, et des bois de la Germanie, un affreux essaim de barbares; la terre qui les porte en est effrayée; rien ne résiste à leur fureur; la science n'a d'autre asyle que dans quelques monastères, ou dans son ancienne patrie qui va devenir son tombeau. Entendez-vous les cris féroces des arabes qui se disposent à dévaster l'empire d'orient. Comme un torrent impétueux, Mahomet II se déborde dans

la Grèce, tout subit la loi de ce parjure conquérant; il renverse deux empires, fait la conquête de douze royaumes, prend plus de deux cens villes sur les chrétiens, l'Europe tremble devant lui. Du haut de l'Egypte il menace le monde de ses nouveaux triomphes, et va ramener le globe dans les tenèbres de la stupidité et de l'ignorace. Mais le même jour où nos troubadours distribuaient *la joie de la Violette* la mort venge les lettres, l'humanité et l'univers respire (1): tandis que la France, l'Allemagne et l'Angleterre faisaient quelques efforts pour secouer les chaines de l'ignorance, l'aurore d'un beau jour se levait pour l'heureuse Italie. Les grecs fugitifs lui avaient apporté le goût de la littérature, et Jules II, profitant du plan formé par Borgia, préparait la gloire de son successeur, comme Richelieu, concentrant l'autorité royale, jettait les fondemens de nos grandes destinées.

Léon X monte sur le trône pontifical, il reveille le génie de son long assoupissement; l'imprimerie lui offre ses immenses ressources, la gravure lui présente son burin. L'Italie renait à la gloire, et Rome, non pas cette fière république successivement dégradée sous le fer de Sylla et sous le despotisme des Césars, mais cette ville gouvernée par des pontifes devient encore la lumière du monde, comme si la providence eût voulu que Rome chrétienne eût aussi son siècle littéraire. Les fruits du génie croissent deux fois sur le même sol. Les arts sortent de leurs tombeaux. Comme à Corinthe et en Elide le statuaire et le peintre marchent à côte des grands hommes. Raphaël se place près Homère, et la gloire couronne Laurent de Médicis auprès de Periclès et d'Auguste. (2)

---

(1) *Mahomet mourut le 3 Mai* 1481.

(2) *Rome la sainte éclipsa Rome triomphante, par l'éclat que jettèrent l'architecture, la sculpture et la peinture. Léon X, n'a pas comme les Egyptiens, à présenter des pyramides aux générations futures, mais il peut offrir à l'univers un grand monument. Jules II, avait commence l'eglise de St.-Pierre, Léon X, acheva l'œuvre et la consacra à l'éternel; ainsi dans l'ancienne loi, David forme le projet du temple de jérusalem, le ciel réserve à son successeur la gloire de l'exécution.*

Cependant la France était barbare : on ne connaissait que l'art de la guerre. En vain a brillé sur le trône ce premier empereur d'occident aussi célèbre dans les fastes de l'église qu'illustre dans les annales des peuples par ses exploits. En vain François Ier. se déclare-t-il le père des savans. Tout ce qui élève l'ame, électrise l'imagination, produit l'enthousiasme, ne devait se développer qu'avec l'ame grande et généreuse de Louis XIV, qui se présente à la prospérité, environné de cette foule de héros, de littérateurs, de savans et d'artistes, qu'il semble avoir créés pour illustrer son règne : tel l'astre du jour réchauffe de ses rayons la nature qu'il veut vivifier. Pardonnez, Messieurs, si, arrivé au berceau de nos troubadours, je ne leur ai pas donné le rang qu'ils doivent occuper dans l'histoire littéraire; si je ne les ai point présentés tenant avec les princes d'Aquitaine ces cours *d'amours*, établissant ces fêtes tout à la fois littéraires et galantes, auxquelles l'Europe doit les premiers rayons de lumière, qui éclairèrent le parnasse français. Le passage d'un état affreux de stupidité et de barbarie à la culture des mœurs, de la raison et des lettres est un des plus beaux spectacles que présente l'histoire du genre humain, tel est le commencement du onzième siècle : on croit voir le monde sortir une seconde fois du chaos. Le pontificat de Grégoire VII, les secousses qu'il donna aux nations, le choc violent du sacerdoce avec l'empire, cet élan d'un saint enthousiasme, cette dévotion meurtrière et peu sensée qui précipita l'Europe sur l'Asie, développèrent le goût des beaux arts, et surmontèrent les obstacles qui séparaient les peuples.

En amusant leur siècle les troubadours lui apprirent à penser. Guillaume IX, comte de Poitou et duc d'Aquitaine, se range sous leurs drapeaux, Dès-lors la poésie prend un vol rapide, elle pénètre dans les cours, et en fait les délices. Admis auprès des princes, les troubadours y trouvèrent la fortune, les plaisirs et la considération; ils eurent des émules en Allemagne, à Naples et en Italie. Florence, Vénise, Mantoue, Gênes, et beaucoup d'autres villes se glorifièrent d'en avoir produit ou attiré quelques-uns.

Les jongleurs dont le métier était de chanter les vers

des *trouvères* aspirèrent aux avantages de l'une et de l'autre profession. L'art s'affaiblit par les mêmes moyens qui auraient dû le perfectionner ; et la corruption chassa le vrai talent.

Ce fut alors que les troubadours revinrent dans nos provinces méridionales comme dans l'asile que la patrie offre à ses enfans malheureux.

Pendant que St.-Louis jettait les fondemens de cette université à jamais célèbre, et la plaçait dans sa capitale comme un phare qui doit éclairer et diriger la route du navigateur, les troubadours avaient depuis plus de trente ans élevé dans Toulouse un temple au dieu des vers : ils avaient reçu cette fameuse ambassade d'un roi d'Ibérie qui leur demande une colonie de poëtes. Ils avaient donné leur poétique qui a précédé de plus d'un siècle et demi les écrits de ce genre, comme un souverain dicte à ses sujets les lois qui doivent les régir.

Les anglais, ces éternels ennemis de la France, s'avancent vers Toulouse. Pour sauver la ville il faut détruire ses faubourgs. Celui de St.-Aubin ne présente plus qu'un vaste champs couvert de débris. La gaie compagnie des troubadours a perdu son prytanée et son *verger délicieux*. Le capitole reçoit ces honorables fugitifs. Mais l'horison politique s'obscurcit encore : de nouvelles scènes tragiques commencent. Le sang ruissèle de toutes parts. La licence et le fanatisme désolent nos contrées ; plus de prix dans le *collége de rhétorique* ; plus de lauriers pour le triomphateur : la barbarie s'emparant des voiles de l'ignorance va les étendre sur ces provinces jadis si florissantes.

Non, Messieurs, Clémence Isaure a paru : il me semble la voir s'élancer du chaos ainsi que l'astre du jour pour réveiller la nature et répandre sur elle la lumière et la vie. Les nuages se sont dissipés et les maux de la guerre vont être réparés. Sur les ruines du gai consistoire s'élève avec plus d'éclat et de magnificence le nouveau temple de la poésie. L'autel des muses paraît émaillé de fleurs. Ainsi après un orage la campagne devient plus riante et plus verte.

Toulouse vit alors ce que ne donneront jamais ni le vain luxe des villes, ni l'orgueilleuse ressource des arts ; le plus beau spectacle qui puisse fixer l'admiration des hommes, la

beauté et les talens réunis à la fortune et à la vertu, ditribuer les couronnes du génie. On se croit transporté à ces tems fabuleux où les dieux vinrent habiter la terre. La gloire a remis dans ses mains les couronnes de la Grèce et de Rome. C'est au milieu de ces triomphes qu'on lui adresse une ode sur cette ancienne guerre d'Espagne, si juste dans ses motifs, si honorable pour les guerriers qui coururent se ranger sous les drapeaux de Duguesclin. (1).

Il me semble voir la patrie lui présenter les annales de l'histoire, comme pour nous apprendre que c'est aux lettres à célébrer les héros. Que la fable ne vienne plus nous vanter son hélicon. Un feu plus sacré que celui de la Béotie brûle de nouveau dans nos murs. La licence est bannie de notre parnasse. Vesta approuverait nos chants, et la vertu n'a pas à rougir des hommages du poëte.

Qu'il est beau de voir Isaure, éclairer un pays que ses ancêtres n'avaient pu défendre ! Le capitole est à demi détruit. Elle s'empresse de rétablir cet ancien monument des romains, et remet ainsi, sous l'égide des lois et de la reconnaissance municipale, son institution littéraire. Sa patrie nage dans le sang, elle la couvre de fleurs ; l'homme est féroce, elle polit ses mœurs ; et vous savez, Messieurs, que les bonnes mœurs sont filles de cette religion qui peut seule adoucir les tourmens du malheur, et éteindre dans son sein les maux attachés à la vie, comme on voit une eau bourbeuse se perdre dans le cours d'une source limpide.

Isaure repousse ces projets inspirés par cette furieuse ambition, qui ne craint pas de traverser une mer de sang pour reprendre des grandeurs qu'elle a perdues. Elle se console de la perte de ses dignités, par les délices de la poésie, et se met à l'abri des orages que les passions excitent dans les cœurs par les charmes de la retraite et l'amour de la vertu.

---

(1) *Voyez l'ode imprimée à la suite des œuvres de Godolin, qui commence par ces mots :* Dona Clemença, etc. *où sont nommés les personnages qui suivirent Duguesclin à la guerre d'Espagne.*

Issue des comptes de Toulouse, Clémence croit avec raison qu'une haute naissance nous fait contracter de grands engagemens envers la patrie. Les noms illustres abaissent au lieu d'élever ceux qui ne savent pas en soutenir l'éclat. La postérité est comme la mort, sans indulgence pour personne. C'est en réparant nos maux, que Clémence nous fait mieux connaître l'éclat de sa naissance et la superiorité de ses vues. Rien ne resiste aux outrages du temps, les plus superbes édifices s'écroulent, tout périt sous ses coups, tandis que du fond de sa tombe la Grèce ose disputer encore aux siècles à venir l'empire du génie : le monument qu'elle a élevé pour son siècle, portera son nom à la postérité.

Si les victoires multipliées des conquerans leur donnent un droit à nos éloges, quelles actions de graces ne devons-nous pas à ces grands personnages, qui par leurs libéralités ont fixé les lettres dans leur pays. Jetez vos regards sur les peuples qui ne les ont pas connues, ou qui les ont négligées. Parcourez cette ancienne patrie des beaux arts, jadis peuplée de héros ; voyez les talens et le génie, chercher dans ces vastes déserts les restes mutilés de sa grandeur passée, et arroser de leurs larmes les débris de ces chefs-d'œuvres. Voyez-la presque abrutie. Le monde est encore plein de ces brillans souvenirs ; elle seule a oublié son ancienne gloire ; mais d'un rire stupide elle accueille le voyageur qui vient admirer ces ruines amoncélées et couvertes de ronces, que la rouille des siècles pulvérise dans un morne silence. De vieilles mazures, de misérables hutes ont remplacé les beaux temples d'Athènes et de Sparte. Que la gloire des nations s'éfface rapidement !

Plus les lettres contribuent au bonheur de la société, à l'éclat des empires, plus notre reconnaissance doit être vive envers notre bienfaitrice. Que j'aime à voir Clémence lutter seule contre son siècle ! La littérature était tombée dans un discrédit général. la stupidité allait remplacer la fureur de la guerre. Elle tend une main secourable à la science abattue ; elle rapelle l'homme à la société ; par ses soins le foyer du génie se réchauffe et Toulouse revient à la lumière, à la vie et au bonheur.

En perpétuant l'art des vers, Clémence voulut appeler à ces jeux cette noble portion du genre humain, que la nature semble avoir fait naître comme les fleurs pour embellir et parer la terre. Alors se renouvelèrent dans ce capitole les triomphes des Corine, des Sapho, et ces fêtes olympiques, où la poésie fut portée à son plus haut dégré de perfection.

Marchez sur les traces des Bernard, des Catellan, des d'Encausse, des Montegut, etc., vous que la nature a favorisés des dons les plus précieux. Croyez que les inspirations du cœur égalent souvent celles du génie. Dans la capitale, vous partagez avec nos plus fameux artistes les talens des Appelles, des Raphaël, des Lebrun. La littérature s'enrichit de vos succès. Employez vos doux loisirs à l'amour de l'étude et à celui de la vertu. Les lettres comme les arts sont le patrimoine de l'univers.

Les connaissances de l'esprit ajoutent un nouveau prix aux grâces de la nature. C'est dans un champ semé de lauriers et d'immortelles que vous allez désormais disputer les palmes de la victoire. (1)

Isaure meurt, mais son nom est immortel : les historiens et les poëtes célèbrent à l'envi sa mémoire, déplorent sa mort, exaltent sa vertu, louent ses grâces et sa beauté, et Godolin chante ses fêtes et ses fleurs. (2)

---

(1) *A l'exposition de cette année cinquante dames françaises ont contribué en divers genres à l'ornement du salon du Louvre.*

(2) *J'ai cru devoir rapporter ici les vers de Godolin, qui parurent faire plaisir à tout le monde.*

Ouey qué lé mes dé may coumenço,
A l'aunou del païs moundi,
Moun cor sé bol regaillardi
Sur las flous dé damo Clemenço.

Le cel n'oun bey pas dé ta belos
Quand lé printemps fa sous ramels :
Tabé s'y miraillo les els
Dinquio qué l'y fan mimarolos.

Pendant plus d'un siècle les ministres de l'église sont venus louer dans le capitole notre illustre restauratrice. Les lettres et la religion se prêtent un appui mutuel : il n'en est pas du flambeau de la foi comme des autres lumières qui ne brillent qu'à proportion des ténèbres qui les entourent. Lhopital, Daguesseau, sacrifiaient en même-temps à Thémis et à Apollon. Fermat, notre concitoyen, était poëte aimable, magistrat intègre et le plus profond des géomètres. Quand la science est animée par l'esprit de religion, bien loin de nuire à la vertu elle la rend plus éclairée, plus solide et plus respectable : elle rehausse la sainteté et la grandeur du sacerdoce : les pères de l'église étaient amis des muses et défenseurs de la foi. Si je porte mes regards plus loin, je vois Daniel allant chez les Chaldéens apprend leur langue, et s'approprier leurs connaissances. Long-tems avant lui, Moyse avait appris les lettres et les sciences chez les Egyptiens.

La poésie a occupé l'imagination des peuples civilisés comme des nations sauvages ; habitante de l'univers tout est soumis à sa puissance et rentre dans ses attributions. Elle déroule les annales de l'histoire, pénètre dans les domaines de la philosophie, s'élance dans les cieux, suit la marche des astres, ou

---

Jamay la graniço n'y truco,
Jamay ni toumbo ne au ni tor ;
Lé soulel soul l'ai nouris d'or
Quand derrambouillo sa perruco.
Bes houro qué bous amaguets
Narcissos, tulipos, muguets,
Rosos, meymos et piupanelos.
Las flous qué nous aus cultiban
Bous doustaran d'ayciu daban
Le noum et l'aounou d'estre belos.
Anen dounc bounouren tout n'aut
D'un ramelet ta countinaut
La faissonneto merbeillouso,
Car tant qué lé moundé sera
D'aoustros flous n'ou se parlara
Qué dé la quatre dé Toulouse.

s'enveloppant de nuages elle habite un monde imaginaire ; souvent on la voit s'enfoncer dans les abymes, dérober à la nature ses secrets, et pénétrant dans les enfers, interroger les morts et redoubler leurs supplices ; plus tranquille elle joue avec les ris et les amours, célèbre les champs, les saisons et les fleurs, et tout-à-coup portée sur les aîles des vents ressuscite les héros, fait la leçon aux rois et entretient commerce avec les dieux.

» Quant on voit les sauvages chanter leur idoles, leurs plai-» sirs et leurs exploits, on se persuade aisément, dit l'abbé » Millot, que la poésie est aussi naturelle à l'homme que le » langage, le chant et les passions. »

Dès que l'ame est vivement affectée par un objet, le talent poétique se déploie et le génie force la nature; ainsi les forêts de l'Amérique, les montagnes incultes de l'Écosse, les déserts glacés de l'Islande, ont retenti des accens sublimes de la poésie ; ainsi chez les Gaulois nos ancêtres, les chants des bardes allumaient le feu des combats, immortalisaient la vaillance, et suscitaient des héros.

Il n'est pas étonnant que la poésie si chère à l'imagination par la fraicheur de ses tableaux et par le langage du cœur, ait toujours fait les délices des femmes sensibles. Quelque-tems après la mort de CLÉMENCE, les dames toulousaines dont l'histoire nous a conservé le nom, s'empressèrent de présenter une requête au collège des Jeux Floraux pour demander l'exécution des volontés d'ISAURE, (1) cette glorieuse et

---

(1) *Le nom de trois dames a été conservé par Duverdier, dans sa bibliothèque historique, page* 1026 ; *savoir, Cathérine Fontaine, Françoise-Marrie, Claude Ligoune. Il rapporte une pièce de vers de chacune d'elles.*

Quoique cette requête ne soit pas un modèle de goût ni de style oratoire, on aime quelquefois à revoir les écrits naifs de nos bons ayeux.

A vous Monsieur le chancelier,
Très-nobles capitouls aussi,

honorable démarche parut très-juste aux mainteneurs Depuis ce tems on les a vues toujours cultiver les fleurs de la poésie. L'Académie en compte vingt-sept qui se sont montrées dignes de rivaliser avec ceux mêmes qui voulaient leur interdire ce genre de gloire.

Mais CLÉMENCE nous rappelle à ses fêtes : sa statue restée seule debout pendant que tous les objets de la vénération des peuples s'écroulaient autour d'elle, semble nous assurer que son nom comme sa gloire sont immortels. C'est à nous qu'elle recommande son institution : ce n'est point seulement de fleurs qu'il faut couvrir sa tombe, les fleurs ne sont que l'hommage d'un jour : elle attend de notre zèle une plus grande marque de reconnaissance : elle veut que nous employons tous nos moyens à exalter les talens, à les faire connaître, et à conserver le goût de la saine littérature. Vous savez qu'aux grands siècles de lumière ont succédé des tems de vertige, de faiblesse et d'absurdite : si la gloire éleva les trônes, les sciences et les arts les ont affermis : les conquêtes donnent de l'éclat aux empires, les lettres seules leur procurent le bonheur.

Maitres qui avez bruit singulier,
Et à tous ceux qui sont ici :
Supplient humblement les femmes,
Tant les moyennes que grand dames,
Disant que Madame CLÉMENCE,
Que Dieu pardoint dans sa clémence,
Laquelle les trois fleurs donna,
Jadis voulut et ordonna,
Que quiconque voudrait dicter,
Sans les femmes en excepter,
Et d'un vouloir fort libéral
Fit un édit tout général,
Comprenant mâles et femelles.

ACADÉMIE DU GARD.

A NIMES.

L'Académie du Gard, est sans contredit une des Sociétés les plus éclairées et les plus laborieuses de l'Empire français. Le faisceau de talens qui la composent et le grand nombre de mémoires qui émanent journellement de son sein, ne laissent aucun doute sur la vérité de cette assertion. Les mémoires qu'elle publie chaque année, sont remplis du plus grand intérêt et ils prouvent que les sciences, les arts, l'agriculture et les belles-lettres lui sont également familiers. Nous regrettons vivement que les bornes de ce journal ne nous permettent pas de faire valoir dans toute leur étendue les titres que cette Académie offre à l'estime des savans, car nous pensons qu'un exposé fidèle de ses longs et utiles travaux ne pourrait qu'être très-agréable à nos lecteurs, mais on sait qu'en prenant la plume nous avons contracté l'engagement formel de ne point témoigner plus de prédilection pour une réunion que pour une autre, et rigides observateurs de nos engagemens, nous considérons cette feuille comme la propriété commune de toutes les Sociétés savantes et littéraires indistinctement. Cependant nous pensons que, sans nous rendre coupables de partialité à leur égard, nous pouvons nous étendre plus longuement sur celles d'entr'elles qui donnent des preuves multipliées de talens et de zèle, et dont les travaux présentent un dégré d'utilité plus réel, plus généralement reconnu. L'Académie du Gard est de ce nombre; aussi nous croyons plaire aux amis des sciences

et de la saine littérature, en enrichissant notre journal des meilleurs morceaux couronnés dans ses séances publiques, même parmi les mémoires de ses membres résidens. Nos prochains numéros seront remarquables par le choix que nous en ferons. Nous nous contenterons d'insérer dans celui-ci son jugement sur le concours de 1809, et le programme des prix qu'elle propose pour les années 1810 et 1811.

L'Académie du Gard choisit en 1807, pour le sujet du prix qu'elle se proposait de décerner en 1809, un mémoire historique et critique sur le séjour des Sarrazins dans les provinces méridionales de la France, et sur les traces qu'ils y ont laissées. En fixant son choix sur ce sujet, l'Académie avait pensé que, d'un côté, les faits relatifs à l'envahissement de nos contrées par les musulmans, se trouvaient disséminés dans un grand nombre de chroniques peu connues, il pouvait être intéressant de les discuter et de les réunir dans un cadre unique; que d'un autre, il ne l'était pas moins d'examiner ce que les coutumes, les arts et les mœurs de nos provinces méridionales avaient pu devoir à la présence d'un peuple éclairé, dans un tems où l'Europe entière était encore barbare. L'Académie avait lieu de croire que nos rélations récentes avec l'Egypte ayant familiarisé plusieurs de nos savans avec les langues et les usages de l'Orient, que nos bibliothèques publiques s'étaient enrichies depuis quelques années d'une foule de manuscrits relatifs à l'histoire du moyen âge; et qu'enfin nos rapports multipliés avec l'Espagne nous ayant ouvert, dans ces derniers tems, les dépôts littéraires de ce pays, nécessairement très-riche en matériaux, concernant l'histoire des maures, l'époque était extrêmement convenable pour proposer un pareil sujet à l'émulation des érudits.

Cependant

Cependant l'attente de l'Académie n'a été qu'incompletement remplie, et peut-être ne faut il s'en prendre qu'au défaut de documens historiques Il eût, sans doute été facile à des hommes pourvus d'imagination, de créer des systèmes et de donner, à l'aide d'explications hazardées, une origine orientale à la plupart de nos usages : cette méthode est fort usitée aujourd'hui, parce qu'elle dispense de toute étude sérieuse ; mais on doit savoir gré à ceux qui auraient pensé ne pouvoir répondre autrement à l'appel de l'Academie de s'être abstenus de concourir.

Deux mémoires seulement sont parvenus avant l'époque de rigueur, fixée par le programme pour la clôture du concours ; et, sur ces deux, l'un a dû être exclu de droit, parce que son auteur s'est fait connaître. L'Académie au surplus, n'a pu avoir de regrets de la mesure rigoureuse qu'elle s'est vue forcée de prendre à son égard.

Quand au second mémoire, portant cette épigraphe ;

> Chaque peuple à son tour a brille sur la terre,
> Par les lois, par les arts et sur-tout par la guerre.

bien qu'il laisse beaucoup à désirer sous le rapport du style presque toujours sec et souvent négligé, il est néanmoins écrit d'un ton raisonnable et ne laisse appercevoir aucune inconvénence choquante. Il présente dans la première partie, un apperçu historique très-exact de l'événement qui fait le sujet du concours. Dans la seconde, l'auteur s'attache moins à rechercher les traces que les sarrazins ont pu laisser de leur séjour dans les provinces du midi de la France, qu'à démontrer qu'un peuple conquérant qui n'est demeuré que quarante ans parmi nous, et toujours sous l'appareil militaire, qu'un peuple qui n'a formé dans les pays qu'il avait momentanément subjugués, aucun établissement durable ;

qu'un peuple enfin, que ses mœurs, son langage, son despotisme et sur-tout sa religion, isolaient absolument du peuple conquis, n'a guères pu lui communiquer de ses usages; et que, si l'on rencontre aujourd'hui dans notre idiôme quelques mots d'origine arabe, c'est peut-être autant à nos anciennes rélations de commerce avec les orientaux, qu'à leurs incursions dans nos provinces, que nous en sommes redevables.

L'Académie, tout en remarquant les défauts de cette production, ne s'en est pas dissimulé le mérite, et elle se plaît à rendre hommage à la sagesse de son exécution; néanmoins, comme on n'y rencontre aucun fait qui ne soit connu, rien qu'on ne puisse trouver dans des ouvrages qui sont sous la main de tout le monde, rien en un mot qui rachete le défaut de couleur du style, l'Académie croit rendre à l'auteur une justice exacte en lui accordant une mention honorable.

Au moment ou l'Académie s'occupait de l'examen de cet ouvrage, c'est-à-dire, plus de trois mois après l'époque indiquée aux concurrens par son programme, il lui est parvenu un troisième mémoire portant cette épigraphe : *savoir et mourir*; ce mémoire qu'elle n'a pu considérer comme pièce du concours, est l'ouvrage d'une plume exercée; il est écrit avec chaleur, concision et dignité, et l'auteur a su mêler à propos au recit des faits, des réflexions profondes, judicieuses et piquantes; mais la question ne s'y trouve, pour ainsi dire, envisagée que sous le point de vue historique, et on n'y rencontre à peu près rien de relatif aux traces que les sarrazins ont pu laisser ou ne pas laisser de leur habitation parmi nous; néanmoins cette production ayant, sous beaucoup de rapports, un mérite très-réel, l'Académie a cru devoir au talent de l'auteur, de manifester publiquement l'opinion qu'elle en a conçue.

L'Académie s'étant déterminée à retirer du concours la question relative à l'envahissement de nos provinces par les sarrazins, elle n'a ainsi, pour le concours de 1810, que le seul sujet qu'elle a proposé l'année dernière, c'est-à-dire l'éloge de M. de Servan, l'un de ses membres ordinaires, ancien avocat général au parlement de Grenoble, et membre du corps-législatif.

L'Académie se voyant à regret cette année, dans l'impossibilité de décerner un prix, a voulu se dédommager de cette privation, en ouvrant un double concours pour 1811; mais, pour donner à divers genres de talens l'occasion de l'exercer, elle a cru devoir se fixer à deux sujets de prix qui n'eussent entr'eux aucune analogie : elle s'est donc arrêtée à un sujet d'économie sociale et à un sujet de physique.

Elle propose pour le sujet de l'un des prix qu'elle décernera dans sa séance publique de 1811.

1. Un mémoire sur les grandes foires, considérées dans leurs divers rapports avec la prospérité publique.

2. Déterminer d'une manière plus précise qu'on ne la fait jusqu'ici et par une suite d'expériences nouvelles, les diverses lois auxqu'elles le phenomène de l'inflexion de la lumière est assujetti.

Les expériences faites par les concurrens devront être décrites dans leurs mémoires de telle manière que l'Académie puisse les vérifier.

Les ouvrages destinés à concourir, doivent être adressés, franc de port, à M. Trelis, secrétaire-perpétuel de l'Académie du Gard, à Nismes, avant le 31 juillet de l'année, au concours de laquelle ces ouvrages sont relatifs.

Les prix sont une médaille d'or de cent grammes.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE.

Cette estimable Société a tenu le 13 septembre dernier une assemblée générale, consacrée principalement à la distribution des prix proposés.

La séance s'est ouverte à sept heures du soir; le bureau était composé de MM. le sénateur-comte Chaptal, président; Guyton-Morveau et Dupont de Nemours, vice-présidens; Claude Anthelme Costaz et Mathieu de Montmorency, secrétaires-adjoints.

Parmi les nombreux candidats qui ont été présentés, pour devenir membres de la Société, elle s'honore de compter S. A. S. le prince architrésorier de l'empire, S. Exc. le ministre de la police générale, et M. le comte de Sémonville, sénateur.

On a donné connaissance à l'assemblée des objets offerts ou soumis à l'examen de la Société, et dont les plus remarquables sont:

Des échantillons d'une nouvelle poterie fine, couleur carmelite, de la fabrique de MM. Fabry et Ulzchneider à Sarguemines, dont le dépôt est à Paris, rue Helvetius, n°. 77; du minium et des vases imitant la pierre dure et le porphyre poli, de la même fabrique;

Plusieurs épreuves d'impression sur pierre, exécutées par M. Guyot-Desmarais, peintre, cloître Saint-Honoré, n°. 15;

Des échantillons de soude en lessive, extraite du sel marin, et du savon blanc et marbré, confectionné avec cette soude par M. Chauloy, de St.-Germain-en-Laye;

Un instrument imaginé par M. Giron, pour mesurer

la longueur, la finesse et la force des laines et poils;

Des échantillons de poils de chèvre superfins, obtenus par le croisement des boucs de Syrie et d'Islande, avec des chèvres indigènes, dans la ferme expérimentale de M. Flandre d'Epinay;

Des cocons de vers à soie de la Chine et des soies blanches provenant de ces mêmes cocons récoltés cette année par M. Rattier, à Chouzy-sous-Blois (Loir et Cher.) On sait que la propagation de cette espèce de vers à soie fixe en ce moment l'attention particulière du gouvernement.

Un fanal *composite*, exécuté par M. Bordier, de Versoix, pour le nouveau phare d'éclairage construit au port de Honfleur, et une grande lampe astrale à trois becs, qui éclairait la salle d'entrée;

Une chaudière en fer-blanc de M. Delloye, ayant à sa partie supérieure 1m.,02 de diamètre, haute de 0m,93, et composée seulement de cinq feuilles.;

Un barreau de fer dressé, cannelé à différentes moulures, et gravé avec la machine de M. Caillou, serrurier, rue Saint-Martin, n°. 82.

Des peintures sur velours et sur laine de M. Vauchelet, qui vient d'appliquer sa méthode à l'exécution des portraits;

Des vases et des assiettes de terre blanche et des porcelaines imprimées sur couverte, en différentes couleurs, par MM. Stone, Coquerel et Legros d'Anizy, rue du Cadran, n°. 16.

M. Vivier avait éclairé une partie des cours et des salles avec ses réverbères à réflecteurs paraboliques et ses lampes à coupoles.

M. Regnier a reproduit plusieurs objets de son invention déjà connus avantageusement, et il a présenté un portefeuille auquel il a fait une heureuse application de son cadenat à combinaisons.

M. Costaz a rendu compte, au nom du conseil d'administration, des résultats des divers concours ouverts pour 1809.

M. le sénateur comte François de Neufchâteau a lu le rapport sur les prix relatifs à la culture d'une plante oléagineuse, et à la culture comparée de ces mêmes plantes; les deux prix, dont l'un est de 400 francs et de 600, ont été adjugés à M. Gaujac, propriétaire-cultivateur à Dagny, près Coulommiers (Seine et-Marne.)

Une médaille d'argent a été décernée, pour le même objet, à M. Maudet de Peuhonet, propriétaire à la Berraie, commune de Caden (Morbihan.)

Sur le rapport de M. Mérimée, il a été accordé, pour la fabrication du blanc de plomb, un prix de 3000 francs à MM. Bréchoz et Leseur, de Pontoise; une médaille d'argent à MM. Stévenart, Gérard et Bequet, de Namur, et une mention honorable à M Dall'Armi, fabricant à Rome. Ce prix avait été prorogé pendant huit années consécutives.

Le prix de 3000 francs proposé par la Société, depuis six ans, pour la fabrication du fer-blanc égal en qualité au meilleur fer-blanc étranger repandu dans le commerce, a été, sur le rapport de M. Molard, adjugé à M. Delloye, de Huy, département de l'Ourthe, et des médailles d'or ont été décernées aux propriétaires des manufactures de Dilling et de Vaucluse, et à M. Falatine, de Bains, département de Vosges.

M. de Prony a rendu compte du résultat du concours pour les petites machines à feu. Il manquait à l'industrie un moyen de suppléer la force des hommes et des chevaux dans les usines éloignées des cours d'eau et pourvues des matières combustibles : la Société avait remarqué cette lacune, et elle a eu la satisfaction de la voir remplie dès la première année du concours. Ce prix

important, dont la valeur est de 6000 francs, a été remporté par MM. Charles Albert et Louis Martin, demeurans à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, aux petites écuries. Ces artistes ont obtenu moitié en sus de la force exigée par le programme, avec une économie d'un sixième sur la dépense et l'entretien de l'appareil.

La machine qui a le plus approché du but, après celle de MM. Albert et Martin, a été exécutée par MM. Girard frères, qui ont enrichi les arts de plusieurs recherches et inventions utiles. La Société, pour leur donner un témoignage de son estime, leur à décerné par extraordinaire, une médaille d'or.

Le prix pour la fabrication de l'acier fondu a été l'objet d'un rapport de M. Gillet Laumont. Après avoir classé méthodiquement les différentes espèces d'acier suivant leur nature et leur propriété, il a fait connaître les travaux de MM Poncelet frères, de Liège, et les succès qu'ils ont obtenus dans la préparation de ce métal. Il est entré ensuite dans les détails des nombreux essais auxquels ont été soumis les échantillons qu'ils ont envoyés au concours.

La Société a décerné une médaille d'or à ces fabricans, comme ayant rempli la plus grande partie des conditions du programme.

Il a été accordé des mentions honorables à M. Jullien, demeurant à Paris, rue Saint-Sauveur, n[e]. 18, auteur d'un instrument propre à extraire la tourbe sous l'eau, et à M. Esselat capitaine du génie à Pampelune, auteur du mémoire n°. 3, envoyé au concours pour cet objet.

Nous publierons incessamment l'extrait ou le texte, suivant leur importance, de ceux des différens rapports qui ont été lus dans cette séance, et celui des programmes des nouveaux prix proposés. En attendant, nous allons indiquer le but de ces prix, et les sommes qui y ont été affectées.

Prix de 2400 francs devant être décerné en 1810 à celui qui fabriquera en plus grande quantité et de la manière la plus économique, le sirop de raisin le plus parfait.

Prix de 1000 francs sur cette question :

« Déterminer quelle est l'espèce d'altération que les » poils éprouvent par les procédés en usage dans l'opé- » ration de la chapellerie, connue sous le nom de » *secrétage* ;

» Indiquer les moyens de préparer aussi avantageu- » sement les poils pour le feutrage, sans y employer » des sels mercuriels ou autres substances qui exposent » les ouvriers au même danger. »

Prix de 300 francs pour encourager la plantation et la greffe du noyer.

Ces deux prix doivent être décernés en 1811.

Prix de 1500 francs à décerner en 1814, pour la conservation des étoffes de laine.

Les prix suivans ont été remis au concours pour l'année 1810.

1°. Prix de 2000 francs pour une machine à tirer la tourbe sous l'eau.

2. De 2000 fr. pour la construction de machines propres à peigner la laine ;

3. De 2000 fr. pour la filature par mécanique, à toute grosseur de fil, de la laine peignée pour chaîne et pour trame ;

4. De 8000 francs pour la purification des fers, cassant à froid et à chaud ;

5. De 1200 fr. pour un moyen d'imprimer sur étoffe, d'une façon solide, toute espèce de gravure en taille-douce ;

6. De 1200 fr. pour la fabrication du cinabre ;

7. De 6000 fr. pour le collage du papier ;

Le 1er. et le 6e. de ces prix seront retirés, s'ils ne sont pas remportés à l'expiration du délai prescrit.

Voici ceux qui ont été remis au concours pour l'année 1811 ;

1°. Prix de 3000 fr. pour la fabrication, en fonte de fer, de divers ouvrages pour lesquels on emploie ordinairement le cuivre ou le fer forgé. -- Ce prix n'était que de 1500 fr.

2. De 4000 fr. pour la fabrication de l'acier fondu, et de l'acier fondu soudable ;

3. De 400 fr. pour la culture d'une plante oléagineuse ;

4. De 1200 fr. pour la culture comparée de ces mêmes plantes. -- Ce dernier n'était que de 600 fr.

La séance a été terminée par la nomination de deux censeurs pour la vérification des comptes de l'année courante. MM. le sénateur-comte Garrand-Coulon et Chaslon, administrateur des douanes, censeur actuel, ont réuni la majorité des suffrages.

ACADEMIE DE BORDEAUX.

L'Académie de Bordeaux justifie complettement ce que nous avons dit dans notre dernier numéro à l'article de la *Société des amateurs des sciences et arts de Lille*, en avançant que la prévention qui frappait de nullité, sous le rapport des lettres, les villes de commerce en général, était une prévention injuste et dénuée de fondement. En effet, il est prouvé que le commerce et l'industrie ne sont point incompatibles avec le culte paisible des muses.

Ce n'est point à tort que Bordeaux, cette ville immense, se glorifie de posséder dans son sein une

des premières Sociétés savantes dont la France s'honore. Si les occupations civiles et administratives de la plupart des membres qui la composent ne leur permettent pas de se livrer entièrement à une étude suivie du moins il paraît qu'elles leur laissent encore assez de momens de loisir pour les marquer par des succès en plusieurs genres.

Cette Académie a tenu le 7 Septembre dernier, une séance publique, pour entendre la lecture de plusieurs ouvrages envoyés au concours.

Sur la question, mise au concours pour la troisième fois, savoir : « Quel est le moyen le plus sûr de saisir et soulever « les corps submergés, à une profondeur déterminée, quelle « que soit leur pésanteur, dans un endroit où le flux et « le reflux se font sentir? » La Société a distingué et recompensé d'une médaille d'or, le mémoire envoyé par M. Roland, officier retiré de la marine, à Brest. Trois autres mémoires ayant pour épigraphes, le premier : *la perfection des sciences est réservée à la succession des tems* ; le deuxième : *facilis descensus avernis* ; le troisième *sunt certi denique fines* ; ont été cités avec éloges. Pénétrée de l'importance de cette question, qui interesse particulièrement le port de Bordeaux, et voyant que son attente n'a pas encore été remplie, la Société l'a remise au concours pour la quatrième fois. Le prix de la valeur de 1200 francs, sera décerné dans la séance publique de 1810: les mémoires devront lui parvenir avant le premier Juillet, terme de rigueur.

Le sujet du second prix était la question suivante : « Quelle « sont les espèces de bois que l'on peut faire concourir « avantageusement avec le chêne pour la fabrication des bar- « riques ? » Le mémoire de M. Dupuy, sur cette question, a été unanimement jugé digne du prix; cet agriculteur, domicilié à Sainte-Foi sur Dordogne, a démontré par des expériences incontestables, que l'accacia peut être du même usage que le chêne sous ce rapport ; les faits qu'il a produit ont été vérifiés et reconnus exacts, et il en résulte une découverte d'une haute importance, principalement pour les pays vignobles.

La Société avait été obligée de proroger le prix de poésie consacré à la gloire des armées françaises. Cette fois elle a eu la satisfaction de pouvoir couronner le poëme portant la devise : *arma virumque cano*. L'auteur est M. Delangiers, de Paris, déjà connu par des productions très-agréables. L'accessit a été partagé par M. Caillau, médecin de Bordeaux, et par M Charles Mullot, de Bazas. M. Caillau a également obtenu la médaille d'encouragement pour la littérature; il a lu lui-même l'ode sur les jeux de l'enfance, que lui a mérité cetté distinction.

La Société a rappellé que, dans son programme de 1808, elle a proposé pour sujet d'un prix de 900 francs, qui doit être décerné en 1810, la question suivante : « quels seraient « les moyens de tirer des pins des landes de la ci-devant « province de Guienne, un goudron aussi parfait en qualité « que ceux du Nord, et particulièrement ceux que l'on « fabrique en Suède ? »

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE BOULOGNE-SUR-MER.

La Société d'agriculture de commerce et des arts de Boulogne-sur-Mer, ne nous ayant point encore fait parvenir le compte de ses travaux, nous sommes forcés de nous borner à insérer à son article le programme des prix qu'elle vient de proposer pour le concours de cette année ; et dont les différens sujets présentent tous un dégré d'utilité qui fait honneur aux principes de la Société qui les a dictés.

Premier prix. -- *Amélioration des laines.*

La multiplication des troupeaux de race à laine superfine étant une des plus importantes améliorations pour l'agriculture et les manufactures, la Société donnera une médaille

d'or, du prix de 300 francs, au cultivateur qui, à dater du premier janvier 1810, aura introduit dans une commune où il n'en existait pas auparavant, un troupeau de mérinos.

Les cultivateurs domiciliés dans le département du Pas-de-Calais seront seuls admis à concourir pour ce prix.

Les concurrens seront tenus d'envoyer à la Société, du 15 au 30 juin 1810, les échantillons de la laine de leur troupeau, avec un certificat du maire de leur commune qui indiquera l'époque de l'achat des bêtes à laine fine, leur nombre, et l'état du troupeau au moment de la toute : les laines devront être prises en présence du maire et renfermées dans un paquet cacheté et scellé du sceau de la municipalité. Le procès-verbal dressé à cet effet devra être revêtu de toutes les formes administratives qui en assurent l'authenticité.

Deuxième prix. -- *Art aratoire.*

Le perfectionnement des instrumens aratoires tient un des premiers rangs dans les améliorations qu'il importe d'introduire dans l'agriculture : pour parvenir à ce but, la Société donnera des prix, pendant trois ans consécutifs, aux auteurs de la charrue qui, au rapport de ses commissaires, présentera des perfectionnemens dans la ligne de tirage, les procédés de l'étrampure, ou dans les diverses parties qui composent cet instrument aratoire.

Les charrues destinées au concours devront être parvenues à la Société pour le premier juillet de chaque annee.

Troisième prix. - *Destruction des mauvaises herbes.*

Parmi les ennemis de la culture, il faut compter les mauvaises herbes qui, par leur accroisement, s'opposent au développement des grains semés dans les champs. Une des plus multipliées et des plus difficiles à extirper, est celle connue sous le nom de *Pas-d'ânes*, *Pas-de-cheval*, *Tussilage*, (*tussilago farfara*)

La Société délivrera un prix à l'auteur d'un mémoire sur la destruction de cette plante nuisible

Les mémoires envoyés au concours ne porteront point les noms des auteurs. Ils seront renfermés dans un billet cacheté,

qui portera en suscription la devise placée en tête des mémoires.

QUATRIÈME PRIX. -- *Arts mécaniques.*

L'art de la corderie est un des plus essentiels pour la Marine, le Commerce, et tous les arts mécaniques. Jusqu'à présent, les procédés employés pour filer, ont obligé les cordiers à établir leurs atteliers dans des lieux étendus, et le plus souvent découverts. L'impossibilite de travailler en plein air, pendant les mauvais tems et durant les soirées de l'hiver nuit beaucoup aux entreprises des cordiers : il en résulte, outre une perte de tems considérable, une augmentation nécessaire du prix de la main-d'œuvre, lorsque la belle saison rappelle les ouvriers à leurs travaux.

La Société a pensé qu'il ne serait pas impossible de construire une mécanique, au moyen de laquelle l'on pourait filer du fil de carret, de la ligne d'amarrage et autres menus cordages, dans un local de quelques mètres de longueur, susceptible d'être chauffé et éclairé pendant l'hiver.

La Société accordera un prix à l'auteur d'une mécanique destinée à filer les menus cordages propres au service de la Marine et du Commerce, dans un local de cinq à six mètres de longueur.

Les concurrens enverront avec la mécanique ci-dessus, des échantillons en blanc, des cordages filés avec des chanvres indigènes ou étrangers. Les échantillons devront être de longueur suffisante pour servir aux épreuves auxquelles l'on a coutume de soumettre les cordages.

Tous les prix consisteront en médailles d'or.

Les objets destinés au concours devront être parvenus avant le premier juillet 1810, à M. Pichon, secrétaire de la Société d'agriculture, de commerce et des arts, à Boulogne-sur-Mer, département du Pas-de-Calais.

SOCIÉTÉ MÉDICALE D'ÉMULATION, A PARIS.

Spargere collecta.

La Société médicale d'émulation de Paris, fondée par quelques médecins, au milieu même des orages politiques, a joui depuis son origine d'une réputation éclatante. Toutes les académies, tous les corps savans étaient détruits, mais ce premier exemple fit naître en France plusieurs autres Sociétés d'émulation qui furent autant d'asiles pour les sciences et les arts ; ainsi, les médecins qui jadis ont tant contribué à ranimer en Europe le goût de l'instruction et les lumières, auraient encore, cette fois, conservé le feu sacré !

Les fondateurs de cette Société ne cherchèrent pas à la désigner par des dénominations pompeuses, ils ne lui donnèrent qu'un titre modeste, mais qui rappelle sans cesse à chacun de ses membres le sentiment dont ils doivent être animés.

L'émulation est, en effet, la source de tout ce qui peut entrer de beau et d'honorable dans le cœur de l'homme ; sans elle, il suit avec indifférence le penchant qui l'entraîne, et cueille à peine les fleurs qu'il trouve sur son passage.

C'est à ce principe si fécond et si noble que la Société dut son accroissement rapide et l'éclat dont elle a brillé. Ses débuts firent connaître aux médecins français et étrangers les avantages de son institution ; les travaux qu'elle publia furent considérés comme la suite des mémoires de la Société royale de médecine et de l'Académie de chirurgie ; des hommes célèbres déposèrent dans ce recueil ces fruits de leurs méditations, qui ont tant contribué aux progrès des sciences médicales : d'autres, jeunes encore, y consignèrent leurs premiers essais, et préparèrent ainsi la haute réputation dont

ils ont joui depuis. La Société eut bientôt à regretter quelques-uns de ses membres les plus distingués : Spallanzani, Fontana, Galvani, Bichat, Girtanner, Barthez, etc., payèrent le tribut à la nature, et la mémoire de plusieurs de ces savans recommandables, a déjà été célébrée par des éloges dignes de leur mérite, et qui, rappellant leurs travaux, invitent à les imiter.

Cependant les archives se remplissaient de mémoires, d'observations, de rapports ; les opinions intéressantes, émises et discutées dans les séances, étaient seulement notées dans les procès-verbaux, et restaient sans être publiées; tant de matériaux précieux étaient en quelque sorte perdus pour la science, et les correspondans se plaignaient, avec justice, du silence gardé sur leurs productions : tels sont les motifs qui ont déterminé la Société à publier une partie de ses travaux dans un bulletin périodique.

Les richesses que renferment les archives, le zèle et les talens des associés honoraires, titulaires et adjoints, des nombreux correspondans français et étrangers, offrent des ressources inépuisables pour alimenter ce bulletin avec intérêt ; le mérite des collaborateurs déjà connu par des ouvrages importans, promet un heureux choix parmi ces matériaux, et des remarques précieuses sur-tout ce qui paraîtra dans la partie des sciences qu'ils ont chacun plus particulièrement cultivée.

Le rédacteur espère que par les relations de la Société et les siennes propres, déjà établies avec les médecins et chirurgiens des hôpitaux de Paris, des départemens et de l'étranger, avec les chefs des services de terre et de mer, des établissemens publics et particuliers, avec les cours de justices, les commissions de salubrité, les différentes associations scientifiques de l'Europe, il sera en état de faire connaître promptement, et avec exactitude, ce que chacune de ces sources pourra offrir d'essentiel et de piquant à la curiosité des abonnés. Tous les savans sont aussi invités à enrichir le bulletin des sciences médicales de leurs travaux, que le rédacteur se fera un devoir de présenter à la Société, et d'insérer dans cet ouvrage périodique sous le nom de leurs auteurs.

Les mémoires, les notices, les observations, seront publiés en entier ou seulement par extraits, suivant leur étendue, et accompagnés de gravures quand elles sont nécessaires. Si le sujet présente un grand intérêt, on citera les faits analogues déjà connus, et dont la réunion pourrait servir à fonder des théories nouvelles ou des vues pratiques plus certaines. Les médecins ne pouvant être absolument étrangers à aucun genre de connaissance, nous croyons répondre à leurs vœux en donnant quelques détails sur les différentes découvertes qui seraient faites dans le vaste domaine des sciences

Ce bulletin est spécialement destiné à faire connaître l'état actuel des sciences médicales, à propager sur-tout cetre doctrine fondée sur l'observation simple des faits et développée par une logique sévère, à combattre cet esprit de système et d'hypothèse qui a été si nuisible au progrès du vrai savoir : tel est d'ailleurs l'esprit des travaux de la Société médicale d'émulation. Nous ne rejettons pas cependant les ouvrages écrits dans d'autres principes, parce que les idées qu'ils renferment ne doivent pas rester ignorées, et que le lecteur judicieux peut se plaire à comparer les différentes doctrines.

L'anatomie et la physiologie, qui sont les bases de la science médicale, de l'étude de l'homme et de la vrai philosophie, occuperont la première partie du bulletin; la seconde renfermera les articles de médecine et de chirurgie ; la troisième, ceux de pharmacie, de physique, de chimie et d'hitoire naturelle médicale ; l'hygiène publique, la médecine légale formeront une quatrième division, sur laquelle nous pourrons offrir à nos lecteurs beaucoup d'observations nouvelles et utiles Les analyses, faites avec autant d'exactitude que d'impartialité, soit des ouvrages récemment imprimés en France et dans les pays étrangers, soit des thèses soutenues aux écoles de médecine, les extraits des divers journaux, formeront, sous le titre de variétés, une cinquième et dernière partie, qui contiendra aussi les articles de littérature médicale, de correspondance, les annonces d'ouvrages, etc.

Chaque numéro du bulletin contiendra un extrait des

séances

séances de la Société ; les abonnés trouveront, dans cet article, l'annonce de la réception de leurs ouvrages, mémoires ou observations, le nom des rapporteurs chargés d'en rendre compte, et les opinions principales émises dans les discussions auxquelles ces matières auront donné lieu. Ainsi le bulletin de la Société médicale d'émulation, devient pour les *correspondans* qu'une distance plus ou moins grande sépare d'elle, un moyen de communication presqu'immédiate, il les admet en quelque sorte à participer à ses séances et aux travaux personnels de ses membres résidans.

On s'abonne à Paris, chez M. *Tartra*, Secrétaire-général de la Société, rue Gaillon, N°. 5. Prix 12 francs par an et 14 francs pour les départemens, franc de port.

SOCIÉTE D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS, D'AGEN.

Les départemens les moins étendus, les moins populeux et les moins riches de l'empire ne sont pas toujours les plus pauvres en lumières et en talens. Celui de *Lot et Garonne* en est la preuve. La Société d'Agriculture Sciences et Arts d'Agen, mérite de la part des savans, une considération d'autant plus grande, que cette Société modeste paraît n'avoir aucune prétention à la célébrité quoique le résultat de ses veilles soit un titre pour y parvenir. Le compte de ses derniers travaux que nous avons sous les yeux, confirme notre opinion à cet égard. L'agriculture, les sciences abstraites et les beaux arts, semblent s'y marier naturellement et de leur union, sont nées sans efforts, les productions les plus utiles et les plus heureuses. Nous nous proposons de ne faire grâce à aucune d'elles et de les mettre à contribution pour l'intérêt de nos lecteurs Il est facheux pour eux et pour nous que les bornes étroites de ce journal ne

nous permettent pas de les faire paraître ici dans tout leur jour. Cependant nous nous proposons d'en extraire les meilleurs mémoires et de les faire tourner au profit de nos lecteurs ; néanmoins, suivant l'ordre que nous avons adopté, nous allons commencer par jetter quelques lumières sur l'organisation de cette estimable Société. C'est dans le compte de ses travaux annuels que nous allons puiser ces divers renseignemens.

Il parait par un essai chronologique sur l'histoire de ce département publié en 1792, que les travaux de cette Société remontent jusqu'à l'an 1776 ; mais ce n'est que depuis le commencement de 1784, que l'on a conservé ses réglemens et ses registres. Elle avait été autorisée et encouragée, soit par les intendans de Bordeaux, soit par les commandans de la province. En 1788, M. de *Breteuil* écrivit à M. de *Neville*, intendant de Guyenne, que le roi voulait bien permettre à la Société des sciences, belles-lettres et arts de la ville d'Agen, de s'assembler, tant en séances publiques que particulières. Elle se réunissait régulièrement deux fois par mois en séances paticulières, et deux fois par an en séances publiques; et il en est peu où l'on n'ait entendu la lecture de quelques ouvrages d'agrémens, ou de quelques dissertations sur des objets utiles ou curieux. Il eut été a désirer que, dès lors, la Société eut pris le parti de réunir et de publier la suite de ses travaux; car nous osons croire que leur perte est digne de quelques regrets. Certains ouvrages de ses membres ont cependant été conservés; tels que plusieurs mémoires militaires de M. *Cessac - Lacuée*, maintenant membre de l'institut et du conseil-d'etat, consignés dans l'encyclopédie méthodique, et quelques autres écrits qui ont été imprimés; entre autres, un ouvrage du même, intitulé : *Le guide de l'officier en campagne :* la *poétique de la musique* par M. *Delacepède*, sénateur et grand chancelier de la légion d'honneur; *des réflexions sur la musique*, par M. *Vigué*; un mémoire de M. *Saint-Amand*, sur une *maladie des ormes, etc.*

Quelques autres ouvrages moins considérables peuvent avoir été imprimés dans le tems, mais il est impossible de les

trouver. On peut remarquer que les courtes dissertations, souvent plus utiles et d'une logique plus substantielle et plus serrée que les grands ouvrages, ayant trop peu de volume pour figurer dans une bibliothèque, se perdent, si elle n'obtiennent une place dans les collections de quelque société savante, ou dans les œuvres plus volumineuses de leurs auteurs, et on pourrait, à cet égard, observer combien dans les livres l'esprit est, pour sa conservation, dépendant de la matière.

La Société suspendit ses travaux vers la fin de l'année 1791 : plusieurs de ses membres furent alors appellés à des fonctions publiques qui les lui enlevèrent soit en les éloignant, soit en les occupant tout entiers. Bientôt après arrivèrent ces tems désastreux, où il n'était permis de rompre le silence que par des cris forcenés, et de se réunir que pour détruire, en les exagérant, les principes libéraux professés depuis peu avec un nouvel éclat. A cette époque funeste où le lit sanglant de *Procruste*, remplaça le niveau consolateur de l'égalité civile, les sociétés comme les individus, recoururent à la fragile sauvegarde du silence et de la retraite :

Diriguère comæ, et vox faucibus hæsit.

En l'an VI, le gouvernement directorial provoqua, par une circulaire du Ministre de l'intérieur, la formation d'une Société d'agriculture dans chaque département. La Société littéraire d'Agen, qui renfermait un certain nombre d'agriculteurs, repondit avec empressement à ce premier appel, et dirigea ses travaux vers des recherches d'une utilité locale et pratique. Dès l'an VII, elle distribua des prix d'encouragement à des cultivateurs dont les soins soutenus avaient eu pour resultat des succès remarquables. Cependant quelques membres dont les connaissances étaient étrangères à ces objets, ne prenaient point de part aux séances de la Société ; elle reconnut elle-même, que, manquant de moyens pour faire des essais et pour donner dans des *fermes experimentales*, l'exemple des innovations utiles, ce quelle consacrait de soins aux progrès de l'agriculture, lui permettrait de s'occuper en même-tems des arts et des sciences dont l'utilité est souvent immédiate et directe et dont l'agrément même est

utile sous plusieurs rapports. Elle se reconstitua au mois de nivôse an XI, sous le titre de *Société d'agriculture, sciences et arts*, et, étendant l'objet de ses travaux, elle rendit l'activité à tous les membres que leur zèle et leur connaissances, l'avaient engagée à admettre dans son sein.

Il serait trop long de rapporter ici l'intéressante nomenclature de tous les ouvrages et mémoires dont cette Société a fait la lecture depuis sa fondation, dans ses nombreuses séances tant particulières que publiques. Nous observerons seulement qu'ils servent à prouver qu'il a toujours regné une grande émulation entre ses membres, et que souvent ils se sont occupés d'objets du premier ordre. La réputation que quelques-uns d'entr'eux ont mérités depuis par des ouvrages dignes de faire suite à ceux des *Puysegur* et des *Buffon*, ne permet pas de douter que les autres membres, ne se montrassent dignes, dans la plupart de leurs productions, d'être écoutés et encouragés par des hommes qui annonçaient déjà un mérite éminent. Qu'importe, en effet, qu'il échappe de tems en tems, à des académiciens de provinces, des expressions qui sentent un peu le terroir, et qui, souvent plaines d'énergie, ne peuvent pas toujours s'aligner à l'équerre de l'Académie française? qui ne sait que de pareils reproches ont été faits à des membres mêmes de cette célèbre Académie? et comme dans les prix adjugés par les Sociétés littéraires, elles constatent plutôt les talens et le zèle, qu'elles ne consacrent le langage ou les principes des écrivains couronnés; de même en donnant à certains ouvrages les honneurs de l'impression, elles font graces à quelques taches en faveur de ce qu'ils renferment d'agréable ou d'utile, et applaudissent à des talens, qu'une critique trop sévère ne manquerait pas de décourager.

Nous reviendrons incessamment sur le compte de cette estimable Société et même nous insérerons l'ex-

trait de plusieurs de ses mémoires qui nous ont frappés. En attrndent nous ne pouvons resister au desir de faire à nos lecteurs le présent d'un morceau de poésie infiniment agréable de M. *Bergognié*, l'un de ses respectables membrès

---

ÉPITRE A MES ENFANS,

Sur les moyens d'être heureux.

Inter utrumque vola, ventos quoque, nate, caveto.
OVID. *Metamor.*

Vous, qui goûtez encor le bonheur de l'enfance,
Du déclin de mes ans, vous, l'unique espérance;
Fruit d'un hymen si doux, mais si court; . . . mes enfans,
De la voix paternelle écoutez les accens.
Non, non; ne craignez point que, précepteur sévère,
Je mêle à vos plaisirs une morale austère;
Et qu'aveugle tyran de vos timides vœux,
Je change le printems en hiver doulourenx.
Vous ne me verrez point, esclave de l'usage,
Tourmenter vos esprits par un rude langage;
Et, pliant votre langue à de frivoles sons,
Arroser de vos pleurs de stériles leçons.
L'orgueil, plus que l'amour, du savant en lisière
Délie avec le tems la langue printanière;
L'amour sera mon guide : à votre âge, sans fruit,
On dérobe au bonheur ce qu'on donne à l'esprit.
De la simple nature imitateur fidelle,
Je veux dans mes travaux être sage comme elle.
Plus léger dans sa course, a-t-on vu le printems
De l'automne à nos yeux exposer les présens;
Et, cédant une fois à notre impatience,
Le fruit des tendres fleurs devancer la naissance?
Ce chêne dont le front, jadis l'écho des dieux,
Semble insulter les vents et défier les cieux,

Timide à son aurore, avare encor d'ombrage,
Long-tems des doux zéphirs amusa son feuillage:
L'acier meurtrier doit-il sa majesté?
A-t-il pour sa vigueur perdu sa liberté?
La nature, sans art, sans gêne et sans contrainte,
Noua son tronc nerveux, et forma son enceinte.
Mes enfans, comme lui compagnons des zéphirs,
Du papillon léger partagez les plaisirs;
Trop tôt, hélas! trop tôt, la foudre et les tempêtes
De leurs noirs tourbillons entoureront vos têtes.
C'est alors que ma voix, combattant leurs fureurs,
Sourde à vos cris plaintifs, tonnera dans vos cœurs.
La nature, pour l'homme oubliant qu'elle est mère,
D'une injuste marâtre a pris le caractère;
Et, de notre bonheur implacable bourreau,
Sous nos pieds à toute heure elle ouvre le tombeau.
Ma voix de ses bienfaits démasquant l'artifice,
Vous saura du remords épargner les supplice:
Dans les détours nombreux d'un dédale effrayant,
Pénétrant avec vous. . . . . Triste pressentiment!
L'ombre, d'un beau soleil fut toujours la rivale.
Peut-être, avant ce tems, que de l'urne fatale,
Le sort, l'aveugle sort faisant sortir mon nom,
Vous laissera sans guide errer à l'abandon.
Hélas! frèles vaisseaux, sans voile et sans cordages,
Vous irez de la mer affronter les orages,
Chers enfans, je frémis; libre encor du tombeau,
Je puis de l'avenir déchirer le bandeau.
Prêtez à mes leçons une oreille attentive.
Votre cœur, vierge encor, tranquille sur la rive,
De la mer qui vous flatte ignore le danger:
Apprenez, mes enfans, à vous en degager.
Heureux, si dans le port, libres de la tempête,
Vous pouvez par mes soins reposer votre tête.
Promenons nos regards sur ce vaste univers;
Tout retrace à la fois sa gloire et ses revers.
Le monde du théâtre est l'image animée.
Aujourd'hui triomphante, et demain opprimée,
La terre, tour à tour, dans ses coins différens,

A senti le ravage et les bienfaits du tems.
Sur les remparts, jadis protecteurs d'une ville,
La main du laboureur trace un sillon fertile;
Dans un salon doré la mer roule ses flots;
Une ville s'élève où flottaient des vaisseaux;
Au trône renversé succède une chaumière.
L'univers a pour rois la nuit et la lumière.
Sur les rives du Nil, des princes orgueilleux,
Elevant à grands frais des palais monstrueux,
Veulent de leur grandeur étonner la mémoire:
Inutiles efforts! oubliés et sans gloire,
Leurs noms sont ignorés malgré ces monumens:
Mais le nom de Codrus a triomphé du tems.
Où sont ces beaux jardins que vantait Babylone?
Quelles mains ont détruit Thèbe et Lacédémone?
Les Grecs au Thermopile exerçant leur valeur,
Vont-ils du Perse encor abaisser la grandeur?
Les voyons-nous, pressés aux champs de Mantinée,
De leurs vaillans ayeux rappeller la journée?
L'injuste faulx du tems, Leuctres et Marathon,
De vos champs glorieux a banni votre nom;
Et j'entends Savary, sur les restes d'Athène,
Dire, en versant des pleurs: « Là tonnait Démosthène. »
Du pôle à l'équateur, en sa course aveuglé,
Le tems a tout détruit, et tout renouvellé.
De l'Europe à son tour l'ignorance bannie,
De son sceptre de fer alla dompter l'Asie:
Le druide abattu, moins prêtre que brigand,
Devant un Dieu de paix vit fuir son Dieu de sang:
Et sur un char de feu, l'éloquence hautaine
Vint des bords de l'Alphée, aux rives ds la Seine.
En vain le politique, orgueilleux scrutateur,
Veut, d'une obscure nuit perçant la profondeur,
Des crimes du destin rendre l'homme complice;
Le tems mine à pas lents le plus ferme édifice.
Le ciel sur l'inconstance a bâti l'univers;
Elle règne sur l'homme, et lui donne des fers:
Pour tourmenter nos cœurs sans cesse elle est armée:
Tantôt noble géant, tantôt faible pigmée,

Caméléon léger, et changeant comme lui;
Le despote d'hier est esclave aujourd'hui.
Denis, à Syracuse odieux sur le trône,
Dans Corinthe avili tend la main à l'aumône;
Et le fameux vainqueur du Vendale et des Goths,
Seul avec sa vertu, se nourrit de sanglots.
De l'acteur sur la scène à toute heure l'image,
L'homme change de nom, d'habit et de visage.
J'ai vu le fier orgueil, le cœur bas, l'œil soumis,
Suivre, laquais rampant, un traitant fait marquis;
Le grave magistrat, plus humble et moins sévère,
Du bandeau de Thémis parer une bergère;
L'honneur, de l'infamie arborer les drapeaux,
Et sur l'autel du vice éteindre ses flambeaux.
L'avide ambition dans sa course énivrée,
Du crime et des vertus à la fois entourée,
De sa puissante main repoussant le bonheur,
Dans nos cœurs inquiets fait passer sa fureur;
Et sans la disputer, lui cédant la victoire,
L'homme de l'univers est l'opprobre et la gloire.
Le ciel à ses faveurs donnant un libre cours,
D'Ariste, d'un or pur, avait tissu les jours.
Les dieux de la beauté, des arts et des richesses
Avaient à son berceau prodigué leurs caresses:
Ses ayeux de son nom attestaient la grandeur:
Un bienfait lui manquait, et c'était le bonheur.
L'altière ambition du repos ennemie,
De ses feux inquiets empoisonna sa vie;
De faveur en faveur promenant ses soupirs,
Ses désirs satisfaits accroissent ses désirs;
Marquis, bientôt du duc il regarde la place;
Favori, de Quelus il brigue la disgrace;
Et son cœur, déchiré par la crainte et l'espoir,
Veut enfin de son roi partager le pouvoir.
Aux pieds du trône assis, maître de la tempête,
Du peuple sous ses pieds il voit plier la tête;
Sa langue est de la loi l'arbitre souverain,
Et la foudre est terrible en partant de sa main.
A son gré, d'un clin d'œil, il peut troubler la terre.

Arracher des enfers les torches de la guerre ;
A son gré les éteindre, arrêter ses forfaits,
Et brûler son encens sur l'autel de la paix.
Mais bientôt la fortune inconstante et légère
Fait poursuivre à son char une route étrangère ;
La faveur sur ses yeux répand un doux sommeil,
Et la triste disgrace assiste à son réveil.
Pâles à ses côtés, de son ame ulcérée
La crainte et la douleur se disputent l'entrée.
Méprisé de son roi, rejeté de son rang,
Par la fuite à la honte il dérobe son sang ;
Sans appui, sans ami, lui-même il se déteste ;
Et, pour comble de maux, la mémoire lui reste.
Telle fut de Fouquet la funeste grandeur.
Ah ! mes pauvres enfans, redoutez son bonheur !
La foudre meurtrière épargnant nos campagnes,
Sillonne de ses feux le sommet des montagnes ;
Combattus par les vents dans les airs déchaînés,
Les cèdres du Liban tombent déracinés,
Alors que des zéphirs les timides haleines
Caressent les vallons et rident les fontaines.
D'un pôle à l'autre envain, s'agitant après lui,
L'homme pour le bonheur promène son ennui.
Qui le cherche, le fuit : dans sa bonté suprême,
Le ciel, mes chers enfans, le plaça dans nous-même.
C'est là que sans contrainte il se montre à nos yeux.
Il est de tous les rangs, il est de tous les lieux ;
La fortune avec lui quelquefois se marie,
Du pauvre sous le chaume, il embellit sa vie ;
Des cieux brûlés il va rafraichir les climats,
Et des pôles glacés réchauffer les frimats.
Le paisible désir l'appelle et le caresse ;
Le désir inquiet le repousse sans cesse.
Aimez et craignez l'homme ; ennemi du repos,
Son bras industrieux a forgé tous ses maux.
Sur un sable mouvant son ame reposée,
Aux actions d'autrui toujours est opposée ;
Vous l'entendez souvent, juge sans embarras,
Blamer tout ce qu'on fait et ce qu'on ne fait pas.

Offrez un cœur d'airain à son inquiétude :
Le sentier de la paix est difficile et rude.
Lente à se décider, mais ferme en ses projets,
La vertu le poursuit et ne change jamais.
Du ciel, en nous créant, la douce bienfaisance
Pour juges à nos cœurs donna la conscience :
Suivez ses mouvemens, et soumis à ses lois,
Entendez parler l'homme, et méprisez sa voix.
Mais n'allez point aussi, misanthrope sauvage,
En tous lieux de Timon affectant le visage,
Ourang-outan nouveau, caché dans les forêts,
Sur la faiblesse humaine exhalter vos regrets.
Du vice et des vertus la funeste alliance,
Pour régner sur nos cœurs, préside à leur naissance.
Sage dans ses desseins, toujours d'un pas égal,
Le ciel avec le bien a fait marcher le mal.
Auprès de l'aconit croît l'herbe salutaire.
L'homme, pour être heureux, à l'homme est nécessaire.
S'il s'égare ou se perd, par l'orage est surpris,
Il veut votre pitié, plutôt que vos mépris.
Le tems, l'heure, les lieux décident la victoire ;
Achille sans Hélène eût végété sans gloire ;
Et peut-être, employés à d'illustres travaux,
On eût vu des Sinnis sur le char des héros.
Dans les tems fortunés de Saturne et de Rhée,
Tems où le ciel encor nous enviait Astrée,
Et que peut-être hélas ! l'homme ne verra plus :
L'amitié sur la terre amena les vertus.
De ses riches trésors la nature embellie,
Vit fuir le noir dégoût, la tristesse et l'envie.
Sa main de tendres nœuds enchaînant les mortels,
Mit la discorde aux fers, et brisa ses autels ;
Et sa voix de Thoas trompant l'œil sanguinaire,
Sut aussi de Denis étouffer la colère.
Volez, mes chers enfans, embrasés de ses feux,
Volez à ses autels, et vous serez heureux.
Mais craignez que séduits par un masque perfide,
Une trompeuse main vers son temple vous guide :
Et long-tems promenés de détours en détours,

Que sans voir son flambeau, vous terminiez vos jours.
Du nom de tendre ami tout le monde se pare ;
Mais le sincère ami ne fut jamais plus rare.
Entendez de Cléon les soupirs superflus.
Dans un palais doré, favori de Plutus,
Il vit long-tems d'amis une immense cohorte,
Parasites rongeurs, se presser à sa porte ;
Et d'une table vaste embrassant les contours,
Avaler à grands flots sa gloire et ses beaux jours.
  Vont-ils comme autrefois, empressés à lui plaire,
Dans un triste grenier adoucir sa misère ?
Entend-il une voix sensible à la pitié,
Prononcer devant lui le nom de l'amitié ?
  Au soleil nébuleux refusant son hommage,
La rose offre son cœur au soleil sans nuage.
L'hirondelle attentive aux bienfaits du printems,
Fuit au loin de l'hiver les fougueux ouragans.
Il entend Lisimon répondre à sa prière :
« La prodigalité fit naître la misère. »
Damis tournant le dos, d'un froid inattendu,
Dit : « Cléon je vous plains, mais je l'avais prévu. »
D'un essaim de laquais essuyant l'insolence,
Deux heures de Lindor il attend l'audience :
Enfin la porte s'ouvre, et le marquis paraît.
« Quoi, dit-il, c'est Cléon ! Comme vous voilà fait !
« Avouez que le monde est une chose étrange ;
« Hier dans un palais, aujourd'hui dans la fange :
« Mon cœur est pénétré d'un si triste revers. . . . .
« Comptez sur mon crédit. . . Croyez que je vous sers. : . .
« Mais adieu, l'heure sonne, il faut que je vous laisse,
« Mon char à l'opéra doit porter ma maîtresse. »
Et rejeté de tous, honteux de ses bienfaits,
Cléon dans son grenier rapporte ses regrets.
  Ma muse, poursuivons. Par-tout s'offrent les vices,
De leurs mains sous nos pas creusant des précipices.
La candeur sur le front, d'un œil tranquille et doux,
Quel est ce Lycidas qui s'avance vers nous ?
Sa voix tendre et flatteuse et sa main caressante,
Sans doute, sont l'écho d'une ame bienfaisante.

Ah ! mes enfans, craignez ce déhors séducteur :
Le miel est dans sa bouche, et le fiel dans son cœur.
Sous un gazon fleuri, la perfide vipère
Nous cache de son dard la pointe meurtrière.
La basse flatterie, enfant né des enfers,
D'un venin séduisant infecte l'univers,
Et le suc mielleux que sa bouche empoisonne,
Couvre d'un voile obscur l'eclat de la couronne.
Fuyez surtout, fuyez cet artiste empressé,
Qui de ses intérêts toujours débarassé,
Conseil sans honoraire, et juge sans épices,
De logis en logis promène ses services,
Son esprit turbulent, ennemi de la paix,
Soulève l'ouragan, pour le calmer après.
Les yeux mouillés de pleurs, vous le verrez paraître,
S'affliger avec vous sur vos maux qu'il fit naître.
Prothée ingénieux, pétri d'art et de fiel,
Sectateur de l'enfer, il parle au nom du ciel ;
Et cédant sans effort au feu qui le dévore,
Il poignarde un ami lorsqu'il le baise encore.
Je pourrais, mes enfans, sans lasser mes pinceaux,
De cent vices encor vous offrir les tableaux ;
L'infame hypocrisie, au col tors, à l'œil louche ;
L'envie au teint flétri ; la vengeance farouche ;
La perfide pitié ; la haine au cœur de fer,
Monstre que le démon a vomi de l'enfer.
Mais quoi, je vous entends, ennuyés de ma muse,
Me dire : « C'est assez ; votre amour vous abuse. . . . »
Eh bien, je vais finir, et pour dernier portrait,
Je veux de l'homme heureux ébaucher quelque trait.
L'homme heureux est le sage ami de la retraite :
Son ame de son sort est toujours satisfaite ;
modeste et sans orgueil dans la prospérité,
son front noble et serein brave l'adversité.
Rocher inébranlable au milieu des orages,
Sa vertu des tyrans ne craint pas les outrages.
Ecoutant sans murmure un arrêt odieux,
Socrate prend la coupe, et rend grâces aux dieux.
Caton perce ses flancs, et ses mains défaillantes

Font rouler à ses pieds ses entrailles fumantes.
« Si pour la liberté le ciel ne combat plus,
« Caton doit ennoblir la cause des vaincus,
Dit-il; « séchez vos pleurs, cessez de me contraindre,
« Amis, je meurs Romain, c'est vous seuls qu'il faut plaindre:
« Quand César est vainqueur, et Rome dans les fers,
« La mort est un triomphe, et non point un revers. »
Ainsi, grand par lui seul, sans honneur et sans titre,
Le sage de son cœur est le juge et l'arbitre.
Si la foudre sur lui se disperse en éclats,
Il regarde le ciel, espère et ne craint pas.
Les sifflemens affreux des serpens de l'envie
Ne peuvent altérer le repos de sa vie.
Satisfait de ses biens, mais pressé d'en jouir,
Jamais son œil troublé ne parcourt l'avenir;
Sans crainte et sans douleur repoussant la tristesse,
Il voit la faulx du temps ménacer sa vieillesse:
La paix est dans son cœur, le ciel est son appui;
Et son dernier soleil et le plus beau pour lui.

Ainsi, toujours heureux, toujours dignes de l'être;
La sagesse pour guide, et la vertu pour maître,
puisssent, mes chers enfans, animés de ces traits,
Vivre sans amertune, et mourir sans regrets!

Nous terminerons cet article sur la Société d'Agen par une fable non moins agréable d'un de ses membres correspondans, ainsi que les vers d'envoi.

A MADAME D***.

En lui envoyant la Fable suivante dont elle avait suggeré l'idée à l'auteur.

Vous qui joignez au sentiment,
La raison qui forme le sage,
Aglaé, dont le jugement
Parait merveilleux à votre âge,

Soyez ma muse ; et mes ouvrages
Braveront l'injure des ans.
Vous pouvez créer les talens,
Comme vous fixez les volages :
Un regard vous vaut mille hommages.
Daignez sourire à mon essai
A peine à mon apprentissage
Maître passé je me croirai.
Glorieux d'un tel avantage,
Je ne craindrai plus pour mes vers :
Quand ils auront votre suffrage,
Ils devront entraîner celui de l'univers.
Dans cet essai d'un art charmant,
Qu'a si fort embelli le naïf La Fontaine,
Si je puis vous plaire un moment,
Tout sera plaisir dans ma peine :
Est-il rien que l'on n'entreprenne
Pour un si doux contentement !
Mon projet, je le crois louable ;
Le sujet, vous l'avez dicté :
Voyons si je l'aurai gâté
En l'habillant en fable ?

LA COQUETTE ET LA CHENILLE.

FABLE.

VERTUMNE remontait sur son trône de fleurs ;
L'aurore dans les bois rappellait les chasseurs ;
Le bocage discret se couvrait de verdure ;
Les prés brillaient des plus vives couleurs ;
Les champs offraient à l'œil la plus riche peinture.
Flore avec les jeunes zéphirs
Jà s'ébatait sous le feuillage :
L'amour, escorté des désirs,
Animait ce beau paysage ;
Et, par un léger badinage,
Tissait la chaine des plaisirs.

Dans un jardin chéri de Flore,
Où mille fleurs allaient bientôt éclore,
On en voyait une fleurir ;
C'était la reine : encore à demi-close,
Son jeune sein s'ouvrait aux baisers du zéphir.
Un ver sur cette belle rose,
Etait là venu s'établir :
Ce ver, que chenille on appelle,
S'y comportait comme un hussard,
Broutant, déchirant au hazard
La robe de la fleur nouvelle.
Mais; tandis qu'occupé de ce charmant butin,
Il faisait son délice
De dévorer pétales et calice,
Il fut trahi par le destin.
La coquette Céphise entra dans le jardin :
Céphise, qu'on prendrait pour l'une des trois grâces
A la légéreté, à la fraicheur du tein,
Vers le rosier se dirige soudain ;
Les folâtres amours voltigeaient sur ses traces.
La veille elle avait vu joli bouton rougir ;
Et calcula que la rose
Le lendemain serait éclose :
Elle venait pour la cueillir.
Le plaisir animait Céphise ;
Elle ne songeait plus qu'à la charmante fleur,
A son éclat, à son odeur :
Mais, prête à la cueillir, quelle fut sa surprise ?
Le ver se montre, elle frémit d'horreur :
Le cri qu'elle jeta le remplit de terreur.
» Espère tu que ton audace
» A mes yeux puisse trouver grâce ?
» Tu me prives d'un bien que je croyais tenir,
» Dit la coquette au ver. Eh ! que vois-je à la place
» De cette belle fleur que tu viens de ternir,
» Un monstre que je dois punir » ?
Un monstre ! répliqua la chenille impolie :
Dur est le mot... Je ne suis pas jolie,
Et n'ai pas la fatuité

De prendre sur ce point la moindre vanité :
Jamais je n'éprouvai cette humaine folie,
Aux femmes si commune, et qui leur plait toujours.
Chenille, ou si tu veux monstre dès mon enfance,
Papillon je deviens au printems de mes jours :
Rival alors des frivoles amours,
J'ai leur grâce et leur inconstance.
Si, par le sort, nous subissons
Cette heureuse métamorphose,
L'art, par ses savantes leçons,
Chez vous produit la même chose.
Comme un mauvais plaisant l'a dit :
Plus d'une adorable coquette
Est chenille en quittant le lit,
Papillon après la toilette.
Alors se tut l'insecte ; et Céphise pâlit :
L'amour-propre blessé fut juge du délit ;
La discoureuse fut occise.
Point je n'estime les flatteurs ;
Rien ne me semble mieux qu'une aimable franchise
Mais vis-à-vis de ceux que la force autorise
A devenir des destructeurs,
Sincérité souvent n'est pas de bonne mise.
Il faut, à mon avis, toujours
Calculer la valeur du plus simple discours :
Pour même éviter la surprise,
Le moyen le plus sûr, le parti le plus court,
C'est, avec gens de cette guise,
D'être muet, aveugle et sourd.

Joseph de ROSNY, *Propriétaire-Rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. PRIGNET aîné.

N°. 4.

JOURNAL-CENTRAL DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

(*Sine litteris vita mors est.*)

SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET LETTRES DE MACON.

Le seul reproche que l'on pourrait faire, en général, aux Académies et Sociétés savantes des départemens, est, peut-être, de ne pas se montrer assez sévères dans le choix des sujets qu'elles proposent pour le concours des prix qu'elles sont dans l'usage de décerner chaque année. Toutes ne sont pas également heureuses dans ce choix, qui devient si important pour la propagation des lumières. Il en est plusieurs parmi elles qui manquent absolument le but de leur institution en présentant des questions vagues, incertaines, même diffuses, quelques fois subtiles et souvent fausses ou ridicules. En laissant aux concurrens des bornes trop étendues, elles accordent aux imaginations vagabondes la faculté de s'éloigner du sujet, ou bien, faute de limiter le cadre qu'une sage retenue doit circonscrire, elles mettent dans l'embarras l'écrivain qu'une noble

et généreuse émulation inspire, et sont la cause que souvent il prend une fausse route, en s'écartant de son plan ; alors l'Académie qui l'a proposé, éprouve le regret de ne pouvoir couronner le mémoire fruit d'un grand talent, par la seule raison que son auteur n'a pas saisi entièrement le sens de la question, ou plutôt qu'il a interprété d'une façon différente une question que chacun pouvait effectivement interpréter à sa manière.

La Société des sciences et belles-lettres de Macon, présidée par un magistrat vertueux (1) qui sait allier les grands intérêts publics avec le culte paisible des lettres, n'a pas ce reproche à se faire : nous avons au contraire remarqué avec satisfaction que cette estimable Société, aspirait moins à la célébrité qu'au plaisir d'être véritablement utile à la littérature, aux sciences et aux arts qui font le plus doux charme de la vie. La question quelle avait proposée l'an dernier pour sujet du prix quelle devait décerner en 1810, était ainsi conçue: » quelle a été en France l'influence des femmes » sur le goût et la littérature, depuis le commencement » du 15e. siècle jusqu'à nos jours ? un pareil sujet devait nécessairement enflammer l'imagination délirante de tous les poëtes partisans des belles, et ardens sectateurs d'un sexe aimable qui influe si directement sur nos goûts, nos actions et nos pensées. Il est peut-être de froids détracteurs de cette belle portion de l'humanité qui se sont plû à combattre à leur égard l'opinion commune. S'il s'en est trouvé parmi les concurrens, nous les plaignons, sans les blâmer. La manière de voir, de penser, est une propriété individuelle qui devient respectable. Nous nous bornerons à annoncer que la Société des arts de Macon, dans sa séance de janvier

(1) M. Roujoux, Préfet du départem[illegible] S[illegible] et Loire.

dernier, a décerné le prix à M. J.-J. VIREY, auteur de *l'histoire naturelle du genre humain* et de plusieurs autres ouvrages. C'est aux grâces et au sentiment à ratifier la couronne qui vient d'être décernée à cet aimable et heureux écrivain.

La même Société, toujours guidée par le sentiment d'impartialité qui préside à toutes ses décisions, n'en a pas moins accordé une mention honorable à l'auteur de la pièce portant pour épigraphe ce vers de Boileau,

> Là, du faux bel esprit se tiennent les bureaux.

ainsi qu'à l'auteur de la pièce que distingue cette autre épigraphe,

> Malheur au siècle ou les femmes perdent leur ascendant, et où leur jugement ne fait plus rien aux hommes. J.-J. ROUSSEAU.

Cette dernière pensée se trouve en partie en tête d'un autre ouvrage qui a aussi concouru; mais, outre que dans la devise de celui-ci, les mots, *où leur jugement ne fait plus rien aux hommes*, ont été supprimés, l'auteur a cité la pensée qu'il empruntait, comme étant d'un anonime; différence qui doit servir à distinguer son écrit de celui qui a droit à la mention honorable.

La même Académie décernera, an 1811, un prix au meilleur mémoire sur la construction des grands pressoirs à vin, accompagné d'un modèle, ou du moins de devis, plans, profils et élévations sur une échelle de quarante millimètres par mètre, six lignes par pied. Le pressoir proposé devra réunir la force et la solidité à l'économie; être capable de pressurer le marc d'une cuve de soixante-dix à soixante-douze hectolitres, (35 à 36 pièces), et sur-tout dispenser de l'emploi de bois de fortes dimensions. La Société exige donc que la plus grosse pièce du pressoir proposé, n'excède pas trente-trois centimètres, (un pied) d'écarissage.

Elle désirerait l'évaluation exacte des forces et des

frottemens ; mais en faveur des personnes qui ne sont pas assez familiarisées avec le calcul, elle n'en fait pas une condition de rigueur.

Les mémoires, devis, plans ou modèles seront adressés, franc de port, et suivant les conditions usitées, à M. *Cortambert*, docteur-médecin, secrétaire-perpétuel de la Société, à Macon, avant le premier janvier 1811.

Le prix est une médaille d'or de 300 francs ou sa valeur en numéraire. Il sera décerné dans le même mois de la même année.

C'est ici le cas d'avouer que le sujet du prix qui vient d'être remporté par M. *Virey*, avait séduit un grand nombre d'écrivains et que nous-mêmes n'avons pas été à l'abri de la séduction. En attendant que la Société de Macon nous ait mis à même de publier le mémoire du vainqueur, qu'il nous soit permis d'insérer dans ce numéro un extrait de celui qui lui a été adressé par M. Joseph de Rosny, l'un des nombreux concurrens. Sans doute ce morceau était loin de mériter les suffrages puisqu'il n'a pas même obtenu une mention ; et certes l'auteur était loin d'en concevoir la flatteuse espérance ; il savait d'avance combien il aurait d'habiles rivaux à combattre et sa modestie lui interdisait tout espoir, mais nous n'en pensons pas moins que l'originalité qui règne dans son mémoire, est susceptible d'inspirer quelqu'intérêt à nos lecteurs. Si l'on n'y reconnait pas le cachet du vrai talent, au moins y trouvera-t-on le style ardent et peut-être même trop enthousiaste d'un chaud partisan des belles-lettres et de celles qui les cultivent. C'est ainsi que ce zélé sectateur du beau sexe s'exprime :

» *Quel à été le dégré d'influence, que les femmes ont*
» *exercé en France, depuis le* 15ᵉ. *siècle, jusqu'à nos jours,*
» *sur le goût et la littérature ?*

Cette question délicate et importante fait honneur à la fois, à l'estimable Société dont elle a éveillé la sollicitude, au sexe aimable et intéressant qui en est l'objet et à l'écrivain sensible qui entreprend de la résoudre. Quoique les pages de l'histoire soyent de préférence les sources dans lesquelles ce dernier doive puiser, il est encore nécessaire qu'il consulte son cœur : c'est à lui seul qu'il doit, en grande partie, s'en rapporter, pour approfondir la cause des divers succès qu'a obtenu, dans tous les genres d'agrémens, cette précieuse moitié de nous-mêmes qui fut toujours considérée comme la plus belle partie de l'humanité. Il est rare que celui qui sait sentir vivement, ne sache pas exprimer avec force. et si, dans cette occasion, le cœur ne peut suppléer entièrement à l'esprit, du moins il doit ajouter un dégré à son énergie, tout en éclairant son jugement.

Nous pensons que l'on doit envisager la question qui nous est soumise, sous deux rapports différens, et par conséquent la diviser en deux parties bien distinctes. En effet, pour déterminer d'une manière claire et précise le vrai dégré d'influence que les femmes, en général, ont exercé sur le goût et la littérature depuis le 15ᵉ. siècle, il faut les considérer d'abord sous le rapport des progrès dont elles ont été, pour ainsi-dire, l'ame, tant par l'empire qu'elles ont toujours conservé sur le cœur des français que par la noble émulation qu'elles leur ont inspirée, soit aux champs de l'honneur, soit dans le paisible commerce des muses; ensuite il faut les envisager sous un autre point de vue qui leur est particulier, c'est-à-dire, sous celui des services qu'elles ont rendu directement au bon goût, par leur propre exemple, et aux belles-lettres, par leurs ouvrages personnels.

Eh ! qui pourrait douter un instant que les femmes, ces aimables chefs-d'œuvres de la divinité, et dont nous ne sommes que les timides esclaves ou les serviles imitateurs, ayent influé d'une manière directe sur nos mœurs, nos usages,

nos habitudes, nos sensations, nos goûts, nos idées, en un mot sur toutes les impressions dont nous sommes susceptibles ! Dans toutes nos conversations, elles sont l'ame de nos saillies et de nos bons mots ; dans nos écrits elles sont le stimulant de l'esprit et l'aiguillon du sentiment ; enfin dans toutes les actions de notre vie, elles sont l'unique but où tendent nos vœux, nos desirs et nos sentimens.

Sans doute, le premier qui fut poëte accorda sa lyre, pour célébrer l'amour : les premiers sons qu'il en tira furent en l'honneur de sa maitresse. Les arts doivent également leurs progrès à cet impérieux sentiment. La peinture lui doit son origine ; la musique lui est redevable de ses plus doux accords ; la sculpture elle-même lui rend grâce de ses plus heureux succès. *Pygmalion* fut amoureux de sa statue : c'était une femme qu'il voulait animer ; le délire de l'amour dirigeait son ciséau ; comment, n'eut-il pas fait un ouvrage parfait ? Le créateur de la fameuse *Venus de Médicis* fut sans-doute également inspiré par l'amour. C'était ce Dieu qui conduisait sa main savante et hardie lorsqu'il developpat les formes séduisantes et les gracieux contours de son immortel chef-d'œuvre ; mais c'est principalement à l'égard de la poesie et des belles-lettres que les femmes ont exercé en France une influence plus puissante et plus étendue. Elles ont été dans tous les tems l'objet de l'adoration du français, né sensible et galant. Elles ont constamment réuni les hommages de l'esprit et ceux du cœur ; delà est dérivé cet empire absolu qu'elles ont toujours conservé sur un peuple naturellement guerrier : en adoucissant l'apreté de ses mœurs, elles ont contribué efficacement aux progrès de la civilisation. Elles ont reculé les bornes du génie et leur imagination toujours active, toujours pressante, a préparé les succès littéraires d'une nation qui, dans le principe, ne semblait être propre qu'à l'horreur des combats, mais bientôt cette nation genéreuse, unissant le sentiment de la gloire à celui de l'amour, obtint le premier rang parmi les peuples civilisés.

Personne ne peut nier que ce ne soit en partie aux femmes que nous sommes redevables de la renaissance des lettres en France. L'empressément avec lequel on vit ce sexe aimable

accueillir les productions des premiers troubadours, fit la fortune de ces nouveaux *bardes* et forma la base de la haute réputation dont ils jouirent par la suite dans toutes les cours de l'Europe. La protection toute particulière dont les dames honorèrent *ces chantres d'amour* et la préférence marquée qu'elles leur accordèrent sur leurs rivaux, ne peuvent laisser de doutes sur leur goût prononcé pour les charmes de la poésie naissante. Pour récompense de leurs travaux, elles distribuèrent elles-mêmes aux vainqueurs des couronnes de myrthe ou bien elles les décorèrent de leurs couleurs favorites. Plusieurs d'entre-elles, animées par un sentiment encore plus tendre, portèrent la reconnaissance et l'admiration jusqu'au point d'accorder l'entière possession de leurs charmes aux heureux mortels qui, par leurs vers harmonieux et par leurs chansons langoureuses étaient parvenus à se frayer le chemin de leur cœur. Elles étaient dans l'usage de couronner publiquement ceux d'entr'eux qui sortaient vainqueurs de ces espèces de tournois littéraires, alors si fort en vogue, et que l'on nommait *tensons ou jeux-partis.* La couronne du mérite, qu'elles leur posaient sur la tête, était entre-mêlée de plumes de paon dont l'allégorie signifiait les regards de la multitude fixes sur eux dans ces jours de fête, mais bientôt voulant dérober à ces nouveaux poëtes une partie de leur gloire, on les vit se mettre à la tête de ces assemblées littéraires connues sous la dénomination de *cours d'amour*, dont elles étaient les *présidentes-nées* et former entre-elles une espèce de république littéraire qu'elles gouvernaient despotiquement à leur gré, sans qu'aucun homme fut assez téméraire pour oser essayer d'y introduire des lois nouvelles, ou seulement déroger à leurs usages.

La reine *Blanche*, épouse de *Louis VIII* et mère de *Saint-Louis*, protegea tous les écrivains de son règne et contribua par son exemple à propager le goût naissant pour les lettres. Les beaux siècles de la chevalerie achevèrent d'enlever aux mœurs de ce tems la rudesse qui caractérisait les descendans de ces fiers gaulois qui, pendant si longtems, avaient resisté au joug des romains, et dont les seuls talens se bornaient au funeste métier des armes. L'epoque

de la chevalerie française contribua aussi beaucoup à polir les mœurs, alors à demi-sauvages, et ce furent encore les femmes qui opérèrent par les grâces de leur personne et par les charmes de leur esprit, cette révolution étonnante et salutaire. C'est sur-tout à cette époque mémorable qu'elles donnèrent des preuves de cet empire absolu qu'elles excerçaient sur tous les cœurs. On les vit allier le commerce des muses à la pratique de l'honneur. Le sol de la France ne fut plus couvert que de preux chevaliers *redresseurs des tors*, *pourfendeurs de géans* et sur-tout *adorateurs des belles.* Ce fut en l'honneur des dames que ces braves guerriers, se dépouillant de leur austérité première, vinrent déposer à leurs pieds le tribut de leurs hommages. Ce fut la pureté de leur goût qui adoucit l'austérité primitive de ces guerriers que l'amour assujetissait à ses lois. Ce fut leur exemple qui entraina tous les suffrages. Les chevaliers se battaient pour elles et les poëtes chantaient les charmes des unes et les exploits des autres. Il n'est donc par douteux que ce ne furent les dames de ce tems qui donnèrent lieu à la composition de tous ces romans de chevalerie qui devinrent alors la lecture favorite et cherie des français. Ils abandonnèrent, pour ces sortes d'ouvrages, ces longues et fatidieuses chroniques dont la lecture entrainait après elle les dégoûts et l'ennui. Le sentiment de l'amour et celui de l'honneur, également épurés par le goût et la sensibilité du beau sexe, jettèrent sur les écrits de ce tems une teinte de vernis qui prêtait des grâces à un langage encore informe et pour ainsi dire grossier. Le tems seul pouvait parvenir à l'épurer et le suffrage des femmes y contribua pour beaucoup. La reine *Anne de Bretagne*, épouse de *Charles VIII*, fut la protectrice déclarée de tous les gens de lettres qui fleurirent sous son règne. Elle ne laissa echapper aucune occasion de recompenser les talens et d'encourager le mérite naissant. Ce goût prononcé pour les lettres est le plus bel éloge que l'on puisse faire de cette princesse qui joignait elle-même un jugement sain et un esprit solide, à une éducation soignée.

Ce premier essor vers la culture des lettres qui prit naissance sous le règne de *Philippe Auguste*, contrastai

singulièrement avec les ténèbres et l'ignorance profonde des siècles précédens ; cependant il faut convenir que ce ne fut guères que sous le règne de *François* I[er]., que les arts et les belles-lettres commencèrent à sortir de leur long engourdissement. On sait que ce prince aimable rendit sa cour le siège de la galanterie française : il y rassembla les plus belles femmes de son royaume, ainsi que les poëtes les plus distingués de son tems. Ce monarque en faisant lui-même des vers, les encouragea par son propre exemple, mais ce fut dans les applaudissemens d'un sèxe aimable et séduisant que les écrivains de ce règne trouverent la plus douce récompense de leurs travaux. C'est véritablement à cette époque que la langue française fit les premiers pas vers sa perfection et sembla préparer de loin la gloire du beau siècle de *Louis XIV*.

Dianne de Poitiers, duchesse de *Valentinois*, celèbre par son extrême beauté et plus encore par les grâces de son esprit naturel, réunissait tous les hommages. Les poëtes courtisans qui eurent l'avantage d'être ses contemporains, la chantèrent à l'envi dans leurs écrits. Elle y répondit par des récompenses, des faveurs, et parvint ainsi à exciter une noble émulation parmi les poëtes rivaux. Son goût influa également sur le ton et les usages du siècle. Les bals, les tournois et les fêtes de tous genres, auxquels présidait toujours *Dianne de Poitiers*, étaient autant d'assemblées brillantes où les femmes paraissaient dans tout leur éclat. L'esprit, en elles, le disputait à la figure et souvent même il obtenait l'avantage. La recherche du bon goût avait introduit le luxe à la cour de *François* I[er]. et ce luxe fut encore l'ouvrage des dames, ainsi que la politesse exquise et rafinée qui se mêla à l'austérité des principes de l'ancienne chevalerie. Les duchesses *d'Estampes* et de *Château-Briant* partagèrent le goût de la belle *Dianne* pour cet esprit de galanterie qui faisait alors le plus bel ornement de la cour du souverain. Les suffrages d'un prince spirituel, sensible et poli sont d'un grand poids sur les mœurs de son tems, mais lorsque ces qualités sont épurées par son respect et son enthousiasme pour un sexe aimable, leur influence est encore plus puis-

sante et plus rapide. L'histoire donne à *François* Ier le beau titre de *restaurateur des lettres*; nous ne disconvenons pas qu'il n'ait quelques droits à ce surnom, mais nous pensons que cette glorieuse révolution opérée sous son règne dans le monde littéraire, doit lui être moins attribuée qu'aux femmes de son tems. En effet quel suffrage plus flatteur pour un écrivain que celui de la beauté ! qu'elle récompense plus douce de ses travaux, que l'éloge qu'elle accorde à ses talens !

L'étiquette et le cérémonial qui s'introduisirent à la cour du rival de *Charles Quint*, furent encore moins l'ouvrage de ce prince que celui des dames qui en faisaient le plus bel ornement. Dans tous les cercles, dans toutes les assemblées, elles obtenaient une juste préséance. Il était même du caractère et de la dignité d'un prince aussi galant que l'était *François* Ier., de leur céder le pas dans les cérémonies d'apparat, ou dans l'intérieur de son palais, et cette déférence marquée pour un sexe délicat, dont la faiblesse assure toute la force, fait à la fois l'éloge du monarque et de celles qui remportaient sur son orgueil une victoire aussi complette. L'étiquette du cérémonial des cours, dépouillé de quelques ridicules, est en grande partie l'ouvrage du bon goût qui, en général, caractérise les femmes, ou du moins elle est le résultat de la politesse rafinée qui règne dans le code de la galanterie française et dont elles ont jetté les premiers fondemens.

Cet empire que les femmes commencèrent alors à exercer sur le goût et les belles-lettres alla toujours en croissant et acquit de nouvelles forces sous les règnes suivans. Les troubles civils et les guerres de religion qui ensanglantèrent la France sous *Henri II*, *Henri III* et *Charles IX*, ralentirent ses progrès, mais ils ne lui firent point faire de pas rétrogrades. Le vainqueur d'*Yvry*, l'amant de la belle *Gabrielle*, rétablit dans tous ses priviléges l'empire des femmes. Son amour excessif pour elles put nuire à la prospérité du royaume, mais il étendit le pouvoir qu'elles exerçaient sur tous les cœurs. Enfin la veuve de ce monarque, la mère de *Louis XIII*, l'ambitieuse *Marie de Médicis*, quoiqu'entièrement livrée aux intrigues d'etat, et sur-tout opposée à la politique

et au système du fameux cardinal de *Richelieu*, ne laissa échapper, à son exemple, aucune occasion de faire donner des pensions, des récompenses, aux gens de lettres qui s'étaient acquis une grande réputation, tels que *Descartes*, *Malherbe*, *Corneille*, *Rotrou*, *Pascal*, *de Thou*, *Regnier*, *Balzac* et *Saint-Evremont*.

Il est donc certain que cette princesse contribua, sinon personnellement, du moins par ses libéralités, à l'encouragement des arts et des belles-lettres qui ne lui étaient pas étrangers: elle admirait de préférence ceux qui s'appliquaient à polir le style, à lui imprimer une sorte de dignité et d'harmonie qui lui manquait. Parmi les grands artistes dont elle employa les talens, soit pour l'embellissement de la capitale, soit pour celui des châteaux ou maisons royales, on peut citer les peintres *Le Brun*, *De Poussin*, *Le Sueur* et *Mignard*, et parmi les sculpteurs *Guillin*, *Sarrazin* et *Girardon*.

Anne d'Autriche qui lui succèda et dont le plus beau titre à la célébrité est d'avoir donné la naissance à *Louis XIV*, sans posséder la vénération de *Marie de Mèdicis* pour les belles-lettres, avait pour elles une sorte de manie qui lui tenait lieu d'un penchant prononcé. On sait que sous sa régence, là liberté de la presse était illimitée. Le despotisme de Mazarin avait jetté dans tous les cœurs l'indignation et le désespoir. Les français et sur-tout le parisien, accoutumés à à se venger des gouvernans par des bons mots, laissaient évaporer dans des écrits hardis et licentieux, leur juste haine contre le ministère. Un libraire de la capitale, éditeur d'un de ces libelles, redoutant les suites de ce dangereux écrit, vint se jetter aux pieds d'*Anne d'Autriche*, en lui demandant sa protection: » ne craignez rien lui dit cette princesse en » le relevant, je protegerai toujours la vérité; faites tant » de honte au vice qu'il ne reste plus que la vertu en France. » Paroles mémorables! et qui devraient toujours rester gravées dans le cœur des souverains.

Mais ce fut principalement sous le règne de *Louis XIV*, et sous celui de son succcesseur, que les femmes influèrent essentiellement sur le bon goût et les belles-lettres. Les plus

distinguées d'entre-elles par leur esprit et leur érudition, formèrent chez-elles des assemblées savantes et littéraires où se réunissaient tous les beaux-esprits de la capitale. Là, les femmes, à l'exemple de celles qui présidaient jadis *les cours d'amour* si fort en vogue dans le 13ᵉ. siècle, exerçaient un pouvoir absolu sur tous les suffrages. C'était leur goût, leurs opinions, leur manière de voir qui décidaient de ces débats, enfantés par l'envie de briller à l'aide des ressources de l'esprit. Leurs jugemens étaient sans appel. Leurs cercles étaient autant de petites académies où elles donnaient le ton et dans lesquelles on prononçait en dernier ressort sur les questions qui ressortaient des domaines d'Apollon. On épuisait dans ces sortes de réunions toutes les recherches du bon goût et de la finesse de l'esprit. Pour être au niveau du siècle, il fallait appartenir à une de ces sociétés dont les femmes seules avaient réglé les usages et les statuts. Quoique la prétention se glissat fort souvent dans ces sortes d'assemblées, on leur à du moins l'obligation d'avoir perfectionné la langue, épuré le goût et répandu par toute la France, ce bon ton et cette aménité de mœurs qui résultent toujours de la fréquentation des muses. Ces espèces de *conciles littéraires*, où l'on se piquait de *faire de l'esprit*, et dans lesquels on en faisait véritablement, étaient entièrement consacrés à des discussions relatives aux beaux arts ou à la littérature. On épurait le sentiment à force de l'analyser On discutait sur les opinions; on rafinait sur la délicatesse du cœur; on plaisantait sur le pédantisme des anciens et l'on remplacait les expressions surannées par des expressions neuves, hardies et recherchées. Dans tous ces débats, les femmes prononçaient leurs jugemens avec assurance et ce jugement était presque toujours éclairé, conforme au bon goût et même souvent aux régles sévères de l'art.

Les femmes qui, dans ce siècle de lumière, marquaient dans la haute société, soit par leur naissance, soit par leur fortune, se déclarèrent ouvertement protectrices des gens de lettres, et presque toutes briguèrent l'honneur de jouer envers eux le rôle de Mecènes. On les vit prodiguer leurs richesses, leur hôtel et leur table aux écrivains qui, par leurs talens, avaient acquis une grande réputation. Elle donnèrent le ton

et l'exemple aux princes et aux grands seigneurs de la cour, et quoique la plupart de ces derniers ne les imitassent que par orgueil et par ostentation, ils firent quelque bien aux gens de lettres pour lesquels, sans doute, ils n'éprouvaient intérieurement que de l'indifférence, ou qu'ils ne savaient pas apprécier.

Il est donc incontestable que les écrivains des 17e. et 18e. siècles eurent de grandes obligations aux femmes, tant par les services qu'elles rendirent à leurs personnes, que par ceux que leur goût rendit à leurs écrits. En effet, il est certain que *Racine* leur doit, en grande partie, ses plus beaux vers; le sentiment seul pouvait les lui inspirer, et nous pouvons affirmer que les assemblées de femmes dont nous venons de parler, firent plus de prosélytes aux belles-lettres, au goût et à la langue que toutes les pensions ou récompenses que des souverains fastueux ou des ministres ignorans accordèrent à leurs favoris par pure vanité.

Il était alors beaucoup plus facile qu'aujourd'hui de se former une réputation en littérature, par la raison que le nombre des concurrens était beaucoup moins considérable; non pas que l'esprit fut plus rare que de nos jours, mais parcequ'on voyait moins de gens présomptueux en faire un mauvais usage. L'état d'homme de lettres était autrefois plus honorable et plus honoré qu'aujourd'hui parceque personne n'abusait de la facilité que la nature lui avait accordée. En outre les suffrages étant moins divisés, tombaient en plus grand nombre sur celui qui en était vraiment digne; et par conséquent il jouissait avec plus de tranquilité du fruit de ses veilles. Les gens de lettres, estimés de leurs contemporains savaient également s'estimer entr'eux et n'offraient pas comme aujourd'hui le spectacle scandaleux de l'envie et des passions haineuses aux prises avec les talens; aussi la considération publique qu'ils savaient encore doubler par l'estime mutuelle qu'ils se vouaient entr'eux semblait ajouter du prix à leurs talens.

Les femmes qui composaient la bonne compagnie et dont ils étaient protégés, contribuèrent beaucoup à étendre leur réputation pendant ces deux derniers siècles. Leur enthousiasme pour leurs talens n'eut point de bornes; et de leur

côté ces mêmes écrivains sensibles et reconnaissans redoublèrent d'efforts pour se rendre dignes des suffrages de leurs bienfaitrices. La plupart de leurs productions furent consacrées à la louange d'un sexe qui contribuait si efficacement à leurs succès. En effet il est peu d'ouvrages qui ne se ressentent de leur influence. Presque tous sont autant de monumens érigés à la gloire du doux sentiment dont elles pènètrent les cœurs. Presque tous respirent la passion de l'amour ou retentissent de sa puissance. Cette passion universelle que l'homme peut avouer sans rougir a remplacé sur la scène française ce ton mistique et ridicule qui regnait dans les *mystères* ou *farces sacrées* que nos ancêtres admettaient sur leur théâtre à l'époque de son origine. C'est parconséquent aux femmes que nous devons cette heureuse réforme opérée depuis trois siècles environ et qui a contribué à enrichir notre repertoir de tant de chefs-d'œuvres dont le sentiment est l'ame. Sans les femmes et le feu divin qu'elles inspirent, les productions du génie, entièrement étrangères au cœur, seraient froides, inanimées, sans couleur et sans vie. Toutes les tragédies sublimes de nos grands maîtres seraient dans le néant ou l'oubli. Les ouvrages immortels de *Corneille*, de *Racine* et de *Voltaire*, seraient froids comme la pierre qui couvre aujourd'hui leur tombe. Sans les femmes, tous les poëtes comiques qui font encore nos plus cheres délices, n'auraient pas eu de défauts à combattre, ni de vertus à peindre. Enfin les romanciers, dont l'exaltation tient lieu de génie, auraient été découragés d'avance par les difficultés et par le peu d'intérêt de leurs compositions naturellement froides et monotones.

On a long-tems avancé et combattu l'inutilité et même le dangers des romans. Il n'entre pas dans notre plan de discuter ici les avantages ou les inconvéniens qui peuvent résulter de ce genre hermaphrodite qui réunit à la fois des partisans et des critiques; cependant qu'il nous soit permis de dire en passant que c'est encore aux femmes que nous sommes redevables du petit nombre de productions de ce genre en faveur desquelles la critique a fait une exception honorable. Sans les femmes, sans la passion qu'elles inspirent, serions nous possesseurs de tant de poëmes sublimes dont le sentiment a

fait tous les frais? Sans la nymphe *Calypso*, le fils d'*Ulisse* eut il inspiré autant d'intérêt? Sans la belle *Emilie*, posséderions nous aujourd'hui ces lettres sur la mythologie, chef-d'œuvre d'esprit et de goût? Enfin sans la tendre *Eléonore*, notre premier poëte érotique, le chevalier de *Parny*, eut-il peint l'amour avec tant de grâces et d'abandon? Non sans doute : les femmes ont donc exercé une influence directe sur toutes les compositions de l'esprit, soit par leurs conseils, soit par leur exemple, soit enfin par le tendre sentiment qu'elles inspiraient à leurs auteurs.

La poésie, ce genre recherché que l'on appelle avec raison le langage des dieux, n'aurait rien de divin, si les femmes ne l'animaient du feu sacré de l'amour. Sans elles, quel eut été le succès de la douce elégie, de la plaintive romance, et de la charmante Idyle? Le sentiment qu'elles inspirent ou qu'elles éprouvent n'est il pas tour-à-tour fondé sur l'amour conjugal, maternel ou filial, et quel plus beau sujet peut adopter un poëte que ces divers sentimens, également faits pour l'ennoblir!

On a remarqué, non sans raison, que celui qui consulte son cœur, lorsqu'il prend la plume, approche beaucoup plus du style simple et naturel que l'écrivain froidement méthodique qui craint de s'écarter des régles de l'art, qui, fort souvent, ne sont que celles de la routine. En effet, ce désordre des idées que produit le tumulte des sens est mille fois plus admirable que cet ordre froid et compassé que certains auteurs se flattent d'avoir introduit dans leurs compositions monotones. Le délire des sens vaut bien la régularité du sang froid et de la réflexion. Pour exemple, je suppose deux frères opposés de sentimens, de principes et de manière de voir, je leur prête une égale mésure de talens, mais je suppose l'un violement épris des charmes d'une femme aimable, tandis que l'autre ne connait que le calme de la paisible indifférence; je les suppose, dis-je, tenus tous les deux de traiter le même sujet, quoiqu'égalément étranger à leurs affections personnelles, et l'on jugera ensuite lequel des deux a mérité le prix du sentiment, de la délicatesse et du génie.

Je le demande en outre, quel est l'homme sensible et

passionné, même le plus étranger à la littérature, qui, après avoir passé quelques heures auprès d'une femme aimable et spirituelle, rentrera chez lui sans être impérieusement tourmenté par le besoin d'écrire, sans éprouver le vif desir de rendre le papier dépositaire de ses plus secrets sentimens? S'il n'a aucune teinture des lettres, s'il ignore ce qu'on appelle les premières régles de l'art, son écrit sera d'abord dénué de principes et se ressentira du désordre de ses idées, mais s'il persiste dans son projet, s'il poursuit avec persévérance et courage la carrière qu'il a embrassée, vous le verrez bientôt acquerir ce dégré de perfection auquel la médiocrité ne peut atteindre et c'est encore à la femme, c'est au sentiment qu'elle inspire qu'il devra ses succès.

Eh! combien d'auteurs célèbres ne pourrions-nous pas citer si nous connaissions à fond leur histoire, qui n'ont pas eu d'autres motifs de leur vocation! combien de poëtes, immortels par leurs sublimes écrits, n'ont eu, dans le principe, d'autres stimulans que le suffrage d'une maîtresse adorée qui avait accueilli avec indulgence ou encouragé quelques mauvais vers, prémices de leur verve inexpérimentée!

Accordons nous donc à dire que nous sommes redevables aux femmes, à cette plus belle portion de l'humanité, de notre gloire, de nos succès en littérature, et de nos plus chers plaisirs. Nos grands maîtres en tous genres leur doivent leurs meilleurs ouvrages. Le peintre qui anime la toile les prend pour modèles; le statuaire a toujours devant les yeux leurs formes séduisantes, et le poëte se rappelle sans cesse le charme de leur esprit. A qui devons-nous le chef-d'œuvre du *Gentil Bernard*, cet art d'aimer digne de la plume d'*Ovide* et qui fait tant de progrès dans les jeunes cœurs, si ce n'est à celles qui savent si bien l'inspirer? A qui devons-nous les vers sublimes et brûlans de *Colardeau*, si ce n'est au sentiment impérieux qui, d'un pôle à l'autre, tyrannise l'homme policé comme la brute sauvage? Nos écrits, nos actions, nos pensées se dirrigent également vers ce principe universel. Il est fort peu de pièces de théâtre, sérieuses ou comiques, peu de romans, ou d'ouvrages de littérature qui ne roulent sur l'amour. Sans lui, la plupart des productions de

de l'esprit seraient dénuées de cet intérêt si vif, si attachant qu'il inspire à toutes les conditions, à toutes les classes de la société, et ce sont véritablement les femmes que nous devons remercier de nos succès dans tous les genres.

Ce sexe attrayant et si persuasif exerce la même influence sur ce que l'on appelle *le goût*. On entend par ce mot, une pureté, une perfection dans le jugement qui conduit à un rafinement dans le choix des idées et des expressions pour les rendre. L'homme de société qui éprouve le vif desir de plaire, se soigne d'avantage dans sa mise, dans son langage, dans sa diction, et cette espèce de recherche, de *luxe* dans les actions, lorsqu'elle est bien dirigée, est le résultat du bon goût. Il est donc évident que c'est aux femmes que nous devons en attribuer le premier mérite. Non seulement ce mérite leur appartient sous le rapport du sentiment qu'elles inspirent, mais encore sous celui de l'exemple qu'elles donnent. Personne ne peut refuser aux femmes, même leurs plus coupables détracteurs, ce tact fin, subtil et délicat qui les rend si supérieures aux hommes, sur-tout en matière de goût. Il est généralement reconnu qu'elles l'emportent sur eux par la légèreté, la grâce et l'abandon qu'elles jettent dans leurs écrits. Elles y mettent tout le charme de leur caractère et de leur personne. Leur style est à la fois enjoué, vif, naturel et varié, quoique souvent incorect et négligé. C'est sur-tout dans le style épistolaire que le talent des femmes brille de son plus bel éclat. Ce genre agréable et facile n'exigeant pas une correction parfaite, elles s'y livrent plus facilement au désordre aimable de leurs idées. Leurs fautes mêmes, lorsqu'elles ne choquent pas ouvertement les principes, sont quelquefois des beautés que, nous autres hommes, nous savons admirer, mais non pas imiter.

Cet empire absolu que les femmes exerçent en France sur nos cœurs les rend donc arbitres souverains de notre opinion, et leur donne la faculté de dicter les lois du goût et des convenances. Leur commerce aimable épure à la fois nos idées, nos expressions et notre langage. L'éducation seconde en elles les avantages de la nature et nous ne sommes véritablement auprès-d'elles que de grands enfans qu'elles façon-

nent à leur gré. Si nous avons des talens, des qualités, des vertus, nous les tenons d'elles; ils sont leur ouvrage. Que de motifs pour les admirer, les chérir et leur rendre mille actions de grâces !

On s'est long-tems demandé, comme point de législation, s'il était utile ou préjudiciable aux intérêts de la société que les femmes s'occupassent de littérature. Sans nous permettre de traiter ici cette question si souvent agitée et toujours indécise, nous nous hazarderons seulement à émettre notre opinion sous le rapport littéraire. Notre jugement sera fondé sur deux observations bien simples. Puisqu'il est généralement reconnu que la culture des sciences, des arts et des belles-lettres est utile au bonheur de l'homme, nous nous bornerons à observer que si nous parvenons à prouver l'influence des femmes à cet égard, ce sera prouver sans replique qu'elles ont contribué doublement à la félicité de l'homme, tant par les charmes de leurs personnes que par les grâces de leur esprit.

Déjà nous avons avancé que le sentiment de l'amour avait fait plus de poëtes que celui de la gloire et nous le repetons avec assurance. La plupart de leurs productions sont autant d'hommages tacites, qu'ils ont rendus aux femmes, leurs divinités protectrices. L'accueil qu'elles firent à leurs talens en fut la récompense la plus flatteuse, mais, lorsqu'elles-mêmes embrâsées du feu qu'elles avaient allumé, déposérent l'aiguille pour prendre la plume, il s'etablit une lutte salutaire au bon goût et qui tourna à l'avantage des femmes. Toutes celles qui entrèrent dans la lice y remportèrent le prix, sinon du talent et de l'érudition, du moins celui du goût, de la grâce, de l'esprit et de la sensibilité. Elles servirent donc à la fois les belles-lettres et par leurs conseils et par leur exemple, ou, la part qu'elles eurent à la perfection d'une langue qui, par sa nature, semblait peu propre aux beautés de la poésie.

Pour juger de l'étendue du service que les femmes ont rendu à la langue française depuis le 15e. siècle jusqu'à nos jours, il ne faut que se reporter au tems de *François* Ier, et comparer le langage de nos pères avec le notre. Alors ce

langage, aujourd'hui si doux, si pur, si gracieux dans la bouche de la bonne société, n'était qu'un jargon informe, dur et souvent inintelligible. Il n'était asservi à aucune régle, à aucun principe ; il manquait de force, de dignité ; aussi connait on peu d'ouvrages de ce siècle écrits dans le style élevé. Le genre noble était pour ainsi-dire ignoré On ne connaissait guères de poëmes épiques que ceux des anciens ; et leurs traductions en français n'étaient que de tristes parodies ou de misérables imitations sans forces et sans chaleur. Le genre de l'histoire n'avait lui-même ni noblesse, ni élevation. Le goût des femmes pouvait seul influer d'une manière utile sur les mœurs et les écrits de nos ayeux. Depuis *Anne de Bretagne* jusqu'à *Anne d'Autriche*, les reines de France contribuèrent pour leur part à réformer la langue, et parvinrent à faire d'un langage barbare dans le principe, un langage doux, agréable, soigné et digne de la nation savante et policée dont il est l'organe.

Il nous reste maintenant à passer en revue les femmes célébres qui ont contribuées à cette glorieuse réforme par leurs conseils et surtout par l'agrément de leurs productions personnelles depuis le 15e. siècle. Nous allons jetter un coup d'œil rapide sur celles qui rendirent les services les plus importans à la littérature par leurs ouvrages, et au bon goût par leur influence sur l'esprit de leurs contemporains.

Clotilde de Surville qui fleurissait au 15e. siècle est la première dont les ouvrages soyent parvenus jusqu'à nous. On peut juger par son recueil de poësies, combien de son tems la langue était encore dans l'enfance, mais si l'on prend la peine de la consulter seulement à l'époque du siècle précédent, on se convainquera par soi-même des services importans que lui rendit cette *Clotilde* dont les vers gracieux sont encore dans la bouche des partisans du style simple et naturel. Après elle on remarque *Christine de Pisan* qui marche sur ses traces et qui, comme elle, obtint des succès brillans dans le genre de la poésie et même de l'histoire. La vie de *Charles V* qu'elle nous a laissée en est la preuve ; quelques années après, *Gabrielle de Bourbon* se fit également un nom en littérature par plusieurs ouvrages de piété qui devinrent fort recherchés,

mais ce n'est véritablement que dans le cours du 16e siècle que les femmes méritèrent par leurs productions personnelles l'avantage de figurer parmi les grands écrivains dont la France s'honore. On distingue parmi elles *Magdelaine de l'Aubépine*, épouse *de Villeroy*, secrétaire d'état, et a qui les langues étrangères étaient aussi familières que sa langue naturelle. Sa traduction d'*Ovide* est le double garant de son goût et de son érudition. *Jeânne de Bectoz*, auteur de plusieurs ouvrages en vers et en prose, tant latins que français, prouve également que l'etude de la latinité, n'était point alors étrangère à un sexe, que depuis on a condamné à la pratique d'une seule langue.

Qui ne connait les charmantes productions et les poésies légères de cette femme singulière nommé *Louise Charly* et plus connue sous le nom de la *belle Cordière ? Ses débats de folie et d'amour* sont marqués au coin du sentiment et de la délicatesse, et ne peuvent être que l'ouvrage d'une femme autant aimable que spirituelle et sensible.

Helisenne de Crenne, amie et contemporaine du célèbre *Marot*, contribua à illustrer son siècle, ainsi que la fameuse *Marguerite de Valois* dont on lit encore avec plaisir les nouvelles. *Marguerite de France*, fille de *Henri II* et princesse du sang, ne dédaigna pas de présenter elle-même ses hommages aux muses timides dont elle était la protectrice déclarée et le plus ferme appui. Ses poésies et ses mémoires historiques en sont le témoignage incontestable.

Le genre de la tragédie, l'écueil et le désespoir même des grands talens, fut traité par les femmes avec avantage dans un tems ou les hommes n'avaient encore obtenu dans ce genre que de faibles succès. *Catherine de Parthenay* surmonta dans sa pièce d'Holopherne des difficultés qui n'avaient point encore été applanies par nos grands maitres.

Les dames *Anne Desmarquets*, *Marie de Rasilly*, *des Roches et Marie-Eléonore de Rohan*, achevèrent d'ouvrir à leur sexe la carrière épineuse des lettres, par les suffrages éclatans qu'obtinrent leurs poésies, tant prophânes que sacrées.

Le 17e. siècle, principalement, compta parmi les femmes encore plus des partisans des belles-lettres que tous les siècles

précédens. Leurs noms chers au bon goût se pressent à l'envi dans notre souvenir. L'histoire nous en a conservés qui survivront aux tems et à la critique. *Angelique Arnauld* se distingua par des livres de piété qui font également honneur à son esprit et à ses principes. Madame *d'Aulnoy* est avantageusement connue par ses romans ingénieux et ses contes de fées, alors fort en vogue. Mademoiselle *Bernard* obtint par ses tragédies et par ses romans l'honneur d'être agrégée à l'académie de *Ricovraty*. *Louise de Bourignon* se distingua par la tournure singulière de son esprit et par l'originalité de son caractère. *Anne de Castelnaud*, comtesse de *Murat*, fut également auteur de plusieurs romans très-agréables et de poésies légères remplies d'une grâce inimitable. *Elisabeth Cheron* obtint un succès égal dans la peinture et la poésie. Madame *Dacier* marcha d'un pas ferme et hardi dans la pratique des langues anciennes qu'elle traduisit avec succès. *Catherine Descartes*, nièce du fameux *Descartes*, se fit personnellement un nom par ses jolies poésies. La science abstraite de l'astronomie eut pour sectateur *Jeanne Dumée*. Mademoisselle *Dupré*, nièce de *Desmarets de St.-Sorlin*, possédait à la fois le grec, le latin, l'italien, et traduisit en français plusieurs ouvrages de ces trois langues. Le nom de la célèbre dame de *La Fayette* immortalisé par les grâces, la vertu et la sensibilité qui respirent dans ses jolis romans, ne périra jamais tant qu'il existera en France des hommes de goût. Les romans historiques de mademoiselle de *La Force* sont encore appréciés de nos jours. Madame *de Gournay*, fille d'alliance du célèbre *Montaigne*, s'immortalisa par ses divers écrits en prose et par ses rares connaissances dans les langues savantes. Mesdames *Guyon*, l'*Héritier* et *Desjardins* plus connue sous le nom de *Villedieu*, se firent une réputation dans le monde littéraire par leurs poésies aimables et leurs romans remplis d'intérêt. Madame *de Joncoux* établit la sienne sur sa traduction des notes *de Nicole* sur les provinciales; et la marquise *de Lambert* en fit autant par ses traités de morale si douce et si persuasive. Ici, figure la fameuse *Ninon de l'Enclos* également célèbre par ses écrits, ses galanteries et son extrême beauté; sur laquelle

on a tout pensé et qui ne laisse plus rien à dire. La duchesse *de Liancourt* ne regarda point comme au-dessous d'elle d'écrire sur l'éducation des enfans. *Louise Marguerite de Lorraine* chanta d'une manière ingénieuse les amours du galant *Henri IV*, sous le titre du *grand Alcandre*, Dans le règne suivant, la fameuse marquise *de Maintenon*, si connue par l'empire qu'elle exerca sur le cœur de son royal amant, ne fut pas moins célèbre par son goût pour les belles-lettres que par ses intrigues de cour. Les femmes auteurs qui achevèrent de contribuer au lustre du beau siècle de *Louis XIV*, furent mesdames de *La Sablière*, de *Montpensier*, duchesse d'*Orléans*, et de *Scudery* dont les productions élégantes et faciles font encore de nos jours le charme et la lecture favorite des amis du bon goût, de l'esprit et de la sensibilité

Enfin les noms de *Deshoulières* et de *Sevigné*, noms toujours chers aux grâces et plus encore au sentiment, mettent le sceau à la gloire de cette galerie célèbre des femmes de genie qui influèrent si essentiellement sur le goût et la littérature de leur siècle. La première des deux, madame *Deshoulières*, à rendu un service essentiel à la poesie en y introduisant ce style simple et naturel qui respire dans ses charmantes productions. Ce fut elle qui contribua par son exemple, à faire adopter généralement le penchant pour la pastorale, si cher aux bons cœurs et aux vertueux partisans de la belle nature. Ses églogues seront dans tous les tems de vrais modèles de grâces et de sentiment.

Mais que dire de madame *de Sevigné*, l'honneur de son sèxe et la gloire du règne qui la vit naitre ! Cette dame qui fut pendant si long-tems le plus bel ornement de la cour de *Louis XIV*, a plus influé à elle seule, sur le goût et la litterature de son siècle, que toutes ses contemporaines ensemble. Vrai modèle de graces, d'esprit, de delicatesse, elle faisait par sa personne le charme de la société, et par ses écrits les délices du public. Ses lettres familières à madame *de Grignan* sa fille, sont autant de chefs-d'œuvres de diction et de sensibilité, qui imprimèrent au genre épistolaire, alors encore faible et incertain, une direction suivie, une marche

régulière. Cette illustre dame ne fut pas moins célèbre par son amour pour ses enfans que par ses qualités personnelles, et par le mérite de ses écrits Personne, mieux qu'elle, ne possédait l'art difficile d'entourer de grâces, les récits les plus puerils en apparence, et d'attacher beaucoup d'intérêt aux plus petits détails. Le choix de ses expressions n'est pas moins remarquable. Il en est de même des traits d'éloquence et des tours d'une imagination riante qui caractérisent toutes les jolies productions échappées de sa plume modeste. Ses discours sont remplis de noblesse et de dignité; et sa conversation servait de modèle aux beaux esprits de son tems.

Le 18e siècle n'est pas moins abondant en femmes célèbres que le siècle précédent. Parmi elles on remarque Mesdames *Albert Graffigny*, *Barbier*, *de Beaumanoir*, *de Beaufort*, *de Beaunoir* et *Thyroux d'Arconville*. Cette dernière dont la carière a été aussi longue que brillante, a partagé ses études entre la littérature et les beaux arts. Autant versée dans la langue anglaise que dans la sienne, nous lui devons une foule de traductions heureuses et faciles, et même des ouvrages originaux, tels que la vie de *François Ier*. et de *Catherine de Medicis*.

Plusieurs femmes de lettres du 18e. siècle, ont partagé avec les hommes l'honneur de concourir pour les prix décernés par les Académies et Sociétés savantes; et même plusieurs d'entre-elles ont arraché à ceux-ci la palme littéraire. Souvent on les a vu rassembler sur leur front, siège ordinaire des grâces et de la candeur, la couronne de mirthe et celle de laurier: de ce nombre sont mesdames *Dubocage*, *Bermann*, *Bontems*, *Chateau-Renaud*, *Gœudin*, *Gomez*, *Keralio*, *Laurencin*, *Levêque*, *de Lussan*, *Mortemaire*, *de la Motte*, *Dormoy*, *Poulain de Nogent*, *Riccoboni*, *Claudine de Tensin*, *Thomas de Bazincour* et *Charlotte Reignier Bourette*, si connue sous le nom de la *Muse limonadière*. Nous pouvons ajouter la chevalière *Déon*, cette intrépide amazone, cette femme singulière qui sut allier la vie bruyante et tumultueuse des camps au paisible commerce des muses et qui prouva par son exemple le dégré d'influence que leur culte exerce sur l'apreté des mœurs.

Enfin de nos jours, au commencement du 19e. siècle, de ce siècle de lumières, de philosophie, et qui s'annonce d'une manière si brillante, n'avons nous pas encore sous les yeux une foule d'exemples de cette même influence que les femmes, ces aimables chefs-d'œuvres de la divinité, exercent directement sur le bon goût qu'elles épurent et sur les belles-lettres qu'elles honorent par leurs travaux personnels? Les noms respectables *de Genlis*, *de Stael*, *de Montanclos*, *de Verdier-Allut* et *de Beauharnais*, ne sont ils pas suffisans pour ajouter un nouvel éclat à ce siècle jaloux de la gloire de ses prédécesseurs et qui promet de les surpasser encore? A ces noms justement célèbres, ne pouvons nous pas ajouter, sans être accusé de flatterie ou d'une faible condescendance, ceux *de Viot*, *de Bourdic*, *de Choiseul*, *de Fleury*, *de Dufrenoy*, *de Vildé*, *de Malarmé* et de tant d'autres qui échappent à notre plume : tout en honorant chaque jour les belles-lettres qu'elles cultivent avec succès, elles font le charme de la société, soit par les grâces de leur esprit, soit par leurs propres écrits, soit par l'impulsion que donne au bon goût l'ascendant de leur exemple.

Convenons donc de bonne foi que les femmes, que Dieu forma sans-doute dans un moment de bonté pour completter les merveilles de la création, sont l'ame de tous nos succès, comme de nos plus chers plaisirs, et que nous leur devons à la fois la conviction intime de nos forces et le sentiment de notre conscience. Cessons donc, ingrats que nous sommes, de refuser justice à cette plus belle portion de nous-mêmes et prononçons anathème contre les êtres froids ou injustes qui meconnaissent ces prémiers artisans de leur felicité. Honneur et gloire, au contraire, soient rendus à l'homme délicat, généreux et sensible, partisan d'un sexe, même adorable, s'il est permis de le dire, jusques dans ses défauts, et digne de supporter la comparaison avec les ouvrages les plus precieux et les plus parfaits de la divinité.

En dernier résultat, nous pensons que les femmes doivent tout à la nature et que nous autres hommes, semblables à l'astre de la nuit qui emprunte sa pâle clarté des rayons d'un

soleil lumineux et bienfaisant, nous ne ressortons comme lui que par le reflet salutaire d'un corps etranger à qui nous devons le faible eclat dont on nous voit briller, de tems à autre, dans nos momens d'inspiration.

JOSEPH DE ROSNY.

Cet article est long, trop long sans-doute sous tous les rapports et nous en demandons pardon a nos lecteurs : nous leur observerons, pour toute excuse, que nous ne pouvons pas toujours nous flatter d'insérer dans cette feuille des mémoires d'une force supérieure, et que cette inégalité dans le choix des pièces que nous destinons à la composition de ce journal, ne peut être considérée comme une tache, comme un défaut réel : effectivement on sait qu'il n'est point de tableau qui n'exige des ombres, et en mêlant, par fois, nos productions personnelles, aux productions académiques, nous pensons faire preuve d'une véritable modestie puisque c'est les exposer à une comparaison qui ne peut que leur être désavantageuse. D'ailleurs pourquoi ne pas l'avouer avec franchise? Quel est le père qui n'éprouve pas un sentiment de faiblesse pour les créatures auxquelles il a donné la vie, quoique souvent informes, et quel est l'écrivain qui ne songe pas quelque fois avec une sorte de complaisance aux dernières productions échappées de sa plume?

Nous nous proposons donc à l'avenir, d'extraire dans ce journal quelques passages de notre portefeuille particulier; néanmoins, nous n'en n'userons qu'avec beaucoup de reserve et nous nous garderons bien de sacrifier l'agrément de nos lecteurs à notre satisfaction personnelle.

SOCIÉTE D'EMULATION
DE CAMBRAI.

Nous avons déja témoigné dans un de nos précédens numéros, combien nous estimions de préférence les sociétés qui dirigeaient les efforts de l'émulation vers un but d'utilité bien reconnue. Sous ce rapport, celle de Cambrai mérite sans reserve la reconnaissance des amis de l'humanité. Le sujet du prix de poésie qu'elle avait proposé pour 1809 et qu'elle a décerne dans sa séance publique du 13 novembre dernier à M *Gauthier-Desiles*, membre du conseil de préfecture du département de l'Ain est suffisant pour justifier notre opinion. Nous allons rapporter en entier ce poëme intéressant, à tous égards, et qui fait autant d'honneur aux talens de l'auteur, qu'à la bonté de son cœur et à la pureté de ses principes.

LA VACCINE,
POËME.

Quel est donc ce fléau, que propagent les airs,
Dont le contact impur fait au Dieu des enfers,
De tant d'infortunés une immense hécatombe;
Qui surprend le vieillard incliné sur sa tombe;
Enlève, sans pitié, le tendre jouvenceau,
La beauté dans sa fleur et l'enfant au berceau;
Ou qui condamne un front rendu méconnaissable,
A porter de ses coups la trace ineffaçable?
Monstre affreux! tu nous vins, avec le jour naissant, (1)
De la rive empestée, où brille le croissant:

Oui, c'est là que s'ouvrit la boite de Pandore,
Et que s'en exhala ce mal qui nous dévore;
Mal cruel, que j'ai vu dépeupler d'habitans, (2)
Dans son funeste essor, et la ville et les champs;
Au milieu des festins troubler un jour de fête;
Oter au nourrisson le doux sein qui l'allaite,
A deux époux donner, au sortir de l'autel,
Dans les bras l'un de l'autre un sommeil éternel;
Préparer à l'enfant de tristes funérailles,
Lorsque sa mère encor le cache en ses entrailles.
Son signe précurseur n'est d'abord qu'un frisson; (3)
Mais bientôt le progrès du rapide poison
Des êtres qu'il atteint menace l'existence,
Et ne laisse à leur poul aucune intermittence:
La fièvre les consume; au milieu de la nuit,
Un horrible fantôme en songe les poursuit;
Leur bouche est enflammée; avec peine ils respirent;
De leurs sanglantes mains eux-mêmes se déchirent;
Heureux, dans leurs tourmens, si la clarté des cieux,
Dès ce jour, pour jamais n'est ravie à leur yeux;
Heureux, plutôt encor, pour finir leur misère,
Si leur froide dépouille est rendue à la terre.
Mais les maux et les biens sont mélangés pour nous:
Si nous tenons les uns du céleste courroux,
Les autres sont semés par un Dieu tutélaire;
Lui-même conduisit au lieu qui nous éclaire, (4)
L'aimable Montagu, dont s'honore Albion.
De Timone elle apprit l'inoculation,
Cet art de prévenir le mal par le mal même,
Et qu'à tort l'on a vu d'abord mettre en problème.
Des victimes par lui s'arrachent au trépas;
A la mort, cependant, toutes n'échappent pas:
Cet art est salutaire à l'être qui l'invoque;
Mais dangereux, souvent, par le mal qu'il provoque, (5)
Il répand avec lui, dans une région,
L'homicide venin de la contagion.
Comment, sans nul retour, à cette horrible peste,
Des malheureux humains arracher ce qui reste?

Salut au bon Jenner, bienfaiteur des mortels!
Leurs cœurs reconnaissans lui doivent des autels.
Lui seul, dans nos climats, que désole la guerre,
Sait réparer les maux causés par l'Angleterre.
Dans sa philantropie, oh! que j'aime à le voir, (6)
De la prévention secouant le pouvoir,
En Dieu consolateur, apparaître à la France!
Déjà, depuis long-tems, il médite en silence (7)
Si de dompter la mort il est un moyen sûr;
Quand, soudain, à Berkley, dans un réduit obscur,
A côté d'une Io que trait une bergère,
L'auguste vérité de son flambeau l'éclaire:
Il voit que cette fille, en pressant de sa main
Le pis qui la nourrit, joint au lait un venin,
Qui, reçu dans son sang, coule de veine en veine,
Et rend d'un mal affreux la guérison certaine.
Oh! quel est son transport! et comment l'exprimer?
Du plus flatteur espoir je le vois s'enflammer;
Oui, j'entends de sa voix l'expression touchante:
« Enfin, je l'ai surpris, ce secret qui m'enchante,
» Dit-il, et désormais le pauvre genre humain
» D'une peste a trouvé le remède certain.
» Non, non, ne bornons pas nos vœux à l'Angleterre:
» La Vaccine est un don que réclame la terre;
» De l'un à l'autre pole étendons ses effets:
» Que les peuples divers partagent ses bienfaits.
» L'homme souffre, il suffit: tout mortel est un frère;
» Allons le soulager dans un autre hemisphère. »
C'est pour lui qu'il s'élance aux rives de l'Indus.
Dépourvu de secours, vainement attendus, (8)
Seul, il arme un esquif, et paraît comme un ange
A l'Indien brûlé, que rafraîchit le Gange,
A ces peuples imbus de superstition, (9)
Sur lesquels pèse encor la double oppression
Et des Nabers altiers et des antiques Brames,
Jenner veut des Anglais faire oublier les trames.
Bientôt dans la cité que fonda Constantin, (10)
Et qui servit de tombe au colosse Romain,

L'humanité le guide, son art est salutaire
Envers le Musulman acquitte l'Angleterre.
De l'aurore à Vesper, quelle est la nation (11)
Qui de lui n'ait appris l'heureuse insertion,
Qu'on peut, avec succès, en tout tems, à tout âge,
Opposer au fléau fameux par son ravage;
Cet art, dont la pratique exempte d'embarras,
N'offre de ses effets les vestiges qu'au bras;
Qui jamais à l'enfer n'immole des victimes;
Et qui, plein de respect pour les nœuds légitimes,
Ne force pas le frère à repousser la sœur?
Et par la peur d'un mal à lui fermer son cœur?
A repandre cet art, Jenner prompt dans sa course,
De l'ardent équateur vole vers la grande Ourse,
Et signale ses pas des bords américains
Jusqu'aux lieux habités par les noirs africains.
Le Lapon le chérit, le Chinois le révère.
Des malheureux par-tout il est le tendre père:
Plaçant à les servir son bonheur le plus doux,
De l'éclat des grandeurs peut-il être jaloux?
Près du toit qu'il habite, existe une chaumière, (12)
Où, quand l'astre du jour commence sa carrière,
Jenner aime à venir, loin d'un œil insdiscret,
Visiter l'indigent qu'il soulage en secret,
Et l'entourer des soins qu'éclaire sa science.
C'est là qu'à chaque aurore, heureux de sa présence,
La veuve et l'orphelin, dénués de secours,
A l'art préservatif, qui prolonge leurs jours,
Aux mots pleins de douceur que Jenner fait entendre,
Aux trésors que sur eux il se plaît à répandre,
Reconnaissent d'un Dieu la bienfaisante main.
C'est ainsi qu'à la gloire il se fraie un chemin.
Un sénat l'honora d'un éclatant suffrage: (13)
Mais du bien qu'il a fait le plus sûr témoignage,
Est le calme de l'ame aux méchans inconnu.
Quel triomphe plus beau fut jamais obtenu?
Là, lui sourit l'enfant qu'il conserve à sa mère;
Ici, la jeune Adèle heureuse encor de plaire

Et d'éviter un mal, source de vifs regrets,
Répète chaque jour, en contemplant ses traits :
» O bienfaiteur Jenner ! reçois mon tendre hommage.
» Si j'aime à voir encor réfléchir mon image,
» Sur le cristal poli d'un fidèle miroir ;
» Si je tarde à descendre au lugubre manoir ;
» S'il coule moins de pleurs du Mexique à Surate,
» J'en rends grâce au Vaccin, qui, dans l'art d'Hippocrate,
» Sera de ton savoir l'éternel monument. »
Eh bien ! sots détracteurs ! faut-il qu'obstinément
Vous luttiez, par orgueil, contre l'expérience ?
C'est en vain qu'enivrés d'une folle science,
Vous osez faire insulte à la divinité,
Censurer son ouvrage et lasser sa bonté :
Semblable à ce soleil qui lui doit sa naissance, (14)
Et dont quelques ingrats accusent la présence,
Sur vous qui l'outragez elle étend ses faveurs,
Et n'a que du mépris pour vos sourdes clameurs.
Insensés ! il n'est plus, ce tems de barbarie, (15)
Où les tuteurs des rois opprimant leur patrie,
Condamnaient par arrêt l'inoculation ;
Où d'ignorans docteurs, pleins de prévention,
Rejettaient l'émétique, abhortaient la saignée,
Où par le docte Harvey vainement enseignée,
La circulation, dont le centre est le cœur,
De ces jaloux pédans n'obtint qu'un ris moqueur ;
Ce tems horrible enfin, où l'on vit Galilée,
Pour avoir fait mouvoir notre terre ébranlée,
Jetté dans un cachot par des inquisiteurs.
La vérité, pourtant, eut ses adorateurs :
Pour quelques jours, alors, elle établit son trône,
Dans un lieu révéré qu'habitait la Sorbonne :
« Inoculer, dit-elle, est un art précieux. (16)
» Recevez, ô mortel, ce don venu des cieux.
» Quand Dieu, pour vous sauver, s'est immolé lui-même,
» Respectez dans cet art sa volonté suprême.
» Ce remède il est vrai, n'est que l'avant-coureur
» D'un procédé plus sûr, qu'en dépit de l'erreur

« Partout on recevra pour le bonheur du monde :
» Sur l'art de vacciner que votre espoir se fonde.
» Disparaisse à jamais l'exécrable fléau,
» Qui de la race humaine a creusé le tombeau :
» Le jour approche enfin, où sur la terre entière,
» Qui bientôt n'eût été qu'un vaste cimetière,
» Ses heureux habitans bénissant leurs destins,
» Devront à ce bienfait des jours longs et sereins. »
Déja renaît l'espoir, quand, sous les traits de Vaume, (17)
Qui craint qu'à nos douleurs cet art n'apporte un baume,
Le monstre de la mort, de nos larmes nourri,
A l'aspect de Jenner jette un horrible cri :
« Souffrirai-je, dit-il, qu'il brave ma puissance ?
» Les mortels apprendront ce que peut ma vengeance.
» Sur la Vaccine en vain ils fondent leur espoir.
» Il faut que, dès ce jour, pour mieux les décevoir,
» J'oppose à leur sauveur une fausse Vaccine ;
» De son art prétendu j'en ferai la ruine.
» Les faits qu'il citera, je les contredirai,
» Et s'il le faut encor, contre lui j'écrirai.
» Est-ce donc là le prix de l'amitié fidèle
» Jurée aux médecins, dont j'invoquai le zèle ?
» Eh ! quoi ? Leur art aussi s'armerait contre moi !
» Ils se feraient un jeu de me manquer de foi !
» Ils oseraient tarir, lorsque je les seconde,
» Une source pour eux en richesses féconde,
» Prolonger des humains les misérables jours,
» Quand, pour leur intérêt, j'en abrège le cours.
» Eh bien ! lâches amis, je veux que la misère
» D'une fausse pitié soit le digne salaire ;
» Oui, j'en fais le serment, pour vous punir, ingrats,
» Sans vous je conduirai les mortels au trépas. »
Ces mots avec fureur sont sortis de sa bouche.
A peine il a parlé, que d'un regard farouche
Il examine au loin les meurtres qu'il a faits.
Les vaisseaux submergés, les bataillons défaits,
L'habitant des cités, le Pâtre, le Barbare,
Inondant à la fois les portes du Ténare.

Derrière lui l'on voit et la fièvre et la faim
Conspirant des mortels la douloureuse fin,
L'effrayante pâleur, la maigreur au teint blême,
Et l'horrible laideur qui s'abhorre elle-même.
Vient aussi sur ses pas la triste surdité, (18)
Conduisant par la main sa sœur la Cécité,
Que Delille, en ses vers, sait rendre si touchante.
Leur essaim redouté partout met l'épouvante.
Guidés par la mort même et sortis de ses flancs,
Rien n'est sacré pour eux, ni l'âge, ni les rangs:
De leurs bouches s'exhale un souffle épidémique,
Qui communique au loin le mal variolique,
Et pénètre les corps par des ressorts cachés.
Malheur, en son passage, à ceux qu'il a touchés!
Ils sont comme la fleur qui se courbe flétrie,
A l'approche des vents sortis de la Lybie.

Ce mal contagieux, sur les rives de l'Ain, (19)
Ravageait un hameau, quand l'honnête Perrin,
Qui de maire y reçut l'autorité chérie,
Se montre le sauveur de sa triste patrie:
Instruit dans l'art récent, connu du globe entier,
Lui-même à la Vaccine, il soumet, le premier,
Son fils, son tendre fils, son unique espérance.
Il gagne tous les cœurs par sa noble assurance.
Le doute est dissipé. Les mères, à l'envi,
Conduisent leurs enfans au magistrat ravi.
Sa main fait à leurs bras une simple piqûre,
Et par l'insertion le Vaccin leur procure
Un mal si peu sensible, un frisson si léger,
Que délicats ou forts, ils peuvent, sans danger,
Se livrer à l'instant, aux plaisirs de leur âge;
Qu'à peine il est besoin de leur faible courage.
Onze fois le soleil sur Perrin s'est levé, (20)
Quand par lui le hameau du mal est préservé.
La voix d'un bon pasteur s'unit à son exemple.
Ainsi de la santé ce lieu devient le temple.
De ces bords fortunés tous deux chassent la mort.

Ailleurs portant ses pas ce monstre espère encor

Il a souri de voir une mère imprudente, (21)
Qu'aveugle un faux conseil, répondre à son attente.
Cette mère à deux fils avait donné le jour.
Son cœur leur partageait un inégal amour :
L'un nourri de son lait avait la préférence;
Phédor était son nom ; mais l'autre dont l'enfance
A des soins étrangers devait ses premiers pas,
Moins souvent que Phédor reposait dans ses bras.
Plus juste en son penchant, leur père, avec ivresse,
Également tous deux tour-à-tour les caresse.
Son amour éclairé, pour assurer leurs jours,
De l'art préservatif invoque le secours.
Déjà le fer tranchant prépare une blessure,
Quand la mère effrayée et que rien ne rassure,
S'élance sur le fer, l'arrache avec effort :
« Non, dit-elle, jamais vous n'aurez mon Phédor. »
Soit que trop elle cède à la peur qui la guide ;
Soit plutôt qu'elle écoute un conseiller perfide,
Rien ne peut la fléchir · perçant l'air de ses cris,
Des bras de son époux elle arrache son fils.
Que je plains ton erreur, ô mère infortunée !
Pourquoi dans ton refus te montrer obstinée ?
Hélas ne vois-tu pas qu'un fléau destructeur
Te ravissant ce fils va déchirer ton cœur ?
C'en est fait, il périt : sa personne si chère
Pour jamais est, soudain, enlevée à sa mère.
Sur lui tel est l'effet du mal contagieux.
Son frère lui survit, grâce au présent des cieux.
Ici faut-il encor d'un autre fait notoire (22)
Tracer, avec douleur, la déplorable histoire ?
Auprès du lac Léman, la cité de Calvin,
Comme un rare trésor renfermait dans son sein
Un être partagé des dons de la nature :
Il brillait par l'esprit, non moins par la figure ;
Mais sa bonté surtout lui gagnait tous les cœurs.
Heureux si moins épris des fatales erreurs,
Dont l'obsédait sans cesse un vain charlatanisme,
Il n'eût au vrai savoir préféré le sophisme.

D'abord il goûte l'art pratiqué par Odier :
Mais bientôt confident d'un funeste papier,
Que répand un auteur fécond dans l'art de nuire,
Par des faits controuvés il se laisse seduire.
L'épidémie est là. Sa fausse opinion
Le livre en holocauste à la contagion.
Peindrai-je sa famille et ses amis en larmes,
Les citoyens en pleurs et la ville en alarmes?
O des faux préjugés exemples trop certains!
Puissiez-vous détromper les aveugles humains;
Dérober à la mort d'innocentes victimes,
Et reserver ses coups à l'auteur de ces crimes!
A vous il appartient, illustre comité, (23)
Que dirigea toujours l'exacte vérité,
De plonger dans l'oubli ce moderne Erostrate,
Qui, pour se faire un nom, insolemment se flatte
De priver les mortels d'un art conservateur.
Sans vous on le verrait, ce risible docteur, (24)
A la Toute-Puissance oser mettre des bornes,
Nous menacer de naitre un jour avec des cornes;
Prétendre qu'un Virus tiré d'un animal
Rabaisse la raison jusqu'à l'instinct brutal,
Et peut inoculer à nos races deçues
Le germe corrupteur de pestes inconnues.
Peut-être on le croirait, si l'on ne savait pas
Qu'il a sous son bonnet l'oreille de Midas.
Telle est de ses arrêts la digne récompense.
Fidèle à la routine, il défend que l'on pense.
Bientôt on va l'ouïr dans son égarement, (25)
Crier à l'Ante-Christ avec le fol Erhman.
Vainement la Vaccine a fait le tour du monde;
Il soutient que cet art vient d'une source immonde.
Mais pourquoi suspecter d'innocens animaux,
Ne pas chercher en eux un remède à nos maux?
Leur toison nous revêt; et leur verte pâture
Se transforme pour nous en douce nourriture.
On les voit, tous les jours, servir à nos repas.
Nous vivons d'eux, par eux : et l'on ne voudrait pas

Qu'en nos bras inséré leur Virus salutaire
Nous guérit pour toujours d'un mal héréditaire?
Qu'importe de vains cris? A ce fait avéré
Par d'autres faits déjà n'est-on pas préparé?
Qui ne sait qu'en un lieu, fécondé par la Meuse,
Naguère on a tenté la guérison heureuse
De ces hommes réduits au regret d'être nés,
A tomber éperdus jusques là condamnés?
C'est d'eux que Raphaël emprunta son modèle,
Pour peindre un possédé sur la toile immortelle,
Qui retrace au Thabor Jésus transfiguré:
Mais son Energumène à l'œil moins égaré
Que ces êtres déchus qu'on reconnaît à peine.
Eh bien! que d'une Io la bienfaisante haleine (26)
Dans leur sang insinue un baume végétal:
Ce baume détruira la racine du mal.
Voyez aussi ce chien, dont la gueule écumante (27)
Refuse d'étancher la soif qui le tourmente:
D'un reptile effrayant si le subtil venin,
Pour le guérir alors pénetre dans son sein,
Il se calme à l'instant: aux accès de la rage
L'instinct qui le conduit, cesse d'être en partage.
Un mal ainsi souvent se guérit par un mal.
De ce poison actif, de ce roulant métal, (28)
Que, pour prévoir la pluie, en un tube on dispose,
Et qu'à l'or de la mine on unit au Potose,
On s'est fait un appui contre le mal honteux
Qui nous vint d'Amérique avec des biens douteux.
En tout brille l'essor de l'humaine industrie.
L'antimoine répare une santé flétrie (29)
Préférable à l'or même, une poudre à nos corps (30)
Par la fièvre abattus rend de nouveaux ressorts.
Enfin n'a-t-on pas vu l'etonnant Galvanisme (31)
Aux membres engourdis donner de l'Eréthisme,
L'ingénieux Guyton désinfecter les airs,
Et Gall de nos cerveaux fouiller les plis divers?
  Mais c'est peu que l'Europe en prodiges abonde;
C'est peu que de moissons, cette terre féconde,

Pour vous qui l'habitez se couvre tous les ans ;
Que prodigue envers vous de ses riches présens,
Elle endorme vos maux par le jus de la treille,
Et de Flore à vos yeux étaille la corbeille ;
C'est peu que Philomèle ait soin de vous charmer,
Que là tout vous invite au doux plaisir d'aimer ;
Qu'ici, fille du Ciel, l'abeille industrieuse
Recueille au sein des fleurs sa moisson précieuse,
Et vienne de son miel enrichir vos banquets :
Il faut pour contenter vos desirs inquiets (32)
Aller, Européens, à des peuples timides
Arracher un métal, dont vous êtes avides ;
En échange des leurs chez eux porter vos maux,
Et de Gatimozin vous faire les bourreaux.
Il faut que de Plutus les amorces trompeuses
Vous entraînent au loin sur des mers orageuses ;
Qu'au milieu de l'abîme entr'ouvert sous vos pas,
Cette idole pour vous ait encor des appas,
Ni Neptune en courroux, ni la fureur d'Eole,
N'arrêtent votre essor de l'un à l'autre pôle :
On vous voit, vous fiant aux hasards d'un vaisseau (33)
Payer du sang des noirs le doux suc d'un roseau ;
Porter, la foudre en main, l'effroi dans les deux mondes,
Pour l'or creuser des monts, les entrailles profondes,
Y plonger tout vivans de malheureux humains.
Chez l'Arabe on vous voit braver des maux certains,
Acheter sans frémir une fève odorante
Au lieu même où naquit la peste dévorante
Qui n'a cédé qu'a l'art d'un bienfaisant mortel.
Telle après la tempête Iris se montre au ciel,
Ainsi paraît Jenner : il vous rend l'espérance.
C'est toi qui l'inspiras, divine providence !
Tu lui dis « va mon fils, répandre à pleines mains
« Les bienfaits de ton art sur les faibles humains.
« De moi s'ils ont reçu la raison en partage,
« S'ils ont sur l'animal cet immense avantage,
« A triompher des maux ils doivent l'employer.
« Vois-tu d'un matelot les bras se déployer ?

« Il fend le flot amer, pour gagner le rivage,
« Et s'arrache lui-même à l'horreur du naufrage,
« Que tout mortel ainsi n'épargne nul effort
« Pour sauver sa nacelle et la conduire au port.
« Apprends que des humains telle est la différence, (34)
« Qu'ici c'est le savoir et là c'est l'ignorance,
« Qui leur donne un haut vol ou borne leur essor;
« Qu'un génie inventif pour eux est un trésor;
« Qu'ils lui doivent leurs lois, leur riche agriculture,
« Qu'eût fait l'homme sans lui, des biens de la nature?
« On le verrait encore, au milieu des forêts,
« De l'habit le plus simple ignorer les apprêts;
« Sans abri, sans foyer, endurer la froidure;
« Au bœuf stupide et lourd disputer sa pâture.
« Les prodiges des arts sont nés de ses besoins.
« Qu'à s'éclairer encore il donne tous ses soins :
« Voilà le vrai moyen d'embellir l'existence,
« Et d'atteindre au bonheur, doux fruit de la sience,
« Mon fils ne souffre pas que l'être le plus sot
« Tienne en son cercle étroit, ton génie au maillot. »
L'Eternel a parlé. Fort d'un conseil si sage,
Jenner observe un fait, en tire un bon présage,
Arrache à la nature un important secret,
Et nous dit : « du Vaccin tel est le sûr effet,
« Qu'il soustrait votre race au mal asiatique. »
De Dieu qui nous l'envoie, entonnons le cantique;
Rendons grâce cent fois à l'immortel Jenner,
De crainte et de douleur dût tressaillir l'enfer.
Et toi, censeur obscur, qu'éblouit la lumière,
Renonce au fol espoir de mettre une barrière
A l'art que le ciel même apprit à son auteur.
Fréquente, si tu veux, le chemin de l'erreur;
Mais permets, à ton tour, qu'au siècle des miracles, (35)
Dufour, Husson, Pinel, soient pour nous des oracles;
Qu'éclairés par des faits en cent lieux recueillis,
Nous goûtions leurs conseils et non pas tes avis;
Que méprisant enfin de frivoles querelles,
Du génie avec eux nous empruntions les ailes.

Sans doute à ton niveau tu veux nous rabaisser;
Mais à nous rendre nains ose-tu bien penser ?
L'eau d'un fleuve plutôt coulerait en arrière,
Avant que l'on nous vît te suivre en ton ornière,
Et d'un limon grossier avec toi nous couvrir.
Sur tes reproches vains c'est assez discourir.
Jenner a pour appui sa propre renommée.
Que peut contre un géant un débile pygmée ?
Ne voyons de l'enfant que le sort fortuné :
En ce siècle pour lui quel bonheur d'être né!
D'un tribut meurtrier sa tête est affranchie.
Au champ d'honneur, un jour on la verra blanchie :
La valeur, le savoir, vrais soutiens des états,
Sous les yeux d'un héros dirigeront ses pas;
D'un héros, dont la main à vaincre toujours prête,
Fait du progrès des arts sa plus riche conquête,
Ainsi que rien n'échappe au Dieu de l'univers, (36)
A tout Napoléon étend ses soins divers;
Soit que sublime auteur des plus sages réformes,
Il régisse l'état par des lois uniformes,
Et relève à la fois, par ses faits immortels,
Sur d'anciens fondemens le trône et les autels;
Soit que d'Inquisiteurs il purge l'Ibérie,
Ou qu'il protège un art qu'Alphonse en vain décrie.
O Français ! quand la foudre à vos ordres fléchit; (37)
Que des trésors des arts Lutèce s'enrichit;
Qu'à des faits merveilleux votre histoire est ouverte;
Accueillez de Jenner l'heureuse découverte :
Bénissez à jamais ce sage observateur;
Et tombez prosternés aux pieds du grand moteur.

NOTES.

(1) Monstre affreux ! tu nous vins, avec le jour naissant,

C'est dans les livres des médecines Arabes, qu'on trouve ce qui a été dit, en premier lieu, de la petite vérole. Jean-Jacques Reiske, dit avoir lu, dans un vieux manuscrit Arabe de la bibliothèque de Leyde, ces paroles : « C'est cette même année que parurent pour la première fois, en Arabie, la petite vérole

et la rougeole. » Or cette année était la 572ᵉ. de notre Ère, l'année précise de la naissance de Mahomet Voyez ce qu'en dit le medecin anglais Méad dans son traité de la petite verole. *Recueil de ses œuvres, tome 1er, pages 404 et suivantes.*

(2) Mal cruel, que j'ai vû dépleuper d'habitans:

Il est prouvé par les observations les plus exactes sur les ravages qu'exercent la petite vérole, qu'elle defigure ou fait périr le quart du genre humain. La remarque en a eté faite par les Jurine, les Netleton, les Mather, les Daniel Bernouilli et plusieurs autres auteurs qui établissent ce fait sur des calculs incontestables.

(3) Son signe precurseur n'est d'abord qu'un frisson.

La petite Vérole, si connue des médecins Arabes, est ainsi décrite par Rhazès, l'un d'eux qui vivait vers l'an 690 de notre Ere : « Les symptômes qui précédent cette maladie, « sont une fièvre aigüe, un mal de tête très-violent, des « douleurs dans les lombes, la sécheresse de la peau, la « difficulté de respirer, les yeux deviennent rouges; on sent « des picotemens partout le corps; on est agité de songes « affreux durant le sommeil; enfin on a des maux de cœur « avec des envies de vomir. »

(4) Lui-même conduisit au lieu qui nous éclaire.

L'inoculation parvint à Constantinople en 1713, par la voie d'une femme Thessalienne; et c'est en 1717 que milady Wortley Montagüe, femme célèbre par les grâces de son esprit et l'étendue de ses connaissances, fit inoculer son fils dans cette même ville, où elle avait accompagné son mari qui était ambassadeur d'Angleterre à la Porte.

Quant à Timone que l'on suppose, en cet endroit du poëme, avoir enseigné l'inoculation à l'illustre Montagüe, on a pensé que l'honneur devait en être attribué à celui dont M. Dufour a fait l'éloge suivant dans le beau discours qui précède sa traduction de l'ouvrage anglais du docteur Thornton, ayant pour titre : Preuve de l'efficacité de la Vaccine : « La première dissertation qui ait paru au sujet de l'inoculation est intitulée : *historia variolarum quæ per incisitionem curantur.* Son auteur est un médecin grec nommé Timone, membre de l'Université d'Oxford et de Padoue, qui s'est montré tout à la fois géomètre, philosophe, chimiste, et observateur judicieux. Son esquisse sur l'inoculation est un chef-d'œuvre, pour la force et la pureté du style. C'est la source à laquelle on a puisé tout ce qu'on a écrit sur cette matière. » (*)

(*) *Ce fait que je n'ai annoncé que comme supposé est en effet historique, d'après ce passage du discours préliminaire du traducteur de l'ouvrage de Thornton : « en 1721, milady » Worthley, duchesse de Montagüe, épouse d'un ambassa- » deur de la cour d'Angleterre, ayant apporté l'ouvrage de » Timone dans sa patrie, le remit au docteur Woodvood; » et il se répandit de-là dans toutes les cours Européennes.» (pages 4 et 5.)*

(5) Mais dangereux, souvent, par le mal qu'il provoque.

Voici ce que dit à ce sujet l'auteur que nous avons cité dans la note précédente : « Des gens du premier mérite, les Petit, les Tissot, un Dalembert, un La Condamine eurent beaucoup de peine à introduire l'inoculation en France. Si elle eut été adoptée généralement, elle n'eût pas produit le mal qui résulta de son adoption partielle, en répandant ça et là l'infection variolique. Aussi dans une assemblée illustre, où l'on exposa d'après des faits, les avantages sans nombre de l'inoculation, plusieurs membres qui la désapprouvaient, citaient à l'appui de leur opinion, quelques passages d'une lettre du célèbre chevalier Pringle sur la mortalité de la petite Vérole en Angleterre, devenue selon lui, plus considérable qu'avant l'inoculation : un médecin qui les avait écoutés en silence, se leva et dit : il faut inoculer tous ceux qui n'ont pas eu la petite Vérole, ou personne. »

(6) Dans sa philanthropie, oh ! que j'aime à le voir,

« C'est pendant la négociation qui précéda le traité d'Amiens, que nous vint d'Angleterre la connaissance de la découverte la plus salutaire, dit M. Dufour, qui ait jamais été faite, la Vaccine dont l'éloge retentit d'un bout à l'autre de l'univers habité. A cette époque le docteur Aubert passa en Angleterre, et fit naître au docteur Woodville le desir de se rendre à Paris, dans le dessein d'y suivre l'emploi de la nouvelle inoculation. »

C'est donc à ce dernier que devraient s'appliquer ces vers du poëme, si l'on n'eût craint de partager l'intérêt qui doit, pour se conformer aux règles de l'unité, se porter en entier sur l'illustre Jenner, regardé, pour ainsi dire, comme le héros de la pièce. Il faut en dire autant de la propagation de la Vaccine à Constantinople, laquelle a été due aux soins du docteur Decarro, médecin à Vienne en Autriche.

(7) Déjà, depuis long-tems, il médite en silence

« A l'Ouest de l'Angleterre, dans la paroisse de Berkley, au comté de Glocester, Jenner qui y exerçait la médecine, observa, dans les grandes inoculations de Variole, qui s'y pratiquaient chaque année, que plusieurs individus résistaient à l'épreuve de la petite Vérole, parcequ'ils avaient contracté la maladie de la Vaccine, en trayant des vaches atteintes d'une maladie particulière sur le pis. Il fut frappé de l'idée de pouvoir propager cette maladie par la voie de l'inoculation, de la même manière que la petite Vérole, d'abord avec le pus recueilli sur la vache, et ensuite d'un individu à un autre. Il eut le courage de faire cet essai, et il préserva pour toujours par-là, l'humanité de la maladie la plus contagieuse qui ait jamais désolé les habitans du Globe. C'est en 1798 qu'il publia cette merveilleuse découverte à l'univers saisi d'admiration et d'étonnement. » Voyez le discours déjà cité de M. Dufour.

(8) Dépourvu de secours, vainement attendus,

« La philanthropie de Jenner ne se concentra pas dans l'inté-

rieur d'un seul empire ; mais elle s'étendit d'un pole à l'autre. Après avoir donné à l'Europe les moyens de se préserver de la petite Vérole, il s'occupa de porter dans l'Inde le bienfait salutaire, que l'Europe recueillait avec une avide reconnaissance ; pour réaliser ce but, il m'autorisa à traiter pour lui, moyennant mille guinées, du transport d'une certaine quantité de virus Vaccin à Ceylan et dans nos autres possessions asiatiques. » Ce passage est extrait de l'éloge de Jenner par le docteur Lettsom. L'auteur y rend compte des tentatives superflues que fit Jenner auprès du gouvernement anglais ; pour seconder ses vues philanthropiques. « Après quelques délibérations, écrivait-il au docteur Lettsom, toutes mes propositions ont été rejettées. »

(9) A ces peuples imbus de superstition,

On lit dans le n°. 311 de la bibliothèque Britannique les passages suivans, concernant l'état actuel des mœurs des peuples de l'Inde : « Les lois des Indous toutes occupées à fixer chaque invidivu dans sa caste, ont l'effet de tenir tous les naturels du pays dans la sujestion. Elles peuvent contribuer au maintien des manufactures, mais elles arrêtent les progrès des sciences et bornent les facultés de l'ame. . . . . »

« L'influence des Bramines est telle que les Indous les envisagent comme participant à la nature divine, et sont prets à commettre pour leur obéir, des actions que repousseraient avec horreur des hommes moins dégradés. . . . , »

(10) Bientôt dans la cité que fonda Constantin,

L'Angleterre, après avoir rapporté de la Turquie la pratique salutaire de l'inoculation, lui a rendu en échange celle de la Vaccine, qui lui est si supérieure par sa bénignité et sa vertu préservative. Le système de la prédestination qui avait repoussé des sectateurs de Mahomet, l'inoculation de la petite Vérole s'est ébranlé en faveur de la Vaccine.

A Rome même, où, il y a peu d'années encore, on était opposé à l'inoculation variolique, la Vaccine a trouvé des partisans qui ont enfin triomphé des obstacles et des préjugés que quelques ecclésiastiques avaient fait naître contre elle.

(11) De l'aurore à Vesper, quelle est la nation

Les personnes qui voudraient s'assurer que la peinture qui est faite dans ces vers des avantages et des effets de la Vaccine n'est pas exagérée, peuvent voir ce que dit sur le même sujet M. Husson, dans ses recherches historiques et médicales de la Vaccine, pages 165 et les suivantes.

(12) Près du toit qu'il habite, existe une chaumière,

Que l'on ne prenne pas ce qui est dit ici de Jenner pour une fiction poétique : cette particularité de sa vie qui ajoute tant de force au sentiment de vénération que ses vertus sont faites pour inspirer, fait l'objet d'une lettre que le docteur Lettsom a insérée dans l'éloge déjà cité. Nous regrettons que son étendue nous empêche de la transcrire ici.

(13) Un sénat l'honora d'un éclatant suffrage.

Le parlement d'Angleterre jaloux de témoigner à Jenner la gratitude nationale, lui a accordé une somme de 10,000 livres sterling (242,000 fr.) ; et il a été arrêté que le Roi serait prié d'y en ajouter 500 (12,000 fr) Sur une motion de l'amiral Berkley, à cette occasion (séance du 2 juin 1802) et après que quelques membres eurent parlé, tant en faveur de l'auteur qui avait fait des grands frais pour propager sa découverte, que dans les vues de doubler la somme proposée, le chancelier de l'Echiquier a dit : « La chambre peut voter pour le docteur Jenner telle récompense qu'elle jugera convenable ; un fait constant, c'est que celui-ci a déjà reçu la plus belle récompense qu'un individu puisse espérer, l'approbation unanime de la chambre des communes, approbation bien précieuse, puisqu'elle est le résultat de la plus grande ou de l'une des plus importantes découvertes que la société ait faites depuis la création du monde. Je doute que la chambre ait jamais à prononcer sur un point plus intéressant que celui qui occupe en ce moment le comité . . . Le mérite de la découverte du docteur Jenner est au-dessus de toute expression. »

(14) Semblable à ce soleil qui lui doit sa naissance,

Les littérateurs exercés s'appercevront aisément que cette comparaison est empruntée, sinon pour les termes et la mesure des vers, au moins pour le fond de l'idée, d'une strophe de la belle ode de M. Lefranc de Pompignan, sur la mort de J.-B. Rousseau.

(15) Insensé ! il n'est plus, ce tems de barbarie,

Sous la dernière dynastie des Rois de France, les corps judiciaires connus sous le nom de parlement, s'étaient rendus tout-puissans : celui de Paris surtout s'était arrogé les droits les plus étendus dans la connaissance des affaires générales de l'intérieur du royaume et même de celles du dehors, ainsi qu'on le voit à l'article *Parlement*, dans l'enclyclopédie ; et c'est sans doute en ce sens que Voltaire appellait tuteurs des Rois les membres du Parlement de Paris, qui au reste abusa de son autorité, lorsqu'il proscrit l'inoculation, et qu'il voulut se faire considérer comme le représentant de la nation.

Je ne parlerai pas du déchaînement qu'occasionnèrent autrefois l'Antimoine, le Kina, l'Emétique ; la circulation du sang, ainsi que la vérité la mieux reconnue aujourd'hui en astronomie, le mouvement de la terre autour du soleil. L'auteur du poëme de l'inoculation n'a rien laissé à dire à ce sujet dans ses notes.

(16) Inoculer, dit-elle, est un don précieux :

La Sorbonne consultée au sujet de l'inoculation de la petite Vérole, prononça *que ce qui pouvait être utile aux hommes ne pouvait offenser Dieu.*

(17) Déjà renaît l'espoir, quand, sous les traits de Vaume,

Nulle part la Vaccine n'a été combattue avec tant d'acharnement que dans le lieu même où elle a pris naissance, en

Angleterre, où le docteur Rowley a joué, pendant sa vie, le premier rôle dans la ligue anti-vaccinale. En France, elle n'a trouvé de contradicteurs dans la faculté de médecine de Paris, que M. Alphonse Leroi, dont le nom est de quelques poids, et M. J.-S. Vaume, qui ne s'est acquis de la célébrité, pendant quelque tems, que par ses pamphlets contre la Vaccine. Aussi est-ce à lui que s'adressent dans ce poëme les traits lancés contre les détracteurs de la nouvelle inoculation. Quand bien même je ne l'eusse pas nommé, il n'est aucune personne un peu instruite de ce qui a rapport à l'instruction de la Vaccine, qui ne lui eût prêté le langage que je mets ici dans sa bouche, et dont il n'a que trop justifié l'application, en niant des faits qu'on lui rendait palpables. D'ailleurs n'est-il pas permis de signaler les Vaume dans les sciences, comme Boileau l'a fait pour les Cottin et les Chapelains dans la littérature ?

(18) Vient aussi sur ses pas la triste surdité,

Le Virgile français a exprimé dans plusieurs endroits de ses immortels ouvrages les regrets les plus touchans sur la perte d'un sens auquel sa muse a dû tant et de si beaux sujets de nous charmer, par la représentation exacte et animée des scènes variées que nous offre la nature dans ses ouvrages.

(19) Ce mal contagieux, sur les rives de l'Ain,

Le fait dont-il est ici question, s'est passé à Bény, commune rurale, située dans le département de l'Ain, et composée de 1222 individus. Il se trouve consigné dans la notice imprimée des travaux de la société d'émulation et d'agriculture de ce département, pour l'année 1806. Voici ce qu'on y lit pages 75 et 76 ;
« Ce procédé conservateur de l'espèce humaine (la Vaccine)
» est généralement introduit dans le département. Nous avons
» annoncé que dans les campagnes il s'est trouvé des cultiva-
» teurs, qui, au besoin l'ont pratiqué eux-mêmes. On doit citer
» honorablement le sieur Daujat, cultivateur à Beaupont, le
» sieur Pochon, cultivateur à Pessoles, qui ont beaucoup vac-
» ciné dans leurs communes, sans y être provoqués ; Claude-
» Joseph Perrin de Bény, lesquels dans une épidémie meurtrière
» de petite Vérole, a vacciné plus de 300 enfans et arrêté ce
» fléau destructeur. »

C'est pour donner à ce dernier des marques particulières de son estime, que la même société lui a décerné une médaille dans sa séance publique de l'an 1807.

(20) Onze fois le soleil sur Perrin s'est levé,

Le Comité central de Vaccine a prouvé par de nombreuses expériences que c'est dans l'intervalle de l'insertion du virus vaccin à la maturation parfaite des boutons, que se cumulent presque en totalité, les exemples de petite Verole, survenue pendant la vaccination, c'est-à-dire du premier au onzième jour ; mais toujours en parlant de la Vaccine qui suit la marche la plus régulière : Car il est des exemples que sur des individus elle devient préservative à une époque plus ou moins éloignée.

Au reste la formation de l'Aréolé est regardée comme le signe le plus constant de son efficacité. *Voyez le rapport de ce Comité, page* 249.

(21) Il a souri de voir une mère imprudente,

Voici le fait tel qu'il est rapporté par M. Husson dans ses recherches historiques sur la Vaccine : « Une mère de deux » enfans, encore peu convaincue de la faculté antivariolique de » la Vaccine, cède en partie aux sollicitations de son médecin, » et fait vacciner celui de ses deux fils qu'elle affectionne le » moins. Un mois après la petite Vérole attaque celui de ses » deux fils qu'elle n'avait pas osé soumettre à la nouvelle inocu- » lation, et lui fait perdre la vue, tandis que le vacciné qui n'a » pas cessé de prodiguer à son frère les caresses et les soins les » plus assidus, n'a pas contracté la maladie. »

(22) Ici faut-il encore d'un autre fait notoire

Le docteur Odier, qui s'est montré à Génève l'un des partisans les plus zélés et les plus éclairés de la nouvelle inoculation, a consigné dans la bibliothèque Britannique, vol. XV, pages 265, le fait suivant : « Un de nos concitoyens âgé de 30 ans, qui » n'avait pas eu la petite Vérole, et qui frappé de la bégnité » de la Vaccine, était sur le point de se la faire inoculer, en fut » détourné par la lecture des feuilles, où ces messieurs font » insérer leurs réflexions ; il vient de prendre la petite Vérole » et en est mort, tellement regretté, que plus de deux mille » personnes ont honoré son convoi funèbre de leur présence. »

M. Husson, en citant le même fait, ajoute : « on n'a pas » encore eu de pareils faits à opposer aux apologistes de la » Vaccine. Le bien qu'ils ont fait jusqu'à présent, est de toute » évidence ; le mal qui est résulté de leurs recherches est nul. » *Recherche historique, page* 317. »

(23) A vous il appartient, illustre comité,

¶ C'est à la fin du siècle dernier, que par les soins de M. Laroche-Foucault-Liancourt, philantrope éclairé, qui venait d'être témoin, pendant son séjour en Angleterre, des succès que l'on obtenait de l'inoculation de la Vaccine, il fut ouvert à Paris une souscription aussitôt remplie qu'elle fut proposée, dans la vue de propager la Vaccine en France. A cet effet, la Société forma un Comité, qui procéda à l'examen de la nouvelle inoculation, avec toutes les précautions que peut inspirer l'amour de la vérité. C'est après avoir chargé l'un de ses membres d'observer ce qui se passait en Angleterre, avoir fait eux-mêmes dans la Capitale une foule d'expériences, et entretenus une correspondance active avec les Vaccinateurs des départemens et des pays de l'Europe, où cette pratique commençait à prendre faveur, que les membres du Comité central se sont crus en droit d'affirmer la vertu préservative de la Vaccine et de détruire victorieusement toutes les objections élevées contre elle par la légéreté ou la malveillance.

(24) Sans vous on le verrait, ce risible docteur.

« Dans l'origine quelques personnes poussèrent la sottise
» assez loin, pour faire naitre probablement à l'imagination des
» gens bornés, que la transmission de la maladie d'une vache à
» un corps humain, pouvait occasionner à ce dernier les diffé-
» rentes humeurs qui appartiennent à la nature des bêtes;
» d'autres que l'enfant vacciné perdrait l'esprit, pour prendre la
» brutalité d'un veau D'autres furent assez insensés, pour croire
» qu'il pousserait à l'enfant des cornes et une longue queue. »
Preuves de l'efficacité de la Vaccine, *pages* 132 – 33.

(25) Bientôt on va l'ouïr dans son égarement.

« Le docteur Erhman de Francfort. . . . s'est efforcé de prou-
» ver gravement par des prophéties tirées des Saintes Ecritures et
» des pères de l'Eglise que la Vaccine n'est rien moins que
» l'Anté-Christ A coup sûr on peut soupçonner un pareil homme
» de démence, à moins qu'on ne préfère le considérer comme
» une mauvaise copie du fanatique Massey, qui soutient en
» chaire que le diable avait greffé la petite Vérole sur Job. »
Recherches historiques, *page* 119.

(26) Eh bien! qui d'une Io la bienfaisante haleine.

Dans le Narrateur de la Meuse, feuille périodique qui s'imprime à Commercy, on lit ce qui suit: « Dans le N°. 360 de ce
» journal (12 février 1809) nous avons parlé sommairement de
» deux nouvelles guérisons de l'épilepsie, obtenues au moyen
» du séjour des malades dans une étable sous l'haleine des vaches:
» Nous disions alors que notre article était par anticipation sur
» les détails satisfaisans que nous avions à publier. Ce sont ces
» détails que nous devons produire aujourd'hui, puisque l'impa-
» tience d'un grand nombre de familles ne permet pas d'attendre
» l'époque à laquelle nous comprendrons dans un mémoire tous
» les faits relatifs à la Boulepsitérie. Nous éprouvons de la
» difficulté à réunir ces faits épars, à raison du silence des per-
» sonnes qu'ils concernent, et aussi par la répugnance à se sou-
» mettre à la pratique indiquée chez une nation, où tout ce qui
» a un caractère de nouveauté est vite accueilli, ce qui tend à sa
» conservation éprouva de tout tems défaveur à son origine. »

L'auteur entre ensuite en matière, répond aux objections qu'il prévoit, et s'appuie surtout de plusieurs faits qu'il serait trop long de rapporter dans cette note. Nous renvoyons les lecteurs à l'article même qui nous a fourni ce qui vient d'être dit, ou plutôt au mémoire que l'on annonce sur cette découverte intéressante.

(27) Voyez aussi ce chien, dont la gueule écumante.

On sait que le célèbre Spallanzani a fait différentes expériences sur le venin de la vipère. M. Bouriat, dans ses recherches et réflexions sur la rage, rapporte le fait que lui a transmis Joseph de Baruel-Bauvert par sa lettre du 14 octobre 1802. On y lit: « Que
« Spallanzani se promenant un jour aux environs de Naples,
« entra, pour se reposer, dans un château, dont il connaissait
» le propriétaire. Il trouve, dans la première cour, un chien

» de garde attaquée de tous les symptômes d'hydrophobie, c'est-» à-dire, écumant, hurlant, prêt à se jetter sur ceux qui l'ap-» prochaient, même sur les personnes accoutumées à le soigner. » Spallanzani observait attentivement ce chien, lorsqu'un chas-» seur arrive tenant dans un bâton à moitié fendu, fesant l'office » de pince, une vipère vivante. Il s'empare du bâton, et pré-» sente la vipère au chien, qui s'élance de toute la longueur de » sa chaîne sur le reptile. La vipère mord le quadrupède, en » s'attachant à sa lèvre supérieure. Aussitôt le chien redouble ses » hurlemens se débat, secoue la vipère, la détache et la coupe » en pièces. Qu'arriva-t-il ? Ce chien s'approcha de l'eau dont » il avait horreur ; il en but et il fut guéri. »

Sans doute que de ce fait particulier on ne doit pas conclure que le venin de la vipère soit, dans tous les cas, un spécifique assuré contre les différentes espèces d'hydrophobie : peut-être n'agit-il d'une manière efficace que sur les chiens. Car des médecins instruits assurent que l'essai en a été infructueux sur des hommes attaqués de la rage. Mais on pouvait leur demander si cet essai a été fait au moment où le virus de l'une était assez développé, pour que le virus de l'autre pût le neutraliser. Au reste quelle que soit la circonspection que doive apporter la médecine dans l'application d'un pareil remède, il me semble que la poésie n'est pas tenue à la même réserve, et qu'il lui suffit qu'un fait soit attesté par des personnes dignes de foi, pour avoir le droit de s'en emparer. Qui ne connaît pas d'ailleurs l'usage médicinal de la vipère ? Ceux qui l'ignorent, peuvent consulter ce qu'en dit Méad dans son traité de ce reptile, *tom.* 1, *pag.* 107.

(28) De ce poison actif, de ce roulant métal,

Ce sont les arabes qui ont, les premiers, introduit l'usage du mercure pour la maladie vénérienne. Comme ils employaient depuis longtems les onguens mercurieux pour la gale et la lèpre, ils donnèrent aux médecins italiens l'occasion d'en éprouver l'efficacité contre une maladie nouvelle, dont la contagion se répandait, et qui affectait principalement la peau *OEuvres de Méad, 4e essai sur les minéraux, com* 1er., *pag* 186-88-97.

On sait à présent que le mercure ne devient un poison connu sous le nom de sublimé corrosif, que par un mélange avec le sel ordinaire. Dans son état naturel il peut se prendre sans danger contre plusieurs maladies.

On connait également la propriété qu'a le mercure de s'unir à l'or et à l'argent : c'est sur cette connaissance qu'est fondé le traitement des mines d'or et d'argent de presque toute l'Amérique.

Quant à l'emploi du mercure dans la composition des baromètres et des thermomètres, il est si connu, qu'il est inutile d'en parler.

(29) L'antimoine répare une santé flétrie.

L'antimoine est une substance minérale de nature métallique, qui se dissout dans l'eau, et dont un moine allemand découvrit le premier les propriétés purgatives Il ne fut reçu dans la médecine que par autorité publique; et le Parlement de Paris n'en permis l'usage qu'en 1650, un siècle après l'avoir proscrit.

(30) Préférable à l'or même, une poudre à nos corps

L'arbre du quinquina vient de lui-même dans le Pérou qui est une contrée de l'Amérique méridionale, surtout auprès de Loxa, sur les montagnes qui environnent cette ville à 60 lieues de Quito. La propriété fébrifuge de son écorce n'acquit quelque célébrité qu'en 1638, à l'occasion d'une fièvre tierce opiniâtre, dont la comtesse de Chinchon, vice-reine du Pérou ne pouvait guérir depuis plusieurs mois, et qui ne céda qu'à l'action de ce précieux remède. Voyez l'encyclopédie, au mot *quinquina*.

(31) Enfin n'a-t-on pas vu l'étonnant Galvanisme

Le savant Galvani a attaché son nom à la découverte qui lui est due de la propriété singulière qu'à le fluide électrique de produire des contractions musculaires dans les membres soumis à son actions. M. Sue, dans son histoire du Galvanisme, cite un exemple curieux de l'application heureuse qui a été faite de ce fluide par M. Opperman, étudiant en médecine, à son père qui était paralytique de la moitié de ses membres, et qui recouvra en quelques jours l'usage de la parole et des membres paralysés. *Tome 2e., page 224 et suivantes.*

Personne n'ignore que l'on doit au savant M Guyton de Morveau, la découverte importante de désinfecter l'air par le moyen de l'acide-muriatique-oxigéné.

Quant au docteur Gall, ceux même qui redoutent les conséquences de sa doctrine, conviennent que l'Anatomie du cerveau lui a des grandes obligations.

(32) Il faut pour contenter nos désirs inquiets,

Les cruautés commises par les Espagnols lors de la conquête du nouveau monde, sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les rappeller ici en détail à nos lecteurs On se rappelle surtout le supplice horrible de ce Gatimozin si fameux par les paroles qu'il prononça, lorsqu'un receveur des trésors du Roi d'Espagne, le fit mettre sur des charbons ardens, pour savoir en quel endroit du lac il avait jetté toutes ses richesses. Son grand-prêtre condamné au même supplice poussait les cris les plus douloureux: Gatimozin lui dit, sans s'émouvoir : « Et moi suis-je sur des roses. »

(33) Nous allons, nous fiant aux hasards d'un vaisseau,

Nous ne répéterons pas tout ce qui a été dit sur le trafic que font les européens des nègres qui servent à l'exploitation des sucreries dans les îles Antilles, si la question relative à ce commerce et à l'esclavage de ces malheureux est jugée au tribunal de la philosophie, elle ne l'est pas également à celui de la politique.

L'arbre qui produit la baie connue sous le nom de café, est originaire de l'Arabie, patrie des Aromates, d'où il a été transplanté dans les Antilles. Or nous avons vu dans la première note de ce poëme, que les arabes sont un des peuples intermédiaires qui nous ont transmis la petite vérole, la rougeole et surtout la peste. Aussi Méad, dans son traité de cette dernière maladie, tome 1er. de ses œuvres, page 315, s'exprime-t-il ainsi : « Ce » qu'il est important de remarquer, c'est que les différentes

» nations de l'Europe ont été plus ou moins affligées de la peste, » en raison du plus ou moins de commerce qu'elles ont eu avec » l'Afrique, ou avec ces parties de l'Orient qui ont plus de com- » munication avec elle. Cette observation sert à résoudre le » problême qui consiste à demander pourquoi la population autre- » fois si considérable parmi les nations Septentrionales, a si fort » diminué de nos jours? C'est que dans ces tems reculés elles » n'avaient aucun commerce avec l'Afrique, et qu'elles étaient » moins exposées à la peste qui naît de cette communication. »

(34) Apprends que des humains telle est la différence,

Goldsmith a dit déjà : « L'homme n'est jamais si grand que » lorsqu'il sait, par ses inventions, améliorer son sort » On saisit cette occasion de déclarer que dans cette partie du poëme on a fait entrer quelques-unes des idées rassemblées dans un petit écrit du docteur Thornton, intitulé : *De la necessité de la Vaccination démontrée*, où l'auteur a eu pour objet de se mettre à la portée des esprits les moins cultivés.

(35) Mais permets, à ton tour, qu'au siècle des miracles

On doit aux travaux et aux écrits des membres du Comité central de Vaccine, médecins célèbres d'ailleurs, l'introduction et la propagation en France de cette pratique immortelle.

(36) Ainsi que rien n'échappe au Dieu de l'univers,

Il était impossible de parler de la découverte qui honore le plus notre siècle, sans rappeller la protection speciale qu'elle a reçue de S. M. I. et R. et de son auguste famille. Cet éloge est sans doute trop circonscrit ; mais l'objet principal du poëme ne permet pas d'accorder plus d'étendue à un sujet qui demanderait à lui seul une longue épopée.

(37) O français! quand la foudre à vos ordres fléchit;

Franklin nous a enseigné à nous garantir de la foudre au moyen du paratonnerre.

La collection la plus magnifique qui ait peut-être jamais existé des chefs-d'œuvres les plus rares en peinture et en sculpture, a été formée au sein de la capitale, dans la fameuse galerie du Louvre, par les soins d'un héros, dont tous les pas, comme ceux d'Alexandre, ont été marqués par les plus brillans exploits et par des conquêtes faites sur les arts, qui ont servi à enrichir sa patrie.

JOSEPH DE ROSNY, *Propriétaire-Rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. PRIGNET ainé.

N°. 5.

JOURNAL-CENTRAL
DES ACADÉMIES
ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

(*Sine litteris vita mors est.*)

SOCIÉTÉ
D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS, DE PROVINS.

Dans le compte des travaux de cette Société, pendant l'année 1809, nous avons remarqué avec intérêt le discours d'ouverture prononcé à sa séance du 26 décembre dernier par M. LAVAL, son président et maire de la ville de Provins. Ce discours bien écrit, et fort d'idées, suffit pour donner une opinion des principes qui animent tous les membres de cette estimable Société. Nous croyons faire un véritable plaisir à nos lecteurs, en leur en donnant un extrait.

L'art nourricier des sociétés humaines, le fondement la plus solide de l'indépendance des états, comme de leur richesse, a été long-tems abandonné, dans tous les pays de l'Europe, à la routine aveugle de la classe du peuple la plus pauvre et la plus ignorante : diverses causes concouraient à ce facheux résultat.

Les principes de la féodalité, les constitutions religieuses favorisaient le nombre des grandes possessions territoriales; et la culture de ces immenses propriétés était, ou absolument négligée, ou confiée à des mains trop faibles.

Les souverains, sans cesse occupés des projets de conquêtes ou de défense, rapportaient tout à la guerre; et ce fléau venait périodiquement décourager le laboureur par ses ravages.

L'économie politique, négligée ou mal entendue, méconnaissait la source de la vraie richesse, et surchargeait d'impôts les productions de la terre.

Les préjugés de la noblesse, ceux mêmes des bourgeois des villes, et des gens aisés en général, les éloignaient d'une profession dans laquelle la fortune et les lumières sont particulièrement utiles aux progrès de l'agriculture; enfin, l'exemple et les préceptes des peuples, qui autrefois avaient soumis leurs procédés agricoles à des principes raisonnés, étaient perdus pour les modernes; et l'on était si éloigné d'imaginer que l'agriculture fût une science dans laquelle il appartint au génie seul d'employer utilement les matériaux de l'expérience, qu'on l'honorait à peine du nom d'art, et qu'on la confondait avec une pratique routinière, occupation exclusive d'une classe d'hommes qu'on affectait de mépriser.

A l'époque de la réformation des erreurs, un esprit nouveau s'introduisit graduellement chez les nations les plus éclairées. Cette disposition active, cette tendance générale au progrès des lumières dans tous les genres, qui résulta du premier pas vers la liberté, fut amortie, mais non éteinte, par les guerres cruelles qui se succédèrent pendant une longue suite de siècles.

Alors l'agriculture commença à occuper quelques bons esprits en France et dans la Grande-Bretagne.

Dans notre empire, Olivier-de-Serres, et, en Angleterre, Milton formèrent des écoles où leurs élèves puisèrent dans la lecture de Caton, de Varron, de Columelle et de Virgile, le goût de la science agricole, et le desir de l'étendre et de la pratiquer.

Ce premier degré d'instruction fut bientôt suivi d'un mouvement général en faveur du perfectionnement des meilleures méthodes d'agriculture.

Les ouvrages à jamais mémorables des Duhamel et Châteauvieux opérèrent des miracles agricoles dans le continent, et sur-tout en France.

Le système de ces fameux agronômes fut adopté par les savans de toutes les classes, par les seigneurs même et autres grands propriétaires.

A ces hommes immortels ont succédé les sociétés agricoles, composées d'hommes expérimentés, et non moins recommandables que leurs illustres modèles.

Ces sociétés, depuis leur établissement, s'efforcent sans cesse d'encourager les cultivateurs à sortir de la route battue de leurs pères, pour se livrer à des essais utiles à la perfection de l'art; mais il existe encore un trop grand nombre de cultivateurs de profession qui témoignent la plus grande indifférence à ces institutions destinées à les éclairer.

Cependant nous avons à nous féliciter de ce que l'obstination et l'insouciance de ces rebelles cultivateurs n'ont pas empêché l'art de faire de vastes progrès.

Les sociétés agricoles s'applaudissent chaque jour de leur persévérance à propager les documens adoptés par le sage et laborieux laboureur, qui en recueille d'abondantes récoltes en grains, en fourrages et en toisons dont la finesse et la beauté ne les cèdent en rien aux plus belles de Ségovie.

La science agricole, semblable au pacte social, ne périt jamais : les sociétés qui la propagent se perpétuent comme l'existence de l'univers

La révolution, annoncée dans son origine pour la réformation des abus, et pour la régénération d'un nouvel ordre de choses, qui devait opérer le bonheur du peuple et la prospérité de l'empire, a au contraire paralysé ou détruit, pendant quinze années successives, tout ce qui constituait la félicité publique, la force et la richesse de l'état.

L'art agricole, source féconde et inépuisable de la fortune des empires, resté sans énergie, n'était plus qu'une vaine ressource pour la nourriture de trente millions d'hommes qui peuplaient la France.

Cependant la terre renfermait toujours dans son sein la mine des trésors qu'elle ne dispense qu'à l'homme laborieux qui sait les faire éclore,

Les sociétés agricoles, et plus particulièrement celle de la capitale de l'empire, dont les travaux et les progrès avaien[t] é té interrompus sous le règne des dévastateurs de l'ordre social n'attendaient que l'appui et la protection d'une main puissante pour reprendre avec plus de force et d'énergie le cours d[e] l'étude de l'art agricole, confiée à leur sage et utile institution.

Napoléon-le-grand, envoyé du ciel pour le bonheur des humains, paraît sur le sol fortuné de la France, et aussitô[t] le calme et la paix y succèdent aux troubles et aux agitations qui, depuis trop long-tems, avaient rompu les liens sacrés du pacte social de l'empire; et, dès-lors, les sciences et les arts brillèrent d'un nouvel éclat.

C'était à ce Héros magnanime qu'il était réservé de donner cette impulsion, qui fit circuler de contrée en contrée les nouveaux germes de la prospérité agricole.

Dans cette grande circonstance, la capitale de l'empire, devenue celle du monde civilisé, fut considérée comme le point central de ce bienfaisant et vaste système.

C'est aussi au peuple le plus susceptible d'enthousiasme à saisir avec force une idée vaste et grande; c'est au peuple le plus éclairé à en prévoir et à s'en approprier les résultats; c'est enfin au peuple, que le ciel appelle à toutes les prospérités, qu'il appartient de rendre la prééminence à la science de l'art agricole, qui mérite tous les hommages, puisque sa pratique guide les hommes vers le bonheur par la route de la nature, et qu'en même tems qu'elle épure la morale d'une nation, elle développe en elle tous les germes de force, et garantit la durée de sa splendeur.

Dans un autre discours du même président, nous avons également distingué, les idées suivantes, sur l'agriculture, et qui font à la fois honneur à leur auteur et à l'estimable Société qui les met en pratique.

Dès l'origine du monde, et successivement dans toutes les contrées de l'univers, des hommes privilégiés de la nature se sont occupés des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'économie rurale.

Les chefs des empires ont toujours protégé ceux qui se sont ivrés plus particulièrement à l'étude des sciences utiles, et ui en ont accéléré les progrès. Tous les souverains se sont onvaincus que la gloire et le soutien de leurs trônes, la rospérité et le bonheur de leurs peuples, dépendaient de abondance des produits de la terre, d'où naît la richesse du ommerce.

Il est donc constant que nous devons l'état florissant où ous voyons aujourd'hui les sciences, les arts, l'agriculture t le commerce, aux Académies que les rois ont fondées et rotégées dans leurs empires.

Dans les premiers âges du monde, les hommes sentirent besoin de faire fructifier la terre en proportion du nombre ccru de ses habitans, et se livrèrent, par nécessité ou par oût, à l'agriculture. . . . . Cet art fut l'unique emploi des atriarches que Moïse nous représente sous les traits de la andeur et d'une opulente simplicité.

Les habitans de la Mésopotamie s'appliquèrent à la culture es terres, dans les tems les plus reculés. Les Assyriens, les lèdes, les Perses, suivirent leurs exemples. Mais nous evons aux Egyptiens la gloire d'avoir perfectionné et rétabli premier des arts.

Ce peuple, prétendant à une origine céleste, donne à Isis, un de ses rois et de ses Dieux, la gloire de la décou-erte du froment, et à Osiris, autre de ses souverains, l'inven-on de la charrue et de la culture de la vigne.

Les Grecs eurent aussi leur célébrité en agriculture; ils rent de Cérès, qui leur procura du blé, la Déesse des oissons. . . . . Leur empire fut florissant jusqu'à ce que la iperstition et la subtilité de l'école eurent remplacé un avail profitable et assidu.

Romulus, fondateur de Rome, établit les prêtres qui offraient ux Dieux les prémices de la terre; et, chez ce peuple roi t dominateur de l'univers, le sénat décernait les honneurs u triomphe et la dictature aux plus grands magistrats, aux lus intrépides guerriers, qu'on allait chercher à la charrue our leur confier les rênes du Gouvernement.

Le bonheur de l'empire commença à décliner lorsque Varron

fit ce reproche à Appius Claudius, qui était venu le voir à sa maison de campagne :

« Ici, lui dit-il, on ne voit ni statues, ni tableaux, ni » boiseries dorées : on y trouve seulement tout ce qui convien » au labour des terres et à la nourriture des bestiaux. Che » vous, au contraire, tout brille d'or, d'argent, de marbre » mais nul vestige de l'art agricole. Est-ce donc là un » métairie? En quoi ressemble-t-elle à celle de vos illustre » ayeux ? »

Columelle déplora aussi, d'une manière très-vive et très-éloquente, la chûte de l'empire romain.

La Chine est une des parties du globe la mieux cultivé depuis bien des siècles. Des montagnes terrassées en amphi-théâtre, et couvertes des plus abondantes récoltes, fournissen la nourriture nécessaire à une population immense, d'aprè les leçons de Chin-Oug, successeur de Fohi, qui fonda dit-on, cet empire 200 ans avans le déluge. Les honneurs les récompense, accordés aux bons cultivateurs, entretiennen l'amour des Chinois pour le travail, et surtout pour le perfec-tionnement de l'art agricole.

Venin IV, un des plus renommés de leurs empereurs établit par toute la Chine, la fête de l'agriculture, qui s solemnise chaque année au retour du printems. L'empereu se fait honneur de conduire la charrue; il laboure plusieu sillons qu'il ensemence de ses propres mains : tous les vice rois de l'empire imitent, dans leurs cantons, l'exemple d leur souvérain. Ainsi, depuis 4000 ans, ce peuple laboureu a conservé ses institutions, sa force, ses richesses et sa gloire.

La France le céderait-elle pour l'agriculture à aucun pay du monde ? Il est certain que la Gaule a été très-ancien-nement cultivée. Son immense population, qui fut obligé de refluer en Allemagne et dans le midi ; la facilité qu César y trouva pour la subsistance de ses nombreuses armée tout annonce que plus d'un siècle avant la naissance d Jésus-Christ on y faisait déjà d'abondantes récoltes.

Les Romains, devenus maîtres de la Gaule, n'épargnère rien pour y entretenir et y augmenter les produits de l'agri-culture. Les dépenses considerables qu'ils y firent, pendan

qu'elle fut sous leur domination, la rendirent la plus fertile, la plus belle et la plus opulente de toutes leurs conquêtes.

Cette source de richesses se tarit à l'époque où les barbares, sortis du nord, ravagèrent ces belles provinces.

Sous la première race de nos rois, l'agriculture fut languissante; elle reprit de l'activité au commencement de la deuxième dynastie, époque où les moines se livrèrent au défrichement des terres avec un zèle dont on a toujours ressenti depuis les bons effets.

Le règne de Charlemagne donna à l'agriculture un nouvel éclat, qui ne fut pas de longue durée. L'invasion des Normands et le régime féodal replongèrent la France dans l'ignorance et le chaos.

Les serfs destinés à la culture des terres étaient méprisés et avilis ; mais bientôt les croisades, et le besoin d'argent pour la guerre, engagèrent les seigneurs à accenser leurs domaines Le luxe fit prendre à quelques autres le même parti. Les serfs redevinrent libres; les terres furent acquises par le peuple, et mieux cultivées : tous les biens devinrent d'un plus grand rapport.

Les souverains rendirent ensuite des lois favorables à l'agiculture. Les plus remarquables sont celles de François Ier., de Charles IX, de Henri III et de Henri IV, sous lequel parut le célèbre Olivier-de-Serres. Louis XIV, en ajouta de nouvelles qui illustrèrent son siècle. Mais les progrès les plus brillans de l'agriculture, sous les anciennes dynasties, sont dus à Louis XV. Sous son règne, l'amour de cet art gagna tous les ordres de l'état. Tous les savans du royaume s'empressèrent à l'envi de contribuer à sa perfection. Chimistes, Botanistes, Physiciens, Naturalistes, tous dirigèrent une partie de leurs recherches vers l'agriculture. Les ouvrages de ce tems, qui ont le plus contribué à son amélioration, sont sortis des plumes savantes de MM. Duhamel, Rosier, Tessier, et de M. Thouin, pour le jardinage. Aujourd'hui, les Sociétés d'agriculture établies par le gouvernement dans les grandes villes, et surtout dans la capitale, achevèrent, en proclamant les nouvelles méthodes et les découvertes les plus utiles, de procurer à la culture et à l'économie rurale les plus grands succès.

La multiplication des engrais, la création des prairies artificielles, les défrichemens des terres incultes, les dessèchemens des marais, l'introduction des mérinos, le perfectionnement de la charrue, la manière d'acclimater les plantes exotiques, la restauration des forêts, en un mot, tout ce qui peut contribuer à la prospérité du cultivateur et de l'état, a été discuté, établi, propagé, par ces associations fondées et encouragées par le gouvernement, pour le bonheur de l'empire.

C'était donc à l'auguste *Napoléon* qu'il était réservé de couronner ce grand œuvre. C'est d'après la sagesse de ses décrets, les vues de son conseil, toujours tournées vers la prospérité publique, les soins les plus assidus, et la surveillance la plus active de ses ministres, que les Sociétés d'agriculture de toute la France, réunissent leurs lumières, leurs expériences et leurs efforts, pour conduire le premier et le plus utile des arts à sa dernière perfection.

Le gouvernement nous a confié, Messieurs, une des plus honorables fonctions de l'état, en nous chargeant d'éclairer et d'instruire les laboureurs dans l'avancement de l'agronomie. Une si belle tâche nous impose l'obligation de redoubler de zèle et de travaux, pour seconder les vastes desseins de *Napoléon-le-Grand*. que le ciel a fait naître pour notre gloire, notre bonheur et celui de tous les peuples de l'univers.

La Société libre de Provins désirant allier l'agréable à l'utile, ne borne pas ses recherches aux soins de l'agriculture. Le rapport que nous avons sous les yeux de ses travaux annuels nous prouve que les sciences, les arts et les belles-lettres, ne lui sont ni étrangers, ni indifférens. Nous avons même la preuve que plusieurs de ses membres résidans les cultivent avec succès. Nous nous reservons le plaisir d'en convaincre nos lecteurs dans un de nos prochains numéros.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET ARTS DE GRENOBLE.

La Société de Grenoble fut formée au mois de floréal an 4, sous le nom de Lycée. Son institution fut de suite approuvée et autorisée par le gouvernement et par les autorités locales. Alors ses membres solliciterent un local pour tenir leurs séances, ce qui leur fut également accordé. Leur nombre s'étant accru en l'an 8, par la réunion de ceux de l'Académie *Delphinale*, établie à Grenoble avant la révolution, le local accordé devint insuffisant. M. le Préfet de l'Isère assigna en l'an 9, celui que l'association a occupé dans les bâtimens du collège, jusqu'à ce que l'établissement du Lycée de Grenoble, qui eut lieu en l'an 13, l'ait forcé de le quitter. Alors elle s'assembla à la bibliothéque de la ville, où, depuis cette époque, elle tient ses séances, sous la dénomination de Société des sciences et arts. Ce titre n'est point un titre usurpé; on en trouve la preuve dans la nature des travaux de cette estimable Société, et dans celle des prix qu'elle offre tous les ans à l'emulation des concurrens. Voici le programme de ceux qu'elle doit distribuer cette année.

La Société des sciences et des arts de Grenoble, considérant que, pour atteindre au but de son institution, elle doit s'occuper spécialement de tout ce qui est relatif au département de l'Isère, a arrêté de mettre au concours le sujet suivant :

Histoire des Allobroges et des Voconces, prouvée par les monumens et les auteurs.

L'Académie, en demandant que cette histoire soit rédigée d'après des monumens authentiques et les rapports des auteurs

anciens ou modernes, fait connaître aux concurrens qu'elle désire qu'ils fondent leur travail sur les notions qui résultent des uns et des autres, ou tout au moins, sans s'interdire les conjectures autorisées par une saine critique, qu'ils évitent tout système hypothétique.

Ainsi, les concurrens devront moins s'occuper de l'origine des Allobroges et des Voconces, et de leur état aux époques les plus reculées, que de réunir les faits relatifs à ces peuples gaulois dès les tems où s'établissent les certitudes historiques. Cette histoire commencera à ces tems et finira aux premières années du cinquième siècle de l'ère vulgaire.

Elle devra traiter de tout ce qui regarde les Allobroges et les Voconces, considérés comme peuples policés, et particulièrement de leur gouvernement, de leur religion, de leurs lois, de leurs mœurs, usages, etc.

L'Académie appréciera sur-tout une bonne description géographique du territoire habité par ces deux peuples. On cherchera à fixer soigneusement les limites qui les séparaient, et autant qu'on le pourra, cette description sera suivie d'une nomenclature comparée des noms de lieux anciens et modernes.

Conditions du concours. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de six cens francs, dont M. le Préfet du département de l'Isère veut bien faire les fonds.

Les mémoires, écrits en français et en latin, doivent être parvenus, *francs de port*, au secrétaire de l'académie avant le premier janvier 1811; ce terme est de rigueur. Le prix sera distribué dans la première séance publique suivante.

Les ouvrages envoyés au concours ne porteront point le nom de l'auteur, mais seulement une devise. On y joindra un billet cacheté qui contiendra la devise, et indiquera les noms et l'adresse de l'auteur.

On n'ouvrira que le billet du mémoire couronné, ou de ceux qui obtiendront une mention honorable.

Les membres résidans de la Société sont seuls exceptés du concours.

Certifié conforme au registre,

J.-J. Champollion-Figeac, *secrétaire*.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE LYON.

La Société d'agriculture de Lyon s'est acquis une juste réputation, autant par son ancienneté que par les talens distingués qui la composent et par l'utilité généralement reconnue de ses travaux. Nous regrettons vivement que les bornes de ce journal ne nous permettent pas d'y insérer tous ceux de ses mémoires qui nous ont paru devoir exciter de préférence l'intérêt de nos lecteurs au plaisir desquels nous sacrifierons toujours toutes considérations particulières. Cependant pour remplir nos obligations, autant que possible, envers toutes les Académies dont la gloire nous est également chère, nous allons extraire du recueil de cette laborieuse Société un passage sur l'histoire naturelle, qui, par son peu d'étendue, et par la nature de son sujet, ne sera point déplacé dans cette feuille.

Les écrivains assez heureux pour augmenter le trésor des connaissances humaines, sont ordinairement des hommes de génie. Ceux qui peuvent entr'ouvrir ce trésor à leurs semblables, et leur faciliter les moyens d'y puiser, sont quelquefois des hommes utiles. C'est à ce dernier titre que MM. *Faure-Biguet* et *Sionest* ont borné leur ambition, en présentant la *nomenclature méthodique des Mollusques fluviales et terrestres du département du Rhône*.

Ces êtres qui paraissent le moins favorisés par la nature, offrent cependant une organisation merveilleuse, et considérés du côté du sexe et de la génération, ils méritent, plus que bien d'autres, l'attention du philosophe. Leur étude qui paraissait avoir été négligée, semble avoir acquis de nos jours quelques partisans. On ne fait plus de cette partie un objet de

curiosité ; elle intéresse les vrais naturalistes, et plusieurs d'entr'eux promettent des ouvrages qui augmenteront beaucoup nos connaissances et nos richesses en ce genre.

Geoffroi fut un des premiers qui publia l'histoire des coquilles fluviatiles et terrestres des environs de Paris. M. *Poiret* a donné depuis le dénombrement de celles du département de l'Aisne et des environs de Paris.

Draparnaud a fait imprimer l'histoire naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles de la France.

Ce n'est pas sans intérêt que les naturalistes ont accueilli le catalogue des Mollusques fluviatiles et terrestres du département du Rhône, qui leur fut présenté en 1802 par MM. *Faure-Biguet* et *Sionest*, et auquel ces deux savans ont ajouté cette année un *supplément* considérable.

Le nombre des Mollusques fluviatiles et terrestres, connu en France à cette époque, était de 124, et celui du Lyonnais de 103 ; aujourd'hui ce nombre pour la France est de 161, et pour le département du Rhône, de 119. Dans ce dernier nombre il y en a onze espèces nouvelles et non décrites (1). La situation de Lyon dans un climat tempéré, au confluent de deux rivières de long cours, et à la proximité de montagnes fort élevées, contribue à rendre peut-être plus considérable que dans tout autre département, le nombre de ces animaux.

M. *Sionest*, qui a rempli l'engagement qu'il avait pris de donner ses observations sur les insectes qui se multiplient le plus

---

(1) *Ces onze espèces nouvelles sont :*

1°. Cyclostome moniliforme, *Cyclostoma moniliformis*.
2°. Planorbe lisse, *Planorbis lævis*.
3°. — comprimé, — *compressus*.
4°. — surbaissé, — *depressus*.
5°. — discorbe, — *discorbis*.
6°. Bulime fauve, *Bulimus fulvus*.
7°. Hélice fossile, *Helix fossilis*,
8°. — fasciolée, — *faciolata*.
9°. — perforée, — *perforata*.
10°. — quartz, — *quartzoza*.
11°. — aqueuse, — *aquosa*.

chaque année et sur les dégâts qu'ils occasionnent, a offert une *Notice sur les Insectes de l'an* 1808. Voici le précis de cette Notice :

Avril. Le froid qui s'est prolongé une partie de ce mois avait retardé de beaucoup la végétation ; mais la chaleur excessive et la longue sécheresse qui ont succédé, ont réparé ce retard, et occasionné une multitude considérable d'Insectes de tous les genres.

Mai. Les Courterolles (*Gryllus Talpa*, L.) ont fait de grands ravages, principalement dans les jardins potagers.

Juin. La Casside verte (*Cassida viridis*, L,) a dépouillé les artichauts de leurs feuilles.

Août. Il y a eu une prodigieuse quantité de Chenilles, qui se sont répandues dans toute la campagne, et qui ont ravagé sur-tout les jardins potagers; mais une de celles qui a fait le plus de dégâts, est la chenille de la phalène Lambda (*Noctua Gamma*, L.). Elles ont attaqué toutes les plantes sans exception, et leur nombre a été si considérable, que, faute de nourriture ordinaire, qui leur est fournie par quelques espéces de Borraginées, elles ont dévoré indistinctement, et comme polyphages, les luzernes, les fraisiers, les rosiers, les groseilliers, etc. qu'elles dépouillaient de leurs feuilles en très-peu de tems. Leurs dégâts ont duré jusqu'à la mi-septembre, époque où elles ont commencé à disparaître pour se mettre en chrysalides, et dix à douze jours après en les a vues reparaître sous la forme de papillons

Sur la fin du même mois, la chenille du grand papillon du chou (*Papilio brasicæ*, L.) a été aussi très-abondante, et a causé beaucoup de dommage aux choux. Elle a, comme la précédente, cessé ses dégâts dans le même tems pour se chrysalider.

Les arbres, soit dans les bois, les champs et les jardins, ont aussi beaucoup souffert de la chenille de la livrée (*Bombyx Neustria*, L), et sur-tout de celle de la phalène à cul brun (*Bombyx chrysorrhoæa*, L.). Ces deux espèces sont celles qui font le plus de ravages dans les haies, les bois, et sur les arbres à fruits.

Les vignes dans quelques cantons ont été attaquées par le

Gribouri de la vigne (*Cryptocephalus vitis*, *Fabr.*), insecte redoutable par ses dégâts ; cependant elles ont moins souffert que l'année précédente.

M. *Renauldon*, maire de la ville de Grenoble, administrateur extrêmement zélé pour tout ce qui peut concourir aux progrès des sciences, ayant chargé M. *Mouton-Fontenille* (*) de lui préparer quelques animaux pour le Musée de Grenoble, le travail auquel ce naturaliste s'est livré pour répondre aux vues bienfaisantes de M. *Renauldon*, lui a fourni l'occasion d'examiner divers quadrupèdes, et de présenter aux amateurs quelques faits intéressans. Il a offert successivement à la Société :

1°. *Observations sur la Marmotte.* M *Tabard* a été nommé pour en présenter un rapport, dont la lecture a été entendue dans la séance du 25 avril.

M. *Mouton-Fontenille*, après une discussion critique sur onze figures de la Marmotte, a jugé nécessaire d'en publier une nouvelle, faite sur l'animal vivant. Il considère la Marmotte dans l'état de nature et de domesticité Sous ces deux points de vue, il confirme quelques faits, et combat quelques erreurs inserées dans les ouvrages qui traitent de ce quadrupède, Il serait à désirer pour les progrès de la Zoologie, que l'histoire de chaque animal fût traitée en particulier avec autant de soins.

2°. *Observations sur la Loutre.* L'auteur s'est attaché à faire connaître une faute d'impression qui s'est glissée dans la description des pieds de cet animal, auxquels on attribue une conformation différente, tandis que les pieds antérieurs et postérieurs ne présentent aucune différence, étant tous à cinq

---

(*) *Qu'il nous soit permis ici de rendre à ce savant, un hommage aussi pur que désintéressé, et qui peut d'autant moins paraître suspect dans notre bouche, que nous n'avons point l'avantage de le connaître personnellement. Nous savons que M.* Mouton-Fontenille, *habile naturaliste, a sacrifié un grand nombre d'années de sa vie à l'étude des sciences, particulièrement de la botanique dans laquelle il a obtenu de grands succès. Nous voyons dans les tablettes biographiques des écrivains français qu'il est auteur de plusieurs ouvrages estimés sur cette partie. La Société d'agriculture de Lyon ne pouvait choisir pour la seconder dans ses utiles travaux, un secrétaire plus instruit, plus zélé, ni plus laborieux.* (Note du rédacteur.)

doigts réunis par une membrane (2). Il observe que *Brisson* assigne pour caractère à la Loutre du Brésil, le pelage noirâtre et une tache jaunâtre sous le gosier. Ce dernier caractère qui se rencontre dans les individus de l'Europe, prouve que la Loutre du Brésil n'est qu'une variété de celle de l'Europe, ou que cette tache jaunâtre attribuée à la Loutre du Brésil, n'est point un caractère propre à cette dernière espèce, puisqu'il se rencontre dans les Loutres de l'Europe.

3°. *Observations sur le Muscardin*. L'histoire de ce quadrupède présente quelques erreurs que M. *Mouton-Fontenille* a cru nécessaire de faire connaître. *Brisson* dit que la moustache du Muscardin (*Myoxus Muscardinus*, L.) est composée de poils noirs en petit nombre. La moustache de deux individus mâle et femelle, que M. *Mouton-Fontenille* conserve chez lui vivans, est au contraire très-fournie de poils longs, noirs, luisans; il y a peu de quadrupèdes qui en ayent une aussi touffue.

Quelques naturalistes ont dit que les Loirs, parmi lesquels on a placé le Muscardin, puisaient l'eau avec les pattes de devant, formant une cuillere en rapprochant les doigts. Ce fait, qu'on doit ranger parmi les fables dont fourmillent les ouvrages d'histoire naturelle, paraît démenti, 1°. par la conformation des pieds de devant qui n'ont que quatre doigts très-séparés les uns des autres, et qui ne peuvent contenir de l'eau; 2°. par les habitudes des Muscardins, qui, se nourrissant de fruits, suppléent, par cette nourriture aqueuse, à la boisson. M. *Mouton-Fontenille* en a gardé deux pendant trois mois, sans les avoir vu boire; ils refusaient, au contraire, l'eau qu'il leur présentait.

Mais une erreur bien plus considérable, est celle qu'on trouve dans la description des pieds de derrière du Muscardin, dont on a cru que les pouces étaient dénués d'ongles. *Brisson* dit que les pieds postérieurs sont garnis d'ongles aigus et recourbés, excepté les pouces, qui en sont dépourvus. *Linné* a assigné à cet animal le même caractère qui a été adopté par les

---

(2) *L'erreur vient du mot* plantis, *pieds de derrière, et* palmis, *pieds de devant; il faut lire* pedibus.

auteurs qui ont écrit après lui. Comme les ongles des pouces des pieds postérieurs sont deux fois plus courts et plus petits que ceux des autres doigts, les naturalistes qui n'ont pas examiné le Muscardin assez attentivement, ont cru que les pouces étaient dénués d'ongles. Cette erreur, avancée par des auteurs célèbres, et copiée après eux par des écrivains, prouve combien il serait utile de former des cabinets d'histoire naturelle, où les individus du règne animal, empaillés avec soin, pussent être examinés par les personnes qui se livrent à l'étude de la zoologie. On éviterait, par ce moyen, les fautes dans lesquelles tombent journellement les naturalistes, qui, obligés de s'en rapporter aux descriptions, adoptent (faute de pouvoir examiner par eux-mêmes) les erreurs dans lesquelles sont tombés ceux qui les ont précédés.

Plusieurs naturalistes ont rangé le Muscardin parmi les Loirs, dont il diffère par la conformation de la queue, qui n'est point terminée, comme quelques auteurs l'ont avancé, par une touffe de poils. M. *Erxleben* en a fait un écureuil, et l'a appelé *Sciurus avellarius*. Il semble effectivement que cet animal, qui a la mâchoire faite comme celle de l'écureuil, qui s'assied comme lui sur ses pieds de derrière, qui porte à sa gueule sa nourriture avec ses pattes de devant, et dont les deux parties de la mâchoire inférieure sont mobiles, (particularité dont aucun auteur n'a parlé), serait beaucoup mieux placé parmi les écureuils que parmi les Loirs.

En parlant de la mobilité des deux parties de la mâchoire inférieure de la Marmotte, M. *Mouton-Fontenille* avait dit qu'il soupçonnait, d'après l'analogie, que cette particularité devait se rencontrer dans plusieurs animaux de la famille des rongeurs. (*Glires*). Il l'a observé sur l'écureuil (*Sciurus vulgaris*, L.), et le Muscardin (*Myoxus Muscardinus*, L.). M. *Scopoli*, dans son *Annus quintus historico-naturalis*, page 71, dit que le Loir, qu'il appele *Sciurus Glis*, a les deux parties de la mâchoire inférieure mobiles. Voilà donc quatre mammifères qui offrent cette particularité. Ces observations anatomiques prouvent la nécessité d'examiner attentivement la conformation de chaque animal; et quoique l'anatomie soit portée à un

très-haut

très-haut degré d'exactitude, nous voyons qu'il y a tous les jours des découvertes à faire dans cette science.

M. *Mouton-Fontenille*; en s'occupant de l'histoire des animaux, qui offre à l'œil de l'observateur un grand nombre de faits nouveaux à étudier, et une foule d'erreurs à rectifier, n'a pas oublié son goût pour la botanique. Il a présenté, dans la séance du 6 juillet, la *description et le dessin enluminé d'une très-belle variété de la Tulipe des jardins*, qui lui a paru devoir fixer les regards des amateurs. Cette belle liliacée, cultivée à Lyon chez M. *Moutier* à la Croix-Rousse, chez M. *Bernard* aux Broteaux, etc. diffère sensiblement de toutes les variétés de la Tulipe de nos parterres (*Tulipa Gesneriana*, L.); M. *Mouton-Fontenille* l'a désignée par la phrase suivante :

Tulipa caule subnutante, unifloro; petalis longissimis, laciniatis. C'est-à-dire : Tulipe à tige un peu inclinée, ne portant qu'une seule fleur; à pétales très-longs, laciniés.

En effet, cette variété diffère de toutes celles qu'il a eu occasion d'observer, par la longueur des pétales, leurs découpures, leur grandeur. Sa couleur dominante est le jaune-citron, entremêlé de bandes et de touches d'un beau ponceau, avec de légères touches de ver. La courbure de la tige est peut-être due à la grosseur et au poids de la fleur, qui obligent le péduncule à se pencher.

M. *Mouton-Fontenille* a inutilement cherché dans les ouvrages anciens de la botanique qu'il possède, la figure de cette Tulipe. L'*Ecluse*, qu'il a donné vingt figures de la Tulipe des jardins; *Parkinson*, qui en a décrit cent vingt-quatre variétés et fait graver vingt-huit; *Swertius*, qui en a donné trente-deux figures, et *Besler* qui, dans son *Hortus Eystettensis*, en a fait graver cinquante-deux, ne l'ont pas connue. Ce n'est que dans l'ouvrage de *Christian de Pas* le jeune, célèbre peintre et graveur allemand, que M. *Mouton-Fontenille* a trouvé une figure qui parait se rapprocher de cette Tulipe pour la forme et la couleur des pétales, mais qui en diffère par la grandeur, et par la tige droite et non inclinée. (3)

---

(3) *Cette Tulipe est désignée dans la planche 46 de la seconde partie, par la phrase suivante :*

O

Les amateurs seront amplement dédommagés du silence des anciens sur cette belle plante, par le brillant tableau de fleurs dessinées à l'huile par M. *Bony*, où cette magnifique Tulipe est peinte avec ses couleurs naturelles.

En applaudissant aux talens de M. *Bony*, les naturalistes doivent se feliciter de ce que le goût de la botanique, succédant aux figures bizarres employées jusqu'à ce moment dans les dessins des fabriques de Lyon, cet artiste a fait connaitre aux dessinateurs de cette ville, que les meilleurs modèles qu'ils puissent choisir, sont ceux que la nature leur présente.

Tulipa Jacobi Bommi, lutei coloris, coccineis flammis divisa et ornata.

L'ouvrage de *Christian de Pas* le jeune, est intitulé : *Horti floridi rariores autumni flores, summâ industriâ et labore Crisp. Passœi filii in Ære effictos, et in lucem recens datos, continens. Arnhemii* 1616. Un vol. *in*-4°. oblong, renfermant 151 planches sur cuivre.

Cette collection de fleurs gravées, divisée en trois parties, est citée avec éloge par le P. *Dardenne*, prêtre de l'Oratoire, dans son traité sur la connaissance et la culture des Jacinthes, page 15 et 20. Uu vol. *in*-12, avec 2 planches sur cuivre, imprimé à Avignon en 1759.

ATHÉNÉE DE NIORT.

La notice suivante des prix que cet Athénée a distribués dans sa séance publique du 19 mai dernier, ainsi que celle des sujets qu'il a offert dans la même séance pour le concours de ceux qu'il décernera cette année, prouve que cette Société savante sait partager également ses soins et ses veilles entre tous les genres de sciences et de littérature. Incessament nous entrerons dans le détail de ses utiles et intéressans travaux.

Éloquence — éloge de Duplessis-Mornay, (13 éloges au concours) ; a remporté le prix, M. *Henri Duval*, sous-chef au bureau des beaux-arts, Ministère de l'intérieur, à Paris ; a mérité une mention honorable, M. *Claude-François Laurens*, imprimeur-libraire, à Paris.

Poésie. — Poëme sur le sacrifice de Jephté (16 poëmes au concours) ; a remporté le prix, M. *Mollevaut*, correspondant de l'institut, professeur au lycée de Nancy.

Hydraulique. — Mémoire sur les moyens de rendre *pérenne*, le cours du *Lambon*, petit ruisseau qui se jette dans la Sèvre un peu au-dessus de Niort, (4 mémoires au concours) ; a remporté le prix, M. *Grelet-Desprades*, maire de Souché, et membre du Conseil général des Deux-Sèvres.

Nota. *M. Desprades en sa qualité de membre de l'Athénée, ne pouvant prétendre au prix, et les autres concurrens n'ayant point rempli les conditions du programme, l'Athénée s'est borné à arrêter que le mémoire de M. Desprades sera adressé à M. le Préfet des Deux-Sèvres, avec prière de le faire examiner, afin que 13 communes recouvrent le cours libre d'un ruisseau dont elles jouissaient encore il y a peu d'années.—La Société a aussi décidé qu'il serait fait mention honorable du mémoire classé sous le N°. 4, et ayant pour épigraphe cet adage tiré des œuvres de Bernard de Palissy :*

« Théorie est belle, mais pratique la surpasse. »

Certifié conforme au registre, le 29 avril 1809.

Le secrétaire-perpétuel, GUILLEMEAU, jeune, docteur-médecin.

PROGRAMME *des prix offerts par le même Athénée dans sa seance publique du mois de Mai* 1809.

Economie politique. — L'Athénée de Niort propose un prix d'*une médaille d'or*, au meilleur mémoire sur la question suivante : *quels sont les effets du luxe dans les petites villes?*

Economie rurale. — L'Athénée de Niort propose un prix d'*une médaille d'or* au mémoire qui confirmera par des expé-

riences multipliées depuis quelques années, constatées et attestées par plusieurs personnes dignes de foi, et très-faciles à exécuter, la méthode indiquée par M. Schirach, de la société des abeilles, dans la haute Lusace, *pour la multiplication des abeilles à l'infini.*

Eloquence. — L'Athénée de Niort propose un prix d'*une médaille d'or* à l'auteur qui présentera le meilleur éloge de *Bossuet*, Evêque de Meaux, né à Dijon, le 17 septembre 1627.

Poésie. — L'Athénée de Niort propose un prix d'*une médaille d'or* au meilleur poëme sur *Tobie*, sur cet Israëlite vertueux que l'antiquité a, si justement, présenté comme un modèle de charité, de patience et de piété.

La Bible, les œuvres de Saint-Jérôme, de Clément d'Alexandrie, de Polycarpe, et de quelques autres pères de l'église, peuvent diriger ceux qui désireront entrer en lice.

Art de guérir. — L'Athénée de Niort propose un prix d'*une médaille d'or* au meilleur mémoire sur la question médicale suivante :

Quelles sont les causes, le traitement et surtout les moyens prophylactiques de l'hecthisie catarrhale ?

Nota. Ce sujet déjà présenté l'année dernière, est de nouveau remis au concours, les auteurs qui l'ont traité n'ayant pas complettement satisfait les vues de l'Athénée, en négligeant la considération de l'air, des eaux et des lieux. On a cependant distingué le mémoire classé sous le N°. 2, et ayant pour épigraphe cette phrase : « Loin des Sociétés policées l'homme « achève ordinairement sa carrière sans avoir été atteint de « beaucoup de maux. «

L'Athénée maintient également son prix d'*une médaille d'or*, offert l'année dernière, au meilleur éloge de *Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon*, née à Niort, le 28 décembre 1635.

Tous ces prix seront décernés à la séance publique de l'Athénée, dans le courant du mois de mai 1810. Les ouvrages ont dû être remis au secrétaire-perpétuel avant le 15 mars 1810.

Les concurrens voudront bien joindre une devise à leurs ouvrages, et renfermer cette même devise, avec leurs noms,

dans un billet cacheté. Ces billets ne seront décachetés qu'autant que les ouvrages auront mérité le prix ou l'*accessit*.

Arrêté, à Niort, en séance, le 13 mai 1809.

Signé, GUILLEMEAU, med.-milit., *Président*.

GUILLEMEAU, jeune, D.-M.-M. secrétaire-perpétuel.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET ARTS DE NANTES.

Nous recevons à l'instant le compte des derniers travaux de cette laborieuse Société, ainsi que le procès-verbal de sa dernière séance publique. En raison de l'importance de ce procès-verbal et de l'utilité du sujet qu'il renferme, on nous permettra de déranger un peu l'ordre de nos insertions, en ajournant une de celles que nous avions arrêtées, pour donner à celle-ci une juste préférence. Les amis des sciences et de l'humanité nous en sauront, sans doute, quelque gré.

Extrait du procès-verbal de la séance de la Société des sciences et arts du département de la Loire inférieure, du 4 janvier 1810.

Président, M. Blanchard de la Musse.

M. de Penhouet, ancien officier de marine et associé correspondant, a lu un mémoire sur la *distillation* dont les américains des Etats-Unis se servent à bord de leurs vaisseaux, pour convertir l'eau de mer en eau potable.

Remontant à l'origine de cette découverte, il en a suivi les progrès jusqu'au point de perfection et d'utilité où elle est parvenue, et qui en fait un objet de la plus haute importance dans la marine de nos jours.

L'historique de cette belle invention nous apprend qu'elle

est due en partie à feu M. Gautier, médecin à Nantes, lequel en 1717 fit des changemens à la machine qui était encore trop susceptible d'inconveniens pour être embarquée. Celle que M. Poissonier, autre docteur en médecine, présenta depuis, commença à servir à bord, mais elle fut encore abandonnée pour des causes trop longues à détailler. Enfin il était réservé à une nation, qui depuis un demi-siècle fait des pas de géant dans la carrière des sciences physiques, d'ajouter à une si précieuse découverte tous les avantages qu'elle peut offrir.

L'auteur du memoire est entré dans les détails de la machine américaine dont il a joint le dessin à sa description; et appuyant le raisonnement par les faits, il a dit avoir vu faire, à bord d'un navire américain, l'expérience du nouveau distillatoire. Suivant le rapport du capitaine, la première dépense pour un bâtiment de deux cens tonneaux ne montait qu'à vingt-cinq louis; tandis que cette reforme avait permis d'embarquer cinq tonneaux d'eau douce de moins, qui remplacés par la même quantité de caffé, avaient produit un bénefice de trente mille francs sur la vente de la cargaison.

M. de Penhouet a cité dans son excellent écrit une époque trop honorable à la ville de Nantes, pour être passé sous silence. Il s'agit de celle ou l'armée navale du roi fut contrariée par les vents dans le golfe de Gascogne en 1780. Le commerce instruit de la déplorable situation où étaient reduits plusieurs vaisseaux par le manque absolu de vivres, signala son patriotisme en dépêchant de suite à la flotte un grand nombre de transports chargés de provisions fraiches.

Pour copie conforme au registre,

LEDUIT DE KERIVALANT, secrétaire-général.

Nous nous proposons de publier incessamment un extrait du mémoire de M. Penhouet, sur la distillation de l'eau de mer, de ce mémoire intéressant qui fait le plus grand honneur à son auteur. Nous reviendrons également sur les travaux de la Société des sciences et arts de Nantes qui nous ont paru tous posséder un droit égal à l'estime des savans.

ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS, DE BESANÇON.

Ce corps littéraire n'a été formé qu'au milieu du siècle dernier, à cette époque Besançon avait une célébre Université, et un ordre d'avocats distingués par leurs talens. Mais jusques là, les Francs-comtois étaient, en général, un peu arriérés dans la culture des sciences et des lettres. Ils pouvaient compter, à la vérité, beaucoup d'hommes d'état, de jurisconsultes profonds, de médecins habiles : ils avaient eu des historiens, des orateurs, des poëtes, des romanciers, des auteurs dramatiques, des mathématiciens, des artistes, et quelques femmes auteurs. Néanmoins nos voisins étaient en quelque sorte fondés à nous reprocher trop de lenteur dans le perfectionnement de nos connaissances, et moins d'agrémens dans la manière de rendre nos pensées.

Cependant si la Franche-Comté n'eut pas alors autant de bons littérateurs que d'autres provinces, c'est qu'isolés, comme l'étaient nos pères, éloignés de leurs souverains, n'ayant aucune habitude avec les français, entièrement occupés de la défense de leur pays contre les puissances voisines, contre les alliés même qu'ils soudoyaient, et qui les traitaient souvent en ennemis, il n'ont pu, que fort tard, atteindre la délicatese et la légéreté de pinceau des auteurs du siècle de Louis XIV. On ne doit donc pas s'étonner que des hommes qui avaient contracté, dans les camps, cette rudesse de caractère et de mœurs qui n'est point messéante aux guerriers, l'ayent portée jusques dans leurs écrits.

Le bon goût et l'amour des études solides avaient commencé à se répandre en Franche-Comté dès la fin du 17e. siècle. Ils préludèrent ainsi à la naissance de l'Académie qui, par l'émulation qu'elle sut éveiller, développa des talens variés et fit

paraître une nouvelle génération assez brillante d'orateurs, d'historiens et de poëtes.

Fondée par le duc de Tallard, gouverneur du comté de Bourgogne, l'Académie fut confirmée par lettres patentes de Louis XV, de 1752, elle était composée de quarante-un membres ordinaires dont faisaient partie le duc de Tallard, sous le titre de protecteur, quatre directeurs nés, savoir : l'archevêque de Besançon, le lieutenant-général de la province, le premier président du parlement, et l'intendant du comté de Bourgogne, trente-cinq autres académiciens titulaires et résidans, depuis que le maire de la ville avait été inscrit sur le tableau des académiciens, par ordre du roi, du 12 novembre 1753 ; de vingt-quatre associés, dont moitié choisis dans le comté de Bourgogne, et l'autre parmi les savans du royaume ou des pays étrangers ; enfin des académiciens honoraires ou vétérans, c'est-à-dire, des académiciens ordinaires qui s'étaient fixés hors de la province.

L'Académie distribuait, chaque année, trois prix, l'un, à celui qui avait présenté au concours le meilleur discours d'éloquence ; le second, à l'auteur d'une dissertation historique jugée la plus savante et la mieux écrite ; le troisième, à un mémoire concernant les arts. Les deux premiers étaient fondés par le duc de Tallard, et le troisième par la ville de Besançon.

On a rendu à l'Académie de Besançon cette justice que les sujets de prix qu'elle proposait à l'émulation des orateurs, avaient toujours été bien choisis. On pouvait ajouter qu'ils n'embrassaient que des points de la plus saine morale.

Cette Académie a eu pour membres beaucoup de franc-comtois distingués par leurs connaissances, et dont quelques-uns sont encore vivans, MM. Bullet, Dunor de Charnage, d'Olivet, de Courbouzon, Binétruy de Grand-Fontaine, Suard, Chifflet, Bergier, d'Arçon, Chevalier, Athalin, Rougnon, Thomassin, Roze, Nonotte, le père Chrysologue de Gy, Coyer, Leclerc, de Mornésia, Talbert, Droz, Perreciot, Berthod, Philipon de Foulongeon, etc. On connait ce qu'ils ont publiés ; mais on n'imagine pas combien plusieurs d'entr'eux ont laissé, dans les dépôts de l'Académie, de recherches inédites sur l'histoire de l'ancienne province de Franche-Comté.

Frappée, comme toutes les autres sociétés littéraires, dans un tems où la propagation des lumières allait devenir plus nécesaire que jamais, l'Académie, après quinze ans de proscription, a fait sa rentrée solemnelle le 6 décembre 1806, après avoir fait des pertes nombreuses et difficiles à réparer.

Elle est régie par les mêmes statuts qu'elle avait adoptés dès son institution, à cette différence près que le nombre des associés choisis dans l'ancienne province s'élève aujourd'hui jusqu'à trente, et qu'elle a formé une classe d'associés-correspondans qui ne peuvent excéder le nombre de douze. Les membres de cette classe ne peuvent être choisis que parmi les savans des départemens voisins qui eurent anciennement des rélations avec le comté de Bourgogne, et dont l'histoire ne peut qu'ajouter aux recherches de l'Académie pour servir à celle des départemens du Doubs, de la Haute-Saône et du Jura.

En se donnant une nouvelle existence, l'Académie persuadée qu'à l'ombre du gouvernement éclairé qui avait autorisé les anciens membres à se réunir, elle n'aurait plus rien à redouter du vandalisme, a réglé que son sceau porterait une minerve avec son égide, assise sur une pierre de forme antique, l'écu surmonté d'un aigle, avec ces mots dans l'exergue, *sic tuta.*

Chaque année, elle donne, au concours, une médaille d'or de 200 francs au meilleur discours oratoire, et une de même valeur au mémoire historique jugé le plus savant.

Elle distribuera, le 14 août 1810, 1°. le prix de 1000 francs proposé depuis 1808, à celui des concurrens qui aura le mieux traité une époque marquante de notre histoire, à son choix, depuis le milieu du 8e. siécle, jusqu'au règne de Henri II inclusivement; 2°. une médaille d'or, de la valeur de 200 francs, à la meilleure *histoire des premier et second royaumes de Bourgogne.*

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS, D'EVREUX.

Cette Société a été fondée par M. le baron de Chambaudoin, préfet du département de l'Eure; elle est composée de dix membres honoraires, vingt membres résidans, trente non résidans, et d'associés correspondans en nombre illimité.

M. le préfet est président perpétuel de la Société.

Un bureau central, composé du président, du secrétaire perpétuel, d'un vice-président, d'un vice-secrétaire et d'un trésorier, dirige les travaux de la Société et fait les convocations. Tout ce qui est adressé à la Société, est envoyé à ce bureau, qui en fait la distribution aux commissons chargées d'examiner les mémoires et d'en faire le rapport dans la séance suivante.

Les membres résidans de la Société, se réunissent en séance le premier lundi de chaque mois à onze heures; les séances sont suspendues en juillet et août; les membres honoraires et non résidans, ainsi que les correspondans y assistent s'ils le desirent; on distribue des jetons de présence à chaque séance.

La Société tient tous les ans une séance générale dans le courant du mois d'octobre, et une séance publique à l'époque de la session du conseil-général. Dans cette dernière, M. le président distribue des prix aux meilleurs ouvrages envoyés au concours, et proclame les questions ou sujets de mémoires pour l'année suivante.

Elle a tenu sa première séance publique le 20 janvier 1809, à l'hôtel de la préfecture, pendant la cession du conseil-général. Différens morceaux de poésies y

ont été entendus avec plaisir par un auditoire très-nombreux.

Huit mémoires avaient été envoyés au concours, pour l'*éloge du Poussin*, sujet du prix de littérature proposé pour 1808 La Société a décerné ce prix à M Ruault, de Paris, qui a reçu des mains de M. le président une médaille d'or de la valeur de 200 francs, représentant l'effigie *du Poussin*.

Dans la même séance publique, la Société avait proposé pour sujet d'un prix de poésie, pour 1809, *le rétablissement de la pyramide d'Ivry*. Parmi les cinq pièces qui lui ont été adressées pour ce concours, elle a distingué un poëme portant pour épigraphe : *Rex cujus memoriam servarunt pauperes*. Ce poëme est beaucoup au-dessus de tous les autres, par le mérite de l'invention, la force du style et la majesté des pensées ; cependant quelques incorrections qui ont sans doute échappé à l'auteur, ont forcé la Société de remettre la distribution du prix, et de proroger jusqu'au premier juin 1810, le concours pour lequel elle publie de nouveau le programme.

Le sujet du concours du prix de poésie est *le rétablissement de la pyramide de Henri IV dans la plaine d'Ivry, par les ordres de* NAPOLÉON, *lors de son passage dans le département de l'Eure, au mois de brumaire an* 11.

La Société laisse aux choix des concurrens le genre du morceau de poésie, qui devra être de 150 vers au moins.

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 200 francs. La pièce couronnée sera lue dans la séance publique de 1810.

Les ouvrages seront adressés, franc de port, à M. le secrétaire perpétuel de la Société, sous le couvert de M. le préfet, à Evreux.

Le concours sera fermé le premier juin 1810.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE,

A EVREUX.

Dans le cours de l'an 8, (au commencement de 1800) plusieurs médecins, chirurgiens et pharmaciens de la ville d'Evreux convinrent de se réunir tous les dimanches, pour conférer sur les sciences qu'il cultivaient et pour aviser aux moyens d'être chaque jour plus utiles à l'humanité souffrante.

En l'an 9 (1801) M. le préfet du département de l'Eure, informé des motifs de leur réunion, leur donna des éloges, et, par son arrêté du 28 germinal, leur offrit un local à l'hôtel de la préfecture, pour s'y assembler sous le titre de *Comité de médecine et de vaccine.*

En l'an 12 (1804) le gouvernement ordonna détablir une Société de vaccine dans chaque département, le préfet du département de l'Eure organisa, par son arrêté du 8 floréal, une *Société de vaccine*, dont les membres du comité médical d'Evreux formèrent le comité-central.

En l'an 13, le Comité central de la Société de vaccine du département de l'Eure, bien pénétré des grands avantages qui peuvent résulter de la réunion d'hommes qui cultivent les sciences naturelles, témoigna le desir de joindre à son titre celui de *Société de médecine.* M. le préfet, accueillant avec intérêt une idée qu'il trouva libérale et dont le but était d'établir une correspondance générale entre toutes les personnes qui, dans ce département, professent et pratiquent avec distinction la médecine, la chirurgie et la pharmacie, a, par son arrêté du 22 nivôse an 13 (1805) institué la *Société de médecine du département de l'Eure.*

Animés d'un même esprit et encouragés par les vues philantropiques de leur premier magistrat, les membres du Comité central ont redoublé d'efforts pour l'avancement de la science médicale, et ils ont eu la satisfaction de recevoir l'approbation de S. Ex. le ministre de l'intérieur.

Au mois de vendémiaire an 14, ils publièrent, avec l'approbation de M. le préfet, un réglement pour les membres de la Société, dont le but est de contribuer, autant qu'ils le pourront, au bien de l'humanité, à la propagation de la saine doctrine médicale et à la répression des abus qui avilissent l'art de guérir et nuïsent à ses progrès..

La Société de médecine du département de l'Eure est composée des membres et associés domiciliés dans le département, des membres honoraires et des correspondans.

Quatre Comités établis à Andelys, Bernay, Louviers et Pont-Audemer, chefs-lieux de sous-préfectures, s'assemblent le premier dimanche de chaque mois, afin de diriger dans les arrondissemens le travail indiqué par le Comité central, et de lui rendre compte des différens objets qui peuvent intéresser la science de l'hygiène publique.

La Société tient tous les ans une séance publique, sous la présidence de M. le préfet du département.

Depuis le commencement de l'année 1806, les membres du Comité central de la Société de médecine du département de l'Eure publient tous les trois mois, sous le titre de *Bulletin des sciences médicales*, un journal contenant les observations météorologiques et l'analyse de la constitution médicale du trimestre précédent; les observations des membres, des associés et des correspondans de la Société; l'annonce des nouvelles découvertes et la notice des ouvrages nouveaux.

La réunion des quatre numéros de chaque année, forme un volume, sous le titre d'*Annuaire de la Société.* Ce journal paraît dans le premier mois de chaque trimestre. Le prix de l'abonnement est de six francs par an, il doit être envoyé, franc de port, à M. Delarue, pharmacien, secrétaire de la Société, à Evreux.

Les amateurs et les libraires qui veulent faire annoncer des ouvrages, lui en remettent un exemplaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, COMMERCE ET ARTS, A VESOUL.

Séance publique du 17 *février* 1810.

Cette séance a été ouverte par la lecture d'un *Rapport sur les travaux de la Société depuis sa dernière convocation générale* (15 juin 1809); il fait connaître l'impulsion qui se dirige vers le perfectionnement de l'art le plus digne des observations de l'homme de bien, l'agriculture, base essentielle de la prospérité des empires.

On trouve des traces de cette impulsion dans la correspondance des cultivateurs qui s'adressent au bureau de la Société pour obtenir des documens théoriques sur certaines branches d'économie rurale, et dans l'empressement qu'ils montrent à lui faire hommage des prémices de leurs produits agricoles. Ainsi l'assemblée a eu sous les yeux de superbes tiges de blé-blanc, de blé de Flandres, de seigle de Sibérie, de lin de Riga, cultivés dans ce département. Elle a remarqué, dans cette première partie du rapport, le zèle que la Société met à encourager les essais et à propager les bonnes méthodes. La seconde partie présente l'analyse des mémoires qui sont parvenus au comité depuis la précédente séance publique; ils portent les titres suivans :

Notions sur les plantes qui pourraient enrichir nos prairies artificielles,

Note sur les semis du sainfoin avec l'orge.

Observations sur l'histoire naturelle du hanneton et sur la nécessité et les moyens de détruire cet insecte dans son état de larve et de scarabée.

Analyse d'un memoire de M. Bralle, d'Amiens, sur la manière de rouir le chanvre en deux heures de tems et en toutes saisons, sans en altérer la qualité.

Essai sur la culture des arbres, en général, et sur l'introduction des plants exotiques.

Dissertation sur les causes et les effets des éruptions de Frais-puits. (Espèce de gouffre à 4 kilomètres S. E. de Vesoul).

Description d'un niveau d'eau pour l'usage de la gnomonique.

Remède pour la guérison du bubon pestilentiel (puce ou pustule maligne),

Après le compte rendu des travaux de la Société, on a donné lecture des ouvrages qui étaient destinés à remplir les instans de la séance. Nous nous contenterons de les faire connaître par un simple aperçu sommaire, en attendant que la commission ait décidé s'ils seront insérés en totalité ou par analise dans les mémoires de la Société.

Dans une lettre adressée au secrétaire perpétuel, M. de Laterrade, après avoir exprimé ses regrets de ne pouvoir présider la séance, fait sentir l'utilité des Sociétés d'agriculture qu'il regarde comme des leviers capables d'accélérer les progrès des arts, de celui surtout qui nourrit l'homme, de l'art le plus utile de tous sans exception. « Cependant, dit M. de Laterrade, « les découvertes en agriculture font peu d'effet si leurs succès « ne sont pas publiés, et l'on doit calculer leurs avantages « sur la rapidité de leur propagation. » Il fait entendre que les travaux des Sociétés d'agriculture sont, en quelque sorte, perdus pour le public, si le gouvernement ne les seconde et ne fournit les moyens de les répandre. Il répète quelques expériences qu'il a faites avec succès, entr'autres il a tiré, de pommes de terre que l'on croyait perdues par la gelée, une eau spiritueuse qui résiste aux degrés de la congelation. Il présume même qu'il en obtiendra de l'eau de vie. A l'occasion des plantations de routes, il voudrait voir le peuplier dans les terrains bas et aquatiques; l'orme et le frêne partout ailleurs.

Il éloignerait des chemins le noyer trop exposé aux dégâts des pasans. Il fait des vœux pour les semis et les plantations de châtaigniers et de mûriers blancs. L'immense produit des saules lui fait desirer de voir nos ruisseaux et nos marais bordés de cet arbre ; enfin il invite les propriétaires de forêts à faire l'épreuve de récéper des futaies entre deux terres. Cette méthode lui fait augurer d'heureux résultats.

A la lecture de cette lettre géoponique a succédé celle d'un *Mémoire* de M. l'abbé Luxeu, sur la *culture de l'asperge*. L'auteur entre dans des détails sur cette espèce de culture ; et comme les asperges sont des plantes vivaces, il pense qu'au lieu de les couvrir de fumier, à l'entrée de l'hiver, comme en agissent la plupart des jardiniers, il vaut mieux les découvrir de quelques centimètres. C'est ainsi qu'en retardant la végétation il obtient une pousse égale au printems.

Nous remarquerons, en passant, que M. Luxeu n'est pas moins ingénieux mécanicien qu'agronome observateur. Déjà la Société lui est redevable d'un *Poële économique odorivore* ; il lui annonce encore plusieurs machines et instrumens de son invention, tels qu'un pressoir plus commode et moins dispendieux que les pressoirs ordinaires ; une machine hydraulique pour faire monter l'eau aux plus hauts étages d'un édifice, sans force de bras, sans ressors, sans rouages ; un battoir propre à battre soixante gerbes de blé en deux heures de tems au moyen d'un cheval et de deux hommes occupés seulement à retirer les gerbes ; une serpe d'un genre nouveau, etc.

Le comité attend avec impatience les différens modèles de ces machines pour les faire examiner, exécuter et leur donner toute la publicité convenable, si le succès répond à l'espérance qu'il se plait à en concevoir.

Après le rapport interessant qu'a fait un membre du comité sur ces divers objets, on a lu l'analyse de deux mémoires, l'un sur la culture du turneps, l'autre sur celle du rhutabaga. Dans le premier de ces mémoires, M. Mazet, après avoir indiqué la manière de préparer les terres, pense qu'avant d'employer la semence du turneps, on doit la laisser, pendant une nuit, dans une infusion d'eau tiède de chaux, de tabac, de suie avec un peu d'huile de poisson, afin de garantir les tendres

tendres pousses de cette plante des attaques des insectes qui souvent s'y jètent à foison. M. Mazet, coupe les feuilles du turneps à la fin de la première année; il les conserve en les salant comme de la *Choukraout*, et les racines en les entassant dans une fosse.

M. Gavaille, auteur de l'autre mémoire, compare les produits du rhutabaga à ceux de la bette-rave champêtre. Il les croit même supérieurs. Le rhutabaga produit des racines plus grosses que celles de la bette-rave. Il y en a, dit-il, qui pèsent jusqu'à six kilogrammes. Ses feuilles peuvent-être coupées dès leur première végétation et on tire de sa graine de l'huile qui est, en quelque chose, préférable à celle du colza. Aucune plante d'ailleurs ne craint moins l'intempérie des saisons. L'auteur enseigne les moyens de la cultiver en grand et en petit. Cette culture diffère peu de celle des choux. On place en rayons les replants qu'on éloigne l'un de l'autre de 20 à 25 centimètres; mais on n'en coupe ni le pivot, ni le chevelu, comme cela se pratique à l'égard des choux, afin de conserver au rhutabaga sa figure pyriforme.

M. Billard a lu des *observations sur la chaux et le gypse considérés comme engrais.* Il analise ces deux substances minérales; il fait connaître leur emploi selon la nature du sol et son exposition; il se plait à citer des exemples à l'appui de sa méthode. Selon lui, les cultivateurs devraient alterner tous les trois ans les engrais ou les terres végétales avec le gypse, afin de régénérer plus promptement les élémens de la sève. Il rappèle ce principe, qu'il ne faut répéter, dans le même terrain, les mêmes semis de prairies artificielles qu'après un laps de six ans pour les trèfles et au moins de dix ans pour les sainfoins et les luzernes.

C'est ainsi que les premiers momens de la séance ont été remplis par des vues sur l'économie rurale; mais les sciences et les beaux arts ont aussi payé leur tribut à l'assemblée.

Des *observations météorologiques* faites pendant le cours de janvier, par MM. Hugon, Réal et le secrétaire de la Société, ont donné sur différens instrumens, des résultats semblables. Le 16 janvier le thermomètre de Réaumur, à Mercure, était à 4 d. $\frac{1}{2}$ au-dessous du point de congélation, il a baissé de

8 d. dans la nuit du 16 au 17; enfin le 18, il était à 16 d. $\frac{1}{4}$; et le baromètre à 7 déc. 32 m. par le vent d'E. qui a regné constamment du 15 janvier au 1[er]. février. Depuis plus d'un siècle, il n'y a, dans nos contrées, que l'hiver de 1789 qui ait eu une température plus froide que celle-ci.

On a lu, pour M. Weiss, un *éloge de l'abbé André*, connu sous le nom du père Chrysologue, de Gy (Bourg à 3 myr, S. E. de Vesoul). Ce savant, mort en 1808, dans sa quatre-vingtième année, est auteur de plusieurs cartes géographiques et astronomiques, d'un baromètre portatif, et de différens ouvrages de physique, de géodésie et d'astronomie, ouvrages très-estimés, puisque l'ancienne académie des sciences permit que ces premières cartes projetées sur l'horison de Paris, fussent imprimées sous son privilège; que le gouvernement a fait acquisition pour les lycées d'autres cartes de cet auteur; et que l'institut impérial lui a témoigné solemnellement l'estime qu'on doit à ses utiles travaux.

En jetant des fleurs sur sa tombe, son panégyriste a été l'interprète éloquent des sentimens de la Société qui a perdu en ce savant géographe l'un de ses plus zélés, de ses plus dignes collaborateurs.

Nous avons parlé de la description d'un niveau d'eau pour l'usage de la gnomonique. Cet instrument a été présenté à l'assemblée. Il est exécuté en etain et inséré dans une boîte à vis, au couvercle de laquelle est ajusté un verre de pendule dont la concavité entre dans la boîte. L'eau qu'on y fait entrer par un trou ménagé à la circonférence, decrit un cercle qui exprime le niveau quand ce cercle est parfait et qu'il occupe le centre. Cet instrument convient surtout pour placer horisontalement les cadrans solaires.

Il restait à lire un *essai sur l'origine des couronnes*, par M. Mathieu, et deux *tableaux poetiques sur l'histoire*, par M. Peignot. M. Mathieu remontant aux tems les plus reculés, cherche dans la fable et dans l'histoire les premières couronnes dont elles fassent mention; on peut dire que ses recherches laborieuses lui ont fait découvrir, dans une carrière ténébreuse et aride, des fleurs que son érudition sait faire valoir.

Enfin l'assemblée a applaudi aux vers que M. Peignot

a déclamés sur les premières époques de l'hisioire sainte.

A la fin de la séance, la Société a reçu à l'unanimité comme membres résidans, M. de Marmier, chambellan de S. M. l'empereur et roi; M. Perrin, maire de Melincourt; M. Greselly, de Champagney; et comme correspondans, M. Girault, jurisconsulte et bibliothécaire à Auxonne, et M. Thiébeault de Bernéaut, littérateur à Paris. Ensuite de cette délibération il a été distribué aux membres de la Société présens à l'assemblée, deux brochures : l'une intitulée, *recherches historiques sur la ville de Vesoul*, *par M. Laterrade*; l'autre, *instruction élémentaire sur l'éducation et la conduite des moutons merinos*, par le Secrétaire de la Société, publiés par ordre de M. le Baron, préfet du département.

J.-A. Marc, *secrétaire perpétuel de la Société et membre de plusieurs Académies.*

SOCIÉTÉ
D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS, D'AGEN.

Cette laborieuse Société dont nous avons exposé l'utilité des travaux dans un de nos précédens numéros, ne cesse point de donner des preuves de zèle, de connaissances et d'amour pour le bien public et pour la prospérité de son département. Pénétrés d'admiration pour les principes généreux qui l'animent, nous nous empressons de la livrer à l'estime de nos lecteurs, en rapportant l'extrait du procès-verbal de sa dernière séance publique ainsi que le programme des prix qu'elle se propose de distribuer dans sa séance publique du 1er. semestre de l'an 1811.

Séance du 7 Mars 1810.

La Société ayant considéré que l'industrie agricole avait particulièrement besoin d'être stimulée dans le département,

a jugé devoir prendre à cet égard de nouveaux moyens d'intéresser le zèle et l'émulation des cultivateurs. En conséquence, elle a délibéré que la somme de 200 francs qu'elle destine chaque année à un prix d'agriculture, serait convertie en quatre médailles, pour être distribuées, en primes d'encouragement, aux quatre propriétaires ou colons qui constateront, d'après un certificat du maire de leur commune, et du sous-préfet de l'arrondissement, avoir introduit le plus d'améliorations dans la culture de leurs terres.

Il ne pourra être délivré néanmoins qu'une de ces primes par chacun des quatre arrondissemens.

Prix de littérature. — Deux mémoires ont été adressés à la Société pour le prix relatif à l'éloge de Bd. Palissy. Elle a fait connaître par l'organe de son président à la séance publique du 28 février, qu'aucun de ces deux ouvrages ne lui avait paru digne du prix qu'elle avait proposé dans la vue de provoquer enfin un juste tribut de gloire, à la mémoire de l'homme célèbre qui honore particulièrement ces contrées. Toujours animée du même désir, la Société remet au concours le même sujet, mais concurrement avec le meilleur mémoire relatif à l'histoire de l'ancien Agenois. Elle espère, d'après la faculté qu'elle laisse à cet égard, pouvoir couronner, l'année prochaine, quelqu'ouvrage sur l'un de ces deux sujets également intéressans, également propres à stimuler les talens des littérateurs instruits, et à réveiller leur zèle.

Prix de poésie. -- La Société, dans l'objet d'offrir au génie des poëtes une plus vaste carrière que l'an dernier, a délibéré que le prix de poésie serait dévolu, dans la prochaine séance publique, à une pièce de cent vers français, au moins, sur quel sujet, et dans quel genre que ce soit, au choix des auteurs : le genre burlesque excepté.

Conditions générales. — Chacun des deux prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 100 francs. Ils seront distribués dans la séance publique du 1er. semestre de 1811.

Les ouvrages destinés au concours seront adressés, franc de port, à M. de Saint-Amans, secrétaire perpétuel de la Société, à Agen. Ils ne seront reçus que jusques au 1er. janvier prochain, terme de rigueur.

Ces ouvrages ne devront point porter ostensiblement le nom de leur auteur ; mais seulement une sentence ou devise. On y attachera un billet cacheté qui renfermera la même sentence ou la même devise, ainsi que le nom et l'adresse de l'auteur. Les billets attachés aux pièces qui remporteront le prix seront les seuls ouverts.

Les certificats exigés pour les primes à délivrer aux cultivateurs, devront être remis, à la même époque du 1er janvier prochain, au secrétaire perpétuel.

La Société n'exclut du concours que ses membres résidens et non-résidens.

Pour copie conforme,

SAINT-AMANS, secrétaire-perpétuel.

***SEANCE** publique de la Société d'agriculture, sciences, et arts d'Agen, tenue le 28 février dernier, en présence du conseil-général du département de Lot et Garonne.*

M. de Villeneuve-Bargemont, président de la Société, et préfet du département, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a rappellé les travaux de la Société depuis sa dernière séance publique.

M. Bergognié, président en la cour d'appel à lu des fragmens de la traduction en vers français d'une élégie de *Cornelius Gallus* sur la vieillesse, qu'il a fait précéder d'une notice sur cet ancien poëte latin.

M. de Sevin-Talives, sous-directeur des fortifications, la seconde partie de son mémoire, sur la manière de cultiver le flanc des côteaux pour prévenir l'éboulement des terres dans les vallons.

M. de Villeneuve, une dissertation sur le territoire des *Sociates*, peuple gaulois, dont la position géographique n'était pas encore bien déterminée.

M. L'Ami Bellac, docteur-médecin, des observations sur le régime qui doit être suivi par les femmes enceintes.

M. Lacoste, une anecdote africaine traduite du latin d'Osorio, auteur portugais du XVme. siècle.

M. Lafont du Cujula, des réflections sur la prééminence des sciences ou des lettres.

M. Phiquepal, le fils, termine la séance par la lecture d'une églogue intitulée : *Daphnis et Myrto.*

A Agen le 22 *Mars* 1810, SAINT-AMANS.

L'agriculture, les sciences et les arts, ne remplissent pas exclusivement les soins et les veilles de la Société d'Agen : nous avons déjà dit et même prouvé, que plusieurs de ses membres, tant résidans que correspondans, cultivaient avec succès la poésie et les belles-lettres. Les bornes de ce journal ne nous permettant pas d'insérer dans ce numéro plusieurs morceaux de littérature que nous avons distingués dans le compte qui nous a été rendus de ses travaux, nous sommes forcés de reculer les jouissances de nos abonnés en ajournant l'insertion que nous nous proposons d'en faire, jusqu'à ce que la matière de cette feuille nous le permette ; en attendant nous allons y substituer une faible imitation des quatrains *sur la mort*, par *Pierre Matthieu*, historiographe de France, et qui sont rajeunis, s'il est permis de s'exprimer ainsi, en vers français, par M. Joseph de Rosny, éditeur des poésies de ce fécond écrivain. Le traducteur de ces quatrains si beaux, si expressifs dans la langue de *Racan* et de *Ronsard*, ne s'est point dissimulé qu'en les façonnant au goût de notre siècle, c'était les affaiblir et peut-être même les dénaturer ; en effet en les dépouillant du style du tems, c'est vouloir rehausser l'éclat d'un vieux et précieux dessin, à l'aide d'un cadre frais et moderne, ou pour mieux exprimer notre idée, c'est pervertir le goût d'alors, et renverser les modes en affublant, d'un habit de cour ou de petit maître un grave

personnage du 16e. siècle. Néanmoins M. DE ROSNY, en s'essayant dans un genre de littérature qui ne lui est point familier, n'a eu d'autre intention que de mettre à la portée de tout le monde des idées sublimes et hardies, qui, dans leur vieux langage, sont presqu'inintelligibles pour un grand nombre de personnes. Cependant nous regrettons que les bornes étroites de cette feuille ne nous permettent pas d'insérer, pour point de comparaison, le texte simple et naïf de l'original; quoique, sans doute, cette comparaison ne tournerait point à l'avantage du traducteur.

Nous allons faire précéder cette imitation par un léger précis historique de la vie de *Pierre Matthieu*, auteur des quatrains originaux, afin de donner quelques notions sur un écrivain qui est moins connu de nos jours qu'il ne merite de l'être.

Pierre Matthieu, né à Porentru, le 10 décembre de l'an 1563, fut un de ces hommes rares qui ne doivent leur fortune et leur élévation qu'à leurs talens et à leur mérite personnel. Celui-ci était fils d'un simple tisserand, mais homme d'un grand sens, et qui, bien persuadé que l'éducation est le plus bel héritage qu'un père puisse laisser à ses enfans, résolut de ne rien négliger pour donner au sien toutes les ressources de l'instruction.

Ce fut dans cette vue qu'il lui fit commencer ses études chez les jésuites. Pour les lui faire achever, il l'envoya ensuite à Paris, comme étant le centre, le foyer des sciences et des lumières. Le jeune homme ne tarda pas à se distinguer parmi les rivaux de son âge, autant par la vivacité de son esprit, que par son éloquence et par des discours oratoires qu'il consacra exclusivement à la louange des grands. Il manifesta dès sa plus tendre jeunesse son respect pour la religion, et son goût pour les belles-lettres, qu'il cultiva avec succès: mais il s'attacha de préférence à l'histoire, dont il avait fait sa principale étude.

A vingt-un ans il entreprit d'écrire celle d'*Alexandre*,

prince de Parme, qui jouissait alors dans toute l'Europe d'une grande considération. Le jeune *Matthieu* se rendit dans les Pays-Bas, où se trouvait ce prince, dans l'intention d'obtenir de lui l'autorisation de consacrer ses talens naissans à la rédaction de l'histoire de cette maison illustre; mais, soit qu'il ait été desservi auprès d'*Alexandre*, soit que la réputation du jeune auteur, qui n'était point encore connu, n'inspirât point au prince assez de confiance pour le charger d'une tâche aussi délicate, il ne rapporta de cette démarche qu'une espèce de refus, pénible sans doute pour son amour propre.

Ce petit désagrément qui eût découragé tout autre que le jeune *Matthieu*, et ce qui était fait pour le détourner du commerce des grands, servit au contraire à enflammer son génie, lui donna un nouvel essor, et fut peut-être la cause des succès qu'il obtint par la suite.

Il revint en France et s'y livra de nouveau à l'étude des lettres. Connaissant toutes les difficultés qu'un auteur doit surmonter pour percer la foule des écrivains obscurs, et sachant que les grandes réputations ne peuvent s'acquérir que par des travaux estimables et utiles à la société, *Matthieu* abandonna la poésie, dont il avait fait jusqu'alors ses plus chères délices, pour se lancer dans une carrière plus sérieuse et plus élevée, celle de l'histoire. Il débuta par composer l'*histoire des choses mémorables arrivées tant en France qu'ailleurs, pendant sept années de paix sous Henri le Grand.*

La première édition de cet ouvrage n'eut point une très-grande vogue; cependant elle renfermait un mérite réel, qui décélait l'homme de génie; aussi le célèbre président *Jeannin*, alors tout puissant, parla de son auteur à Henri IV, d'une manière si avantageuse, que le roi voulut le voir, et bientôt après il le combla de bienfaits et se l'attacha avec la qualité d'*historiographe de France*, qu'il échangea contre celle d'*avocat au présidial de Lyon*, qualité qu'il avait portée jusqu'alors.

Cette place vacante par la mort de *du Haillan*, fut pour *Matthieu* un motif d'encouragement qui doubla son émulation. Henri IV, avec lequel il vivait dans une grande intimité, lui ayant raconté une infinité d'anecdotes curieuses et secrètes de sa cour, il résolut de donner au public une nouvelle édition

de son ouvrage, beaucoup plus complète et plus intéressante que la première ; aussi fut-elle recherchée avec plus d'empressement, et bientôt les exemplaires en devinrent très-rares.

Matthieu encouragé par ces premiers succès, entreprit d'écrire l'histoire complète du règne de Henri IV. Pour mieux faire connaître la source des guerres civiles qui avaient désolé la France, il commença par l'histoire des rois François Ier., Henri II, François II, Charles IX et Henri III, qu'il ne donna cependant que comme une introduction à celle de Henri IV.

Peu de tems après l'assassinat de ce dernier monarque, il publia l'histoire de la mort de ce prince, imprimée *in*-folio en 1611. Cet ouvrage augmenta la réputation de l'auteur, et cette réputation fut méritée.

Ce fut alors que *Matthieu*, par suite de son ancien penchant pour la poésie, composa ses quatrains sur *la vie et la mort*, qu'il publia sous le titre de *tablettes du conseiller Matthieu*, parce qu'effectivement cette singulière production fut alors imprimée en forme de tablettes oblongues, et c'est un de ces mêmes exemplaires que nous avons découvert à la bibliothèque impériale.

Enfin, ce fécond écrivain termina ses travaux par une tragédie intitulée *la Guisiade*, qui eut le plus grand succès, et dont le très-petit nombre d'exemplaires qui ont survécu à l'avidité de ses contemporains, sont d'autant plus rares et recherchés, que l'on assure que le massacre du duc de Guise y est représenté sous les couleurs les plus fortes et les plus vraies.

A la mort de Henri IV, *Matthieu* ayant perdu son protecteur, s'abandonna à son successeur Louis XIII, et s'attacha également à sa personne.

Ayant suivi ce monarque pendant la guerre contre les Huguenots, il tomba malade devant Montauban, et se fit transporter à Toulouse, où il mourut le 12 octobre 1621, à l'âge de 58 ans.

Telle fut la fin d'un homme qui, peut-être, aurait surpassé tous les écrivains de son siècle, s'il eût eu plus de goût et plus de méthode dans l'exécution de ses ouvrages.

On lui reproche encore d'être souvent diffus et d'affecter presque toujours un vain étalage d'érudition déplacée, en mêlant dans la rédaction de l'histoire moderne des faits tirés

de l'histoire ancienne, et absolument étrangers à son sujet. Quoi qu'il en soit, les ouvrages de *Pierre Matthieu* seront toujours estimés et même recherchés des savans, qui ne peuvent lui refuser beaucoup de génie, de profondeur dans les pensées, de facilité dans l'exécution, et sur-tout une parfaite connaissance du cœur humain.

Ses quatrains sur *la vie et la mort*, sont le plus bel éloge que l'on puisse faire de ses talens et de ses principes. Il est facheux que l'imitation qu'en à faite M. *de Rosny* ne soit pas susceptible de rendre à la fois la force des idées du poëme original, et la naïveté aimable et gracieuse du langage de l'auteur. Le lecteur va en juger.

IMITATION
DES QUATRAINS SUR LA VIE ET LA MORT, DE P. MATTHIEU, POETE DU XVIe. SIÈCLE.

L'approche de la mort fut toujours redoutable;
Elle fut de tous tems l'effroi des animaux;
Quant à moi, je la vois comme un but désirable,
Où commencent nos biens et finissent nos maux.

L'homme a peur de la mort et contre elle il murmure:
L'ingrat semble ignorer qu'elle est un vrai bienfait!
La naissance et la mort, enfans de la nature,
N'ont rien de dangereux, d'affreux ni d'imparfait.

Non, l'aspect de la mort ne peut-être effrayante;
Elle porte un beau front sous un masque trompeur,
Mais le masque en tombant fait cesser l'épouvante;
On se rit d'un enfant quand d'un masque il a peur.

On nous dépeint la mort sous des couleurs étranges,
En la représentant une faulx à la main;
De même qu'on suppose ailes, plumes aux anges;
De même on peint la mort comme un squélette humain.

Pour celui qui la craint la vie est déjà morte;
Au milieu de sa course il se croit déjà mort;
Il la porte en son sein, elle au tombeau le porte,
Car craindre de mourir est pire que la mort.

La mort à tous les yeux revêt la même robe;
le jeune homme la voit comme un monstre hideux;
Le timide vieillard à sa vue se dérobe;
Pour l'un comme pour l'autre elle est un spectre affreux.

Où donc est le bonheur que nous promet la vie?
Quel est donc le malheur que nous promet la mort?
Celui qui sait mourir est seul digne d'envie,
En prouvant que la mort de la vie est le port.

L'un prise l'existence et l'autre la méprise;
L'un y cherche l'honneur, l'autre l'utilité.
L'aimer pour ses plaisirs est bien grande sottise;
La haïr pour ses maux, c'est imbécilité.

La tempête sur mer jaillit du sein du calme;
Dans le bonheur la vie enferme le malheur;
On la finit en pleurs, dans les pleurs on l'entame,
Et jamais on ne peut la passer sans douleur.

La vie est un flambeau; le moindre air qui l'agite,
Le fait fondre et couler, le renverse et l'éteint:
Pour l'un jusqu'à la fin sa lumière palpite,
Pas même le milieu, pour un autre elle atteint.

Sur sa tige, le fruit prend sa fleur et se noue,
Se nourrit, se meurit, desséche et tombe enfin;
L'homme naît, vit et meurt; voilà sur qu'elle roue,
Le tems conduit son corps au pouvoir du destin.

Notre vie est un arbre et les fruits sont les hommes;
L'un tombe de lui-même et l'autre est abattu:
Cet arbre se dépouille et de fleurs et de pommes,
Avec le même tems qui l'en a revêtu.

La vie est un tapis, où, réunis ensemble,
On voit quatre joueurs: le tems tient le haut bout
Et dit passe: l'amour va de son reste et tremble;
L'homme fait bonne mine et la mort tire tout.

Le monde est une mer, la galère est la vie;
Le tems est le nocher, l'espérance le nord,
Sa fortune est le vent, les orages l'envie,
Et l'homme est le forçat dont le port est la mort.

On peut aux tribunaux comparer ce bas monde,
Où souvent le bon droit succombe sous le tort,
Où sur la soif de l'or la justice se fonde,
Où l'injustice enfin tient ses arrêts de mort.

La vie est de l'humeur d'une belle maîtresse,
Qui fait plus de jaloux qu'elle ne fait d'amis,
Elle dédaigne l'un, et l'autre elle le caresse,
Sans jamais rien tenir de ce qu'elle a promis.

La faveur de la vie est là sphère de verre,
Dans laquelle Archimède introduisit les cieux:
Fragile autant que belle, un léger coup de pierre,
Suffit pour éclipser tout le charme des yeux.

Mortel! la soif de l'or qui te donne des aîles
Pour découvrir des mers au delà de nos mers,
Pour trouver des monts d'or et des ruisseaux de perles,
Ne te sauveras pas du pillage des vers. . . .

La beauté, qui des rois, ouvre et ferme la bouche,
Qui remplace près d'eux les lettres de faveur;
Qui dans tous les tems les séduit et les touche,
Ne peut de la mort même éviter la fureur.

Une beauté sans grâce est un vaisseau sans voiles,
Sans verdure un printems, sans lumière un flambeau;
Un jour sans le soleil, une nuit sans étoiles,
Et la grâce pourtant ne sauve du tombeau.

Cette beauté que l'air, le tems, le mal efface,
Qui séduit aujourd'hui, qu'on méconnait demain,
A quinze ans pousse, à vingt fleurit, à trente passe,
Et telle qu'un tison, tombe en cendres soudain.

Le savoir des humains n'est que pure ignorance;
On voit le plus instruit fort souvent s'égarer.
Il veut en vain fixer les secrets de la science,
C'est en les saisissant qu'il les laisse échapper.

De tout ce qu'il ignore un faible esprit s'étonne ;
Pourtant il monte au ciel, siège au conseil des rois,
Se donne pour instruit dans les champs de Bellonne
Et parle effrontement des armes et des lois.

L'empire d'Assyrie est tout réduit en cendres.
Le mède et le persan sont vaincus par les grecs ;
Quatre rois sont sortis du sceptre d'Alexandre,
Et tous quatre, de Rome, ployent sous les décrets. . . .

Où sont ces empereurs, ces foudres de la guerre,
Qui des lauriers du monde environnaient leurs front?
La terre entière était autrefois de leur terre,
Aujourd'hui leur empire est réduit en sept monts! . . .

Où sont tant de cités et si grandes et si fortes?
Ninive, dont les mûrs comptaient quinze cens tourts,
La fière Babylone et la Thèbes aux cent portes,
Et Carthage sur-tout, de Didon les amours?

Tous ces beaux édifices et ces châteaux superbes,
Qui semblaient menacer d'escalader les cieux,
Ont fait place aux forêts, aux buissons, même aux herbes ;
Le tems en a changé jusqu'aux noms et aux lieux. . . .

Celui qui préféra son jardin de Salonne,
A toutes les grandeurs de l'empire romain,
Connaissait les dégoûts qu'entraine la couronne
Et combien est pesant un sceptre dans la main.

De l'homme l'existence est une comédie,
Où l'un fait le César et l'autre l'arlequin,
Mais la mort la finit toujours en tragédie,
Et ne distingue point l'empereur du faquin.

La vie est une guerre étrangère et civile ;
L'homme à ses ennemis et dedans et dehors ;
Pour conserver le fort, la mort abat la ville,
Et pour mieux sauver l'ame elle détruit le corps.

Par un cours gradué, vers soi la mort attire
Tous les faibles mortels ; et sans aucun effort
L'homme touche à sa fin, tel qu'un léger navire,
Qui ne cesse d'aller quand le nocher s'endort,

La mort frappe en tous sens : Eric meurt par sa mère ;
Par sa femme Alboin, par les siens Ariston,
Bajazet par son fils. Mustapha par son père,
Par son frère Conrard, par lui-même Caton.

Aussi-tôt qu'un berger le monarque elle emporte ;
Tous les hommes entre-eux en mourant sont égaux.
La naissance et la mort n'ont qu'une seule porte,
Sur la terre c'est l'or qui les rend inégaux.

Il n'est point de trépas aux yeux de l'homme sage ;
Il s'élance au devant de tous les accidens.
Sur mer, lorsqu'il s'embarque, il s'attend au naufrage,
Et s'apprête à ceder à la fureur des vents.

Puisqu'enfin l'homme ignore où la mort doit le prendre,
A chaque instant du jour il s'y doit préparer,
En tous tems, en tous lieux, le sage doit l'attendre,
Car de ce qu'on attend on ne peut s'effrayer.

Mortel, si de tes ans tu retranches le somme,
Les soucis, les chagrins qui ternissent tes jours,
Ce que la haine en prend, ce qu'envie en consomme,
Il n'est plus pour toi de saisons des amours.

Une rage de dents, un fort accès de goutte,
Un ulcère en ta jambe, une pierre en tes reins,
Te feront distiller ton ame goutte à goutte,
Et quand la mort t'en veux délivrer, tu le plains ! . . .

Lorsque le terme arrive, au lieu de te voir quitte,
Tu crois beaucoup gagner en gagnant quelques mois ;
Mais puisqu'il faut payer, acquitte toi de suite,
La mort ne sera pas plus douce une autre fois.

Jamais au lendemain n'ajourne tes affaires ;
Souvent dans le retard se trouve un repentir ;
Il ne faut qu'un moment pour voir les vents contraires,
Et toujours il est tems pour qui veut bien partir.

En voyant à regret la fleur de ton bel âge,
Par sa chutte, briser les fers de ta prison,
C'est regretter d'avoir terminé ton voyage
Et d'avoir recolté les fruits en leur saison.

C'est la seule vertu qu'on prise et non la vie.
Que de gens ont par elle, au trépas survécu !
Tandis que l'on en voit qui moins dignes d'envie,
Depuis long-tems sont morts pour avoir trop vécu.

Ce n'est pas la longueur qui fait la comédie:
Son mérite est plutôt dans celui des auteurs;
Ce n'est pas par les ans qu'on doit juger la vie,
Mais par les actions dont nous sommes acteurs.

Il en est pour lesquels la vie est un vertige:
Ceux là parmi les sots, tiennent les premiers rangs;
Mais bien plus sot encore est celui qui s'afflige,
De n'être pas certain de vivre encore cent ans.

Pour être heureux, faut-il sur la scène du monde
Figurer long-tems ? Non ; ce n'est pas la grandeur,
Qui peut rendre à nos yeux une boule plus ronde,
Ni d'un cercle bien fait altérer la rondeur.

Si le sort veut qu'ici ton séjour se prolonge,
Quels sont donc les plaisirs que ce sort peut t'offrir,
Si ce n'est des tourmens, des chimères en songe,
Et sur-tout des chagrins que suit le repentir ?

La mort, pour les humains, de tous les tems fut faite ;
Il faut que tot ou tard, ils subissent leur sort.
Qui commande la charge, ordonne la retraite,
La loi qui fit la vie, a fait aussi la mort.

Toujours l'ame et le corps vivent en guerre ouverte;
Ils sont dans leurs débats séparés par la mort:
La dépouille du corps par la terre est couverte;
L'ame fidèle à Dieu vers les cieux prend l'essor.

L'ame est toujours plus grande et plus noble et plus belle ;
Car des beautés du ciel elle tient sa beauté ;
Et quant le corps est mort, elle reste immortelle
Comme un rayon sorti de la divinité.

C'est à tort que l'on craint les misères humaines;
La vie est un torrent qui se perd en tombant.
A ses derniers momens, l'homme est exempt de peines,
Car le corps en mourant n'a plus de sentiment,

Le marinier qui court de naufrage en naufrâge,
Qui, semblable au plongeon, vit dans l'eau nuit et jour;
Triste jouet du sort, des vents et de l'orage,
Préfére encor son mal aux attraits de la cour.

On regrette un mourant, pourtant il faut qu'il meure;
Socrate s'applaudit de périr innocent.
Xantippe est aux abois; l'un rit et l'autre pleure:
Tous deux voyent la mort, d'un œil bien différent.

Quant l'heure de la mort retentit sur l'horloge,
Il faut sans hésiter franchir ce dernier pas;
Sans jamais rétarder, le vrai brave déloge,
Et quand il doit partir il ne balance pas.

Il tarde au pélerin d'achever son ouvrage;
Au marin de quitter son séjour sur les eaux,
A l'artisan de voir la fin de son ouvrage,
Et l'homme se plaint d'être au terme de ses maux!

Si la lumière à l'homme est pour un tems ravie,
C'est afin d'en jouir plus long-tems un jour,
Et le jour qu'il prétend le dernier de sa vie
Est le premier qu'il passe en l'immortel séjour.

On voit après la mort, ces riantes campagnes,
Dont rien ne peut sur terre égaler la beauté.
Des rois et des sujets les ames sont compagnes
Dans cet heureux séjour qu'on nomme éternité.

La mort finit nos maux: elle est le seul refuge
De celui qui ne peut éviter le courroux
D'un puissant ennemi, d'un implacable juge.
Elle seule ici bas, offre un azyle à tous.

D'un repos éternel, la fatigue est suivie;
L'esclavage fait place à l'ample liberté;
Où se couche la mort, prend naissance la vie,
Et la fin de nos jours ouvre l'éternité.

Joseph de ROSNY, *Propriétaire-Rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. PRIGNET aîné.

N°. 6.

JOURNAL-CENTRAL DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

(*Sine litteris vita mors est.*)

ACADÉMIE CELTIQUE, DE PARIS.

L'Académie Celtique dont nous avons parlé dans notre premier numéro, acquiert chaque jour de nouveaux droits à l'estime des amis des sciences, tant par les travaux de ses membres résidans que par ceux de ses associés correspondans. Le recueil de ses mémoires qui vient de nous parvenir, sert à nous convaincre que l'émulation la plus fructueuse anime également tous les savans qui la composent. En effet nous avons remarqué avec autant de plaisir que de surprise, qu'il en est peu parmi eux qui se dispensent de payer envers cette mère féconde la dette qu'ils ont contractée en acceptant le difficile honneur de répondre à son attente par la publicité de quelques travaux ou mémoires, conformément aux désirs de cette estimable Académie qui ne cesse d'enrichir le domaine des sciences par les

découvertes les plus intéressantes et les plus utiles. M. Joseph de ROSNY, s'annonce comme désirant payer aussi son tribut envers elle. Nous ne pouvons nous refuser à insérer ici le discours historique qu'il vient de lui adresser, sur les Druides, par la voie de M. Eloi JOHANNEAU, son Secrétaire perpétuel. Nous y joindrons la lettre qu'il écrit à ce savant académicien pour le disposer à l'indulgence. C'est ainsi que M. de ROSNY s'exprime :

Valenciennes, Mai 1810.

« *Je n'ai point oublié, Monsieur et cher confrère, que c'est à vous que je suis redevable, en grande partie, de l'honneur d'être associé aux travaux importans de l'Académie Celtique, en qualité de membre correspondant : je me resouviens également qu'en acceptant ce témoignage flatteur de son estime, j'ai contracté envers elle une dette sacrée que je me fais aujourd'hui un devoir d'acquitter, en lui adressant, par votre intermédiaire, un faible travail relatif au but utile qu'elle s'est proposé, et qui se trouve suffisament développé dans cette simple et touchante devise, qu'elle a adoptée :* gloriæ majorum.

Depuis long-tems j'étais empressé de remplir cette obligation qui est imposée généralement à tous les membres de l'estimable Académie que vous secondez si utilement par vos lumières personnelles et par vos profondes connaissances dans une science que certaines gens appellent conjecturale, *mais de nombreuses occupations, étrangères aux goûts d'un homme de lettres, m'avaient empêché jusqu'alors, de me livrer à l'étude d'une partie qui ne m'était point familière. La réception des*

mémoires de l'Académie Celtique, au succès desquels vous avez contribué si efficacement, pouvait seule me faire appercevoir de toute l'étendue de la tâche honorable qui m'était imposée : néanmoins la lecture de ces mémoires, intéressans sous tant de rapports, produisit sur mon esprit un sentiment de crainte et d'effroi presque décourageant. Elle me représentait l'idée d'une moisson abondante, déja terminée par mes devanciers, et dont le vaste champ, parcouru par eux en tous sens, ne me laissait pas même l'espoir d'y trouver de quoi glaner. Cependant, jaloux de remplir mes obligations, j'ai cru pouvoir remarquer un coin de terre sur lequel la charrue historique, *s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, n'avait encore laissé que l'empreinte mal assurée de quelques sillons incertains. J'ai essayé de les approfondir, et sans oser me flatter d'avoir réussi, je vous adresse avec confiance, mon cher collègue, le fruit de mon faible travail. Il se borne à quelques recherches historiques sur les* Druides gaulois. *Je désire que vous en fassiez, en mon nom, l'hommage à la Société savante dont vous faites partie. L'amitié n'est pas ordinairement exigeante ; c'est vous dire que j'attends de la vôtre, indulgence et protection.*

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LES DRUIDES.

Les historiens ne sont point d'accord sur l'origine ni l'étymologie du mot *Druide*. Béroze prétend que ce nom provient d'un certain *Druïus*, quatrième roi des Gaulois ; *Aventin* croit qu'il dérive de *Druis*, qui, selon lui, fut le fondateur de cette secte, mais l'opinion la plus commune, celle qui a

prévalu, est que *Druide* vient d'un mot grec qui signifie *Chêne*. *Pline* confirme cette opinion qui aurait une sorte de vraisemblance, si les Gaulois eussent tiré cette institution des Phocéens, par la voie des Marseillais, dont ceux-ci étaient une colonie; mais il est généralement reconnu que les Druides étaient absolument inconnus des Grecs, et que par conséquent ces derniers n'ont pu leur donner un nom. Il faut donc aller chercher leur origine chez les Celtes; c'est là seulement qu'il est possible de la trouver.

Il est plus probable de supposer que le nom de *Druide* prit son origine du mot *Dry*, qu'Affricus, qui vivait en 1016 prétend, dans son glossaire saxon-latin, être le nom dont les saxons en Angleterre se servaient pour désigner leurs *Mages*.

Cependant il est encore possible de tirer l'étymologie de Druide du mot hébreu DRISSIM, qui signifie *speculator*, c'est-à-dire, le contemplateur des choses célestes, ce qui était une des principales fonctions de ces prêtres. De même que les Grecs avaient pour les instruire, leurs *philosophes*; les Assyriens, leurs *Caldéens*; les Indiens, leurs *Gymnosophistes*; et les Perses leurs *Mages*; de même les Gaulois avaient aussi leurs Druides qui étaient également chargés de a propagation des lumières et des principes; et comme ces différens sages étaient naturels des divers pays où ils professaient leurs dogmes, ne doit-on pas conclure que les Druides avaient pris naissance dans la Gaule, et que leur nom était celtique?

Il faut convenir néanmoins que l'on peut opposer à ce sentiment le passage de César qui dit en parlant des Druides: « *disciplina in Britannia reperta, atque inde in Galliam* « *translata esse existimatur, et nunc qui diligentius eam* « *rem cognoscere volunt, plerumque illo discendi causâ* « *proficiscuntur.* » Mais il existe aussi plusieurs autres raisons pour combattre avec succès ce passage de César, et qui prouvent sans réplique qu'il était mal informé sur ce qu'il écrivait des Gaules, d'autant mieux que l'on ne peut attribuer ni à l'envie, ni à la calomnie, le sentiment d'*Asinius-Pollio* rapporté en ces termes par *Suetone*, dans la vie de César: « *Pollio-Asinius parum diligenter, parumque integrâ*

« *veritate compositos putat : cum Cesar pleraque, et quæ*
« *per alios erant gesta temerè crediderit, et quæ per se vel*
« *consulto vel etiam memoriâ lapsus perperam ediderit,*
« *existimatque rescripturum et correcturam fuisse.* »

A l'appui de cette vérité, et pour prouver que César était mal informé sur certains usages des Gaulois, fixons notre attention sur le passage où il dit que la discipline des Druides leur fut transmise d'Angleterre : il ne l'affirme pas avec force, mais il se sert du terme vague *existimatur*, ce qui prouve assez qu'il écrivait d'après le rapport et le témoignage d'autrui. D'ailleurs, je l'oppose encore à lui-même, lorsque, dans un autre endroit, il fait fonder l'Angleterre par une colonie de Gaulois. Il ajoute qu'ayant pris la résolution d'y passer pour en subjuguer les peuples, il avoue qu'il eût été très-utile au succès de son entreprise, d'être instruit de leurs mœurs, de connaître les lieux et les ports de leur pays, qui n'étant fréquentés que par quelques marchands, étaient presque inconnus des Gaulois; d'où je suis en droit de tirer la juste conséquence que s'il était vrai que les Gaulois eussent reçu leur doctrine des Anglais, ils n'eussent pas ignoré les éclaircissemens que César leur demandait.

Pour prouver que les Druides ont tiré leur origine de l'Angleterre, on y cite un lieu qui porte vulgairement le nom de *Pierre des Druides*; cette preuve est bien faible, ou plutôt si c'en était véritablement une, elle serait bien plus fondée à l'égard des Gaules qui offrent une infinité d'endroits dont la dénomination présente plus de ressemblance et de probabilité, entr'autres la ville de *Dreux* dans le territoire de Chartres, qui semble avoir emprunté son nom des Druides, et où l'on sait qu'ils se réunissaient des diverses extrémités de la Gaule.

Parmi les differens collèges que possédaient les Druides, il en existait un, des plus célèbres, situé à une petite lieue d'Autun, sur une montagne nommé aujourd'hui *Montdru*, ou *Mont des Druides*. La forme en est ronde, ses flancs sont couverts de bois de haute futaie, de grottes et de cavernes pittoresques et naturelles. On y voyait encore, il n'y a pas deux siècles, les ruine de la célèbre Académie que les Druides

y avaient fondée. Personne ne conteste qu'ils n'eussent plusieurs collèges, puisqu'ils étaient les seuls professeurs qui enseignassent les sciences et les arts; il a été seulement mis en doute si tous ces collèges étaient situés au milieu des bois, ainsi que l'était celui de Montdru. Cependant il est facile de lever cette incertidude, en rapportant le témoignage de *Pompeius-Mela* qui vivait sous le règne de l'Empereur Claude, et qui prétend que les Druides employaient quelquefois vingt années à instruire les enfans des nobles au milieu des forêts les plus sombres et les plus reculées. C'est pourquoi Lucain dit en parlant des Druides :

« *Nemora alta remotis*
« *Incolitis lucis.* » (Phars. lib. 1.)

Les auteurs anciens nous fournissent encore un grand nombre d'autres passages qu'il serait trop long de rapporter ici, et qui tous servent à prouver que les Druides tenaient leurs leçons dans le silence des bois, afin de se livrer à leurs contemplations avec plus de tranquilité et de recueillement : j'ajouterai seulement, pour dernier témoignage, cette seule phrase d'Ammien Marcellin. *Druidæ ingeniis celsiores, ut pythagoræ autoritas decrevit soldalitiis astricti consortiis.* De ce passage de Marcellin, et de ceux de Diodore et de Valère-Maxime qui attribuent à Pythagore l'opinion des Druides sur l'immortalité de l'ame, on a avancé qu'ils étaient disciples de ce philosophe. L'erreur de ces écrivains est d'autant plus grossière, qu'il est prouvé que l'opinion des Druides était déjà accréditée long-tems avant la naissance de Pythagore. Suivant *Diogène-Laerce*, les principes de la philosophie furent développés par les plus sages et les plus éclairés des anciens Gaulois, nommés *Samothéens*; et par conséquent les Samothéens, autrement les Druides, étant les auteurs de la philosophie, et l'opinion de l'immortalité de l'ame en en formant la base principale, il ne peut être douteux que Pythagore et ses sectateurs, ne l'ayent empruntée des Druides gaulois. D'ailleurs, la différence qui existe entre la pureté de l'opinion de ces derniers et le ridicule de celle du philosophe grec, prouve assez que sa thèse étant plus corrompue, est postérieure et plus éloignée de sa véritable source. En effet, le

système de la métempsycose n'est que le résultat de l'imagination délirante de Pythagore, qui s'est écarté le premier du vrai dogme des Druides.

Quant à leurs exercices religieux, pour en connaître les détails, il suffit de s'en rapporter au témoignage de César qui dit, qu'ils étaient préposés aux actions des choses divines; qu'ils réglaient à volonté les sacrifices publics et particuliers, et interprétaient les difficultés de la religion. La haute considération dont ils jouissaient parmi leurs concitoyens, leur assurait tous ces avantages d'une manière si étendue, que les rois gaulois ne pouvaient délibérer, ni mettre à exécution rien d'intéressant, sans la participation des Druides; aussi pouvait-on dire qu'ils étaient plus puissans que les rois qui ne devenaient eux-mêmes que les simples exécuteurs de leurs volontés.

Diodore de Sicile parle de ces prêtres sous différens noms, entre autres sous celui de *Devins*, parce qu'ils s'adonnaient exclusivement à la science des augures. Pour justifier leurs coutumes religieuses, je cite le même auteur qui en parle en ces termes. « Les Gaulois sont dans l'usage de ne pouvoir « faire un sacrifice, sans être assistés d'un philosophe, parce « qu'ils pensent que les Druides que l'on désigne ainsi, étant « parfaitement instruits de la nature divine, et ayant, pour « ainsi dire, communication avec les Dieux dont ils savent « le langage, sont seuls capables de faire des sacrifices, et « d'obtenir les biens que l'on désire. »

Pour éclaircir les doutes que cet article pourrait faire naître à l'occason du titre de philosophie que j'ai déjà dit convenir aux Druides, je citerai d'abord le passage de *Dyon-Chrisostôme*, qui dit que les Celtes sont dans l'usage d'appeller *Druides*, les sages qui devinent, et qui se livrent à la philosophie; ensuite celui où *Strabon* dit que les Gaulois n'étaient pas dans l'usage de faire de sacrifices sans Druides, ce qui vient à l'appui de Diodcre qui affirme la même chose. Or, ainsi que l'observe Strabon, la raison de la considération dont les Druides jouissaient parmi les Gaulois, provient de la persuasion où étaient ces derniers, que la fertilité des champs augmentait en proportion du nombre des Druides,

Leur autorité était tellement étendue, que lorsqu'un citoyen, soit souverain magistrat, soit simple particulier, osait contrevenir à leurs décrets, ils lui interdisaient l'entrée et la paticipation de leurs sacrifices, ce qui passait chez les Celtes, pour une peine infamante. Ceux qui étaient frappés de cette espèce d'anathême, étaient regardés comme impies et sacrilèges : ils étaient en horreur à tout le monde ; personne n'était assez hardi pour communiquer avec eux, même de vive voix : et par la même raison qu'ils étaient déclarés indignes d'occuper aucune charge, on ne les supposait pas dignes de recevoir justice, ni d'être vengés des injures qu'on pouvait leur faire.

Il est constant que les Druides faisaient leurs sacrifices au milieu des bois, et aux pieds de quelques chênes très-élevés qu'ils étaient dans l'usage de consacrer par la cueillette du *Gui*, le sixième jour de la lune : Pline décrit de la manière suivante les cérémonies qui avaient lieu à l'occasion de cette récolte.

« Les Druides n'ont rien de plus sacré que le *Gui* et « l'arbre sur lequel il croît, pourvu que ce soit un chêne ; « c'est pourquoi ils choisissent pour leur demeure et leur « retraite, des bois plantés de chênes, et ne font aucun « sacrifice sans y mêler de la feuille de cet arbre. Ils croient « que tout ce qui naît sur ces chênes est envoyé du ciel, « et que cette production est une preuve que Dieu a fait « choix de cet arbre. Il est rare de trouver un chêne chargé « de Gui, et lorsque l'on en a trouvé un, on s'y transporte « avec beaucoup de vénération, notamment le sixième jour « de la lune, *sexta luna*, d'où ils comptent le commencement « de leurs mois, de leurs années et de leurs siècles, parce « que la lune a déjà beaucoup plus de force : ils appellent « le Gui en leur langage, *guerissant tout.* Le sacrifice et « le banquet étant préparés sous l'arbre selon le cérémonial, « ils en approchent deux taureaux blancs dont on lie les « cornes pour la première fois. Le prêtre vêtu d'un habit « blanc monte sur l'arbre, et coupe le Gui avec une faucille « d'or : on le reçoit dans un linge blanc, après quoi on « immole les victimes, priant que Dieu fasse prospérer

« son don à ceux à qui il en fera part, tant il y a de « religion parmi les nations pour des choses frivoles. »

Auprès de ces chênes et de ces autels consacrés par les sacrifices, lorsqu'il arrivait que quelqu'un se trouvait atteint d'une maladie dangereuse, les Druides immolaient des hommes dans la ferme persuasion que la colère des Dieux immortels ne s'appaisait que par des sacrifices humains, surtout lorsqu'il s'agissait d'obtenir la conservation des jours d'un autre homme. Cicéron reproche ces actes de barbarie aux Gaulois dont il voulait affaiblir le témoigage et les dépositions contre *Fontejus* son protégé. Un pareil reproche est une véritable calomnie de cet orateur qui recourait au mensonge en inculpant une nation entière pour favoriser la cause de son client; mais suivant eux cette calomnie se trouve détruite par le témoignage de Pompeius-Mela, contemporain de Cicéron, et qui dit que de son tems les gaulois s'abstenaient d'immoler des hommes, mais que pourtant ils n'épargnaient pas ceux qui se dévouaient volontairement. Cependant il est constant que les Druides gaulois, principalement les Eduens, firent de nombreux sacrifices humains. Ils poussaient la cruauté jusqu'à remplir d'hommes, de grandes idoles d'osier auxquelles ils mettaient le feu avec la dernière barbarie; ou à percer de flèches leurs victimes, qu'ils suspendaient ensuite à la voûte du temple de leurs Dieux. Si l'exemple des autres nations pouvait laver les Celtes de ce reproche, on pourrait citer une foule de peuples, surtout d'occident, qui étaient dans cet affreux usage. *Justin* dit que les Carthaginois accablés du fléau de la peste, offrirent à leurs Dieux des jeunes enfans tous vivans qu'ils massacrèrent sur les autels. *Textor* rapporte que les Rhodiens étaient dans l'habitude de sacrifier tous les ans un homme à Saturne; que les habitans de l'île de Salamine en faisaient autant en l'honneur de Diomèdes; que la *Diane-Taurique* n'était appaisée que par des oblations humaines; que dans l'île de Candie on était dans l'usage de sacrifier à *Denys liber pater* un homme vivant que l'on déchirait en morceaux; que les Lacédémoniens honoraient le Dieu Mars par de semblables sacrifices; que les phéniciens accablés de calamités offraient à Saturne leurs meilleurs amis; et que les Candiens

les imitaient en égorgeant sur ses autels leurs propres enfans; qu'à Laodice, ancienne ville de Syrie, on sacrifiait à Pallas une jeune fille; que les Arabes massacraient tous les ans un enfant qu'ils ensevelissaient ensuite avec pompe; que les Grecs, avant de partir pour la guerre, avaient coutume d'offrir à leurs Dieux des hosties humaines; qu'*Aristomène* le Messenien sacrifia deux cens hommes sur l'autel de Jupiter; que les Athéniens vaincus par *Minos*, roi de Crète, furent condamnés à lui envoyer tous les ans sept garçons et autant de jeunes filles pour être sacrifiés; que les Scythes immolaient à Diane tous les étrangers qui tombaient entre leurs mains; que tous les ans on offrait en Thessalie un homme à *Pelée* et à *Chiron*; que du tems de *Lactance-Firmian*, le *Jupiter-Lateal* était teint du sang des hommes; enfin, le même auteur assure que les Carthaginois vaincus par *Agatocles*, offrirent en sacrifice, deux cens des plus nobles, à leur Dieu Saturne, dans la persuasion qu'il était irrité contre eux, et qu'un pareil sacrifice parviendrait à l'appaiser.

César rapporte dans ses commentaires une particularité remarquable sur les sacrifices des Eduens. Il dit que quand ils étaient assemblés, il régnait parmi eux un si grand silence, que celui qui venait à le troubler était aussitôt sévérement réprimandé; ils avaient admis dans leurs cérémonies un bedeau qui était chargé de faire faire silence. Lorsqu'avant que le sacrifice fut commencé, il appercevait quelqu'un qui causait, il le ménaçait du bâton qu'il portait; mais lorsque le sacrificateur avait commencé son discours, ce bedeau, au lieu de son bâton avait recours à un cimetère tranchant dont il se servait pour couper un morceau du vêtement de la personne qui causait, après cependant l'avoir averti trois fois: néanmoins il est bon de remarquer que ce réglement de police n'avait d'exécution que parmi la classe du peuple; il devenait inutile pour les Druides qui, semblables aux religieux de la Trappe, faisaient vœu de silence, à l'exception de quelques jours de l'année durant lesquels ils leur était permis de parler; le reste du tems ces prêtres paraissaient pénétrés de la morale et des principes de *Pythagore* qui apprenait à ses disciples que le premier

mérite d'un sage est de savoir réprimer sa langue : si donc par état, les Druides étaient voués au silence, il est naturel de penser qu'il devenait inutile de les y contraindre.

César nous apprend encore qu'une partie des fonctions des Druides consistait à interpréter les points de la religion ; et cette interprétation ne se bornait pas à lever les doutes et les scrupules, mais elle s'étendait jusqu'aux sentimens des Dieux, qu'ils développaient avec le secours des victimes et des augures. Diodore nous en fournit la preuve, en disant que les Druides devinaient l'avenir par les entrailles des victimes, et que tout le peuple déferait aveuglement à ce qu'ils en prononçaient ; mais lorsqu'il s'agissait de délibérer sur des choses importantes, ils pratiquaient une céremonie dont la relation devient aujourd'hui presque incroyable. Ils étaient alors dans l'usage d'immoler un homme, en le frappant au milieu des reins avec un large coutelas ou espèce de couteau de sacrifices. Lorsque la victime était tombée, les prêtres prédisaient l'avenir par la nature de sa chute, par l'écoulement de son sang et par la palpitation de tous ses membres. . . . Strabon convient avec Diodore que c'était la véritable manière de deviner des Druides, et il n'y a point de doute que l'usage de ces sacrifices sanglans n'ait été introduit par l'affection extraordinaire que les Gaulois avaient pour l'art de la divination, car leurs siècles et leurs caractères n'étaient point assez barbares pour qu'on pût attribuer à leur ignorance cet excès d'idolâtrie que l'on peut considérer comme un véritable fanatisme.

Cicéron ne dit-il pas dans son premier livre de la nature des Dieux, que Divitiacus, un des personnages les plus célèbres de la république des Éduens, lui avait avoué lorsqu'il était l'hôte de son frère Marcus, qu'il était prévenu par les augures des accidens futurs qui devaient arriver ? Mela ne dit-il pas que ces augures font profession de connaître et d'interpréter la volonté des Dieux, ce qu'ils n'avaient la possibilité d'entreprendre qu'à l'aide des augures et des divinations ? enfin Lucain va plus loin encore ; il avance que les Druides se vantaient d'être les seuls qui connussent les Dieux, lorsqu'on leur reprochait la cruauté de leurs sacrifices.

Où pouvons-nous trouver de meilleurs témoignages de la certitude de la divination des Druides, que les exemples que nous en fournit *Tacite*? Il rapporte dans le quatrième livre de son histoire, que les gaulois avertis de la mort de Vitellius, et excités par l'incendie du capitole à la destruction duquel ils attachaient celle de tout l'empire rom in, commencèrent à se soulever; d'après l'opinon qui leur fut donnée par les Druides, que cet empire si florissant, n'avait survecu à la prise de Rome par *Brennus*, que parce que le siège de Jupiter n'avait point été endommagé; mais que puisque le ciel venait de donner une preuve éclatante de sa colère, en détruisant par le feu ce redoutable capitole, ce prodige était un signe certain que l'empire du monde était promis aux nations transalpines. Cette prédiction fut pour lors vaine et sans effet; mais le siècle de Charlemagne l'a vérifiée, puisque ce monarque et ses descendans possédèrent l'empire romain et depuis elle s'est encore réalisée de nos jours?

Je dois rapporter ici, non pas une prédiction, mais un oracle que prononcèrent les Druides sur l'enfantement d'un Dieu par une Vierge, ce qui donna lieu aux gaulois d'élever, en l'honneur de cette Vierge, un temple dont les archives de l'église de Chartres conservent des témoignages authentiques et irrécusables.

César, dans ses commentaires, nous apprend que les Druides étaient, par la nature de leurs fonctions, dispensés d'aller à la guerre; cependant il est prouvé qu'ils s'y trouvaient, et même selon Strabon, il arrivait quelquefois qu'ils devenaient, outre les armées, les seuls arbitres de la paix; de même qu'au milieu des combats ils animaient les leurs par leurs pronostics. Tacite en donne une preuve certaine, lorsqu'il raconte que *Suetonius-Paulinus* étant abordé dans l'île de *Mona* en Angleterre, (appelée jadis l'île des Druides.) les habitans encouragés par la présence et l'exhortation des Druides lui opposèrent une vigoureuse résistance. On ne doit pas s'étonner si dans ce passage, Tacite confond des femmes, parmi les Druides. *Plutarque* dans son livre des vertus des femmes, explique ainsi cette coutume en usage chez les Celtes. « On convoque, dit-il, quelques femmes dans les

différens conseils que l'on tient, soit pour la paix, soit pour la guerre. et souvent c'est par leur entremise que l'on vide les difficultés qui s'élèvent entre les alliés. » Ces femmes ne pouvaient être que celles que l'on nommait *Druidæ*, qui remplissaient aussi les fonctions de *Devins*. Je puis en citer plusieurs exemples. Le premier se trouve dans *Ætius-Lampridius*, qui rapporte qu'*Alexandre Sévère* allant à la guerre contre les Allemands, une *Druyade* ou *Druidesse* lui cria en gaulois : « va, n'espère point la victoire, et méfie-toi « de tes soldats. » L'évènement justifia l'effet de ces paroles, car ce même Alexandre fut tué dans cette guerre par ses propres soldats. Le second exemple est de *Vopiscus*, concernant l'empereur *Aurélien* qui racontait, qu'ayant demandé à des Druyades gauloises, si l'empire resterait à ses descendans, elles avaient répondu qu'il n'y avait pas de nom plus illustre que celui de la postérité de *Claude*. L'historien ajoute, que l'empereur Constance qui regnait alors, en était descendu, et qu'on pouvait supposer que ses descendans devaient jouir de la gloire et de la puissance prédites par les Druidesses. Enfin, on lit dans le même auteur à la vie de *Numérien*, qu'une Druyade avait prédit à *Dioclétien*, pendant qu'il n'était encore que simple soldat dans les Gaules, qu'il serait empereur lorsqu'il aurait immolé *Aper*, mot équivoque qui l'engageait exclusivement à la chasse des sangliers. Mais l'effet de cette singulière prophétie ne se trouva accompli que lorsque, vengeant la mort de Numérien, il tua de sa propre main *Arius-Aper*, préfet du prétoire, et auteur de cette mort.

Les fonctions des Druides étaient environnées d'un pouvoir illimité, même à l'égard des affaires civiles. Ce pouvoir surpassait encore celui des rois, qui dépendaient de leurs propres décrets, de sorte qu'ils réunissaient l'autorité du sacerdoce à l'autorité royale.

Pour bien connaître l'étendue du pouvoir accordé aux Druides, il devient nécessaire de recourir au témoignage de César qui rapporte qu'eux seuls prononçaient sur toutes les difficultés qui s'élevaient, soit pour le bien public, soit entre les particuliers. A eux seuls appartenait le droit de juger tous les crimes, de quelque nature qu'ils fussent.

S'agissait-il de punir un homicide, un vol, un assassinat; était-il question de régler le partage d'une succession, de fixer les limites d'un héritage ou d'un champ, ils décidaient et jugeaient sans appel; en un mot ils étaient à la fois les dispensateurs des grâces et ceux des châtimens. Strabon assure même que la confiance du peuple s'étendait jusqu'à leur remettre les clefs des villes. Cette excessive autorité dont ils jouissaient, provenait de la vénération qu'ils avaient inspirée aux Gaulois, ou plutôt de la haute opinion que l'on avait de leur justice et de leurs principes d'équité.

Les Druides étaient aussi dans l'usage de présider aux assemblées que l'on convoquait pour l'élection du souverain magistrat. On en trouve un exemple non équivoque dans les commentaires, lorsque César nommé juge dans le différent qui s'éleva entre *Cotus* et *Convictolitan* au sujet de cette magistrature, fit renoncer le premier à ses prétentions parce qu'elles n'étaient fondées que sur le choix que son frère avait fait de lui, tandis que Convictolitan avait été choisi par les Druides, ce qui était légal et conforme aux usages du pays.

De même que l'ordre social ne se maintient que quand il est bâsé sur la religion et sur la justice, de même il acquiert de la consistance par la discipline. Les Druides jouissaient encore de l'avantage de former à leur gré la jeunesse, non seulement de la république des Eduens, mais encore de toute la Gaule Celtique; et comme la classe du peuple n'était admise à aucun emploi ils n'avaient pour écoliers que les nobles sur lesquels ils acquéraient par ce moyen un crédit absolu.

Les collèges des Druides étaient célèbres, autant par le grand nombre des élèves qui les fréquentaient, que par la diversité des sciences que l'on y enseignait. Les principes de leur théologie étaient fondés sur l'opinion de l'immortalité de l'ame, sur la résurection des morts et sur la force et le pouvoir des Dieux immortels. L'attachement des Gaulois pour l'astrologie est généralement reconnu, et les historiens qui paraissent mettre en doute leurs dispositions pour cette science, sont dans l'erreur. Ils étaient adonnés particulièrement à la philosophie, à la physique et à la morale. Strabon en fournit

la preuve dans le quatrième livre de sa géographie, où il dit précisément que les Druides, outre la philosophie, enseignaient la morale ; qu'ils étaient dans la ferme persuasion que l'ame est immortelle ainsi que le monde ; et c'est pour cela qu'*Ammien Marcellin* affirme que les Druides s'élevaient au-dessus du vulgaire par leur profonde érudition et par leurs connaissances dans les sciences occultes.

Quant à l'art de la médecine, ils l'exerçaient publiquement en se servant indistinctement du *Gui* de chêne pour toutes sortes de maladies ; aussi l'appelaient-ils en leur langage, *guérissant tout.*

La réthorique était également en vogue chez les Gaulois. *Mela* nous apprend qu'ils s'adonnaient particulièrement à l'éloquence et que les Druides en étaient les professeurs. Il faut convenir que leur manière d'enseigner ces différentes sciences offrait de grandes difficultés, puisqu'elle consistait uniquement dans la mémoire. Leurs élèves étaient tenus d'apprendre et de répéter une grande quantité de vers, et souvent il leur fallait vingt années pour le complement de leur instruction, dans l'opinion, qu'il eût été déplacé et même criminel de mettre par écrit ce qu'on leur apprenait ; ce qui se rapporte au témoignage d'*Herodote* qui convient qu'il leur était défendu d'écrire ou d'expliquer ce que les prêtres leur avaient appris des Dieux. César nous donne pour raison des causes de ce préjugé introduit dans les préceptes des Druides, que ces derniers ne voulaient point que leur doctrine fut divulguée au peuple, et que d'ailleurs ils craignaient que leurs élèves ne se fiant trop à l'écriture, ne vinssent à négliger les ressources de la mémoire. En effet, cet antique usage est si certain, que *Celsus* grammairien de la secte d'*Epicure* ayant objecté aux chrétiens que les Druides avaient laissé par écrit une infinité de préceptes de leur religion qui avaient beaucoup de rapports avec celle des juifs, *Origène* qui réfutait cette assertation, en soutint l'invraisemblance, en rappelant qu'il était notoire que les Druides n'avaient jamais été dans l'habitude de recourir à l'écriture ; aussi les vers qu'ils faisaient apprendre à leurs écoliers leur tenaient lieu d'annales, et ils les récitaient couramment lorsque cela devenait nécessaire.

J'ai déjà dit que chez les Gaulois il existait non seulement des Druides, mais encore des *Druyades* ou Druidesses qui prédisaient l'avenir, et qui même souvent étaient admises dans les assemblées où se traitaient les affaires les plus importantes. Les uns et les autres avaient des fonctions, des noms et des carractères différens, et qui servaient à les distinguer. *Ammien-Marcellin* les divise en trois classes, les *Bardes*, les *Eubages* et les *Druides*. Le mot de *Barde* en gaulois, selon *Testus*, signifie un chantre, ou celui qui célèbre les vertus et les hauts faits des héros. *Possidionus* et *Diodore* de Sicile, ajoutent que ces Bardes étaient poëtes, et qu'ils faisaient profession de chanter leurs poésies, et Strabon ainsi que Marcellin, assurent que ces genres de poésies étaient composés de vers héroïques qui se chantaient sur la lyre; enfin Lucain assure que ces hymnes étaient autant de monumens élevés à la gloire des hommes qui périssaient au champ d'honneur.

Vos quoque, qui fortes animas, belloque peremptas
Laudibus in longum, vates demittitis ævum
Plurima securi, fudistis carmina Bardi.

(Luc. lib. 1.)

Juvénal ajoute que les Bardes étaient principalement employés à faire cesser l'acharnement des combats, par la douce harmonie de leurs chansons; en effet, on connait tout l'empire de la musique sur les cœurs les plus froids: la harpe de David, et la lyre d'Orphée, n'ont-elles pas produit des effets merveilleux? Il en était de même du chant des Bardes, au lieu de servir à ranimer le courage des guerriers, il servait à arrêter le sang humain, et modérer l'excès des passions des hommes.

Selon Beroze, les Bardes tirent leurs noms de *Bardus*, cinquième roi des Gaulois qui, le premier inventa les rimes et la musique. Diodore de Sicile dit également qu'il existait dans la Gaule celtique, des poëtes dont les fonctions étaient de se servir d'une espèce d'orgue comme d'une lyre, en chantant les uns et en blamant les autres. Il ajoute que le pouvoir de leur art était tel que quand deux armées en étaient aux mains, ils se précipitaient au milieu des combatans, et parvenaient par leurs accords, et l'harmonie de leurs chants, à rapprocher

les

les ennemis les plus acharnés, ce qui fait, dit-il que le dieu Mars respecte les muses; et depuis n'a-t-on pas vu, et ne voit-on pas encore des héros du faite de la gloire, et du milieu des armes, tourner des regards d'intérêt vers les lettres craintives, les proteger, et tendre une main secourable à ceux qui les cultivent ? . . .

Les *Eubages* étaient connus pour professer la philosophie naturelle. *Diodore* et *Strabon* les appelaient *Vates*, et nous apprennent qu'ils s'adonnaient exclusivement à la découverte des secrets et merveilles de la nature. Quant aux *Druides*, ils avaient sur les autres l'avantage de réunir plus de lumières, plus de connaissances; d'avoir plus d'esprit, plus de génie, d'avoir les pensées plus éminentes, et d'être familiers avec les matières les plus abstraites.

Les Druides etaient dans l'usage de choisir pour habitation des grottes ou des cavernes que la nature attentive semblait avoir préparé tout exprès pour eux dans les flancs des montagnes couvertes de bois et de rochers escarpés On en voit encore des exemples à *Montdru* près Autun, ainsi qu'aux bourgs de *Flavigny* et d'*Alise*; à *Dijon* même, on voit encore au fort des *Fees*, dans le creux des rochers, des siéges taillés dans la pierre pour la commodité des Druides qui étaient préposés à la conservation des boccages. Selon Chasseneutz, les Druides furent ainsi nommés du mot grec *dris* ou *drios* qui signifie chêne; il ajoute que les couronnes que les romains décernaient pour récompenses étaient en chêne, non-seulement parce que cet arbre était consacré à Jupiter ainsi qu'à Junon, mais encore parce qu'il était considéré comme le premier des arbres; et delà cet historien tire la conséquence que les Eubages n'étaient pas appelés Druides, par la seule raison qu'ils faisaient leur résidence sous des chênes, mais encore parce qu'ils avaient la suprématie sur leurs semblables, de même que le chêne surpasse en grandeur tous les autres arbres des forêts.

La ville de *Druye* située à sept lieues d'Auxerre, et qui a retenu ce nom des Druides qui y faisaient leur résidence, est assise sur un roc de forme ronde, sur la croupe duquel s'élèvent plusieurs tours de la même construction des anciennes murailles d'Autun, et du côté de l'occident, ce mur présente une percée

considérable de cent pas de profondeur, que le vulgaire appelle encore *les caves des Druides*, ou la cave aux *Fees*. La montagne de Dreux qui porte aussi dans son sein plusieurs cavernes, contenait autrefois le palais où les Druides rendaient la justice, et l'on voit encore aujourd'hui à l'entrée de la forêt plusieurs petites loges vulgairement nommées maisons des Druides; ce qui porte nécessairement à croire que dans toutes les Gaules les Druides habitaient les rocs, les cavernes, les forêts et les lieux les plus sauvages.

L'année des Gaulois commençait à l'époque du solstice d'hiver, à la sixième nuit de la lune qu'ils appellaient nuit *mère*, comme étant celle qui produisait toutes les autres. Cet antique usage s'est conservé long-tems en France, et même au douzième siècle, on comptait encore par nuits, et l'on disait il y a quinze nuits, comme on dit à présent, il y a quinze jours. Les Druides seuls étaient chargés d'annoncer au peuple le renouvellement de chaque année : cette espèce de cérémonie religieuse se faisait dans une forêt, au pied du plus beau chêne, autour duquel on élevait en gazon, un autel triangulaire. Alors les Druides gravaient sur le tronc de l'arbre, ainsi que sur les deux plus grosses branches, les noms des Dieux qu'ils supposaient être les plus puissans; ensuite un d'eux, vêtu d'une tunique blanche, montait sur un arbre, coupait le *Gui* avec une hache ou faucille d'or, tandis que deux autres le recevaient dans un linge blanc consacré, dans la crainte qu'il ne touchât la terre; enfin ils le faisaient tremper dans une eau de fontaine qu'ils distribuaient au peuple, en lui persuadant qu'elle était lustrale, très-efficace contre les sortilèges, et qu'elle guérissait de plusieurs maladies.

Chasseneutz, dans son catalogue de la gloire du monde, assure que les Druides Eduens étaient dans l'usage de tenir leur siége à *Dreux* pendant l'hiver, et de revenir à Autun pour y passer les six autres mois de l'année; cet usage provenait du desir qu'ils avaient de vouloir imiter Apollon qui demeurait six mois à *Panthare*, ville de Licie, et passait l'été dans d'autres lieux de délices. Lorsque les Druides voyageaient ou qu'ils se faisaient transporter d'un endroit à un autre, ils employaient une sorte de litière ou char mobile, appelé en latin *esseda*,

dont parle Virgile au troisième livre de ses géorgiques. Ovide dit que cette espèce de voiture fut inventée par un certain *Éric-tonius*, contrefait et disgracié de la nature, afin de cacher ses jambes qui étaient en forme de serpent.

A l'égard du costume des Druides, je pense qu'il est à peu près inconnu, à moins qu'on ne s'en rapporte au témoignage de Pline, qui dit qu'ils étaient revêtus d'un habit blanc, et armés d'une faucille d'or; mais j'ai tout lieu de supposer que ce costume était celui des jours de cérémonies, et qu'ils étaient dans l'usage d'adopter pour la récolte du *Gui* de chêne; aussi je ne chercherai point à m'étendre sur cet article, et j'aime mieux avouer l'inutilité de mes recherches, que d'avancer une opinion incertaine; cependant si l'on s'en rapporte au témoignage de quelques auteurs, les Druides avaient les pieds nuds, le corps couvert d'un long manteau à la Grecque, accompagné d'une espèce de capuchon très-profond, la barbe épaisse, et descendant jusqu'à la ceinture, et garnie d'épaisses moustaches, une besace sur l'épaule, tenant d'une main le livre de leurs lois, et de l'autre un bâton diogénique, le visage austère, le sourcil froncé, la tête baissée et les yeux constamment fixés sur la terre, et annonçant un esprit profondement livré à la méditation.

Sabellic dit que les Druides mettaient un soin particulier à laisser croître leur barbe. Ils imitaient en cela les Hébreux qui n'admettaient dans leur gouvernement que des vieillards, comme ayant une expérience plus consommée. Les Vénitiens, selon *Gaspar Contaren*, en firent autant pendant un nombre de siècles: ils n'admettaient jamais dans leur Sénat, un homme tel illustre qu'il fût, s'il n'avait la barbe grise, soit naturellement, soit par l'effet de l'art, et cela comme étant l'attribut de la prudence et de la sagesse. Lycurgue composa également un Sénat de vingt-huit vieillards. Romulus en fit autant, sentant bien que la fougue de la jeunesse est incompatible avec la politique des états; aussi ce grand législateur avait-il adopté cette maxime: *vix temerè ante pilos venit sapientia*. Enfin, notre gouvernement actuel ne prouve-t-il pas que le chef est pénétré de cette maxime: quoiqu'encore jeune lui-même, il a su s'adjoindre et s'entourer d'un Conseil

et d'un Sénat dont l'expérience semble nous assurer une prospérité constante.

Les Druides étaient vénérés, non-seulement des Gaules, mais encore ils jouissaient d'une grande considération, même à Rome. Sous le règne d'Auguste, ils jouissaient du privilège d'y aller en carosse, mais bientôt les Romains, ainsi que plusieurs autres nations les prirent en horreur à cause de leurs sacrifices humains qui, suivant Pline, étaient encore en usage sous le règne de *Tibere*, dans certains endroits de la Gaule ; ils entouraient ces horribles sacrifices d'une cruauté sans exemple, en mettant le feu à des idoles d'osier, d'une grandeur extraordinaire, qu'ils avaient remplies d'hommes que l'on brûlait à la fois, bien persuadés que l'on ne pouvait offrir à Dieu des holocaustes qui lui fussent plus agréables; et cette fureur barbare allait si loin, que quand il ne se trouvait pas suffisamment de criminels pour ces sortes de sacrifices, on brûlait des innocens.

Tant de cruautés rendirent les Druides généralement odieux à tous les peuples, et l'empereur Claude supprima entièrement leur secte dans toutes les Gaules ; néanmoins *Mela* qui vivait de son tems, remarque que malgré les différens édits qui ordonnaient leur suppression, ils continuaient encore d'exercer leurs fonctions, mais avec plus de réserve et de ménagement. Enfin, *Tacite* qui était contemporain de Néron, dit en parlant des Druides, que l'on brûla leurs forêts, afin de les contraindre à renoncer à leurs sacrifices inhumains, ce qui prouve que l'empereur Claude avait bien eu l'intention de les abolir avec leur cruelle religion, mais qu'il n'y parvint pas entièrement, puisqu'il est constant que long-tems encore après leur exil des Gaules, ils furent en grande vénération en Allemagne, où ils se retirèrent avec leurs familles. Pour les y contraindre, il fallut renverser leurs temples, détruire leurs habitations, et mettre le feu aux antiques forêts qui leurs servaient d'asiles ; de ce nombre furent celles qui s'élevaient jadis sur ce pays plat que l'on nomme encore aujourd'hui la *Beauce* ; et l'on ne peut se dispenser de faire de sérieuses réflexions sur l'instabilité des choses humaines, en songeant que ces mêmes plaines qui présentement ne fournissent aux paysans que de la paille pour chauffer leurs fours, étaient entièrement couvertes de bois immenses du tems des Druides.

ATHÉNÉE DE NIORT.

C'est à regret que nous sommes forcés de convenir qu'il existe, dans quelques départemens de l'empire, certaines Académies ou prétendues compagnies *savantes* qui sont loin de répondre à la dénomination pompeuse dont elles se sont décorées, et qui par leur profonde insouciance ou leur honteuse apathie ne méritent pas même le faible honneur d'occuper une place dans ce recueil que nous avons exclusivement consacré à la publicité de toutes espèces de travaux scientifiques et littéraires, pour peu qu'ils présentent une sorte d'utilité pour la société. L'amour-propre, appanage ordinaire de la faiblesse et de la médiocrité, est souvent la base de ces sortes de réunions, soit disant académiques, et dont l'insufisance ne laisse qu'un souvenir ridicule qui donne quelques fois lieu à l'injuste prévention qui rejaillit, en général, sur la plupart des assemblées de provinces. En effet, rien n'est plus plaisant que celles où président la jactance et la sottise, et dont les membres également frappés de nullité, ont une égale portion d'ignorance et d'orgueil. Leur suffisance paraît leur tenir lieu de talens et ces ridicules personnages, semblables au sot oiseau qui se pavanne lorsqu'on le siffle, tirent encore vanité des justes brocards qui tombent sur eux. On sait que la sottise et l'ignorance savent trouver des motifs de consolation, dans les affronts qu'elles s'attirent, et le sentiment de l'envie sur lequel elles rejettent les coups qu'on leur porte, leur paraît être un triomphe qui, à leur yeux honore encore leur défaite.

On nous pardonnera sans doute ce moment d'humeur

contre certaines Sociétés académiques qui avilissent un titre si respectable par lui-même, lorsque l'on saura que nous n'avons d'autre intention que de faire tourner cette boutade à l'avantage de celles qui méritent par leur persévérance et l'utilité de leurs travaux l'estime et la reconnaissance de tous les vrais savans. L'*Athénée de Niort* qui forme le sujet de cet article est de ce petit nombre et nous croyons remplir une dette sacrée en le signalant comme tel, à nos lecteurs. En effet le recueil de ses travaux, que nous avons, depuis peu, sous les yeux, est suffisant pour nous affermir dans l'idée où nous étions, que cette estimable Société ne borne pas le but de ses séances à faire la lecture d'une correspondance étrangère; et il sert à nous convaincre, que tout en donnant des gages par elle-même, sa sollicitude s'étend sur tout ce qui peut enrichir à la fois le vaste domaine de la littérature et des sciences.

L'extrait du rapport ci-joint qui lui a été fait de ses travaux par M. *Guillemeau*, son secrétaire perpétuel, suffira pour en fournir la double preuve.

Premier rapport fait sur les travaux de l'Athénée de Niort, durant le cours des six derniers mois 1808 *et des six premiers mois* 1809, *par le Secrétaire perpétuel.*

MM., chaque année je suis chargé de vous faire un rapport sur les travaux des membres de l'Athénée de Niort, et chaque année je suis assez heureux pour n'avoir que des choses satisfaisantes à vous dire. Durant le cours des six derniers mois de l'an 1808, et des six premiers mois de 1809, c'est-à-dire, depuis votre dernière séance publique, le nombre des travailleurs ne s'est peut-être pas augmenté, mais ceux qu'un louable zèle a toujours soutenu, ont du moins continués à communiquer à la Société les résultats de leurs veilles, de leurs travaux, et de leurs talens. Plusieurs mémoires, plusieurs dissertations sur des sujets utiles ou intéressans, ont été lus dans vos séances

et ceux de nos collègues qui cultivent la poésie, vous ont fait entendre des morceaux aussi recommandables par la correction du style, que par le goût pure qui les a dictés. Le tems et le lieu, ne me permettent point d'entrer dans de longs détails sur toutes ces pièces, et je vais me borner, comme les années passées, à vous donner, sur chacune, une courte notice.

Classe des Sciences Physiques et Mathématiques.

M. *Lebrun*, professeur, profondement versé dans la connaissance des mathématiques, vous a présenté une table pour la conversion des nouvelles mesures aux anciennes, et des anciennes en nouvelles, pour la réduction du prix d'une ancienne mesure au prix de la nouvelle qui la remplace, et réciproquement. L'utilité de ce travail ne vous a point échappé, et vous l'avez jugé digne d'être inséré dans vos mémoires.

M. *Treton-Dumousseau*, ingénieur en chef, jettant un coup d'œil sur ces vastes Pyramides d'Egypte, jadis monumens d'une orgueilleuse vanité, maintenant celui des arts, en a tracé le plan détaillé avec coupe et élévation, sur les quatre points cardinaux, il vous en a de plus fait connaître leurs destinations, et leur état actuel, d'après ce qu'en ont écrit les anciens, et les modernes, et sur-tout d'après les modèles apportés par les savans qui faisaient partie de l'expédition d'Egypte. Vous avez applaudi à ce travail qui exigeait des connaissances dans plus d'un genre.

Des détails avaient été oubliés dans l'Encyclopédie, et dans le Dictionnaire des arts et métiers, sur un art de première nécessité, et M. *Guillemeau*, médecin militaire, s'est chargé de remplir cette lacune; il vous a soumis une dissertation, *ex professo*, *sur l'art*, *du Cevelier*; rien n'a échappé aux recherches de notre laborieux collègue, le travail est achevé. Le même auteur vous a communiqué une autre dissertation sur l'*Anorexie*, ou abstinence prolongée : dans cette dissertation, M. *Guillemeau* cite un grand nombre d'exemples curieux de jeûneurs pris, soit parmi les hommes, soit parmi les animaux, et d'après lesquels il est constant que l'on peut vivre sans manger, non-seulement quelques semaines, et quelques mois, mais encore plusieurs années. Tous ces faits extraits d'auteurs dignes de foi, et reconnus par leur véracité, ne doivent point

être regardés comme pouvant satisfaire seulement une oisive curiosité; notre collègue a su en tirer des conséquences utiles, et qui expliquent plusieurs phénomènes physiologiques. Varié dans ses travaux, comme dans ses connaissances, M. *Guillemeau* vous a lu aussi une histoire très-étendue *de la Sèvre Niortaise*, de son cours, de ses irrégations, et de ses attérissemens, qui indépendemment de son interêt local, pourrait être de la plus grande utilité pour celui qui entreprendrait de rédiger la carte nautique de l'empire français.

Marchant sur les traces des *Dumas*, des *Cabanis*, des *Blumenbacq*, des *Haller*, etc., etc., et de tous nos plus grands physiologistes, M. *Hippeau*, docteur en medecine, à Chizé, et membre non-résidant, vous a fait passer *quelques considérations générales sur l'homme physique et moral.* Des vues grandes, neuves, philantropiques caracterisent cet ouvrage, et lui ont obtenu votre approbation.

M. *Bernard*, peintre, et professeur, connu par un grand nombre de tableaux d'histoire, et surtout par son *Errato*, brillante de jeunesse, de fraicheur et de grâce, abandonnant parfois le pinceau, pour la règle et le compas, mais toujours animé du desir de multiplier dans sa ville natale les monumens utiles, a mis sous vos yeux le plan, et la distribution du terrain occupé par le Château de Niort, et qui, conformément au decret de S. M. I. et R. doit être divisé en rues, et couvert de maisons régulières et elégantes.

M. *Guillemeau* jeune, ne voyant point sans effroi, que l'on peut ensevelir dans la nuit des tombeaux, un être que le souffle de la vie n'a point encore totalement abandonné, a crù devoir vous faire connaitre sa pensée sur *l'incertitude des signes de la mort*, *et sur les dangers des inhumations precipitées*, ce travail tout faible qu'il est, a semblé de quelque utilite, à M. le Préfet des deux Sèvres, et il en a ordonné l'insertion dans l'instruction qu'il adresse chaque semaine, aux maires de ce département.

Classe de Littérature et Beaux-Arts.

La classe de littérature et beaux-arts n'a pas montré moins de zèle que celle des sciences physiques et mathematiques, et

les membres qui la composent vous ont offert cette année plusieurs pièces qui attestent et leur travail, et leur talent.

M. *F. Masure* vous a lu l'éloge de Massillon, de cet orateur célèbre qui rendait toujours Louis XIV, mécontent de lui-même chaque fois qu'il assistait à ses sermons ; le même vous a donné la description des plus beaux monumens de Paris, et se transportant avec Léonidas au passage de Thermopyles, il a su faire tenir à ce héros un langage digne de lui ; ensuite tirant de sa lyre des sons plus doux et plus tendres, il a traduit en vers, pleins de poésie, la 23[e]. ode du 1[er]. livre d'Horace, qui commence par ces mots : *Vitas hinneileo me similis Cloe, etc.*

M. *Delaroy*, qui se delasse avec les muses, de ses occupations sérieuses, a bien voulu tirer de son portefeuille des fables, des épitres en vers, des idyles, etc. Parmi ces pièces vous avez distingué celles intitulées, *l'hermitage*, *la propriété du flambeau de l'amour*, *le lever du soleil*, *beauté ne vaut pas richesse*, une *épître à M. Dupin*, *sur la paix continentale* et les fables *du Lys*, et *de la rose*, et *de la femme* et *de la mouche*.

S. M. l'Empereur Napoléon, ayant appelé à un concours général les auteurs et les artistes dans tous les genres, M. *Briquet* a, le premier, embouché la trompette héroïque pour célébrer cet acte de grandeur et de générosité, et une ode sur les prix décennaux vous a été lue par cet habile professeur.

Votre *Secrétaire perpétuel*, s'est aussi permis de faire une petite incursion dans les champs de la poésie, et un conte intitulé : *St. Antoine et son cochon*, et la traduction en vers, d'une fable italienne de Pignotis, connu sous le titre : *de la mort et le médecin*, ont été les faibles résultats de ses efforts.

M. *Ardouin*, membre non résidant, a examiné dans un discours académique les avantages de l'émulation, et il a démontré que ce sentiment bien dirigé peut devenir la source des plus grandes choses, et des plus belles actions.

M. *Darru*, capitaine de recrutement, membre de la légion d'honneur, s'est élevé contre les détracteurs des sociétés littéraires et, par des argumens sans replique, il a tellement pressé ses adversaires, qu'il les a forcés de mettre bas les armes et de se reconnaitre vaincus.

Un homme de lettres ayant avancé quelques paradoxes sur l'analise grammaticale de la proposition, M. *Minault*, ex-professeur de grammaire générale, et maintenant professeur à l'école sécondaire communale de Niort, s'est empressé de les refuter, et il a prouvé que les termes de *judicaudes*, au lieu de *sujet*, *judicateur* au lieu de *verbe*, et de *judicat* au lieu d'*attribut* étaient les seuls admissibles, et les seuls approuvés par nos plus célébres grammairiens.

M. *Briquet*, professeur, accoutumé à disputer, et à remporter les prix offerts par les sociétés savantes, vous a lu l'éloge de *Bernard de Pallisy*, grand homme, quoique simple potier de terre ; sujet présenté au concours par l'Académie d'Agen.

L'influence de la littérature et des arts sur les mœurs, et des mœurs sur les arts et la littérature a été l'objet des méditations, de M. *Delavaulle* : notre collègue, en examinant cette question sous ce double point de vue, a su en faire jaillir des idées neuves, des pensées, et des sentimens nobles et bien exprimés.

M. *Herbault*, professeur, en homme qui sait, avec justesse, sonder les replis du cœur humain, vous a entretenu *des délices et de l'influence physique et morale de l'amour maternel.* Dans un style fleuri, comme ses pensées, il vous a peint les plaisirs, les jouissances, le bonheur d'une tendre mère, et vous avez tous applaudi au mot heureux que lui adressa à ce sujet, notre président.

Tels sont, MM., les travaux des deux classes de l'Athénée de Niort depuis votre dernière séance publique ; je pourrais également vous donner une longue liste des ouvrages manuscrits ou imprimés adressés à notre Société par des correspondans, où les Sociétés qui correspondent avec eux ; si j'entreprenais de les indiquer ici, je ne manquerais pas de nommer la *Société d'émulation des Hautes Alpes*, la *Société libre des arts du departement de la Sarthe*, la *Société d'agriculture, sciences et arts de Grénoble*, la *Société des sciences physiques et médicales de Liege*, la *Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, seant à Chalons*, l'*Académie des Jeux-Floraux de Toulouse*, la *Société d'agriculture du département de l'Ain*, la *Société*

polytechnique du museum d'instruction publique, à *Bordeaux*, la *Société d'encouragement de Paris*, la *Société des sciences et arts de Poitiers*, la *Société académique de Paris*. et parmi les correspondans, MM. *Duffour*, médecin des quinze-vingts à Paris, *Auguste de la Bouïsse*, *Anson* administrateur général des postes, *Chaudruc* de Seure, *Tournon*, médecin à Toulouse, *Dusaulchoy* de Paris, *Bernardeau* de Bordeaux, *Debraye* de Montpellier, et plusieurs autres dont je passe ici les noms.

Mais si l'Athénée a augmenté le nombre de ses correspondans, si ses richesses se sont accrues dans ce genre, d'un autre côté, il a éprouvé des pertes, dont il se plait à conserver un triste et douloureux souvenir. La mort est venue frapper au milieu de nous, MM. *Briault*, président de la cour de justice criminelle, et *Demontigny*, ex-maire de Niort; hommes intègres l'un et l'autre, et également amis des sciences; c'est à ces filles du ciel à répandre des fleurs sur leur tombe, et je laisse à une plume plus exercée, et plus habile que la mienne, le soin de dire le bien qu'ils ont fait, et celui qu'ils auraient voulu faire.

Le secrétaire perpétuel,
GUILLEMEAU, jeune, docteur-médecin.

Second rapport fait par le Secrétaire perpétuel de l'Athénée de Niort, à la séance publique du 19 Mai 1809, sur les prix à décerner.

D'après vos ordres je fis connaître, l'année dernière, dans la séance publique du mois de Mai, les divers sujets des prix offerts par vous au concours. Votre appel aux savans et aux hommes de lettres n'a point été infructueux: la poésie, l'éloquence, l'art de guérir et l'hydraulique ont été traités avec succès par des hommes dont les noms sont depuis long-tems honorablement inscrits dans les fastes de la littérature. Seize concurrens se sont présentés pour célébrer le sacrifice de la *jeune fille de Jephté*; 13 vous ont envoyé *l'éloge de Duplessis-Mornay*; 4 ont entrepris de vous expliquer les *moyens de rendre Pérenne le cours du ruisseau, dit le Lambon*; et 3

ont essayé d'*indiquer les préservatifs*, *les causes*, *et la cure de l'hectisie catarrale.*

Tous ceux qui sont entrés en lice, il faut en convenir, ne l'ont pas fait avec un égal succès. L'aimable fille de Jephté n'a pas toujours eu des chantres dignes d'elle ; mais tous ont offert des vers bien pensés, des tirades qui n'étaient pas sans mérite ; plusieurs ont approchés du but, mais un seul l'a atteint. Le poëme coté N°. 15, et qui commence par ces mots : *Toi qui du haut des cieux embrassant l'univers*, etc. a justement obtenu vos suffrages. L'auteur dans des vers harmonieux et bien frappés, a su tout exprimer et tout peindre : il transporte avec un art admirable dans les champs jadis habités par les fils d'Abraham et de Jacob ; il nous fait suivre de l'œil Jephté foudroyant les Moabites, ou gémir sur le vœux de ce père imprudent, ou partager ses peines ; et, malgré nous, nous mêlons nos pleurs a ceux de l'intéressante Zeila, lorsque seule, au fond des deserts, voyant s'approcher l'instant qui doit terminer sa vie, elle exprime, d'une voix languissante, ses vœux, ses douleurs et ses regrets.

L'éloge de *Duplessis Mornay* n'a pas trouvé des plumes moins exercées, mais ce sujet a été considéré sous divers point de vue ; quelques uns n'ont donné qu'une simple notice sur l'ami de Henri IV ; d'autres ont tracé son histoire plutôt que son éloge, mais l'auteur qui a choisi pour epigraphe : *Ferrea virtus et lebor et pietas*, et noté sous le N°. 13, a parfaitement rempli toutes les conditions du programme : plan sage, et bien conçu, pensées fortes et noblement exprimées, style élégant et soutenu, tout s'y trouve, et c'est d'une voie unanime que vous lui avez accordé le prix. Si cet éloge ne devait point être lû à cette séance, ainsi que le poëme couronné sur le sacrifice de Jephté, je me serais fait un devoir d'en citer quelques passages, afin de justifier le jugement de l'Athénée, mais puis que vous en avez arrêté la lecture, je me bornerai à assurer que l'auteur s'est toujours tenu au-dessus de son sujet, et qu'il y a développé des principes, et des sentimens fait pour honorer tous les juges.

Après cet éloge, mais bien loin, il est vrai, après lui, vous avez distingué celui côté N°. 4, et ayant pour épigraphe ce

passage tiré de Tacite : *Consilio*, *manu*, *voce*, *insignes hosti conspicus suis*, *etc.* Vous avez trouvé des vues sages, un plan méthodique, des raisonnemens judicieux et des recherches qui annoncent des connaissances profondes, mais cet écrit plutôt historique qu'académique, s'est éloigné en ce point du programme ; et tout en applaudissant aux talens de l'auteur, vous n'avez point balancé à accorder le prix à l'éloge dont je vous ai entretenu ; vous avez cru cependant que ce travail utile, ne devait point rester sans récompense, et vous en avez ordonné la mention honorable.

Depuis plusieurs années un ruisseau utile à l'agriculture et à la navigation est détourré de son cours, pour quelques usages particulier, et par le mauvais état de son lit : ses rives jadis l'image de l'abondance, et de la plus forte végétation, n'offrent plus que des bois sans vigueur, des prairies désséchées, et des champs stériles. Toujours animé de l'amour du bien public, vous avez souhaité de rendre au *Lambon* son cours *perenne*, et productif, et vous avez offert un prix à celui qui enseignerait les moyens de faire couler ses eaux le plus long-tems possible, et qui assurerait à treize communes riveraines de ce ruisseau, de l'eau pour abreuver leurs bestiaux, durant les chaleurs de l'été, et l'usage d'une propriété, dont un abus seul à pu les priver. Le mémoire côté N°. 2 ; et ayant pour épigraphe : *Rura mihi, et rigui placent in vallibus amnes* (Virgile), ne vous a rien laissé à désirer. L'auteur en vous traçant l'historique de ce ruisseau, vous en a fait connaître les prises d'eau illégales, les lois qui les prohibent, les causes qui les ont maintenues, et ce qui reste à faire pour remplir vos intentions. Vous avez aussi néanmoins distingué le mémoire côté N°. 4, et ayant pour épigraphe cet adage extrait des œuvres de Bernard de Palissy : *Théorie est belle*, *mais pratique la surpasse* ; l'auteur vous a raconté les moyens qu'il a mis en usage dans une vaste propriété, qui est la sienne, et située dans les environs Narbonne, pour rendre *péreme*, le cours d'un petit ruisseau qui tarissait six mois de l'année, il vous a fait part de ses succès ; et si son ouvrage, ne remplit point vos vues, il en contient au moins d'excellentes et dont plusieurs propriétaires peuvent tirer un parti avantageux.

Effrayés de voir se multiplier une maladie en quelque sorte endémique en notre pays, vous avez offert un prix au meilleur mémoire sur l'*éthisie catarrhale.* Vous espériez que cette invitation, faite aux médecins de nos contrees, ferait jaillir un faisceau de lumière, qui servirait à diriger le praticien dans sa marche encore incertaine, mais, soit défaut de tems, soit tout autres motifs que nous ne cherchons pas à deviner, vos vœux n'ont point été exaucés. La plume d'aucun médecin des deux Sèvres, ne s'est exercée sur cette dangereuse maladie. Trois mémoires cependant vous ont été présentés sur ce sujet, mais ils sont tous l'ouvrage de docteurs étrangers, et presque tous ne vous ont offert que des généralités, et des conjectures, lorsque vous ne désiriez que des faits. Néanmoins vous avez distingué le mémoire côté N°. 2, et ayant pour épigraphe, ces mots tirés de l'ouvrage de Fodiré, sur la médecine légale: *Loin des Sociétés policées l'homme acheve ordinairement sa carrière, sans avoir été atteint de beaucoup de maux*, *etc.* Mais cet ouvrage manque d'ordre, et de brièveté, et l'auteur a négligé de faire remarquer l'influence du climat, des positions locales et des eaux sur cette maladie. Il a divisé son traité en six chapitres; les deux premiers ne contiennent que des généralités, presque étrangères au sujet; dans le troisième il confond souvent l'éthisie catarrhale avec la phthisie, qui en diffère cependant essentiellement; le chapitre cinquième est employé à prouver que l'éthisie est contagieuse, ce qui n'est pas très-certaine, et qu'elle se propage des pères aux enfans, ce qui est moins douteux; le cinquième, et le meilleur de l'ouvrage, contient le traitement de cette maladie; dans le sixième, enfin, l'auteur enseigne les moyens qu'il faut mettre en usage pour se garantir de l'éthisie catarrhale; on y trouve d'excellentes choses, mais sur ce point l'auteur n'a point encore tout à fait saisi l'intention de l'Athénée. Vous n'avez pas demandé uniquement les moyens de se préserver de la contagion des personnes attaquées d'éthisie, si cette contagion existe, mais plutôt ce que l'on doit faire pour se mettre à l'abri de l'action immédiate de l'air, des eaux, et de l'inconstance de la température de nos climats, sur nos organes, et surtout sur le système cutané. En applaudissant donc aux talens et aux

connaissances de l'auteur du mémoire côté N°. 2. Vous avez cru devoir ajourner le prix, dans l'espérance que ce nouveau délai déterminera quelques médecins instruits de nos contrées, à s'occuper de cette matière, qui ne peut être bien traitée en effet, que par celui qui aura une connaissance parfaite des localités, et de notre température.

Le Secrétaire perpétuel,
GUILLEMEAU, jeune, docteur-médecin.

SOCIÉTÉ BOTANIQUE, DE RATISBONNE.

Il existait anciennement à Ratisbonne des amateurs de botanique, qui y avaient même établi un jardin des plantes, dont le catalogue contient à peu près 700 espèces; il fut imprimé en 1621 sous la direction d'un médecin de cette ville, (1) nommé Jean Obendorffer; mais par une suite des troubles de la guerre de trente ans, ce jardin fut totalement abandonné.

M. Hoppe, docteur en médecine, et aujourd'hui professeur de botanique, vint s'établir à Ratisbonne en 1786; il en trouva la flore si intéressante et si riche en plantes rares, qu'il résolut, dès ce moment, de faire de fréquentes herborisations, dont le résultat fut une quantité de découvertes intéressantes pour cette belle partie de l'histoire naturelle. Il se trouvait aussi alors dans cette ville plusieurs pharmaciens dont

---

(1) *Joannis Obendorfferi, philosoph, ac medici, comes, pal, cœs, norti medie, qui Ratisbonœ est descriptio, est. etc.*

les connaissances en botanique portaient beaucoup plus loin que celles qu'on suppose ordinairement à un apothicaire, et qui ne consistent le plus souvent qu'à connaître les plantes médicales, vulgairement dites plantes des boutiques : ceux-ci encouragés par le zèle que le professeur Hoppe mettait à la recherche des plantes qui croissent spontanément dans les environs de Ratisbonne, s'associèrent à ce savant botaniste, qui, depuis cette époque, à si bien mérité de la science, et l'accompagnèrent assidûment dans ses excursions.

M. Duval, professeur de mathématiques, à Ratisbonne, français de nation, et fixé dans cette ville depuis nombre d'années, ayant eu occasion de faire la connaissance de M. Hoppe, prit goût à l'étude des plantes, dont il n'avait eu jusqu'alors aucune notion, et parvint, guidé par un maître aussi habile, à mériter le titre de botaniste.

M. le chevalier de Bray, aujourd'hui ministre plénipotentiaire du roi de Bavière, près le cabinet de Saint Pétersbourg, ayant fait connaissance avec M. Duval, son compatriote, prit également du goût pour la botanique et l'étudia avec succès.

Parmi les pharmaciens dont il a été fait mention ci-dessus, ceux qui se distinguèrent le plus, furent MM. Martius, aujourd'hui apothicaire de la cour à Erlanges, Stallknecht, qu'une mort prématurée enleva trop tôt à la science, et Funk, célèbre cryptologiste, qui étudiait alors la pharmacie à Ratisbonne. Ces trois amateurs se rassemblèrent souvent sous la direction du professeur Hoppe, et firent avec MM. de Bray et Duval, quantité d'herborisations dans les beaux environs de Ratisbonne.

Ce fut dans une de ces excursions que le chevalier de Bray fit naître à Hoppe l'idée de fonder dans cette ville

ville une Société botanique : celui-ci communiqua ce projet à ses deux amis Martius et Stallknecht, qui le trouvèrent charmant et lui promirent de l'aider de tous leurs moyens, s'il voulait le réaliser. En effet Hoppe ne tarda pas à former le plan de la Société qu'il avait résolu d'établir ; il le communiqua ensuite à ces deux amateurs, après les avoir rassemblés dans la campagne près d'un rocher calcaire qui se trouve à environ une lieue et demie de Ratisbonne sur les bords rians du Danube et qui porte le nom de *Schutzfelsen*, (2) comme qui dirait rocher protecteur.

Telle fut l'origine de la Société botanique de Ratisbonne, dont le principal but était alors de mettre les élèves de pharmacie et d'autres amateurs de botanique à même d'étendre leurs connaissances dans cette branche de l'histoire naturelle. M. Kohlhaas, premier médecin, directeur du collége de santé à Ratisbonne,

---

(2) *Un an après l'établissement de cette Société, Hoppe dans une de ses herborisations fut agréablement surpris en appercevant un marbre qui avait été fixé à ce rocher, et sur lequel était gravée l'inscription suivante, qui expliquera au lecteur l'étymologie du nom de Schutzfelsen.*

D. H. HOPPE
Surpris par un violent orage
Au milieu d'une de ses excursions botaniques
Se réfugia sous ces rochers
Qu'il a nommés *Schutzfelsen*
Et
La Soc. Bot. de Ratisb.
Qu'il a fondée en mai 1790
Les a consacrés
Par reconnaissance
F. G. DE BRAY. C. DUVAL.

savant respectable et membre d'un grand nombre d'Académies, fut élu président perpétuel de cette Société à laquelle MM. Duval et de Bray furent admis comme membres actuels. Ces derniers ne contribuèrent pas peu par leur activité et par leurs recherches à donner à cette Société naissante quelque célébrité : mais celui de ses membres à qui elle doit le plus, est sans contredit M. le comte de Stenrberg, déja suffisamment connu dans le monde savant par différens ouvrages intéressans, et dont la monographie des saxifrages est sur le point de quitter la presse : ce fut ce savant distingué qui, par ses propres travaux, et par son crédit auprès du prince Primat, a donné à cette Société une sphère d'activité beaucoup plus étendue qu'elle ne l'était dans son principe, étant devenue une association de botanistes savans dont les efforts réunis tendent à perfectionner la science et à y repandre de nouvelles lumières.

Les différens ouvrages publiés par la Société sont :

1°. Schriften der botanischen gesellschaft (écrits de la société botanique) tom. 1er. in-octav.

2°. La bibliotheque botanique.

3°. Botanisches faschenbuch, etc. ou vade mecum botanique, dont il a paru un tome in-8°., chaque année depuis l'établissement de la société.

4°. Herbarium plantarum olpinarum.

5°. Nortus botanicus Ratisbon, ainsi que le précédent en plantes desséchées.

6°. Enumeratio plantarum horti botanici, Ratisbonensis incohata 1807, contient les richesses végétales de la flore de Ratisbonne et toutes les plantes exotiques dont la société a fait l'acquisition (3)

---

(3) *Le* 23 *avril* 1809, *au siége de Ratisbonne, une serre a été consommée par les flammes, et près de* 2000 *plantes ont été perdues.*

Dans les dernières années, les membres de cette société ont donné beaucoup plus d'étendue à leurs travaux, leur bibliothèque ayant été considérablement augmentée par la munificence du prince Primat, qui a aussi beaucoup fait pour l'établissement du jardin des plantes. On peut encore joindre à cela leurs liaisons avec plusieurs savans, membres honoraires, qui n'ont pas peu contribué à multiplier leurs moyens.

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS, DE ROUEN.

Programme des prix proposés par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, dans la séance publique du 9 août 1809.

CLASSE DES SCIENCES.

Cette Académie avait proposé, l'année dernière, pour sujet de prix, la question suivante :

« La phthisie pulmonaire est-elle plus fréquente de nos » jours qu'elle ne l'était autrefois ? Dans le cas de l'affirmative, » toutes les espèces de phthisies pulmonaires ou quelques-unes » seulement sont-elles devenues plus fréquentes, et par quelles » causes ? Quels sont, s'il en existe, les moyens d'anéantir » ces causes ? »

Quatre mémoires ont été envoyés au concours. Sur le rapport de ses commissaires, l'Académie a jugé que le mémoire enregistré sous le N°. 4, et portant pour devise : *Persons who are*, etc, méritait le prix. Le billet cacheté joint à ce mémoire ayant été ouvert en présence de l'assemblée, M. le vice-président a lu le nom de M. J.-F. Hernandez, docteur en

médecine, et professeur de l'école de médecine de la marine, à Toulon, auquel il a été arrêté que la médaille d'or, de la valeur de 500 francs, serait envoyée.

L'Académie s'est félicitée de trouver dans l'un de ses membres non résidans celui qu'elle devait couronner.

L'Académie a cru devoir accorder une mention honorable aux mémoires enregistrés sous les numéros 3 et 1, dont le premier a pour devise cette pensée de Sydenham : *Semper enim existimavi*, etc, et l'autre, ces deux vers latins :

Circuit inquirens quem devoret horrida phthisis :
Devoret innumeros ; pueri, vigilate, pavete.

L'Académie regrette, pour l'auteur du mémoire enregistré sous le N°. 2, et qui a pris pour devise ces deux mots : *Experientia*, *observatio*, qu'il n'ait pas complètement résolu la question qu'elle avait proposée.

L'Académie propose, pour sujet du prix à décerner dans sa séance publique de 1811, la question suivante :

« Etant donnés un volume d'eau et sa chûte, déterminer la » position et les dimensions de la roue, soit à aubes, soit à » augets, qui doit produire le plus grand effet possible. »

L'Académie desire surtout que l'auteur s'occupe de rendre facilement applicables à la pratique les conclusions qu'il pourrait déduire de la théorie, et principalement de l'expérience.

L'auteur aura soin de joindre à son mémoire, les plans, coupes et profils nécessaires.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs, qui sera décernée dans la séance publique de 1811.

L'auteur mettra en tête de son mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aura remporté le prix.

Les académiciens résidans sont seuls exclus du concours.

Les mémoires, écrits en français ou en latin, devront être adressés, francs de port, à M. Vitalis, secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des sciences, avant le premier juin 1811 ; ce terme sera de rigueur.

CLASSE DES BELLES-LETTRES.

En 1809, l'Académie avait remis pour la seconde fois au concours la question suivante :

« Déterminer les moyens les plus propres à écarter les dan-
» gers qui pourraient résulter, pour les mœurs, du rassem-
» blement dans les ateliers des ouvriers de l'un et l'autre sexe. »

Aucun des trois mémoires que l'Académie a reçus sur cette question n'a été jugé digne du prix. Le mémoire portant pour devise *Miseris succurrere disco* a seul obtenu une mention honorable.

L'Académie déterminée par l'importance que cette question présente pour les villes de fabrique en général, et pour la ville de Rouen en particulier, a arrêté que cette question serait remise pour la troisième fois au concours, et elle a accepté, avec reconnaissance, la somme de 500 francs que M. Savoye-Rollin, préfet du département, et président de l'Académie, a bien voulu ajouter à celle de 300 francs qui avait été d'abord fixée par la compagnie pour la valeur de la médaille.

Le prix ne sera décerné que dans la séance publique de 1811.

Les membres résidans sont seuls exclus du concours.

Les mémoires écrits en français seront adressés, franc de port, à M. le secrétaire de la classe des belles-lettres, avant le premier juin 1811 ; ce terme sera de rigueur.

L'auteur mettra en tête de son mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aura remporté le prix.

SOCIÉTÉ LIBRE DES ARTS, DU MANS.

La Société des sciences et arts du Mans, quoi que peu nombreuse, remplit également avec succès, la dette qu'elle a contractée envers ses concitoyens, en leur

faisant part régulièrement de ses découvertes et de ses connaissances personnelles Quoique la partie de l'agriculture soit celle à laquelle elle s'est livrée plus particulièrement, elle prouve tous les ans, dans ses séances publiques, que la littérature, les sciences et les arts ne lui sont point étrangers. Le petit nombre de savans qui la composent, en doublant de zèle, rendent moins sensibles l'absence des moyens qui lui manquent, et cette Société laborieuse dont nous avons suivi régulièrement les séances pendant long-tems, nous a toujours représenté le tableau d'une famille de savans unis par un même esprit, visant à un seul but, celui d'être utiles à leur département, à leurs compatriotes, et toujours simples et modestes au milieu des succès qui accompagnent leurs utiles travaux. Le programme ci-après des prix que cette Société offre au concours pour cette année, vient à l'appui de notre sentiment.

Premier Prix.

Les découvertes déjà faites presqu'à la superficie des terres du département de la Sarthe, ne laissent aucun doute qu'elles renferment dans leur sein des mines de houille, autrement dit de charbon de terre ou de pierre ; si les échantillons qu'on s'est procuré ne sont pas aussi satisfaisans qu'on le désirerait, il y a tout lieu d'espérer que par des fouilles plus profondes, on en obtiendrait une houille de meilleure qualité.

La Société sans cesse animée du désir de contribuer au bonheur de ses concitoyens, considérant, 1°. Que ce précieux combustible acquerrait d'autant plus de valeur, que la rareté du bois en augmente sensiblement et annuellement le prix ;

2°. Que les usines en tous genres sont très-multipliées dans le département ;

3°. Qu'il en sort beaucoup de numéraire, pour se procurer cet aliment indispensable des fourneaux et des forges ;

Croit devoir attacher un prix à cette importante découverte ; et les travaux préparatoires étant dispendieux, elle se propose

d'accorder une médaille d'or de 200 francs au concurrent qui aura le plus utilement réussi dans cette entreprise.

La Société ne considérera, comme véritable houille, que celle dont le bitume, après avoir été consumé par le feu, ne laisse d'autre résidu qu'une cendre blanche friable, qui en est le produit ordinaire

Deuxième Prix.

La Société, dans son programme des prix à décerner dans la séance publique 1809, insera une notice des grands avantages qui résulteraient pour le département de la Sarthe, si on parvenait à y introduire la culture en grand du topinambour, tant par les bénéfices qui en résulteraient pour le cultivateur, que par les ressources qu'elle offrirait pour élever une plus grande quantité de moutons mérinos, qui en sont très-avides.

Elle offrit une médaille d'or de 150 francs à l'agriculteur qui aurait cultivé, avec le plus de succès, un champ d'un arpent ou soixante-six ares au moins de cette plante légumineuse,

Elle invita les concurrens à prévenir, quelque tems avant la récolte, le Secrétaire perpétuel de la Société, M. Nioche-de-Tournai, pour qu'il fasse nommer des Commissaires, aux fins de se transporter dans les champs, d'en faire l'examen et ensuite leur rapport.

Par des circonstances imprévues, ce programme est parvenu trop tard à ceux qui auraient pu se mettre au nombre des concurrens. Il ne s'en est présenté aucun. La Société convaincue combien cette production multipliée serait précieuse pour l'économie rurale, la remet au concours pour l'année 1810, elle accordera en conséquence la médaille d'or de 150 francs à celui qui aura rempli avec le plus de succès, les conditions du programme, sur des terres du département.

Les membres résidans sont seuls exceptés du concours.

Nous terminerons cet article par faire à nos lecteurs, présent d'un mémoire infiniment intéressant d'un membre de la Société des arts du Mans, qui défend avec courage et intelligence l'ancienneté de sa ville natale, qui se trouvait compromise par un de ses collègues, en ne la faisant dater que de la 2e. année de l'ère

chrétienne. M. *Berard*, auteur de ce mémoire, refute victorieusement les suppositions hazardées de M. *Daudin* son estimable rival en talens et en érudition.

De semblables discussions trouveront toujours place dans notre journal, par la raison que nous pensons que c'est du choc seul des opinions que peut jaillir la vérité, et que des refutations dictées par la décence et les égards que des savans se doivent entre eux, ne seront jamais déplacées dans une feuille littéraire consacrée exclusivement à l'impartialité et surtout à la propagation des lumières et des connaissances humaines.

OBSERVATIONS *sur un passage du mémoire de M.* DAUDIN, *qui fixe l'époque de la fondation de la ville* du Mans. *Conjectures sur l'origine de cette ville, et sur l'existence prétendue de celle d'*Alonnes.

En bon Manceau, je dois venger l'honneur de la capitale de mon pays, que M. Daudin a compromis grièvement dans son mémoire intitulé : *Exposé des objets d'antiquité, trouvés au Mans, dans les fouilles du Pont Napoléon.* Plus l'ouvrage est bien fait, plus l'erreur devient dangereuse. Personne plus que moi ne rend hommage aux talens, aux connaissances de M. Daudin, mais il a inséré dans ce mémoire une erreur qui peut avoir des conséquences par la suite des tems. Voici l'article tel que M. Daudin l'a inséré.

« Cette ville (le Mans), une des premières de la Gaule » Celtique, fut bâtie par les Romains, vers la fin de la 2e. » année de l'ère chrétienne. Elle remplaça Alonnes, qu'ils » occupèrent long-tems ; Alonnes autrefois ancienne capitale » des Celtes, où le culte Druide était vraisemblablement dans » toute sa splendeur ; son site au milieu d'une forêt, le fait » croire. C'est encore aujourd'hui une paroisse attenant les bois » du même nom. M. Maulny possède trois médailles consu-

» laires, et une nombreuse quantité d'autres, frappées sous les
» premiers empereurs romains, se qui ont été tirées des fouilles
» qu'il a fait faire dans son emplacement. »

M. Daudin n'étant pas né sur les rives enchantées de la Sarthe, a cru pouvoir traiter légèrement l'origine de notre ville. Il a cru lui donner une assez haute antiquité, en plaçant sa fondation au second siècle, car c'est là, je crois, l'époque qu'il a voulu mettre; la seconde année de l'ère chrétienne étant probablement une faute d'impression. Mais un Manceau zélé pour la gloire de son pays, ne peut voir avec indiférence *moderniser* sa ville, surtout quand il peut avancer avec assurance que sa fondation, comme celle de Rome et de tant d'autres capitales d'anciens peuples, se perd dans la nuit des tems.

Je ne ferai point remonter la fondation du Mans, a un certain *Sarton*, qui vivait peu de tems après le déluge, et ne rapporterai point toutes les fables qui se trouvent à la tête de l'histoire des Comtes du Maine, par M. Trouillard, imprimée au Mans, en 1643. Cet historien tout en les rapportant, n'y croyait point. Ces vieilles chroniques peuvent faire le pendant de la fondation du royaume Latin, par Enée, dont Virgile amusa les Romains de son tems.

Cependant j'observerai que la fondation du Mans doit être très-reculée, car aucun historien n'en fixe l'époque, et les premiers événemens qui s'y sont passés, nous sont absolument inconnus. Nos bons ayeux savaient se battre, mais ne savaient pas écrire. Il ne nous reste que des conjectures sur ces siècles reculés.

Les historiens Romains nous rapportent que les Aulerces Cenomans accompagnèrent Bellovèse dans sa conquête d'Italie, du tems de Tarquin l'ancien. Quelques années après Bellovèse, (1) Elitiovius mena encore une nouvelle colonie d'Aulerces en Italie, qui se réunirent aux premiers émigrans. Tous ensemble

---

(1) *Bellovèse et Sigovèse étaient les neveux d'Ambigatus, roi de Bourges, qui les envoya à la tête d'une jeunesse fougueuse, chercher fortune ailleurs. Sigovèse se porta sur la forêt Hercynienne (la Bohême); le sort adjugea l'Italie à Bellovèse. Son armee était composée de Bituriges, d'Auvergnats, d'Eduens, d'Ambares, de Carnutes et d'Aulerces.*

fondèrent les villes de Milan, Crémone, Mantoue, Véronne, etc. Ces pays, de leur nom, furent appelés Gaule Cisalpine, comme l'Italie orientale fut appelée grande Grèce, à cause des colonies que les Grecs y fondèrent.

Il fallait que les Aulerces Cenomans formassent une grande partie de ces émigrations, puisqu'on les voit faire un peuple Cisalpin à part, conserver leur nom, *Cenomani*, (2) faire la paix et la guerre suivant leur politique, soutenir de longues luttes contre les Romains, et balancer les destins de Rome. (3)

Ptolomée, dans sa géographie, parle de Subdinum (*le Mans*); il fallait donc que cette ville fut assez importante, puisqu'elle était la capitale des Aulerces Cenomans, qui sont toujours nommés à la tête des Aulerces. *Aulerci Cenomani, Aulerci Diablentes, Aulerci Eburovices. Subdinum* (le Mans), *Noyodunum* dont les débris se voient à Jublains, *Vagoritum* dont on apperçoit encore quelques vestiges dans un endroit appelé la Cité, à Saint-Pierre-sur-Erve, sont les seules villes dont les anciens géographes fassent mention.

Si le Mans n'eut été fondé qu'au second siècle, à coup sur Ptolomée qui écrivait vers l'an 140, n'en aurait pas fait mention dans sa géographie. Tout le monde sait que les villes ne s'élèvent que peu à peu, et que leur agrandissement est l'ouvrage du tems, ou de quelques circonstances heureuses. (4)

---

(2) *En jettant un coup-d'œil sur la carte de Danville, on voit que les* Cenomani *occupaient Cremone, Mantoue, Véronne et tous les pays qui se trouvent sur la rive gauche du Pô.*

(3) *Tite-Live dit positivement que les Gaulois Cenomans furent les seuls des Gaulois Cisalpins qui restèrent fidèles aux Romains, et ne se réunirent point comme les autres à Anibal; ils fournirent même des troupes aux Romains. Mais malgré leur fidélité dans cette circonstance épineuse, les Romains ne leur cherchèrent pas moins des pretextes de guerre, et finirent par les subjuguer.*

(4) *Alexandrie d'Egypte est une des villes qui s'éleva le plus rapidement; mais elle fut fondée par un grand conquérant, devint la capitale de l'empire des Ptolomees et le centre d'un commerce immense qu'elle dût à son port et à la politique de ses souverains.*

Lors de la conquête des Gaules par César, nous voyons les Cenomans envoyer des troupes pour secourir Alise, le dernier boulevart de la liberté Gauloise. Leur contingent fut de 5,000 hommes, tandis que celui d'autres peuples voisins, fut infiniment moindre ; ce qui dénote que le pays était populeux, et les Cenomans un peuple puissant et guerrier.

Long-tems après, nous voyons le Mans, pris par un parent de Clovis qui, à la tête d'une tribu de France, s'empara du pays, y fonda un royaume dont cette ville fut la capitale ; mais Clovis subjugua ce prince et réunit ce petit royaume à son empire. Le Mans du tems de Charlemagne était une des principales villes de France. Une ancienne géographie disait en prose rimée :

Bourges, Autun, le Mans avec Limouges,
Furent jadis les quatre villes rouges.

Au moins ces vers rappellent l'antique splendeur de notre ville. Le Mans fut une place importante au commencement de la troisième dinastie, mais elle essuya bien des malheurs ; elle fut prise et reprise par les pirates Normands, par les ducs de Normandie et d'Anjou, par les rois d'Angleterre et ceux de France. Chaque siècle peut offrir quelques désastres Tous ces malheurs réunis ruinèrent le pays, dépeuplèrent la ville ; mais le génie actif de ses habitans a toujours triomphé, et quelques années de paix réparaient promptement ces dévastations. Il faut espérer que nos descendans plus heureux, ne ressentiront point les calamités qui ont affligé nos ancêtres.

Abrégeons cette digression déjà trop longue sur l'histoire de la ville du Mans. Revenons au fait avancé par M. Daudin. Oserai-je lui demander les preuves historiques de la fondation de cette ville, ainsi que celles de la destruction d'Alonnes, dont l'existence est encore un problême ; car si cette ville eut été ruinée au second siècle, quelques historiens, entr'autres Grégoire de Tours, en auraient fait mention.

J'observerai encore, que ni le Mans, ni Alonnes, n'ont jamais été capitales des Celtes ; que la position géographique

de ces villes, ne permit jamais aux Aulerces Cenomans de se placer à la tête de la confédération Gauloise. (5)

Au reste s'il faut parler franchement, nous n'avons rien d'assuré sur ces siècles reculés, nous ne pouvons former que des conjectures où l'imagination peut se donner une libre carrière. Entrons en lice, faisons aussi les nôtres; les plus vraisemblables serviront de preuves.

Les peuples les plus barbares, les plus ignorans dans les sciences, le sont moins dans l'art militaire que dans les autres arts. Le besoin de se défendre, l'amour du pillage et l'ambition des chefs, ont toujours fait de la guerre une nécessité; de son exercice, un art profondément combiné avec la circonstance des tems.

Peu de nations aimèrent plus la guerre que les Gaulois. Le plus léger prétexte leur mettait les armes à la main, et leur faisait entreprendre des conquêtes dans les pays lointains. Aussi toutes les idées se portaient nécessairement au militaire. On les voit toujours rechercher avec soin les emplacemens pour bâtir leur ville, et ceux qui offraient l'assiette la plus sûre, étaient toujours préférés. Ils choisissaient ordinairement un côteau qui dominait une rivière qui servait à leur défense et à leur besoin. S'ils trouvaient de l'autre côté un ruisseau qui allait se jetter dans la rivière, ce site devenait précieux, et décidait l'emplacement de la ville.

Cette situation offre un triangle alongé, dont les deux côtés plus ou moins escarpés sont protégés par des rivières ou ruis-

---

(5) *Le sceptre de la puissance passa successivement des Beruyens dont le chef, Ambigatus, régnait à* Avaricum (*Bourges*) *environ* 600 *ans avant l'ere chrétienne, aux Senonois, dans le tems de Brennus, aux Auvergnats, aux Éduens et aux Séquanois.*

Il y eut deux Brennus fameux dans l'histoire; le premier après avoir vaincu les Romains à la sanglante bataille d'Allia, prit Rome, et eut la sottise de recevoir de l'argent de Camile pour la délivrance du capitole, vers l'an 388 *avant* J. C. *Le second Brennus subjugua une grande partie de la Grèce, mais périt au siège de Delphe. Les débris de son armée allèrent fonder dans l'Asie mineure diverses colonies, parmi lesquelles les Galates se rendirent terribles à leurs voisins, et ne furent subjugués que par le grand Pompée.*

seaux, et qui ne peut être attaqué que par sa base. L'ancienne cité du Mans offrait cette situation précieuse. Cette ville n'allait jadis que depuis la Cigogne jusqu'à la place du Château. Le côté nord était défendu par la rivière ; le côté du sud l'était également par un ruisseau venant du côté d'Ysaac, qui entretenait l'eau dans les fossés, formait peut-être des étangs ou marais, et rendait l'abord de ce côté très-difficile. Le côté de l'ouest se terminait par la pointe de la porte de la Cigogne.

Les rues du Grand et Petit Pont-Neuf, dénominations qui aujourd'hui paraissent ridicules, rappellent que jadis il y eut là des ponts, qui de la place du marché Saint Pierre, alors la grand'Place, aboutissaient à la route qui gagnait Tours et les pays méridionaux. Cette route devait passer par Pont-Lieue. L'endroit le plus faible était nécessairement à la base du triangle ; c'était là aussi que l'art avait fait les plus grands efforts ; c'était là qu'on avait prodigué les tours, les larges fossés et les hautes murailles. C'était là qu'était le château ou citadelle. Qu'on se reporte aux anciens tems, où l'art de l'attaque et de la défense des places était bien différent de ce qu'il est aujourd'hui. Avant le canon, il importait peu d'être dominé à une certaine distance. Je connais des villes qui jadis furent fortes, et qui à présent ne seraient pas susceptibles de tenir même quelques jours. Les grands moyens des assiégeans étaient le bélier, pour abattre les murs, de hautes tours qu'on faisait avancer avec des machines contre les murailles ; on plaçait dans ces tours des soldats qui à coups de flèches chassaient des remparts les assiégés.

Bourges, qui fut jadis la capitale des Gaules, est dans une situation semblable à celle que je viens de décrire ; cette ville est située sur une éminence au confluent de deux petites rivières ; elle occupait dans les anciens tems la même position. On peut lire dans les commentaires de César ce fameux siège ; ce fut à la base du triangle que les grands moyens d'attaque et de défense furent employés ; ce fut par là que cette malheureuse cité fut prise et livrée aux plus affreux saccagemens.

Poitiers est également situé sur un large plateau qui au sud et à l'est, domine le Clain ; et au nord, un ruisseau qui vient se jetter dans la rivière. Au moyen de larges chaussées défen-

dues par des tours distribuées de distance en distance sur ce ruisseau, on pouvait inonder la vallée à volonté, et en faire des étangs ou marécages qu'il était presqu'impossible de franchir. Cette ville n'était attaquable qu'à l'ouest, à la base du plateau.

Lusignan qui était regardée dans les 14e. et 15e. siècle comme une des plus fortes places de France, était située sur un rocher entre deux vallons, et ne pouvait être attaquée qu'à la base du triangle, et cette base était très-étroite. Je pourrais encore citer une foule de villes qui occupaient de pareils sites (6)

Enfin les Romains prenaient de telles positions pour leurs camps, lorsqu'ils pouvaient les trouver. Le camp de César qui est à Sougé-sur-Loir, est situé sur l'extrémité d'un haut plateau qui domine la vallée du Loir et celle de la Braye, au confluent de cette rivière. Cette assiette très-forte, n'avait point échappée à César ou à ses lieutenans. Ce camp formait un triangle dont les deux côtés escarpés étaient inexpugnables; un large fossé qu'on voit encore en entier, défendait la base du triangle qui tenait au reste du plateau. Le camp Romain vis-à-vis de Drevan, ville Romaine sur le Cher, à demi-lieue de Saint-Amand, offre la même situation. (7)

D'après ce système on ne peut guères douter que le Mans n'ait été bâti dans la même position qu'occupe aujourd'hui la cité, dès les premiers tems où les Celtes commencèrent à se réunir en peuples, et à bâtir des villes.

Alors une vaste forêt couvrait les environs de la ville, le ruisseau qui venait du côté des pompes et qui défendait le Mans au sud, devait être assez considérable. Ce ruisseau qui ne coule à la Motte, au-dessus de la promenade des Jacobins, que dans la saison des pluies, faisait tourner un moulin il y a encore quelques siècles, il était alimenté par la forêt qui couvrait toute cette côte. La population prenant des accroissemens,

---

(6) *César, dans ses commentaires, donne la même situation à Alise. Cahors est situé dans une presqu'île que forme le Lot; Uzerche est situé sur un rocher qu'entoure la Vézère, qui fait également de la ville une presqu'île.*

(7) *Excepté Alise, j'ai examiné avec soin toutes les positions des villes et camps dont je parle.*

on a défriché le bois, et le ruisseau a disparu. On voit à la place, des vignes et des champs, et un torrent un jour d'orage. Ainsi dans les anciens tems, les Druides du Mans avaient à leur proximité une forêt qui devait être bien plus belle que celle des environs d'Alonnes, dont le sol est moins fertile.

Mais les ruines d'Alonnes annoncent nécessairement quelqu'ancienne habitation.

On ne peut se dissimuler que les débris qu'on trouve en ce lieu, ne doivent leur existence à quelqu'antique monument, mais de quelle nature est-il ?

S'il y avait eû là jadis une ville, il resterait encore quelques vestiges de voies Romaines en cette direction, et on n'en connait pas une seule. A quoi donc reporter ces ruines ? Voici mon système ; chacun peut faire le sien, et le public adoptera celui qui lui paraitra le plus vraisemblable. Je crois qu'il a existé dans la plaine d'Alonnes, un vaste château ; je présume qu'il fût bâti par un général Romain, gouverneur de ces contrées où il avait fait sa résidence. La situation de ce lieu était agréable par sa belle vue, par les plaisirs de la chasse et de la pêche, que procuraient la proximité de la forêt et de la rivière. Les débris de marbre, et surtout de marbre étranger, annoncent que le luxe présida à la décoration de ce château. C'est une raison de plus pour conjecturer qu'il appartenait à un gouverneur Romain ; un chef Gaulois eut été plus simple.

J'ai trouvé, il y a quelques années, à Drevan, ville Romaine située à demi-lieue de Saint-Amand, des débris de marbre blanc et noir Drevan était une petite ville ou un château d'un général Romain dont il ne reste plus que les vestiges. Les Romains introduisirent par-tout où ils dominèrent, le goût du luxe et des beaux-arts.

On peut demander à quelle époque ce beau château d'Alonnes fût détruit ? Cet evénement est enveloppé dans la nuit des tems ; mais on peut vraisemblablement conjecturer que ce fut lorsque les Gaulois voyant la décadence de l'empire Romain sous les successeurs de Constantin, vers le 4e. siècle, sécouèrent le joug, et formèrent une association fédérale sous le nom des Armoriques, qui comprenait les peuples situés entre la Mer, la Loire et la Seine. Alors la haine du nom Romain

fit détruire ce qui leur avait appartenu. On peut encore rapprocher l'époque de la destruction de ce monument, et la mettre sur le compte des barbares, entr'autres des Francs, qui vinrent ravager les Gaules dans le 5ᵉ. siècle, et finirent par s'en emparer totalement au commencement du 6ᵉ.

Dans cette hypothèse, Alonnes n'eût été qu'un vaste château. On ne trouve des débris que dans la partie qui est du côté du bourg. La plaine entourée de murs aurait été un parc. On peut se recrier sur la dépense, mais les Romains et surtout les gouverneurs, ménageaient peu les peuples vaincus, et ne leur épargnaient ni tributs, ni corvées.

Telle sont les conjectures que je soumets au public. Dans mon hypothèse, le Mans reste à sa place de tems immémorial; les Romains l'embellirent seulement par des monumens; il nous reste encore quelques vestiges des acqueducs et de l'ampithéâtre qu'ils y bâtirent. Alonnes n'étant qu'un château qui n'a jamais été cité par aucun historien, n'avait besoin ni de voie Romaine, ni de site escarpé, ni enfin de larges fossés, dont à coup sûr, il resterait des traces, s'ils avaient jamais existé.

Bérard aîné, négociant à Pont-Lieue,

Membre de la Société des Arts du Mans.

Joseph de Rosny, *Propriétaire-Rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. Prignet aîné.

N°. 7.

JOURNAL-CENTRAL DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

(*Sine litteris vita mors est.*)

ACADÉMIE DES SCIENCES ET ARTS, DE MARSEILLE.

L'Académie a reçu trois mémoires sur les questions qu'elle avait proposées relativement à la fabrication du syrop et du sucre de raisin. Aucun de ces trois mémoires n'a été jugé digne du prix ; mais elle a distingué très-honorablement le mémoire côté N°. 1, avec cette épigraphe : *Eloigné de vous, je me suis occupé de ce qui peut vous être utile.* Une médaille d'encouragement de 450 fr. a été décernée à M. A S. de Bournissac, auteur de ce mémoire. L'Académie désire qu'il continue de travailler à le perfectionner et à le compléter, afin d'en rendre la publication utile à l'art naissant de la fabrication des sucres indigènes.

L'Académie a également distingué le mémoire côté N°. 3, avec cette épigraphe : *varias usus meditando extudit artes*, (*sic.*) Elle a accordé à M. Poutet,

T

pharmacien de Marseille, qui en est l'auteur, une médaille d'encouragement de 150 francs.

Le but qu'elle s'était proposé ayant été en grande partie atteint, elle retire ce sujet de prix.

N'ayant reçu aucun mémoire sur les questions relatives à *la Colonisation de l'Afrique*, elle retire également ce sujet.

Dans sa prochaine séance publique du mois d'août 1810, elle décernera les trois médailles d'encouragement de 300, 200 et 100 francs, qu'elle a proposées *aux propriétaires et aux cultivateurs qui justifieront par des procès-verbaux et des certificats authentiques, avoir fait à demeure, les plantations ou les semis d'arbres, les plus considérables*, conformément à son dernier programme.

Dans la même séance, elle décernera la médaille de la valeur de 300 francs qu'elle a promise au fabricant *qui aura trouvé le moyen d'employer d'une manière utile et économique l'appareil à vapeurs, à la fabrication du savon, en introduisant le moins de changemens possible dans la construction des fourneaux usités.*

Le terme fatal des deux concours ci-dessus est fixé au premier juillet 1810.

Elle annonce que dans sa séance de pâques de l'an 1811, un prix de 300 francs sera accordé à l'auteur du meilleur mémoire qui lui sera transmis sur la question suivante :

Quelle était la situation du commerce de Marseille, dans les XIe., XIIe. et XIIIe. siècles et quelles furent les causes qui empêchèrent les Marseillais d'obtenir les mêmes succès que les Genois, les Toscans et les Vénitiens?

L'Académie exige que les concurrens remontent aux

uteurs et aux actes originaux, et ne se contentent pas l'extraire les compilations déjà faites sur cette matière.

Dans la même séance elle décernera un prix de la aleur de 600 francs à l'auteur du meilleur mémoire ur les questions suivantes :

Quelle est la meilleure méthode à suivre pour la abrication de la soude factice ?

Quels sont les procedés les plus sûrs et les plus conomiques pour captiver les gaz pernicieux qui 'exhalent pendant cette fabrication?

Quels seraient les meilleurs moyens de rendre es gaz utiles aux arts ?

L'intention de l'Académie étant de mettre de plus n plus ces connaissances, à la portée des fabricans, lle exige que les concurrens joignent à leurs mémoires des plans et élévations suffisamment détaillés vec les calculs nécessaires pour leur intelligence.

Ces deux concours seront fermés le 1er. mars 1811.

Les mémoires doivent porter une devise et le nom e l'auteur doit être renfermé dans un billet cacheté. es membres et associés de l'Académie ne peuvent ncourir et les auteurs qui se seraient fait connaître rectement ou indirectement seraient exclus de droit, l'exception des concurrens pour le prix relatif aux antations, qui sont dispensés de la loi du secret.

Tout ce qui est relatif aux concours doit être adressé, anc de port, avant leur clôture, à M. Casimir Rostan, crétaire perpétuel de l'Académie de Marseille.

RDRE de Lecture de la Séance publique du 6 mai 1810.

1. Discours d'ouverture et dissertation sur les caractères d au, du sublime et du style simple, par M. de Permon, mmissaire-général de police, président de l'Académie.

2. Discours de réception de M. Reboul, proviseur du lycée, membre de la classe des sciences, et réponse de M. le président.

3. Discours de réception de M Penchaud, architecte du département, membre de la classe des beaux-arts, et réponse de M. le président.

4. Éloge de M. Jacques Thulis, membre de l'Académie, par M. de Sinety, secrétaire perpétuel.

5. Ode sur les triomphes de *Napoléon - le - Grand*, par M. Jossaud.

6. Rapport sur le concours relatif à la fabrication du syrop et du sucre de raisin, par M. Laurens, et distribution des médailles d'encouragement par M. le président.

7. Notice biographique sur M. Claude-François Achard, secrétaire perpétuel de l'Académie, par M. Casimir Rostan.

8. Mémoire sur deux cas particuliers de manie, par M. Lautard.

9. De l'influence de la danse sur la santé et sur l'éducation physique et morale des enfans, par M. Robert.

10. Programme des prix pour les années 1810 et 1811.

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX,

A TOULOUSE.

Le jeudi 3 mai 1810, l'Académie des Jeux Floraux a célébré avec la solemnité ordinaire, la fête des fleurs. C'est le nom que l'on donne à la distribution des prix fondés par Clémence Isaure.

La séance commença par l'éloge de cette illustre fondatrice. M. de Malaret, qui le prononça, évita l'écueil de reproduire des louanges mille fois ressassées. En parlant de la renaissance des lettres, qui concourt avec la fondation de Clémence, il trouva le moyen de rajeunir cet éloge, qui prononcé tous les ans depuis trois siècles, ne peut plus être entendu avec intérêt, s'il n'est entrelacé et présenté comme accessoire, dans quelque sujet littéraire ou philosophique.

Après cet éloge, et pendant que les commissaires de l'Aca-
émie allaient chercher les prix déposés dès le matin sur le
naitre-autel de l'église de la Daurade, où repose Clémence
saure, M. Poitevin, secrétaire perpétuel de l'Académie, fit
on rapport sur le concours.

Nous ne répéterons pas ce qu'il a dit des ouvrages couronnés,
ui sont au nombre de trois : une ode, une épître et une
légie. Ils sont imprimés dans le recueil, ainsi que deux autres
des, une autre épître, une autre élégie et une idylle. Nous
n rendrons compte incessamment, et nous parlerons en même
mns des autres ouvrages qui entrent dans la composition de
e recueil : la *semonce* et l'éloge de Clémence Isaure; plusieurs
loges d'académiciens morts, plusieurs discours de réception
: les réponses faites aux récipiendaires.

Aucun sonnet n'a été distingué dans ce concours, et per-
nne n'en a été surpris. On était seulement étonné que
Académie, qui a proscrit *le chant royal*, *les rondeaux*,
s virelais et *les balades* ait fait grâce au sonnet.

M. Poitevin, en expliquant les motifs de l'Académie, a
xprimé des idées parfaitement justes

« Les jeunes auteurs, a-t-il dit, se font une étrange illusion,
ils pensent que le prix du sonnet doive se donner plus faci-
ment qu'un autre, et qu'il suffise, pour le mériter, d'arranger
ir quatre rimes, quatorze vers en l'honneur de la Vierge.
n prenant au pied de la lettre ce que Despréaux a dit d'un
onnet sans défaut, il en résulte qu'un bon sonnet est extrême-
ient difficile à faire : et quel sonnet trouverait-on dans notre
ttérature, duquel on pût dire qu'il vaut un long poëme? En
ontinuant d'admettre les sonnets dans son concours, par
spect pour une fondation qui se lie à des idées religieuses,
académie parle clairement à ceux qui veulent l'entendre. Elle
nnonce qu'on peut se dispenser de mettre son esprit à la
rture, pour remplir les formes matérielles d'un genre d'ou-
rage que les gens de goût ont proscrit. . . . .

» Celui que ses talens et sa piété appelleront à célébrer les
uanges de la Vierge, peut, dans un hymne, donner un
bre essor à son génie et à ses pieux sentimens. Sa raison
ii dira que ce serait un plagiat de se borner à reproduire

les grandes et belles idées dont se composent les louanges de la Vierge dans les chants de l'église. . . . . . . L'hymne peut s'élever au ton de l'ode, ou descendre aux accens de l'idylle et de l'élégie. On peut l'assujettir à la marche des stances régulières, ou lui laisser toute la liberté du dityrambe. L'homme vraiment inspiré préférera toujours les ressources que lui offre cette grande liberté, à l'industrie minutieuse qui arrange les divisions et les quatre désinences d'un sonnet. »

M. Poitevin a parlé de deux poëmes que l'Académie n'a pu accueillir, dont un est dans un genre purement agréable, écrit en vers de toutes mesures et à rimes croisées ; sur quoi il a observé que cette liberté permise pour les épîtres est refusée au poëme qui doit être héroïque. Quant à l'autre, quoique la longueur du poëme soit bornée à environ cent vers, on se laisse facilement entraîner au plaisir de les lire, lorsqu'ils sont bien faits, a dit M. Poitevin ; et un poëme de deux cens vers ne serait pas trouvé trop long ; mais celui dont nous parlons en ayant près de cinq cens, contrariait trop nos statuts : sans trop examiner si le sujet en était convenable et s'il n'y avait pas trop de luxe dans son abondance, l'Académie l'a rejeté.

Le prix du discours est réservé, et l'Académie redonne le même sujet.

« Ce sujet est grand et magnifique, a dit M. Poitevin, il présente sans-doute des difficultés invincibles à l'ignorance et aux esprits légers ; mais que de beautés n'y trouveront pas ceux qui sauront en pénétrer la profondeur, en saisir l'étendue, en prendre la substance, et la développer avec goût, avec sagesse, et avec les mouvemens qui sont l'âme de la vie, de l'éloquence !

» Nous savions bien quand nous le proposâmes qu'au premier coup-d'œil on le trouverait trop vaste ; qu'on y verrait la matière de deux discours ; mais nous savions aussi que les deux objets qui étaient offerts, non aux premiers regards, mais à la méditation des bons esprits, avaient entr'eux les rapports intimes et nécessaires qui constituent l'unité et la simplicité du sujet. . . . . .

» On reproche en général aux Académies de ne pas mettre

assez de précision dans l'énonciation des sujets qu'elles proposent, et de jeter par là les auteurs dans l'embarras de savoir quelle marche ils doivent tenir. Ce reproche est injuste et l'on en conviendra si l'on considère que les concours académiques ne doivent pas ressembler aux exercices des écoles d'éloquence.

» Les adolescens qui les fréquentent doivent être dirigés dans leur marche, et conduits comme par la main. Pour qu'ils ne s'égarent point sur la route qu'ils ont à parcourir, on y place de distance en distance des signaux qui sont pour eux comme le fil d'Ariane.

» Mais les jeunes littérateurs invités à nos concours doivent savoir marcher sans guide. Le premier usage qu'ils ont à faire de leur esprit est de discerner, parmi les routes qui se présentent, celle qui doit les mener au but proposé, plus sûrement et avec plus d'avantage. Si c'est déjà une preuve de supériorité d'avoir su choisir un plan plus fécond et plus lumineux, pourquoi en déroberions-nous le mérite à celui qui n'a pas besoin de secours, pour bien ordonner sa composition ?..

» Un sujet de discours n'est point vague lorsqu'il montre clairement le but qu'il faut atteindre. On ne peut pas dire qu'il soit double, si les différens objets présentés à l'orateur peuvent se rapporter au même principe ; il n'est pas trop vaste pour celui qui l'envisageant d'un peu haut, sait l'embrasser dans une idée générale. »

M. Poitevin a dit à cet égard que tous les concurrens ne s'y sont pas mépris, et que parmi les discours présentés, il en est qui tout imparfaits qu'ils sont, ont encouragé l'Académie à redonner le même sujet Il a averti les orateurs qu'on ne leur demande pas l'éloge des livres saints, moins encore ces parallèles qui furent jadis tant à la mode et dont les antithèses sont usées depuis long-tems. De tels accessoires, a-t-il dit, doivent être peints d'un seul trait qui ranime l'attention du lecteur, et ne la détourne jamais de l'objet principal....

L'orateur ne s'appesantira pas sur les ouvrages consacrés à la religion, dont le mérite indispensable est de reproduire les menaces et les consolations de l'écriture sainte. Dans les autres, il ne bornera pas ses observations aux emprunts que

les auteurs modernes ont faits à l'antiquité sacrée et profane ; il fera remarquer le goût et la saveur que donnent toujours à leurs ouvrages ceux qui, nourris de la substance des anciens, sont parvenus à se la rendre propre, et la reproduisent, sans avoir ni l'apparence ni l'intention de les traduire.....

C'est là que doivent remonter ; c'est de là que doivent partir tous ceux qui se proposent, je ne dis pas d'égaler, mais de bien entendre les chefs-d'œuvres de notre littérature. Pour être digne de converser avec les auteurs qui ont illustré le siècle de Louis XIV, pour s'enrichir dans ce commerce, il faut y arriver chargé de toutes les dépouilles de la belle antiquité. Ceux qui auront puisé dans ces belles et grandes sources, et à qui la nature se sera montrée dans sa noble et magnifique simplicité, ne seront séduits ni par le cliquetis, ni par les contorsions de l'école qui vient de naître ; ceux-là seuls pourront entreprendre de montrer « *quels avantages les poëtes et les orateurs peuvent retirer de l'étude approfondie des livres saints et de la littérature ancienne.* »

On sait que le trois de mai, les fleurs d'or et d'argent sont exposées dès le matin sur le maître autel de l'église de la Daurade. C'est là que les commissaires de l'Académie vont les chercher en grande pompe, et qu'au retour, on ne manque jamais de passer par la rue de Clémence Isaure.

Au retour des commissaires, les prix furent déposés sur le grand registre vert à fermoir d'argent, placé devant M. de Lavedan, modérateur de l'Académie. M. Poitevin, secrétaire perpétuel, appela l'auteur de l'ode ayant pour titre : *Les Jeux Floraux.* Le *recépissé* de cet ouvrage fut présenté par M. . . . . fondé de pouvoir de M. Jamar, de Paris, auteur de cette ode. Elle fut lue et applaudie. Elle n'est pas d'un ton très-élevé ; mais elle est sagement et noblement écrite ; elle ne manque ni de chaleur ni de mouvement. On l'entendit avec plaisir. On appela ensuite l'auteur de l'épître à M. Raynouard. Elle est d'un jeune militaire de Beziers (M. Viennet, adjudant-major dans le corps impérial d'artillerie de marine) qui paraît avoir bien senti le mérite et la supériorité de Racine et qui en général l'a exprimée en très-beaux vers. Cet ouvrage, très-applaudi, annonce un véritable

talent pour la poésie, et ce qui vaut mieux encore, un poëte de l'ancienne école.

L'auteur de l'elégie intitulée: *La tombe de mon fils*, ayant été appelé, s'est présenté M. Decampe, le même qui l'année dernière obtint une églantine d'or, pour l'éloge de P. Paul Riquet. Des applaudissemens très-vifs sont partis de tous côtés, et on les a redoublés après avoir entendu la lecture de son élégie où règne un ton de sensibilité exquise, et qui prouve que M. Decampe sait également écrire en vers et en prose et peut se promettre de grands succès dans l'un et l'autre genre.

Après cette lecture, M. Poitevin, secrétaire perpétuel, annonça que l'Académie redonnait le même sujet de discours, et la séance fut levée.

On peut aisement se convaincre par ce programme que l'Académie des Jeux Floraux fait chaque année de nouveaux efforts pour justifier son ancienne réputation et même pour ajouter encore, s'il est possible, à l'éclat dont elle brillait autrefois avant qu'une révolution, funeste aux sciences et aux belles-lettres, ne vint la plonger, durant un grand nombre d'années, dans un profond état de léthargie, voisin, pour ainsi-dire, d'un anéantissement total. Nous allons maintenant prouver que les membres qui composent le *jury littéraire* de cette illustre Académie sont également justes, également éclairés et, qu'en tous tems, la plus scrupuleuse impartialité préside à leurs arrêts. Le défaut d'espace ne nous ayant point encore permis d'insérer dans ce journal, ainsi que nous nous l'étions proposé, un extrait des mémoires intéressans qu'elle a couronnés dans les années précédentes, nous devons, en attendant que nous puissions y revenir, rapporter ici les trois morceaux de poésie qui ont obtenus des prix réservés et qui tous les trois ont remporté la double palme du goût et de l'harmonie. Un tribunal qui rend sa sentence publique, qui l'abandonne à la censure des légistes et

qui la motive sur des lois, sur des faits, n'a point à redouter les plaintes de ceux qu'il a condamnés. C'est dire que l'Académie des Jeux Floraux est toujours sourde aux reclamations de l'amour-propre ou de la nullité et que ses jugemens sont aussi purs que l'esprit qui les a dictés.

LES JEUX FLORAUX,

ODE,

Par M. JOMARD, de Paris.

Ils n'étaient plus ces jours, si chers à la mémoire,
Où Toulouse invitait les enfans de la gloire,
A ses combats harmonieux,
Pleurant les doux concerts, la belle Occitanie
Redemandait en vain les accens du génie
Aux Troubadours silencieux.

Dans l'aimable saison de Zephire et de Flore,
Des soupirs, échappés de la tombe d'Isaure,
Attristaient les prochains échos.
On dit même qu'un jour, cette ombre désolée,
Pâle et belle, apparut au bord du mausolée
Exhalant sa plainte en ces mots :

« Ainsi donc sans retour, ma gloire s'est flétrie !
» Elle ne fleurit plus dans ma douce patrie
» La palme, espoir du Troubadour !
» On néglige ma cendre ! et ces fleurs symboliques, (1)
» De mes longues douleurs gages mélancoliques,
» N'éternisent plus mon amour !

---

(1) *Les fleurs de Clémence Isaure n'ont rien de symbolique ; plus d'un siècle avant sa naissance, les sept Mainteneurs du gai savoir distribuaient la violette, l'églantine et le souci. Clémence Isaure par ses libéralites enrichit et ranima cette antique institution. L'auteur de l'ode a suivi la fiction poëtique de la romance de M. de Florian.*

» Ce séjour des talens, ce temple, ces portiques,
» Melodieux témoins des luttes poëtiques,
» Ne consolent plus mes regards.
» Toulouse ! éveille-toi d'un sommeil qui m'outrage,
» Si mon nom te fut cher, respecte mon ouvrage,
» Sois encor l'amante des arts. »

Elle dit, et soudain dans la tombe fatale
Se replonge. . . Aux accens de la voix virginale
S'émeut tout un peuple étonné :
Isaure, il accomplit tes volontés sacrées.
Poëtes ! saisissez vos Lyres inspirées ;
L'heure de la gloire a sonné.

Du mois riant des fleurs, quand l'aube désirée
Pour la troisième fois dans la plaine azurée,
Reprend son lumineux essor,
Dieu préside lui-même à ce jour de victoire ;
Sur l'autel des parfums, les lauriers de la gloire,
Ont balancé leurs rameaux d'or.

Loin de nous vain Gymnase, effroyable théâtre
Dont les sanglans plaisirs, d'une foule idolâtre,
Achevaient d'endurcir les cœurs !
Et vous, jeux trop vantés de l'orgueilleuse Elide,
Où d'illustres coursiers prêtaient leur vol rapide
A des fantômes de vainqueurs !

Ces vainqueurs, qu'ombrageait une palme éphémère,
Répondez ; où sont-ils ? Thèbes, sans ton Homère,
Leurs noms de la terre auraient fui,
Et la Grèce aurait vu leur gloire passagère
S'évanouir, pareille à la poudre légère
Que leur char fit voler sous lui.

Plus heureux mille fois, les fertiles rivages
Où, le luth à la main, parmi les Tectosages
Erraït le peuple troubadour ;
Alors que les échos de ces bords poëtiques
Racontaient les défis et les tournois lyriques
Et les doux plaidoyers d'amour.

Studieux nourrisson de la double colline,
Viens recevoir le prix des mains de Mnémosine,
Viens triompher de tes rivaux.
Chez tes derniers neveux relevant ta victoire,
Ces fleurs, ces doctes fleurs, que parfume la gloire,
Du tems sauront braver la faux.

A ce cher monument sourira ta vieillesse,
D'un œil respectueux, le fils de ta tendresse
Le contemplera quelque jour;
Il sentira son cœur battre plus vite encore,
Et, donnant une larme au souvenir d'Isaure,
Rêvera de gloire et d'amour.

ÉPITRE

A M. RAYNOUARD, de l'Académie Française,

Par M. Jean-Pons-Guillaume VIENNET, de Beziers, Capitaine Adjudant-major dans le 2e. Régiment du Corps Impérial d'artillerie de marine.

Si mon goût, Raynouard, n'a trompé ma raison,
Parmi tous les français inspirés d'Apollon,
Racine, au premier rang élevé sans partage,
Doit des siècles futurs emporter le suffrage.
Ce début te surprend. Je sais qu'un autre choix
Signala dans Paris ton éloquente voix;
Et qu'on t'a vu, pressé d'un nombreux auditoire,
A l'auteur de Cinna décerner la victoire.
Mais je ne prétends pas, intraitable frondeur,
D'un parti contre toi réveiller la fureur,
Et d'un schisme nouveau désolant le parnasse,
Préparer à ma muse une juste disgrace.

Amoureux de la paix, craignant de m'égarer,
Avec toi, Raynouard, je cherche à m'éclairer.
  Corneille, je le sais, est un rare génie.
J'admire en tressaillant sa voix mâle et hardie;
Soit qu'il montre le Cid par l'honneur combattu,
Et de Chimène en pleurs la cruelle vertu;
Que dans sa sombre humeur le fils du vieil Horace
Repousse de ses bras le tendre Curiace;
Soit que, de Nicodème étalant les mépris,
Il insulte lui-même à ses romains chéris;
Ou que Sertorius, retiré chez l'Ibère,
D'un sénat avili dédaigne la colère;
Ou qu'enfin sous le joug pliant la liberté,
Auguste, déployant sa générosité,
Me force d'oublier tous les crimes d'Octave,
De pardonner à Rome alors qu'elle est esclave:
Mon âme s'agrandit à ses nobles accens.
Il m'étonne, il m'impose, il subjugue mes sens;
Et lorsque, remontant à ces jours d'ignorance,
Où, brut et menacé d'une éternelle enfance,
Le théâtre français languissait ignoré,
Je verrai tout à coup cet astre inespéré,
Ouvrant comme un soleil sa brillante carrière;
Jeter dans ce chaos une vive lumière,
Aux pieds du grand Corneille humiliant mon front;
Comme toi, jusqu'aux cieux j'éléverai son nom.
  Mais quelque soit l'éclat dont ce nom resplendisse,
Près de lui ne crois pas que Racine pâlisse.
Du théâtre à son tour fondateur et soutien,
Aux talens d'un rival son talent ne doit rien;
Et dans l'art dont tous deux ont enrichi la France,
Corneille n'a sur lui qu'un vain droit de naissance.
Par le Dieu de Délos l'un et l'autre inspirés
Prirent vers l'Hélicon des chemins séparés;
Mais l'un trompé d'abord par d'infidèles guides,
Surpassait vainement ses modèles perfides.
Le goût, en l'admirant avait trop à blâmer;
Sa muse, sans défauts, ne pouvait s'exprimer;

Melpomène hésitait ; et ce nouvel athlète
N'arrachait point aux grecs l'aveu de leur défaite.
  Racine seul, Racine, à leur école instruit,
De ses heureux travaux obtint ce digne fruit.
Les limites de l'art devant lui reculèrent ;
De Corneille vieilli les amis s'alarmèrent ;
Pour venger, soutenir ce génie immortel,
Crurent avoir besoin de cabale et de fiel.
Racine, réprimant sa muse trop féconde,
Faisant du cœur humain une étude profonde,
Apprécia son siècle ; et de ses auditeurs
Sut par les passions rapprocher ses acteurs ;
Leur conserva pourtant leur maintien, leur figure ;
Peignit en traits de feu l'homme de la nature ;
Emprunta de l'Amour le charme tout puissant,
Et de la Vérité le langage et l'accent.
L'action fut restreinte et remplit mieux la scène ;
Se noua sans effort, se dénoua sans peine ;
Avec plus de richesse et de simplicité,
Montra dans ses détails plus d'ordre et de clarté.
Notre langue enhardie, à son faîte montée,
Souple, mélodieuse, à l'oreille enchantée
Etala des trésors jusqu'alors inconnus,
Et des charmes secrets qu'on ne retrouve plus.
  Mais ne comptons pour rien cette grace ineffable,
Ce style harmonieux, rapide, inimitable,
Qui peut-être sera pour la postérité
Du premier des beaux arts la première beauté.
Ta muse, je le sais, est digne de l'entendre ;
Du plaisir de louer tu n'a pu te défendre ;
Et dans ce grand procès où j'ose m'engager,
Ce n'est point, Raynouard, ce qui reste à juger.
Voyons si la vigueur manque à ce beau génie,
Ou si la force en lui se joint à l'harmonie.
Mais par où commencer ? Comment peindre à la fois
Ce groupe de héros, cette foule de rois,
Qui viennent à l'envi s'offrir à ma mémoire,
Et, ranimés par lui, déposer pour sa gloire ?

Entends-tu ce visir, qui, d'Amurat vainqueur
Osant donner le trône et jurer le malheur,
Maudit de deux amans le funeste caprice;
Se plaint qu'à leurs destins la fortune l'unisse;
Reste seul sous la foudre, et loin de reculer
Court au-devant des coups qui viennent l'accabler;
Ecoute ce Burrhus, modèle des ministres,
Qui, combattant Néron dans ses projets sinistres,
Des soupçons qu'il partage excusant l'empereur,
Souffre la calomnie et suit toujours l'honneur;
Cet hébreu qui d'Esther ranime la constance:
Et du Dieu d'Israël proclamant la puissance,
Aux pieds du fier Aman refuse de tomber;
Ce roi, que sous le joug Rome n'a pu courber,
Dévoilant, sans rougir d'une horrible disgrace,
Les projets qu'en fuyant a conçus son audace,
Expirant en vainqueur sur ses derniers confins,
Et de ses yeux mourans insultant aux romains.

Ne tressailles-tu point quand la tendre Monime
Immole à la vertu sa flamme illégitime,
L'hymen d'un roi jaloux qui surprit son amour,
Et va sans murmurer s'immoler à son tour;
Lorsque dans Bajazet la sultane indignée,
Etouffant dans son cœur une ardeur dédaignée,
Et vengeant sur l'ingrat ses complots avortés,
Prononce froidement le terrible : *sortez*.
Lorsque dans son espoir Hermione déçue,
Par l'amour et l'orgueil tour-à-tour combattue,
D'Oreste chancelant arme le bras vengeur,
Le rappele, l'excite, accuse sa lenteur;
Et de Pyrrhus bientôt redemandant la vie,
Outrage en ses regrets le bras qui l'a servie;
Quand ce monstre embelli dont nos yeux délicats
Sans crainte pour les mœurs souffrent les attentats,
Phèdre par les remords loin du crime entrainée,
Par un transport jaloux au crime ramenée,
Au nom de ses ayeux rougissant de son cœur,
Maudit l'affreuse OEnone et se prend en horreur?

Mais tout cède et se tait devant Iphigénie,
Ce chef-d'œuvre immortel, monument du génie,
Plus durable cent fois que le marbre et l'airain,
Et que la faulx du tems voudra frapper en vain;
Où les scènes, toujours l'une à l'autre enchaînées,
Sont par nos sentimens, par nos pleurs devinées;
Où chaque personnage, avec soin retracé,
Et pour un même objet sans cesse intéressé,
Me parle son langage, et passe sans contrainte
De la joie à l'horreur, de l'espoir à la crainte.
Athalie, il est vrai, partageant les esprits,
Long-tems à ce chef-d'œuvre a disputé le prix.
J'admire, Raynouard, cette pompe magique,
Ce spectacle imposant, ce luxe poëtique,
Cet enfant, digne objet de tant de soins divers.
Tige auguste d'un Dieu promis à l'univers;
D'Achab, de Jésabel la sanguinaire fille,
En haine de David reniant sa famille;
Ce pontife, tranquille au milieu du danger,
Se confiant au Dieu que son bras doit venger;
Foudroyant un rival de sa fureur hautaine;
Conspirant sans détours, sans déguiser sa haine,
Aux yeux d'un peuple entier qu'il ne veut point gagner;
Instruisant son élève au grand art de régner;
Excitant au combat sa phalange sacrée;
Et livrant à la mort une reine abhorrée.
J'admire; mais bientôt les cris de la douleur,
La voix du sentiment ont appelé mon cœur.
Un charme tout puissant m'entraîne vers l'Aulide.
Sans scrupule partout j'y porte un œil avide.
Là tout est beau, sublime; à force de grandeur,
D'un sacrifice horrible on m'y cache l'horreur.
Si d'une trahison Eriphile est noircie,
Son Ilion l'excuse, et son trépas l'expie.
Que j'aime Clytemnestre et ce noble courroux
Qu'oppose sa tendresse à l'orgueil d'un époux!
Quand les Dieux, de ses bras arrachent la victime,
Camille en ses fureurs est-elle plus sublime?

Quel

Quel monarque ou héros, par Corneille vanté,
Efface en sentimens, surpasse en majesté
Ce père, roi des rois, plus superbe peut-être,
Qu'au pied de ces remparts qui le firent connaître;
Cet Achille qu'en vain un aveugle parti
En chevalier français a cru voir travesti?
On a trop répété cette sentence inique.
Je reconnais partout cet Éacide antique,
Qui s'en va, pour venger son amour et ses droits,
Bouleverser un camp à l'aspect de vingt rois,
De gloire insatiable, impatient, colère,
Tel que le veut Horace, ou que l'a fait Homère.
D'orgueil, en l'écoutant, mes sens sont transportés;
Et ces traits ravissans, ces austères beautés
Ne sont point des éclairs dans une nuit obscure.
C'est un astre sans tache, une lumière pure,
Qui, croissant par degrés son éclat radieux,
Aux rayons les plus vifs accoutume nos yeux.
Oui, Raynouard, tel est le poëte que j'aime;
Que je voudrais te rendre aussi cher qu'à moi-même.
Pour ébranler ta foi j'ai fait ce que j'ai pu.
C'est à moi de rougir si Racine est vaincu.
Qu'ai-je dit! Est-ce ainsi que le doute s'annonce?
Ma muse veut plaider, et ma muse prononce!
Pardonne; à mon amour je me laisse emporter.
D'un tribut, d'un devoir j'avais à m'acquitter.
Que d'ennuis a charmés sa lyre enchanteresse!
Ma mémoire en est pleine, et j'y reviens sans cesse.
Depuis vingt ans enfin chaque jour je le vois;
Et crois toujours le voir pour la première fois.

LA TOMBE DE MON FILS,

ÉLÉGIE,

Par M. L.-A. DECAMPE, de Narbonne, Professeur de Belles-Lettres à Toulouse.

TENDRE mère, épouse chérie,
Tes yeux ont succombé sous le poids des douleurs;
D'un sommeil passager tu goûtes les faveurs,
Et je puis loin de toi, trop sensible Émilie,
Déplorer en secret les chagrins de ma vie,
Et du sort qui t'accable accuser les rigueurs.
Repose en paix. Avant que l'horizon s'éclaire
J'irai dans le champ funéraire
Où l'ange des tombeaux veille sur nos aïeux,
Arroser de mes pleurs la pierre hospitalière
Qui couvre de ton fils les restes précieux.

Tout se tait. La nuit sur la plaine
Répand sa ténébreuse horreur.
A peine à l'orient une faible lueur
Dirige ma marche incertaine....
Mais, quel soudain effroi fait tressaillir mon cœur!
Aux lugubres cyprès qui bordent cette enceinte,
A ces tristes débris dispersés sous mes pas,
A ce marbre, à ce toit habité par la crainte
J'ai reconnu le séjour du trépas.
Oh! mon fils! . . C'est donc là sa dernière retraite!
C'est là qu'il dort paisiblement
Tandis que du matin le souffle caressant
Incline le gazon sur sa tombe muette! . . .
Ah! ce calme perfide insulte à nos malheurs:
L'aurore tous les jours de ses riches couleurs
Embellit ce lieu solitaire;
La rosée y baigne les fleurs;

Le soleil y répand sa féconde lumière :
Tout demeure insensible à mes cris douloureux !
Rien n'est changé dans la nature,
Et mon fils a fermé les yeux !
Il n'est plus, et je vis pour accuser les cieux !
Et je résiste encore aux peines que j'endure ! . . .

Que sont-ils devenus, ces momens trop heureux,
O mère infortunée ! ô fidèle Émilie !
Ces momens qu'ont suivis tant de regrets affreux,
Où du plus tendre hymen le gage précieux,
Enivrant ton ame ravie,
Vint celler notre amour et combler tous nos vœux ?
Sur ton sein maternel tu nourris son enfance ;
Je guidais ses pas chancelans ;
Il croissait entouré de nos soins vigilans,
Et, pour premier essai de sa reconnaissance,
Il prononça le nom de ses heureux parens.
C'était de notre toit l'orgueil et l'espérance ;
Charmés par sa tendresse, heureux par ses travaux,
Nous eussions dans ses bras oublié tous nos maux,
Il eût de nos vieux ans soulagé la souffrance :
Déjà les ennuis de l'absence
Avec lui partagés nous paraissaient plus doux ;
Déjà de tes vertus c'était l'heureuse image.
S'il voyait le destin jaloux
Elever sur nos fronts quelque léger nuage,
De ses pleurs aussitôt il baignait ton visage,
De ses bras caressans il pressait mes genoux,
Il rassurait la mère, il consolait l'époux,
Et souriait à son ouvrage.
Ah ! depuis ce jour désastreux
Où le sort implacable a trompé notre attente,
Ma vue égarée et tremblante
Croit le retrouver en tous lieux.
Souvent, quand le sommeil a fermé ma paupière,
Un rêve mensonger vient le rendre à mes vœux.
Mais tout, à mon réveil, augmente ma misère ;

Tout m'offre du passé le cruel souvenir.
Cette demeure où règne un funèbre silence,
Ces murs, ce seuil fatal que je n'ose franchir,
Ces tristes monumens des jeux de son enfance,
Cette toile si chère où d'une habile main
Le trop séduisant artifice
Retrace à mes regards son sourire enfantin,
Conspirent à la fois à doubler mon supplice.

Si le hazard vient à guider nos pas
Vers ces lieux où d'enfans une troupe joyeuse
Se livre à d'innocens ébats,
Aussi-tôt, je te vois attentive et rêveuse;
Eperdue à l'aspect de leurs folâtres jeux,
Ta langue se refuse à ta voix défaillante;
Tu soupires, ta main presse ma main tremblante,
Et des pleurs coulent de nos yeux.
Oh! regrets déchirans!.... A ces tourmens affreux
Faut-il que notre cœur en secret s'intéresse?
Un jour, il m'en souvient; témoin de ma tristesse,
Un ami me disait: « Fuyez ces soins trompeurs;
» Consolez-vous; le tems finira vos douleurs;
» Le tems sait nous guérir d'une vaine tendresse:
» De nos attachemens vous verrez la faiblesse,
» Et l'oubli tarira vos pleurs. »
Insensé! m'écriai-je, en ta pitié funeste
Te fais-tu de ma peine un barbare plaisir?
J'ai perdu le bonheur; l'illusion me reste,
Et tu voudrais me la ravir!...
Moi l'oublier jamais! moi, de mon souvenir
Je verrais s'effacer cette image chérie,
Ce sourire enchanteur, le doux son de sa voix,
Ces yeux charmans que je revois
Dans les yeux de mon Emilie!...
Oses-tu condamner une si douce erreur?
Va, porte loin de moi ta tendresse ennemie:
Tu ne connus jamais l'amour ni la douleur.
Oh! qu'il jugeait mieux de mon cœur

Celui qui, dans ces jours de deuil et de souffrance,
Pendant qu'immobile d'effroi
Je demeurais plongé dans un morne silence,
Vint soulager ma peine en pleurant avec moi!
« Ami, je sais que ma présence
» Va r'ouvrir, me dit-il, la source de tes pleurs.
» Mais du sort comme toi j'ai connu les rigueurs;
» A gémir dans mes bras tu trouveras des charmes.
» Viens : c'est à l'amitié de recueillir tes larmes:
» Du haut du céleste séjour
» Ton fils, n'en doutes point, sensible à leur hommage,
» Accepte en souriant ce triste et dernier gage
» D'une tendresse, hélas, inutile en ce jour.
» Ah! s'il pouvait franchir au gré de son amour
» L'immensité qui nous sépare,
» Quelle est, nous dirait-il, l'erreur qui vous égare?
» Pourquoi pleurez-vous sur mon sort?
» La saison du bonheur m'allait être ravie;
» Les chagrins m'attendaient sur le seuil de la vie:
» Mon ame avant l'orage a su trouver le port.
» Ouvrez les yeux; voyez quelle est ma destinée,
» Et bénissez l'époque fortunée
» Qui m'endormit dans le sein de la mort.
» Un jour le ciel propice entendra mes prières:
» Vous viendrez, délivrés de ces chaînes grossières,
» Vous reposer au sein du créateur;
» Et, pour jamais unis sous ses lois tutélaires,
» Nous jouirons en paix d'un éternel bonheur. »

Ainsi, les yeux noyés de larmes,
Parlait ce vénérable ami;
Et, contre les chagrins désormais raffermi,
Je sentis à sa voix s'éloigner mes alarmes.
Consolant avenir, douce immortalité,
Espoir de voir un jour ce qu'on a regretté,
Pour les cœurs malheureux que vous avez de charmes
Par vous l'homme accablé sous le poids de ses maux
Attend sans murmurer le prix de ses travaux;

Par vous, en contemplant sa divine patrie,
D'un exil déplorable il adoucit l'horreur ;
Il se confie au ciel du soin de son bonheur,
Et, tranquille au milieu des écueils de la vie,
Des délices du port il charme sa douleur.

COMITÉ CENTRAL
DE LA SOCIÉTÉ DE VACCINE, SÉANT A PARIS.

Dix ans de travaux, de succès ont enfin résolu la grande question de la propriété que possède la vaccine de préserver de la petite-vérole les individus sur lesquels elle s'est développée régulièrement. Cette vérité a été portée, par les expériences du comité central et par celles de ses nombreux correspondans, tant français qu'étrangers, à un degré de certitude tel, qu'il n'est pas en médecine de fait mieux constaté et plus certain aujourd'hui que celui qui établit la propriété essentiellement anti-variolique de la vaccine.

S. M. l'empereur et roi, auquel les différens rapports du comité central ont été présentés, a senti les avantages qui résulteraient de la propagation générale de cette inoculation nouvelle. S. M. a vu la conservation et l'accroissement de la population de son vaste empire se rattacher, d'une manière immédiate, à l'adoption de cette méthode. Elle s'est fait rendre compte des obstacles qui, dans quelques cantons, pouvaient encore s'opposer à ses progrès, et elle a reconnu que ces obstacles consistaient principalement dans la grande difficulté de se procurer et d'entretenir le fluide vaccin.

En conséquence, S. M voulant donner à ses peuples une marque signalée de sa sollicitude paternelle, a ouvert à S.Exc le ministre de l'intérieur un crédit annuel et spécial destiné à pourvoir aux dépenses nécessaires pour la propagation de la vaccine. Elle a placé dans vingt-quatre villes principales de

la France un dépôt de fluide vaccin, où toutes les personnes qui veulent se livrer à la pratique de la vaccination, sont assurées de trouver toujours de la matière disponible Ces villes sont : Besançon, Bordeaux, Bruxelles, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Florence, Lille, Lyon, Marseille, Mayence, Montpellier, Nancy, Nantes, Orléans, Parme, Reims, Rennes, Rome, Saintes, Strasbourg, Toulouse, Tours, Turin.

S. M. a créé, en outre, un comité de vaccine auprès de chacun de ces dépôts, et a conservé au comité central établi près S. Exc. le ministre de l'intérieur, son ancienne organisation, en le chargeant du dépôt central de Paris.

Enfin, S. M. a institué, par son décret du 6 novembre dernier, des récompenses annuelles en faveur de ceux qui auront pratiqué le plus grand nombre de vaccinations, recueilli les faits les plus importans, surmonté le plus d'obstacles, arrêté le plus d'épidémies varioleuses.

Ces récompenses ont été réparties de manière à ce que tous les efforts fussent honorés, à ce que tous les travaux fussent dignement récompensés.

Elles ont été établies ainsi qu'il suit:

1°. Un prix de 3000 fr.

2°. Deux prix de 2000 fr.

3°. Trois prix de 1000 fr.

4°. Cent médailles en argent, portant l'effigie de l'Empereur.

Ces puissans moyens d'avoir et d'entretenir constamment du fluide vaccin; ce mobile si énergique d'une émulation qui doit diriger tous les efforts des praticiens vers une propagation rapide de la vaccine, fait espérer que la communication publique des intentions bienfaisantes de S. M. suffira pour donner une impulsion générale en faveur de la nouvelle méthode, et bannir, avant peu d'années, du territoire français le fléau de la petite-vérole.

Déjà les relevés de la mortalité de la ville de Paris, pour l'année 1809, ne portent que 213 décès occasionnés par la petite-vérole Ce nombre encore trop considérable, puisque la vaccine offrait pour ces 213 victimes un moyen assuré de conservation, est cependant extrêmement faible, en comparaison de celui de certaines années où les épidémies varioleuses

ont enlevé, dans la même ville, plus de 20,000 individus. Le comité ne balance point à attribuer cette diminution de mortalité au zèle avec lequel les différens membres qui le composent, ont propagé la vaccine dans les grands établissemens auxquels ils sont attachés comme médecins et chirurgiens; aux efforts de tous les gens de l'art, et de quelques ecclésiastiques de la capitale; enfin aux soins éclairés de MM les conseillers-d'Etat, préfet de la Seine et de police, de MM. les maires et adjoints qui toujours ont secondé le comité avec le plus grand empressement, et qui, dans beaucoup de circonstances, ont prévenu ses intentions.

Tout les hommes de bien, tous ceux qui sont véritablement amis de leurs semblables, doivent donc espérer que les nouvelles mesures prises par S. M. procureront enfin le résultat auquel les travaux du comité permettent, depuis long-tems, de prétendre. Tout porte à croire qu'elles stimuleront tellement l'émulation de tout les médecins et chirurgiens, que bientôt la petite-vérole, déjà inconnue dans quelques départemens, où le zèle de MM. les préfets a été tel qui ne reste plus à vacciner que les enfans nés d'une année à l'autre, disparaîtra entièrement de la France comme la lèpre dont on ne retrouve plus de trace que dans l'histoire des siècles les moins policés de notre monarchie.

Le comité saisit cette occasion pour rappeler au public, que l'établissement central de vaccine, fondé le 7 février 1801 et situé rue du Battoir Saint-André-des-Arcs, N°. 1, n'a pas cessé d'être en activité; que les vaccinations s'y pratiquent gratuitement les mardi et samedi de chaque semaine, à midi; que les enfans des personnes indigentes y sont admis gratuitement pendant tout le cours de la vaccine, et que les demandes de fluide vaccin doivent être adressées sous le couvert de S. Exc. à M. Husson, médecin de l'Hôtel-Dieu et du Lycée impérial, secrétaire du comité.

Fait en séance le 11 mai 1810, jour du 10e. anniversaire de la fondation du comité.

Ont signé tous les membres du comité. *Duchanoy*, président, *Corvisart*, *Delasteyrie*, *Doussin-Dubreuil*, *Guillotin*, *Hallé* *Huzard*, *Jadelot*, *J.-J. Leroux*, *Marin*, *Mongenot*, *Parfait*, *Pinel*, *Salmade*, *Thouret*, *Husson*, secrétaire.

ACADÉMIE ROYALE, DE COPENHAGUE.

La classe des mathématiques de l'Académie avait proposé pour l'année 1809 la question suivante : *Y a-t-il un maximum par des forces extérieures dans les perturbations des orbites des planètes* On a reçu sur ce sujet un mémoire avec la devise : *Tentanda via est* ; on trouva que ce mémoire avait bien résolu la question, et on décerna la médaille à l'auteur, M. Jean-Conrad Hegner, à Hernohuth dans la Haute-Lusace.

L'Académie a proposé les questions suivantes pour 1810.

Prix de mathématiques.

Un corps qui a la forme et la figure d'un cylindre, tel que la fusée de Congreve, est lancé sous une élévation ou sous un angle quelconque avec l'horison ; il est continuellement poussé par les flammes qui en sortent. La matière qui alimente le feu se consume, le poids du corps diminue : on demande,

1°. Quelle est la courbe ou la trajectoire que décrit ce corps ;

2°. Si la matière inflammable que contient le cylindre brûle de manière que les couches enflammées ne soient ni parallèles entre-elles, ni perpendiculaires à l'axe, quelles seront les perturbations qu'éprouvera la fusée ? comment peut-on les prévenir ou les corriger ?

3°. Comme il est nécessaire que le cylindre soit percé et creusé de manière à offrir à la flamme une plus grande surface, et à augmenter la force du feu qui s'échappe ; on demande quelle est la forme ou la figure de l'excavation la plus avantageuse.

La Société desire qu'on ait égard, s'il est possible, à la résistance et à la pression de l'air. Cependant le prix n'en serait pas moins adjugé à l'auteur qui aurait le mieux répondu aux trois premières questions.

Prix de physique.

Dès long-tems les physiciens ont recherché avec grand soin

le rapport qui existe entre l'electricité et le magnétisme, qui offrent des phénomènes si ressemblans et si différens. Les observations et les découvertes modernes ont donné de nouveaux moyens pour reprendre ces recherches. Ces physiciens ont produit à ce sujet de nombreuses expériences, qui ne sont pas encore assez exactement liées aux principes de la physique expérimentale d'aujourd'hui. Quelques physiciens ont fait des expériences nouvelles et importantes qui n'ont pas été suffisamment examinées ou répétées. La Société royale pense qu'on pourrait perfectionner beaucoup cette partie de la physique expérimentale : elle propose un prix à l'auteur qui, en prenant l'expérience pour guide ou pour appui, aura le mieux et le plus solidement exposé le rapport mutuel de l'électricité et du magnétisme.

Prix d'histoire.

La Société royale demande qu'on éclaircisse avec plus de soin et de détail qu'on ne l'a fait jusqu'ici, l'origine et la parenté russe du roi Voldemar Ier., de sa mère Jugaburge et de la reine Sophie.

Prix de philosophie.

Il y a des personnes qui nient encore l'utilité des doctrines et des expériences physiques pour expliquer les phénomènes de l'esprit et du sens interne ; d'autres, au contraire, rejettent avec dédain les observations et raisons psychologiques dans les recherches qui ont le corps pour objet, ou en restreignent l'application à certaines maladies. Il serait utile de discuter ces deux sentimens, de montrer et d'établir plus clairement jusqu'à quel point la psychologie et la physique peuvent être liées entre-elles, et de démontrer par des preuves historiques ce que chacune de ces deux sciences a fait jusqu'ici pour l'avancement de l'autre.

Autre prix de philosophie.

L'idée d'une langue universelle et caractéristique proposée par Leibnitz n'ayant jamais été suffisamment expliquée par lui-même, et paraissant n'avoir été comprise par personne, donner une désignation exacte et lumineuse de cette langue, enseigner la voie qui peut conduire à ce but si desiré, et

discuter en même tems jusqu'à quel point les méthodes essayées déjà dans quelques sciences, par exemple, dans les mathématiques et la chimie, pourraient s'appliquer justement à la philosophie et aux autres parties des connaissances humaines.

Afin de donner plus de tems pour répondre à cette dernière et importante question, le prix n'est proposé que pour 1811.

L'Académie accorde une médaille en or de la valeur de 50 ducats danois, pour la réponse à chacune de ces questions différentes.

Les mémoires peuvent être écrits en latin, français, anglais, allemand, suédois ou danois, sans nom d'auteur, et avec une devise et un billet cacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur.

Excepté la réponse à la dernière question, dont le terme est fixé à 1811, les autres doivent être envoyées, avant la fin de 1810, au secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Bugge, conseiller de justice et professeur d'astronomie, à Copenhague.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, ARTS ET COMMERCE, DE METZ.

Cette Société vient de faire publier les divers prix qu'elle propose, pour 1810, aux cultivateurs de son département, que nous croyons utile de faire connaître dans le nôtre, non-seulement pour prouver que les Sociétés d'agriculture rivalisent entr'elles d'émulation pour porter les diverses cultures à leur perfection, mais encore afin de faire connaître en notre pays quelques méthodes et cultures utiles annoncées dans ce programme, et pratiquées dans le département de la Moselle, tandis qu'elles ne trouvent jusqu'à présent que des incrédules et même souvent des dénigrans dans celui-ci. La Société annonce :

1°. Une prime de 200 francs et une médaille d'argent, qui seront accordées au cultivateur de chaque arrondissement qui a

converti la plus grande partie de ses jachères *en prairies artificielles.*

2°. Un autre pareil prix est offert à celui *qui, indépendamment des prairies artificielles, a le plus diminué le nombre de ses champs en* jachères *par la culture des plantes oléagineuses, légumineuses, etc., telles que la navette, le chou-colza, les pommes de terre, la carotte, etc.*

3°. *L'acacia* (dit le programme), *élevé en oseraie ou en taillis, peut remplacer avantageusement, et à peu de frais, les échalas de chêne employés dans nos vignes; on peut aussi en faire des cerceaux.* La Société, persuadée que l'intérêt des nombreux propriétaires de vignes les a portés à entreprendre à l'envi ces plantations dont le succès est pour eux d'une si grande utilité, offre un prix de 300 francs pour la plus belle plantation d'acacias.

4°. Un prix de 200 francs a aussi été assigné aux propriétaires ou aux maires *qui auraient planté le plus grand nombre d'arbres au bord des chemins.*

5°. Le fermier ou laboureur *qui a formé le plus beau troupeau de bêtes à laine du pays,* recevra en récompense un bélier de race pure d'Espagne.

6°. Un beau taureau de la Suisse sera accordé à celui *qui aura une étable de vingt-cinq vaches au moins.*

Les mémoires seront accompagnés de détails sur les étables et sur les bergeries.

La Société, persuadée que beaucoup d'estimable cultivateurs se sont rendus dignes des encouragemens et des récompenses par lesquelles elle a cru devoir exciter l'émulation de cette classe si utile et si recommandable de la Société, et qu'il est souvent difficile de vaincre la timidité et la modestie de ces hommes honnêtes et laborieux qui, tout entiers aux travaux des champs, pratiquent le bien dans une heureuse obscurité, étendent habilement le domaine de l'agriculture sans prétendre aux louanges, sans briguer de flatteuses distinctions; mais que l'institution chargée d'honorer les vertus agricoles, doit prendre alors des précautions pour découvrir ceux qui, en se dérobant aux applaudissemens, les méritent peut-être davantage, elle invite MM. les présidents de cantons, MM. les mem-

bres du conseil général, à faire connaître à la Société les honnêtes et modestes agriculteurs qui, dignes de disputer les prix, voudraient garder le silence.

Le secrétaire de la Société d'agriculture, signé VIVILLE.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, DE NIORT.

La Société d'agriculture du département des Deux-Sèvres décernera, dans sa séance publique du 7 juin prochain, conformément à son arrêté du 8 juin 1809, et au programme qu'elle a publié, les prix suivans:

1°. Un prix de 200 fr. au cultivateur qui, depuis 4 ans, aurait travaillé et serait parvenu à l'abolition des jachères par une rotation bien entendue et une culture bien combinée de plantes céréales et de plantes fourragères, sur une exploitation de 20 hectares (environ 130 boisselées).

2°. Un prix au cultivateur qui aura formé un troupeau de 50 brebis au moins de race croisée par les béliers d'Espagne avec des brebis du pays.

3°. Un prix au cultivateur qui aura fait un semis ou une plantation en bois dans un terrain défriché de l'étendue d'environ 3 hectares (18 à 20 boisselées).

4°. Un prix au cultivateur qui aura mis en prairies artificielles la plus grande étendue de terrain, eu égard à son exploitation.

5°. Un prix au cultivateur qui aura fait avec succès l'essai d'une culture quelconque sur un terrain couvert d'ajoncs, de l'étendue d'un hectare au moins (environ 6 boisselées).

6°. Un prix au cultivateur du département qui aura le mieux mérité de l'agriculture.

Les cinq derniers prix seront le don de la charrue de M. Guillaume, nouvellement indroduite dans le département.

La Société prie instamment les maires et chacun de ses membres de faire connaître cette note aux cultivateurs de leurs contrées, et de lui transmettre, d'ici au 30 avril les noms de ceux qui ont des droits à ces prix, en lui donnant le détail de ce qu'ils ont fait pour les obtenir.

Pour extrait conforme :

J. JOZEAU, *professeur de botanique*, *secrétaire.*

SOCIÉTÉ D'AMATEURS
DES SCIENCES ET ARTS DE LILLE.

Dans une des séances particulières de cette Société à laquelle nous avons assisté, il y a quelque tems, un de ses membres résidens, sans doute faible logicien, nous a reproché personnellement en pleine assemblée d'avoir attaqué dans notre journal (*) la réputation de l'estimable Societé dont il fait partie, en disant que *généralement les académies du Nord etaient peu propres à la culture des sciences*, *des lettres et des beaux arts*. Si avant de nous adresser ce reproche déplacé, cet académicien avait pris la peine de mieux interpréter le vrai sens de nos expressions, il se serait épargné le ridicule d'une inculpation dénuée de fondement et se serait assuré auparavant, qu'aulieu de

(*) *Voir le deuxième numéro*, *page* 99.

nous prononcer contre la Société qui forme le sujet de cet article, nous nous en sommes au contraire déclaré les zélés défenseurs. En effet, dans le passage qui a excité la bille de ce bouillant athléte, nous nous sommes efforcés de prouver que la prévention, qui pèse en général sur toutes les Sociétés littéraires du Nord, était souverainement injuste et déplacée. Aussi la sortie inconvenante que cet ardent avocat s'est permis en cette circonstance, n'a-t-elle pas obtenu l'approbation de ses collègues, qui, sans-doute, meilleurs grammairiens que lui, ont apprécié la juste valeur des mots et n'ont pu se dispenser de rire aux dépends du singulier champion qui nous avait suscité si plaisament, ce que l'on appele *une querelle germanique.*

L'article de notre journal qui a donné lieu à cette récrimination de la part d'un collègue, qui du reste peut fort bien être infiniment estimable, renferme réellement une erreur que nous allons nous empresser de rectifier, mais qui n'a aucun rapport avec l'objet que nous venons de refuter. En février dernier nous avons avancé que M. *Toulotte*, auteur d'*Eugénie* ou *la sainte par amour*, était membre de la Société des amateurs des sciences et arts de Lille, mais cet écrivain nous a fait parvenir, depuis, une note de sa main par laquelle il réclame sur le titre dont à tort, nous l'avons décoré, en lui attribuant un honneur qu'il ne lui appartenait pas. Nous nous faisons donc un devoir de rendre publique la déclaration de M. Toulotte, qui nous annonce qu'il ne jouit point de cette faveur et que même, dans tous les tems, ses occupations commerciales et administratives, l'empêcheraient de l'accepter, quand bien même elle lui serait offerte.

Au surplus, sans revenir sur des opinions personnelles et qui peut-être seraient susceptibles de réfu-

tation, nous persisterons dans ce que nous avons avancé dans le numéro qui a excité cette double réclamation, en disant que la Société des amateurs de Lille ne peut qu'obtenir des succès si les membres résidens qui la composent continuent d'entretenir une correspondance active avec ses associés correspondans qui se font un plaisir, comme une loi, de partager leurs travaux. On pourrait, nous en convenons, reprocher à plusieurs d'entr'eux un peu d'insouciance à cet égard, mais d'un autre côté, les membres vraiment travailleurs qui forment l'ame de cette Société, trouvent un stimulant assez grand dans le zèle, les lumières et surtout l'activité de M. Bottin, leur président en exercice. En outre la protection que M. le baron de Pommereul, leur président honoraire et préfet du département du Nord, accorde aux arts et aux talens, fait rejaillir sur cette Académie, en général, un éclat salutaire. Pour prouver ce que nous avançons, autant que pour répondre à la confiance de ce digne magistrat, nous allons rapporter ici copie d'une lettre qu'il a cru devoir nous écrire pour nous inviter à insérer dans notre feuille une circulaire relative à l'enseignement des écoles académiques.

Lille, ce 10 mai 1810.

Le Général de Division, Baron de l'Empire, Préfet du Nord, à M. de Rosny, *homme de lettres, propriétaire rédacteur du* Journal *des Académies, à Valenciennes.*

Je *vous invite, monsieur, à fixer l'attention des Sociétés savantes dont votre journal est le foyer de lumières, sur les procédés utiles dont se compose la découverte annoncée par la circulaire ci-jointe. Elle mérite d'être publiée afin de jetter des idées nouvelles dans l'enseignement des écoles académiques, d'où elles se répandront dans les ateliers d'architecture, pour devenir une richesse nationale par le perfectionnement de l'art de construire les monumens qui*

seront

seront élevés à la gloire de ce siècle et de bâtir les villes que la France voit s'élever à sa surface sous les auspices d'un grand homme.

J'ai l'honneur de vous saluer avec considération,

POMMEREUL.

CIRCULAIRE aux Communes et aux Propriétaires qui ont des Conduites d'eau, des Pompes, des Auges, des Réservoirs, des Pavés et autres Ouvrages à faire ou à réparer.

Nous vous le disions, Messieurs, dans le Prospectus de notre ouvrage qui a pour titre l'*Art de composer des pierres factices aussi dures que le caillou, et recherches sur la manière de bâtir des anciens*, et nous vous l'avons réitéré dans cet ouvrage même, que nos procédés fidèlement suivis, étaient infaillibles. L'expérience dont nous avions accompagné notre théorie, ne nous laissait aucun doute sur la solidité de nos principes, et en vous invitant à les employer, nous vous en garantissions le succès. L'essai était facile et peu dispendieux. Il a été tenté par nombre de nos concitoyens, et les letres de félicitation dont ils nous honorent, attestent leur reconnaissance et leur satisfaction.

Nous avons pensé qu'il était de l'intérêt commun, ainsi que du nôtre, d'indiquer quelques-uns des lieux où nos procédés ont été exécutés, et où ils jouissent de l'approbation universelle. Ceux à qui il resterait encore quelques doutes sur les avantages que nous avons promis, pourront s'y procurer les renseignemens les plus capables de les rassurer, et nous l'espérons, ne balanceront plus de profiter du privilége que nous leur offrons dans l'acquisition de notre ouvrage.

Nous disions donc avec simplicité, mais avec vérité : depuis 28 ans une conduite d'eau d'un seul tuyau de 400 mètres de longueur, formé sur place, avec notre mortier, existe à Ludre, à deux lieues de Nancy, sans avoir eu besoin de réparation.

A Clémery, terre de M. le duc de Frioul, une conduite

de 1650 mètres a été exécutée il y a quatre ans. Les tuyaux dont elle est formée ont été fabriqués a Pont-à-Mousson, et conduits à Clémery, trois mois après leur construction, sans avoir éprouvé la moindre détérioration dans ce trajet qui est de deux lieues.

A Pont-à-Mousson, une conduite de 150 mètres, établie depuis trois ans, amène l'eau à l'hôpital. La réussite de cet essai a déterminé le conseil général de la commune, à faire exécuter aussi en pierres factices la grande conduite qui amène les eaux des sources aux fontaines de la ville. Cette conduite exécutée, l'été dernier, a 3,000 mètres de longueur. Les tuyaux qui la composent ont 1,461 mètres (4 pieds 6 pouces) de longueur, 0,162 mètres (6 pouces) d'équarrissage, et 0,080 mètres (3 pouces) de diamètre pour le passage de l'eau. M. le Maire de Pont-à-Mousson, content de cette opération qui a répondu à ses vœux, malgré les contre-tems non interrompus de l'été dernier, en a fait son rapport à M le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur, et son Exc. lui en a témoigné sa satisfaction par une lettre dans laquelle elle a bien voulu nous honorer d'un souvenir très-flatteur.

Cinq mille mètres de pareils tuyaux, ont été fabriqués à Nancy, et conduits à Commercy, distant de sept lieues, sans aucune fracture. La conduite que l'on y construit a peu de frais avec ces tuyaux, sera achevée l'eté prochain; et alimentera toutes les fontaines de la ville.

Nous rapporterons encore ici un extrait du journal de Metz, N°s 69 et 71, par lequel M. de Marrionel, maire de Gorze, par zèle pour le bien public et pour l'interêt de ses compatriotes, se plaît à publier les résultats de nos procédés après les avoir suivis dans le plus grand détail, et jugé avec la plus scrupuleuse sévérité, pendant et après la reconstruction de la conduite qui amène les eaux aux fontaines de cette ville, et qui a été exécutée sous ses yeux et par ses soins, l'été dernier.

« Les procédés, dit-il, que l'auteur indique, sont simples, » sûrs, économiques et d'une exécution facile. . . . L'été » dernier, on a construit en pierres factices la conduite des » eaux qui alimentent les fontaines de Gorze. Cette conduite » à 555 mètres de longueur, Deux hommes seulement ont

» posé et jointoyé les tuyaux. . . . Cette opération commencée
» le 8 juillet et achevée le 17, a parfaitement réussi, et depuis
» que les fontaines ont été définitivement réglées, elles n'ont
» éprouvé aucune altération. . . . Elles jettent trois fois plus
» d'eau que les anciennes, et cette eau est d'une limpidité
» et d'une fraîcheur admirable. . . . Au moyen des ventouses
» ou regards placés à dix mètres les uns des autres, on peut
» nettoyer une conduite entière. Ceci est très-important,
» attendu que certaines eaux déposent un sédiment qui pour-
» rait à la longue obstruer leur passage. »

» La réparation de l'ancienne conduite entraînait, tous les
» ans, la commune de Gorze, qui est fort pauvre, dans des
» dépenses très-onéreuses. Désormais ces dépenses n'auront
» plus lieu; parce que loin de se détériorer, la conduite en
» pierres factices se consolidera dans la terre. Les tuyaux posés
» au mois de juillet, ont acquit aujourd'hui, la compacité
» de la pierre la plus dure. Je m'en suis convaincu par moi-
» même, et je peux l'attester. . . . Une conduite en bois
» de chêne aurait coûté le double de celle-ci.

» Pénétrés de reconnaissance, mes concitoyens, qui tous
» partagent mes sentimens, ont pensé avec moi que le seul
» moyen de témoigner notre gratitude à l'auteur, était de
» publier le service qu'il nous a rendu, et d'engager nos
» compatriotes à profiter, sans délai, de l'utile invention dont
» nous venons de faire un si heureux essai. . . .

» Son livre est rempli de détails précieux sur beaucoup
» d'autres objets d'économie très-intéressans pour les admi-
» nistrations et pour les particuliers. Il serait à désirer que
» ce livre se trouvât dans toute les mairies, et entre les mains
» de tous les propriétaires un peu aisés. »

A Strasbourg, à Kell et à Landau, on a construit il y a quatre ans, des chapes de voûtes imperméables, et autres ouvrages dont la réussite a été attestée par MM. les Directeurs des fortifications.

Dans les départemens de la Meurthe et de la Moselle, on a exécuté un grand nombre de bassins, de citernes, d'auges et de beaux pavés d'une seule pièce, qui garantissent parfaitement de l'humidité les rez-de-chaussés des maisons. M. Jeandel, avocat

a fait faire à Pompey près Nancy, plusieurs réservoirs à vin, qui contiennent ensemble 1800 pieds cubes. Les hermites de saint Joseph, à deux lieues de cette ville, en ont exécuté qui contiennent 900 pieds cubes. M. Absalon, de Metz, vient d'en faire construire de même à Novéant; et par-tout on a reconnu que le vin se bonifie dans ces réservoirs. Quoiqu'on puisse les remplir d'eau 15 ou 20 jours après leur construction, nous conseillons néanmoins d'attendre un an pour y mettre le vin. Nous en donnons la raison dans notre ouvrage.

M. Gaudin, président du Conseil général du département de l'Ourthe, membre de la chambre consultative des arts et commerce de Vervier, de la légion d'honneur etc. a élevé, il y a 18 mois, près d'Esival, un vaste bâtiment (manufacture de draps) dont tous les pavés du rez-de-chaussée et des étages supérieurs, contenant ensemble environ 800 toises carrées, sont construits avec notre mortier. Il s'applaudit beaucoup d'avoir garanti, par ce moyen, cet édifice de l'humidité, et d'y avoir réuni les avantages de la solidité et de la sûreté contre les incendies, à celui d'une grande économie.

Nous bornons là nos citations pour ne point trop allonger cette circulaire, et nous la terminons par les preuves d'assentimens dont le gouvernement a daigné honorer notre ouvrage. D'après les rapports que le conseil des bâtimens civils, et le comité des fortifications en ont fait à L. L. E. E les ministres de l'intérieur et de la guerre, et à M. le conseiller d'état directeur général des ponts et chaussées, 90 exemplaires ont été envoyés dans toutes les directions du génie et à MM. les ingénieurs civils et militaires, par décision de L. L. E. E.

C'en est assez, sans doute, MM., pour motiver votre confiance et préserver notre méthode du malheur d'être confondue avec celles que l'expérience n'a pas sanctionnée.

L'ouvrage dans lequel nous avons consigné nos procédés, est en 2 vol. in-4°. avec 267 figures, prix 40 francs et 45 francs par la poste. — Il se vend à Pont-à-Mousson chez l'auteur. A Paris, à l'Administration de ponts et chaussées. — Au dépôt central des fortifications, rue St. Dominique, N°. 36, — Au Conservatoire des arts et métiers, rue St. Martin.

Nota. Nous nous ferons un plaisir de donner aux acquéreurs de notre ouvrage, qui s'adresseront à nous, les éclaircissemens dont ils pourront avoir besoin. Nous nous déporterons en leur faveur de notre privilege exclusif, et céderons à chacun d'eux, le droit d'exécuter nos procédés sur leurs propriétés. Chaque exemplaire contiendra le nom de l'acquéreur, dans l'expédition du droit cédé par nous. Nous traiterons favorablement tout architecte et entrepreneur qui se présentera pour avoir de nous, le privilége de travailler par tout où il jugera à propos. On est prié d'affranchir l'argent et les lettres. FLEURET.

A cette lettre honorable pour celui qui en est l'auteur, et flatteuse pour celui qui en est l'objet, nous allons faire succéder une pièce de poésie d'un membre correspondant de la Société des amateurs de Lille, signée Griveau. Si le choix que nous en faisons ne dépose pas en faveur de notre goût, du moins elle prouve le plaisir que sa lecture nous a faite.

ÉPITRE DE JULIE A OVIDE.

Quel horrible destin, quels funestes efforts
Loin de toi cher amant m'enchaînent sur ces bords,
Ovide se peut-il? Mon père.... Le barbare
Par un arrêt cruel à jamais nous sépare,
Il me laisse la vie, et m'ote le bonheur!
Le rang me pourrait-il tenir lieu de ton cœur?
L'Empire!... je le hais; le faste!.. Il m'importune.
Ah! mon ambition, ma gloire, ma fortune,
Mes titres les plus chers, sont ce constant amour,
Échange de plaisirs, de peines tour-à-tour,
Ce doux épanchement, besoin d'une âme tendre
Qui sur le sein d'Ovide, aimait à se répandre;

Retours délicieux de transports si charmans,
Union de desirs, de soins, de sentimens;
Ces aveux qu'à l'envi l'on répète sans cesse,
Ces noms si désirés, d'amant et de maîtresse;
Tels étaient mes trésors, ma seule vanité;
Tels étaient les garans de ma félicité.
Je ne le vois que trop, elle est imaginaire,
Et qui croit la saisir, embrasse une chimère.
Après son ombre encor je cours dans ce palais,
Je porte autour de moi des regards inquiets;
D'ennuyeux courtisans le vain aspect me glace,
Il me faut ta présence, et rien ne la remplace.
J'interroge ces murs, et ces marbres moins froids
Semblent mollir aux cris d'une plaintive voix,
L'accent du désespoir retentit sous ces voûtes,
Un prestige trompeur me dit que tu m'écoutes,
Je prolonge l'erreur autant que je le puis;
Le sommeil veut envain distraire mes ennuis,
Ses pavots ne sauraient endormir ma tristesse.
Extrême est ma langueur, et le trait qui me blesse
Dans mes veines distille un funeste poison
Qui mine les ressorts de ma faible raison.
Je n'ai plus de repos et le feu qui m'embrâse,
Ainsi que Promothée au sommet du Causase
Se sentait déchiré des griffes d'un vautour;
Sans repos me dévore et la nuit et le jour.
La sombre inquiétude et la mélancolie
Eteignent par dégrés le flambeau de ma vie.
La pâleur a fait place aux roses de mon teint,
Mes cheveux sont épars, et mon regard éteint,
Cette bouche vermeille, où naguères ton âme
Venait puiser la vie et confondre sa flamme,
A tes brûlans baisers qui devait son éclat
De ses vives couleurs a perdu l'incarnat.
A quelle extrémité le ciel m'a-t-il réduite?
Pour mes maux il n'est plus désormais de limites.
De mon être bientôt va se briser le fil.....
Quel sort s'attache à moi?... Mon bourreau quel est-il?

Quel tyran sans Ovide ordonne que je vive ?
Mon père !... Mon amant ! . , Cruelle alternative. . . . .
Sans cesse renaissans, l'un par l'autre détruits,
Mille projets sans suite, absorbent mes esprits.
Tantôt par les détours qui mènent jusqu'au Tibre,
Je cours vers le vaisseau qui doit me rendre libre;
Seule dans ce parti je n'ose m'engager.
Contre notre ennemi tantôt pour me venger
Je saisis un poignard, l'agite sur sa tête....
D'où vient qu'en l'approchant, mon fer tremble et s'arrête;
Que d'un énorme poids mon cœur est oppressé ?
Pourquoi d'un froid mortel, mon sang est-il glacé ?
Quel invisible bras contre moi le protège ?
Sur qui vais-je lever une main sacrilège ?
Fuyons,... N'achevons pas ... Fuyons; c'est l'Empereur,
Que dis-je, de mes maux l'impitoyable auteur. . . .
Remords appaisez-vous; non, ce n'est point un crime
De vouloir se soustraire au joug qui nous opprime,
Mon intérêt le veut, étouffons la pitié. . . .
Mais au dedans de moi quelle voix a crié :
Malheureuse ! des Dieux redoutes la colère;
Ce tyran après tout, songes qu'il est ton père.
Qui ? Lui ! . . . De la nature écouta-t-il la voix ?
En me persécutant il a perdu ses droits.
Qu'on ne me parle plus de devoirs que j'abhorre;
Pour me les rappeler, s'en souvient-il encor ?
O noms qui pour Julie aviez tant de douceur,
Vous ne m'inspirez plus que haine et que terreur.
De ma frêle existence arrache ce qui reste,
Auguste, ravis moi ce jour que je déteste.
Si j'ai par quelque crime excité ton courroux,
Venge toi; sur ta fille appesantis tes coups;
Fais prononcer ma mort, que ta prompte justice
M'épargne les tourmens d'un éternel supplice.
Tu m'offres les grandeurs, mais vois ce que je perds !...
Cherche dans tes états, cherche dans l'univers
Un prix qui de ma peine appaise la souffrance.
Ce pouvoir là crois-tu qu'il soit en ta puissance

Tant que je vivrai loin de l'objet de mes vœux ?
De feux nouveaux ton ordre a fait croître mes feux;
Il ne peut comprimer l'ardeur qui me consume,
L'absence la nourrit, le souffle la rallume.
Mets entre-deux amans l'immensité des mers;
Dans le fond d'un cachot, fais moi charger des fers;
Ta fille. . . . Punis-là. Mais que dis-je, insensée !
Tu ne saurais du moins arrêter sa pensée;
C'est l'unique lien de tous les malheureux,
Dont un tyran ne puisse intercepter les nœuds.
Des volontés des rois nos corps sont les esclaves,
Mais l'âme se dégage, et brise ses entraves;
En dépit des décrêts d'un despote inhumain,
A travers les périls elle s'ouvre un chemin.
Dans la captivité sa noble indépendance
Et des lieux, et des tems, rapproche la distance,
Rien ne peut retarder son vol audacieux.
C'est ainsi que fuyant un rivage odieux,
Sur l'abyme des mers, elle suit son Ovide:
Au milieu des écueils l'espérance la guide
Vers le triste séjour de ces affreux climats,
Où loin de sa Julie, il attend le trépas.
Ses seuls consolateurs sont ses vers et sa lyre.
Aux antres des rochers il redit son martyre;
Des rochers attendris les échos attentifs
Répètent ses accens par des accens plaintifs.
Les lions et les ours, la panthère et l'hyène,
Cèdent à l'ascendant qui vers lui les entraine.
Pour la première fois le Gète désarmé
Pleure aux accords touchans du luth qui l'a charmé;
Aux sons de l'harmonie un sauvage est sensible.
Auguste, pourrais-tu demeurer inflexible ?
De cet exil cruel abjure la rigueur.
Verra-tu d'un œil sec l'excès de mon malheur ?
Mon seul forfait, hélas ! est d'aimer un grand homme
Dont les chants immortels doivent illustrer Rome;
La douceur de son art a vaincu ma fierté;
Ah ! si tu l'avais lu, tu l'eusses écouté:

Toi-même excuserais mon amour, ma faiblesse.
Ses œuvres et sa voix font naitre cette ivresse,
De l'admiration élans délicieux
Qui s'emparent du cœur et fascinent les yeux.
Sans peine de mes sens il s'est rendu le maître,
On est déjà vaincu dès qu'on le voit paraître.
Nos torts par ses talens doivent être effacés;
Pardonne, rends le moi. . . Dis un mot. . . C'est assez.
Oui, j'irai, cher amant, implorer sa clémence,
La nature et l'amour joindront leur éloquence:
Pour le persuader je sais mille secrets.
S'il est vrai que les pleurs relèvent les attraits,
La douleur prendra soin d'orner mes faible charmes
J'employerai tour-à-tour, les caresses, les larmes,
Il en sera touché. . . Puis-je le concevoir?
Il me serait permis de t'aimer, de te voir?
De mon père appaisé, quoi! j'obtiendrais ta grâce!
Pour voler près de toi, tu franchirais l'espace
Qui sépare nos corps, sans séparer nos cœurs.
Laisse moi respirer. Ciel! c'est trop de faveurs;
Tant de félicité n'est pas fait pour Julie.
A mes pressentimens faut-il que je me fie?
Oui, j'embrasse sans crainte un si doux avenir;
Reviens donc cher amant: qui peut te retenir?
L'empereur va bientôt exaucer ma prière.
Brave des vastes flots la trop faible barrière;
Neptune, les zéphyrs te conduiront au port,
Songe que ton retard me causerait la mort;
Viens rendre le bonheur, le calme à ton amante;
Je compte les momens qu'éternise l'attente.
Mon imagination vole au-delà des mers,
Elle gravit les monts, et parcourt les déserts;
De tes pas chancelans elle suit les empreintes,
Les vallons, les forêts résonnent de ses plaintes,
Elle t'appele envain. Tout est sourd à sa voix;
Envain, elle demande aux fontaines, aux bois,
Ovide sont amant, sa plus chère espérance:
Les fontaines, les bois demeurent en silence.

Le trépas te rend-il insensible à mes maux ?
Le soufle des autans, le murmure des eaux,
Répondent seuls aux cris d'une amante éperdue.
Accours, reconnais moi ; pourquoi fuir à ma vue ?
Quel antre, quel rocher te cache à mes regards ?
Le faon succombe-t-il sous le trait de tes dards ?
Ovide, où porte-tu ta course vagabonde ?
Julie a pour te voir, quitté Rome et le monde.
Elle vient devant toi répéter ces sermens
Que n'ont point effacé l'absence, ni les ans.
J'ai fui les vains honneurs d'une cour mensongère ;
Je n'ai rien écouté, ni le rang, ni mon père ;
Pour t'apporter un cœur encor tout plein de toi,
J'ai foulé de l'honneur la rigoureuse loi.
En mon amant je mets toute ma renommée ;
Si c'est un crime enfin d'aimer, et d'être aimée,
Ovide, également nous sommes criminels.
N'as-tu pas de Vénus élevé les autels ?
N'ai-je pas à ses pieds déposé nos offrandes,
Entouré son parvis de fleurs et de guirlandes ?
A Gnide, Ida, Paphos a brûlé notre encens,
De nos tendres soupirs fidèles confidens.
Bosquets mystérieux, délectables retraites,
Vous fûtes en secret témoins de mes défaites ;
Votre ombre tutélaire a couvert nos plaisirs. . . .
Qu'est devenu ce tems, où brûlants de desirs,
L'un et l'autre enlancés sur un lit de verdure,
Nous cédions au penchant d'une volupté pure ?
Ovide, c'est alors que nous étions heureux ;
Tout semblait conspirer au succès de nos vœux :
Nos jours, il t'en souvient, étaient des jours de fête ;
De myrthes, de lauriers je couronnais ta tête.
Ta gloire, ton amour, n'avaient pas de rivaux ;
Julie applaudissant à tes doctes travaux,
De la postérité devançait le suffrage.
Comme ce prix flatteur enflammait ton courage !
Le feu de nos discours passait dans tes écrits,
L'art d'aimer, c'est de moi que tu l'avais appris ;

Mon amant à son tour m'enseigna l'art de plaire ;
Ses soins, d'un peu d'appas m'avaient rendu plus fière,
Ovide, en te fixant je fus belle à mes yeux,
En tresses sur mon front j'arrangeai mes cheveux,
Les Grâces présidaient au choix de ma parure,
Il semblait que Vénus m'eût prêté sa ceinture ;
A l'or, aux diamans, je n'avais point recours,
La simplicité plaît sans tous ces vains secours.
De posséder ton cœur assez enorgueillie,
Le luxe, un sort brillant, ne flattaient point Julie.
A l'objet qu'elle adore elle eut sacrifié
Tout l'appareil flatteur du vulgaire envié.
Je n'ai point, tu le sais, fait entrer en balance
Les chimériques droits d'une illustre naissance ;
Ovide est mon égal, mon tout, mon univers ;
J'aurais avec lui seul habité des déserts.
Des déserts. . . Ah ! Quel mot vient frapper mon oreille ?
Quel noir ressentiment dans mon cœur se réveille ?
Quel songe, quel nuage attristent mes esprits ?
D'où vient donc cet accès ? A qui donc que j'écris ?
Au sein de la douleur ne me faut-il plus vivre ?
Le destin a-t-il donc cessé de nous poursuivre ?
Ovide n'est-il pas le nom de mon amant ?
Ne suis-je plus Julie ? Aveugle égarement !
Mon cœur jusqu'à ce point, méconnaît-il Auguste ?
Père dénaturé, tyran barbare, injuste,
Insulte à ma misère, insulte à mes regrets ;
Ma mort va mettre enfin le comble à tes bienfaits.
A mes ennuis déjà je sens que je succombe,
Sous mes pas affaiblis je vois s'ouvrir la tombe.
Satisfait par ma mort, si l'empereur un jour
Consentait, dans ces murs, à te voir de retour,
Recueille ma dépouille et conserve ma cendre :
C'est le dernier devoir qui te reste à me rendre.
Ovide, érige-moi sur le bord d'un ruisseau,
Près d'un bois de rosiers, un modeste tombeau ;
Et que les myrthes verds lui prêtent leur ombrage.
Quand, hélas, accablé sous le fardeau de l'âge,

Il te faudra souscrire à ce tribut commun,
Que nos corps réunis n'en composent plus qu'un.
Le voyageur errant dans ces lieux solitaires,
Avec effroi lira ces touchans caractères :
» Sur la terre exilés, la fortune ennemie,
» A les poursuivre mit ses soins ;
» Séparés l'un de l'autre, ils perdirent la vie :
» Mais le trépas les a rejoints.
Qu'entraîné dans ces lieux par d'invincibles charmes,
Un amant malheureux vienne y verser des larmes.
Et sur notre tombeau répande quelques fleurs.
Voilà mes derniers vœux, Ovide, adieu, je meurs.

Quoique cette épître soit pour ainsi-dire imitée de celle d'Héloise à Abeillard par *Colardeau*, l'air de famille qui les rapproche n'est pas assez grand pour que l'on puisse suppos✱ à M. *Griveau* la folle prétention d'avoir voulu surpasser son immortel devancier. Au surplus, il a prouvé qu'il est encore possible de bien faire sans pouvoir se flatter d'avoir égalé un beau modèle. Que ne pouvons nous en dire autant de l'épître suivante que son auteur, M. *Joseph de Rosny*, également correspondant de la Société des arts de Lille, a eu l'honneur de remettre personnellement à S. M. l'Empereur, lors de son passage à Valenciennes, le 30 avril dernier ! Si l'on ne trouve pas dans cette épître le cachet d'un vrai talent, au moins pourra-t-on y remarquer un caractère d'originalité, peu ordinaire dans ces sortes de productions qui, pour la plupart, ont une figure uniforme et sont marquées au coin de la fadeur et de l'adulation. Nous desirons que nos lecteurs retrouvent dans celle-ci le ton de dignité qui doit toujours accompagner l'homme de lettres, même lorsqu'il implore la bienveillance du plus grand des monarques.

PLACET ALLÉGORIQUE,

PRÉSENTÉ A S. M. L'EMPEREUR,

PAR M. JOSEPH DE ROSNY, CAPITAINE RÉFORMÉ.

Jadis le roi des Dieux, au retour de la guerre
Qui soumit les Titans dans les champs Phlégréens,
A la voûte du ciel suspendit son tonnerre,
Et dès lors ne songea qu'au bonheur des humains.
Ses fidèles sujets, heureux par sa victoire,
S'apprêtaient à jouir des douceurs de la paix;
Dans ses vastes états, riches par ses bienfaits,
Ils goûtaient le repos à l'ombre de sa gloire.

On dit qu'alors il vint à vaquer dans les cieux
Certain emploi très-fécond en richesses.
La discorde aussitôt se glisse entre les Dieux,
Les demi-Dieux et surtout les Déesses.
Brigues et factions se formant tour-à-tour,
Bientôt de Jupiter désunissent la cour.
Chacun des immortels avait sa créature:
Et s'en était déclaré protecteur.
Le céleste séjour, durant cette avanture,
Rétentissait d'une vaine clameur;
Rien ne pouvait calmer leur humeur trop altière.
L'intrigue assure-t-on, pour la première fois,
Dans ce palais sacré fit entendre sa voix;
Et la discorde allait embraser l'atmosphère,
Lorsque le Dieu des Dieux, las de tant de rumeurs,
Fronça ses noirs sourcils, et d'une voix sévère
Ordonna le silence aux fiers perturbateurs:
« Qu'on m'écoute, dit-il; que tout ce bruit s'apaise,
« Et qu'en ma présence on se taise;

« Que chacun devant moi ne parle qu'à son tour ;
« Par un effet de ma clémence extrême,
« Chacun aura sa voix, jusques au Dieu d'amour :
« Telle est ma volonté suprême.
« Que chaque protecteur flatte son protégé ;
« Qu'il soit par ses bons soins, en savant érigé ;
« Qu'il vante ses vertus, qu'il le transforme en sage,
« J'y veux bien consentir puisque tel est l'usage ;
« Mais rappellez-vous tous qu'en briguant un emploi,
« Il faut citer des faits et non pas un vain titre.
« D'être juste, Messieurs, je m'impose la loi :
« Parlez ; de vos débats je vais être l'arbitre. »

A ces mots tout l'olympe, approuvant cet arrêt,
Du prudent Jupiter souscrivit au décret.

Alors le Dieu du tems, tout fier de sa naissance,
Hautement se targua de sa prééminence.
Espérant l'emporter sur ses puissans rivaux,
D'un septuagénaire, ami de sa jeunesse,
Il prôna les hauts faits, il vanta les travaux ;
Et parla des égards qu'on doit à la vieillesse.

Neptune ensuite fit l'éloge d'un marin
Dont il avait, dit-on, jadis été parrain,
Si toutefois au ciel il est des *commérages*,
Quoiqu'il en soit par-tout, même de tous les âges.
Le protégé fumait en attendant son sort :
Neptune avait juré de le conduire au port.
Être filleule d'un Dieu n'est pas chose commune !
Moins de faveur souvent conduit à la fortune.
Que de faux demi-Dieux, dans ce monde imposteur,
Doivent tout leur éclat à beaucoup moins d'honneur !

Le divin Apollon offrit à l'assemblée
Les titres distingués d'un membre d'Athénée :
Il vanta ses talens, et lui fit un renom
Qu'il n'eût jamais acquis dans le sacré vallon.

D'un valeureux soldat couvert de cicatrices,
Dignes brevets d'honneur acquis dans les combats,

Plus sage en ses desseins, la déesse Pallas
Dans ce cercle brillant fit valoir les services.

Ensuite on entendit le vaniteux Plutus
Offrir pour candidat un nouveau Lucullus,
Qui, fondant son crédit sur ses seules richesses,
Rachetait son néant à force de largesses.

Bientôt l'aimable enfant qui commande en tous lieux,
Qui sur la terre et l'onde exerce son empire,
Qui règne en souverain sur tout ce qui respire,
Présenta son client au monarque des cieux.
Il était jeune et beau; la prodigue nature
L'avait de tous ses dons enrichi sans mesure:
Il était étourdi, sémillant, indiscret....,
La beauté, la jeunesse, en tout tems séduisirent:
En le voyant entrer les trois grâces rougirent....,
Et Venus elle-même en frémit en secret.
Le dépit aussitôt fit naître le silence,
Et chacun en tremblant attendit sa sentence.

Déjà tous les rivaux, sans excepter Plutus,
Dans le fond de leur cœur se regardaient vaincus:
Déjà le roi des Dieux, ce redoutable juge,
Allait se prononcer entre les concurrens,
Lorsqu'il vit à l'écart, au-delà de leurs rangs,
Un profane mortel qu'il prit pour un transfuge.
Dans le palais des Dieux il était étranger:
Le puissant Jupiter daigna l'interroger.
Son air était modeste et son maintien timide;
Ce ne fut qu'en tremblant qu'il osa faire un pas:
« — Quel est ton protecteur? — Helas! je n'en ai pas...
« — Quel est donc ton appui? — C'est en vous qu'il réside...
« — Quoi! briguer un emploi sans avoir de patron! »
Dit le père des Dieux, dans sa surprise extrême.
« Parle-moi sans détour: tu crois donc en toi-même
« Avoir bien consulté tes droits et la raison,
« Et que tes seuls talens sont d'abord ce qui frappe?
« — Je ne m'en connais pas.... Seigneur si j'en avais,

« Déjà l'on m'aurait vu comblé de vos bienfaits,
« Car jamais à vos yeux le mérite n'échappe.
« Sire, en moi vous voyez un faible prosateur
« Qui fit pendant dix ans l'ingrat métier d'auteur....
« — Jeune insensé, réponds : n'as-tu pas d'autre titre ?
« — Long-tems dans les combats j'ai suivi le Dieu Mars,
« Et d'une longue guerre affronté les hasards...
« De mon sort à présent veuillez être l'arbitre.

« Daignez, ô monarque des cieux,
« Puisqu'enfin le destin me présente à vos yeux,
« Me tendre en ce moment une main secourable,
« Et combler tous mes vœux par un poste honorable.
« Grand roi, si vous m'avez écouté sans courroux,
« Si vos bontés un jour deviennent mon partage,
« Je vous devrai la vie et le sort le plus doux ! »

Jupiter, satisfait d'entendre un tel langage,
Ainsi de ce mortel ranima le courage ;
« C'est à toi, lui dit-il, que la place appartient :
« Triomphant en ce jour d'une ligue puissante,
« Tu méritais l'emploi ; ta franchise l'obtient ;
« C'est prouver qu'en ma cour l'intrigue est impuissante. »

CONCLUSION.

Ce trait, qu'on attribue au monarque des cieux,
Se rattache au Héros que l'univers contemple.
Ainsi, par ses vertus, digne émule des Dieux,
A l'immortalité volant à leur exemple,
Il sait vaincre, régner, faire du bien comme eux,
Et le cœur d'un Français pour sa gloire est un temple.

Joseph de Rosny, *Propriétaire-Rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. Prignet aîné.

N°. 8.

JOURNAL-CENTRAL
DES ACADÉMIES
ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

(Sine litteris vita mors est.)

SOCIÉTÉ
D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS, D'AUTUN.

Jusqu'à ce jour nous nous sommes fait un devoir de livrer à l'estime de nos concitoyens les différentes académies ou sociétés savantes dont le zéle, les efforts et l'utilité des travaux répondent à l'opinion flatteuse que l'on s'en était formée : nous ne reviendrons point sur les nombreux avantages qui en résultent chaque année ; malgré les attaques indirectes de la prévention ou les coups de l'envie, il est reconnu généralement que la noble et louable émulation qui les anime contribue d'une manière efficace à la propagation des lumières, même dans le fond des départemens les plus éloignés de Paris, de cette capitale, que l'on considére avec raison comme le premier foyer des connaissances humaines. Les belles-lettres sont le délassement de

W

l'homme sensible; les arts utiles deviennent la jouissance la plus douce du véritable philantrope : le sage éloigné du tumulte et du fracas des villes se livre avec plus de plaisir, dans le sein de la retraite, à la culture des sciences qui font le charme de sa vie. Là, retiré dans le silence du cabinet, au milieu des beautés touchantes d'une nature prodigue et féconde, son esprit moins distrait par la variété des objets, s'abandonne plus facilement à un genre d'étude particulier qui exige sans réserve l'emploi de tous ses momens, de toutes ses recherches, même l'usage de toutes ses sensations. Son cœur plus expensif, pour ainsi dire plus frais, les éprouve avec infiniment plus de force, et ses idées plus vives, plus animées, sont toujours d'accord avec le bon sens et la vérité. Aussi, nos lecteurs ont peut-être remarqué que la plupart des ouvrages émanés des savans ou des littérateurs que les circonstances ou leur goût ont fixés dans les départemens, sont marqués au coin du sentiment de l'amour du bien public. Peut-être, il faut en convenir, sont-ils moins entourés de ce grand art, de cette espèce de magie savante qui caractérise les productions de la capitale, mais si l'on n'y trouve pas autant de recherches et de perfection, au moins y remarque-t-on autant de chaleur, de sensibilité, surtout de naturel et même plus d'abandon. Les talens ne se perfectionnent que par la fréquentation habituelle des talens : c'est sous ce rapport que les artistes des grandes villes, ont un avantage réel sur les autres. Le génie est partout le même, mais partout il a besoin d'être cultivé, excité, encouragé, et ce n'est que la vue des beaux modeles, où les conseils des grands maitres, qui peuvent le développer et le conduire au dégré de perfection dont-il est susceptible.

Mais revenons à l'objet de cet article et tranchons

sur une digression qui nous a peut-être éloigné de notre sujet puisqu'elle nous a conduit à parler d'éloges, tandis qu'à notre grand regret, nous n'avons aujourd'hui, pour la première fois, que des ridicules à dépeindre. On sait qu'en traçant le plan de ce journal nous nous sommes imposés la loi de ne point suivre le torrent en évitant de faire servir notre feuille de dépôt à la malignité. C'est pour remplir cette obligation dictée par la bienséance et garantie par notre manière de voir, que nous avons renoncé à un succès éphémère, et jamais l'appas d'un sordide intérêt ne nous fera tremper notre plume dans le fiel de la satyre; cependant par un égal attachement pour les convenances, ainsi que par respect pour la vérité, nous sommes forcés de convenir de bonne foi qu'il s'en faut beaucoup que toutes ces réunions qui sont décorées du titre fastueux d'académies ou de sociétés savantes, ayent un droit égal à l'estime des amis des arts et du bon goût. Si plusieurs d'entr'elles ont obtenu la majorité des suffrages, il en est aussi beaucoup qui *ne brillent que par leur profonde obscurité* et qui prêtent aux sarcasmes par leur nullité, leur insufisance et surtout par leurs singulières prétentions. Il en est, disons le franchement, dont le ridicule amour-propre, la vanité, ou plutôt la sottise, tiennent lieu de mérite. En effet, rien n'est plus plaisant que de voir dans une petite ville de province, souvent même dans un chetif bourg, des gens sans aucune instruction et dénués des premières connoissances, se parer avec orgueil de la dénomination pompeuse d'académiciens, et siéger gravement tous les mois, au milieu d'une petite réunion d'amis indulgens qu'ils appelent *le public*, et qui, selon l'usage, n'ont point assez d'yeux, ni d'oreilles pour écouter et admirer ce qu'ils

ne comprennent pas, ce qui n'est pas même susceptible d'être compris.

Ils nous en coûte beaucup d'être obligés de le dire, mais ce que nous venons d'avancer en dernier lieu, se rattache particulièrement à *la Société d'agriculture, sciences et arts d'Autun*, dont les membres pris au hasard, ou choisis par l'intrigue, se croyent de bonne foi dispensés de donner des gages et de justifier par le plus faible écrit l'espérance que leur première réunion avait fait naître. Nous avons assistés personnellement à cette première séance qui fut une espèce d'inauguration d'un nouveau temple, soi-disant errigé en l'honneur de l'agriculture et des sciences : le discours d'ouverture prononcé par un ancien professeur de belles-lettres que le hasard avait alors également conduit dans cette ville, semblait promettre pour l'avenir un tribut annuel de productions plus ou moins intéressantes, quoi qu'également consacrées à l'utilité du département, mais, contre l'attente générale, cette ouverture pompeuse d'une académie mort née réalisa la fable de la montagne. On attendit vainement, pendant le cours des deux premières années, le résultat de cette association scientifique, mais toutes les belles promesses du jactancieux professeur ne recurent point leur exécution, et quelque tems après cette innocente société périt d'une mort lente et surtout bien douce, car l'on prétend que l'on ne s'apperçut pas même sur les lieux de l'extinction de cet astre lumineux qui disparut de l'horison littéraire, faute de demi-talens pour prolonger de quelques mois sa frêle existence. O savant Eumènes que diriez-vous, si après quinze siècles de léthargie vous reveniez à la vie, et, qu'à la place, sur les ruines des fameuses écoles Mœniennes, vaste foyer de lumières et dont vous fites le plus glorieux ornement,

vous ne trouviez plus aujourd'hui qu'une misérable réunion de gens oisifs, ignorans, incapables d'application, du moindre succès et pourtans liés entr'eux par des réglemens académiques qu'ils sont dans l'impuissance d'observer ! ....

Au surplus que pouvait-on attendre d'une société de cette nature dont les membres furent choisis dans un banquet, parmi les plus riches particuliers de la ville, c'est-à-dire, parmi ceux qui, sans avoir le plus de mérite, sont taxés, pour l'ordinaire d'avoir le plus d'ostention? cependant notre correspondant de Saône et Loire, nous marque que la Société d'agriculture d'Autun vient encore une fois d'essayer de renaître de ses cendres, mais que ses nouveaux efforts n'ont pas été plus heureux que les premiers. En effet, aucun mémoire, aucune production n'ayant encore signalé sa renaissance, nous sommes forcés de remplir cette lacune par une dissertation historique sur un ancien usage observé religieusement à Autun, à l'époque du premier septembre, depuis nombre de siècles, et connu vulgairement sous le nom de la fête de la *Saint Ladre*. Voici de quelle manière M. Joseph de Rosny, historien de cette ville, s'exprime à cet égard.

De toutes les anciennes coutumes qui furent strictement observées jusqu'à nos jours, la plus remarquable était la fête de la *St. Ladre*, fête singulière qui, jusques des provinces voisines, attirait chaque année dans Autun, au 1er. septembre, une foule considérable d'étrangers, de curieux et de marchands de toutes espèces.

Cette fête religieusement observée depuis un tems immémorial, était aussi intéressante par le bien qu'elle procurait, que par l'objet et l'antiquité de son institution. *Garreau* dans sa description du gouvernement de Bourgogne, en donne le détail, mais il n'est point exact, et nous allons y suppléer.

A l'époque fixée pour la cérémonie, les habitans en armes

allaient chercher à son hôtel, et accompagnaient à l'ancienne porte d'Arroux, le *Vierg* ou maire de la ville, qui était vêtu d'une robe de satin violet, monté à cheval avec les Echevins et précédé de timballes et trompettes. L'étendard de la ville était porté par un cavalier armé de pied en cap, et revetu d'une ancienne armure. Le Vierg portant en main un bâton en forme de sceptre, rendait ainsi la justice par toute la ville. Au retour de la porte d'Arroux, les habitans se divisaient en plusieurs pelotons. Une ou deux compagnies étaient destinées à défendre une espèce de forteresse construite en bois au milieu de la grand'place; les autres détachemens en formaient le siège simulé avec le secours de la mousqueterie, de l'artifice et du canon chargé à poudre. Lorsque le fort était emporté d'assaut, on continuait la marche, et les habitans reconduisaient leur maire chez lui dans le même ordre.

La veille de cette cérémonie, les chanoines de l'église cathédrale, montés à cheval, et vêtus de longs manteaux, accompagnaient de la même manière leur *Terrier* par toute la ville, et se faisaient suivre par les officiers de leur justice qui fermaient la marche, et le soir on tirait sur le clocher de la cathédrale, un feu d'artifice proportionné à la munificence du chanoine ou Terrier qui en faisait les frais. L'affluence du peuple qui se rendait à cette fête, a fait établir à Autun, pendant tout le tems de sa durée, une foire aussi considérable et aussi ancienne que l'institution de la cérémonie, et pendant ces jours de solemnité, la porte du vierg et celle du chanoine Terrier, étaient ornées d'un arc de triomphe formé de bruyère et entrelacé de rubans, avec les armoiries de ces différens corps. Cette fête singulière était encore en usage dans les premiers tems de la révolution, mais on avait entièrement oublié le but et l'origine de son institution, qui provenaient de l'usage où étaient les anciens Éduens d'accompagner tous les ans leur souverain magistrat, à l'époque de son élection, lorsqu'il se rendait au champ de Mars par la porte d'Arroux, pour aller recevoir des Druides ou prêtres gaulois, les marques de sa nouvelle dignité. Pour s'en convaincre il est inutile de feuilleter tous les historiens d'Autun, il suffit de réfléchir au dégré de consistance que cette tradi-

tion avait acquise parmi nos ayeux, qui tous s'accordaient à dire que la revue de la St.-Ladre était une fète annuelle en vigueur chez les anciens Eduens, du tems des romains. Les savans donnent à cette fête une antiquité encore plus reculée, et remarquent des rapports entre la solemnité moderne, l'ancienne réception du souverain magistrat, et les exercices guerriers de la jeunesse gauloise : quand bien même l'histoire n'établirait pas ces rapports, la tradition dont nous allons donner l'origine, serait suffisante pour ne plus laisser de doutes à cet égard.

Lorsque le premier des romains pénétra dans les Gaules et que sous prétexte d'alliance et d'amitié, la politique ambitieuse de César asservit des peuples jusqu'alors indomptés, Bibracte ou Autun, formait comme on sait, une des plus puissantes cités, et les Eduens tenaient le premier rang parmi les Celtes. Ils élisaient chaque année un premier magistrat qui portait avec lui droit de vie et de mort sur ses concitoyens. Les Druides, ministres de la religion, présidaient à cette élection ; elle était celébrée avec pompe et solemnité au champ de Mars, dans l'assemblée générale de la nation à peu près à la même époque où se célébrait depuis la fête de la St. Ladre. C'était au champ de Mars, entre la rivière d'Arroux et le temple de Janus, qu'un peuple belliqueux se rendait en foule, lorsqu'il s'agissait de délibérer sur les affaires de l'état. C'est également là, qu'avant le siège d'Alise, se tint cette fameuse diette où les Gaules réunies et conjurées, se décidèrent à la révolte générale qui devait commencer par les habitans de l'arrondissement de Chartres, et dans laquelle les differens peuples nommés *Pagi*, au lieu de se donner mutuellement des otages, selon la coutume, affermirent cette ligue redoutable, par la céremonie la plus solemnelle et la plus sacrée qui existât parmi les Celtes, l'approche et la consécration des étendards et des enseignes militaires. Enfin, c'est dans cette diette, dans ce même champ, que les Eduens indignés se virent enlever la suprématie ou principauté des Gaules, et qu'ils virent en la personne de *Vercingentorix*, passer le généralat dans les mains des Auvergnat nommés, *Averni*.

C'était à peu près à l'époque de la St.-Ladre que les gaulois avaient coutume de commencer leurs expéditions, et de convoquer les états de la province. C'était aussi dans le même tems qu'ils étaient dans l'usage de procéder à l'élection de leur *Vierg* ou souverain magistrat; ce chef suprême commençait dès ce moment les doubles fonctions de sa nouvelle dignité, et prenait à la fois le commandement des armées et le timon des affaires judiciaires. Il débutait par faire une revue générale des citoyens, et par l'expédition des affaires qui se trouvaient en instance. Les Druides qui étaient chargés du soin de l'élection, se rendaient d'avance au lieu de l'assemblée, pour y préparer les sacrifices, ou combiner les suffrages, et comme ils donnaient à cette importante partie de leur ministère tout l'éclat dont elle était susceptible, leur corps se rendait en entier au champ de Mars avec un appareil assez imposant pour leur concilier le respect et le suffrage des peuples; tel à peu près qu'on exécutait, il y a quelques années, la cavalcade du Chapitre qui se célébrait le premier septembre, ainsi que la procession pompeuse de toute l'église d'Autun, et sa station au lieu même où le *Vierg* exerçait; le lendemain, les restes de son ancienne autorité civile et militaire.

Ce rapprochement n'est point une simple conjecture; il est facile d'en acquérir la preuve. Avec les druides, avaient péri les fastes de l'histoire gauloise. Soit qu'ils fussent jaloux de leurs propres lumières, soit que leur intention fut d'exercer la mémoire de leurs élèves, ils affectaient de ne laisser aucunes de leurs traditions par écrit, et se contentaient de les transmettre à leurs successeurs par le moyen d'une étude aussi longue que difficile, c'est ce qui doit nous rendre moins vifs les regrets que nous causent la perte de cette partie de notre histoire, d'autant mieux que l'attachement frénétique des Druides pour leurs cruelles superstitions, n'a dû produire que des faits atroces, dont le récit n'eût pû que révolter l'imagination, sans attendrir le cœur. Au surplus, à défaut d'éclaircissemens suffisans à ce sujet, on trouve dans les commentaires de César, l'esquisse du gouvernement des Eduens, et en général des mœurs des gaulois. On y voit les principaux

des Celtes, lui demander la permission de convoquer leurs états immédiatement après la défaite des suisses, vers le tems de la moisson, ce qui répond à peu près à l'époque de la St. Ladre, ou de l'élection du Vierg des anciens autunois.

Thomas, dans son histoire d'Autun, place le champ de Mars où se tenaient ces assemblées, entre le pont d'Arroux et le temple de Janus. *Meunier*, autre historien d'Autun, regarde la cérémonie du premier septembre, comme une emblême de l'ancienne juridiction du Vierg des éduens. Il cite à l'appui de son assertion, l'usage où sont les autunois de conduire tous les ans à la même époque, leur maire, monté sur un cheval, et portant en main un bâton en forme de sceptre, et rendant ainsi la justice par toute la ville, ce qui présente un rapport et une conformité avec l'ancien *Vergobret* des Eduens, qui portait à la fois, et l'épée de la guerre et le sceptre de la justice.

L'hitorien *Ladonne*, plus ancien que les deux auteurs que nous venons de citer, et qui vivait au quatorzième siècle, parle de la bataille de la St. Ladre, comme d'une fête militaire qui dénote encore le génie et le naturel guerrier des autunois. La manière dont il s'explique à cet égard, prouve à quel point cet historien était rempli de cette opinion. Il atteste également avec la même assurance, la situation du champ de Mars; il la fixe près le pont d'Arroux, et son usage pour l'élection des magistrats, l'inauguration de leur vergobret et pour les exercices de la jeunese. Ces deux passages contribuent sans effort à prouver que la fête moderne de la St. Ladre, n'est qu'une imitation dégénérée de ce qui se passait autrefois à l'élection du souvérain magistrat des Eduens. Quoiqu'il en soit, les usages ont bien dégénéré depuis. Au lieu de l'autorité suprême dont jouissait jadis le vergobret des anciens autunois, le vierg n'avait plus sur les derniers tems qu'un dégré de juridiction qu'il tenait de la concession des derniers rois; encore pendant ces jours privilégiés, en laissait-il l'exercice au chapitre d'Autun et ne se reservait-il que la haute police, avec l'autorité militaire, sous le titre de lieutenant général de police de et colonel des armes.

Quelle différence de cette fête avec les solemnités d'autrefois! Je ne parle pas de ces tems reculés qui furent témoins de

la vénération que toutes les Gaules avaient pour les éduens et pour leur souverain magistrat, mais je renvoie le lecteur à des siècles plus rapprochés, principalement à 1516, où l'on voit un peuple nombreux accourir en foule pour jouir des spectacles multipliés que la politique avait l'adresse de réunir dans ces jours de fête. Une cité jadis florissante, mais dèslors déjà déchue de sa grandeur passée, et pour ainsi-dire déserte, savait, par une dépense bien entendue, rappeller dans ses murs, des étrangers aisés qui apportaient à l'envi leur or, et y laissaient des richesses que la nature refuse moins peut-être à son climat, qu'à l'indolence et au peu d'industrie de ses modernes habitans.

Sans doute, on aura peine à le croire, mais le célèbre Chasseneutz, témoin oculaire, assure que de son tems on déploya à la fête du premier septembre, une si grande magnificence, que l'on fit bâtir en 1516, au milieu de la grand'place d'Autun, un amphithéâtre en bois de charpente, assez vaste pour contenir 80,000 ames. Les spectacles qui furent annoncés pour cette époque attirèrent une multitude innombrable. Quelque grand que fût alors le goût du peuple pour ces cérémonies réligieuses, les combats et évolutions militaires qui furent exécutés avec pompe cette année là attirèrent un plus grand nombre de spectateurs. Tous les citoyens de quelque rang, de quelque classe qu'il fussent, s'empressaient alors de rendre cette fête solemnelle plus brillante, et se disputaient l'honneur de concourir de tout leur pouvoir à satisfaire la curiosité des étrangers qui, de toutes part abondaient à Autun. L'obligation où tous les habitans étaient de se rendre à cette revue, était alors indefinie ; personne ne négligeait d'assister à une cérémonie dont chacun reconnaissait l'utilité. Le vierg ou maire, alors plus sévère, disposait plus aisement de la conduite de ses administrés, et quoique la milice bourgeoise n'eut pas encore la consistance que lui donnèrent depuis les édits des rois de France, les officiers municipaux l'exerçaient de tems à autre, et à certains jours de fête ils lui faisaient prendre les armes que l'on tirait de l'arsenal commun. En 1523, surtout, les autunois sentirent bien les avantages de cette institution, lorsqu'une troupe de 800 brigands, après avoir

ravagé les pays circonvoisins, vint également désoler leur propre territoire. Ce fut à l'expérience de la milice bourgeoise que la ville d'Autun fut redevable de la défaite de ces brigands auxquels aucune autre ville n'osa opposer de la résistance.

On ne peut trouver dans les archives de l'hôtel-de-ville, de grands éclaircissemens sur les détails de la fête de la St. Ladre, du moins jusques vers l'an 1543, époque à laquelle commencent les plus anciens registres, qui d'ailleurs ne sont composés que de quelques feuillets épars, échappés au feu, et recueillis sans suite et sans choix.

Cette perte est encore un sujet de regrets de plus pour ceux des Autunois qui sont amateurs de leurs antiquités. On découvre cependant dans ces registres, quelques délibérations de 1543, 1570 et 1579, qui ordonnent pour le premier septembre, une *montre* ou *revue générale*, mais sans aucun détail; on voit encore que la coutume de convoquer la jeunesse à cette fête, existait depuis plus de soixante ans auparavant, car en plusieurs endroits de ces registres, on y trouve des enregistremens et mandats de divers sommes accordées aux officiers de la garde bourgeoise, pour frais de collation et rafraichissemens fournis à leur troupe; on y trouve également, en 1609, un ordre donné à tous les habitans d'Autun, de prendre les armes pour la *montre*, et il fallait bien que ces différentes troupes rassemblées, formassent une milice nombreuse, et qu'à la bataille que l'on représentait, l'émulation fit imaginer de tems à autre quelque chose de singulier et d'intéressant, car on voit qu'en 1623, le capitaine *Duchâteau* vint prendre à l'hôtel-de-ville, pour sa compagnie, six armures complettes dont il donna son reçu sur les registres; et de l'autre côté les officiers municipaux firent distribuer en cette occàsion jusqu'à cent livres de poudre à canon.

Les officiers même du bailliage se rendaient en robe à la montre, pour accompagner le vierg; la pièce en est consignée dans ces mêmes registres qui font mention de leur présence en donnant leurs signatures dans les années 1690 et suivantes; et lorsqu'en 1700, sous prétextes de quelques mésintelligences, ils s'en dispensèrent, cette démarche parut si contraire aux usages reçus, que le vierg prit défaut contre eux, et les

ménaça d'une amende à laquelle on ne craignit pas de les condamner en 1705, avec injonction au procureur du roi, de faire contre eux ses diligences. Il est constant que tous les habitans, de quelques classes qu'ils fussent, étaient dans l'obligation d'assister à la fête de la St. Ladre. On en acquiert doublement la preuve par les lettres-patentes accordées par Louis XIV, à la ville d'Autun en 1644. Ces lettres maintiennent expressement le vierg au droit qu'il a de toute ancienneté, de faire à cheval une revue par toute la ville, chaque premier jour de septembre, accompagné des officiers du bailliage, des échevins, syndic et autres personnes de justice, les habitans armés, marchant devant lui, tambour battant, mêches allumées et enseignes déployées, et en cet état rendre justice à tous ceux qui la requèrent. Cet édit prouve assez que ce prince connaissait toute l'utilité de cet établissement; en effet, lorsqu'à la fondation de l'hôpital général d'Autun, on lui demanda la réunion au profit de l'hôpital général, des sommes affectées à la depense annuelle de la fête de la St. Ladre, il répondit qu'il serait à souhaiter que chacune des villes de son royaume eût une semblable institution. Ce fut le même esprit qui dicta l'édit de 1694 lorsqu'en créant en titre d'offices formés et héréditaires, les emplois de colonel, major, capitaine et lieutenant de milice bourgeoise, Louis XIV, leur permit d'assembler, lorsqu'il en serait besoin, et au moins quatre fois l'année, tous les habitans qui seraient en état de porter les armes, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à soixante.

La fête de la St. Ladre n'existe plus depuis 1793, époque de son abolition ; elle est remplacée par une foire qui est à la vérité la plus considérable de toutes celles qui ont lieu à Autun durant le cours de l'année ; mais les plaisirs n'étant plus les mêmes, l'affluence y est moins grande, et les avantages que la ville en retire, ne sont plus à comparer à ceux qu'elle en retirait autrefois. On regrette avec raison ces tems où la jeunesse se rendait en foule à ces assemblees et s'y formait dans l'art militaire, par des jeux et par des exercices guerriers; ces tems où les mères de famille se plaisaient à parer leurs enfans pendant ces jours de fêtes,

et à les animer par leur présence ; ces tems où la ville savait exciter par une sage dépense, la curiosité des étrangers et les attirait tous les ans dans ses murs avec leurs richesses, et savait par là retarder sa décadence, en s'efforçant de conserver quelques restes de son antique splendeur : enfin, les regrets que l'on éprouve sont d'autant plus fondés, que l'on se rappelle que ce fut par de semblables jeux que les premiers romains eurent le talent d'appeller chez eux des peuples voisins dont l'alliance fit toute leurs forces, et donna à l'univers étonné, un exemple frappant de la plus adroite politique.

Cependant au moment où j'écris, j'apprends que le maire actuel d'Autun, toujours attentif sur le sort d'une ville dont le bonheur est pour ainsi dire confié à ses soins, s'occupe, de concert avec les autorités du pays, des moyens d'y faire refleurir le commerce et l'industrie. On prétend que son intention est de ne rien négliger pour faire revivre les jeux de la St Ladre. Si cet estimable magistrat est secondé dans l'exécution de ce projet, nul doute qu'il ne parvienne un jour à rendre à cette ville intéressante, une partie de son ancien lustre ; mais les institutions, quelques louables qu'elles soient, sont plus faciles à détruire qu'à rétablir, et pour rendre à celle-ci sa première vigueur, il est indispensable qu'il s'écoule un certain nombre d'années, afin de donner à la prévention le tems de faire place à l'habitude.

Les détails de cette fête *de la Saint Ladre* si célèbre dans les annales de la ville d'Autun, se trouvent rapportés d'une manière infiniment agréable dans un petit poëme macaronique composé en vers latins en 1701, par le *P. Josselin*, ancien jésuite. La langue latine n'étant point familière à toutes les classes de lecteurs, nous allons substituer au texte original la faible traduction en français, qui nous en a été fournie egalement par M. *J. de Rosny*, historien de la ville d'Autun. Nous regrettons que cette traduction ne reponde pas au mérite du poëme latin : néanmoins

y remarquera-t-on quelques traits d'originalité assez piquans pour en faire supporter la lecture.

LA SAINT LADRE,
OU
LA GUERRE AUTUNOISE,
POEME MACARONIQUE.

Je chante la Saint Ladre ou la guerre piteuse,
Qui rend des Eduens la cité si fameuse.
J'implore ton secours, puissant Dieu des combats;
Viens animer ma plume ainsi que tes soldats;
Et toi que tous les ans regrette la patrie,
Toi qui, jadis, rempli d'une noble furie,
Dans le champ trop célèbre ou se bat l'autunois,
Te faisais admirer par tes brillans exploits,
De Bar (1) sur un dessein qui doit être agréable,
Jette ici de l'Olympe un regard favorable!
Brûlé du même feu dont-on te vit brûler,
Que d'encre, au lieu de sang, je vais faire couler!....
Des gaulois éduens l'antique capitale,
De l'orgueilleuse Rome était sœur et rivale: (2)
Ne pouvant l'égaler en belles actions,
Du moins elle imita ses superstitions;
Et tout ce que la Grèce, en chimères féconde,
Avait mis de faux Dieux sur la scène du monde;
Ainsi que Rome, Autun se livrant à l'erreur,
L'adopta, lui donna son encens et son cœur.

(1) *Ancien major de la milice bourgeoise d'Autun.*
(2) *Soror et æmula Romæ, Tacit.*

Dans le vaste contour de ses remparts antiques
Partout on ne voyait que temples magnifiques :
C'est là que gros cochons, bœufs gras, moutons sans fin,
Etaient journellement immolés à Jupin.
Cérès, Pluton, Janus, et Mars chef de la bande,
Avec les autres Dieux, avaient part à l'offrande.
Leurs fêtes dans Autun, se chômaient tour-à-tour,
Et de jeux différens en signalaient le jour.
Les jeux de Mars étaient de sanglantes batailles;
On livrait des assauts, on forçait des murailles,
Mais, suivant le destin des ouvrages mortels,
Autun a vu tomber ses temples, ses autels.
Les fêtes ont cessé, hors celle que je chante :
Faible et dernier effort d'une valeur mourante,
Les pères l'ont encor transmise à leurs enfans.
Et le jour de Saint Ladre elle vient tous les ans.
Donc, quand ce vient le jour de cette illustre fête,
La troupe citadine à la guerre s'apprête.
Partagés en deux corps, les uns sont fantassins,
Et les autres à poil montent de vieux roussins,
Bisarrement armés, chacun à sa manière :
Aux côtés de l'un pend une longue rapière
Qui, du tems de Capet, à la mode jadis,
Passe encor pour épée au tems auquel j'écris;
Le ceinturon n'est pas de moins antique date.
L'autre d'un lourd fardeau charge son omoplatte;
S'arme d'une arquebuse ou d'un vieux mousqueton;
Carabine, fusil, pistolet, tout est bon :
Arc, hallebarde et croc, pique, lance et cuirasse :
Quiconque en a s'en sert, qui n'en a point s'en passe.
La bigarure plaît, et l'uniformité
Dans un exploit burlesque aurait moins de beauté.
Cependant le forain sorti de son village
A cette fête accourt de tout le voisinage.
Souliers garnis de clous et la brette au côté
Vient le noble ongrelin (3) sur sa rosse monté.

(3) *L'habitant de l'ancienne province de Nivernois.*

Sur ses flottes y vient le fin matois de Beaune
Entrainant avec lui les peuples de la Saône :
Viennent les veaux d'Arnay, gros, gras et bien nourris.
De Montcenis ensuite arrivent les cabris :
Les manants de Saulieu les suivent à la trace :
Ceux de Château-Chinon y viennent en lignace
Armés à faire peur, portant des aiguillons.
Suivent des Morvandaux les rustres bataillons :
Pêle-mêle, curés, moines de toutes sortes,
Gris, blancs, noirs, bigarés se présentent aux portes :
Hommes, femmes, enfans; on se pousse il faut voir.
L'un perd ici son gant, et l'autre son mouchoir :
Pour sauver sa perruque on la met dans sa poche :
Maint chapeau vole en l'air : on se gourme, on s'accroche ;
Heureux qui profitant des ombres de la nuit,
S'introduit dans Autun, sans tumulte et sans bruit!
A peine on voit briller l'aurore matinale
Que de tous les côtés on bat la générale.
Rangés sous leurs drapeaux, riant comme des foux,
Officiers et soldats marchent aux rendez-vous.
Bonard de Saint-Branché (4) commande la brigade ;
Des manants du faubourg, Henriot (5) conduit l'escouade.
Pour démolir un fort, tous, la pioche à la main,
Qu'ils vont en peu de tems boulverser de terrain!
Sous B'anger et Moreau (6), héros à mine étrange,
S'avance des tanneurs la puante phalange
Prête, des ennemis, à tanner la peau. ...
Les tanneurs sont suivis des braves du château.
Marchaut (7) de son côté, vient en belle ordonnance :
Une broche à ces gueux sert d'épée et de lance ;
Tout le camp, pour son chef, reconnait Margueron. (8)
Des dragons démontés le terrible escadron

---

(4) *Capitaine de la milice bourgeoise.*
(5) *Jardinier et capitaine.*
(6) *Tous deux tanneurs et capitaines.*
(7) *Faubourg misérable d'Autun.*
(8) *Capitaine.*

Suit Godillot (9). On lit sur leur visage blême
Ce qu'on doit espérer de leur valeur extrême.
Parmi tant de héros, favoris du Dieu Mars,
Raffatin plus que tous, attire les regards.
Raffarin à lui seul, vaut une armée entière.
Quel brave devant lui, n'a montré le derrière?... (10)
Sa hallebarde au fond, n'est pas ce qui fait peur.

Mais qu'entends-je? D'où vient cette étrange clameur?
C'est un homme de fer qui, dans sa marche oblique, (11)
Trote de rang en rang sur un cheval éthique.
L'étendart de la ville à sa garde est commis:
Il cherche à le sauver des mains des ennemis:
Bien fin et bien adroit quiconque l'escamote;
Il l'a subtilement fourré dans sa culotte.
A ce dépôt sacré, gage de tout bonheur
Les Dieux ont constament attaché leur faveur.

Ainsi marche d'Autun la brillante milice;
Taudis que Montaudé doré comme un calice
Remplissant les devoirs d'un brave général,
Voltige et fait gagner l'avoine à son cheval:
Il parcourt tous les rangs, il harangue; et l'armée
De la plus noble ardeur paraît être enflammée.
Il se met à sa tête et la conduit au champ
Où la gloire l'appele et le laurier l'attend

A moi, Muses, à moi: votre troupe éloquente
Peut à peine suffire aux exploits que je chante,
Et toi qui d'Illion élévas les remparts,
Viens, Apollon; ceux-ci méritent tes regards:
Viens contempler ce fort d'une nouvelle espèce;
Qui, jadis, eut vingt ans, bravé toute la Grèce;
Ce redoutable fort et son double contour,
Pour les braves d'Autun, sont l'affaire d'un jour.

---

(9) *Capitaine et dragons.*

(10) *Apothicaire et capitaine.*

(11) *C'est vers lui que se dirigeait l'acharnement des assaillans, et ordinairement sa prise entrenait celle du fort et parconsequent la defaite entière de son parti.*

Au milieu de la ville est une vaste place
Contournée à peu près en forme de besace :
On la nomme le champ. Tout à l'extrémité,
Vis-à-vis du sénat, est ce fort si vanté,
Il regarde de biais la cave des miracles,
Souterain où Bacchus rend encor ses oracles.
Ce fort est un quarré flanqué de quatre tours
Dont les murs verdoyans et renaissans toujours,
Sont un double tissu d'épines et de branchages
Ensemble entrelacés de leurs épais feuillages,
Haut d'un saut de cabris. Tel au tems des moissons
Sont les clos des halliers où paissent les moutons.
Envain tout à l'entour le loup frémit de rage;
De pénétrer au fond il n'a pas le courage;
L'autunois est plus brave et sans craindre la mort
Il affronte en plein jour le redoutable fort
Mais de bourgeois choisis, une troupe nombreuse
N'en rendra-t-elle pas la conquête douteuse ?
On va voir les détails de ce siége fameux ;
On peut compter dessus, j'ai tout vu de mes yeux.
Dès que l'homme de fer, comptant sur sa cuirasse,
En brave, d'assez loin, a reconnu la place ;
Montaudé (12) l'investit et sans perdre de tems
Pour un premier assaut fait ses arrangemens,
Car ouvrir la tranchée et se cacher sous terre,
Ne fut jamais, dit-on, d'usage en cette guerre ;
Le soldat autunois ennemi des longueurs
S'élance, et de la mort méprise les horreurs.
Des trompettes déjà le son se fait entendre.
Signal pour attaquer, signal pour se défendre.
Assiégeans, assiégés, par un horrible cri
De concert à l'instant se donnent le défi.
De part et d'autre on tire : une épaisse fumée
Couvre d'un seul brouillard et le champ et l'armée.
La mort s'apprête à faire une riche moisson ;
Son attente est frustrée ; on a tiré sans plomb.

---

(12) *Major de la garde.*

Vers le fort cependant, d'une course rapide,
S'avance des dragons la cohorte intrépide.
Le château les soutient; et la hache à la main
Ils assiégeaient déjà les pieux du ravelin. (13)
Du fort c'en était fait : ils avaient l'avantage
Mais on vint par bonheur ralentir leur courage.
On présente la pique à ces audacieux,
Et le brave Moreau tombe presqu'à leurs yeux.
D'un rempart épineux de trop près il s'approche;
Au petit doigt, hélas! une épine l'accroche.
Ah! la méchante épine! oh! le pauvre Moreau!
Il saigne..... Et de frayeur il pleure comme un veau;
Quelle triste nouvelle à porter à sa femme!
On craint qu'à ce récit elle ne rende l'ame :
Ses braves compagnons accourent pour le venger.
Que de coups sur la haye ils allaient décharger!
Lorsque la garnison, faisant une sortie,
A grands coups de bâton leur en ote l'envie :
Et flic et floc et flon, messieurs retirez-vous.
Par la fuite en effet, ils esquivent les coups;
Préférant sagement une utile retraite
Au dangereux honneur d'être dans la gazette.
A peine leur deroute est-elle sçue au camp,
Que pour un autre assaut on s'arme sur le champ,
De honte et de dépit on voit toute l'armée
A venger cet affront noblement animée :
On veut mourir ou vaincre, ou forcer les remparts;
Et les plus grands poltrons deviennent des Césars.
Déjà tout s'ébranlait; Raffatin en colère (14)
S'écria : « Par la mort, messieurs, laissez-moi faire;
» Soutenu seulement de trois de mes garçons
» Je marche aux ennemis et je vous en réponds.
» Les laches ont-ils donc, oubliés mes prouesses?
» Je leur en ai donné si souvent dans les fesses!....

---

(13) *Nom de localité.*

(14) *Le fils de ce même Raffatin était il y a quelques années encore, maire de la ville d'Autun.*

» Ma seringue, Pierrot, prends moi ces lavemens:
» Ils les auront, morbleu, tous chauds et tous bouillans: »
A l'instant même il part: pour lui prêter main forte
De grénadiers choisis on lui donne une escorte.
Il se présente au fort; loin de tourner le dos
La garnison s'avance au devant du héros,
Prête à le régaler de cens coups de bourades
Et fait autour de lui ronfler les mousquetades.
La seringue des mains lui tombe de frayeur,
Tout l'air est infecté de l'horrible liqueur;
Se remettant enfin, et reprenant courage
« A moi, dit-il, à moi, grenadiers, faisons rage,
» Fondons sur ces marauts » On se mêle à l'instant
Avec d'horribles cris que du champ l'on entend.
Tout marche à ce signal d'une ardeur incroyable;
Trompettes et tambours font un fracas de diable.
Sur l'ennemi commun l'on fond de tous côtés.
L'air retentit au milieu des coups qui sont portés;
Feu par-tout; la fumée ainsi que la poussière
En plein midi, du jour éclipse la lumière.
Dans l'horreur de la nuit, ensemble confondus,
L'ami de l'ennemi ne se distingue plus.
On charge à l'aventure; on tombe pêle-mêle;
Les grenades en feu pleuvent comme la grêle,
A l'un grillent la barbe, à l'autre les cheveux.
Ce n'est plus un combat, c'est un désordre affreux.
On dirait qu'en courroux, pour dépeupler la terre,
Tous les démons d'enfer ont soufflé cette guerre.
Ceux qui n'étaient encor que simples spectateurs
Sont contraints par les coups de devenir acteurs.
  Quel tumulte, grand Dieu! ce spectacle effroyable
Ne peut-il donc toucher votre cœur pitoyable!
  Mes vœux les plus ardens ont pénétré les cieux;
Un spectacle nouveau se présente à nos yeux.
Le combat cesse enfin; la fureur et l'audace
Expirent dans les cœurs La terreur prend leur place:
Assiégeans, assiégés, tout fuit au même instant
Et regagne à la hâte et le fort et le camp.

L'Autunois revenu de sa frayeur mortelle
Se rangage aux honneurs d'une action nouvelle.
Après le double affront qu'il vient de recevoir
Il ne prend plus conseil que dans son desespoir.
L'attaque est générale et déjà la trompette
Annonce à l'ennemi sa prochaine défaite.
L'ennemi cependant enflé de ses succès
Sort de ses remparts en chevaliers français;
On fait, pour le forcer, venir l'artillerie;
Six gros canons d'un pied sont mis en batterie;
On les braque : leur charge est d'un bon quarteron
Et jusques à la bouche ils sont remplis de son.
On tire : quel fracas! toute la ville en tremble;
Les feuillages du fort sont agités ensemble;
Tous les petits enfans en sont épouvantés;
Et les chiens et les chats courent de tous côtés.
L'ennemi seul résiste, et bravant la tempête,
Enfonce en cet endroit, en cet antre fait tête;
Et se défend avec la fourche et le mousquet.
On se pousse et repousse; on se prend au collet;
Coups de poingts, coups de pieds, et durant la mêlée,
On voit de toute part mainte tête pelée.
Sans chapeau, sans perruque, et mille serpenteaux
Viennent des combattans ajuster les museaux.
Leurs cheveux sont grillés, et, noirs comme des diables
Le feu qui les poursuit, les rend plus formidables.
Le nombre enfin prévaut; lasse de batailler,
La garnison s'épuise et commence à plier.
Raffatin à l'excès pousse alors son audace:
Il presse les fuyards; et saute dans la place....
Le fort est pris... Victoire! honneur à nos guerriers!
Les voilà pour un an couronnés de lauriers.
Ainsi finit d'Autun la double mascarade
Et chacun au souper court à la debandade.

SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES, A HARLEM.

Nous ne nous permettrons point d'établir ici un parallèle, ni une comparaison pénible entre les académies étrangères et celles de France; ce projet en nous conduisant beaucoup trop loin, formerait le sujet d'une discussion que nous n'avons point l'envie de faire naître; cependant sans nous prononcer à cet égard, ne pourrions nous pas nous dépouiller un instant de cet esprit national qui anime en général tous les amis de leur pays, pour avouer avec cette vérité qui nous caractérise, que les savans étrangers sont plus profonds que nous, plus tenaces dans leurs recherches, plus assidus dans leurs travaux? Peut-être le coloris qui tient à leurs productions est-il moins gracieux, moins aimable, mais des couleurs tranchantes quoique moins agréables à l'œil, en sont-elles moins vraies, moins solides?

Cette question nous a été suggérée par la lecture du programme intéressant de la Société royale des sciences, à Harlem, laquelle a bien voulu nous communiquer l'exposé de ses travaux de l'année dernière ainsi que le sujet des différens prix qu'elle présente au concours des années 1811, 1812 et 1813.

Le lecteur qui ne se borne point à saisir le superficiel d'un ouvrage, remarquera, sans doute, dans le programme qu'il va lire, que la Société royale des sciences de Harlem, n'a eu pour but, dans tous ses travaux, dans toutes ses décisions, que la recherche du vrai et l'amour des sciences utiles, surtout du bien public. Nous espérons par la suite être à même de

justifier cette opinion et même de l'établir sur des preuves incontestables Que ne pouvons nous en dire autant de toutes les sociétés savantes ou littéraires qui ont également droit aux hommages que nous aimons tant à rendre a la vérité!

La Société royale des sciences a tenu sa cinquante-septième assemblée anniversaire le 19 mai 1810 Le president directeur M. D.-J. de Canter Camerling demanda, à l'ouverture de la séance, au secrétaire de la Societe, de faire son rapport de ce que la Société avait reçu depuis sa dernière séance anniversaire du 20 mai 1809, concernant les sciences physiques

Il parût par ce rapport :

I Que les pièces suivantes étaient approuvées pour être publiées par la Société.

F.-W. Frayer, additions à son mémoire sur les maladies des arbres fruitiers, qui obtint la médaille d'or de la Société en 1808.

J. Buys, mémoire sur l'écho spécialement sur celui de Muiderberg.

J. Logger, observations d'une ossification remarquable.

II. Qu'on avait reçu la question : - *Quels sont les changemens, que les grandes rivières, pour autant quelles parcourent ce royaume, ont subi par elles-mêmes, et sans le secours de l'art, dans les deux ou trois derniers siècles, et que peut on en déduire soit pour corriger les defauts des rivières, soit pour éviter les accidens facheux ?* Un mémoire en hollandois, qu'on a jugé trop peut satisfaisant, pour être couronné.

III. Qu'on avait reçu sur la question : - *Pourrait-on établir avec avantage, près de nos côtes maritimes, pour rassembler du sel brut, des bâtimens qu'on nomme en Allemagne Gradeerhausen pour l'évaporation de l'eau de mer, et de quelle manière pourrait-on essayer dans ce cas une telle entreprise, selon les circonstances locales et particulières à ce pays ?* Deux mémoires : N°. 1, ayant pour devise *Nut en voordeel*, et N°. 2, *Quidquid agis, prudentes agas et respice finem.* Ces réponses, quoiqu'ayant quelque mérite,

furent jugées trop peu satisfaisantes, pour être couronnées. La Société répète la question, en offrant un prix de 50 ducats, joint au prix ordinaire pour une réponse satisfaisante. Le terme du concours est le premier janvier 1812.

IV. Qu'on avait reçu sur la question : – *Quels sont les insectes, qui sont les plus nuisibles aux arbres fruitiers dans ces pays-ci : que sait-on de leur économie, de leur métamorphose, de leur génération, et des circonstances, qui favorisent leur multiplication ou qui s'y opposent : quels moyens peut-on déduire de l'un et de l'autre comme les plus convenables pour les diminuer, et quels moyens connait-on par des expériences, pour en garantir les arbres susdits?* Un mémoire en allemand, ayant pour devise : *In minimis ut fere nullis, quanta vis!* Il fut jugé contenir une réponse tout-à-fait satisfaisante, et très-digne d'être couronnée par la médaille d'or avec le prix ajouté de 30 ducats. A l'ouverture du billet il parût que l'auteur est : Friedrich Wilhelm Frayer, avocat de la Cour de la régence à Saxen Hildurghausen.

V. Qu'on avait reçu sur la question : *Jusqu'à quel point connait-on, après les derniers progrès, que l'on a fait dans la physiologie des plantes, de quelle manière les differens engrais pour differens terroirs favorisent la végétation des plantes, et quelles indications peut-on déduire des connaissances acquises sur ce sujet, pour le choix des engrais, et la fertilisation des terroirs incultes et arides?* Deux mémoires en hollandois, N°. 1, ayant pour devise : *Natuur door Kunst en vlijt.* N°. 2, *Mest sterkt de plant.* On a jugé ces réponses nullement satisfaisantes, par défaut de principes théorétiques. La Société répète en conséquence la question, en offrant de joindre un prix de 30 ducats au prix ordinaire pour une réponse satisfaisante. Le terme du concours est le premier janvier 1812.

La Société répète les six questions suivantes, dont le terme du concours était échu, pour y répondre avant le premier janvier 1812.

I. *Jusqu'à quel point l'étude des anciens auteurs latins et autres, l'examen des monumens antiques, et des observations faites dans les terrains, peuvent-elles servir à déter-*

miner avec certitude, quelle a été ci-devant, et surtout sous la domination romaine, la face de ces pays, le cours des rivières, et l'étendue des lacs, qui composent ce royaume, et quels changemens successifs ont ils subis depuis? La Société desire de voir ce sujet examine de nouveau, en indiquant avec précision ce qui en est connu avec certitude, et ce qui doit en être considere jusqu'ici comme douteux, dans ce qu'ont écrit des auteurs célèbres.

II. *Qu'est ce que les relations historiques, dont l'authenticité est reconnue, nous apprennent des changemens, qu'ont subi la côte maritime de la Hollande, les îles et les bras de mer, qui les separent, et quelles instructions utiles peut-on tirer de ce qui en est connu?*

III. *Les flux de nos côtes maritimes montent-ils actuellement à de plus grandes hauteurs que dans les siècles precédens, et les reflux descendent-ils proportionnellement moins bas que ci-devant? S'il en est ainsi, jusqu'à quel point peut-on déterminer la quantite de cette difference dans des siècles plus ou moins reculés; et quelles sont les causes de ces changemens? Se trouvent-elles dans les altérations successives des embouchures, ou dépendent-elles de causes extérieures et plus éloignées, et quelles sont les causes?*

La Société offre de joindre un prix extraordinaire de 30 ducats à la médaille ordinaire, pour une réponse qui sera jugée la meilleure ou satisfaisante à chacune des deux premières de ces questions, et de joindre un prix de 50 ducats pour la troisième.

IV. *Comme les expériences et les observations des physiciens du dernier tems ont fait voir, que la quantité d'air vital, que les plantes exhalent, est nullement suffisante, pour retablir dans l'atmosphère tout l'air vital, consommé par la respiration des animaux, par la combustion, par l'absorption, etc. On demande, par quelles autres voies l'équilibre entre les parties constituantes de l'atmosphère est continuellement conservé?*

V. *Jusqu'à quel point la chimie a-t-elle fait connaître les principes ou parties constituantes tant éloignées que prochaines des plantes, surtout de celles qui servent à la*

nourriture : et jusqu'à quel point peut-on déduire de ce qu'on en sait, ou en pourra découvrir par des expériences, combinées avec la physiologie du corps humain, quelles plantes sont les plus convenables pour le corps humain dans l'état de santé et dans quelques maladies ?

La Société offre un prix extraordinaire de 30 ducats joint au prix ordinaire, pour une réponse satisfaisante à cette question.

VI. *Qu'elle est la cause de la phosphorencence de l'eau de mer dans les mers et les flux de mer, qui se trouvent dans ce royaume et dans les mers affluantes ? Ce phénomène dépend il de la présence d'animalcules vivans : quels sont, dans ce cas, ces animalcules dans l'eau de mer, et peuvent-ils communiquer à l'atmosphère des propriétés nuisibles à l'homme ?*

On désire de voir démontré ce qui en est, par des nouvelles observations, et surtout qu'on examine jurqu'à quel point la phosphorescence de l'eau de mer, qui paraît être très-remarquable sur les côtes de quelques parties de ces pays-ci, est en relation avec les maladies regnantes dans les saisons moins salubres.

Ceux qui se proposent de répondre à cette question, sont invités à consulter auparavant les observations les plus nouvelles et les plus exactes sur ce sujet, sur tout celles de *Viviani*, *Genes* 1805.

La Société propose, pour cette année, les huits questions suivantes, prises des *sciences physiques*, pour y répondre avant le premier janvier 1812.

I. Puisque la sécretion du lait des vaches paraît s'augmenter, quand elles sont nourries, dans les étables, de pommes de terre, de carottes, ou de betteraves, on demande :

Qu'il soit demontré par des expériences et des observations, si le lait des vaches est réellement augmenté par les nourritures susdites, et dans quelles circonstances cette augmentation a lieu. De quelle manière l'on peut donner ces nourritures avec le plus de profit. Si la qualité du lait est altérée par ces nourritures, et en quoi consistent alors ces altérations en général, et particulièrement à l'égard de la qualité et de la quantité relative de crême et de beurre, que le lait peut produire.

II. Comme la qualité antiseptique du sel commun ne paraît pas dépendre uniquement du *muriate de soude mais aussi du muriate de magnésie*, qui est attaché au sel commun, on demande, qu'il soit déterminé par des expériences;

Dans quelle proportion se trouve la qualité antiseptique des deux sels susdits. Quelle est la proportion, dans laquelle ces deux sels doivent être mêlés, pour prévenir le plus longtems la putrefaction, sans que le goût des substances, que l'on veut conserver, devienne moins agréable S'il y a des cas, dans lesquels il serait avantageux de se servir uniquement du muriate de magnésie, *particulièrement dans les expeditions pour des contrées plus chaudes.*

III. *Quelle est la cause chimique, que la chaux de pierre fait sur le total une maçonnerie plus solide et plus durable que la chaux de coquilles, et quels sont les moyens de corriger à cet égard la chaux de coquilles.*

IV. *Pourrait-on établir dans ce pays, avec profit, des salpêtrières, surtout dans des lieux, où l'eau est impregnée de plusieurs substances produites par la putréfaction des corps animaux? Et quelles règles aurait-on alors à observer à cet égard?*

V. *Qu'y a-t-il de connu par des observations incontestables par rapport à la nature des météores lumineux ou qui ont l'apparence du feu, à l'exception de la foudre, comme il en parait de tems en tems dans l'atmosphère Jusqu'a quel point peut-on les expliquer par des expériences connues? Qu'est-ce qu'il y a encore de gratuitement soutenu ou de douteux dans ce que les physiciens de nos jours en ont avancé.*

VI *Peut-on démontrer par des expériences incontestables, que les substances, qui ont l'apparence des métaux, et qui ont été produites par des sels alcalins, sont de vrais métaux. Ou y a-t-il des raisons suffisantes pour soutenir, que ce sont des hydrures, produites par la combinaison du hydrogène avec les sels alcalins. Quelle est la manière la plus sure et la plus convenable de produire ces substances des sels alcalins en une quantité assez considérable, au moyen d'une haute température.*

VII. *Jusqu'à quel point peut-on soutenir encore la doc-*

trine de Harvey, *que les animaux naissent en général par des œufs préexistans, et que les plantes ne viennent que par des graines ? Et quelles sont au contraire les observations principales qui font voir, qu'il y a des animaux et des plantes, qui proviennent, d'une manière différens ?*

VIII. *Quel jugement faut-il porter sur les explications chimiques, qu'on a tâché de donner des phénomènes électriques ? Y en a-t-il qui sont fondés sur des expériences suffisantes, ou peut-on les prouver par des expériences nouvelles ? Ou faut-il les regarder jusqu'ici comme des hypothèses nullement prouvées ou posées sans des raisons valables ?*

La Société ajoute à l'offre de la médaille ordinaire de 30 ducats, une gratification de 30 ducats pour une réponse satisfaisante à chacune des questions N°. II, III, V, VI, VII.

La Société a proposé dans les années précédentes les questions suivantes, *des sciences physiques*, pour y répondre avant le premier janvier 1812.

I. *Qu'est-ce que les dernières observations ont appris sur l'influence de l'oxygène de l'air atmosphérique, soit combiné ou non avec l'action de la lumière, sur le changement des couleurs : et quels avantages peut-on en tirer ?* Par laquelle la Société désire, qu'on fasse voir, succinctement et avec précision, ce qui est bien prouvé par des observations ou par des expériences, afin que l'état actuel de la science par rapport à ce sujet soit plus facile à saisir, et que l'on puisse en retirer plus de profit, soit dans les trafiques, ou dans d'autres branches d'économie ?

II. *Qu'y a-t-il de vrai de toutes ces indications concernant les saisons prochaines ou des changemens du tems qu'on croit trouver dans le vol des oiseaux, dans le cri ou les sons qu'on entend à certains tems, soit des oiseaux ou des autres animaux, et en général dans ce qu'on observe de plusieurs genres d'animaux à cet égard. L'expérience a-t-elle fait voir dans ces pays-ci l'un et l'autre assez souvent pour s'y fier. Qu'est-ce qui est au contraire encore douteux de ce qu'on prétend à cet égard, ou refuté par l'expérience ; et jusqu'à quel point peut-on expliquer ce*

qu'on en a observé par ce que l'on connait de la nature des animaux ? La Société désire seulement de voir rassemblé tout ce que l'expérience a montré à cet égard, par rapport a des animaux qui habitent ces pays-ci, ou qu'on voit quelques fois chez nous, afin que la réponse à cette question soit surtout utile pour les habitans de ces contrées

III. *Qu'est-ce que l'expérience a suffisamment prouvé concernant la purification de l'eau corrompue et d'autres substances impures, au moyen du charbon de bois : jusqu'à quel point peut-on expliquer, par des principes de chimie, la manière dont elle se fait : et quels avantages ultérieurs peut-on en tirer ?*

IV *Quelle est la différence réelle des propriétés et des principes ou parties constituantes du sucre, tiré de la canne de sucre, et le principe sucro-musqueux de quelques arbres et plantes Celui-ci contient-il du vrai sucre, ou peut-il être converti en sucre ?*

V. Pour éviter l'incertitude, qui a eu lieu dans le choix de différentes espèces de vinaigre pour différens usages, comme pour la nourriture, pour remède antiseptique, pour différens usages dans les fabriques, *etc.* et pour perfectionner, suivant des principes fondés, les trafics de vinaigre, on demande : *quelles sont les propriétés et principes différens des différentes espèces de vinaigre en usage chez nous, soit fait ici ou apporté d'ailleurs, et de quelle manière peut-on déterminer facilement la force relative de différentes espèces de vinaigre, sans y employer des appareils chimiques considérables. Quelles espèces de vinaigres doivent être considérés, suivant des épreuves chimiques, les plus convenables pour les différens usages, qu'on en fait ; et quelles sont les conséquences de cette théorie, qui peuvent servir au perfectionnement des trafics de vinaigre ?*

VI. *Quelle est apparemment l'origine du* sperma-ceti, *ainsi nommé ? Peut-on séparer cette substance de l'huile de baleine, ou en effectuer la production dans celle-ci : et cette production pourra-t-elle être avantageuse ?*

VII. *Peut-on de ce qu'on connait des principes des alimens des animaux, expliquer suffisamment l'origine des principes*

ou parties constituantes éloignées du corps humain, comme sont, spécialement, la terre calcaire, la soude, le phosphore, le fer, etc. Si non, sont-ils portés d'ailleurs dans le corps humain, ou y a-t-il des expériences et des observations, suivant lesquelles on peut supposer, qu'au moins quelques uns de ces principes, quoiqu'on ne les puisse composer ni analiser par des moyens chimiques, sont produits par une action propre des organes vivans?

En cas qu'on adopte la dernière opinion dans la réponse, il suffira de prouver évidemment la production d'un de ces principes susdits.

VIII. *Qu'est-ce que l'expérience a démontré suffisamment concernant l'accélération de la germination des semences, que* Humbold *a essayé le premier, en les arrosant de l'acide muriatique oxygéné, comme aussi concernant d'autres moyens, qu'on a employés, hormis les engrais communs et la chaleur, pour accélérer la végétation des plantes en général, et la germination des plantes en particulier. Jusqu'à quel point peut-on expliquer, par la physiologie des plantes, de quelle manière ces moyens agisent. Quel secours nous donne ce que nous en connaissons, pour des recherches ultérieures soit des moyens déjà employés ou d'autres: et quelle utilité peut-on en tirer de ce que l'expérience en a déja fait voir et confirmé, par la culture des végétaux utiles?*

IX. *Jusqu'à quel point connait-on le sable mouvant* (het welzand) *pour autant qu'il se trouve à différens endroits de cette république, surtout dans la proximité des côtes de la mer du Nord. Que sait-on de son étendue et de sa profondeur: de la nature différente, de l'épaisseur, et de la variation de ses couches, de sa mobilité, et de quelle manière peut-on expliquer ce qu'on voit avoir lieu quelques fois à cet égard. Quelles indications utiles peut-on déduire de ce que nous en savons, soit en faisant des puits pour obtenir de la meilleure eau de source, soit en plaçant les fondemens pour des edifices, écluses, ou autres bâtimens?*

X. Le moulin à vent étant une des machines les plus utiles pour le bien-être et même pour l'existence de la principale partie du royaume, et par cela même la perfection de cette

machine étant celle de la tecnologie Hollandaise, la Société demande : *Quelle doit être la position de la toile des ailes sur les lattes, par rapport au plan du mouvement des ailes et à chaque distance de l'axe, afin que l'effet du moulin soit toujours le plus favorable ?* La Société désire, 1°. une esquisse des principales manières usitées chez les constructeurs des moulins selon lesqueles ils mettent les lattes aux ailes. 2°. Une comparaison de ces différentes manières entre-elles et surtout avec les ailes de Van Dijl, qui sont octroyées depuis quelques années. 3°. Une démonstration de la maniére jugée la meilleure, fondée sur une théorie exacte, et confirmée par des épreuves.

XI. *Comme l'expérience a prouvé d'un côté le grand effet des écluses* (uitwaterende fluizen) *et de l'autre, l'utilité des déversoirs* (overlaten) *pour l'evacuation de l'eau intérieure* (binnenwater) *on demande : une théorie comparative, et prouvée par des expériences, de l'action de l'un et de l'autre comme aussi une démonstration, dans quels cas on doit préférer l'un à l'autre.*

XII. *Quelle est la cause, que la végétation des plantes est beaucoup mieux accélérée par la pluie que par l'arrosement avec de l'eau de pluie, de source, de rivière ou de fossé ; y a t-il des moyens de communiquer à ces différentes eaux cette qualité de la pluie, qui accélère la végétation, et quels sont ces moyens ?*

XIII. *Quelles espèces de plantes graminées fournissent dans les prairies des terreins sablonneux, argilleux et marécageux les alimens les plus nutritifs aux bêtes à cornes et aux chevaux ; et de quelle manière peut-on les cultiver et les multiplier le mieux au lieu de ces plantes, qui sont moins utiles dans ces prairies ?*

XIV. *Jusqu'à quel point peut-on juger de la fertilité des terreins, soit cultivés ou non cultivés, par les plantes qu'on voit végéter naturellement sur ces terreins ; et quelles indications donnent-elles de ce qu'on peut ou doit faire, pour l'amélioration de ces terreins ?*

XV. *Que doit-on penser de la fermentation panaire ainsi dite ; -- est-elle une espèce particulière de fermentation ;*

— quelles matières en sont susceptibles ; — dans quelles circonstances peut-elle avoir lieu ; — quels sont les phénomènes qui accompagnent cette fermentation depuis le commencement jusqu'à la fin ; — quels changemens subissent les parties constituantes les plus prochaines des corps qui sont sujets à cette fermentation ; — et qu'apprend-on par l'un et l'autre pour perfectionner l'art de cuire le pain ?

XVI. *Que sait-on de la génération et de l'economie des poissons dans les rivières et les eaux stagnantes, surtout de ces poissons qui nous servent de nourriture ; et que peut-on en déduire concernant ce qu'on doit eviter pour favoriser les multiplications des poissons ?*

La Société offre un prix de 30 ducats, joint au prix ordinaire pour une réponse satisfaisante à chacune des questions N°. I, IV, V, VI, IX, X, XI, XIII, XIV, et XV.

XVII. Comme l'analyse chimique des végétaux, malgré les progrès considérables qu'on y a fait dans les dernières années, n'est pas encore réduite à ce degré de perfection, que l'on puisse se fier en tout cas à ses résultats, puisqu'ils diffèrent quelque fois considérablement après des analyses soigneusement faites de la même manière, et comme les connaissances de la nature des plantes, de leur plus ou moins grande utilité pour la nourriture, et de leurs vertus médicales en dépendent en grande partie, la Société offre un prix extraordinaire de 50 ducats, joint à la médaille ordinaire, *à celui qui par des expériences répetées ou nouvelles (qu'on aura trouvé exactes en les répétant) aura reduit l'analyse chimique des plantes au plus haut degré de perfection, et aura ecrit le précis le plus parfait des procédés les plus convenables, pour faire l'analyse chimique des matières végétales en tout cas par la voie la plus simple, mais en même tems la plus certaine, de manière qu'on obtienne toujours, en répétant avec soin les procédés, les mêmes résultats.*

Les trois questions suivantes furent proposées, dans les années précédentes pour y répondre avant le 1er. Janvier 1812 :

L'expérience, surtout l'histoire naturelle conjointement avec la chimie ayant déjà prouvé en général, que dans les corps organisés, qui diffèrent considérablement par la forme et par

la

la structure extérieure, on observe également une différence remarquable dans les principes constituans, et dans la composition chimique; et la Société jugeant, que la botannique même peut acquérir de nouvelles lumières par la considération chimique des végétaux, elle propose cette question :

Quel est le rapport, qui existe entre la structure extérieure et la composition chimique des végétaux? Peut-on distinguer par des caractères chimiques les familles naturelles des plantes? Quels sont, dans ce cas, ces caractères? Et peuvent-ils servir à déterminer et à distinguer avec plus de certitude les familles naturelles des plantes?

Pour répondre à cette question, il suffira de démontrer la différence chimique des familles les plus connues des plantes.

La Société offre un prix de 30 ducats, joint au prix ordinaire, pour une réponse satisfaisante à cette question.

Comme le système de Linné, concernant la classiffication des animaux, a subi depuis quelque tems plusieurs altérations; et comme il est à craindre, que les difficultés de l'étude de l'histoire naturelle augmenteront, à mesure que cette science s'étendra d'avantage, et qu'une confusion nuisible naitra au lieu de l'ordre auquel ce système lia autrefois l'histoire naturelle des animaux, la Société propose la question suivante:

Est-ce qu'on a fait déjà assez de progrès dans cette science, pour introduire un autre système, qui n'étant pas basé sur des positions gratuitement adoptées, est préférable à tous les autres, par l'invariabibité et la simplicité des caractères et qui mériterait pour cet effet d'être généralement adopté? — Si la réponse est affirmative, quels sont les principes sur lesquels ce sytième est basé? — Si non, quel système de ceux, qui existent, est préférable pour l'état présent de la science, et par quelle voie pourrait-on surmonter les difficultés susdites?

Comme cette question pourrait donner occasion à beaucoup de prolixité, par laquelle on pourrait facilement écrire un volume, il convient d'observer, que des mémoires concis seront seuls admissibles au concours

Comme c'est une règle d'agriculture bien fondée sur des expériences, que les herbes, qu'on cultive sur le même terrein,

doivent être variées, et comme il est très important, tant pour la conservation de la fertilité des terreins, que pour la bonne réussite des herbes qu'on cultive, qu'elles se suivent dans un certain ordre, la Société desire : *Qu'on fasse voir, par des principes physiques et chimiques, et suivant l'expérience de l'agriculture, dans quel ordre ou dans quelle succession les herbes, qu'on cultive dans ce pays-ci sur des terreins argilleux, marécageux, sablonneux et mêlés, doivent se suivre dans le même champ, afin que leur culture se fasse avec le plus grand avantage; surtout dans quel ordre on doit cultiver les herbes pour la nourriture des bestiaux et d'autres sur des terreins sablonneux et élevés, principalement ceux qui sont nouvellement défrichés, afin de ménager autant que possible les engrais, et de prévenir l'épuisement de la fertilité des terreins?*

La question suivante fût proposée pour y répondre avant le premier janvier 1813.

Un catalogue exact des mammifères, des oiseaux et des amphibies, qui, n'étant pas des espèces transportées d'ailleurs, se trouvent naturellement dans ces pays-ci, contenant leurs différens noms en différentes parties de ce royaume, et leurs caractères génériques et spécifiques, décrits en peu de mots suivant le système de Linne, avec indication d'une ou plusieurs des meilleures représentations de chaque animal?

La Société promet à ceux, qui donnent en attendant des observations peu connues mais intéressantes sur ce sujet, des prix d'honneur, proportionnés à l'intérêt de ce qu'ils auront suppédité.

La Société ayant procédé au jugement des réponses sur les questions qui concernent les sciences philosophiques et morales.

Il parût que de ces questions dont le terme du concours était échu le premier novembre 1809, on avait reçu

I. Sur la question : *Quelles sont les raisons, par les quelles les philosophes différent tant sur les premiers principes de la morale, tandis qu'ils sont, en général, d'accord sur les conclusions et les devoirs, déduits de leurs principes?* Trois réponses, dont N°. 1 en français, avait pour devise : *La vertu est son but à elle même.* N°. 2 en français : *Quidni*

et nos, *etc*, N°. 3 en hollandois : *Aude sapere.* On a jugé qu'aucune de ces réponses ne méritait le prix, et on répète la question, pour y répondre avant le premier janvier 1812.

II. Qu'on avait reçu sur la question : *En quoi consiste la différence entre le* sublime, *et le* beau. *Cette différence est-elle seulement fondée dans une différence de degrés de la même espèce*, *ou dans une différence totale de deux espèces particulières ?* Six mémoires, dont le N°. 1 en français, avec la devise en grec. N°. 2 en français : *L'être présent contient le germe de l'être futur.* N°. 3 en français : *Le sublime fait d'abord un effet sur nous.* N°. 4 en hollandois : *Het verhevene werket in magt* enz. N° 5 en allemand : *Contraria juxta se prosita magis elucescunt.* N°. 6 en allemand : *Erhaben und schon.* La Société a assigné le prix d'une médaille d'or au N°. 3, dont-il parût, à l'ouverture du billet, que l'auteur est Daniel Berlinghien, ancien commandeur de Malte, et ancien président de l'université de Sienne, en Toscane, demeurant à Sienne. La Société offre de plus aux auteurs des mémoires N°. 5 et 2 des médailles d'argent, dès qu'ils permettront l'ouverture de leurs billets, avant le mois de septembre.

La Société propose pour cette année la question philosophique suivante, pour y répondre avant le 1er. janvier 1812.

C'est une maxime généralement connue, *que la sagesse des peuples se montre dans leurs proverbes*, et il parait également intéressant, tant pour l'anthropologie que pour la politique philosophique, d'examiner l'influence réciproque des proverbes sur la civilisation intellectuelle et morale d'une nation, et de celle-ci sur ceux là, la Société demande d'après cela : *Une revue philosophique des proverbes les plus connus*, *les plus caractéristiques*, *et les plus nationaux du peuple hollandois*, *jointe à une démonstration aussi historique*, *qu'il sera possible*, *de l'influence réciproque des proverbes susdits sur la civilisation et le caractère de la nation*, *et de l'une et de l'autre sur les proverbes mêmes.*

Il s'agit d'appliquer directement la tractation de ce sujet à la nation hollandoise.

La Société offre un prix de 30 ducats, joint au prix ordinaire, pour une réponse satisfaisante à cette question.

La question suivante fût proposée l'année précédente, pour y répondre avant le premier janvier 1811.

Les principes de la morale, qui sont obligatoires pour les individus, le sont-ils aussi pour les sociétés entr'elles? S'il en est ainsi, quelles sont les preuves les plus convaincantes de cette thèse importante, et comment cette obligation particulière doit-elle être modifiée, dans son étendue plus générale?

La Société continua sa séance le lendemain, 20 mai, pour juger les réponses reçues au terme du concours sur des questions concernant les sciences littéraires et antiquaires.

Il parût : I. Qu'on avait reçu sur la question : *Y a-t-il quelque raison fondée de contester à la ville de Harlem, que l'art d'imprimer avec des caractères séparés et mobiles n'y soit inventé en effet avant l'année 1440, par Laurens Jansz Coster : et cet art n'est-il pas transporté de là à Mayence, et perfectionné là, en mettant des caractères d'étain fondu à la place des caractères de bois?* Trois mémoires, dont le N°. 1 en hollandois, avait pour devise : *Opinionum commenta delet dies.* N°. 2 en hollandois : *AEquo adeste animo, etc.* N°. 3 en latin : *Neque occulere debui, etc.* On reconnût les talens des auteurs de N°. 1 et 2, mais on jugea, qu'ils n'avaient point répandu de nouvelles lumières sur la question, pour avoir droit au prix proposé. La Société répète en conséquence la question, en offrant de joindre un prix de 60 ducats à la médaille ordinaire, pour celui qui par des preuves nouvelles ou mieux constatées aura donné une réponse satisfaisante. On offre de plus à celui, qui aura communiqué à la Société quelque particularité, qui pourrait donner quelque éclaircissement sur l'un ou l'autre point, qui concerne l'invention de l'art de l'imprimerie, un prix d'honneur ou une gratification, proportionnée à la valeur de ce qu'on aura communiqué.

II. Qu'on avait reçu sur la question : *Puisque les langues ne dépendent pas plus d'un soi-disant hasard, qu'elles ne sont entièrement arbitraires, démontrer par la comparaison de plusieurs d'entr'elles, et surtout des anciennes. 1°. Quels sont les traits généraux et les principaux attributs, qui*

se rencontrent dans la plupart des langues. 2°. *Quelles en sont les principales differences* 3°. *Les sources et les conformites générales ainsi que les causes des différences, qui pourraient servir à deduire et à expliquer leur variété?* Etait reçue une réponse en allemand, ayant pour devise: *Interpres est mentis oratio, verbis discrepans, sententiis congruens.* On reconnut dans ce mémoire beaucoup de mérite, mais on le jugea trop peu achevé pour remporter le prix. La Société répète en consequence la question pour y répondre avant le premier janvier 1812.

La Société propose pour cette année, la question littéraire suivante; avant le premier janvier 1812.

Est-il utile, que les ecrits des anciens grecs et romains, et surtout leurs poesies, soient traduites dans notre langue? Si la réponse est affirmative, il s'agit de developper les avantages, qui en reviennent, et comment-elles doivent se faire pour qu'il en résulte le plus d'utilité?

La Société a propose, dans l'année précédente, la question suivante, pour y répondre avant le premier janvier 1811.

On desire, qu'on fasse voir par les écrits des anciens grecs et romains, quelles connaissances ils ont eu de ces sciences physiques, qui appartiennent à la physique expérimentale; et s'il parait incontestablement par leurs écrits, qu'ils ont eu quelque connaissance concernant l'une ou l'autre partie de la physique expérimentale, qui soit perdue depuis ce tems-là?

La question suivante fût proposée pour y répondre avant le premier janvier 1813.

Comme il n'y a pas une description antiquaire raisonnée des monumens sépulcrals anciens, dans le département de Drenthe et du duché de Bremen, connus sous le nom de *Hunnenbedden*, la Société propose la question suivante.

Qui sont les peuples, qui ont fait les Hunnenbedden. *Dans quel tems peut-on supposer, qu'ils ont habité ces contrées?*

Comme l'histoire ne donne point des éclaircissemens satisfaisans sur ces monumens, la société désire:

1°. Qu'on compare ces monumens avec des monumens pareils

qu'on trouve dans la Grande Bretagne, le Danemark, la Norverge, l'Allemagne, la France et la Russie.

2°. Qu'on compare les pierres sépulcrales, les urnes, les armes, les ornemens, l'appareil des sacrifices, qu'on a trouvé dans les hunnenbedden susdits, avec les urnes, armes, et autres appareils semblables, qu'on a tiré des lieux sépulcrals des anciens Germains, Gaules, Slavons, Honnes et autres peuples du Nord, sur lesquels Pallas a donné plusieurs particularités.

La Société offre un prix extraordinaire de 30 ducats, joint à la médaille ordinaire, à l'auteur d'un mémoire satisfaisant ou jugé le meilleur sur ce sujet.

Les questions suivantes continuent d'être proposées pour un tems illimité.

I. *Qu'est-ce que l'experience a appris concernant l'utilté de quelques animaux, qui sont en apparence nuisibles, surtout dans les pays-bas, et quelle précaution doit-on donc observer à l'egard de leur exstirpation?*

II. *Quelles sont les plantes indigènes, les moins connues jusqu'ici par leur vertu, que l'on pourrait employer avec utilité dans nos pharmacopées, et qui pourraient remplacer les remèdes exotiques?*

III. *De quelles plantes indigènes, qui ne sont pas en usage jusqu'ici, pourrait-on se servir pour une bonne nourriture, et à bas prix: et quelles plantes nourrissantes exotiques, ou qui se trouvent dans d'autres pays, pourrait-on cultiver ici dans le même but?*

IV. *Quelles plantes indigenes, qui sont inusitées jusqu'ici, peuvent, d'après des experiences bien confirmées, donner de bonnes couleurs, dont la preparation et l'usage pourrait être introduit avec profit: et quelles plantes exotiques pourrait-no cultiver avec profit dans des terres moins fertiles ou peu cultivées de cette republique, pour en extraire des couleurs?*

V. *Que sait-on actuellement du cours ou du mouvement de la sève dans les arbres et dans les plantes? De quelle manière pourrait-on acquerir une connaissance plus complette de ce qu'il y a encore d'obscur et de douteux à cet égard?*

La Société répète, qu'elle a décrété dans la séance anni-

versaire de 1798, de délibérer dans chaque séance anniversaire si parmi les écrits, qu'on lui a communiqués depuis la dernière séance (et qui ne sont pas des réponses sur des questions proposées) il s'en trouve l'un ou l'autre, concernant quelque branche de la physique ou de l'histoire naturelle, qui mérite une gratification particulière, et qu'elle adjugera alors à cet écrit, ou, s'il y en plusieurs, à celui qu'elle jugera le plus intéressant, une médaille d'argent, frappée au coin ordinaire de la Société, et de plus une gratification de dix ducats.

La Société verra avec plaisir, que les auteurs abrègent leurs mémoires, autant qu'il leur sera possible, en retranchant tout ce qui n'appartient pas essentiellement à la question. Elle désire, que tout ce qu'on lui offre soit écrit clairement et succinctement, et qu'on distingue bien ce qui est effectivement démontré de ce qui doit être regardé comme hypothétique.

Aucun mémoire ne sera admis au concours, s'il paraît évidemment être écrit par l'auteur ; et une médaille adjugée ne pourra même être délivrée, lorsqu'on découvrira la main de l'auteur dans le memoire couronné.

Tous les membres ont la liberté de concourir, à condition que leurs mémoires, comme aussi les billets, qui renferment la devise, soient marqués de la lettre L.

Les réponses peuvent être faites en *hollandais*, en *français*, en *latin*, ou en *allemand*, mais seulement en caractères italiques; elles doivent être accompagnées d'un billet cacheté qui contienne le nom et l'adresse de l'auteur, et envoyées à M. *Van Marum*, secrétaire perpétuel de la Société.

Le prix destiné à celui qui, au jugement de la Société, aura le mieux répondu à chacune des questions mentionnées ci-dessus, est une *medaille d'or*, frappée au coin ordinaire de la Société, au bord de laquelle sera marqué le nom de l'auteur, et l'année où il reçut le prix, ou 30 *ducats*, au choix de la personne, à qui la *médaille d'or* aura été décernée. Il ne sera pas permis cependant à ceux, qui auront rempporté le *prix* ou un *accessit*, de faire imprimer leurs dissertations, soit en entier ou en partie, soit à part ou dans quelqu'autre ouvrage, sans en avoir obtenu expressement l'aveu de la Société.

ACADEMIE DES JEUX FLORAUX, A TOULOUSE.

Nous avons promis dans notre dernier numéro de revenir sur cette Académie dont les travaux intéressans fournissent chaque jour un aliment nouveau à la curiosité de nos lecteurs Le défaut de place ne nous ayant pas permis d'y insérer tous les morceaux de poésie qui ont mérité et obtenu le prix dans le dernier concours, nous allons y suppleer en terminant cette feuille par l'insertion de deux passages infiniment agréables qui ont justifié le talent des concurrens et le goût des juges qui les ont couronnés.

ÉPITRE A MON FRÈRE, PRÉSENTÉE A L'ACADÉMIE,

Par M. Jean-Pons-Guillaume VIENNET, de Beziers, Capitaine Adjudant major dans le 2e. Régiment du Corps Impérial d'artillerie de marine.

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !

Que n'es-tu, cher Auguste, aux terres fortunées
Où coulèrent en paix nos premières années ?
Que ne puis-je, avec toi partageant mes plaisirs,
Renouveller ici nos plus chers souvenirs,
Des auteurs de nos jours redoubler l'alégresse ;
Leur rendre le seul fils qui manque à leur tendresse ?

Le Ciel, ne m'accordant que des biens imparfaits,
A mon bonheur toujours mêle quelques regrets.
Mais puisque sa rigueur defend que je le voie,
Dans ton sein fraternel je verserai ma joie.
Mon ame, en ses transports brûlant de s'épancher,
En t'écrivant du moins croira se rapprocher,
Et qui, mieux que mon frère, est digne de m'entendre?
Trouverais-je un ami plus sincère et plus tendre
Parmi ces étrangers dont la triste froideur
Jugerait mon esprit et rirait de mon cœur?
C'est trop peu qu'on me lise; il faut que l'on m'envie;
Qu'on tressaille avec moi quand notre Occitanie
M'offre sur ses côteaux, dans ses riches vallons
Les présages flatteurs de nouvelles moissons.
J'ai cru renaître, Auguste, après un long orage,
Avec moins de transports j'eusse abordé la plage.
Tout prenait à mes yeux des charmes ravissans;
De delices, d'amour tout abreuvait mes sens.
Le jour resplandissait d'une clarté plus pure,
J'admirais dans les champs plus d'éclat, de parure,
Plus d'émail dans les prés. Je trouvais dans les fleurs
Des parfums plus exquis, de plus vives couleurs.
D'une voix plus brillante et plus mélodieuse,
Philomèle exhalait sa plainte harmonieuse.
Le ruisseau, plus limpide à travers les cailloux,
Portait a mon oreille un murmure plus doux.
Le précoce amandier déployait sur les rives
Ses bouquets odorans et ses feuilles hâtives.
J'écoutais le berger, qui, sur le chalumeau,
Me répétait les airs que j'aimais au berceau.
Sous l'antique olivier dont la pâle verdure
Du deuil de nos vergers consolait la nature,
L'agneau faible et bêlant, par sa mère guidé,
Dépouillait un rameau par la hache émondé.
Je sillonnais en paix ces pacifiques ondes,
Que Riquet amena dans nos plaines fécondes;
Qui vont de nos trésors enrichir les deux mers.
Je préférais, Auguste, au son des plus beaux vers,

Du nocher Toulousain l'accent et le langage.
Il me nommait les lieux connus de mon jeune âge,
Les cités, les hameaux qui, bordant mon chemin,
D'un voyage trop long me présageaient la fin.
C'est ainsi qu'agité de la plus douce ivresse,
Impatient d'espoir, palpitant de tendresse,
J'ai volé dans les bras où j'étais attendu.
Qu'à mon empressement ils ont bien répondu!
Que je te peindrais mal leurs soins, leurs prévenances,
Nos doux épanchemens, nos pleurs, nos jouissances,
Heureux charme où nos cœurs se laissaient entraîner!
Volupté que ton cœur ne saurait deviner!
Jamais tu n'éprouvas que les maux de l'absence.
Depuis ces jours de gloire, où ta jeune vaillance,
Pour la première fois désertant ce climat,
Suivit à Marengo le sauveur de l'état,
Prolongeant dans les camps tes modestes services,
Tu n'as point du retour savouré les délices.
Pour connaître ma joie il la faut éprouver.
Au banquet paternel il faut se retrouver;
Sentir du premier lit la chaleur bienfaisante,
Et du foyer natal la vapeur énivrante,
Près des objets sacrés de son premier amour.
Près d'un frère, de sœurs, qu'on a vus tour-à-tour
S'offrir aux tendres soins d'une mère commune,
Et d'une humble maison partager la fortune.
Dans quel ravissement je me plais à compter
Ces objets que la mort a daigné respecter,
Ce père, qui, toujours à la vertu fidèle,
Est à nos citoyens présenté pour modèle,
De trois sénats fameux respectable débris,
Qui parmi les horreurs dont gémissait Paris,
Et malgré les tyrans qu'enfantait la licence,
Soutint avec honneur son antique innocence!
Aux plus grands de l'état le sort l'avait lié;
Ils vantent ses vertus et l'homme est oublié.
Mais loin que cet oubli refroidisse son zèle,
Il aime sa patrie et fait des vœux pour elle.

Il a cru lui devoir tout le bien qu'il a fait ;
Et quitte envers la France il mourra satisfait.
Trop heureux maintenant quand, libre de ses heures,
Visitant à loisir ses rustiques demeures,
Il peut voir dans ses champs qu'il n'a point agrandis,
Ou fleurir ses raisins ou jaunir ses épis !
J'ai revolé moi-même à ce sejour champêtre.
Je voulais à la fois tout voir, tout reconnaître,
Le toit du laboureur, la couche du berger,
Le chien, pour qui dejà j'etais un etranger ;
Ces gazons, ce bosquet, ce chêne solitaire
Qui prêtait à nos jeux son ombre tutelaire ;
Ces côteaux où j'allais, un Virgile à la main,
Suivre des vendangeurs le turbulent essaim,
Tandis qu'un plomb, lancé par ta main diligente,
Atteignait la perdrix dans sa fuite pesante ;
Ces clapiers qui t'ont vu, dévançant le soleil,
Du lapereau timide attendre le réveil ;
Ce parterre, où long-tems les richesses de Flore
Sous notre œil assidu s'empressèrent d'éclore.
Nous seuls, tu t'en souviens, à l'aide du cordeau,
Nous avons du gravier séparé le terreau,
Porté l'eau matinale à nos plantes chéries,
Et soutenu l'éclat de leurs tiges fleuries
Ces beaux jours n'étaient plus. Quel affreux changement!
Tout se plaignait à moi de notre éloignement.
Une herbe parasite usurpait nos allées ;
Les reseaux du chiendent croisaient nos giroflées ;
Nos arbustes vieillis, sous la mauve cachés,
Présentaient tristement leurs boutons desséchés,
Et de leurs dards aigus les ronces déchirantes
Pressaient de nos rosiers les feuilles jaunissantes.
Il n'était plus pour eux ni maître ni printems.
Nul soutien, nul abri n'écartait les autans.
Le lys dégénéré, l'hyacinthe sterile
N'étalaient qu'un vain luxe et qu'un pampre inutile,
La bêche armait déjà mon bras réparateur ;
Quand une voix puissante a glacé mon ardeur.

Ce bras, comme le tien se doit à la patrie.
Neptune me rappele aux mers de Ligurie ;
Et l'honneur inflexible a compté mes loisirs.
Mais il luira ce jour qu'invoquent nos désirs.
Nous reviendrons ensemble, Auguste ; et notre père
Pourra jouir encor de sa famille entière.
Au bruit de tes dangers et des fureurs de Mars,
Une mère sur toi fixera ses regards.
Tu souriras, Auguste, à sa tendre surprise.
Ton père, vieux guerrier d'Etrée et de Soubise,
De ces nouveaux combats justement étonné,
Oubliea de Rosbach le jour infortuné.
De ces doux entretiens je m'enivre d'avance.
Mon cœur impatient jouit de l'esperance,
Et quelque volupté qu'il éprouve aujourd'hui,
Il sera plus heureux si tu l'es avec lui.

LE NAVIGATEUR,

ODE,

Par M. Léonard DU SILLET, de l'Académie de Besançon.

Illi robur et æs triplex
circà pectus erat. Hor.

Tombez fabuleuse barrière,
Sommets impuissans de Calpé !
Hercule ! fournis ta carrière !
Ton faible instinct t'avait trompé.
Pardelà les bornes antiques,
Sur le sein des mers atlantiques,
Un héros s'est précipité !
Ainsi l'aiglon fuyant son aire,

Jouit du ciel héréditaire,
Que son vol superbe a tenté.

Gloire au genois vainqueur des ondes,
Et des dieux long-tems obstinés,
Qui cherche et trouve enfin les mondes!
Que son génie a devinés,
Un peuple ingrat en vain l'outrage.
Froid aux cris d'une aveugle rage
Qu'il repousse d'un front serein:
Sur l'ocean qu'il étudie,
Il poursuit sa course hardie,
Le cœur armé d'un triple airain.

O pouvoir des arts! ô merveille!
Sublime effort! siècle inventeur!
Le génie inspiré s'éveille!
L'enthousiasme est créateur!
L'action des vents calculée,
Leur fougue inconstante réglée,
Tous les écueils interrogés;
Les routes de la mer écrites, (1)
Et l'aimant aux rives prescrites
Guidant nos pas mieux dirigés.

Le génie a soumis Neptune:
Qu'il nous livre enfin l'univers!
Tes chemins, aveugle fortune,
D'un monde à l'autre sont ouverts!
Le commerce étendant ses aîles,
S'élance aux régions nouvelles
Qu'ignoraient nos simples aïeux;
Et revient, conquérant utile,
De son urne immense et fertile
Nous verser les dons précieux.

Mais combien de sang et de larmes
Ces trésors si chers ont coûté!

(1) *Cartes marines.*

Par combien de trouble et d'alarmes
L'humide empire est acheté !
Les écueils, l'aspect du naufrage,
Le bruit effrayant de l'orage,
Le calme homicide des airs; (1)
Les plaintes, la douleur cruelle,
Et la faim traînant avec elle
La soif qui brûle au sein des mers.

Quels cris ont déchiré mon ame!
D'où partent ces tristes sanglots ?
Tout fume, pétille, et la flamme
Couvre ces pâles matelots.
Parmi les feux qui les embrasent,
Sous ces débris qui les écrasent,
Neptune ! ils courent t'implorer.
Mais variant leur long supplice,
Dans son sein le gouffre complice
Les reçoit, pour les dévorer.

Est-ce assez, ciel impitoyable !
De tant de trépas et d'horreurs?
Non, non : que la guerre effroyable
Vienne y joindre encor ses fureurs
Elle vient, de torches armée,
Allume la foudre enfermée
Au sein de ces Etnas mouvans,
Et l'orgueil, l'intérêt, la haine
Luttent sur la planche incertaine
Qu'assiègent les eaux et les vents.

On se joint..... le fer étincelle....
Le bronze tonne à coups pressés :
Le sang confondu qui ruisselle
Abreuve les ponts fracassés.
Le feu, les cendres, la fumée
Roulent sur la nef consumée

(1) *Le calme plat.*

Que pressent les flots irrités,
Et le bord qu'en vain l'on regrette
N'offre qu'un écueil, pour retraite,
A ces vaincus épouvantés.

Les voilà, trompeuse Uranie!
Les dons amers que tu nous fais,
Quoi! toujours les arts, le génie,
Marchent entourés de forfaits!
Quoi n'est-il rien, dont l'avarice,
La fourbe, l'orgueil, le caprice;
L'ambition n'ait abusé!
O gloire, ô crime inséparables!
Est-ce à nous rendre misérables
Que le talent s'est épuisé?

Quelle est cette gloire bizarre
Dont les humains sont énivrés?
Et quoi! d'un Cortez, d'un Pizarre
Les crimes seraient admirés!
Non, non; le meurtre et le ravage
Ont marqué le sanglant passage
De ces cruels navigateurs:
Partout leur rage fut semée;
Partout leur honte est imprimée
Sur des débris accusateurs.

Leurs enfans seront plus coupables!
Plus affamés de sang et d'or!
Ils vont, de pudeur incapables,
Souiller vingt mers vierges encor.
Du haut de leur poupe insolente,
Sur l'Afrique, à leurs pieds tremblante,
Le crime avare est descendu;
Et corrompt ces rives ingrates,
Où le père, à de noirs pirates,
Vend son fils, qui l'aurait vendu.

Malheureux! .... mais un jour peut-être,
Dans ces lieux de pleurs arrosés;

Ces esclaves contre leur maître
S'armeront de leurs fers brisés !
Un jour, européen sauvage,
Tes os blanchis sur le rivage
Diront à tes neveux errans ;
« Vois, race impie et turbulante,
» Vois l'hospitalité sanglante
» Qu'ici l'on réserve aux tirans.

Ah ! si des ondes ménaçantes
Nous bravons encor les rigueurs ;
Suivons les traces innocentes
De ces utiles voyageurs. (1)
Ils partent.... leurs mains révérées
N'envahissent point les contrées
Que mesurent leurs longs regards.
Ils vont philosophes paisibles,
Porter à des peuples sensibles
Des talens, des lois et des arts.

Pourquoi jusqu'au bout de la terre
Chercher un métal corrupteur ?
Périsse l'or qui nous altère, (2)
Périsse l'aimant conducteur.
N'ai-je pas le champ de mon père ?
Quel désir m'abuse, et qu'espère
Mon cœur au trouble abandonné ?
Que me font les rives de l'Inde ?
L'air est-il plus pur à Mélinde
Que dans ces bois où je suis né ?

---

(1) *Les académiciens qui allèrent au pôle*
(2) *Quo plus sunt potæ, plus sitiuntur aquæ !*

JOSEPH DE ROSNY, *Propriétaire-Rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. PRIGNET ainé.

N°. 9.

JOURNAL-CENTRAL DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

(Sine litteris vita mors est.)

ATHÉNÉE DES SCIENCES, DE NIORT.

PREMIER rapport fait sur les travaux de l'Athénée de Niort, durant le cours des six derniers mois 1809, et des six premiers mois 1810, par le secrétaire perpétuel, à la séance publique du 14 Juin 1810.

Messieurs, des occupations plus sérieuses, sans doute, des voyages longs et multipliés, n'ont pas permis à tous les membres de cette Société, de payer leur tribut accoutumé; un petit nombre seulement vous a fait part des fruits de ses veilles et de ses talens; mais ces lévites fidelles sont à eux seuls capables de soutenir l'arche sainte, et l'édifice des sciences que vous avez élevé il y a dix ans, n'a rien perdu de la solidité et de l'aplomb que vous lui aviez donné.

Comme les années passées, je vais vous donner une courte analise des pièces d'éloquence, de poésie et de sciences, qui ont été lues dans nos séances particulières.

Classe des sciences mathématiques et physiques.

Réunir à une grande insensibilité des douleurs très-vives, est une maladie singulière, qui toutefois afflige rarement l'espèce humaine. Cependant tout récemment, M. *Guillemeau*, médecin-militaire, membre résidant, en a vu un exemple, qui a été pour lui l'objet de méditations profondes, de recherches scrupuleuses et d'un mémoire très-detaillé qu'il vous a communiqué. L'individu dont il est question, permettait, sans témoigner aucune souffrance, qu'on lui raclât la peau avec un instrument tranchant, qu'on lui enfonçat des épingles et des éguilles très-avant sous l'épiderme et ces plaies volontaires ne rendaient point de sang. D'une autre part, il éprouvait habituellement des douleurs très-vives intérieurement, et un prurit sur la peau souvent insupportable. Cette maladie est-elle une complication de la lèpre et du rhumatisme? Ou peut-on la regarder comme une espèce nouvelle?

Une autre espèce de maladie non moins rare, mais beaucoup moins dangéreuse, est celle des fievres périodiques, dont les accès ne reviennent qu'à des époques très-éloignées, comme des semaines, des mois et des années. M. *Guillemeau*, jeune, médecin, membre résidant, vous a lu l'hisoire d'une *fièvre hebdomadaire*, observée par lui l'été dernier, sur une dame de Niort : cette fièvre durant deux mois, est revenue régulièrement à quatre heures du soir, tous les samedi. Eimuller, Schinkens, Lesauvages, sont les seuls qui aient fait mention des fièvres hebdomadaires.

Le même vous a présenté, comme il le fait chaque année, sous le titre de *constitutions médicales*, le résultat de ses observations sur les maladies populaires qui ont régné a Niort, durant le cours de l'année 1809. Vingt-une années d'exercices sans interruption, dans la pratique de la médecine, peuvent donner quelque mérite à ce travail.

Votre secrétaire perpétuel, a mis sous vos yeux le fruit de ses réflexions et de ses recherches, depuis plus de vingt années, sur les *maladies des artisans*. Dans cet essai, l'auteur s'est particulièrement attaché à l'examen des arts et métiers les plus pratiqués dans cette ville, comme ceux de tanneurs,

de peaussiers, de gantiers, de cordonniers, de piqueuses de gants, *etc. etc.* Le travail de votre collègue est de peu d'importance, parceque la faiblesse de ses talens a mis des bornes à son sincère desir d'être utile, mais ses peines et ses travaux seront plus que récompensés, s'ils peuvent déterminer un jour, un praticien plus habile et plus exercé dans l'art d'écrire, a traiter *ex professo* ce sujet aussi neuf qu'intéressant.

MM. *Brisson*, *Albert*, *Palustre et Guillemeau*, oncle et neveu, vous ont aussi fait plusieurs rapports dans le courant de l'année académique, au nom de la classe des sciences mathématiques et physiques, sur les ouvrages de médecine, d'histoire naturelle et de statistique de MM. *Goulay*, médecin à Saumur, *Debry*, médecin au Puy en Velay, *Dilapeyronnie*, médecin à Montpellier, *Guitard*, médecin à Bordeaux, *Covix*, médecin à Montpellier, *Dary-Delaroche*, naturaliste à Angers, *Bouriat*, medecin à Tours, *Leveillé*, secretaire de l'Academie impériale de médecine à Paris, *Jouilhellon*, médecin à Guérêt, *Levrat*, docteur-medecin à Chatillon-sur-Chalaronne, *Dejenettes*, médecin en chef de l'armée d'Espagne, *Delaray*, inspecteur-général du service de santé, *etc. etc.* C'est d'après ces rapports et sur le compte avantageux que l'on vous a rendu des talens de ces amis des sciences, que vous leur avez accordé le titre, et le diplôme d'associés correspondans.

Classe de littérature et beaux-arts,

M. *Herbault*, ex-président, n'a pas cru devoir commencer l'année académique, sans dérouler devant vos yeux, le riche tableau des nombreux avantages qui résultent de l'étude des sciences, et sans vous peindre les plaisirs inexprimables que ces filles du ciel procurent à ceux qui les cultivent. Elévation de pensées, richesses d'expression, plan bien conçu et bien exécuté, sont les qualités qui dominent dans ce discours. Quelques mois après, notre collègue prenant un ton moins élevé et abandonnant le sceptre de Mnémosyne, pour saisir les grelots de la folie, la flute d'Euterpe et la harpe de Terpsichore, vous a donné dans un style leger et rapide,

l'apologie de la gaité, de cette divinité charmante, qui chasse les chagrins, console les affligés, rend la santé à ceux qui l'ont perdue et qui porte dans tous les cœurs la joie, le contentement et l'oubli des maux cruels.

La mémoire est un des élémens de l'esprit : sans elle on fait de vains efforts pour parvenir dans le sanctuaire des sciences. Heureux, qui reçoit en naissant cette faculté ; plus heureux encore, celui qui, à force de travail, peut se la procurer ! *L'utilité et les agrémens de la mémoire*, ont été l'objet des méditations de M. *Briquet*, membre résidant. Ce professeur habile, dans un style corecte, pur et toujours élegant, vous a développé les avantages incalculables de cette faculté de l'esprit et de toutes les jouissances qu'elle procure. Le public sera à même de juger du mérite de cet ouvrage; il sera lu dans cette séance.

M. le capitaine *Darru*, ci-devant membre résidant, mais que ses devoirs ont appellé depuis peu dans d'autres climats, oubliant pour quelques instans le bruit des armes et le fracas des camps, a jetté un coup d'œil sur les aimables jeux de Terpsicore; il n'a point cru que la danse fut indigne de son attention philosophique et il a démontré que les rois comme les berges, les guerriers comme les ministres des cultes. Les sages comme ceux qui sont dépourvus de raison, avaient de tout tems, placé la danse au nombre des occupations louables, salutaires et nobles, et que l'on devait s'empresser de cultiver un art que n'avaient point dédaigné David, Salomon, Numa, François Ier., une foule de héros, et de grands personnages, et qui fait encore les délices d'un sexe auquel est confié le soin de notre bonheur.

Les membres de l'Athénée ont aussi cueilli quelques fleurs dans les champs de la poésie ; M. *Ardouin*, fils, de Parthenay, membre non résidant, vous a adressé successivement une fable intitulée : *La Tulipe et le Poirier*, et une ode sur *l'Influence*. La fable contient un avis salutaire pour ceux qui souvent séduits par de fausses apparences, abandonnent ce qui leur est avantageux, pour courir après des biens passagers et futiles. L'ode est une imitation de la *Canzonette italienne* de Métastase qui commence par ces mots ; *Grazie*

agl'inganni tuoi, *etc.* Les nombreuses traductions qui ont été faites de cette pièce charmante, ne rendent point la lecture de celle-ci moins agréable.

M. *Delavault*, membre résidant, a pris, *l'Ambition* pour sujet d'un poëme en quatre chants : des vers heureux et noblement exprimés, des sentimens élevés, des épisodes touchans, vous ont fait distinguer cet ouvrage ; non seulement l'ambition, comme vous la démontré notre collègue, fait le tourment et le malheur des hommes puissans, et revêtus des plus hautes dignités, mais encore elle se glisse au sein des modestes ménages, et même sous le chaume : cette passion funeste répand son dangereux poison dans le cœur de l'habitant des champs, comme dans celui des souverains ; et elle revêt indistinctement toutes les couleurs comme toutes les livrées.

Le fabuliste de Niort, M. *Delaroy*, membre résidant, moins prodigue cette année de ses richesses, que l'année passée, nous a cependant lû deux fables de sa composition : l'une est intitulée le *Moineau*, et l'autre la *Rose* ; dans cette dernière l'auteur retrace avec grâce et simplicité, toutes les mésaventures auxquelles une jeune et jolie rose peut-être exposée. Notre collègue nous a aussi fait part d'un *Voyage à Arcais*, en prose et en vers, dans le genre de celui de Chapelle, et de Bachaumont. Des vers faciles, et une prose élégante s'y font remarquer. Je ne dirai rien du petit poëme du *Mois de Mai*, il sera lû dans cette séance.

M. *Briquet*, membre résidant, montant sa lyre sur le ton d'Orphée, nous a tracé dans des vers harmonieux, et dignes du sujet, les divers événemens qui depuis plusieurs siècles ont agités la maison de Lorraine ; et qui heureusement pour cette puissance se sont terminés par un mariage qui établit son empire sur des bases désormais inébranlables.

Consultant son cœur, et son talent, M. *François Mazure*, membre résidant, et maintenant inspecteur de l'Académie d'Angers, a adressé, pour le premier de l'an, une épître en vers à S. E. monsieur Defontanes, grand-maître de l'Université impériale. Des vers poetiquement cadencés, des pensées exprimées avec noblesse, et sensibilité, et tout ce que l'on peut dire, lorsque l'on possède une ame reconnaissante, et

l'art de peindre ce que l'on éprouve, brillent dans cette épître, dont il sera d'ailleurs donné lecture.

Votre secrétaire perpétuel suivant la route la plus facile, et séduit par l'aimable et douce philosophie qui étincelle dans les fables italiennes de Pignotti, vous a présenté une traduction en vers de la fable de cet auteur intitulée : *Les deux passeraux, ou le mariage à la mode.* En vous lisant cet essai, il a réclamé votre indulgence.

Après des faits glorieux, et des victoires signalées, un noble hymen, venait d'assurer la paix continentale, lorsque M. *Dépieris*, membre résidant, embouchant la trompette héroïque, a célébré dans une hymne, mis en musique par un habile professeur de cette ville, M. *Langlet*, et le bonheur des époux que la loi du 25 mars dernier a doté, et la magnanimité du monarque qui veut que tous ses peuples soient heureux. Inspiré par les muses, M. Dépieris n'est point resté au-dessous de son sujet.

La classe de littérature et beaux-arts n'a pas cru devoir se renfermer dans les bornes très-étendues, il est vrai, de l'éloquence et de la poésie, et l'un de ces membres a dit avec le corrège : *Anchio son pittore*, et moi aussi je suis peintre : M. *Bernard d'Agessy*, a fait placer tout récemment dans le cœur de l'église de Notre-Dame, une superbe descente de croix. Cette scène dramatique est rendue avec une vérité de teinte et d'expression, une force de caractère, une suavité de couleur qui font le plus grand honneur à notre habile concitoyen et qui prouvent à la fois son zèle, et son talent.

Dans le cours de cette année, la Société a fait des pertes qui l'auraient vivement affligée, si la prospérité individuelle de ses membres n'était pas pour elle une jouissance. Plusieurs de nos résidans appelés à des places importantes auxquelles leurs talens leurs donnaient droit de prétendre, ont éte forcés de se séparer de nous. D'un autre côté, depuis la dernière séance publique, l'Athénée a fait d'heureuses acquisitions : il a admis au nombre de ses membres non résidans, M. *Gavnier*, sous-préfet de Parthenay, connu par des ouvrages dramatiques qui ont eu du succès, et inscrit sur la liste de vos correspondans, indépendemment de ceux dont je vous ai parlé, classe

des sciences physiques et mathématiques, MM. *Joseph de Rosny*, de Valenciennes, littérateur distingué, et rédacteur du journal central des académies et sociétés savantes, *Charrin*, de Lyon, et *Léclusse*, d'Angers, littérateurs et poëtes, et *Hérisson*, avocat à Chartres, orateur, dont les talens vous sont connus.

Les Sociétés savantes avec lesquelles vous êtes liés, vous ont fait part de leurs travaux, de leurs succès, et de leurs découvertes : dans le nombre, j'aime à vous citer l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, l'Académie des sciences de la Rochelle, la Société de médecine de Bordeaux, la Société libre des arts du Mans, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, la Société académique de Rouen, la Société académique des sciences de Paris, l'Académie impériale de médecine de Paris, la Société des sciences et arts de Grenoble, la Société de médecine de Toulouse, la Société des sciences de Poitiers, etc. etc. Vos anciens correspondans vous ont également donné lieu, de vous féliciter de votre choix. M. le professeur *Damas*, membre de l'Institut, et recteur de l'Académie de Montpellier, vous a adressé le discours qu'il a prononcé dans la séance publique de la Faculté de médecine de Montpellier, le 29 novembre 1809; pour l'inauguration du Buste de Napoléon-le-Grand; vous avez lû avec plaisir les *Jeux de l'enfance*, poëme par le docteur *Caillau* de Bordeaux; un essai sur les *Epidemies*, par le docteur *Jouilhetton* de Gueret, et un discours sur l'instruction publique par M. *Samuel Bernard* de Niort, sous-préfet à Rochefort, etc. Enfin, Messieurs, je n'acheverais point si j'entreprenais seulement de vous donner la nomenclature de tous les ouvrages utiles, et agréables que votre correspondance vous a procurés; je me bornerai à vous dire que nos pertes ont été compensées par nos acquisitions, et que le zèle et l'amour pour les progrès des sciences, ne se sont point ralentis dans le cœur de tous ceux qui forment votre réunion.

Le secrétaire-perpétuel,

GUILLEMEAU, JEUNE, D.-M.

SECOND rapport fait par le Secrétaire de l'Athénée de Niort, à la séance publique du 24 juin 1810, sur les prix à décerner.

Messieurs, dans votre séance publique du mois de mai 1809, je fis connaître, d'après vos ordre, les divers sujets de prix que vous présentiez aux plumes exercées des littérateurs, aux méditations des savans, et aux vûes bienfaisantes des économistes. De nombreux concurrens ont répondu à votre invitation. Vous avez reçu dix-sept poëmes sur *Tobie*, neuf éloges de *Bossuet*, six mémoires sur l'*Hecthisie catarrhale*, trois éloges de *Madame de Maintenon*, et quatre dissertations sur l'*Influence du luxe dans les petites villes*. La question sur la *multiplication des abeilles à l'infini*, seule n'a point été traitée. Mais il faut le dire, messieurs, votre attente n'a pas été complétement satisfaite; les palmes par vous offertes n'ont pas toujours été disputées, avec la supériorité de talens que vous auriez souhaité, et qui pouvait vous déterminer à décerner des prix; et dans cet état de choses vous avez sagement pensé qu'il convenait plutôt de suspendre votre jugement, et de vous restreindre à de simples mentions honorables, que d'accorder de plus hautes distinctions à des concurrens, qui séduits par cet honneur, auraient pu se tromper sur le mérite réel de leurs ouvrages, et compromettre l'Athénée en les faisant imprimer tels qu'ils sont.

Parmi les nombreux poëmes sur *Tobie*, qui vous ont été adressés, vous en avez distingué deux ayant pour épigraphes, l'un : *Je ne crains que mon Dieu, c'est à lui seul qu'il faut plaire*, vers tiré du poëme, côté N°. 11, et l'autre, *Stalitur iratus voce deus* (Ovide), côté N°. 12. Le premier joint à un plan méthodique, à une marche régulière, des morceaux écrits avec beaucoup de facilité, et de correction, mais on y trouve peu de poésie, peu de chaleur, et aucun de ces vers d'inspiration, qui font oublier tous les écarts, et pardonner toutes les fautes. Le second montre une plume moins habile, ses fautes sont plus fréquentes, même celles contre la poésie, et la langue, mais ses vers ont généralement plus d'harmonie, les idées sont rendues d'une manière plus

poétique, et l'on voit que l'auteur jeune encore n'a besoin que de méditer d'avantage les bons modèles pour se distinguer un jour dans la littérature. D'après les rapports de vos commissions, et plusieurs lectures approfondies, vous n'avez donc point crû que ces deux auteurs eussent assés fait, ni l'un ni l'autre, pour obtenir le prix offert, mais vous avez toute fois pensé que leurs généreux efforts ne devaient point rester sans récompense, et vous avez arrêté que les auteurs de ces deux poëmes, dont les fautes, comme les mérites sont si différens, obtiendraient une égale mention honorable.

Vous avez pareillement accordé une mention honorable à l'auteur de l'éloge de *Bossuet*, côté N°. 4, éloge qui a pour épigraphe : *Pour le peindre il faudrait être lui même.* Cet ouvrage, sans remplir toutes les conditions du programme, vous a paru supérieur à tous ceux qui sont entrés en concurrence avec lui. Mais l'Athénée de Niort en proposant l'éloge de l'immortel Evêque de Meaux, n'a point demandé une éloge historique ; Dalembert n'a rien laissé à désirer dans ce genre. C'est un éloge oratoire que notre Société attendait pour lui décerner le prix. L'auteur de l'éloge, côté N°. 4, parait lui même en avoir été convaincu, si l'on en juge par l'épigraphe qu'il a choisie, par l'exorde, et par quelques autres passages de son discours. Mais nous sommes forcés d'en convenir, il l'a trop souvent oublié, et il a beaucoup trop laissé refroidir son premier feu, par des discussions théologiques dont il fallait plutôt se contenter de présenter des résultats, que des détails étrangers à l'éloquence, et plus opposés encore à la douce philosophie qui dirige maintenant les hommes. L'Athénée tout en louant donc les efforts de ceux qui sont entrés en lice pour l'éloge de *Bossuet*, les invite à ne point désespérer de la victoire dans une autre lutte ; il les engage cependant à se souvenir que le prix ne sera décerné qu'à celui qui aura dit le plus éloquemment tout ce que notre langue doit à l'orateur le plus sublime du siècle de Louis XIV, à l'orateur qui a créé parmi nous l'éloquence.

Plusieurs mémoires vous ont été adressés sur *les causes, le traitement, et les moyens prophulactiques de l'Hecthisie catarrhale* ; tous ont fait connaître dans leurs auteurs, des

talens et un véritable amour pour les progrès de l'art qu'ils professent, mais vous en avez particulièrement distingué deux, et notamment celui côté N°. 4, qui a pour épigraphe : *Optimis midicis sinci liludines imponunt ec dificultates pariunt, etc.* Hip. épit. lib. ..

Vous y avez reconnu un homme accoutumé à observer la nature, et plein d'une profonde érudition ; vous êtes même convenu que c'est bien moins un mémoire qu'un traité complet sur cette dangereuse maladie ; quatorze chapitres le composent : dans le premier, l'auteur établit une ligne de démarcation savante entre l'hecthisie et la phthisie ; le deuxième est consacré à caractériser les symptômes de l'hecthisie ; dans le troisième, il examine s'il existe une hecthisie qu'on puisse appeler hecthisie catarrhale ; ce point prouvé il fait connaître dans le quatrième les variétés principales de l'hecthisie catarrhale ; le cinquième est une suite d'autopsées cadavériques d'individus attaqués de la maladie en question, tirées des auteurs les plus estimés ; le sixième présente des conjectures qui pourraient passer pour des probabilités sur le siège des hecthisies catarrhales ; le septième en contient le diagnostic ; le huitième les causes prédisposantes ou internes ; le neuvième les causes procatarctiques ou externes ; le dixième la définition des causes et des symptômes dont la réunion constitue la maladie ; le onzième le prognostic de l'hecthisie catarrhale, de ses symptômes et de ses variétés ; le douxième l'hygiène anateptique, cratoctique ou confortative propre à rendre sans effets toute disposition à l'hecthisie catarrhale ; le treisième les moyens prophylactiques de l'hecthisie catarrhale prête à se montrer ; enfin le quatorzième et le dernier chapitre, le traitement de l'hecthisie catarrhale existante. Satisfaits de ce travail, et voulant donner à l'auteur une récompense digne du fruit de ses veilles, et de ses talens, vous lui avez décerné le prix, en accordant une mention honorable, au mémoire côté N°. 6, qui a pour épigraphe ces mots tiré d'Hippocrate : *Judicium difficile.* Mais après avoir décacheté les billets vous avez reconnu avec une surprise mêlée de plaisir que l'auteur du mémoire côté N°. 4, est le Nestor de la médecine de Niort, l'un des fondateurs, de cet établissement, et que d'après vos réglemens, aucun membre de l'Athénée, ne pouvant

prétendre aux prix que vous décernez, ni même concourir pour les avoir, vous aviez à délibérer de nouveau, mais après une mure délibération, vous avez déclaré que si l'auteur du mémoire côté N°. 6, mérite des éloges, son travail néanmoins n'est pas assez étendu, ni assez complet pour qu'on puisse lui accorder le prix. Vous avez surtout remarqué que l'auteur particularise trop ses idées ; qu'il s'attache trop aux symptômes, et pas assez aux causes ; que les causes qu'il assigne à cette maladie peuvent convenir à plusieurs autres ; qu'il se contrédit quelquefois dans la définition des tempéramens qu'il assure être les plus sujets à l'hecthisie, enfin que sa prophylactique n'est pas toujours sûre ; du reste, vous êtes tombé d'accord que son mémoire contient des observations précieuses qui dénotent un praticien exercé, et que l'Athénée doit s'empresser de l'inscrire sur la liste de ces correspondans.

Déjà deux années de suite, Messieurs, vous avez mis au concours l'eloge de *Françoise Daubigné*, *Marquise de Maintenon*, et la palme est toujours restée dans vos mains. Vainement vous avez espéré que quelques habitans de Niort, fiers d'être nés dans la même ville que cette femme célèbre, seraient les premiers à se présenter dans l'areine, vos souhaits ont été inutiles, vos promesses ont été infructueuses, et soit que les reproches, peut-être fondés, que l'on a fait à la veuve de Louis XIV, d'avoir eu part à la révocation de l'édit de Nantes, si funeste à la France, aient éloignés les amis de la vérité, soit d'autres motifs que nous ne pouvons deviner, pas un seul Niortais ne s'est emparé de ce sujet, et de ce rare exemple des vicissitudes et des prospérités humaines; les trois éloges ou plutôt les trois mémoires historiques que vous avez reçus, dont madame *Maintenon* est l'objet, ont été tracés par des mains étrangères à son pays natal, et pas un n'a rempli vos desirs, Vous avez cependant distingué l'éloge côté N°. 2, et ayant pour épigraphe : *humble dans la grandeur*, *sage dans l'infortune ;* (Boileau.) Ce n'est en quelque sorte qu'une notice, mais on y reconnait une plume qui n'est pas novice dans l'art d'écrire, et nous croyons pouvoir prédire à l'auteur un succés assuré, si, de nouveau disputant le prix, il se décide à traiter ce sujet d'une manière

plus développée, et à le considerer sous son véritable point de vue.

Vous avez été moins heureux encore sur la question d'économie politique que vous aviez proposée; aucun de ceux qui ont concouru pour savoir si *le luxe est funeste aux petites villes*, n'a atteint au but. Deux concurrens ont saisi le sens de la question, mais ils ne lui ont donné aucun développement, le troisième n'a envoyé que des idées detachées qui, bien que judicieuses, n'ont pu être admises, et le quatrième et dernier embrassant une plus vaste étendue, n'a fait de votre question, qu'un objet secondaire, et a donné lieu de soupçonner que le mémoire envoyé, n'était que quelques chapitres détachés d'un plus grand ouvrage, sur la richesse des nations. Ce peu de succès vous a déterminé à retirer définitivement le prix.

Aucun mémoire ne vous est parvenu sur la question d'économie rurale relative, *à la multiplication des abeilles à l'infini*; mais comme ce sujet avait été présenté par l'un de vos membres qui fait les frais du prix, notre confrère a souhaité que cette question fut de nouveau remise au concours. Il a pensé que le tems et les expériences exigées sont seuls la cause du silence observé par ceux qui se plaisent à cultiver les abeilles, et qu'en prorogeant le prix à l'année prochaine vous aurez la satisfacion de le décerner.

Voici, Messieurs, la liste des auteurs couronnés ou mentionnés honorablement, je vous donnerai lecture après des sujets de prix offerts au concours, pour l'année prochaine.

PRIX décernés par le même Athénée, dans sa séance publique du 14 juin 1810.

Art de guérir. – « Quels sont les causes, le traitement, et » surtout les moyens prophylactiques de l'Hecthisie catarrhale ? » (6 mémoires au concours.) A mérité le prix, J.-J.-D. *Guillemeau*, médecin-militaire à Niort. A mérité une mention honorable, M. *F.-M.-Ph. Levrat*, docteur-médecin à Châtillon-sur-Chalaronne, département de l'Ain.

Nota. M. *Guillemeau*, en sa qualité de membre de l'Athénée, ne pouvant prétendre au prix, et le second concurrent n'ayant

pas rempli complètement les conditions du programme, la Société a arrêté qu'elle maintenait purement et simplement la mention honorable décernée au mémoire de M. *Levrat.*

Eloquence. – Eloge de *Bossuet*, évêque de Meaux, né à Dijon, le 17 septembre 1627, (9 éloges au concours.) A mérité seulement une mention honorable, M. *Charles-Claude-François Herisson*, avocat, à Chartres.

Éloge de *Françoise d'Aubigne*, *marquise de Maintenon*, née à Niort, le 28 décembre 1635, (3 éloges au concours.) Ni prix, ni mention honorable. On veut un éloge oratoire, et non pas une simple notice historique sur la vie de cette dame.

Poésie. – Poëme sur *Tobie*, (17 poëmes au concours.) Ont mérité seulement une mention honorable, MM. *P.-J. Charrin*, de Lyon, et *Leonard l'Ecluse*, d'Angers,

Economie politique – *Quels sont les effets du luxe dans les petites villes?* (4 mémoires au concours.) Aucun des auteurs n'a saisi le vrai sens de la question. Quelques uns ne l'ont traitée qu'accessoirement, les autres ont montré des vues peu étendues, et n'ont présenté, en quelque sorte, que des notes. (Ce sujet est retiré.)

Économie rurale. – Mémoire qui confirme par des expériences multipliées depuis quelques années, et bien constatées, la méthode indiquée par M. *Schirach*, de la société des Abeilles, dans la Haute-Lusace, *pour la multiplication des abeilles à l'infini.* (Aucun mémoire.)

PROGRAMME *de la séance publique du* 14 *Juin* 1810.

1°. Discours sur les principales découvertes et les idées utiles qui ont été mises au jour, dans la république des lettres, depuis la dernière séance publique; par M. *Delaroy*, président.

2°. Notice sur les travaux de l'Athénée, depuis la dernière séance publique; par le *Secrétaire perpétuel.*

3°. De l'utilité et de l'agrément de la mémoire; par M. *Briquet*, membre résidant.

4° Fragmens d'un poëme sur l'Ambition, par M. *Delavault*, membre résidant.

5°. Mémoire, très-détaillé, sur un exemple frappant d'insen-

sibilité jointe à de grandes douleurs; par M. *Guillemeau*; médecin-militaire, membre résidant.

6°. La Tulipe et le Poirier, fable; par M. *Ardouin*, fils, de Parthenay, membre non résidant.

7°. Epitre en vers, par M. *F. Mazure*, membre non résidant.

8°. Gémissemens de la Mère de Tobie, sur la longue absence de son fils; romance mise en musique et chantée par l'auteur, M. *Delavault*, membre résidant.

9°. Eloge de la Gaieté, par M. *Herbault*, membre non résidant.

10°. Les deux Passereaux, ou le Mariage, fable imitée de l'italien de Pignotti, par M. *Guillemeau, jeune*, membre résidant.

11°. Le Mois de Mai, petit poëme; par M. *Delaroy*, membre résidant.

12°. Rapport sur tous les ouvrages envoyés aux concours, et proclamation des auteurs couronnés ou mentionnés honorablement; par le *Secrétaire perpetuel.*

13°. Lecture de quelques passages de l'Eloge de *Bossuet*, et des deux poëmes sur *Tobie*, dont les auteurs ont obtenu une mention honorable, aucun de ces ouvrages n'ayant mérité le prix.

14°. Sujets des prix présentés pour l'année 1811.

15. *Sur les bords du fleuve orageux*, etc. *Hymne* extrait de l'un des poëmes sur Tobie, honorablement mentionnés; mis en musique et chanté, à grand orchestre, par M. *Delavault*, membre résidant.

PROGRAMME des Prix offerts par l'Athénée de Niort, dans sa séance publique du 14 juin 1810.

Économie rurale. – L'Athénée de Niort propose, pour la seconde fois, un prix d'une médaille d'or à l'auteur du mémoire qui confirmera, par des expériences multipliées depuis quelques années, constatées et attestées par plusieurs personnes dignes de foi, et très-facile à exécuter, la methode indiquée par M. Schirach, de la Société des Abeilles, dans la Haute-Lusace, pour *la multiplication des abeilles à l'infini.*

Eloquence. – L'Athénée de Niort propose, pour la seconde

fois, un prix d'une médaille d'or à l'auteur qui présentera le meilleur éloge de *Bossuet*, évêque de Meaux, né à Dijon, le 17 septembre 1627.

Egalement, et pour la troisième fois, l'Athénée de Niort propose un prix d'une médaille d'or, à l'auteur qui présentera le meilleur éloge de *Françoise d'Aubigné*, *marquise de Maintenon*, née à Niort, le 28 décembre 1635.

Poésie. – L'Athénée de Niort propose un prix d'une médaille d'or à l'auteur qui présentera le meilleur poëme, au moins de deux cens vers, ou la meilleure ode sur *la conquête de Rome par les Gaulois*, en l'année 388 avant l'ère vulgaire.

Economie politique. – L'Athénée de Niort propose un prix d'une médaille d'argent à l'auteur qui présentera la meilleure topographie statistique et historique d'une des villes du département des Deux-Sèvres.

Tous ces prix seront décernés à la séance publique de l'Athénée de Niort, dans le courant du mois de mai 1811. Les ouvrages devront être adressés, franc de port, à M. le Secrétaire perpétuel, avant le 15 août 1811.

Les concurrens voudront bien joindre une devise à leurs ouvrages, et renfermer cette même devise, avec leurs noms, dans un billet cacheté. Ces billets ne seront décachetés qu'autant que les ouvrages auront mérité le prix ou une mention honorable.

Le secrétaire-perpetuel,
GUILLEMEAU, JEUNE, D.-M.

ROMANCE

Chantée dans la seance publique du 14 *juin* 1810; *musique et paroles de M.* DELAVAULT, *membre residant.*

LA MÈRE DE TOBIE.

RUINÉ par les ans, ce palmier solitaire
Voit ses chers rejetons croitre sous ses débris:
Le mien n'est déjà plus, sa déplorable Mère
Mourra loin de son Fils. (*bis.*)

Il ne soutiendra plus mes pas glacés par l'âge
Sous la dent du bélier j'ai vu tomber un lys :
Dans les déserts sans doute une bête sauvage
A dévoré mon Fils. (*bis.*)

Le pavot desséché laisse au moins sur sa tige
Mille germes, bientôt comme lui refleuris :
Seule, dans l'avenir maintenant tout m'afflige,
Je survis à mon Fils. (*bis.*)

Au trône du Seigneur fais monter ma prière ;
Cher Tobie, à sa droite, ah ! sans doute il t'a mis :
Ne laisse pas gémir plus long-tems sur la terre,
La Mère sans son Fils. (*bis.*)

HYMNE CHANTÉ PAR TOBIE CHEZ RAGUEL.

*Extrait du Poëme côté N°. 12, qui a merité de l'Athenée de Niort une mention honorable dans sa seance publique du 14 juin 1808; paroles de M. l'*Ecluse, *d'Angers, musique de M.* Delavault, *membre residant de l'Athenee.*

Sur les bords du fleuve orageux
Qui baigne avec fracas des rives étrangères,
Nous nous sommes assis, rêvant aux jours prospères
Où Sinon enchantait nos yeux.
Mes larmes ont voilé nos paupières tremblantes :
Tout à coup cessant nos accords,
Aux saules de ces bords
Nous avons suspendu nos harpes résonnantes.

Alors les tyrans orgueilleux
Qui nous tiennent captifs, loin de notre patrie,
Ont demandé ces chants dont Sinon attendrie
Retentissait aux jours heureux.
Chantez, nous ont-ils dit, quelqu'un de vos cantiques:
Enfans d'Israël, à vos voix
Joignez, comme autrefois,
Les accords inspirés de vos luths prophétiques.

Comment pourrait notre douleur
Célébrer le Très-Haut sur les bords de l'Euphrate ?
Et comment aujourd'hui, Sion, notre ame ingrate
Oublirait-elle ton malheur ?
Non, la terre sacrée où reposent nos pères,
Toujours se retrace à mes yeux.
Je vois des furieux
Dans le sang d'Israël baigner nos sanctuaires.

Rasez, rasez ces monumens,
Criaient les fils d'Edom, en leur rage superbe :
« Où s'élevaient leurs tours, que là s'élève l'herbe ;
» Tombent ces portiques brillans..... »
Féroce Edom....! heureux qui dans ton sein perfide
Plongera le fer destructeur !
Heureux le saint vengeur
Qui brisera tes fils sous la pierre homicide !

Mais quel jour pur à mes regards,
Quel jour brillant jaillit du milieu des ténèbres !
Prêtres sacrés, quittez ces vêtemens funèbres ?...
Peuple, accourez de toutes parts.
Salut, monts orgueilleux ! salut humbles vallées !
Salut, fleuve de nos ayeux.
Doux champs aimés des cieux,
Vous reverrez enfin nos tribus exilées.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS, D'EVREUX.

En général, les Sociétés savantes et littéraires qui se soutiennent par elles-mêmes, c'est-à-dire, avec le seul secours de leurs propres lumières et le zèle des membres qui la composent, ne peuvent qu'espérer des

succès, mais lorsque le premier magistrat qui administre leur département est lui-même leur fondateur, leur premier appui, ou du moins qu'il les encourage par une protection particulière, et qu'il s'intéresse véritablement à leur gloire; ces succès sont encore plus assurés. De ce nombre est la Société d'Evreux qui se glorifie de trouver dans M. le *baron de Chambaudoin*, préfet du département de l'Eure, non seulement un protecteur puissant, mais encore un membre travailleur et zélé partisan des sciences, des arts, des belles-lettres, et surtout de l'agriculture si utile au bien être de ses administrés. C'est sous la présidence de ce digne magistrat que la Société d'Evreux a tenu sa dernière séance publique, dont voici le fidèle rapport.

Procès-verbal de la séance générale et publique de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de l'Eure.

La Société d'agriculture, sciences et arts du département de l'Eure, a tenu, à Evreux, sa séance générale et publique, le jeudi 5 juillet 1810, dans la grande salle destinée à la session du conseil-général du département.

M. le *baron de Chambaudoin*, préfet du département de l'Eure, membre de la Légion d'honneur, et président de la Société, a ouvert la séance par un discours dans lequel, après avoir exposé les avantages de ces réunions, il a acquitté envers notre souverain les hommages de l'amour et de la reconnaissance. Ce tribut ne pouvait être offert dans une circonstance plus solennelle que celle de l'inauguration du portrait de S. M., acheté au frais du département, pour être placé dans le lieu des séances du conseil-général. Les fonctionnaires publics, les hommes éclairés, les dames ont montré de l'empressement à se rendre à une séance dans laquelle ils ont contemplé les traits du chef auguste de l'empire avec d'autant plus d'avidite, qu'ils avaient encore présens à l'esprit les preuves de confiance et de bonté que LL. MM. II. et RR.

ont données aux habitans du département de l'Eure, en passant sur ce territoire, il y a un mois. Le discours de M. le président a été suivi des cris de : *vive Napoléon*, *vive Marie-Louise.*

Le vice-secrétaire a fait un rapport sur les travaux de la Société depuis la dernière séance générale, et l'a terminé par la notice des ouvrages tant en prose qu'en vers qui lui ont été adressés, et dont le dépôt aux archives a été ordonné.

M. le president a proclamé le jugement de la Société sur les quatorze pièces de vers qui ont concouru pour le prix de poésie dont le sujet était : *le rétablissement de la pyramide de Henri IV, dans la plaine d'Ivry*, par les ordres de Napoléon, lors de son passage dans le département de l'Eure, le 7 brumaire an 11. Le prix a été obtenu par M. Alexandre *De Morard*, de Grenoble, professeur au Lycée impérial de Versailles : il a reçu une médaille d'or de 200 fr., présentant d'un côté la tête de l'empereur, de l'autre cette inscription :

Prix de poésie décerné par la Société d'agriculture du département de l'Eure, à M. De Morard, 1810.

M. *De Morard*, a lu lui même la pièce de vers dont il est auteur; des exemplaires imprimés avaient été distribués dans la salle.

Cette lecture faite par l'auteur, avec un accent modeste qui convient au talent, mais avec une noblesse et une chaleur de sentiment dignes des deux grands monarques dont le nom est consacré sur la pyramide d'Ivry, a excité les applaudissemens de l'assemblée.

On a lu ensuite un fragment d'un poëme qui a été jugé mériter mention honorable, et dont l'auteur est M. *Delatouche*, demeurant à Paris.

Une médaille d'encouragement, en argent, a été décernée à madame *Cochepin-de-Métigny*, propriétaire de la terre de Houlbec-Cocherel, qui, prétendant au prix d'agriculture indiqué pour 1810, a formé différentes espèces de prairies artificielles sur 44 hectares de jachères, mais n'a point joint à son mémoire un plan raisonné de rotation de culture.

M. le président a proclamé ensuite les programmes de prix proposés au concours pour les années suivantes, et indiqués à la fin du présent.

M. *Rever*, membre non résidant, a lu un rapport sur la découverte de médailles, brasselets, alumelles, bagues en or et autres objets récemment trouvés dans des fouilles en la commune d'Heuqueville, arrondissement d'Andelys.

M. *Bessin*, membre résidant, a lu une épitre en vers intitulée : *Promenade à l'abbaye de Closter-Camp.*

M. le vice-secrétaire en lisant une notice nécrologique sur M. *Le Roy*, membre résidant, rappele aux membres de la Société et à l'assemblée, les regrets qu'ils ont exprimé sur la mort prématurée d'un fonctionnaire public justement estimé.

M. *Piéton*, membre résidant, termine la séance par la lecture d'une traduction en vers français, des stances de Metastase, *La Liberta à nice.*

L'assemblée a exprimé sa satisfaction par des applaudissemens nombreux et prolongés.

1°. Prix d'agriculture pour les années 1811, 1812 et 1813.

Art. 1er. Un prix de 600 francs, et de plus un bélier mérinos (race pure d'Espagne), seront décernés par la Société d'agriculture, sciences et arts du département de l'Eure, dans la séance publique de 1813, au cultivateur-propriétaire ou fermier dans le département, qui aura le plus utilisé ses jachères ou guérets, dans une exploitation d'une charrue de 12 hectares de terre par saison, (15 acres mesure ancienne).

Art. II. Un second prix de 300 francs et un bélier mérinos, seront donnés dans la même séance, au cultivateur qui aura le plus approché du premier.

Art. III. Deux médailles d'encouragement seront, à la même époque, décernées aux deux cultivateurs qui, après les deux premiers, auront le plus mérité cette distinction par leurs travaux agricoles.

Art. IV. Ces récompenses seront décernées de préférence à ceux qui, d'ailleurs à mérite égal, auront joint à la preuve de l'amélioration de leurs terres, des observations claires et précises dans lesquelles ils exposeront les différentes méthodes qui les auront guidés dans leurs procédés, et les efforts qu'ils auront faits pour lutter contre les difficultés d'un sol ingrat. On exige des concurrens qu'ils établissent dans leur culture ou exploitation, une méthode d'assolement raisonnée et ap-

propriée tant à la nature de leur sol, qu'aux diverses espèces de végétaux qu'ils y cultivent.

Art. V. Les cultivateurs qui croiront avoir droit aux prix, se feront inscrire au plus tard au 30 mars 1813; M. le préfet fera dresser une liste des concurrens qu'il présentera à la Société.

Art. VI. Les concurrens joindront à leur demande pour l'inscription, un certificat circonstancié de deux membres de la Société, ou, à leur défaut, de MM. les maires et adjoints de leurs communes, constatant le système d'assolement, les moyens de culture et d'amélioration employés.

Art. VII. La Société enverra des commissaires sur les lieux pour examiner les diverses opérations des concurrens.

Art. VIII. A la séance publique de 1811 et à celle de 1812, la Société décernera deux médailles d'encouragement aux deux cultivateurs qui auront le plus utilisé leurs jachères dans le sens expliqué ci-dessus, art. 4. Les concurrens seront tenus de se faire inscrire au 30 mars 1811 et 1812, et seront assujettis aux formalités mentionnées aux articles 5 et 6.

Art. IX. Tout sociétaire pourra néanmoins proposer à la Société, les concurrens qu'il croira dignes d'être présentés; mais leur inscription devra être provoquée avant le 30 mars, et la Société enverra des commissaires sur les lieux pour constater les opérations des concurrens.

Art. X. Les membres résidans de la Société sont seuls exclus de l'avantage du concours.

2° Prix de littérature pour l'an 1811.

La Société décernera dans sa séance publique de 1811, un prix d'une médaille d'or de la valeur de 200 francs au meilleur discours français sur *l'établissement de l'Université impériale*.

Les membres résidans sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages seront adressés, franc de port, sous le couvert de M. le préfet, à M. le secrétaire perpétuel de la Société, avant le premier avril 1811.

3°. Prix d'arts pour 1811.

La Société décernera dans sa séance publique de 1811, une médaille d'or de la valeur de 400 francs à celui des fabricans de briques du département de l'Eure qui, par des

procédés plus soignés et mieux entendus que ceux actuellement en usage, et surtout par une telle disposition du fourneau qu'il en résulte une économie notable dans l'emploi du combustible, présentera au concours des briques de 24 centimètres de long, de 12 centimètres de large et de 6 centimètres d'épaisseur, d'une pâte plus fine, plus solide et mieux cuite que celle des briques ordinaires, et pourra les mettre dans le commerce à un prix inferieur à celui des briques qu'on y trouve à présent, et qui surtout depuis quelques années n'offre aucune des qualités qu'on demande.

Les concurrens déposeront au secrétariat de la Société, à l'hôtel de la préfecture, à Evreux, avant le premier avril 1811, terme de rigueur, un échantillon des produits de leurs fabriques, et un certificat circonstancié de MM. les maires et adjoints de leurs communes, ou de deux membres de la Société, constatant les moyens de fabrication qui auront été employés, et contenant la déclaration du prix auquel le concurrent pourra mettre ses briques dans le commerce.

La Société enverra des commissaires sur les lieux pour vérifier les opérations des concurrens.

4°. Prix d'encouragemens proposés.

La Société voulant exciter une juste émulation parmi les instituteurs du département, et améliorer l'instruction des enfans de la campagne, décernera dans la séance publique de 1811, une médaille d'encouragement en argent aux cinq instituteurs (un par arrondissement communal), qui par leur manière d'enseigner, par la tenue de leurs écoles, et par leur moralité, se seront le plus distingués, et auront mérité l'estime des pères de famille.

Les instituteurs qui croiront avoir des droits à ces récompenses, feront parvenir leur adresse et leur demande d'admission, à M. le secrétaire perpétuel de la Société, sous le couvert de M. le préfet, avant le premier avril 1811.

Le témoignage des autorités locales, et des personnes de considération des environs, les renseignemens que la Société prendra sur les lieux, serviront de base à son jugement.

Voici le morceau de poésie qui a remporté le prix décerné dans cette intéressante séance à M. *Alexandre De Morard*, professeur au lycée impérial de Versailles.

LE RÉTABLISSEMENT DE LA PYRAMIDE DE HENRI IV DANS LA PLAINE D'IVRY.

Le sujet le plus noble et m'appelle et m'inspire,
Je viens lui consacrer le tribut de ma lyre;
Oui, fier d'entrelacer les noms du bon Henri,
Du Grand Napoléon, de Guillaume et d'Ivry,
A ce chiffre superbe unissant ma bannière,
De la lice d'Evreux j'ai franchi la barrière.

Au nom de ce Henri, protégez mes efforts,
et mariez vos voix à mes faibles accords,
Nymphes, qui chérissez la campagne féconde
Où l'Iton roule en paix le cristal de son onde!
Guidez mes pas douteux près de ce monument,
Des plaines de Neustrie éternel ornement!
Là, mêlant mon hommage aux fleurs de vos guirlandes,
Je veux y déposer mes modestes offrandes,
Et dire un des bienfaits de ce jeune héros
Qui sut et terminer et réparer nos maux.

Les consuls gouvernaient: et déjà plus tranquille,
La France, à l'infortune accordant un asile,
Souriait à ses fils redevenus français,
Et tournait ses regards vers l'autel de la paix.

Du sage Neustrien les villes commerçantes
Gémissaient en secret, de nos fureurs sanglantes:
Aux lieux où le travail agite ses cent bras,
Le crime vainement voudrait porter ses pas;
Il déserte le sol qu'anime l'industrie,
Et court d'un peuple oisif corrompre l'inertie:

Telle cette eau dormante en son marais fangeux,
Nourrit de nos douleurs le germe dangereux,
Et vomit sur des bords inconnus à Pomone,
La famine au printems et la peste en automne;
Tandis que descendu des sommets du Gothard,
Le Rhône avec fracas précipitant son char,
Voit le cultivateur de son double rivage
A Cérès, à Bacchus, porter un double hommage;
Ainsi, belle Neustrie, à tes nombreux sujets
Le commerce en tous tems prodigua ses bienfaits,
Et sur ton sein fertile étalant sa richesse,
Y fixa les vertus, en bannit la paresse.

C'est chez toi qu'échappé du carnage d'Ivry;
Flottait, avec noblesse, au front du bon Henri,
Ce panache éclatant, ce signal de victoire,
Qui traçait aux français le sentier de la gloire,
Quand ce roi, triomphant de la ligue et d'Egmont,
De son peuple égaré prononça le pardon.

Un simple monument dressé par la patrie
Ajoutait à l'éclat de ta riche prairie,
Rappelait un vaincu bénissant un vainqueur,
Et du meilleur des rois attestait la valeur.

Fière d'un tel dépôt, laissant Rome et la Grèce
De leurs vastes débris célébrer la vieillesse,
Ce trésor aujourd'hui, la source de ton deuil,
Suffisait à ta gloire, ainsi qu'à ton orgueil.

L'autel que la tendresse arrosa de ses larmes,
Sous les traces du tems conserve tous ses charmes;
Et les vains monumens décernés aux grandeurs,
S'ils étonnent les yeux, sont muets pour les cœurs.

J'ai parcouru ces murs où la main de l'esclave
Dressa jadis les arcs et de Tite et d'Octave;
Le captif, arraché des rives du Jourdain,
Où ravi par le glaive au désert Africain,
D'un soupir douloureux flétrissait son ouvrage;
De l'amour général le tien était le gage.

Mais renonce, ô Neustrie, à de trop longs regrets;
Bientôt un autre autel ornera tes guerets;
L'hiver, qui retenait la naïade captive,
N'en contraint qu'un moment la course fugitive,
Le lion réparaît: Ainsi vont revenir
Ces jours, ces heureux jours, chers à ton souvenir,
Où l'Eure avec l'Iton, de leur écharpe humide,
Entouraient de Henri l'auguste pyramide:
A ses rares vertus pour la dernière fois
Si l'on donne un autel, chacun sait que tu dois,
Du vieil honneur Français gardant le sanctuaire,
D'un aussi beau trophée être dépositaire

Ne sont-ils pas inscrits aux annales du tems,
Les noms et les hauts faits de ces jeunes normands
Qui, des mers de Sicile insultant aux tempêtes,
Et d'un prince étranger décidant les conquêtes,
Sur les pas de Roger, transformés en Héros,
Vont, aux pieds de l'Ethna, déployer tes drapeaux?
Sous tes yeux, méditant la plus vaste entreprise,
Guillaume, à tes soldats désigne la Tamise,
Et d'un titre incertain courageux défenseur,
Cingle vers l'Angleterre et lui montre un vainqueur.
C'est là qu'à sa prudence unissant le courage,
Il sut faire adopter ton code et ton langage,
Et que ployant au joug le farouche Breton,
Du nom de conquérant il vit orner son nom.

Ah! si j'avais le luth du chantre de Solime,
Peut-être j'oserais dans l'ardeur qui m'anime,
Aux sables de Sussex jetter l'ancre à mon tour,
Y célébrer d'Hastings et la gloire et le jour,
T'y rappeller Harold laissant, avec la vie,
A tes braves guerriers, un sceptre et sa patrie;
Mais d'autres chanteront de si brillants exploits,
Et l'Eure sur mes vers a seule ici des droits.

Puisse un jour quelque Dieu, propice à ma prière,
Sur ces bords attristés répandre sa lumière,

Y ramener la vie, et semblable au soleil,
Des beaux arts assoupis préparer le réveil!

Mon désir s'accomplit; guidé par son génie,
Napoléon s'avance aux champs de la Neustrie:
Il vient voir, de plus près, ces fabriques, ces ports,
Qui font, dans les états, circuler les trésors;
Il vient de nos cités rassurer l'innocence,
Aux mains de l'équité remettre la balance,
Et, de nos longs malheurs bornant enfin le cours,
Du bonheur des français composer ses beaux jours.

Fais briller ta richesse, ô toi reine de l'Eure,
Evreux! qui des talens fus toujours la demeure;
Ainsi que Cornélie, en montrant tes travaux,
Tu diras: *C'est mon luxe et ce sont mes joyaux.*
Oui, dans tes murs bientôt le consul va se rendre;
Pour commander un jour, il veut voir, veut apprendre,
Et si Mars, à la guerre, a su former son bras,
Minerve, en tems de paix, vint éclairer ses pas.

Il sait que, vers Sardam, un chef de Moscovie
Déposa la couronne aux pieds de l'industrie,
Et que deux ans caché dans l'enclos d'un chantier,
Il y formait sa main à l'art du charpentier.

Il sait que des vrais biens le travail est le père,
Qu'on lui doit les vertus, que par lui tout prospére,
Que l'Espagne, énervée auprès de son trésor,
Eprouva, dès long-tems, l'indigence de l'or;
Et quand, des flots du Nil, dirigé vers la France,
Son vaisseau sur nos bords transportait l'espérance,
Napoléon venait y rouvrir à la fois
Et le palais des arts et le temple des lois.

Pourquoi ne pas ici, dans mes chants prophétiques,
Fixer le terme heureux des tempêtes publiques,
Et dire, en soulevant le voile du destin:
Plus sages désormais, nous allons à sa main
Offrir, avec le sceptre, une double couronne;
La Discorde les brise et la raison les donne;

C'est elle qui, pour lui, bientôt viendra lier
Les droits de Charlemagne au trône de Didier;
Ce trône eut ses Trajans, il eut ses Marc-Aurèles;
Tels furent ses héros, tels seront ses modèles.

Dans un jeune insensé qui va frapper Clitus,
Connait-il le vainqueur et d'Arbelle et d'Issus?
C'est lorsqu'aux murs Thébains il le voit moins barbare,
Conserver avec soin le berceau de l'Pindare,
Qu'alors, dans Alexandre avouant un rival,
Napoléon l'éclipse, ou marche son égal.
Ainsi nous l'avons vu donner un mausolée
Aux cendres de Turenne, à son ombre troublée,
Et par un saint respect, sous les voûtes de Mars,
Assurer le repos à des mânes épars.

Le voici qui s'approche, et son heureux passage
Doit rendre à tes cantons leur plus bel apanage;
Déjà, portant ses pas vers la plaine d'Ivry,
Il cherche où fut Mayenne, il voit où fut Henri.

« C'était bien là, dit-il, qu'un monument de gloire,
Du panache Français consacrant la mémoire,
Nous montrait, dans Ivry, les vainqueurs de Coutras,
Volant à la victoire et bravant le trépas.
Telles de nos français les phalanges guerrières,
Et du fer et du feu dédaignant les barrières,
Dans le fort des combats se montrent à mes yeux,
Dignes, par leur valeur, d'égaler leurs ayeux.

Quel horrible pouvoir, par un arrêt injuste,
Ravit à la patrie un ornement auguste,
Qui, cher à tout mortel accessible à l'honneur,
Devait, chez tout Français, trouver un protecteur?
Sans doute, il était né sous le ciel britannique
Celui qui vint souiller cet autel pacifique,
Et le coupable fer, ce fer qui l'a sapé,
Loin des eaux de la France avait été trempé;
Aucun de ses enfans, dans un lâche délire,
N'aurait pu, de l'honneur méconnaissant l'empire,

Oublier que du tems l'inflexible crayon,
Au nom de Ravaillac, viendrait unir son nom.

Sur ta sainte Sion répandant les prodiges,
Tu fis jaillir la flamme au sein de ses vestiges,
Quand tu voulus, grand Dieu, d'un monarque apostat,
dévoiler la faiblesse, ou borner l'attentat;
Tu devais, pour Henri, répéter ce miracle;
Un bon roi n'est-il pas ton portrait, ton oracle?
Et le premier parfum, brûlé par les mortels,
A des bons rois peut-être embaumé les autels.

S'il est dans tes décrets que porté vers le trône,
J'y doive, sur mon front, voir placer la couronne,
Je saurai, Dieu puissant, rendre au cœur du français,
Le respect de ton culte et l'horreur des forfaits,
Et detruisant chez lui l'athéisme et les haines,
T'offrir des légions guerrières et chrétiennes.

Je prétends opposer une digue aux abus,
Assurer un asile au mérite aux vertus,
Et ne plus voir enfin la France, ouverte aux crimes
Frémir sous des bourreaux, gémir sur des victimes.

Assez et trop long-tems, l'Erostrate nouveau
Dans nos temples deserts agita son flambeau,
Et d'Ephèse, à nos yeux, ranimant l'Incendie,
Dut un nom criminel aux pleurs de la patrie.

Pella n'enverra plus de vils Polymachus
Profaner parmi nous la tombe des Cyrus,
Et ravir sans pitié d'une main sacrilège,
A la mort son domaine, au tems son privilège.

Et vous qui partagez le fardeau des états,
Vous tous qui m'écoutez.... habitans, magistrats,
Allez.... et qu'à l'instant du fond de ces ruines,
Restes trop malheureux des fureurs intestines,
S'élève un monument, digne par sa splendeur
D'honorer la bonté, le trône et la valeur,
Digne, enfin, de mon siècle. A cette pyramide,

Puisse mon nom servir de rempart et d'égide !
D'un burin immortel, auguste vérité,
Viens y graver ces mots, pour la prospérité !

« *France ! tes longs malheurs, tes troubles populaires,*
« *Tu les dus à l'appel des bandes étrangères,*
« *Et lorsqu'à ta limite, on vit le léopard,*
« *Au drapeau de Madrid unir son étendard,*
« *Ton sort fut plus affreux, ta douleur plus cruelle,*
« *Et tu vouas dès lors une haine éternelle*
« *Au sujet, au parti qui, près de l'Etranger,*
« *D'un secours illusoire implore le danger.* »

Il dit, et s'éloignant de ces riches parages,
Il va cueillir ailleurs les vœux et les hommages.
Aussitôt l'habitant consolé, satifait,
Par son zèle empressé, répond à ce bienfait;
Du malheur général l'on enlève la trace,
De ces honteux débris le marbre prend la place;
L'ouvrage s'exécute, et la plaine d'Ivry
S'énorgueillit encor de l'autel de Henri.

Chaque jour, ô César, la divine puissance,
Du tribut de la veuve accueille l'indigence,
Et le sein paternel de l'immense Océan,
S'ouvre aux moindres ruisseaux, ainsi qu'à l'Eridan;
Parmi nos chants d'hymen et nos cris d'allégresse,
Daigne donc de ma muse accueillir la faiblesse.
Si, déjouant hélas ! mes soins et mon désir,
Ces vœux jusques à toi ne pouvaient parvenir;
Si, des élans du cœur interprète infidèle,
L'esprit, en ce beau jour, avait trompé mon zèle,
Je n'en saurai pas moins, inconnu, mais français,
Attacher mon bonheur à tracer tes bienfaits.

Et toi, du sein brillant de la gloire éternelle,
Henri, sois favorable à la voix qui t'appelle;
Accepte avec bonté les vœux de tes enfans,
Et prête encore l'oreille à leurs faibles accens:

Puissent-ils, pénétrant ta céleste demeure,
T'y rappeller le nom, ce nom chéri de l'Eure,
Et ces bords où l'on vit la tendre humanité
Dételer d'un vainqueur le char ensanglanté.
Contemple des français payant à ta mémoire
La dette de l'amour sur l'autel de la gloire.

Conduit par le respect et non par le talent,
Dans ce nombre sacré je vins prendre mon rang,
Et n'ayant que toi seul pour boussole et pour guide,
Je plaçai mon tribut près de ta pyramide.

Heureux si je pouvais, au déclin de mes ans,
Voir ces rives de l'Eure, et saluer les champs
Où tu sus conquérir, sur l'Ibère et la france,
Un trône par ton bras, des cœurs par ta clémence.

Là, je ferais redire à l'écho de ces lieux,
Ces mots dignes des rois, dignes aussi des Dieux :
Grace, grace aux vaincus, épargnez ceux que j'aime :
S'en prendre à des français c'est s'en prendre à moi-même.

Là, riche des leçons que l'on doit au malheur,
A l'abri des écueils qui cernent la grandeur,
Sur l'antique pavois élevant ton image,
Je voudrais, chaque jour, lui porter mon hommage,
Et content de fouler la poussière d'Ivry,
Mourir, en répétant le nom du bon Henri.

SOCIÉTÉ MÉDICALE D'ÉMULATION, DE PARIS.

La Société médicale d'émulation de Paris, seant à l'école de médecine, a décerné dans sa séance générale du 21 février dernier, les prix proposés pour l'an 1809, au meilleur mémoire sur la question mise au concours et

concernant les maladies organiques. Le prix, consistant en une médaille d'or frappée à l'effigie de Xavier Bichat, et portant un signe symbolique de la médecine, avec inscription du nom de l'auteur sur la tranche, a été décerné à un mémoire dont l'auteur s'est trouvé être M. le docteur Martin, médecin à Aubagne, près Marseille, département des Bouches-du-Rhône.

La Société a accordé un *accessit*, consistant en une médaille d'argent, à M le docteur Albert-Mathias Véring, de la Société Josephine de médecine et de chirurgie de Vienne en Autriche, médecin à Liesborn, auprès de Lippstadt, département de la Rhur, grand-duché de Berg.

On a mentionné honorablement trois autres mémoires, dont les auteurs sont MM. les docteurs : Courbon-Pérusel, médecin à Carhaix, département du Finistère ; J.-F.-Frédéric Montain aîné, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, correspondant de la Société médicale d'émulation de Paris, et plusieurs autres sociétés savantes, à Lyon, département du Rhône ; Etienne Brunaud, chirurgien à Argenton, département de l'Indre. Ils ont reçu une médaille d'encouragement, portant le nom de chacun d'eux.

La Société a distribué ensuite le prix d'émulation et des médailles d'encouragement pour divers mémoires qui lui ont été adressés.

Le prix proposé au concours pour l'an 1810 sera accordé au meilleur mémoire sur la question suivante :

« Quels sont les avantages que la chirurgie théorique » ou pratique doit retirer des observations et des opérations faites aux armées dans les dernières campagnes ? »

En proposant cette question, la Société a voulu faire un appel aux chirurgiens militaires, et les inviter à rendre publics les résultats de leur grande expérience ; elle

compte beaucoup sur le talent qu'ils ont montré, et sur l'intérêt que cette question doit leur inspirer.

Un champ aussi vaste ouvert aux concurrens, leur permettra de s'occuper, d'une manière particulière, des opérations qui ont pu être tentées nouvellement, ou dont la pratique a été renouvellée dans ces derniers tems, et des procédés mis en usage dans les opérations trop souvent suivies de la mort, pour leur donner une issue moins funeste. Les chirurgiens militaires qui ont eu à diriger des transports de blessés à de grandes distances, sont invités à indiquer les moyens mécaniques qu'ils ont employés, et les règles d'hygiène que la force des circonstances leur a permis de suivre, ou que leur position a pu leur suggérer. Enfin, si quelques moyens avantageux appartenant à la prothèse ont été mis en usage, il sera important de les faire connaître.

Le prix sera une médaille d'or comme celle qui a été donnée cette année. Le terme du concours est fixé au premier janvier 1811. Le résultat en sera publié dans la séance générale de février suivant. Les mémoires devront être adressés, avec les formalités ordinaires, à M. le docteur A.-E. Tartra, secrétaire général.

La Société propose en outre un prix particulier sur les questions suivantes :

« Survient-il des changemens notables dans les or-
» ganes, la constitution et le tempérament, après les
» amputations des membres ? Quelle influence auraient
» ces changemens sur la santé et la durée de la vie ? Y
» a-t-il des règles particulières d'hygiène à proscrire aux
» amputés ? etc.

Enfin elle donnera des médailles d'encouragement à ceux de ses correspondans les plus assidus, qui lui auront fait passer dans l'année des observations ou mémoires dignes de fixer l'attention de la Société.

Académie

ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES, DE CAEN.

La dernière séance a été ouverte par un rapport de M. Delarivière, secrétaire, dans lequel il a analisé plusieurs mémoires de M. de Roussel, sur les moyens de subvenir à la privation des plantes exotiques.

Une notice de M. Godefroy, sur la vertu fébrifuge de l'extrait de fleur de camomille romaine;

Deux mémoires de M. Demoy, sur la parole, et quelques réflexions du même membre, sur les noms pris emblématiquement.

Un mémoire de M. Delarue, sur la valeur et le prix des livres dans la Basse-Normandie, depuis le 11ᵉ. jusqu'au 15ᵉ. siècle, et sur les anciennes bibliothèques de la ville de Caen.

Une dissertation de M. Brémontier, sur les règles à observer en raisonnant sur les effets et leurs causes.

Le rapporteur a aussi donné la notice de plusieurs autres ouvrages, soit des membres, soit des associés correspondans.

Après le rapport du secrétaire on a entendu:

1°. Deux contes de M. de Baudre, intitulés, le premier, *le Moine*; le second, *le Cardinal et son Singe*.

2°. Un mémoire de M. Thierry fils, ayant pour titre: *Coup-d'œil sur les progrès de l'analise des corps organiques*, dans lequel il a présenté, à la suite d'une esquisse historique et théorique de cette analise, les résultats des dernières recherches de MM. Thénard et de Gay-Lussac.

3°. Deux morceaux de poésie de M. le Prêtre; le premier, imité de la 14ᵉ. ode du 2ᵉ. livre d'Horace, *Eheu! fugaces, postume, postume*; le second, intitulé: *le Bonheur de la vie champêtre*, tableau imité aussi de la 2ᵉ. ode du 5ᵉ. livre d'Horace, *Beatus ille qui procul negotiis*.

4°. Une dissertation de M. de Baudre, sur l'épigramme.

5°. Une notice biographique sur M. Hersan, médecin en chef des hospices civils et professeur de clinique, membre du jury médicale, de la Société de médecine, de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres, et de la Société d'agriculture de la ville de Caen, par M. le Boucher, professeur en médecine.

6°. Une autre notice de M. Prudhomme, sur M. Jean-Baptiste de Gaulle, ingénieur de la marine et professeur aux Ecoles impériales de navigation, associé correspondant de l'Institut, de l'Académie de Caen, de celle de Rome, et de la Société d'émulation de la même ville.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, DE LYON.

La fondation ou du moins la réorganisation des différentes Académies et Sociétés savantes dont s'honorent les départemens fut en grande partie l'ouvrage de quelques magistrats éclairés, amis sincères des sciences et des arts et surtout jaloux de la prospérité du pays confié à leurs soins ainsi que de la gloire de leurs administrés. Cependant malgré la sagesse de leurs vues bienfaisantes et philantropiques, il s'en faut bien que l'esprit qui les anime ait pénétré également à la fois tous les membres qui composent ces naissantes institutions. Nous sommes forcés d'en convenir; il en est parmi elles qui, méconnaissant le but utile de leur création, ou plutôt qui dénuées des premiers moyens indispensables pour la culture des connaissances si nécessaires au bien être de l'homme, ne semblent s'applaudir que de leur profonde nullité. D'un autre côté, il en est qui pénétrées de l'importance de leurs obligations placent une sorte de point d'honneur à

remplir les devoirs et la tâche glorieuse qu'un choix non moins honorable semble leur avoir imposés. La seule idée d'être utiles à leurs semblables, de les éclairer et de mériter l'estime de leurs concitoyens est suffisante pour soutenir leurs efforts. Cette gloire les anime; elle devient le principe de leurs succès; cependant il faut convenir qu'il s'en faut bien que ce noble sentiment anime indistinctement tous les membres qui composent ces sortes de Société qui devraient n'envisager qu'un seul et même but. Nous avons remarqué qu'elles étaient généralement composées de membres hétérogènes que l'on pouvait aisément diviser en trois classes. En effet la dernière est presque toujours composée de ces hommes nuls qui se repaissent avec une sorte d'orgueil, au sein d'une honteuse oisiveté, d'un titre qu'ils ont lâchement usurpé ou du moins qu'ils déshonorent par une absence totale de moyens, nous pouvons même ajouter de bonne volonté; enfin qui ne paraissent jamais dans les séances soit publiques, soit particulières. La seconde est composée de ces hommes faibles d'esprit, faibles de talens, dépourvus d'opinions, incapables de soutenir un raisonnement, mais que l'ennui, l'oisiveté, ou l'habitude ramène au jour fixe à la salle des séances. Là, toujours de l'avis de celui qui parle, toujours disposés à flatter l'orateur qui domine, approuvant sans cesse les principes les plus erronés, ils n'ont d'autre mérite que celui de faire nombre et de donner leurs suffrages. La troisième classe qui est la moins nombreuse, quoique la plus utile, est celle des *véritables travailleurs* : il est rare que dans une Académie ou Société départementale composée de trente membres résidans, on en remarque plus de cinq ou six qui dominent sur le reste de l'assemblée par leur zèle, leur activité et leurs talens.

Au surplus ce très-petit nombre, assisté des efforts des associés correspondans, est souvent suffisant pour donner un certain lustre à la Société dont ils ont justifié le choix et qui semble reposer sur eux le soin de sa gloire et de sa réputation.

Chaque Académie, chaque département, s'honore de posséder dans son sein deux ou trois de ces grands travailleurs qui forment l'ame de leur réunion. Quoiqu'ils ne brillent pas sur un grand théâtre, leur réputation n'en est pas moins établie, ni justement méritée. La capitale même pourra jalouser un jour des succès qui n'ont pas pris naissance dans son sein. Pour appuyer cette opinion, il nous suffira de citer les noms de ***Rostan*** et *de Permon*, à Marseille, *James* et *Poitevin*, à Toulouse, *Trèlis* et *Vincent de Saint-Laurent*, à Nismes, *Lehieulle*, *Lair* et *Larivière*, à Caen, *Caudron*, *Savoie-Rollin* et *Robert de Saint Victor*, à Rouen; *Bottin* et *Drapier*, à Lille; *Cortambert* et *Roujoux*, à Macon; *Mouron*, à Chalons; *Guillemeau*, à Niort; *Pasques*, à Provins; *Ledru*, *Renouard* et *Tournay*, au Mans; *Champolion-Figeac*, à Grenoble; *Saint-Amans* et *Villeneuve de Bargemont*, à Agen; *Moignon*, à Chalon; *Marchelly*, à Gènes; *Gibelin*, à Aix; *Sachetty*, à Pise; *Durande*, à Dijon; *Ledeist de Kerivalant* et *Blanchard de la Musse*, à Nantes; *Boüin de Beaupré* et *Jouyneau-Desloges*, à Poitiers; *Mouton-Fontenille*, à Lyon; et de tant d'autres qui ne sont point présens à notre pensée. Nous nous bornerons à citer dans cet article ce dernier dont nous avons dejà eu l'occasion de parler dans un de nos premiers numéros, avec toute l'estime qu'inspirent ses profondes recherches dans une des sciences les plus utiles et en même tems les plus agréables, celle de la botanique.

Dans la dernière séance publique que la Société d'agriculture, de Lyon, a tenue le 9 mai 1810, M. *Mouton-Fontenille* a prononcé sur la botanique un discours aussi intéressant que bien écrit, qui n'est que le prélude d'un plus grand et plus important ouvrage sur le même sujet, dans lequel il a eu l'art de présenter sous les formes les plus gracieuses une science, sinon abstraite, du moins parfois arride; son talent l'a mis à la portée de tout le monde et à l'exemple de l'académicien *Fontenelle* qui savait rendre, pour ainsi-dire, palpables aux yeux des femmes, les plus sublimes mystères de la nature, ce savant professeur, a présenté avec grâce, clareté et précision le précis historique des plantes et des fleurs qui embellissent à la fois nos champs et nos jardins. Pour mettre nos lecteurs à même de juger du talent descriptif et du génie observateur de M. *Fontenille*, nous allons citer plusieurs passages pris au hasard dans son intéressant discours qui annonce plus l'homme aimable et sans prétentions que le savant fier de sa profonde érudition.

Messieurs, c'est au moment où la végétation commence à nous ouvrir les trésors de Flore, c'est au commencement du mois de Mai, ce fils aîné du printems, que je me propose de vous entretenir de la Botanique et de ses charmes.

Rien de plus intéressant que la succession progressive des végétaux et l'épanouissement de leurs fleurs, dont le charme est universel. L'élégance de leurs contours, la richesse, la fraîcheur et le brillant de leurs couleurs, les variétés innombrables de leurs teintes, l'ensemble harmonieux de leurs parties, la simplicité et l'élégance de leurs formes, l'espoir des fruits qu'elles promettent, les phénomènes de leur fécondation, la suavité de leurs parfums, voilà les causes auxquelles on doit attribuer leur effet souverain, et ce qui doit le plus nécessairement exciter notre admiration.

Nous pourrions appliquer aux familles des plantes ce mot heureux d'un sage : « Je ne vois, disait-il, aucune ville sur la carte, sans penser qu'elle renferme plusieurs personnes aimables, que je serais charmé de connaître et de chérir. »

Les plantes embellissent les sites les plus sauvages, décorent les vallées et les montagnes, émaillent les prairies, ornent tout à la fois les bois et les déserts.

« Une fleur est toujours ou le symbole, ou le souvenir, ou l'augure d'un sentiment doux ou de quelque bonheur. »

« Les fleurs portent dans leur sein un germe reproductif, procurent l'immortalité à leurs espèces, parfument l'air qu'on respire, récréent la vue, fournissent les liqueurs les plus exquises, ornent les campagnes, décorent les appartemens, donnent le plus beau fard, conservent souvent après leur fanaison leur odeur et leur couleur, préparent des fruits délicieux, se transmettent en une graine nourrissante; *in floribus natura est maxima* »

« C'est des fleurs que les arts destinés à plaire empruntent leurs plus beaux ornemens; la sculpture les imite même dans les détails les plus légers. Si dans l'architecture on veut embellir les colonnes et les faces trop nues des édifices, c'est encore des plantes dont on fait usages. Dans les broderies les plus riches, on ne remarque que des feuillages et des fleurs; les étoffes les plus magnifiques en sont parsemées; et elles sont d'autant plus belles, qu'elles approchent, par leur vivacité, des fleurs naturelles. »

Il a été naturel d'associer les fleurs aux sentimens, et d'en marquer les époques sur elles. Nouvelles, anciennes, toujours les mêmes, toujours variées, toujours fraîches et devant durer toujours; nul emblême ne convenait mieux. Long-tems dans la simplicité de nos campagnes, la plus timide bergère se montrait parée de fleurs.

Les fleurs figurent dans les actions principales de notre vie; elles parent notre berceau, accompagnent le flambeau de l'hymen, et décorent le cercueil de la vierge. Les fleurs offertes aux auteurs de notre existence, le jour de leur fête, sont un tribut que la reconnaissance paye à la tendresse.

« Les plantes, chaque année, se parent de corolles nou-

velles, comme les oiseaux tous les ans se parent de plumes nouvelles. Les fleurs que le luxe recherche, que l'art n'imite qu'imparfaitement, les fleurs où brillent toutes les richesses des teintures, les fleurs, dis-je, se fanent chaque année, tombent et se reproduisent toujours nouvelles et toujours les mêmes.

« La fleur, dit *Châteaubriand*, donne du miel; elle est la fille du matin, le charme du printems, la source des parfums, la grâce des vierges, l'amour des poètes : elle passe vite comme l'homme, mais elle rend doucement ses fruits à la terre. Chez les anciens, elle couronnait la coupe du banquet et les cheveux blancs du sage; les premiers chrétiens en couvraient les martyrs et l'autel des catacombes; aujourd'hui, et en mémoire de ces antiques jours, nous la mettons dans nos temples. »

« Dans le monde, nous attribuons nos affections à ses couleurs, l'espérance à sa verdure, l'innocence à sa blancheur, la pudeur à ses teintes de roses : il y a des nations entières où elle est l'interprête des sentimens; livre charmant qui ne renferme aucune erreur dangereuse, et ne garde que l'histoire fugitive des révolutions du cœur. »

« Dans les premiers âges du monde c'était sur la floraison des plantes, sur la chute des feuilles, sur le départ et l'arrivée des oiseaux, que les laboureurs et les bergers réglaient leurs travaux. On supposa que des animaux qui présidaient les saisons et les tempêtes, ne pouvaient être que les interprêtes de la Divinité. Cette manière de compter par les fastes de la nature répandait un charme secret sur la vie, et le laboureur ne craignait point que l'astronome qui lui venait du ciel se trompât.

« Le mariage d'une jeune fille au bord d'une fontaine, avait tel rapport avec l'épanouissement d'une plante, et les vieillards, qui meurent ordinairement en automne, tombaient avec les glands et les fruits mûrs. Aussi les joies, les jeux, les plaisirs de l'homme champêtre étaient déterminés, non par le calendrier incertain d'un savant, mais par les calculs infaillibles de celui qui a tracé la route du soleil. »

« Ce souverain Régulateur voulut lui-même que les fêtes

de son culte fussent assujetties aux simples époques empruntées de ses propres ouvrages; et dans ces jours d'innocence, selon les saisons et les travaux, c'était la voix du zéphir ou de la tempête, du rossignol ou de l'alouette, qui appelait l'homme au temple du Dieu de la nature. »

« Il serait possible d'ajouter un nouveau charme à l'étude des fleurs, dit Mad. *Victorine de Chatenay*, en associant quelques plantes au souvenir des hommes vertueux. Elles jetteraient au milieu des forêts et des bocages de nouveaux germes de vie et de moralité, et le parfum des fleurs s'unirait à jamais à celui de leur renommée. »

« Un arbre utile et bienfaisant s'appelerait le *Fénélon*; les plantes vénéneuses ou nuisibles serviraient à rappeler les noms des fléaux du genre humain. Ainsi s'animerait encore la nature pour proclamer, parmi les enfans des hommes, la laideur du vice et les beautés de la vertu. »

On a répandu un charme de plus sur l'étude de la Botanique, en donnant à des végétaux les noms de quelques hommes célèbres. C'est ainsi que les plantes rappelent les noms de l'immortel *Tournefort*, du grand *Linné*, du modeste *Bernard de Jussieu*, du savant *Haller*, du vertueux *Malherbes*, de l'infortuné *Dombey*, et celui du patriarche de la botanique française, le célèbre *Gouan*, dont je m'honore d'être le disciple.

Les phénomènes que nous offre l'étude des végétaux, sont dignes de fixer l'attention de l'observateur qui sait séparer la partie aride de leur nomenclature, de celle qui présente l'examen des fonctions pour lesquelles la nature les a créés.

Nous voyons avec admiration que les plantes qui tirent de la terre une partie de leur nourriture, réagissent à leur tour sur la terre par leurs ombrages qui en entretiennent la fraîcheur, par leurs dépouilles qui la fertilisent, et par leurs racines qui en fortifient les différentes couches.

« Comment ne pas bénir la providence, dit *Châteaubriand*, qui, sur la tige faible d'une plante, a placé une source limpide au milieu des sables brûlans, comme elle a mis l'espérance au fond des cœurs ulcérés par le chagrin, comme elle a fait jaillir la vertu du sein des misères de la vie. »

Une espèce de *Tillandsia* qui croît en Amérique, a ses feuilles terminées par une coupe qui contient jusqu'à une pinte d'eau, très-agréable à boire.

Les feuilles des plantes aquatiques sont disposées au contraire de manière à écarter les eaux des pluies, parce qu'elles doivent naître au sein des eaux ou dans leur voisinage. Les feuilles de quelques plantes ont en elles une qualité répulsive, telles sont les feuilles de *Nymphæa*, de plusieurs espèces de *Choux*, sur lesquelles les gouttes d'eau se ressemblent comme les gouttes de vif argent. Il y en a même qu'on a bien de la peine à mouiller. comme les tiges de plusieurs espèces de *Capillaires*.

Les plantes dont la couleur est glauque ou vert de mer, comme la *Capucine*, l'*OEillet*, le *Choux marin*, le *Choux ordinaire*, ne se mouillent jamais. Si on les trempe dans l'eau, on les en retire parfaitement sèches. Lorsque les feuilles sont vertes d'un côté, et glauques de l'autre, comme dans le *Framboisier* et l'*Ancolie*, la surface verte est la seule sur laquelle l'eau puisse s'attacher.

Au midi, les arbres présentent dans leur feuillage, des éventails, comme le *Latanier*; des parapluies et des parasols; comme le *Bananier*, qui ressemble à une longue et large ceinture, ce qui lui a fait donner le nom de *Figuier d'Adam*.

La grandeur des feuilles de quelques espèces d'arbres augmente à mesure que l'on approche de la ligne. Les feuilles du *Cocotier* à double fruit, des îles Sechelles, ont 4 ou 5 mètres de long (12 ou 15 pieds), sur 2 ou 3 mètres de large (7 ou 8 pieds). Elles suffisent pour couvrir une nombreuse famille. Les feuilles du *Talipot* de l'île de Ceylan, peuvent couvrir quinze à vingt personnes. Enfin, le figuier qu'on appele aux Indes, *Figuier de Banians*, pousse de l'extremité de ses branches une multitude de jets qui s'inclinent vers la terre, y prennent racine, et forment autour du tronc principal quantité d'arcades couvertes d'un ombrage impénétrable.

Les plantes sont disséminées sur la surface de la terre, a dit *J. J. Rousseau*, pour la vêtir et la parer. Il n'y a point d'aspect aussi triste que celui de la terre nue; il n'y a point d'aussi riant que celui des montagnes couronnées d'arbres,

de rivières bordées de bocages, de plaines tapissées de verdure, et de vallons émaillés de fleurs.

Les plantes semblent avoir été jetées avec profusion sur la terre, a dit le même auteur, comme les étoiles dans le ciel, pour inviter à l'homme, par l'attrait du plaisir et de la curiosité, à l'étude de la nature. Attiré par les formes les plus gracieuses, les couleurs les plus fraiches, l'émanation des odeurs les plus suaves, le botaniste découvre à chaque pas de nouveaux trésort inconnus au vulgaire. Les bords des ruisseaux, les anfranctuosités des rochers, le fond des grottes humides, les bords des cascades bruyantes, lés asiles silencieux des bois, les cimes des montagnes élevées, lui prodiguent de nouvelles jouissances et des amis qui ne lui seront point inconstans. Livré à une ravissante contemplation, il cherche à jouir avec goût et délices de tout ce qu'il y a de pur, d'innocent et d'aimable dans la nature.

Le spectacle de l'univers est pour nous une source de jouissances douces et consolantes. Chaque saison de l'année nous offre de nouvelles productions. Le printems couronné de fleurs, précède l'été environné de moissons, auquel succède l'automne avec sa corne chargée de fruits. Le brumeux hiver nous présente la nombreuse famille des lichens et des mouses. Ces dernières, emblême de l'amitié, abritent les plantes des rigueurs du froid, garnissent le tronc des arbres de leurs ramifications verdoyantes, et lorsque les vegétaux sur lesquels elles ont pris naissance ont succombé sous l'effort du tems et des années, elles leur survivent encore, et décorent leurs troncs de festons d'une verdure éternelle.

La nature nous apprend par l'exemple des mousses, dit Mad. *de Chatenay*, que lorsqu'on n'est plus belle, on peut encore être bonne. La mousse sèche forme des lits, des matelats pour les pauvres, et sert à les réchauffer ; elle garnit les toits couverts de chaume, et les rend impénétrables ; enfin, la mousse la plus sèche reverdit à l'instant qu'on l'arrose.

La nature qui coordonne des habitans, des ressources et des parures à tous les lieux, a disséminé les plantes qui sont utiles aux divers besoins de l'homme, dans tous les climats, sous toutes les latitudes du globe. Les unes servent à son lit,

à son toit, à son vêtement, à la guérison de ses maux, à son foyer. Quelques végétaux sont ordonnés aux élémens, au jour, à la nuit, et aux divers parties de l'univers. Quelques-uns le sont aux vents, aux saisons. Les bois, les rochers, les fleuves, les marais, les vases, les sables ont des plantes qui leur sont propres. Les écueils même de la mer sont fertiles. Chaque sol a sa Flore et sa Pomone.

Lorsque le soleil vient réchauffer la terre de ses rayons bienfaisans, le voile de feuillage, dont elle commence à se couvrir, en métamorphose les aspects. Les buissons épineux qui épanouissent leurs corolles d'albâtre ouvrent la scène ravissante du printems, et font place à des végétaux qui, à leur tour, entretiendront dans un ordre successif l'ordre charmant de la marche de Flore. Les toits des murs et des maisons, tout ce qu'une legère poussière recouvre, fait fermenter un germe de vie, et se colore du moins de lichens et de mousses. Ces dernières s'épaississent l'hiver, et le lit qu'elles présentent aux habitans des forêts, fertilise, avec les années, la terre qui les a nourries. Ainsi la substance de quelques êtres prépare aux êtres qui succèdent, et l'existence et les moyens de la conserver.

« C'est surtout dans les pays chands, dit *Châteaubriand*, que la grâce est toujours unie à la magnificence dans les scènes de la nature. Suspendus sur le cours des eaux, groupés sur les rochers et sur les montagnes, dispersés dans les vallées, des arbres de toutes les formes, de toutes les couleurs, de tous les parfums, se mêlent, croissent ensemble, montent dans les airs à des hauteurs qui fatiguent les regards. Les vignes sauvages, les bignonias, les lianes s'entrelacent au pied de ces arbres, escaladent leurs rameaux, grimpent à l'extrémité des branches, s'élancent de l'érable au tulipier, du tulipier à l'alcée, en formant mille grottes, mille voûtes, mille portiques. Souvent égarées d'arbre en arbre, ces lianes traversent des bras de rivières, sur lesquelles elles jettent des ponts de fleurs. »

« Une multitude d'animaux, placés dans ces retraites par la main du Créateur, y répandent l'enchantement et la vie. Des écureuils noirs se jouent dans l'épaisseur des feuillages;

des oiseaux moqueurs, des colombes de Virginie de la grosseur d'un passereau, descendent sur les gazons rougis par les fraises; des Perroquets verts à tête jaune, des Piverts empourprés, des Cardinaux de feu, grimpent en circulant au haut des cyprès, et des Colibris étincellent sur le jasmin des Florides »

Un grand nombre de fleurs ne s'épanouissent et n'ont d'odeur que la nuit. Telles sont les *Belles de nuit*, qui doivent leur nom à cette propriété, le Jasmin d'Arabie, *Nyctanthes Sambae*, diverses espèces de *Cestrum* ou *Galans de nuit*, d'*Onagre*, de *Lychnis*, de *Silène*, de *Geranium*, et principalement celle du Cierge à grande fleur, *Cactus grandiflorus*.

Cette belle plante, originaire de la Jamaïque et de la Vera-Crux, produit une fleur magnifique, qui s'épanouit au coucher du soleil, et répand le parfum de la vanille; mais elle ne dure que quelques heures, et avant l'aurore elle se fane, et se ferme pour ne plus s'ouvrir. Ordinairement il s'en épanouit une nouvelle la nuit suivante, et cette succession de fleurs a lieu pendant quelques nuits. On a vu cependant quatre ans de suite, ce cierge fleurir, chez un jardinier du faubourg St.-Antoine, le 15 juillet, à sept heures du soir.

Si l'on va se promener dans un jardin de Botanique après le coucher du soleil, on sera étonné de voir les plantes présenter un aspect différent de celui qu'elles avaient pendant le jour. Dans les unes, les feuilles se redressent et recouvrent les tiges; dans d'autres, elles s'abaissent et joignent leurs folioles par la surface inférieure; dans d'autres, les folioles s'élèvent, se rapprochent et prennent toutes sortes d'attitudes. Les feuilles simples et arrondies, comme celles des mauves, ont la surface supérieure, concave et convexe, selon l'heure et l'état de l'atmosphère.

Non content des végétaux indigènes, l'homme a su s'enrichir des productions étrangères. Ainsi les arbres de nos forêts, les fruits de nos vergers, les légumes de nos jardins, les herbes de nos prairies, les graminées de nos champs, nous viennent en grande partie des régions éloignées, et se

sont améliorés en s'acclimatant sous notre ciel. Acquérir et faire multiplier une plante utile et nouvelle, est une véritable conquête.

La nature ayant fait de la substance farineuse la base de la vie humaine, elle l'a répandue dans tous les sites, sur diverses espèces de *Graminées*. Modifiant cette substance, elle l'a placée dans les Légumineuses, comme les *Pois*, les *Lentilles*, les *Haricots*, les *Fèves*, que les Romains comprenaient au rang des blés. Enfin, elle en a formé d'une autre sorte, qu'elle a mis dans les fruits de quelques arbres, comme les *Châtaigniers*, ou dans les racines, comme les *Pommes de terre*, le *Topinambour*, la *Mâcre* ou *Châtaigne d'eau*, la *Terre-noix*, etc.

Le Blé, qui sert à la substance du genre humain, n'est pas produit par des végétaux d'une grande taille, mais par de simples graminées. Le principal soutien de la vie humaine est porté par des herbes, et exposé à la merci des moindres vents:

« Il y a apparence, dit *Bernardin de Saint-Pierre*, que si nous avions été chargés de la sûreté de nos récoltes, nous n'eussions pas manqué de les placer sur de grands arbres; mais en cela, comme dans tout le reste, il faut admirer la prévoyance divine, et nous méfier de la nôtre. »

« Si nos Moissons étaient portées par des forêts, lorsque celles-ci sont détruites par les guerres, ou incendiées par notre imprudence, ou renversées par les vents, ou ravagées par des tremblemens de terre, il faudrait des siècles pour les voir renaître dans un pays. De plus, les fruits de nos arbres sont bien plus sujets à couler que les semences des Graminées. »

« Ces plantes, par la souplesse de leurs tiges fortifiées par des nœuds de distance en distance, et par leurs feuilles membraneuses et capillacées, échappent à la violence des vents. Leur faiblesse leur est plus utile que la force aux plus grands arbres »

L'arbre tient bon, le roseau plie,
Le vent redouble ses efforts,
Et fait si bien qu'il déracine,
Celui de qui la tête au ciel était voisine,
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

La Fontaine.

C'est dans la famille des *Graminées* que la nature a placé le principal aliment de l'homme. Elle en a formé pour croître dans tous les sites, depuis la ligne jusqu'aux bords de la mer glaciale. Tels sont le *Millet* et le *Panic* en Afrique, le *Maïs* au Brésil, le *Riz* dans l'Inde, une espèce de *Folle avoine* qui croît sur les bords des fleuves de l'Amérique septentrionale ; le *Froment*, le *Seigle*, l'*Orge* dans nos contrées.

Les Blés, dit *Bernardin de Saint-Pierre*, ont des rapports innombrables avec les besoins de l'homme et de ses animaux domestiques. Ils ne sont ni trop hauts, ni trop bas pour sa taille. Ils sont faciles à manier et à recueillir ; avec leurs pailles, il peut se loger, se couvrir, se chauffer, et nourrir ses brebis, sa vache et son cheval ; avec leurs grains, il fait des alimens et des boissons de toutes sortes de saveurs. Les peuples du nord en brassent de la bière. Dans nos climats on ne la boit qu'en partie de plaisir, et la bière peut s'appeler le nectar de l'innocente joie.

« Le foin nourrit abondamment la plupart de nos quadrupèdes. Le Créateur, en donant ces animaux d'une force qu'il consacrait à notre usage, a séparé notre subsistance de la leur, et il n'a pas voulu que la lutte du besoin pût compromettre notre empire. »

« Les graines de petites espèces de graminées, comme les *Paturins*, les *Millets*, nourrissent les petits oiseaux. Il n'y a point de plante malfaisante parmi les Graminées, seulement l'ivraie est dangereuse en trop grande quantité. »

La substance farineuse se modifie dans les légumineuses, comme les *Pois*, les *Lentilles*, les *Haricots*, les *Feves*, les *Gesses*, pour la nourriture des hommes et des animaux. »

La nourrissante Pomme de terre, *Solanum tuberosum*, une des conquêtes précieuses faites sur les végétaux d'Amérique, dont les utiles racines offrent un secours bienfaisant dans la disette, et qui sont un hors-d'œuvre pour les tables opulentes, sont devenues le mets presque universel des pauvres.

Les plantes de nos potagers peuvent être remplacées avec avantage par celles de nos champs. La Patience des Alpes, *Rumex Alpinus*, supplée l'oseille de nos jardins. L'Asperge

sauvage rivalise par le goût avec l'Asperge cultivée, et les Chardons du Valais remplacent l'Artichaut.

Les Chardons, dit Mad. *de Chatenay*, forment une famille fort compliquée et fort nombreuse ; ils se varient sous mille formes, ainsi que les épines de la vie ; plusieurs d'entr'eux s'épanouissent en bouquet, et leur port bien souvent n'est pas sans majesté.

« Une plante qui croît dans les pierres, le long des murs, dans les buissons, et toujours à la portée de la main du pauvre qui la cherche, doit arrêter un moment nos regards en faveur du nom qu'elle porte, dit Mad. *de Chatenay*. Le Bon-Henry, *Chenopodium Bonus-Henricus*, est bienfaisant. Ses tiges bien cuites sont l'asperge du pauvre, ses feuilles se mangent en épinards. Ce nom est comme un talisman qui doit améliorer l'être qui le porte : il semble exclusivement français.

C'est principalement dans la saison chaude, que la nature nous donne quantité de fruits pleins d'un jus rafraîchissant, comme les *Cerises*, les *Prunes*, les *Pêches*, les *Figues*, les *Melons*, et à l'entrée de l'hiver ceux qui échauffent par leurs huiles, comme les *Noisettes*, les *Amandes*, les *Noix*.

Il n'y a pas moins de convenance, dit *Bernardin de Saint-Pierre*, dans les formes et les grosseurs des fruits. Il y en a qui sont taillés pour la bouche de l'homme, comme la *Groseille*, les *Fraises*, les *Framboises*, les *Cerises*, les *Prunes*, les *Abricots* ; d'autres pour sa main, comme les *Poires*, les *Pommes*, les *Pêches*, les *Figues* ; d'autres beaucoup plus gros, comme les *Melons*, sont divisés par côtes, et semblent destinés à être mangés en famille. Il y en a même comme la *Citrouille*, qu'on pourrait partager avec ses voisins.

Le *Fraisier*, qui enlace la terre de ses rameaux et de ses bienfaits, nous offre, dans son fruit rafraîchissant et balsamique, un remède pour la goutte.

« Le *Cerisier*, un des principaux ornemens du triomphe de Lucullus sur Mithridate, se varie à l'infini. Son fruit porte avec lui l'hilarité, et se prodigue au plus bas prix. Les *Cerises*, les *Guignes*, les *Bigarreaux*, les *Griottes*, font la joie des enfans et la santé des malades. »

« Le *Noyer*, qui embellit les routes de nos campagnes, en est le luxe et l'ornement. La chute de ses fruits amuse les passans qui goûtent sans scrupule de l'abondance primitive. »

C'est avec raison qu'Ovide s'attendrit sur ce bel arbre, trop souvent insulté.

Et populo saxis, pretereunte petor.

L'*Amandier*, symbole de l'étourderie, répond le premier à l'appel du printems. De fréquentes gelées l'en punissent sans le rendre plus sage ; et ses confrères plus prudens, c'est-à-dire plus tardifs, n'en sont pas toujours mieux traités. »

« *Vanière* a dit qu'après le désastre du déluge, Dieu avait donné la *Vigne* à la terre pour la consoler de ses pertes, et en réchauffer les habitans. Le suc du raisin, délicieux et sain, nourrit quand il est fruit, corrobore quand il est liqueur, donne à l'eau-de-vie ses feux, et au vinaigre son ressort. »

Quelques plantes nous offrent dans leurs feuilles et leurs fleurs des remèdes pour la guérison de nos maux. « Le *Tilleul* qui forme de si belles allées, de si beaux ombrages, produit une fleur qui parfume l'air d'odeurs balsamiques. Cette fleur bienfaisante donne, quand on l'infuse, une boisson calmante, anti-spasmodique ; c'est un breuvage de consolation, et le baume des infortunés. »

« La fable a consacré le *Tilleul* aux vertus conjugales par la métamorphose de Philémon et de Beaucis. Ainsi la riante mythologie met souvent de douces images, où l'histoire ne rappele que de sanglans souvenirs. »

« L'*Oranger*, ce fils de l'orient qui s'est multiplié dans nos climats qu'il pare et décore si bien, l'Oranger, l'embléme du tems, qui l'embellit et ne le vieillit pas, se couvre à la fois de fleurs et de fruits, et demeure toujours vert. La blancheur de ses beaux boutons, la suavité de leurs parfums, font du bouquet de fleurs d'orange l'embléme virginal de la jeune fiancée qu'on mène à l'autel. »

La suite à un des prochains numéros.

JOSEPH DE ROSNY, *Propriétaire-Rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. PRIGNET aîné.

N°. 10.

JOURNAL-CENTRAL DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

(Sine litteris vita mors est.)

SOCIÉTÉ LIBRE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES, DE MONTPELLIER.

Si, d'un côté, nous avons des actions de grâce à rendre aux Académies qui ne dédaignent point de nous faire connaître régulièrement le résumé de leurs travaux, de l'autre, nous voyons à regret qu'il en est encore plusieurs qui ont négligé d'entretenir avec nous une correspondance qui devenait nécessaire pour la publicité de leurs succès. La Société libre des sciences et belles-lettres de Montpellier est de ce petit nombre et nous regrettons d'autant plus vivement l'impuissance où nous sommes de faire connaître l'utilité de ses travaux, que nous savons que cette intéressante Société justifie de jour en jour, son ancienne réputation. Nous avons appris indirectement qu'elle a tenue sa dernière séance publique le 17 Mai dernier, et que ses membres résidans ainsi que ses associés corres-

pondans, ont rivalisé de zèle pour ajouter à l'intérêt de cette brillante séance.

Dans l'impossibilité où nous sommes d'en rendre un compte exact, nous allons nous borner à rapporter l'extrait d'une notice historique sur *Benoît d'Alignan*, ancien évêque de Marseille et célèbre écrivain du 13ᵉ. siècle. Cette notice lue le même jour par M. *Poitevin-Peïtavi*, ancien avocat et secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, quoique remplie d'intérêt, ne pouvait ajouter à la réputation de son laborieux auteur. Quelques citations de ce discours suffiront pour prouver la vaste érudition de M. Poitevin, ainsi que son impartialité dans ses récits, et surtout son religieux respect pour la mémoire d'un illustre compatriote que ses savantes recherches ont tiré d'un profond oubli.

Parmi les maux que la révolution a faits aux lettres, on doit compter l'interruption du savant ouvrage des Bénédictins, publié sous le nom d'*Histoire littéraire de la France*. Lors de la suppression des monastères, ils préparaient les volumes qui devaient comprendre la fin du douzième et tout le treizième siècle. Là, ils nous auraient certainement fait connaître un de leurs confrères les plus distingués, Benoît d'Alignan, évêque de Marseille, qui par ses talens, ses lumières et l'activité de son zèle, attacha son nom à tous les grands évènemens de son siècle, siècle intéressant que l'histoire nous montre se dégageant des ténèbres profondes de l'ignorance, et qu'elle signale comme l'aurore du beau jour qui devait luire dans l'occident de l'Europe.

Le père Papon dit que Benoît d'Alignan était né en Provence, d'une famille noble qui ne subsiste plus. Les auteurs de l'histoire de Languedoc avaient déjà établi, dans leur second volume publié en 1733, qu'il était de la maison d'Alignan, au diocèse de Beziers, et les archives de ma commune m'en ont fourni de nouvelles preuves. Benoît est mon compatriote. Nous sommes nés l'un et l'autre à Alignan du Vent, dépar-

tement de l'Hérault, dans l'arrondissement de Beziers. Quoique sa naissance ait précédé la mienne de près de six cens ans, j'ai trouvé à m'occuper de lui, un intérêt plus que littéraire. La connaissance de sa vie aura aussi pour vous, Messieurs, un intérêt particulier, puisqu'elle appartient à l'histoire de notre beau département.

Alignan était au nombre des terres que Charlemagne donna, et dont Louis le débonnaire confirma la possession, à titre de fief héréditaire, aux Espagnols ou Gots d'origine, qui, pour se mettre à l'abri de la tyrannie des infidèles, s'étaient réfugiés dans la Septimanie.

En 881; Carloman donna la terre d'Alignan en propriété à Raynard ou Reginald, qui servait dans ses armées, et qui, suivant la conjecture de Dom Vaissette, descendait d'un de ces Espagnols réfugiés, parmi lesquels il nomme Ildéric; sur quoi, je remarquerai qu'il existe dans Alignan vingt familles dont le nom est Lentheric, nom singulier, et qui indique clairement cette origine étrangère.

Plusieurs de ces Lentheric sont de gros propriétaires; presque tous habitent de père en fils la même maison, et cultivent le même héritage. Tous ceux de ce nom qui sont établis dans les villes voisines, sont sortis d'Alignan. Si les conjectures que j'adopte, ont quelque fondement, ils peuvent se vanter d'avoir plus de mille ans de condition libre. Les plus grandes maisons de la Provence n'ont pas, en fait d'ancienneté, de plus hautes prétentions.

Raynard ou Reginald ne garda pas long-tems la Seigneurie d'Alignan : il l'échangea en 897, avec Fructuarius, évêque de Beziers, contre le village de Tavels en deçà du Rhône.

Il faut franchir un espace de trois cens ans, et aller à la fin du douzième siècle, pour retrouver une mention d'Alignan dans l'histoire de notre province; mais alors ce n'était plus un village (*villa*), c'était un bourg fortifié, appelé *castrum de alignano*.

Le mot *castrum*, suivant les historiens de Languedoc, est le nom que les auteurs et les monumens donnent, non à une simple forteresse, mais à tous les bourgs fortifiés ou accompagnés d'une citadelle.

Ce bourg, d'une forme particulière, éxiste tel qu'il était alors Sur une petite élévation est une tour isolée; trois enceintes circulaires forment ce qu'on appelle encore aujourd'hui le château, la ville et les faubourgs.

A l'époque dont nous parlons, Alignan n'appartenait plus aux évêques de Beziers, mais à un seigneur particulier (*miles*), qui, lors de l'institution des noms propres, avait pris celui de sa seigneurie, comme la plupart de ses voisins. Il s'appelait Benoît d'Alignan. A côté de lui était Etienne de Servian; un peu plus loin, Guillaume de Puysalicon, Pons de Thésan, Pons d'Olargues, Amblard de Villeneuve, *etc.*

Dans ces tems malheureux d'ignorance et de barbarie, il n'y avait d'autres écoles que celle des monastères. Les enfans qu'on y recevait, étaient appliqués à l'étude des lettres et de la règle monastique; mais quand l'âge arrivait de faire profession, ceux qui ne se trouvaient point appelés à cet état, étaient libres de se retirer.

Nous ignorons dans quel monastère Benoît d'Alignan fut élevé. Les Bénédictins en avaient plusieurs dans le pays, St.-Guilhen, Aniane, Villemagne, St.-Tibéri. Il entra dans leur ordre, et la dignité épiscopale ne lui fit jamais oublier ses vœux monastiques. Il s'intitula toujours *Frère Benoît, évêque de Marseille.*

Toute l'instruction qu'on pouvait recevoir alors, il la trouva chez les Bénédictins. Ce fut par ses lumières, autant que par ses talens et l'activité de son zèle, qu'il parvint à jouer un grand rôle dans la carrière politique, et dans les affaires de l'église.

Les circonstances étaient favorables. Les Albigeois attaquant à la fois la doctrine, l'autorité et les biens temporels de l'église, il fallait, pour les défendre, acquerir des connaissances, et les moyens de les mettre en œuvre. A ce premier intérêt se joignait celui de la dispute et des succès qu'on y peut obtenir. La raison et la vérité n'y gagnent pas toujours; mais rien n'aiguise l'esprit et n'excite l'ardeur comme la controverse; l'intelligence s'y agrandit, et la sagacité s'y fortifie

Benoît, Théologien ardent, zélé catholique, dut prendre

une part très-active dans la guerre des Albigeois. Il faut croire que sa famille se rangea également du côté de Simon de Montfort, puisqu'elle conserva sa seigneurie d'Alignan, tandis qu'Etienne de Servian, perdit tous ses biens pour être resté attaché au parti contraire.

Après la mort de Simon de Montfort, et l'abdication de son fils Amauri, Benoît s'attacha à Louis VIII, roi de France, qui avait pris leur place et lui rendit des services essentiels. La ville de Carcassonne, fidèle au comte de Toulouse, était encouragée dans sa résistance, par le comte de Foix, Roger Bernard, qui en occupait la citadelle à la tête d'une forte garnison. Sans autres armes que celles de l'éloquence, Benoît triompha de ces obstacles. Les habitans de Carcassonne prêtèrent entre ses mains serment de fidélité au roi, et lui envoyèrent les clefs de leur ville. La ville de Beziers, et d'autres moins considérables, se rendirent également à ses exhortations, et Louis VIII, en reconnaissance de ces *conquêtes*, c'est ainsi qu'il s'exprime, accorda plusieurs privilèges à l'abbaye de la Grasse, dont Benoît était pourvu.

Vers la fin de la même année (1226), le Pape Grégoire IX, lui donna une commission qui, dans son genre, était peut-être aussi difficile.

Les moines noirs de la province de Narbonne (c'est ainsi qu'on appelait les Bénédictins) observaient mal la règle de leur institution. A cet effet, il présida un chapitre provincial assemblé à St.-Tiberi, et y fit adopter des statuts de réforme, qui éprouvèrent sans doute quelque résistance, puisqu'il fallut, pour en assurer l'exécution, les faire confirmer par le Pape, et que Benoît crut nécessaire d'aller lui-même à Rome, presser l'expédition de la bulle de réformation.

Benoît ne passa à Rome que quelques mois. Au commencement de Juin de 1227, on le trouva présent à l'acte par lequel le comte de Foix qui s'était opposé à la soumission de Carcassonne, se soumit lui-même au roi et lui jura fidélité.

En 1229, lorsqu'il alla prendre possession de l'évêché de Marseille, cette ville était divisée en deux partis, et l'animosité y était extrême. Attachés à leur liberté originaire, les habitans avaient cru la recouvrer, en acquérant de Roncelin,

leur vicomte, tous les droits de Seigneurie qu'il avait sur la ville inférieure. Roncelin les avait trompés. La seigneurie qu'il leur vendit ne lui appartenait plus : il en avait déjà fait donation au monastère de St-Victor.

Les moines étaient fondés en droit, ayant le titre le plus ancien; mais les Marseillois supposaient que la donnation était frauduleuse, et pour forcer les moines à y renoncer, ils s'étaient emparés des biens du monastère. Cette violence avait excité l'animadversion du Pape, et ils étaient excommuniés, lorsque leur nouvel évêque arriva parmi eux. Le cardinal de St-Ange, légat du Pape, le chargea de terminer, comme arbitre, ce procès qui avait dégénéré en guerre véritable. Tous les historiens louent la prudence de sa conduite et la sagesse de sa décision. Il engagea les moines à renoncer à cette seigneurie, que les Marseillois voulaient éteindre; et ceux-ci furent dès lors facilement amenés à rendre au monastère les biens dont ils s'etaint emparés. Benoît, assisté des évêques de Toulon et de Riez, leva l'interdit mis sur Marseille, et prononça avec solemnité l'absolution de l'excommunication encourue.

Quelques années après, il fut moins heureux, et s'il faut le dire, moins prudent et moins sage, dans une autre affaire relative à la même seigneurie.

Quelle que fût son opinion sur la liberté républicaine, il aurait dû juger que ce sentiment apporté dans la Gaule par les Phocéens qui fondèrent Marseille, s'était transmis d'âge en âge dans leur descendance et que toute servitude effective ou apparente serait odieuse à ses diocésains. Il devait au moins ne pas contrarier les dispositions héréditaires d'un peuple vif, impétueux et ennemi de toute autorité étrangère. Au lieu de cette neutralité indispensable dans un évêque si intéressé à conserver la confiance de son troupeau, Benoît qui était né dans un château, et qui avait vécu dans l'exercice du pouvoir féodal, céda trop à ses habitudes et aux préjugés de sa naissance, présuma trop de son éloquence et de son crédit. Peut-être crût-il travailler utilement pour la conservation de la jurisdiction attachée à son siège; car il était seigneur de la ville haute. Quoiqu'il en fût de ses motifs,

il entreprit une négociation non seulement délicate, mais évidemment téméraire, puisqu'il s'agissait de persuader aux habitans de la ville inférieure de revendre à Raymond Beranger, comte de Provence, cette même seigneurie qu'ils avaient éteinte après l'avoir acquise de Roncelin et conquise sur les moines de St.-Victor.

Les Marseillois furent indignés que l'idée lui en fut seulement venue; et cette indignation s'accrut à un point extrême, quand on sut qu'il était l'instigateur de ce marché, et que pour le faciliter il avait prêté une grosse somme au comte de Provence.

Cette indignation ne se borna pas à une simple aliénation de sentimens. Benoît fut obligé de quitter sa ville épiscopale, et la même violence l'en tint éloigné pendant cinq ou six ans. C'est ainsi qu'il faut entendre ce que dit l'historien de Provence dont je viens de parler, qu'il s'ensuivit une guerre.

Ce fut, sans doute, cette pénible et facheuse position, qui l'engagea, pour donner aux esprits le tems de se calmer, à faire le voyage de la terre sainte. Il se croisa, et partit en 1239 avec Thibaud, roi de Navarre et comte de Champagne.

Le roi de Navarre, et la plupart des princes et des seigneurs qui partaient avec lui, s'embarquèrent à Marseille et à Aigues-morte. Leur navigation fut heureuse, mais quant aux autres croisés qui avaient pris leur chemin par terre, il n'en arriva pas la troisième partie dans la Syrie; et là, quoique les princes eussent reconnu le roi de Navarre pour leur chef, il se trouva n'en avoir que le titre et les honneurs, sans autorité, chacun voulant être indépendant, et ne recevoir les ordres de personne. Il arriva de là, que les croisés n'agissant ni ensemble, ni de concert, éprouvèrent tous les malheurs de la guerre, et furent obligés de retourner en Europe.

L'évêque de Marseille ne partagea pas la honte de cette fuite. Il resta en Syrie, pour donner à la terre sainte des moyens de défense contre les infidèles. Profitant d'une trêve que les croisés avaient obtenue, il alla visiter le mont Liban, et dans cette course, il se convainquit que, pour protéger la contrée habitée par les chrétiens, il fallait rétablir la forteresse de Saphet qui couvrirait tout le pays jusqu'à St.-Jean

d'Acre, et donnerait toute facilité de faire des incursions jusques sous les murs de Damas.

Thibaud et son armée avaient senti l'importance de ce poste, et pour le fortifier avaient promis de puissans secours au grand Maître des Templiers. Mais cette promesse s'était évanouie, et les Templiers, faute de moyens suffisans, restaient dans l'inaction. Benoît releva leur courage, en leur offrant ses propres ressources et celles que l'ascendant de son ministère pourrait procurer. Quand il les eut bien disposés, il alla placer sa tente au milieu des ruines de cette forteresse, et il en fit l'objet d'un pélérinage religieux.

Quand tout fut prêt pour commencer les constructions, Benoît, en habits pontificaux, sort de sa tente le trois des Ides de Décembre 1240, et va célébrer les saints mystères sur le lieu même où la première pierre doit être posée. Après un discours pathétique qui attendrit et exhalta toutes les âmes, il appelle les bénedictions du ciel sur la citadelle qui va s'élever; il en pose la première pierre avec solemnité, et termine cette cérémonie imposante par le don d'une coupe de vermeil, pleine de pièces d'or et d'argent.

L'ouvrage commence aussitôt. L'Evêque de Marseille, au milieu de ce concours d'ouvriers et d'autres fidèles, qu'un même zèle anime, partage son tems entre l'étude et les soins qu'exige de lui cette grande et importante construction. Lorsqu'elle fut assez avancée, pour que le fort se trouvât dans un parfait état de défense, il songea à retourner dans son diocèse, et son départ fut marqué par de nouvelles libéralités. Il donna pour la continuation de cette entreprise, sa tente, celles des gens de sa suite, ses équipages, tout son mobilier; *omnes equitatus, tentoria et superlectilia*, dit la relation que Baluze a insérée dans ses mélanges.

Ce n'est pas tout; il eut le bonheur, avant de partir, de découvrir sous d'anciennes ruines, un puits dont l'eau était très-bonne et la source très-abondante, bienfait inappréciable dans un pays aride, et sur une élévation entourée de précipices.

Ce fut là le premier voyage que Benoît fit à la terre sainte. Il en était de retour en 1242. Cela résulte d'un acte de donation fait en sa présence, et par son entremise (*per*

manus ejus) en faveur de l'abesse de St.-Pons. En 1245 il assista au concile de Lyon. La paix était rétablie entre lui et ses diocésains. On le voit à Marseille occupé d'un ouvrage de théologie qu'il avait commencé au milieu des ruines, et pendant la reconstruction du fort de Saphet C'était un traité sur la trinité, dans lequel il se proposait de réfuter les erreurs qu'il avait remarquées, tant en deçà qu'au delà de la mer.

Revenu dans son diocèse, Benoît assembla un synode, pour rétablir le paiement de la dime. Il paraît que la doctrine des frères prêcheurs avait fait beaucoup de prosélites à Marseille. Benoit la combat dans son ordonnance synodale, regardant ceux qui empêchent de payer la dime, comme plus coupables encore que ceux qui la refusent. Il se reprohe d'avoir négligé si lông-tems de remédier à ce désordre, qui s'étant invetéré, l'oblige de recourir au remède extrême de l'excommunication.

Les affaires des chrétiens allaient très-mal dans la terre sainte. Alexandre IV, par une bulle du mois de Juillet 1264, chargea Benoît de prêcher et de faire prêcher une nouvelle croisade. Un mois après la date de cette bulle, Benoît, toujours actif, avait dejà mis en mouvement les frères prêcheurs et les cordeliers de son diocèse, et lui-même avait commencé ses prédications.

A l'activite de son caractère se joignaient de puissans motifs de ne pas perdre un instant. Toutes les places occupées par les chrétiens avaient été emportées de vive force. Il ne leur restait que le fort de Saphet, poste imprenable à la verité mais Philippe de Macédoine avait dit qu'aucune place ne lui résistait long-tems, lorsqu'il pouvait y faire parvenir un mulet chargé d'or.

Une garnison nombreuse défendait le fort de Saphet; celui qui la commandait était un Templier, vaillant capitaine; mais ce Templier, Syrien de nation, était un traitre qui se vendit, lui, la place et la garnison; et qui, peut-être, fut de moitié dans la catastrophe qui suivit cette reddition criminelle.

On avait promis à la garnison qu'elle pourrait emporter ses armes et ses bagages. Quand elle fut hors de la place,

on ne voulut pas même lui laisser la vie, ou, ce qui est la même chose, on ne laissa à ces généreux chrétiens que l'alternative de périr ou de renoncer à leur religion.

Le commandant avait déjà apostasié. Les autres au nombre de plus de neuf cens, eurent tous la tête tranchée et quatre Franciscains qui, par leurs exhortations, avaient soutenu leur constance, furent écorchés vifs.

Après les agitations d'une longue vie, entièrement consacrée à la défense de la religion et de l'église, conformement aux idées qu'on avait alors, Benoît sentit le besoin du repos, et peut-être le regret de ne s'être pas enseveli tout entier dans la retraite du cloître, à laquelle il s'était solennellement dévoué. Pour expier ce qu'il y avait eu de trop mondain dans l'exercice de ses deux prélatures, il crut devoir renchérir sur ses vœux monastiques, et pour cela, il entra chez les frères Mineurs dont la règle était plus austère que celle des Bénédictins. C'est là qu'il termina ses jours en 1268, la même année où St.-Louis entreprit son second voyage de la terre sainte.

Sa famille existait toujours à Alignan. J'ai trouvé dans les archives de cette commune, une expédition en forme d'une reconnaissance féodale, que fit à Philippe le hardi, roi de France, le 11 des calendes de Février 1271, Benoît d'Alignan, *miles*, seigneur pour la moitié dudit Alignan. Cette reconnaissance embrasse les biens qu'il possédait dans le bourg, et dans trois paroisses qui faisaient partie du territoire de cette commune.

Cette famille s'éteignit bientôt après. Déjà en 1356, les consuls d'Alignan avaient acquis plusieurs fiefs de leur territoire; ils acquirent sucessivement les autres. Depuis très-long-tems il n'y a pas eu dans le territoire d'Alignan, un seul pouce de terre qui ne fut possédé en franc-alleu. La tour appartient à la commune, et le château forme plusieurs habitations particulières.

ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS,

DE ROUEN.

La séance publique de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de cette ville, qui a eu lieu le 8 Août dernier, a duré depuis six jusqu'à près de dix heures du soir. Mais la variété des lectures et l'ordre dans lequel elles se sont succédées ont fait que peu de personnes se sont apperçues de cette excessive longueur.

Dans un discours écrit avec une élégante précision et solidement pensé, M. Desmadières, qui remplissait les fonctions de président, a exposé le tableau rapide des avantages que les réunions littéraires procurent au public, avantages qu'elles le mettent à portée d'apprécier en se faisant un devoir de lui rendre annuellement compte de leurs travaux.

Les rapports de MM. les secrétaires de la classe des sciences et de celle des belles-lettres, qui ont suivi le discours de M. le président, étaient en quelque sorte la conséquence des principes qu'il venait de poser. Il n'est personne qui n'en ait fait de suite l'application à l'Académie de Rouen, en jugeant d'après ces rapports de l'étendue de sa correspondance, du nombre et de l'utilité des travaux de ses membres résidans. MM. les secrétaires ont terminé par l'annonce des sujets de prix proposés pour l'an 1811.

Il est malheureux que la faiblesse de la voix de M. le Filleul des Guerrots, ait privé un grand nombre de personnes d'entendre sa fable de *l'Iris et Flore*. Le peu que nous en avons saisi nous a fait connaître que le but de l'auteur était d'établir un parallèle entre sa muse et celle de la Fontaine. Il a représenté celle-ci sous l'emblême de la rose, se comparant à l'iris à qui Flore adresse la parole pour lui dire que

quoiqu'elle ne puisse pas rivaliser avec la reine de son riant empire, elle peut au moins trouver place à sa suite dans les jardins.

La dissertation de M, l'abbé Baston, sur cette question « Est-il vrai que, pour les opérations intellectuelles, la femme » ne diffère de l'homme que par l'éducation ? » a donné une nouvelle preuve du talent de cet auteur pour manier avec graces et légereté l'arme du raisonnement, si lourde quelquefois dans la main de ceux qui ne savent pas, comme lui, couvrir de fleurs la chaîne des argumens que lie entr'eux une logique pressante et serrée. Après avoir réfuté les objections de ceux qui prétendent que ce n'est que par l'éducation que la femme diffère de l'homme pour les opérations intellectuelles, M. Baston établit et prouve qu'il n'y a pas moins de différence entre l'esprit des femmes et celui des hommes qu'entre leurs corps; que ces esprits sont bien du même genre, mais d'espèces dissemblables. Il se garde bien cependant d'en conclure la supériorité de l'homme sur la femme. Au contraire il insinue que la femme, quoiqu'elle n'ait pas les mêmes qualités que l'homme, en a d'équivalentes aux siennes ou même de plus recommandables. Ainsi, pour nous servir d'une comparaison par laquelle il a terminé son intéressante dissertation, si la vigne rampante n'a pas comme le chêne la faculté d'élever hardiment jusqu'aux nues sa tête altière, elle ne se fait pas moins chérir par l'abondance et la bonté de ses fruits, bien préférables au gland vil et grossier que produit son superbe rival

Le public qui avait besoin de se rappeller la pièce agréable de M. Dornay, intitulée *Mes quatre-vingts ans*, entendue avec tant d'intérêt dans la séance publique de l'année dernière, pour croire que le *Songe* qu'il a lu était vraiment la production d'un vieillard de cet âge, ce qu'on aurait eu peine à se persuader tant cette pièce respire les grâces, la fraîcheur et la douce sensibilité de la jeunesse, a justement applaudi au talent de ce digne successeur des Lafare et des Saint-Aulaire. Le poëte suppose qu'un soir de printems il s'endort sur l'herbe épaisse, élastique et fleurie. A peine a-t-il fermé les yeux qu'il se trouve transporté dans un monde idéal bien

différent du nôtre, puisque les femmes y sont toujours belles et surtout toujours tendres et fidèles, les hommes toujours indulgens, qu'il ne s'y trouve ni oppresseurs ni opprimés, *etc.* Mais hélas! un reveil funeste vient bientôt l'arracher à ces douces illusions, et il s'apperçoit trop tard qu'il n'a fait, comme on dit, qu'un beau rêve. On sent que le mérite de cette petite pièce, qui offre peu d'invention, ne peut résider que dans les détails; aussi ne laisse-t-elle rien à désirer à cet égard: elle fourmille de ces vers heureux que l'on retient avec d'autant plus de facilité qu'ils semblent s'être échappés d'eux-mêmes de la verve de l'auteur, qui les a, pour ainsi dire, trouvés plutôt que composés; tels que celui-ci :

Jouir vaut mieux que raisonner ;

ou cet autre par lequel M. Dornay termine :

Pour être heureux il faut rêver.

M. Godefroy, ami de M. Benard, titre qu'il partage en quelque sorte avec tous ceux qui l'ont connu, s'était chargé de répandre des fleurs sur le tombeau de cet homme essentiel, dont la perte a plongé dans le deuil, un si grand nombre de famille. Quoiqu'il n'ait annoncé qu'une simple notice nécrologique, entraîné, comme malgré lui, par l'impulsion de son cœur, sous la dictée duquel il semble avoir écrit, il a composé une véritable oraison funèbre pleine de ces mouvemens rapides, de cette chaleur entraînante, de cette attendrissante effusion qui caractérisent la véritable éloquence du sentiment. Aussi a-t-il joui du double avantage de voir une grande partie des personnes qui composaient l'assemblée applaudir au talent de l'orateur, et payer en même tems le juste tribut de leurs larmes, à la mémoire de celui dont il leur rappellait, d'une manière si pathétique, l'intéressant souvenir.

La fable par M. Duputel est pour ainsi dire le developpement de ce proverbe connu : Qu'il n'y a pas de feu sans fumée. Il y suppose que la flamme, en s'élevant dans les airs, reproche, d'un ton dédaigneux, aux tisons tristement confondus dans la cendre, l'obscurité à laquelle ils sont condamnés, et s'irrite de l'espèce de parallèle que l'on voudrait

établir entre'eux, lorsque, pour abaisser son orgueil, un vieux tison l'apostrophe à son tour du fond de l'âtre, lui fait voir son ingratitude envers ceux à qui elle doit le jour, et termine en lui disant que, quand elle pourrait l'oublier cette sombre vapeur qui la précède jusqu'au sein des nues, va réveler par-tout le secret de son origine; ce qui amène cette morale :

A quelques gens, trop fiers d'un éclat emprunté,
J'en dis autant; pour eux souvent la renommée,
En trahissant leur vanité,
N'est qu'une indiscrete fumée.

Dans son essai sur Alfiéri, M. de Glanville, qui l'a considéré uniquement sous les rapports de son talent s'est proposé d'établir qu'elles sont les ressemblances ou les différences qui existent entre ce poëte italien et nos principaux auteurs tragiques. Il fait ressortir ensuite cette simplicité dans le plan et l'intrigue de ses pièces, cette concision de style et cette religieuse observation des mœurs qui le caractérisent particulièrement. M. de Glanville termine en recommandant la lecture d'Alfiéri, dont les ouvrages méritent à plusieurs égards d'être placés dans la bibliothèque de l'homme de goût, à côté des chefs-d'œuvres de Corneille, Racine, Crébillon et Voltaire.

Personne ne pouvait mieux que M. Gosseaume, qui parcourt avec tant de succès la carrière où M. Thouret, directeur de l'école de médecine, et membre non résidant de l'academie, s'est illustré, payer un juste tribut d'éloge à sa mémoire. Aussi, quoique la modestie de l'auteur ne lui ait permis d'annoncer sa notice nécrologique que comme un simple essai, le public, qui en a jugé differemment, lui a-t-il prouvé par des applaudissemens mérités qu'il ne lui laissait rien à désirer.

M. Boïeldieu a voulu prouver dans son *Essai sur le Bonheur* que c'est à tort qu'on le chercherait dans le faste des cours, ou la pompe du palais, et qu'il n'habite que la modeste chaumière de l'ami de la nature, ou l'humble retraite du favori des muses. Une philosophie douce, une tendre mélancolie distinguent cette nouvelle production de M. Boïeldieu, dont on sait que tous les ouvrages portent l'empreinte de

cette inspiration qui prend sa source dans l'ame, et que l'on a définie en l'appellant *sentimentale*.

La notice nécrologique sur M. de Gaule, envoyée par sa famille, et lue par M. Vitalis, dénuée de tout ornement étranger, présente l'intéressant tableau des travaux qui ont illustré la longue carrière de cet ingénieur distingué, et feront long-tems chérir sa mémoire par les habitans du Havre et d'Honfleur pour la prospérité desquels ce vieillard estimable formait encore des projets lorsque la mort est venue l'arracher à l'espoir de les voir exécuter.

Le même M. Vitalis, a lu ensuite une notice de sa composition sur M. Fourcroy. Les talens distingués de l'auteur et ses profondes connaissances des arts chymiques, que celui à la mémoire duquel il a consacré quelques pages a porté à un si haut dégré, étaient un sûr garant des suffrages qu'il obtiendrait en acquittant une dette qui devait lui être doublement sacrée, et comme secrétaire de la classe des sciences de l'Académie et comme un des membres de la famille dont M. Fourcroy était en quelque sorte le père. M. Vitalis, envisageant tour-à-tour dans M. Fourcroy et le savant et l'homme public, a prouvé qu'il avait pleinement acquitté le tribut que tout homme doit à la Société, à qui les services qu'il lui a rendus dans l'exercice de ses fonctions et par ses nombreux ouvrages, rendront sa mémoire éternellement chère.

Enfin, *La fable des deux Roses* de M. Boïeldieu prouve qu'il n'écrit pas moins agréablement en vers qu'en prose. Le poëte introduit une rose modestement cachée dans un buisson, à qui une de ses sœurs qui brille au milieu d'un jardin reproche son obscurité. Celle-ci lui répond que cette obscurité la met à l'abri des dangers auxquels expose l'envie de paraître au grand jour. L'événement justifie bientôt ce que dit la rose modeste. L'ardeur du soleil et les vents ne tardent pas à flétrir l'orgueilleuse qui étalait ses charmes au milieu du parterre, tandis que l'autre, protégée par l'ombre du feuillage qui la couvre, résiste à leurs efforts. On sent facilement quelle est la morale que M. Boïeldieu tire de cet apologue, dont la lecture a terminé agréablement cette séance des plus intéressantes.

ACADÉMIE DES SCIENCES,

AGRICULTURE, COMMERCE, BELLES-LETTRES ET ARTS, D'AMIENS.

L'Académie des sciences, agriculture, commerce belles-lettres et arts du département de la Somme, a tenu le 16 août, sa séance publique, dans la grande salle de l'hôtel de la mairie.

M. Petit, directeur, a ouvert la séance par un discours sur l'utilité des séances publiques.

M. Limonas, secrétaire perpétuel a lu l'éloge de M. Ancelin, académicien résident, décédé dans le cours de cette année.

MM. de Guyencourt et de Maussion ont prononcé leurs discours de réception. Le premier a traité de l'influence des femmes sur la littérature et les arts, sous le règne de Louis XIV. Le second a démontré combien il est important de diriger les jeunes gens dans le choix de leur lecture.

M. le Directeur a répondu aux deux récipiendaires.

Il a annoncé qu'aucun des ouvrages envoyés pour le concours, n'ayant rempli les vues de l'Académie, elle proposait de nouveau pour sujets des prix qu'elle désire distribuer le 16 août 1811.

1°. D'indiquer les moyens de rendre la vallée de Somme plus salubre et d'un meilleur rapport:

2°. L'éloge de M. J.-R. Vaquette de Gribauval, chevalier, grand-croix de l'ordre royal et militaire de St. Louis, lieutenant général des armées royales et impériales, commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, premier inspecteur au corps royal d'artilerie, et commandant en chef le corps des mineurs.

Chaque prix sera une médaille d'or. Les mémoires seront adressés franc de port, au secrétaire perpétuel, avant le premier juillet prochain. Les auteurs joindront à leur mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, lequel contiendra leurs

leurs noms et leur demeure, et ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aura remporté le prix.

M. de Moyenneville a lu une notice historique sur M. de Gribauval.

M. Morgan-Béthune a terminé la séance par une pièce de vers, qui avait pour titre : *Voyage à Marcoussi.*

SOCIETE D'AGRICULTURE,

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE, A PARIS.

La Société d'agriculture du département de la Seine a tenu le dimanche 15 juillet, une séance publique sous la présidence de S. Ex. le ministre de l'intérieur, comte de Montalivet.

S. Exc. l'a ouverte par le discours suivant :

« Messieurs,

« Tel est sur nos goûts, sur nos besoins, l'empire du premier des arts, qu'au milieu des cités les plus populeuses, des habitudes les plus étrangères, les plus opposées aux soins agricoles, l'agriculture trouve cependant un sanctuaire, des hommes qui se vouent à l'étude de ses progrès, qui se consacrent au soin de les augmenter.

» On a reproché aux Sociétés d'agriculture quelques vaines théories : depuis long-tems vous avez répondu à ces imputations par des expériences multipliées, par la recherche des meilleurs instrumens aratoires, par le perfectionnement des divers genres de culture : rien n'est accueilli chez vous que lorsqu'une pratique éclairée a prouvé qu'en des mains ordinaires, avec des soins, avec des dépenses à portée de tous, des résultats utiles et certains sont attachés à ce qu'on vous propose.

» Personne ne saurait contester les progrès de l'agriculture en France depuis trente ans : les prairies artificielles, l'amélioration et la multiplication des engrais, le changemens des assolemens, l'introduction de plusieurs plantes oléagineuses,

la propagation des mérinos ont enrichi la France ; vos conseils et votre exemple y ont puissamment contribué.

» L'aisance est plus généralement répandue, l'habitant des campagnes est presque partout devenu propriétaire ; il avait peine à fournir à ses premiers besoins, aujourd'hui il connaît des jouissances.

» C'est depuis dix ans surtout que ces progrès ont été rapides : on travaille plus et mieux lorsque l'on a la certitude de jouir avec sécurité du fruit de ses travaux : d'ailleurs, quels puissans encouragemens ne reçoit pas chaque jour l'agriculture d'un gouvernement à qui rien de ce qui est utile et grand n'échappe !

» Des circonstances extraordinaires gênent-t-elles nos communications ? Il ne permet à l'étranger d'introduire ses marchandises qu'autant que nos vins, que nos grains auront été reçus au dehors. Les besoins du luxe nous ont-ils rendus tributaires de nos voisins ou de nos rivaux ? le gouvernement ne néglige rien pour faire recouvrer aux productions de notre sol la faveur qui leur fut un instant dérobée. Ainsi nous n'avons plus besoin que de nous-mêmes pour le tabac ; ainsi nos vignes nous donnerons du sucre ; notre garance remplacera la cochenille dans le drap qui habille les troupes ; nos soies long-tems négligées ont recouvré dans nos modes, dans nos meubles, chez nos voisins, tous leurs avantages ; des prix considérables sont proposés à celui qui fera rivaliser notre pastel avec l'indigo, nos lins avec les cotons ; en même tems, des essais qui donnent déjà des espérances tentent la naturalisation du cotonnier dans nos provinces méridionales que l'agrandissement de l'empire a rendues si importantes.

» Nos bergeries nationales entretiennent des mérinos de race pure à portée des diverses contrées où ils peuvent le mieux se propager ; les haras rétablis ont déjà amélioré la race des chevaux ; nos écoles vétérinaires remplacent des empiriques dangereux par des hommes habiles et instruits.

» De nouvelles routes, des canaux habilement projettés, ouvrent des débouchés inespérés aux productions de nos champs, autant qu'à celles de notre industrie.

Lorsqu'on retrace tant de bienfaits, il semble que l'encou-

ragement de l'agriculture ait été la seule pensée du souverain ; et notre reconnaissance peut oublier quelques instans que toutes les autres branches de l'administration, que la gloire de ses armes, la dignité, la grandeur, la prospérité de son peuple, occupent également le cœur et le génie du plus puissant des monarques. »

M. le sénateur comte François de Neufchâteau, vice-président de la Société a répondu :

« Monseigneur,

» Cette séance mémorable, présidée par le ministre protecteur naturel de l'économie rurale, sera notée comme un jour de fête pour l'agriculture. Toutes les Sociétés qui s'en occupent prendront part à la faveur que reçoit celle de Paris par la présence de V. Exc. Nous avons l'avantage d'être placés sous ses yeux, au centre de l'empire ; de là, nous sommes chargés de distribuer au loin les bienfaits et les récompenses que le gouvernement nous met à portée de décerner aux cultivateurs les plus dignes d'être encouragés. Heureux si les détails de la séance et les divers rapports que V. Exc. va entendre justifient la confiance dont elle nous honore, et répondent à l'opinion favorable qu'elle a conçue de nos travaux et qu'elle a bien voulu exprimer dans son discours ! »

Après ces discours, M. Sylvestre, membre de l'institut, secrétaire de la Société, a lu le rapport suivant sur les travaux de la Société, pendant l'année 1809 :

« Messieurs,

» Dans les rapports que j'ai eu l'honneur de mettre sous vos yeux, lors de vos dernières séances publiques, j'ai fixé votre attention sur la marche générale de l'agriculture en France, je l'ai fixée sur les résultats obtenus de vos travaux particuliers. Dans ces rapports, je vous ai parlé d'établissemens de mérinos et de haras, de matières sucrées indigènes, de fixations des dunes, de naturalisation de plantes exotiques, de prairies artificielles, de plantions et de voyages agricoles entrepris par ordre du gouvernement et d'instructions publiées sous ses auspices. J'aurai encore à vous entretenir aujourd'hui des mêmes objets, et je trouve dans cette nécessité la première certitude que l'amélioration s'avance d'une

manière assurée; puisque les entreprises commencées se continuent, puisque le gouvernement encourage les mêmes travaux, puisque vous vous occupez toujours des mêmes objets, c'est une preuve que l'amelioration rurale est dans sa véritable route ; c'est aussi un gage assuré de ses progrès : car en agriculture, plus que dans tous les autres arts, c'est de la persistance à suivre les mêmes erremens qu'on doit attendre des résultats certains : la nature ne répond à l'observateur qu'après avoir été interrogée long-tems ; et nous travaillons sous l'empire de circonstances si variables et si indépendantes de la prévoyance humaine, que des résultats qui, pour d'autres arts, seraient des données irrevocablement acquises, ne sont encore pour nous que des essais.

» L'année qui vient de s'écouler a sur-tout été remarquable par le nombre d'ouvrages recommandables et classiques qui ont été publiés sur l'agriculture C'est dans le cours de cette année que le *Dictionnaire d'économie rurale* a paru ; cet ouvrage a été rédigé d'après le plan de Rozier, et les auteurs en conservant toutes les utiles observations de leur célèbre prédécesseur, ont élagué des articles moins utiles à l'homme des champs, et ils ont ajouté tout ce que les connaissances modernes avaient fourni de réellement instructif. L'analise des principaux articles de ce dictionnaire serait déjà un long résumé de vos travaux, Messieurs ; plusieurs membres de votre Société ont su y renfermer dans le plus court espace possible les matériaux de traités complets sur les branches les plus importantes de l'agriculture : mais l'épuisement rapide de l'édition prouve que cet ouvrage a été apprécié comme il devait l'être ; il est déjà connu de la plupart des personnes présentes à cette assemblée, et les auteurs jouissent en ce moment de l'estime que doit leur mériter l'important travail auquel ils ont consacré leurs veilles.

» M. le comte François de Neufchâteau a publié un ouvrage en deux volumes sur l'art de multiplier les grains ; il a exposé dans ce travail tout ce qui a été tenté jusqu'à présent pour perfectionner l'agriculture et augmenter le produit de ces précieux végétaux qui forment la base de la nourriture de l'homme dans tous les pays ; et certes, si les moyens qu'il

a indiqués, si les tentatives nouvelles qu'il propose, peuvent procurer d'assez grands avantages pour assurer un juste bénéfice à ceux qui se livrent à la culture des céréales, jamais livre n'aura apporté plus de consolation et n'aura produit un plus grand bien. Dans les circonstances actuelles, conserver un bénéfice suffisant au cultivateur de blé, et maintenir cette denrée au prix modique desiré par le consommateur, serait le plus beau résultat à obtenir pour l'agriculture française.

» Notre collegue Desfontaines, a rédigé une histoire des arbres et arbrisseaux, qui sont ou qui peuvent être cultivés en pleine terre sur le sol de la France; cet ouvrage, qui retrace et perfectionne les traités sur lesquels Duhamel a fondé sa principale gloire, est une nouvelle preuve du bon esprit qui anime et qui doit toujours diriger les agronomes et les naturalistes. Il offre beaucoup de faits en peu de mots, beaucoup de science sans apparat, beaucoup de moyens de richesses et d'améliorations pour la plus modique des rétributions.

» Le traité d'architecture rurale, publié par notre collégue de Perthuis, n'a pas moins servi l'agriculture que les ouvrages estimables que j'ai déjà cités. L'état des habitations rurales inspire de pénibles réflexions sur les accidens et les inconvéniens de tout genre auxquels les malheureux habitans des campagnes sont continuellement exposés. Le sol humide de la plupart des habitations, l'air comprimé et délétere qui sert à la respiration; les dangers sans cesse renaissans du feu ou de la contagion, fixent douloureusement la pensée de l'observateur; et lorsque cet observateur est aussi familier avec les principes des constructions bonnes et économiques, qu'il l'est avec les besoins de nos cultivateurs, les moyens qu'il propose sont tous appropriés à son sujet, et d'une exécution aussi sûre que facile. On doit savoir gré à M. de Perthuis d'avoir joint à ce traité de fort bonnes indications sur les travaux à faire pour faciliter les communications rurales, conserver les recoltes sur pied, assainir les terres en culture et améliorer les produits des prairies naturelles.

» Il n'a paru cette année aucun écrit sur les haras, mais notre collégue Huzard avait posé les bases d'une suffisante instruction; l'exécution se poursuit avec activité, et grace à

la bienveillante et continuelle sollicitude du ministre ami de l'agriculture, qui travaille à les former et à les soutenir, bientôt la pensée toute entière du génie qui a voulu leur restauration sera accomplie : les établissemens créés par le gouvernement s'augmentent et se consolident ; les encouragemens qu'il distribue réveillent l'émulation, les races presque détruites se renouvellent : déjà le Limousin n'a presque plus à regretter son ancien état de prospérité ; déjà les Pyrennées, le pays de Deux-Ponts préparent à notre cavalerie des remontes sûres et nombreuses ; par-tout l'amélioration se fait sentir, et par-tout, il est doux de le répéter, l'émulation, née seulement de l'instruction et de l'exemple, a fait faire plus de progrès, en quatre années, que le régime coërcitif n'eût pu en obtenir dans l'espace d'un demi siècle.

» L'état des bêtes à laine, qui avaient pris une marche si rapide d'accroissement et d'amélioration, vous paraît sans doute en ce moment stationnaire ; des circonstances glorieuses pour la France, heureuses pour ses manufactures de draps, ont jetté dans la circulation une surabondance de laines fines qui a causé un encombrement momentané dans la main des propriétaires de troupeaux ; faibles, isolés, sans capitaux, plusieurs forcés de recevoir la loi, ont gémi sur le présent, ils ont tremblé pour l'avenir, ils ont voulu tarir eux-mêmes la plus riche de leurs propriétés. Heureux ceux que le raisonnement a pu conduire à ne pas céder à cet inconvénient passager ! la laine des mérinos français reprendra bientôt toute sa valeur, et peut-être un jour les animaux de cette race améliorés dans nos mains, dont la laine conserve sa finesse sans altération de génération en génération, et dont les formes se perfectionnent en France, seront-ils désirés dans les lieux mêmes dont ils sont originaires ?

» Au reste, cette branche d'industrie a reçu cette année le plus réel des encouragemens : une instruction complète et détaillée, attendue avec impatience depuis long-tems, a été rédigée par M. Tessier, et publiée par ordre du gouvernement ; cet ouvrage, qui renferme les moyens de connaître choisir et élever les bêtes à laine, surtout celle de race superfine, contient aussi des notions suffisantes sur ceux de

prévenir et guérir plusieurs maladies auxquelles ces animaux sont particulièrement sujets ; il présente enfin un traité complet qui peut servir de guide assuré dans la pratique. On doit aussi cette année à notre collègue Huzard, une quatrième édition de l'*Instruction des bergers*, rédigée dès 1782 par Daubenton : l'éditeur vient d'enrichir cet ouvrage de notes précieuses qui le mettent au niveau de toutes les connaissances acquises depuis vingt-cinq années. On peut donc maintenant regarder cette branche de l'économie rurale comme une des plus avancées, puisque toutes les opérations qui la concernent sont décrites avec une précision et une clarté qui ne permet plus au cultivateur de s'égarer. Il serait à désirer, pour les progrès de l'art, que toutes ses parties fussent traitées avec le même soin, et que la collection des instructions partielles, que le gouvernement a commencé à faire publier fût entièrement complétée.

» Un autre livre d'un très-grand intérêt pour l'agriculture vient aussi de paraître : c'est le *Traité sur les abeilles*, rédigée par M. Feburier. Il était, sans doute, très-bon de réunir, dans un seul cadre, toutes les observations utiles qui ont été publiées sur les abeilles, et de présenter un ensemble qui pût servir d'instruction suffisante au cultivateur, et qui lui fît apprécier les avantages et les inconvéniens des méthodes qui tour-à-tour ont été préconisées, pour l'entretien et la multiplication de ces insectes. M. Feburier, guidé par une sainte théorie, éclairé par une pratique raisonnée et par des expériences multipliées, a exposé un enchaînement de faits bien constatés qui peuvent suffire à guider le propriétaire d'abeilles, et faciliter ce travail intéressant, en améliorant sous le rapport de la simplicité et de l'abondance, les opérations relatives au bon entretien des ruches et à l'art d'en obtenir et d'en préparer les produits.

» Les recherches qui ont pour objet d'augmenter la production du miel acquièrent encore un plus grand dégré d'intérêt dans la circonstance actuelle, où la France veut trouver sur son propre sol toute la matière sucrée nécessaire à sa consommation. Le travail des abeilles convenablement dirigé et étendu pourrait sans doute fournir une masse immense à

cette consommation ; le haut prix du miel doit fixer l'attention des cultivateurs, et les méthodes faciles nouvellement indiquées peuvent donner lieu à un accroissement considérable des ruches qu'on peut entretenir également dans toutes les parties de l'empire.

» Une des branches de notre industrie qui a fait le plus de progrès cette année est la fabrication du sirop de raisin; le midi surtout a vu naître de nombreuses fabriques; celles de Montcallier, de Mèze, de Noizieux, d'Alexandrie, de Bergerac, de Turin, de Toulon, de Montpellier, ont été remarquables par les excellens sirops qu'elles ont fournis; mais la quantité considérable qui en a été mise dans le commerce est encore loin de suffire aux besoins des consommateurs; partout ces sirops ont été appréciés et les demandes nombreuses auxquelles les fabricans n'ont pu satisfaire donneront sans doute lieu cette année à une fabrication beaucoup plus considérable. L'instruction que notre collègue Parmentier vient de publier, rectifie encore les procédés; elle fait mention de résultats déjà obtenus, et son zèle infatigable qui lui a fait instruire, diriger et soutenir plusieurs propriétaires de grandes fabriques, l'a porté aussi à recueillir et à fixer de la manière la plus positive tous les procédés de l'art, dans la troisième édition de son instruction qu'il vient de rediger par ordre du gouvernement.

» L'intérêt que S. M. l'Empereur a manifesté pour le succès de ce genre d'occupation; la munificence qu'il a développée dans les récompenses qu'il a daigné accorder à MM. Proust et Fouques, assurent aux fabricans que leur travail obtiendra un de ses regards; et ce regard sera leur plus belle récompense et le plus puissant mobile de leur émulation : mais ce n'est pas seulement du sirop de raisin qu'il attend de leur industrie; des essais déjà couronnés de quelques succès donnent lieu d'espérer qu'on extraira du sucre concret de nos raisins. MM. Derosne, Anglada, Bournisac, Astier, Baruel, Laroche, et surtout Fouques, en ont obtenu des quantités assez notables par différens procédés. Ces méthodes ont encore besoin d'être perfectionnées, et c'est cette utile recherche qui doit occuper surtout les hommes qui se livrent à ce genre de travail.

» C'est principalement du midi de la France qu'on peut espérer les meilleurs résultats des entreprises pour la fabrique des sirops et sucres de raisin; mais la partie la plus septentrionale même ne sera pas privée de trouver sur son sol la matière sucrée nécessaire à sa consommation. Les essais faits en Prusse sur les moyens de retirer le sucre de la betterave ont été répétés en France cette année avec plus de succès que les précédentes; ils ont été assez favorables pour déterminer un propriétaire, M. Scey, à former dans le département du Doubs, une grande fabrique de sucre de betteraves, et son exemple, s'il est heureux, sera bientôt imité.

» Les tentatives pour la culture du cotonnier ont été suivies avec une nouvelle activité, et quoique l'intempérie de la saison n'ait pas permis d'obtenir des résultats aussi avantageux qu'il aurait été désirable, néanmoins on a acquis la certitude que sur plusieurs points de l'empire le cotonnier peut croître et produire du coton d'une grande beauté. Indépendament d'un assez grand nombre de cultivateurs que le goût de cette culture et les récompenses promises ont déterminés à se livrer à ce travail, quatre établissemens de ce genre sont en ce moment entretenus par le gouvernement; ils sont situés à Arles, à Hières, à Perpignan et à Montpellier; la saison se présente sous un aspect plus favorable que les années précédentes, et tout fait présager que l'on saura bientôt positivement à quoi s'en tenir sur les espérances qui ont été conçues à cet égard.

» Nous sommes obligés, Messieurs, de passer bien rapidement sur les divers ouvrages ou mémoires qui vous ont été adressés de la part de vos membres ou de vos correspondans: quelqu'intérêt que pût présenter l'analise des travaux qui ont servi éminemment à l'amélioration de l'agriculture, je me bornerai à vous citer le mémoire dans lequel M. Sageret vous a décrit le procédé ingénieux qu'il avait employé pour la restauration d'un bois presque détruit; celui de M. Lombard sur la manière de se procurer artificiellement des essaims; ceux de M. Ordinaire sur la culture du colza dans le département du Haut-Rhin, et sur les travaux agricoles des Anabaptistes dans le même département; le mémoire de M.

Dauphin sur la culture de la vigne dans le département du Jura; ceux de M du Petit-Thouars sur la physique végétale; ceux de M. de Cubières sur le cyprès de la Louisiane et sur le *Magnolia auriculata*; celui de M. Paris sur la culture de la soude dans le département des Bouches-du-Rhône; l'ouvrage de M. Girod-Chantrans sur la géographie physique, le climat et l'histoire naturelle du département du Doubs; ceux de M. Amoureux sur les haies, le bornage des propriétés rurales, et l'état de la végétation sous le climat de Montpellier; celui de M. Cadet-de-Vaux sur la culture de la préparaion du tabac; les rapports de M. de Perthuis sur les avantages de l'emploi de la scie au lieu de la hache pour le façonnage du bois de chauffage. Je ne puis cependant passer aussi briévement sur le compte que M. le comte Depère vous a rendu du voyage qu'il a fait, cette année, dans les départemens du midi, particulièrement ceux de la Vienne, des Landes et de la Gironde, et d'où il a rapporté des observations précieuses qu'il vous a présentées dans trois mémoires successifs; elles attestent que ces contrées, encore incultes en trop grande partie, commencent pourtant à s'améliorer par l'introduction des prairies artificielles, les communications qui vont leur être accordées, les desséchemens qu'on a entrepris, les plantations de vastes dunes, tout fait présager que cette partie de l'empire sera bientôt portée au dégré de prospérité agricole, auquel elle peut atteindre.

« Combien j'aimerais à vous rappeler, Messieurs, tout ce que vous devez de renseignemens à la correspondance que vous avez entretenue avec presque toutes les Sociétés d'agriculture de l'empire, tout ce qu'ont fourni d'instructions remarquables les travaux, surtout des Sociétés de Versailles, de Provins, de Marseille, des Landes, de Turin, de Lyon, de Boulogne-sur-Mer, du Haut-Rhin, de Clèves, du Doubs, de la Haute-Garonne, de l'Herault, des Hautes-Alpes; le tableau des améliorations opérées principalement par les efforts de cette dernière, vous a paru tellement remarquable que vous avez cru devoir lui offrir une médaille, comme un témoignage d'estime et de satisfaction. Parmi les réunions d'agriculture qui ont eu des relations avec vous, nous ne

devons point oublier celle de Philadelphie, qui vous a envoyé un volume de ses mémoires, ni le bureau d'agriculture de Londres, qui, en vous offrant par l'organe de son président de concourir avec vous aux progrès de l'agriculture pour le bonheur du monde, vous a envoyé le recueil de ses ouvrages, et vous a prouvé combien il appréciait les vôtres, et notament le livre immortel d'Olivier de Serres, dont on vous doit la dernière édition. Cette correspondance avec le bureau d'agriculture de Londres, a été pour l'EMPEREUR une occasion d'exercer un nouvel acte de magnanimité. Le blé de mars dont la culture est appréciée en Angleterre, y manquait tout-à fait; Sa Majesté a daigné vous autoriser non-seulement a correspondre avec le bureau d'agriculture de Londres, mais encore a envoyer la semence de mars que le bureau vous avait demandée.

» Les concours que vous avez ouverts les années précédentes, sous l'autorisation du ministre de l'intérieur et de M le conseiller-d'état préfet du département de la Seine, ont produit d'heureux résultats; j'ose à peine vous rappeler ici que, dès l'année dernière, vous avez proposé un prix pour la culture du pastel, et pour la découverte d'un bleu qui pût remplacer l'indigo dans nos manufactures; ce vœu, que vous aviez émis avec la timidité que justifiait la difficulté de l'entreprise, vient d'être prononcé d'une voix puissante à laquelle rien n'a jamais résisté; des encouragemens dignes du monarque qui les promet vont exciter les concurrens, et, plus que ces encouragemens encore, le désir de seconder les vues du souverain qui commande et d'obtenir un de ses regards, excitera des efforts si multipliés, qu'ils seront enfin couronnés de succès

» Plusieurs autres concours que vous aviez ouverts, tels que celui pour l'abolition des jachères, pour l'usage des meules perfectionnées, pour l'introduction de nouveaux engrais, pour un registre à l'usage du cultivateur, pour la plantation des oliviers, pour des machines hydrauliques appliquées aux besoins de l'agriculture, et pour la traduction des meilleurs ouvrages étrangers, ont été continués; vous avez cru devoir retirer les prix que vous aviez proposés pour les arbres cultivés dans les environs de Paris, et pour l'almanach du cultivateur. Vous

avez toujours à distribuer pour 1811, le prix pour une culture étendue du poirier et du pommier: pour 1812, ceux pour la fabrication des frommages et pour la multiplication des abeilles Vous proposez aujourd'hui deux nouveaux prix : l'un de 1,500 francs relativement aux fourrages qui peuvent fournir aux animaux domestiques la nourriture la plus précoce et la plus abondante; l'autre de 1,500 francs, également, pour la description exacte de cet art du maraîcher, qui apprend à décupler les produits du sol, et à suppléer à son exiguité par les efforts multipliés et continuels d'une merveilleuse industrie

» Je n'anticiperai point ici sur les rapports qui vont vous faire connaitre tout ce qu'ont produit de satisfaisant les concours que vous avez ouverts sur le perfectionnement de la charrue, sur les observations vétérinaires, ni sur celui qui vous a procuré, sur les améliorations agricoles, des renseignemens si nombreux dans toutes les parties de l'empire : diverses commissions sont chargées de vous en présenter l'analise, Puis-je seulement, en terminant cette notice, fixer un moment votre attention sur la véritable cause de ces diverses améliorations, et sur le moyen d'accélérer d'une manière certaine leur extension ! Les encouragemens donnés par le gouvernement, les travaux multipliés des Sociétés d'agriculture, le séjour des propriétaires dans les campagnes, les bons ouvrages répandus avec profusion, les exemples d'une culture perfectionnée, agissent tous sur l'agriculture, et lui font faire des progrès : mais il est une cause unique, modèle de toutes celles que je viens de vous rappeler, cause toute-puissante, cause à laquelle seule on peut devoir des succès généraux et constans; cette cause, Messieurs, est l'instruction : elle seule peut diriger le cultivateur dans la bonne route ; elle seule l'éclaire sur ses véritables interêts : qu'elle soit présentée par l'autorité, qu'elle soit offerte dans des écrits, ou bien qu'elle soit donnée par des exemples, on en obtient toujours d'autant plus d'effets qu'elle a été mieux reçue ; c'est donc vers les moyens de propager une saine instruction agricole, c'est vers les moyens d'en pénétrer les propriétaires, d'en éclairer les habitans des campagnes, que doivent tendre tous les efforts de ceux qui, pensant que l'agriculture a encore des progrès à faire, veulent assurer

ces progrès, et les obtenir dans le plus court délai; plus cette instruction sera directe, plus elle sera efficace : donnée seulement dans les livres, ou par les Sociétés d'agriculture, sur-tout dans l'état actuel de leur organisation, ou même par des établissemens ruraux, alors beaucoup de préceptes sont perdus; les observations isolées sont mal entendues ou négligées. La science agricole est maintenant fondée sur des bases solides, liées entr'elles, et qui forment une chaine dont tous les anneaux sont étroitement assemblés; cette science, comme toutes les autres, peut être méthodiquement enseignée; c'est dans les écoles publiques que les propriétaires devraient dès leur jeunesse prendre ces notions précises sur l'économie rurale et publique, qui seront d'une si grande utilité pour eux et pour l'état, lorsqu'ils auront acquis un âge plus avancé. C'est dans les cours publics d'économie rurale, que les administrateurs des départemens et des communes, les curés, les jurisconsultes, et tous les hommes qui par état ont des relations multipliées avec les cultivateurs, pourraient prendre connaissance des intérêts et des ressources de l'agriculture, et qu'ils deviendraient à même de la servir par leur administration, par leurs conseils ou par leurs exemples. Cette vérité, Messieurs, devenue trop facile à démontrer, appuyée sur les raisonnemens les plus clairs, sur les faits les mieux constatés, ne peut manquer d'être appréciée par un monarque qui a pour but unique, la gloire et le bonheur du vaste empire qu'il a régénéré; elle sera entendue par le ministre éclairé qui connaît l'importance du premier des arts; qui a déjà tant fait pour ses progrès depuis son entrée au ministère de l'intérieur, et qui prouve aujourd'hui, en daignant présider à vos travaux, combien il apprécie vos efforts, et combien le noble sujet qui les excite occupe un rang élevé dans sa pensée. »

ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS, DE MILAN.

PROGRAMME DES GRANDS PRIX.

L'Académie royale des beaux-arts de Milan, invite les artistes italiens et étrangers à enrichir de leurs productions le concours qui aura lieu pour le royaume d'Italie, au palais royal des sciences et arts, l'année prochaine 1811, et dont voici les sujets :

ARCHITECTURE. — *Sujet.* Un bâtiment formant prison pour quatre cens détenus, y compris les dependances et les infirmeries, en distinguant la partie destinee pour maison d'arrêt de celle qui doit servir pour les condamnés. Le bâtiment sera accompagné de tous les accessoires nécessaires, tant pour les divers services et l'exercice de la religion, que pour le logement du gouverneur et des concierges. Les décorations de l'architecture, tant intérieure qu'exterieure, auront un caractère analogue à la destination de l'édifice. On devra sur-tout observer l'économie du terrein, la sûreté et la plus grande salubrité possible des prisons. Les dessins comprendront au moins l'ichnographie générale et l'ortographie intérieure et extérieure.

Prix. — Une médaille d'or de la valeur de trente-cinq Napoléons d'or de vingt livres italiennes.

PEINTURE. — *Sujet.* L'entrevue d'Hector et d'Andromaque aux portes de Troie, lorqu'il est prêt de sortir pour combattre. (Voyez l'*Iliade*, liv. VI.) On saisit le moment où Hector étendant les mains pour prendre Astianax d'entre les bras de sa nourrice, celui-ci effrayé à la vue des armes de son père se cache, en pleurant, la figure dans le sein de sa nourrice. Le sourire qui parait sur les lèvres d'Andromaque, et qui se

confond avec ses larmes, le sentiment de tendresse mêlé au caractère belliqueux d'Hector, la frayeur de l'enfant, la sensation qu'éprouve la nourrice, le costume du tems fournissent un vaste champ pour l'expression et la richesse de l'ouvrage. Le tableau sera peint sur toile; il aura cinq pieds de hauteur sur sept de large mesure de Paris.

Prix. — Une médaille d'or de la valeur de 70 Napoléons d'or.

SCULPTURE. — *Sujet.* Le torse du Belvédère restauré et groupé avec une figure suivant l'idée de l'auteur en suivant le style et l'esprit du fragment. Le groupe sera isolé, en terre cuite et entier, de 3 pieds de hauteur, mesure de Paris, y compris le socle et en supposant la figure droite.

Prix. — Une médaille d'or de la valeur de 24 Napoléons d'or.

GRAVURE. — *Sujet.* La gravure en cuivre d'un ouvrage d'un bon maitre, qui n'ait pas encore été gravé d'une manière satisfaisante. La superficie de la planche sera au moins de soixante pouces quarrés, mesure de Paris, et plus grande à volonté. L'auteur sera tenu d'en envoyer six épreuves, toutes avant la lettre, avec un certificat authentique qui prouve que son ouvrage n'a point été publié avant le concours, ni présenté en même tems à un autre pour un pareil objet. Celui qui remportera le prix, aura le droit d'inscrire sur son ouvrage, cette honorable distinction.

Prix. — Une médaille d'or de la valeur de 18 Napoléons d'or.

DESSIN DE FIGURE. — *Sujet.* Léonard de Vinci, vieux et infirme, est visité à Fontainebleau par François Ier. en faisant un dernier effort pour se lever de son lit par respect, il meurt entre les bras du roi; la grandeur du dessin sera au choix des concurrens.

Prix. — Une médaille d'or de la valeur de 18 Napoléons d'or.

DESSIN D'ORNEMENT. — *Sujet.* Une riche caisse pour une pendule destinée à être placée sur une table dans un magnifique appartement. Le dessin devra avoir au moins un pied et demi de hauteur, mesure de paris.

Prix. — Une médaille d'or de la valeur de 12 Napoléons d'or.

Conditions générales.

Un décret de S. A. I. le prince vice-roi, en date du 1er. juin dernier, a prorogé la présentation des ouvrages pour

le concours jusqu'à la fin du mois de juin de chaque année. Les ouvrages qui ne seront pas remis avant le terme susdit, par une personne chargée de ce soin par l'auteur, à l'économe-custode de l'Académie, ne seront point reçus au concours, et l'on n'admettra aucune excuse, sur les causes du retard, leur exposition devant être rendue publique le 1er, juillet. Le secrétariat de l'Académie ne se charge point de retirer les ouvrages qui pourraient lui être adressés, soit de l'office des postes, soit de la douanne.

Chaque ouvrage portera une épigraphe et sera accompagné d'un billet cacheté, renfermant les noms, surnoms, patrie et domicile de l'auteur, avec la même épigraphe. Outre ce billet, il enverra avec l'ouvrage une description qui explique l'intention de l'auteur, afin qu'en la comparant avec l'exécution, on puisse mieux l'apprécier.

On communiquera les descriptions aux juges : les billets cachetés seront soigneusement gardés par le secrétaire, et ils ne seront ouverts qu'autant que l'ouvrage qu'ils accompagnent obtiendrait un prix ; en cas contraire, on les rendra cachetés en même tems que l'ouvrage, aussitôt après l'exposition publique qui suivra le jugement.

Lors de la remise et de la restitution des ouvrages et des papiers dont ils seront accompagnés, on délivrera et on exigera des reçus séparés.

Les ouvrages des concurrens seront examinés, en présence de la personne chargée de les remettre, par une commission chargée d'en constater le bon ou mauvais état, même par acte public, si leur dégradation totale et par conséquent leur exclusion du concours rendait la chose nécessaire.

Le jugement sur les ouvrages est confié à des commissions extraordinaires, et est prononcé avec les plus grandes précautions par votes motivés et signés.

Avant et après le jugement, il y a une exposition publique de tous les ouvrages présentés au concours. On y admet les ouvrages de beaux-arts de tout genre, afin d'augmenter par ce moyen pour les artistes tant nationaux qu'étrangers, les occasions de faire connaître leurs talens. Les ouvrages couronnés, qui deviennent la propriété de l'Académie, seront distingués

distingués des autres par une couronne de laurier, et par une inscription qui indiquera le nom et la patrie de l'auteur.

Signé Castiglioni, *président.*

Le secrétaire de l'Académie royale, signé G. Zanoja.

ACADEMIE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES, DE TOULOUSE.

Cette Académie a tenu sa séance publique annuelle le 16 Août dernier

Le concours des auditeurs était aussi nombreux que devait le faire espérer la juste célébrité de ce corps.

M. *Jamme*, directeur de l'Académie, a présidé la séance. Il en a fait l'ouverture par un discours qui a excité le plus vif intérêt, comme ceux qui émanent de lui.

M. *Carney*, a rendu compte des ouvrages lus dans la classe des sciences. Son analise avait cette précision et cette clarté élégante qui conviennent si bien aux sciences exactes.

On a remarqué parmi les mémoires dont il a parlé, un ouvrage complet sur la géométrie, composé par M. *Léon*.

Dans la résomption des travaux de la classe des inscriptions et belles-lettres, lue par M. l'abbé *Jamme*, on a principalement distingué un mémoire de M. *Pagès*, sur *la théologie des anciens peuples.* On a paru lui accorder le mérite du style et celui de l'érudition la plus profonde et la plus variée.

Les auditeurs n'ont pas paru moins satisfaits de la notice que leur a ensuite donnée M. l'abbé *Jamme*, d'un ouvrage de M. *Dumège* sur les antiquités gauloises de cette contrée. Il est le fruit des recherches de l'auteur et des nombreuses découvertes dues à son savoir et à son intelligence. Ce premier avantage, et la manière dont ce savant académicien a mis en œuvre ces riches matériaux, lui assurent une place distinguée dans la littérature de nos jours.

L'analise des travaux de la classe a été terminée par le résumé de quelques mémoires particuliers de M. *Dumége*, nouvelles preuves de son amour pour les sciences ; et par l'analise de quelques notices de M. *Malliot*, sur les monumens de Toulouse.

M. le secrétaire perpétuel a fait ensuite l'annonce des sujets des prix proposés pour les années 1811 et 1812 : en voici le programme.

Sujets de prix. I. L'Académie, persuadée que, dans l'état actuel des sciences physiques, il peut être utile pour les progrès des connaissances et pour le bien de l'humanité, de recueillir les faits qui prouvent jusqu'à quel point l'art de guérir peut trouver des ressources dans la vertu électrique des corps, de constater de nouveau ces faits, et de leur donner, s'il est possible, un plus grand développement au moyen des perfectionnemens ajoutés aux appareils électriques, avait demandé pour sujet du prix de la classe des sciences dans la présente année 1810, *l'histoire abrégée des effets produits par le fluide électrique dans le traitement des maladies, confirmée par de nouvelles expériences, avec indication des manières les plus utiles, d'appliquer le fluide, et des appareils connus, soit galvaniques ou autres, les mieux appropriés aux différentes espèces de maladies.*

Les mémoires envoyés au concours, n'ayant pas suffisamment rempli son attente, elle propose la même question pour l'année 1812, en annonçant que ce prix sera double, et qu'il consistera en une médaille d'or de la valeur de 1000 francs.

II. L'Académie voulant seconder par tous les moyens qui sont en son pouvoir le zèle des savans qui s'occupent d'une manière spéciale à fixer la géographie et à éclairer, dans toutes ses parties, l'histoire de l'ancienne Gaule; convaincue que, de tous les pays que renfermait cette vaste région, il en est peu d'aussi fertiles en monumens antiques, encore existans, et la plupart ignorés, que ceux qu'habitèrent les Tectosages, dont Toulouse était la capitale, et quelques autres peuples voisins, a déjà publié dans son programme de l'année dernière, qu'elle proposait pour sujet du prix de la classe

des inscriptions et belles-lettres, relatif à l'année 1811, la question suivante :

Déterminer l'étendue et les limites des diverses parties de la Gaule, habitées par les Tectosages, les Garumni, les Consarroni, les Convenæ, les Auscii, les Elusates, les Lactoratenses, et les Nitiobriges : fixer les positions de leurs villes, recueillir et présenter des notions exactes sur le culte, les mœurs et les coutumes de ces peuples, jusqu'à l'époque de l'établissement des Visigoths à Toulouse.

Ce prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 francs.

Les savans de tous les pays sont invités à travailler sur les sujets proposés. Les membres de l'Académie, à l'exception des associés étrangers, sont exclus du concours.

Les auteurs sont priés d'écrire en français ou en latin, et de faire remettre une copie bien lisible de leurs ouvrages.

Ils écriront au bas une sentence ou devise, et joindront un billet séparé et cacheté portant la même sentence, et renfermant leur nom, leurs qualités et leur demeure.

Ils adresseront les lettres et paquets franc de port, à M. *Roger Martin*, secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse: Dans ce dernier cas, il en donnera son récepissé, sur lequel sera écrite la sentence avec le numéro de l'ouvrage selon l'ordre de réception.

Les mémoires ne seront reçus que jusqu'au 15 de juin de chacune des années pour lesquelles le concours est ouvert. Ce terme est de rigueur.

L'Académie proclamera dans son assemblée publique du mois d'Août la pièce qu'elle aura couronnée.

Si l'ouvrage a été adressé directement au secrétaire, le trésorier ne remettra le prix qu'à l'auteur même, qui se fera connaître, ou au porteur d'une procuration de sa part. S'il y a récépissé du secrétaire, le prix sera délivré à celui qui présentera ce récépissé.

L'Académie qui ne prescrit aucun système, déclare aussi qu'elle n'entend pas adopter les principes des ouvrages qu'elle couronnera.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

COMMERCE, BELLES-LETTRES, SCIENCES ET ARTS,

DE CHALONS.

Cette Société a tenu, Dimanche 19 Août 1810, sa séance publique qui a été présidée par M. Moignon, docteur-médecin. Elle a été ouverte par un discours de M. Moignon sur l'institution des prix décennaux, l'émulation qui doit en résulter, et ses heureux effets, dans lequel l'orateur, passant en revue, avec ce choix et ce goût délicat qui le caractérisent, les divers états où l'émulation peut élever l'homme à la perfection, a fait voir que ce puissant talisman donne des ailes au génie, du ressort à l'esprit, développe les talens, et porte au dernier degré de mérite ceux qui en sont animés. Il a terminé ce beau discours par l'éloge du grand Napoléon, dont le génie, embrassant tout l'espace, après avoir étonné le monde par ses victoires, a voulu l'éclairer par une institution nouvelle qui, tout à la fois, donnât une vive impulsion à tous les talens, et en fût la récompense.

Après ce discours, M. Vanzut, secrétaire de la Société, en a lu un aussi lumineux qu'intéressant, dans lequel il a rendu compte des utiles travaux de la Société, depuis sa dernière séance publique.

M. de Villarsy a lu ensuite un mémoire sur l'économie rurale, bien digne de fixer l'attention des propriétaires et cultivateurs. Il y a prouvé la possibilité et les avantages qu'il y aurait de nourrir les bêtes à laine à l'étable. Cette possibilité et ces avantages sont établis non-seulement par la comparaison des diverses autres espèces de bestiaux, tels que les chèvres, les vaches, les porcs, etc., qui, en plusieurs pays, sont tenus constamment à l'étable, et s'en portent mieux; mais encore par plusieurs expériences faites sur les bêtes à laine mêmes qui, tenues perpétuellement à l'étable, avec un

clos à côté pour leur laisser prendre l'air à volonté, ont prospéré beaucoup mieux, sans maladies, sans danger, sans frais de garde, et donné une laine plus fine et plus belle, et trois fois plus de fumier que lorsque le troupeau était obligé de vaguer dans les champs.

A la suite de ce discours, M. Auger, médecin, a lu un tableau nosologique des maladies qui ont régné, pendant l'année 1809, dans l'hospice civil et militaire de Châlons. Cet ouvrage d'un savant observateur n'est pas susceptible ici d'analise, mais il a offert un grand intérêt, en prouvant ce que peuvent en général, même sur la jeunesse la plus robuste, les grandes fatigues, l'excès du travail et des veilles, etc., en un mot l'épuisement, ainsi que l'influence du mauvais air, puisque les maladies les plus graves, et quelquefois la mort, en sont les suites funestes.

L'infatigable M. de Villarsy a repris ensuite la parole et a lu un mémoire sur la manière de forer les puits. Cette méthode pratiquée avec avantage en beaucoup de pays, en offrirait d'incalculables dans les terres sèches et arides de la campagne, puisqu'on pourrait par son moyen faire remonter à la surface des sources souterraines qui ne sont d'aucune utilité, et les convertir même en fontaines perpétuelles, au grand avantage de l'agriculture et de la santé.

M. l'abbé Brisson a lu ensuite un fragment très-agréable d'une épître en vers, adressée par M. Corda, correspondant de la Société, à un jeune poëte, sur les dégoûts attachés à la carrière poétique. Si cette carrière brillante a quelques épines, il faut aussi convenir qu'elle est parsemée de fleurs, et qu'elle procure des jouissances bien douces et bien agréables au favori des muses qui, comme M. Corda, sait, d'une plume légère et féconde, tracer à volonté les plus gracieux tableaux: alors, loin d'avoir à redouter pour lui les dégoûts qu'il retrace au jeune poëte, il n'a que des éloges mérités à recevoir, et le public, enchanté des premières merveilles, l'invite à lui offrir le tribut de ses veilles.

Ces diverses lectures ont fait le plus grand plaisir, et ont été suivies d'applaudissemens universels.

La Séance a été terminée par la distribution des médailles

d'encouragement, accordées aux cultivateurs, fabricans, commerçans et artistes ci-après, savoir :

1°. Une médaille de première classe à M. Pierre Gilet-Vigy, propriétaire et commerçant à Pogny, particulièrement pour avoir *introduit en grand l'usage du platre comme engrais* sur ses prairies artificielles ;

2°. Une autre semblable à M. Jean-Julien Jeanson-Lesage, fabricant à Suippes, principalement pour *honorer et recompenser la fabrique et le commerce de ladite commune ;*

3°. Une médaille de 2e. classe à M. Salangre, propriétaire à Vesigneul-sur-Coole, pour *ses nombreuses plantations ;*

4°. Une autre semblable à M. Colard, cultivateur à Somme-Py, pour *s'être livré à l'éducation et à la culture de nombreux essaims d'abeilles.*

La Société, interprète et organe du conseil municipal de la ville de Châlons, a ensuite délivré.

1°. A MM. Jacquesson et Juglar, commerçans de vins à Châlons, chacun une médaille d'or, comme prime d'ecouragement pour *l'extension qu'ils ont donnée au commerce de vins en cette ville*, et pour *avoir, les premiers, fait creuser de vastes caves dans le blanc de craie appelé le Mont-Saint-Michel, et formé ainsi un établissement utile, qui a été honoré du suffrage de* S. M. Lempereur et Roi, *a son passage à Châlons, il y a deux ans ;*

2°. A M. Lannelet, serrurier-mécanicien, fabricant de métiers à bas a Châlons, deux étaux fournis par l'Ecole impériale d'arts et metiers de Châlons, pour *avoir, le premier dans cette ville, introduit cette fabrique de métiers, et les avoir exécutés avec perfection.*

Dans les intervalles des lectures, et à chacune des distributions de médailles, etc., les élèves de musique de l'Ecole impériale d'arts et métiers ont exécuté diverses symphonies d'un effet fort agréable.

Après la séance, les membres de la Société ont invité les personnes qui ont reçu des prix, ainsi que les jeunes élèves de musique de l'Ecole d'arts et metiers, à une collation, dans laquelle ont été portés divers toasts, au nom du président et de la Société, l'un à S. M. l'Empereur Napoléon le grand,

et l'autre à S. M. l'Impératrice Marie-Louise, et à leur nombreuse postérité, objet des vœux de tous les bons Français.

ACADÉMIE DES SCIENCES ET DES ARTS, DE POITIERS.

Depuis long-tems les habitans de la ville de Poitiers, sont connus pour aimer avec prédilection les sciences et les arts La littérature surtout fit toujours leurs plus chers plaisirs, comme leur plus agréable passe-tems. Ce goût prononcé pour lu culture des belles-lettres, a développé de véritables talens parmi eux, et même il en est plusieurs qui se sont fait un nom recommandable dans la république des lettres La Société actuelle des sciences et arts de cette ville marchant sur leurs traces, soutient avec succès son ancienne réputation; et le recueil de ses travaux annuels, qu'elle a bien voulu nous communiquer, sert à nous convaincre qu'elle ne brille point d'un éclat étranger et que chacun de ses membres en particulier, pénétré de l'importance de ses engagemens, paye chaque année, sa dette envers elle, en lui soumettant régulièrement le fruit personnel de ses lumières et de ses veilles.

Cette laborieuse Société a tenu sa douzième séance publique le 27 janvier dernier, et le procès-verbal de cette séance est rempli d'intérêt; nous nous disposons à en rendre un compte détaillé dans un de nos prochains numéros; en attendant nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en insérant ici l'extrait d'une notice historique prononcée antérieurement dans le

sein de cette Société par M *de la Liborlière*, l'un de ses membres distingués, sur l'aimable auteur du *Tartufe de mœurs*, M. Chéron, ancien préfet du département de la Vienne, qu'une mort funeste et prématurée a enlevé trop tôt, aux muses et à l'amitié. Nous pensons que ce passage, écrit avec grâce et sensibilité, ne pourra que donner une idée également avantageuse de son auteur, et de l'homme de bien qui en est l'objet.

C'est ici, Messieurs, que commence la partie la plus pénible de ma tâche; je ne puis entreprendre l'analise du discours dont il me reste à vous parler, sans rouvrir dans tous vos cœurs une blesure cruelle, sans déchirer de nouveau le mien par les tristes souvenirs que je suis forcé de me rappeler plus vivement. Prononcer devant vous le nom de M. Cheron, c'est vous offrir à regretter, comme Français, un administrateur zélé, et comme littérateurs, un homme aimable et instruit dont le commerce et les talens faisaient le charme de vos réunions. Il m'en coûte, Messieurs, de vous entretenir sur un si déplorable sujet; mais, quelle que soit votre douleur, quelles que soient vos pertes, je suis encore plus malheureux, plus à plaindre que vous; vous n'avez à pleurer qu'un magistrat bienfaisant, qu'un collègue estimable, et moi je me suis vu enlever pour jamais un ami, un véritable ami! Pardonnez, Messieurs, si au milieu de l'affliction commune, j'ose parler de mon affliction particulière; pardonnez si, lorsque je devrais ne m'occuper que de vous, j'ose un instant vous occuper de moi, mais tous ceux qui ont connu M. Chéron savent que son amitié était d'un prix trop grand, pour que l'homme qui eut le bonheur d'être distingué par lui ne soit pas fier de pouvoir dire: Il m'aimait! Et d'ailleurs qu'on ne m'envie pas aujourd'hui ce cruel avantage; quelques instans fugitifs d'une jouissance, bien précieuse sans doute, sont devenus la source intarissable des regrets de ma vie entière.

Qui pourrait en effet jamais oublier celui dont la vertu inspirait toutes les pensées ; dont la bienfaisance dirigeait toutes les actions ; dont la franche amabilité et l'instruction solide dictaient tour-à-tour les paroles; dont la sensibilité animait toutes les affections ; dont l'ame expansive n'était jamais occupée que du bonheur de tout ce qui l'entourait ; celui dont les principes épurés l'avaient fait traverser, sans mériter un seul reproche, les tems orageux de la révolution; celui que la juste confiance de notre monarque nous avait donné comme un bienfait; celui . . . . . Mais hélas! que dis-je? Entraîné par la force irrésistible de l'attachement éternel qu'il avait fait naître dans mon cœur, j'entreprends ici de proclamer la justice que tout le monde lui rendait, et j'oublie que je ne dois être que l'écho des éloges dont M. Bardin lui a payé le digne tribut, dans le discours qu'il vous lut, le jour où il fut admis à siéger parmi vous ! . . Vous avez applaudi Messieurs, au noble et touchant hommage que notre nouveau collègue a déposé sur la tombe de M. Cheron ; vous l'avez remercié d'avoir si bien exprimé votre reconnaissance, et chacun de vous s'écriait en l'entendant : Voilà ce que je sens ! Voilà ce que j'aurais dit ! Comment donc faire pour choisir dans un discours, où tout vous a si vivement intéressé, les morceaux que je dois vous rappeler le plus particulièrement? Je regrette beaucoup de ne pouvoir citer ce discours en entier et d'être obligé de dérober à la mémoire de M. Chéron, quelques-unes des louanges que je ne rougirais pas de répéter toutes, parcequ'elles furent toutes dictées par la verité.

M. de Bardin a divisé son ouvrage en trois parties; et il considère successivement M. Chéron comme administrateur, comme homme de lettres, et comme le meilleur des époux, des pères et des amis. Forcé de restreindre le cadre où je dois vous le montrer, je vous parlerais peu des bienfaits de son administration, parcequ'il suffit aux habitans du département de jetter les yeux autour d'eux, pour en voir partout la trace ; je ne m'appésantirais point sur ses talens littéraires, parceque ses ouvrages ont eu trop de succès pour que le faible fleuron que j'essaierais d'attacher à sa couronne, ajoutât quelque chose à sa gloire ; mais je me plairai à vous faire

connaître toute la beauté de son ame; à vous le montrer également sensible et vertueux, parceque je suis sûr que c'étaient là les qualités auxquelles il mettait lui-même le plus de prix; parceque je suis sûr que c'étaient les seules qui comptassent pour quelque chose dans le bonheur dont il jouissait. Oui, Messieurs, lorsqu'il faut que je vous entretienne de ses principes, de ses talens ou de ses sentimens, je crois voir son ombre me sourire, en entendant que je néglige tous les avantages de son esprit, pour ne m'occuper que de la bonté de son cœur. Je dois cependant commencer, je le sens, par vous offrir une légère esquisse de la vie de M. Chéron, avant son arrivée dans notre ville; je m'arrêterai au moment où il parut au milieu de nous: que l'étranger qui ne connaîtrait pas les détails de son séjour dans Poitiers, les demande à tous les malheureux du département; c'est auprès d'eux qu'il faut aller recueillir les matériaux de l'histoire de leur père et de leur protecteur. En empruntant à M. de Bardin les traits du récit que je vais vous faire, je regrette de ne pas rapporter ses propres expressions: mais la marche rapide de mon travail m'emporte, et je suis contraint d'abréger.

Louis-Claude Chéron de la Bruyère naquit à Saint-Germain-en-Laye; fils aîné de l'inspecteur général des forêts du roi, il était destiné à remplacer un jour son père; et la manière brillante dont il fit ses études, l'ardeur avec laquelle il se livra à la littérature annoncèrent de bonne heure qu'il se distinguerait dans toutes les carrières qu'il entreprendrait de parcourir. On rendit bientôt justice aux qualités solides qui se mêlaient à ses talens; il fut nommé membre suppléant à l'assemblée législative. Il s'y montra tel qu'il était; c'est assez dire qu'il devint promptement odieux à ceux qui gouvernaient alors; les cachots étaient le séjour des gens de bien qui avaient assez de courage pour professer hautement leurs principes: on y traîna M. Chéron, et une conformité de nom le sauva seul de la hache révolutionnaire, qui frappa dans sa place un vieillard innocent comme lui.

Le tyran de la France tomba enfin de son trône sanguinaire; ses satellites furent dispersés, ses victimes respirèrent,

les honnêtes gens furent délivrés, et M. Chéron revint dans sa famille. Obligé de vendre les débris d'une fortune considérable pour assurer son existence, il ne conserva que cette maison d'Anvers, dont tous ceux qui l'ont connu, l'ont entendu parler avec un si touchant enthousiasme. Ce fut dans cette modeste retraite qu'il reprit la plume, qu'il donna de Tom Jones la meilleure traduction connue, qu'il perfectionna le Tartufe de mœurs, joué d'abord sous le titre de Valsain et Florville, et ensuite sous celui de l'homme à sentimens : ce fut là qu'il fit passer dans notre langue les lettres d'Elisabeth Hamilton sur l'éducation, et les jolis contes que Miss Edgeworth composa pour l'enfance. Ce fut là qu'il conduisit mademoiselle Belz, cousine de Marmontel, nièce de M. l'abbé Morellet, à laquelle il avait donné le titre de son épouse, non pas à cause de sa fortune, puisqu'elle n'en avait point, mais à cause de ses vertus, parcequ'elle les avait toutes. Ce fut là que dans le sein d'un heureux ménage, s'écoula pour M. Chéron l'aurore de ces jours si beaux et si purs dont vous avez vu le triste déclin. Ce fut là qu'il devint père de deux enfans, une fille et un garçon ; mais hélas ! ce fut aussi là que commencèrent ses véritables malheurs. La perte de son état, de sa fortune, de ses espérances, n'avait pas affecté son âme ; la mort de sa fille bien-aimée vint la déchirer « Sa malheureuse épouse fut livrée au désespoir, vous a dit M. de Bardin ; une faible image d'argile était tout ce qu'il leur restait de cet enfant chéri. . . Le père s'en empare, la soustrait aux regards de sa compagne, il la cache précieusement. Alors elle devient l'objet d'un culte journalier, elle est arrosée de ses larmes, il la presse contre son cœur, de tristes chants lui sont adressés, et le jour de la mort du malheureux, on la trouva réunie aux vers qu'elle avait inspirés » J'ajouterai, Messieurs, que le bon père avait toujours aux pieds de son lit, une gravure représentant un ange qui enlève au ciel l'innocence personnifiée sous les traits d'un enfant, et que bien des fois j'ai vu ses yeux se mouiller de larmes en s'arrêtant sur l'image qui lui rappelait de si tristes souvenirs.

J'arrive enfin au moment où vous avez connu M. Chéron,

et ce serait vous-mêmes, Messieurs, qui pourriez me dicter tout ce qui me reste à vous dire de lui. Comme M. de Bardin, vous l'avez vu, « sacrifier le jour entier aux affaires publiques, dérober aux nuits quelques heures du sommeil, pour se livrer à l'étude qui fit le bonheur de sa vie » Hélas ! personne ne fut plus à même que moi de savoir jusqu'à quel point il prenait sur son repos pour suivre le penchant qui l'entraînait vers la littérature ! Confident de tout ce qui sortait de sa plume, je l'ai vu écrire pendant son séjour à Poitiers, outre plusieurs pièces fugitives, deux ouvrages de très-longue haleine; et jamais sa correspondance, tant publique que particulière, ne fut négligée; jamais les travaux du cabinet ne souffrirent de l'activité du bureau de l'homme de lettres. Jamais en société il ne paraissait préoccupé; jamais il ne perdit un moment, ainsi que le remarque M. de Bardin, « le ton qui convient à tous les rangs et ce que chacun semble exiger par son éducation et son état dans la société. Il avait à un dégré peu commun le secret de s'attirer les éloges des petits et des grands; et pour cela il n'avait pas besoin d'étude; il lui suffisait de suivre les mouvemens de son cœur. S'il vous souriait; c'était toujours avec l'expression de la franchise; s'il vous adressait la parole, c'était toujours pour vous dire quelque chose d'obligeant. Rien n'était plus délicat que sa louange; elle avait toujours le ton de l'amitié. S'il vous accordait une grâce, c'était toujours un devoir qu'il paraissait remplir; s'il vous refusait, c'était toujours en gémissant; et l'on pouvait se dire : il souffre plus que moi; il fait tout ce qui dépend de lui, mais ses mains sont enchaînées. »

Après avoir tracé ce portrait, dont la ressemblance ne peut manquer de frapper tous les yeux, l'orateur fait l'énumération des bienfaits que M. Chéron a répandus sur ses administrés. Plus circonscrit que lui, je suis forcé de n'en donner qu'une liste abrégée; et je me bornerai à vous rappeler que notre ville lui doit spécialement sa pépinière, les parapets de ses boulevards, ses réverbères, son comité de vaccine, son école de médecine, son établissement de charité maternelle; car, si madame Chéron en fut la fondatrice,

ce fut lui qui en devint le soutien et le bienfaiteur. C'est à celui que nous regrettons que l'agriculture doit la connaissance de la charue Guillaume; l'humanité, le lit mécanique qu'inventa Daunoux, pour le soulagement des blessés; ce fut encore M. Chéron qui opéra l'extinction de la mendicité dans nos murs; mesure sage et bienfaisante, qui, adoptée d'abord partiellement dans quelques villes, vient d'être rendue générale dans tous l'empire par un décret impérial.

Je ne finirais pas, Messieurs, si je voulais rappeler tout le bien que les deux époux faisaient de concert et comme à l'envi; mais leur modestie enveloppait toujours leurs bonnes actions du voile du mystère, et leur ami se serait à peine permis de le soulever légèrement, si la reconnaissance éclatante des pauvres ne l'eût déchiré, et si la voix toujours juste de la misère n'eût publié hautement le triomphe de la bienfaisance trop souvent calomniée.

C'est ici l'endroit sans doute de vous rappeler les projets avantageux que M. Chéron avait formés pour donner aux Sociétés savantes de Poitiers un nouveau lustre en les réunissant; déjà il avait obtenu l'agrément du ministère pour créer dans nos murs une Académie; déjà il avait sollicité du conseil général une somme annuelle de mille francs pour fonder et soutenir le nouvel établissement; sa mort a suspendu l'exécution du projet, d'autres circonstances l'ont tout-à-fait détruit; mais le souvenir en subsistera toujours dans le cœur de ceux qui su apprécier ses intentions; et orqu'il faisait tant de bien à notre pays, c'était autant pour lui que pour nous qu'il travaillait; oui, Messieurs, il nous avait adoptés pour ses compatriotes, et son intention bien prononcée, son intention qu'il m'a manifestée mille fois, était de faire l'acquisition d'un domaine auprès de Poitiers, et de se fixer pour jamais dans notre département; cette espérance si flateuse n'est plus qu'un nouveau motif de déplorer plus vivement le coup qui nous l'a enlevé.

Jusqu'ici, Messieurs, j'ai, même en vous parlant de celui qui n'est plus, éprouvé encore quelques momens de consolation et peut-être une sorte de jouissance, puisque je ne me suis arrêté que sur le tableau si doux de ses vertus et de

sa bonté Je ne vous l'ai cependant pas montré dans l'intérieur de son ménage, offrant à ses amis l'intimité la plus précieuse, et à ses connaissances la société la plus aimable. Qui entendit jamais rien de plus spirituel et de plus piquant que les débats qui s'élevaient si souvent entre le mari et la femme? qui vit jamais rien de plus touchant que l'enthousiasme avec lequel le bon époux applaudissait aux talens distingués de son amie, et à la voix enchanteresse de sa belle-sœur? Qui put, sans se sentir vivement ému, être témoin du retour de classe de l'enfant chéri qui réunissait seul toutes les affections de son père et de sa mère? Quel épisode attendrissant son apparition formait aux plaisirs de la soirée! Avec quel soin le meilleur des pères cultivait la jeune raison et les précieuses qualités de son fils! Vous assistiez tous, Messieurs, à cette distribution de prix où M. Chéron couronna lui-même l'enfant de son cœur; vous avez vu ses mains trembler d'émotion, vous avez vu des larmes sillonner ses joues, vous avez entendu sa voix affaiblie pouvoir à peine achever le discours qu'il adressait aux jeunes élèves... Ah! j'ose vous en répondre, ce moment fut un des plus délicieux de tous ceux qu'il dut à sa place.;. Mais, Messieurs, la dernière heure de son bonheur a sonné; le triomphe de son fils a été sa dernière jouissance sur la terre.

Des affaires vinrent appeler madame Chéron à Paris; l'idée de cette séparation affecta vivement les deux époux: c'était la première, la seule fois qu'ils se fussent éloignés l'un de l'autre depuis leur mariage.... Grand Dieu! leur faisiez-vous donc pressentir qu'ils ne seraient plus réunis!!... Je m'en souviens encore: la veille de cet adieu si funeste, je passai la soirée avec eux; pour dissiper la tristesse que répandaient les idées de départ, malgré la fermeté que M. Chéron mettait à cacher sa propre affliction et à diminuer celle des autres, on fit de la musique. Les sons de cette fatale harmonie retentissent encore dans mon ame; jamais madame Chéron n'avait déployé autant de talent et d'énergie; elle semblait électrisée et nous électrisait nous-mêmes. Mais! c'était le chant du cygne, c'était pour la dernière fois que des son

si flatteurs naissaient sous ses doigts savans... En me disant adieu, elle me recommanda son mari ; tous deux me serrèrent la main affectueusement... Hélas ! j'ai revu la malheureuse épouse depuis qu'elle a tout perdu ; mais quelle affreuse différence !.... Tandis qu'une de mes mains s'avançait au-devant de la sienne, je croyais sentir le froid sinistre de la mort se répandre sur l'autre. A peine peut-elle encore en ce moment soutenir ce papier sur lequel je ne retrouve plus que des carractères lugubres. Le reste de ce rapport n'est tracé qu'avec mes larmes, je me hâte de le terminer.

Désirant ménager la sensibilité de sa femme, pressé de soulager la sienne qu'il avait trop long-tems comprimée, M. Chéron monte à cheval dès le grand matin, pour éviter le terrible instant des adieux. Son amie le cherche par-tout pour l'embrasser encore une fois ; mais il a disparu!... Je ne le verrai donc plus, s'écrie-t-elle en montant en voiture. Ah malheureuse épouse! qu'avez-vous dit?... La tombe de votre époux, déjà entr'ouverte, est le fatal écho qui répète le terrible arrêt que vous-même avez prononcé !... Non, vous ne le verrez plus cet homme auquel votre existence était attachée ; vous n'êtes pas encore sortie de la maison, où vous passiez ensemble des jours si beaux, et déjà la mort a élevé entre vous deux sa funeste barrière... Vous n'avez pas encore quitté le pays que vous regardiez l'un et l'autre comme le plus délicieux séjour, puisque vous y viviez ensemble, et vos pieds ne toucheront plus ce sol déplorable que pour fouler le tombeau de votre époux... L'immense abîme du néant vient de s'ouvrir entre vous deux ; il faut que vous le franchissiez à votre tour pour parvenir jusqu'à lui... En vain vous volerez sur les ailes de l'impatience pour arriver près de son lit funèbre, quand vous apprendrez qu'il touche à son dernier moment ; en vain à son heure suprême, il reprendra l'usage de ses esprits affaiblis pour vous consacrer sa dernière pensée ; en vain sa voix expirante fera un dernière effort pour vous appeler ; en vain ses lèvres déjà décolorées et palpitantes s'efforceront de sourire à l'idée que vous allez arriver ; en vain ses bras appesantis se souleveront à demi pour vous

serrer encore contre son sein oppressé ; en vain votre cœur s'élancera au-devant du sien... La mort, l'inflexible mort, se place d'avance pour jamais entre vous deux, et c'est elle seule qui vous conduira désormais embrasser votre époux... Les pleurs que vous voyez dans tous les yeux vous disent assez qu'il n'est plus ; l'affliction générale de ceux qui l'aimaient comme un père vous confirme notre malheur commun ! Mais, si nos regrets, si notre amour peuvent adoucir vos douleurs, venez chercher de la consolation au milieu de nous ; sa mémoire vivra éternellement dans notre pensée !... Vous trouverez écrits dans tous les cœurs ces mots que l'amitié désolée a gravés sur le monument qu'éleva la reconnaisance :

Il fut le favori des Muses ;
Le soutien des malheureux ;
L'idole de sa famille ;
Le père de ses administrés ;
La mort a suspendu le cours de ses bienfaits,
Le tems ne pourra en effacer le souvenir,
Vous qui l'avez connu,
Pleurez un ami !
Vous qui vécûtes loin de lui,
Vénérez le tombeau d'un homme de bien....

JOSEPH DE ROSNY, *Propriétaire-Rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. PRIGNET aîné.

N°. 11.

JOURNAL-CENTRAL DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

(*Sine litteris vita mors est.*)

ACADÉMIE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES, DE CAEN.

Le titre d'Académicien est devenu, pour la plupart des modernes savans qui en sont décorés, un vain titre honorifique dont ils ne connaissent ni l'importance, ni les obligations, ou plutôt dont ils dédaignent de remplir les devoirs. Semblables à ces Rois fainéans qui promenaient jadis dans Paris leur indolence et leur oisiveté, et qui se débarassaient du fardeau des affaires générales sur leurs premiers ministres, il existe dans les départemens de prétendus Académiciens qui

n'assistent aux séances de leur Société que par ton, par habitude, ou par désœuvrement. Abandonnant à des confrères plus laborieux le soin de remplir une tâche honorable qui devrait être partagée également entre tous, ils semblent se dispenser de remplir les engagemens qu'ils ont contractés, en acceptant un titre qu'ils sont dans l'impuissance de justifier. Il en est même un grand nombre, disons-le franchement, qui, pourvus des talens et des connaissances nécessaires pour répondre à la confiance de leurs concitoyens, négligent de le faire par paresse ou par insouciance. Delà il résulte un vuide, ou plutôt une lacune dans les travaux de la plupart de ces Sociétés, qui serait suffisante pour entrainer leur décadence, si elles n'étaient alimentées de tems à autre et soutenues par le zèle de leurs associés correspondans qui, en général, sont plus actifs et plus laborieux que les membres résidans. Cependant il s'en faut beaucoup qu'ils soient tous également grands travailleurs : il en est qui, satisfaits d'avoir obtenu le titre qu'ils ambitionnaient, se croient dispensés de payer la dette qu'ils ont contractée en recevant leur diplôme d'associé, ce qui semblait leur imposer une obligation sacrée, celle de concourir de tout leur pouvoir à l'illustration d'une Société qui leur a fait l'honneur de les agréger à ses travaux. C'est ici le moment de faire une réflexion qui nous a paru sage, et de témoigner notre étonnement de ce que les Académies départementales n'aient pas inséré pour base de leurs réglemens, une clause par laquelle nul savant, artiste ou homme de lettres, de quelque grande réputation qu'il jouisse, ne pourrait être reçu associé d'une de ces corporations littéraires, sans payer tous les ans sa dette par l'envoi d'un morceau quelconque de sa composition, dans le

genre qu'il aurait adopté et dans lequel il aurait fait preuve de talent Enfin nous voudrions que tous ceux qui ne se conformeraient point à cet usage et qui laisseraient écouler l'année sans avoir payé leur *contribution personnelle*, fussent rayés provisoirement du tableau, où, sans peine et sans nul effort, ils voyaient leurs noms inscrits avec une sorte de complaisance. Il résulterait de cette mesure que l'amour propre ferait ce que le devoir n'aurait pu obtenir, et delà proviendrait un concours de zèle et d'émulation qui ne pourrait que devenir très-salutaire aux progès des arts et des sciences dans plusieurs de ces Académies qui, tout en réunissant dans leur sein une masse suffisante de talens pour se distinguer et jouir d'une sorte de réputation, languissent au contraire dans une honteuse obscurité et s'attirent avec raison, les sarcasmes du ridicule et de la plaisanterie.

Ce que nous venons de dire ne concerne nullement l'Académie de Caen, qui, connue autant par son ancienneté, que par ses succès, est aussi riche en membres résidans qu'en associés correspondans et c'est positivement pour éviter toute espèce d'application que nous avons inséré à son article une réflexion que cette Académie n'a pu faire naître sous aucun rapport.

Mr. Joseph de Rosny, associé de plusieurs Sociétés savantes, est tellement pénétré de l'importance de ce devoir, que malgré le grand nombre de ses occupations administratives et littéraires, il ne se croit pas moins obligé de payer annuellement comme les autres la dette sacrée qu'il a contractée envers ces mêmes Académies qui lui ont fait l'honneur de l'associer à leurs travaux comme correspondant. Celle de Caen étant du nombre, nous allons inserer ici, les recherches historiques qu'il vient de lui adresser tout recemment

sur l'abbé *Arnauld*, légat du saint siège, archevêque de Narbonne et célèbre écrivain du 13e. siècle.

NOTICE HISTORIQUE SUR ARNAULD,

Abbé de Cîteaux, Légat du St. Siège, Archevêque de Narbonne et célèbre écrivain du XIIIe. siècle.

Arnauld, surnommé *Amalric*, était un des plus célèbres personnages de son siècle. Ce ne fut point cependant à sa naissance qu'il fut redevable de sa célébrité, car on n'a que peu de renseignemens sur sa famille et sa patrie, mais ce fut à son esprit remuant et toujours actif qu'il dut la haute réputation dont il jouit de son tems. Il fut nommé dès sa plus tendre jeunesse moine de Citeaux et fut ensuite choisi pour gouverner le monastère de Poblet, *Populetum*, près de Burgos en Espagne, en qualité d'abbé. Ce fut pendant son séjour dans cette abbaye qu'il conféra l'habit de religieux au prince Ferdinand, infant d'Arragon, fils du roi Alphonse II, et frère de don Pèdre, tué au siège de Muret en 1213. Ensuite il quitta en 1199 le monastère de Poblet pour venir gouverner celui de *Grandselve*, en Languedoc. Enfin deux années après, c'est-à-dire en 1201, il fut nommé abbé de Cîteaux. Ce fut vers ce tems que le pape Innocent III, lui dédia un recueil de sermons qu'il avait composés tant en langue latine qu'en langue vulgaire, ce qui prouve l'estime et la considération dont il jouissait auprès du chef de l'église.

En 1204, l'abbé Arnauld déploya de grands talens dans une mission importante qui lui fut confiée par ce même pontife. Les pouvoirs illimités dont ce pape avait revêtu ses deux légats en Languedoc, avaient soulevés contre eux l'archevèque de Narbonne, ainsi que la majeure partie des évêques de la province. Innocent III, voulant appaiser ces dissentions

prit le parti de nommer un troisième légat et fixa les yeux sur l'abbé de Citeaux en le chargeant spécialement d'employer tous les moyens qui seraient en son pouvoir, pour extirper l'hérésie et punir les réfractaires par la voie de l'excommunication. Il lui enjoignit en outre, d'ordonner de sa part au roi Philippe, au prince Louis son fils et généralement à tous les seigneurs et à la noblesse d'user de sévérité envers les hérétiques, soit en les exilant, soit en saisissant leurs biens. On reproche à Arnauld d'avoir exécuté trop ponctuellement ces ordres rigoureux et d'y avoir mis un zèle outré et peu réfléchi.

Arnauld fut également chargé par le même pontife d'approfondir la vérité des inculpations faites contre l'archevêque de Narbonne, avec plein pouvoir de le déposer s'il était coupable et de nommer de suite à sa place; mais ce nouveau légat ne répondit pas entièrement à la confiance sans bornes dont ce pape l'avait investi. On lui reproche la hauteur et l'arrogance qu'il déploya dans tout le cours de sa mission, non seulement envers les évêques dont il était chargé d'examiner la conduite, mais encore envers les princes français et le roi lui-même.

En 1205, Arnauld se rendit à Toulouse avec les deux autres légats ses collègues, pour y recevoir le serment du comte Raymond, qui s'engageait à chasser les hérétiques de ses états et à y rétablir la paix. Il se rendit ensuite à Montpellier pour y réprimer *certains* désordres, avec le titre remarquable *d'inquisiteur du siège apostolique*, mais il ne tarda pas à se dégoûter de ses fonctions par les reproches qu'il essuyait de toutes parts. Il était sur le point d'y renoncer lorsque Diego Arebez, évêque d'Osma en Espagne, arriva de Rome à Montpellier avec saint Dominiqne. Ce prélat engagea Arnauld à continuer sa mission et, pour la rendre plus utile, il lui proposa de faire ses différens voyages à pied et d'imiter les apôtres en ne portant avec soi ni or ni argent et s'offrit de l'accompagner de cette manière pour lui donner l'exemple. Arnauld accepta la proposition, de concert avec ses deux collègues, et pour augmenter le nombre, il se rendit à son abbaye de Citeaux, d'où il ramena environ trente personnes

tant abbés que moines, tous recommandables, selon l'auteur de la chronique d'Auxerre, par leur zèle, leurs lumières, leurs talents et leurs vertus. Ils observèrent une vie très-frugale et marchèrent à pied sur toutes les routes lorsqu'ils furent réunis à l'évêque d'Osma et à saint Dominique dans la ville de Montréal située dans le haut Languedoc, ils convinrent de se diviser et de parcourir séparement toute la province alors accusée d'hérésie ; ce qu'ils exécutèrent avec beaucoup de peines et de fatigues sans avoir la satisfaction d'en retirer de grands succès. Sur ces entrrefaites, Arnauld reçut du pape une nouvelle mission qui le sépara de ses collègues en l'envoyant à Marseille pour y appaiser de nouveaux troubles auxquels les habitans de la ville avaient donné lieu en dépouillant leur seigneur, nommé *Barral*, de tous ses biens et de ses titres.

En 1208 Arnauld, toujours accompagné d'un des deux autres légats ses collègues, nommé *Pierre de Castelnau*, se rendit à saint Gilles pour y avoir une conférence avec Raymond, comte de Toulouse, et s'y concerter sur les moyens d'arrêter les progrès de l'hérésie, mais ces deux légats mécontens des irrésolutions de ce prince, lui déclarèrent qu'ils allaient se retirer ; le comte irrité les menaça de les faire mourir ; cette menace ne les effraya pas ; cependant au moment où ils se disposaient à traverser le Rhône, Pierre de Castelnau fut tué d'un coup de lance. L'histoire ne s'explique pas sur les détails de cet assassinat. Arnauld ne doutant pas qu'il ne fût l'ouvrage du comte de Toulouse, écrivit au pape et l'indisposa contre ce prince. Innocent III, écrivit le 10 mars de la même année, à tous les prélats des cinq provinces pour les exciter à la vengeance, en les engageant à poursuivre à la fois les biens et la personne de Raymond, en lui laissant cependant la faculté de se justifier ; mais il n'en eut pas le tems, car le pontife écrivit le même jour tant à Philippe-Auguste, qu'aux grands seigneurs et au peuple de France, pour les engager à prendre les armes contre le comte de Toulouse, à l'effet d'exterminer les hérétiques qui se trouvaient dans ses états, afin de venger la mort de Pierre de Castelnau son légat. Dans toutes ces lettres, Innocent III

accorda à tous ceux qui prirent parti dans cette croisade les mêmes indulgences qu'à ceux qui partaient pour les croisades de la terre sainte. Ce pape écrivit aussi à l'abbé Arnauld pour le maintenir dans ses projets de vengeance. Dans cette lettre il fait l'éloge de sa fermeté, de sa prudence, et des louables intentions où il était de sacrifier sa vie, s'il était nécessaire. Il le félicite de ce que le meurtre de son collègue loin d'avoir porté le découragement et l'effroi dans son âme, n'a servi qu'à ranimer son zèle et son ardeur à combattre les ennemis de la foi. Enfin il termine sa lettre par la promesse de le seconder de tous ses moyens et de lui envoier les pouvoirs qu'il croirait nécessaires pour agir avec rigueur.

Arnauld, muni de tous ces papiers, prêcha ouvertement avec les religieux de son ordre, partout le royaume, la croisade contre tous les hérétiques du Languedoc et publia les indulgences que le chef de l'église y avait attachées. Plusieurs princes et grands seigneurs s'empressèrent de se ranger sous les étendards de cette expédition. Guy, abbé des Vaux de Sernai, l'un des plus ardens sectateurs de cette croisade, pressa le départ de ces nouveaux croisés. Le comte de Toulouse effrayé de tous ces préparatifs et informé que les évêques de de France avaient député à Rome *Foulques*, évêque de Toulouse, et *Navarre*, évêque de Conserans, pour demander un surcroit de forces, sentit la nécessité de détourner l'orage qui se formait sur sa tête et envoya de son côté auprès du pape, *Bernard* archevêque d'Auch, et *Raymond* de *Rabastens*, ancien évêque de Toulouse. Il les chargea de se plaindre amèrement de la hauteur et de la dureté avec lesquelles Arnauld le traitait et du peu d'égards qu'il avait pour son caractère et sa naissance, avec la promesse de déférer aveuglement à tout autre prélat qu'il plairait à sa sainteté d'envoyer à la place de l'abbé de Citeaux, qu'il considérait comme son plus grand ennemi. Pendant que l'on travaillait à cette mission, le comte Raymond ayant appris qu'Arnauld était à Aubenas en Vivarais, crut prudent de dissimuler et se rendit auprès de ce légat avec le vicomte de Béziers, son neveu, et plusieurs autres seigneurs ses vassaux. Ce prince fit tous ses efforts pour appaiser le ressentiment de son redoutable ennemi, mais ils furent inutiles;

il ne parvint point à le convaincre de son innocence. Il eut beau lui représenter qu'il ne pouvait être responsable de l'attentat commis par un de ses gens sur la personne de Pierre de Castelnau, Arnauld refusa constament d'ajouter foi à ses discours et le renvoya pardevant le pape pour se justifier; ce qui détermina le comte de Toulouse à dépêcher de nouveaux ambassadeurs auprès d'Innocent III. Ce pontife les reçut avec bonté, les écouta favorablement et leur dit que puisque le comte se soumettait aux lois de l'église, il acceptait ses soumissions et lui permettait de prouver son innocence, comme si cette faculté, fondée sur la justice, n'appartenait pas de droit à tout accusé; il exigea en outre que, pour garantie de ses promesses, ce prince remit à l'église romaine, jusqu'à sa justification, sept de ses principaux châteaux. Raymond approuva cette condition quelleque rigide qu'elle fut: cela n'empêchat pas le pape, dont l'abbé Arnauld avait excité la méfiance contre la loyauté de ce prince, d'animer de nouveau contre lui le roi de France et de presser l'armement de la croisade que son légat avait préparée. Le comte de Toulouse justement allarmé de la prévention d'Arnauld, le pria d'envoyer en sa place, auprès de sa personne, un légat romain à *Latère*, avec lequel il put traiter directement. Le pape ne pouvant se refuser à sa demande, nomma pour cette mission, sans néanmoins revoquer les pouvoirs de l'abbé de Cîteaux, son notaire, *notarius*, ou secrétaire, nommé *Milon*. Raymond laissa éclater sa joie à cette nouvelle, dans l'espérance que ce nouveau légat lui serait plus favorable que l'autre, mais il fut trompé dans son espérance, car dans les instructions que Milon reçut d'Innocent III, il était tenu de régler sa conduite sur les avis d'Arnauld. A son arrivée en France, Milon rejoignit son conseil à Auxerre et se concerta avec lui sur les affaires de la légation. Ils se rendirent ensuite à Villeneuve, dans le diocèse de Sens, auprès du roi qui tenait alors dans cette ville une assemblée de parlement, avec les grands de son royaume. Ils lui remirent les lettres que le pape lui écrivait pour le supplier de se rendre en personne en Languedoc, ou du moins d'y envoyer son fils pour y prendre la défense de l'église contre les hérétiques. Philippe-Auguste répondit

que ses affaires ne lui permettaient pas de se rendre aux désirs de sa sainteté ; que tout ce qu'il pouvait faire était de permettre à ses barons de prendre part à cette entreprise.

Les deux légats se séparèrent après avoir pris congé du roi. L'abbé Arnauld resta en France pour y former l'armée, qui devait marcher à cette expédition. Il y mit tant d'activité qu'elle fut rassemblée à Lyon dès le commencement de l'année 1209, et les croisés, témoins de son zèle, le proclamèrent généralissime.

Pendant que l'abbé de Citeaux faisait toutes ses dispositions pour porter la guerre dans le midi de la France, un événement imprévu qui se passa en Angleterre, faillit le brouiller avec le pape et renverser tous ses projets. Les évêques de Londres, d'Eli et de Warschestre, tous trois nommés commissaires d'Innocent III, pour l'élection d'un archevêque de Cantorbery, avaient jetté un interdit général sur toute la France, sans en excepter les moines de Cîteaux qui se prétendaient à l'abri de cette mesure par les privilèges de leur ordre. Ils consultèrent à cet effet Arnauld comme étant leur supérieur : Arnauld leur répondit qu'ils étaient dispensés de se soumettre à cet interdit à moins qu'on ne leur exhibât une copie du rescrit du pape et que dans le cas où on la leur produirait, ils étaient fondés à se défendre contre les exécuteurs de la sentence, pour peu qu'il y parut quelqu'indice de subreption. Innocent III, piqué de cette espèce de résistance à ses ordres, lui écrivit une lettre de reproches dans laquelle il lui disait : « quoique vous ayez pu « selon la rigueur du droit faire cette réponse pleine de ruse « et de finesse, il ne vous convenait pas de soupçonner de si « dignes évêques de s'être arrogés un pouvoir que nous ne « leur aurions pas donné, ou de l'avoir malicieusement étendu « sur ceux qui n'y étaient pas sujets, et il ne vous appar- « tenait pas de juger les autres d'après vous-même, ni de « concevoir contre eux de pareils soupçons. S'ils en eussent « agi de même envers vous, il est certain que vous n'eussiez « pas manqué de les taxer d'avoir la conscience bien scru- « puleuse. » Le pape termine cette lettre par lui certifier que les évêques n'ont agi que d'après ses ordres, et par

lui enjoindre de faire exécuter ponctuellement tous les réglemens qui auraient rapport à cette affaire. Cette lettre d'Innocent est datée du 5 février 1210. Ce même pontife en écrivit une seconde à l'abbé de Citeaux, dans laquelle il lui dit que l'espèce de mépris que les religieux de son ordre ont manifesté dans cette affaire, est d'autant plus coupable, qu'il est injurieux pour sa personne et que si son zèle n'était pas retenu par la charité la plus ardente qu'il a, tant pour lui que pour ses religieux, il leur infligerait un chatiment si rigoureux qu'ils ne s'y exposeraient plus à l'avenir. Arnauld, dans sa réponse, lui adressa les plus humbles excuses. Quoique le pape le considérât comme un homme rusé et astucieux il lui rendit sa confiance. Arnauld en profita pour poursuivre l'exécution de sa grande entreprise contre les hérétiques ou plutôt contre le comte de Toulouse, dont il s'etait déclaré l'ennemi le plus implacable. Il se mit de nouveau à la tête des croisés et se rendit avec eux et le légat Milon à Montpellier, où cette petite armée se reposa quelques jours. Raymond-Roger, vicomte de Béziers, ayant été informé de l'arrivée des croisés se rendit aussitôt dans cette ville pour y faire sa paix avec les deux légats, à l'exemple du comte de Toulouse son oncle. Il fit tous ses efforts pour justifier sa conduite à leurs yeux, et protesta qu'il était entièrement soumis aux lois de l'église. Il avoua qu'à la vérité ses officiers avaient pu favoriser les hérétiques, mais que c'était contre ses intentions, et que dans le fonds de son cœur, il désaprouvait leurs erreurs. Toutes les protestations de Roger furent inutiles. La prévention et la haine avaient endurci les deux légats, de sorte que ce prince se retira très-mécontent dans ses états, bien résolu de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Les croisés, après s'être reposés quelques jours à Montpellier, se mirent en marche sous la conduite de l'abbé de Citeaux, prirent la route de Béziers et campèrent devant cette ville avec l'intention d'en faire le siège, mais avant de le commencer, Arnauld, de concert avec les autres chefs de l'armée, députa aux habitans de Béziers un nommé Réginald de Montperroux, leur évêque, pour les sommer, sous peine d'excommunication, de leur livrer tous les hérétiques

qui étaient dans leurs murs, avec leurs biens, ou, dans le cas ou ils ne seraient pas en force, de sortir de la ville pour ne pas être enveloppés dans la ruine générale. Les remontrances de l'évêque Réginald furent sans succès. Les esprits étaient exaspérés et le ressentiment était porté à son comble. Les habitans de Béziers se réunirent aux hérétiques pour faire une vigoureuse défense et tous jurèrent de répandre la dernière goute de leur sang avant de se rendre, mais, malheureusement pour eux le succès ne répondit pas à leur courage, car la ville fut prise d'assaut dès le lendemain. Les croisés y étant entrés, passèrent tout au fil de l'epée sans distinction de religion, de sèxe, d'âge ni de condition, sans même aucun respect pour les lieux saints dans lesquels les femmes, les vieillards et les enfans s'étaient réfugiés; sans aucun égard pour leur asile, ces frénétiques, animés par le féroce Arnauld, en firent une horrible boucherie : l'histoire rapporte que l'on compte jusqu'à sept mille habitans qui furent ce jour-là massacrés sans pitié dans une seule église. Enfin pour assouvir leur fureur, ils s'approprièrent les dépouilles de leurs victimes et mirent le comble à leurs coupables excès en mettant le feu à la ville et en la brûlant entièrement.

Dans la relation du sac de cette ville que l'abbé de Citeaux envoya au pape, il ne fait monter qu'à quinze mille le nombre des personnes égorgées, mais l'historien Alberic plus sincère et plus véridique le porte à soixante mille. César d'Halberstadt autre historien contemporain, mais étranger, prétend que Beziers renfermait alors près de cent mille habitans. Il ajoute qu'avant le siège de cette ville les croisés demandèrent à leur chef Arnauld ce qu'ils devaient faire, en cas qu'ils parvinssent à la prendre d'assaut, pour distinguer les hérétiques des catholiques et que cet abbé qu'animait la fureur leur répondit : *tuez*, *tuez-les tous*, *Dieu reconnaîtra bien ceux qui sont à lui*.

Après cette sanglante et barbare expédition, ce légat conduisit son armée devant Carcassonne. Pierre roi d'Arragon, qui se prétendait seigneur Suzerain de cette ville, se rendit au camp des croisés dans l'intention de rendre service au vicomte Roger dont il était l'allié et l'ami. Il s'adressa à l'abbé de

Citeaux et aux chefs de l'armée pour leur demander grâce en faveur du vicomte. Ils lui demandèrent si ce prince l'avait chargé de faire des propositions de paix. Pierre répondit que non, mais que si l'on voulait lui accorder les moyens de lui parler, qu'il était certain d'avance qu'il ne refuserait pas sa médiation. On lui accorda, d'après sa demande, la permission d'entrer dans la ville pour se concerter avec le vicomte. Ce prince ne balança pas à remettre ses intérêts entre les mains du roi d'Arragon qui, après une longue conférence avec lui, retourna à la tante d'Arnauld où tous les principaux croisés s'étaient assemblés. Il leur rendit compte de sa négociation. Il plaida la cause du vicomte avec chaleur et dit qu'il offrait de se soumettre aux ordres du légat, qui lui imposa, pour condition, l'obligation de livrer tous les habitans de Carcassonne, à la discrétion des croisés. Roger rejetta avec indignation une loi aussi dure, et résolut de se deffendre jusqu'à la dernière extrémité, mais il ne fut pas plus heureux dans sa défense que le comte Raymond. La ville de Carcassonne eut le même sort que celle de Béziers : quoique le légat Arnauld se fut engagé à laisser sortir le vicomte avec armes, chevaux et bagages, il ne se fit aucun scrupule de manquer à sa parole en faisant arrêter ce prince et en le faisant renfermer dans une étroite prison.

L'abbé de Citeaux assembla, après la prise de Carcassonne, les principaux chefs de l'armée afin d'en choisir un d'entre eux pour être seigneur et gouverneur des pays conquis. Il proposa d'abord le duc de Bourgogne, mais ce prince répondit avec une noble générosité, qu'il possédait trop de vastes domaines pour usurper ceux du vicomte Roger, et qu'on avait commis assez d'injustices à son égard sans qu'il fut encore nécessaire d'envahir son patrimoine. Le légat jetta ensuite les yeux sur le comte de Nevers qui fit la même réponse. Enfin Arnauld fixa son choix sur le comte de St-Paul, qui manifesta une égale horreur de cette proposition. Alors l'impérieux abbé que ce refus embarassait, fit nommer deux évêques et quatre chevaliers, qui furent chargés d'élire le gouverneur du pays conquis. Simon de Montfort, comte de Leicester, réunit les suffrages, mais il n'accepta

ce nouveau titre qu'à forces d'instances et même par les ordres positifs de l'abbé de Citeaux. Le premier soin de ce prince, après son élection, fut de témoigner son dévouement à l'église romaine et sa reconnaissance envers le légat. Dès qu'il eut pris possession de Carcassonne et des domaines de Roger, et reçu le serment de fidélité des habitans, il fit expédier une chartre dans laquelle il dit : « que pour obtenir « la grâce du seigneur par les prières de ses saints, il donne « à l'église de Notre-Dame de Citeaux, entre les mains « d'Arnauld son abbé et légat du siège apostolique, une maison « située à Carcassonne, une autre à Béziers, et une troisième « à Salettes, lesquelles maisons avaient appartenues à divers « hérétiques » Cet acte est daté du mois d'août 1209

Après la prise de Carcassonne, le comte retourna dans ses états. Il fit à son arrivée différents traités avec Simon de Montfort et pour le convaincre de sa bonne foi, il s'engagea à donner sa fille en mariage au fils de ce seigneur, mais cette offre, toute loyale qu'elle était, ne put lui concilier l'attachement de son rival, car peu de tems après son retour à Toulouse, le comte de Montfort et l'abbé de Citeaux lui envoyèrent des députés pour le sommer de leur livrer, sous peine d'interdit et d'excomunication, tous les habitans que ces députés nommeraient, avec ordre de se disculper en présence des barons de l'armée. Raymond indigné d'une semblable proposition qui blessait à la fois les lois de l'honneur et celles de l'humanité, repondit fièrement aux deputés du comte et de l'abbé de Citeaux qu'il n'avait rien à démêler avec eux, et que d'ailleurs il ne lui appartenait pas de disposer du sort de ses sujets. Qu'il avait reçu son absolution du légat Milon, et que puisqu'on lui suscitait une nouvelle querelle il était résolu de se rendre à Rome pour se plaindre au pape de toutes les vexations dont les croisés se rendaient coupables dans sa province, sous le pretexte de poursuivre les hérétiques. Le légat et le comte ayant appris cette résolution, firent tous leurs efforts pour conjurer l'orage et envoyèrent auprès de Raymond de nouveaux députés pour l'appaiser et pour lui persuader qu'il serait bien plus avantageux pour lui de traiter directement avec eux, mais le comte

persistant dans sa résolution, leur déclara qu'il irait, non seulement à Rome, mais encore à la cour de France et à celle de l'empereur pour leur représenter, ainsi qu'à tous les barons du royaume, les maux et les vexations qu'ils commettaient sur tous les lieux de leur passage.

Sur ces entrefaites les habitans de Toulouse adressèrent de leur côté au pape une longue lettre par laqu'elle ils se plaignirent amèrement des injustices et de l'oppression de l'abbé de Cîteaux, et dans laquelle ils exposèrent sous des couleurs énergiques l'astuce, la perfidie et l'ambition de cet homme dangereux. Ils prouvèrent dans cette lettre que tout le prétendu zèle de ce légat ne tendait qu'à dépouiller leur comte de ses domaines en faveur de Simon de Montfort. De son côté, Arnauld écrivait les lettres les plus fortes pour justifier sa conduite auprès d'Innocent III. Le pontife dont il avait gagné la confiance, lui répondit qu'il était satisfait de ses services et qu'il lui attribuait tout l'honneur et la gloire des succès que les croisés avaient remportés sur les hérétiques; il l'exhorte à continuer ses travaux sans perdre courage et l'invite à ne pas se laisser rebuter par les désagrémens qu'on lui faisait éprouver. Arnauld enhardi par les encouragemens du pape excomunia les habitans de Toulouse, mais ceux ci se plaignirent de nouveau à Innocent des vexations de son légat, mais ces nouvelles représentations n'eurent pas plus de succès que les premières. Cependant le comte Raymond ayant obtenu du souverain pontife les ordres nécessaires pour être reçu à se laver du reproche d'hérésie, se rendit auprès de l'abbé de Cîteaux pour les lui signifier. Le politique abbé, dont l'astuce formait le fond du caractère, le reçut avec de grandes démonstrations d'amitie et lui promit de se rendre à Toulouse pour y recevoir ses moyens de justification. A son arrivée dans cette ville, il assembla les évêques d'Uzès et de Riez, ses collègues, mais il ne voulut rien conclure dans cette conférence, sous le prétexte que maître Thedize, que le pape avait nommé principal commissaire dans cette affaire, était absent. Ce Thedize n'était qu'un simple prête nom et l'organe passif des volontés d'Arnauld. Ce nouveau retard, résultat

de la mauvaise foi de ce négociateur, ne tendait qu'à fatiguer le comte de Toulouse et de le réduire au désespoir pour envahir ses états et en disposer en faveur du comte de Montfort, auquel il était entièrrement dévoué. Enfin maître Thedize arriva : la conférence s'entama et Raymond, pour garant de sa bonne foi, et plein de confiance en celle des légats, leur remit, d'après les conseils de Foulques evêque de Toulouse dont il était trahi, son propre palais, mais l'abbé Citeaux dont la déloyauté égalait la perfidie, retint cette forteresse et y mit une nombreuse garnison.

Cette affaire fut interrompue par une expédition dirrigée par les croisés contre les hérétiques du Languedoc. Le comte de Montfort ayant assiégé le comte de Minerve dans son château, s'en empara et les hérétiques qui s'y trouvèrent furent brûlés vifs au nombre de cent quatre-vingt; l'histoire des albigeois rapporte que ces tristes victimes de l'erreur, se précipitèrent d'elles-mêmes dans le bûcher qui leur était préparé, et qu'elles aimèrent mieux supporter le plus affreux des supplices que de renoncer à leurs principes.

Après cette barbare expédition si fameuse dans les annales de l'histoire du Languedoc, et dont toute l'horreur appartient à l'abbé de Citeaux, ce criminel abbé revint à Narbonne au mois de Janvier 1211 pour assister à une conférence qui fut tenue dans cette ville et à laquelle se trouvèrent le roi d'Arragon, le comte de Toulouse son beau frère, et Simon de Montfort. Cette conférence avait pour prétexte de trouver les moyens de reconcilier le comte Raymond avec l'église ; mais ce seigneur révolté de toutes les vexations et les injustices de l'abbé Arnauld, refusa toutes les propositions qui lui furent faites. Ce légat dissimulant son ressentiment convoqua un nouveau concile à Arles en Provence et fit prier de nouveau le roi d'Aragon de s'y trouver avec le comte de Toulouse. Lorsque ces deux princes furent arrivés, l'astucieux Arnauld, ne conservant plus aucun ménagement, leur fit défense au nom du concile de sortir des murs de la ville sans sa permission et portant l'audace à son comble, il imposa au comte Raymond les conditious les plus dures et les plus humiliantes; mais celui-ci bravant la défense qui lui

avait été faite, se retira pendant la nuit avec le roi qui partageait son indignation. Alors le perfide légat qui ne cherchait qu'un prétexte pour se livrer à toute son animosité, lanca contre lui les foudres de l'excomunication, le déclara publiquement ennemi de l'église, apostat de la foi, et disposa de ses états en faveur du premier occupant. Cet audacieux abbé fit ensuite instruire le pape des mesures qu'il avait prises et justifia l'horreur de sa conduite en chargeant sa victime. Ce pontife confirma l'excomunication du comte de Toulouse par une lettre du 17 Avril 1211 adressée à l'archévêque d'Arles et à ses suffragans. Innocent III, non content de cet acte de rigueur, déposa de leurs fonctions l'archévêque d'Auch et les évêques de Rodez et de Carcassonne, comme étant partisans du comte Raymond et les fit remplacer par d'autres prélats entièrement dévoués à Simon de Montfort.

Le vindicatif Arnauld ne borna pas là son ressentiment. Voulant déclarer une guerre à mort à son ennemi, il envoya en France l'évêque de Toulouse pour y solliciter de nouveaux secours contre les hérétiques, et principalement contre le comte Raymond qu'il désignait comme le plus dangereux de leurs chefs. Ce nouveau renfort augmenta l'audace de l'abbé et de son complice Simon de Montfort Ce dernier soutint contre les albigeois une guerre sanglante et désastreuse dont le légat était pour ainsi dire l'ame. Il assistait en personne à toutes les expéditions, réglait les capitulations, prénait possession des châteaux ou forteresses et dictait lui-même les lois aux vaincus.

Nous ne suivrons point cet audacieux abbé dans le cours de ses odieuses conquêtes et nous ne rapporterons point ici toutes les injustices et toutes les cruautés dont ils se rendit coupable Nous nous bornerons à dire que la plus part des croisés qui en étaient témoins en furent eux-mêmes indignés et que sans la cainte de l'excomunication que l'on considérait alors comme le plus grand châtiment du ciel, le plus grand nombre eut abandonné la cause de l'abbé de Citeaux pour embrasser le parti de son ennemi qui était la victime de ses vues ambitieuses; mais il est un terme à la tyrannie et la providence se servit du complice d'Arnauld

pour arrêter ses fureurs. La mésintelligence se mit parmi eux. Le pape pour récompenser les services de son légat lui accorda en 1212 l'archévêché de Narbonne, mais cet adroit prélat ne se vit pas plustôt élevé sur le siége épiscopal qu'il usurpa le duché de cette ville qui avait été de tous tems la propriété des comtes de Toulouse. De son côté Simon de Montfort dont le projet était de jouir entièrement des dépouilles de son prédécesseur s'opposa aux vues ambitieuses de l'archévêque dont il avait été jusqu'alors l'ami intime, mais l'intérêt, cette pomme de discorde qui rompt jusqu'aux lieux du sang, ne tarda pas à désunir ces deux hommes également dangereux. Le comte voulant affoiblir l'autorité de son rival donna l'ordre de détruire les murs de Narbonne sous le prétexte de punir les habitans de cette ville qui, disait-il, s'étaient déclarés contre *dieu et la religion.* L'archévêque voulut s'opposer à ses ordres, mais ses efforts furent impuissans, et celui du comte reçut son exécution. L'affaire fut portée devant le pape qui reçut les plaintes des deux partis, mais il parut donner droit à son archévêque dans une lettre qu'il écrivit au comte pour lui faire des reproches sur sa conduite avec Arnauld, dont il fait le plus grand éloge.

Simon de Montfort voyant que son rival possedait la confiance du pape forma le projet de se rendre à la cour du roi de France pour y solliciter l'investiture des domaines qui lui avaient été accordes par un concile antérieur, mais voulant prendre auparavant possession du duché de Narbonne, il se diposa à prendre le chemin de cette ville dans laquelle l'archevêque Arnauld avait fait son entrée quelque tems auparavant en qualité de duc et gouverneur. Pour assurer le succès de son entreprise, Montfort en appella de nouveau au pape et mit sous sa protection sa personne, ses alliés, ses domaines, et ajourna l'archévêque à comparaitre en sa présence. Cet impérieux prélat lui répondit avec hauteur que si jamais il lui arrivait d'usurper le duché de Narbonne, ou s'il apportait le moindre obstacle à l'exécution de ses projets il l'excomunierait comme les autres avec tous ceux qui lui préteraient des secours; il termina par lui défendre d'entrer dans la ville de Narbonne, mais ce comte faisant

peu de cas de sa défense, se mit en route pour si rendre avec sa suite. L'archévêque à son arrivée voulut faire fermer les portes de la ville, mais les *gens d'armes* le repoussèrent en s'y opposant et tirèrent leur épée. Le comte de Montfort fit son entrée dans la ville sans autre opposition, reçut l'albergue du vicomte et fit arborer son étendart sur la tour de son palais. Aussitôt l'archevêque lança contre lui un nouvel anathème et l'excomunia en présence du chapitre et du clergé. Il jetta en même tems l'interdit sur toutes les églises de Narbonne; cela n'empêcha pas Simon d'y faire célébrer le service divin, et de ne répondre aux menaces de l'archevêque que par des railleries piquantes. Arnauld furieux d'un pareil mépris renouvella son anathème auquel les gens du comte ne répondirent que par des pierres qu'il jettèrent dans les fenêtres du palais épiscopal.

Arnauld écrivit au pape pour demander la confirmation de l'excomunication du comte, mais la mort d'Innocent III qui arriva sur ses entrefaites, força le vindicatif prélat de s'adresser à Honorius III, son successeur. Ce pontife qui ne voyait dans cette affaire qu'un mépris de religion de la part de Simon de Montfort écrivit le 7 mars 1217, au cardinal Bertrand, légat en Provence, pour lui ordonner de rétablir l'archevêque Arnauld dans les biens et prérogatives dont il avait été dépouillé, de confirmer ou d'infirmer la sentence d'excomunication et de terminer ce différend selon la justice en lui en faisait connaître la décision. Malgré cet ordre formel on doute que cette affaire ait été jamais terminée, du moins on en ignore la manière. Tout ce que l'on sait de certain, c'est que Simon de Montfort appuyé de l'autorité du roi resta en possession du duché de Narbonne.

On connaît plusieurs lettres du pape Honorius adressées à l'archevêque Arnauld entr'autres une datée de la 8[e]. année de son pontificat, 1224, par laquelle ce souverain pontife lui ordonne d'engager le comte de Toulouse à restituer à l'église de Maguelone le château de Melgueil avec ses dépendances. Il lui en écrivit une autre, le 5 avril de la même année, par laquelle il lui annonce le choix qu'il a fait du cardinal évêque de Porto pour se rendre auprès du

roi de France pour engager ce prince à renouveller en faveur de la foi, la guerre dans le midi, contre les hérétiques. Cette correspondance dont il est inutile de rapporter tous les détails sert à prouver l'adresse de l'abbé Arnauld qui savait s'insinuer adroitement dans l'esprit des premiers personnages de son tems et qui fut redevable à sa profonde politique du grand crédit dont il ne cessa de jouir jusqu'à l'époque de sa mort qui arriva peu de tems après. Sentant approcher ses derniers momens, il se retira dans l'abbaye de Fonfroide qui dépendait de l'ordre de Citeaux, où il fit son testament par lequel il légue à cette communauté tous ses livres, son palefroi, ses chevaux et deux de ses chariots ; il mourut dans cette abbaye le 23 octobre 1225 : son corps fut transporté à l'abbaye de Citeaux, où il fut inhumé. Son épitaphe, qui était le précis de sa vie et qui était, dit-on, très-curieuse, fut enlevée de son mausolée en 1356, par des soldats, pendant la guerre du roi Jean.

L'existence de l'archevêque Arnauld n'ayant été qu'une longue chaîne d'intrigues, d'actions politiques, de voyages et de faits militaires, on ne doit pas s'attendre à trouver de ce prélat un grand nombre d'écrits, quoiqu'il fut véritablement un des personnages les plus érudits du 13e. siècle, mais le peu d'ouvrages qu'il a laissés sont d'un grand intérêt pour l'histoire de son tems. On a perdu malheureusement la plus grande partie des lettres qu'il a écrites pendant sa légation dans les provinces du midi, et qui eussent jetté un grand jour sur la guerre des albigeois. Cependant on trouve dans le recueil des lettres du pape Innocent III, une longue missive de l'abbe Arnauld écrite par lui, tant en son nom, qu'en celui de Milon son collègue et dans laquelle ils rendent un compte détaillé du succès de leur mission. D. Martenne, dans son trésor d'anecdotes, en cite une autre adressée à tous les fidèles et dans laquelle Arnauld prend la qualité d'élu de Narbonne et de légat du siége apostolique, et qui tend également à propager ses principes de vengeance contre la classe qu'il appelait hérétique. On a encore de ce prélat, une relation très-détaillée de la victoire remportée en 1212, sur *Miramolin* roi de Maroc. Cette relation est adressée aux différens abbés

de l'ordre de Citeaux, elle contient un grand nombre de faits intéressans qui ne se trouvent point dans l'histoire d'Espagne. On la trouve rapportée au long dans *l'Italie sacrée*, par Ughelli.

Les lettres que ce prélat écrivit au pape Honorius, roulent également sur les divisions qui existèrent entre lui et Simon de Montfort. Dans toutes ces lettres il se plaint amèrement de la conduite de ce seigneur qui lui devait sa nouvelle fortune et qui ne lui répondait que par la plus forte ingratitude. Il est facheux que sa correspondance avec ce dernier ne soit point parvenue jusqu'a nous; elle nous eut, sans doute, donné une idée des ressorts de son abominable politique qui le portait à servir son ambition personnelle, sous l'apparence de son amour pour la foi et l'honneur de l'église. Charles de Wisch lui attribue en outre deux discours en beau style dont l'un, précédé d'une lettre adressée au pape Innocent III, tend à remercier ce pontif de l'honneur qu'il lui avait fait de lui dédier un de ses ouvrages, formant un recueil de sermons, et l'autre pour l'engager à reprimer, disait-il, l'insolence des albigeois qu'il ne pouvait parvenir à exterminer.

D'après cet exposé, on peut voir que l'embarras des affaires politiques empêcha l'abbé Arnauld de suivre la carrière littéraire qu'il avait embrassée par goût. Le petit nombre de ses ouvrages suffit pour prouver qu'il n'était point un homme ordinaire et que s'il n'eut point été distrait par des affaires si opposées au saint caractère dont il était revêtu, il eut occupé une des premières places parmi les écrivains du 13, siècle, mais sa mémoire sera toujours entachée du souvenir des persécutions et des atrocités dont il se rendit coupable envers la classe d'hommes alors proscrits et nommés *Hérétiques.*

ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

L'académie de Dijon a tenu sa séance publique annuelle le 22 août dernier; cette séance était destinée à entendre le compte des travaux de la société pendant le cours de cette année, à donner lecture de plusieurs pièces, à présenter quelques observations sur la manière de traiter la question proposée dès l'année précédente, et qu'aucun des concurrens n'a résolue, et à en soumettre une nouvelle dont le prix sera décerné en 1811 avec celui de la première. La séance a été ouverte par M. Durande, qui a lu quelques considérations sur le but des académies, sur les services qu'elles sont appelées a rendre aux lettres, aux sciences et aux arts. Avant de présenter à l'assemblée le compte des travaux de 1810, M. Morland a fait le parallèle des jeux olympiques de la Grèce et des séances académiques de nos tems modernes; il a examiné tous les points de dissemblance et de rapprochement qui existent entre ces fêtes littéraires qu'on a souvent et si peu justement comparées; puis arrivant à un but différent des académies, il a suivi l'ordre des travaux de celle dont il est secrétaire.

L'Académie, dit M. Morland, a médité avec attention deux opinions fameuses qui partageaient le monde savant: la doctrine de Brown et le système de Gall; elle a démontré que si les faits primitifs étaient vrais, les conclusions qu'on en tirait n'étaient pas conséquentes, et elle annonça le peu de durée de ces météores qui ont déjà disparus. La section de cette société qui s'occupe de l'art de guérir, et la section des sciences physiques et mathématiques sont celles qui ont produit les travaux les plus nombreux. Dans la première, le secré-

taire a présenté deux observations de faits effrayans, résultans de la petite vérole, et qui s'élèvent contre ceux qui négligent la vaccine. M. Calignon, dans des observations pathologiques sur le suicide, a cherché à prouver par des faits, que, si l'attentat de l'homme qui se donne la mort est dans certains cas la suite nécessaire d'un état maladif, cette assertion est au moins fausse pour le plus grand nombre; une autre observation du même docteur en chirurgie a pour objet un développement excessif du virus cancéreux. Deux ouvrages ont été soumis à l'Académie sur la rage: l'un est de M. Bouriat, l'autre de M. Gérard. Tous deux ont été examinés, discutés dans leurs moyens, et aucun n'a paru résoudre la question qui occupe la médecine depuis si long-tems. La pharmacie a aussi payé son tribut; et l'on a de M. Masson-Four un mémoire intéressant sur l'ipécacuana et ses préparations les plus usitées, et des recherches sur l'emploi des racines indigènes et leur substitution à celles du Brésil. L'examen d'une notice sur les poisons de Saint-Domingue a terminé les travaux de cette section.

Un essai sur la classification des sciences humaines dans l'ordre des études, et les motifs de cette classification sont dus à M. Thoromberg, que l'académie s'est empressée de s'associer. L'objet de l'auteur a été de classer les sciences dans un ordre qui en facilite l'étude, et de former une échelle où l'on puisse, en suivant la méthode analytique, établir entre les sciences une liaison proportionnée et adoptée à la marche naturelle des facultés intellectuelles. Le même M. Thoromberg a aussi communiqué un mémoire sur la nature et les effets des diverses espèces d'éloquence. Ce mémoire devait être lu dans cette même séance, et n'a pu l'être.

Pour les classes physico-mathématiques, le secrétaire a entretenu l'assemblée d'un mémoire que leur a présenté M. Berthet, et qui a pour titre: *Méthode de Lagrange pour la résolution en nombre entier des équations indéterminées du second degré, modifiée dans son exposition.* Il a parlé ensuite d'un nouvel ouvrage de M. Suremain de Missery, associé non résidant, intitulé, *Géométrie des Sons*, et qui repose entièrement sur le calcul. Il s'est plutôt attaché; en en rendant

compte, a faire sentir l'état d'imperfection et même d'enfance dans lequel se trouve encore la science dont traite M. Suremain, qu'à donner une analyse même rapide d'un ouvrage qui, par sa nature, semble s'y refuser. Pour rendre la science astronomique plus facile, pour la mettre à la portée d'un plus grand nombre d'observateurs, on desirait que l'excellent ouvrage qui paraît chaque année sous le titre de *connaissance des tems*, donnât jour par jour les mouvemens des astres. M. Antoine, ingénieur, y a suppléé en dressant une table du lever et du coucher de toutes les planètes, du moment de leur apparition avant le lever du soleil, et même de leur passage au méridien. Il a présenté aussi à l'académie trente-huit tables contenant le passage d'un grand nombre d'étoiles au méridien, tables qui ne sont pas complètes encore; mais qui, continuées, seraient d'une haute importance pour les marins. On lui doit encore un tableau comprenant deux cartes célestes, avec un cercle mobile et deux surtouts, qui peut remplacer les astrolabes, les globes célestes et les planisphères qu'on a imaginés. L'inventeur désigne cet instrument sous le nom de *Tétrasphère céleste.*

Différens mémoires ont été lus dans le cours de l'année par M. Baudot, sur les monnaies anciennes, sur un portrait de Philippe-le-Bon, sur l'origine de l'ordre de la Toison d'Or, et sur une miniature représentant la tenue d'un chapitre de cet ordre. M. Girault a soumis des recherches sur les qualités et les vertus des anciens citoyens d'Auxonne, et en particulier sur la famille des Beaufremont. Les fouilles faites sur le terrain de la ci-devant Sainte-Chapelle, avaient fourni l'an passé à M. Fremiet le sujet d'une dissertation sur le monument qu'elles ont mis à découvert; de nouvelles fouilles sur l'ancienne enceinte de Dijon ont arraché à la terre des pierres mureuses du plus grand intérêt, qui ont été recueillies, dessinées et décrites, et qui par leur examen ont servi au même académicien à démontrer le mode de construction alors en usage. Dans un nouveau mémoire, recommandable par la clarté des idées et la simplicité de l'expression, M. Roubier a présenté un mode d'enseignement pour les aveugles-nés.

En terminant là son compte rendu, M. le secrétaire a indiqué le titre de divers ouvrages que l'académie a encore reçus. Il a rappelé, avec quelques observations, la question précédemment proposée sur les Journaux, et a soumis cette question nouvelle : « *La postérité est-elle plus éclairée et « plus équitable que les contemporains* » ?

A la suite de ce rapport, M. Baudot a lu une dissertation sur le trésor trouvé en 1805 à Combertaut, près de Beaune. On y a entendu des conjectures assez plausibles sur le tems où ce dépôt pouvait avoir été fait. M. Morland a repris ensuite la parole pour communiquer quelques observations géologiques Cette séance a été terminée par un *Voyage pittoresque* de M. Fremiet. L'auteur suppose qu'un oncle amène son neveu de la Russie en France, dans une cité éloignée de quatre-vingts lieues de la capitale, pour lui faire observer les tableaux qui décorent le Musée de cette ville. Il est peu de ces objets d'art auxquels l'aristarque ne trouve des défauts, et qui soient exempts de ses reproches. On s'attendait bien du moins à un juste éloge du professeur de l'école de cette même ville : le Russe n'a pas hésité à le prononcer; mais si la louange a paru dans ce cas bien méritée, la critique qui la précédait a paru aussi bien sévère et bien hardie.

SOCIETE D'EMULATION

DE ROUEN.

Cette société à tenu sa séance publique le 9 juin dernier, jour anniversaire de la naissance de P. Corneille. La séance a été présidée par M Caudron, qui a prononcé un discours d'ouverture, dont le sujet était l'utilité des Sociétés littéraires et les avantages de l'éducation.

M. le secrétaire a fait ensuite un rapport sur les productions des membres de l'assemblée, pendant l'année qui vient de s'écouler, ainsi que sur les ouvrages, soit imprimés, soit

manuscrits qui ont été adressés à la Société. Nous avons distingué, dans le nombre, les suivans :

1°. Un mémoire sur l'origine, la construction, l'établissement, l'administration et le commerce du Hâvre, par M. Gaillard; 2°. Un mémoire de M. Lemoyne, sur cette question : *Quelle influence a sur l'imagination et les mœurs du peuple, l'effusion du sang des animaux qu'il voit massacrer tous les jours, principalement dans les villes*? 3°. Un mémoire intitulé : *de la Poésie*, par M. Rasse Dussausay; 4°. Des notices sur Pietre de Cortone, Claude Gelée, dit le Lorrain, ainsi que sur feu Taillasson, par M. Lecarpentier, et un discours sur la différence que l'on remarque entre l'état où sont portés, actuellement en France, les arts de peinture, architecture et gravure, et celui où ils étaient dans les trois siècles précédens; 5°. Un mémoire sur la carie ou le charbon des blés par M. Benedict Leprévot.

Après avoir rendu compte à la Société de ses travaux littéraires, le secrétaire lui a fait connaître les noms de ceux d'entre ses membres qu'elle a perdus dans le courant de l'année.

Cette lecture achevée, M. Guibert a lu un petit morceau de prose intitulé : *Complainte d'un mendiant*, imitée librement de l'anglais;

M. Quesney, un discours en trois parties sur cette question : *Quelles sont les qualités qui honorent le plus l'espèce humaine* ?

A la lecture des discours a succédé celle d'une notice sur Hermann Swaneveld, par M. Lecarpentier.

Cette lecture terminée, la parole a de nouveau été accordée à M. Guibert, qui a lu une notice nécrologique sur M. Garner, professeur de langue anglaise, membre de la Société, décédé en 1809.

Le secrétaire a lu ensuite plusieurs fragmens d'un mémoire de M. de Saint-Victor, sur l'intelligence, les sciences, la civilisation et les institutions sociales des Fourmis.

La séance a été terminée par la distribution des médailles décernées par la Société, à titre d'encouragement, pour

les arts industriels, et par l'annonce de la question qu'elle a mise au concours pour sujet du prix qu'elle décernera dans sa séance publique du 9 juin 1811. Voici cette question : *Quels ont été les hommes utiles dont les lumières et les travaux ont le plus influé snr le perfectionnement des arts industriels à Rouen et dans le département de la Seine-Inférieure ?*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr. —Les mémoires devront être adressés, franc de port, au secrétaire de correspondance de la Société d'émulation de Rouen.

SOCIÉTÉ
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE BORDEAUX.

Programme de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Bordeaux. --- Séance publique du 8 septembre 1810.

1. La Société avait remis au concours, pour la quatrième fois, la question suivante : *Quel est le moyen le plus simple de saisir et de soulever les corps submergés à une profondeur déterminée, quelle que soit leur pésanteur, dans un endroit où le flux et le reflux se font sentir?*

Aucun des mémoires qui lui sont parvenus cette année, ne lui ayant paru digne d'être couronné, elle a arrêté que la question serait retirée du concours.

2. Pour sujet d'un second prix, qui devait être décerné dans la séance de ce jour, la Société avait demandé : *Quels seraient les moyens de tirer des pins des landes de la ci-devant province de Guienne, un Goudron aussi parfait en qualité que peuvent l'être ceux du nord et particulièrement ceux que l'on fabrique en Suède ?*

N'ayant rien reçu sur cette question, elle a arrêté qu'elle serait aussi retirée du concours.

3. Pour sujet d'un troisième prix, la Société avait demandé : *Quels seraient les moyens de rétablir et perfectionner l'éducation des abeilles dans les landes situées entre l'Adour et la Garonne*

Aucun des mémoires qui on concourus ne lui ayant paru mériter le prix, elle a arrêté que la question serait retirée ; mais que si, d'ici à l'année prochaine, il lui était adressé quelque travail intéressant sur ce sujet, elle accorderait à son auteur une médaille d'encouragement.

4 Enfin, pour sujet d'un prix d'éloquence, la Société avait demandé : *Quels sont les moyens de faire concourir les théâtres à la perfection du goût et à l'amélioration des mœurs*? Aucun des discours qui lui ont été adressés ne lui a paru mériter d'être couronné ; mais elle a distingué celui qui a pour épigraphe : *Panem et circenses*. L'auteur paraît bien posséder son sujet, mais on peut lui reprocher d'avoir trop négligé son style, qui tantôt s'élève jusqu'à la hauteur de la belle éloquence, et tantôt descend au-dessous de la simple dissertation.

En conséquence, la Société a arrêté que le concours serait prorogé d'une année.

5. La Société n'a rien reçu cette année qui lui ait paru mériter la médaille d'encouragement pour l'agriculture. Elle a décerné celle pour la littérature à un recueil d'apologues, dont l'auteur est M. Caillau, médecin, à Bordeaux.

6. La Société, désirant encourager le zèle de ses correspondans, a annoncé, dans un de ses précédens programmes, qu'elle décernera chaque année une médaille à celui qui lui aura fait l'envoi du travail le plus important. A la tête des ouvrages que ses correspondans lui ont fait parvenir cette année, on doit placer celui de M. Parmentier, sur la fabrication du sirop de raisin : la Société à pensé qu'elle ne pouvait rien ajouter aux distinctions honorables par lesquelles le gouvernement a récompensé le zèle et les talens de M. Parmentier.

Parmi les autres ouvrages, la Société en a distingué trois :

1°. la traduction de *Salluste*, par M. Mollevaut, proviseur du lycée de Nancy ; 2°. le *Recueil des Monumens anciens et modernes*, gravés par M. Lacour fils ; 3°. des *Observations et Expériences sur d'Epizootie*, par M. Frédéric Da Olmi, professeur de physique au collége de Sorrèze.

La Société a arrêté qu'il serait décerné une médaille d'or à M. Mollevaut, et une à M. Lacour fils ; et qu'il serait fait une mention honorable de l'ouvrage de M. Da Olmi.

7. Le défrichement et la culture des landes ont été souvent l'objet des sollicitudes de la Société ; c'est dans les vues d'atteindre ce double but, qu'elle propose aujourd'hui les deux questions suivantes :

« *Quelle serait la meilleure charrue qui, suppléant à » la houe ou à la bêche, pourrait être employée à moins » de frais au défrichement des landes?* » Le prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 fr., sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1812.

Pour sujet d'un second prix, la Société demande : *Si les landes, situées entre l'Adour et la Garonne, sont susceptibles d'être converties, en tout ou en partie, en prairies artificielles?* Le prix, consistant en une médaille d'or de 300 fr., sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1813.

8. La Société propose une médaille d'or de la valeur de 100 fr., qui sera décernée dans la séance publique du mois d'août 1811, au cultivateur du département de la Gironde qui aura fabriqué la plus grande quantité de soude.

La Société décernera aussi dans la même séance une médaille d'or de 100 fr. au cultivateur qui aura ensemencé la plus grande quantité de terre en colsa ou en navets de Suède.

9. La Société, désirant accélérer le perfectionnement des races de bêtes à laines dans le département, a délibéré que, dans sa séance publique de 1811, il serait accordé une médaille d'or, du prix de 200 fr., à celui des agriculteurs qui aurait vaincu le plus d'obstacles et obtenu le plus de succés pour l'introduction et l'éducation des mérinos, dans le département de la Gironde,

10. Enfin la Société rappelle, qu'indépendamment des prix proposés, elle décerne chaque année des médailles d'encouragement aux agriculteurs, aux artistes et aux littérateurs qui se rendent recommandables par d'utiles travaux.

Les mémoires seront écrits en français ou en latin, et accommpagnés d'un billet cacheté contenant la devise du mémoire et le nom de l'auteur. Ils devront être adressés, franc de port, au secrétaire de la Société, hôtel de l'Académie, rue Saint-Dominique, n°. 1, avant le 1er. juillet.

SOCIÉTÉ

D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS, DE LYON.

L'agrément de nos lecteurs nous est trop cher pour oublier la promesse que nous leur avons faite, dans notre avant dernier numéro, de leur donner la suite de notre extrait de l'intéressant discours sur la botanique, prononcé par Mr. *Mouton-de-Fontenille*, le 9 mai dernier, à la séance publique de la Société d'agriculture de Lyon. On va se convaincre entièrement de tout le mérite de cette production, qui dénote une plume savante et facile, et qui annonce en même tems dans son auteur, des connaissances encore plus étendues.

Les plantes dont les fleurs exhalent des odeurs douces ou suaves, ont acquis une celébrité qui se conservera d'âge en âge. Dans nos climats, la *rose*, la *violette*, le *jasmin*, le *lilas*, l'*œuillet*, le *lys*, la *tubereuse*, la *jonquille*, le *réséda*, la *marjolaine*, le *violier*, etc. Dans les pays chauds, l'*héliotrope*, la *vanille*, le *gérofle*, la *canelle*,

l'*encens* qui a eu dans tous les tems le privilège de servir au culte de la divinité, les *aromates*, les essences de toutes espèces, servent aux plaisirs, aux besoins et au luxe des peuples qui les possèdent.

Les fleurs suivent dans l'émanation de leurs parfums le même ordre que dans l'épanouissement de leurs corolles. D'abord paraissent les *petasites*, les *jacinthes*, qui adoucissent les rigueurs de l'hiver, puis la modeste *violette*, les *jonquilles*, qui annoncent le printems; ensuite la *rose*, riche et vermeille comme l'été qu'elle décore; enfin *les belles de nuit*, les *tubereuses*, qui, précédant l'automne, mêlent à la rosée la suavité de leurs parfums.

Il règne un tel accord dans toutes les parties de notre être, que toutes les jouissances semblent s'appeler. Un parfum délicieux nous charme-t-il? notre œil aussi veut être satisfait. Rencontrons-nous une fleur bien colorée? nous en interrogeons avidement l'odeur. Une fleur frappe-t-elle nos regards par ses riches couleurs? nous désirons que son odeur réponde à sa beauté. C'est ainsi que l'humble *violette* qui croît au pied des arbres, laisse, par la douceur de son parfum, l'aimable souvenir de son modeste triomphe.

La *violette*, a mérité les hommages des poëtes:

Et toi qui te cachas, plus humble que tes sœurs,
Violette, à mes pieds, verse au moins tes odeurs,
Que sous l'herbe, en tous lieux, ta pourpre se noircisse. *etc.*

« Plaçons à côté de la *violette*, dit madame *de Chatenay*, l'aimable et modeste *réséda*; baissons la main pour cueillir ses faibles épis, et ne craignons pas d'abuser d'un présent qui semble se multiplier à mesure qu'on ose en faire usage. Le *réséda* ne lasse jamais nos regards, et embaume nos jardins, depuis le printems jusqu'à l'automne. »

« Le *réséda*, est l'image de ces personnes intéressantes que le tems ne semble point vieillir, qui n'eurent jamais l'éclat de la beauté, mais des charmes que le tems n'efface point. »

Sans héliotrope et sans réséda,
Le plus beau bouquet ne plaira. . .

« Admirons à son tour le *jasmin*, cet aimable enfant de

l'Inde, dont les tiges naturellement sarmenteuses cherchent un appui, et couvrent de leurs bouquets l'officieux treillage qui les soutient : quelle douce odeur que celle du *jasmin* ! Dans les climats où la nature libérale prodigue les parfums, l'air devient un nuage d'ambroisie. »

« Le *lilas*, persan d'origine, mais que l'habitude a tout-à-fait acclimaté, croît par touffes, s'élève et buissonne, si on ne le contraint pas. Ses gerbes printannières, qui s'élèvent à l'extrémité de ses rameaux flexibles, se balancent majestueusement sur une forêt de verdure, et donnent à l'arbuste qui les porte une décoration digne du temple de Flore. »

Il est des plantes qui répandent une odeur nauséabonde; telles sont l'*endormie*, la *jusquiame*, la *morelle*, la *Cynoglosse*. Plusieurs espèces de *lobélies*, exhalent une odeur extrêmement délétère, et contiennent un lait qui est un poison mortel. C'est avec le suc laiteux du *mancenillier* que les indiens empoisonnent leurs flèches. Il y a dans tous les pays un grand nombre de plantes vénéneuses. Tous les végétaux dont l'odeur est forte, vicient l'air plus ou moins, lorsqu'ils sont renfermés dans un appartement : les maux de tête, et plusieurs maladies de nerfs ont leur cause dans l'usage immodéré des parfums.

L'*hortensia*, une des plus belles acquisitions que nos parterres ont faites dans ces derniers tems, passe par différentes nuances de vert et de blanc, pour arriver à ce beau rose lilas qui porte son nom, et auquel succèdent encore d'autres teintes blanches et vertes. Cette singularité l'a fait nommer *hortensia mutabilis*.

La couleur des feuilles varie selon les saisons. La verdure des plantes qui flatte si agréablement notre vue, dit *Bernardin de St.-Pierre*, est une couleur composée de deux couleurs, du jaune qui est la couleur de la terre, et du bleu qui est la couleur du ciel.

Les vents servent également à la fécondation des plantes, en transportant les poussières séminales, même à des distances très-considérables ; aussi, est-il digne de remarque, que c'est à l'époque où les arbres monoïques et dioïques sont en

fleurs, tels que les *peupliers*, les *saules*, les *trembles*, les *bouleaux*, que soufflent les grands vents de l'équinoxe du printems, nécessaires pour la fécondation de ces végétaux, comme ceux de l'équinoxe d'automne servent à la dissémination des semences.

Dans les arbres monoïques et dioïques la poussière séminale est d'une finesse extrême, et le vent peut l'enlever et opérer la fécondation à de grandes distances. Aussi la nature qui livre aux vents la poussière fécondante de certains végétaux, a dû être prodigue dans la formation de cette humeur. Cette poussière, ordinairement jaune, portée par les vents en certaines contrées, a été prise pour une pluie de soufre.

Tandis que les *palmiers mâles* sont en pleine fleur, ils sont sans cesse environnés d'un nuage de poussière séminale qui s'échappe des anthères, et que les zéphirs transportent sur les fleurs des *palmiers femelles*, qui sont ainsi fécondées. Placés çà et là sur la terre, souvent à de grandes distances les uns des autres, la poussière séminale des fleurs mâles ne pourrait féconder que bien peu de fleurs femelles, si dans le tems de leur fleuraison le vent ne soufflait de plusieurs côtés. Chose étrange! il y a des générations constantes fondées sur l'inconstance des vents.

Le *palmier*, originaire de l'Idumée, ne dédaigne pas de couronner sa tête dans nos climats, mais il refuse d'y produire. Trop loin de son sol natal, c'est au temple du soleil seulement, c'est à ses brûlans rayons qu'il allume le flambeau de l'hymen. C'est à la latitude des îles de l'Archipel qu'il demeure célibataire, lui qui, au travers des déserts de l'Afrique va féconder les palmes femelles avec le secours des vents, et quelquefois avec celui des hommes, dont l'intérêt ouvre l'intelligence et excite les observations.

Le célèbre *Gledislch*, qui s'est beaucoup occupé de la fécondation des plantes, s'est principalement attaché à prouver la réalité des sexes et la nécessité de leur concours. Il rapporte à ce sujet des expériences qui ne diffèrent de celle des paysans du levant, qu'en ce qu'elles ont été faites avec plus d'intelligence, et dans des vues plus philosophiques auxquelles des hommes grossiers ne sauraient atteindre.

Il

« Il y avait dans le jardin des plantes de Berlin un très-beau *palmier femelle*, âgé de 80 ans, qui avait toujours été stérile, parce qu'il n'y avait jamais eu dans son voisinage de *palmier mâle*. Mais il y en avait, à Léipsick, un qui fleurissait tous les ans. Notre ingénieux botaniste entreprit de féconder le *palmier* de Berlin avec les poussiéres du *palmier* de Léipsick, qui lui avaient été envoyées par la poste. Il les répandit sur les grappes du *palmier femelle*, et obtint ainsi des dattes très-bien conditionnées, qui lui donnèrent l'année suivante de petits *palmiers*. »

« Cette expérience ayant été répétée et assez variée les années suivantes, fut suivie du même succès. Il n'est pas nécessaire, pour la réussite de l'opération, que les poussières soient fraiches ; des poussières un peu anciennes n'en sont pas moins prolifères. »

Il y a plusieurs exemples de *palmiers femelles* fécondés à une grande distance du mâle. M. *Fabrony*, garde du muséum de Florence, prétend qu'il a vu fructifier deux fois en 18 ans, un *palmier femelle* qui se trouvait éloigné de huit lieues du *palmier mâle* le plus voisin.

Un *térébinthe femelle* fleurissait tous les ans dans un jardin de la rue St-Jacques, à Paris, et ne donnait jamais de semences fécondes. MM. *Duhamel* et *Jussieu* imaginèrent de le féconder, en plaçant auprès de lui un *pistachier mâle* fort chargé de fleurs. L'expérience réussit à souhait, et le *térébinthe* devint fécond. Mais un *pistachier femelle* qui avait vécu jusqu'alors dans le voisinage du *pistachier mâle*, cessa de porter des fruits capables de germer.

On peut varier à l'infini les expériences relatives à la fécondation des plantes, non seulement dans les individus de la même espèce, mais dans ceux d'espèces différentes.

Le mélange des poussières séminales, dans les plantes d'une même famille, peut altérer sensiblement la qualité des fruits. C'est ainsi que les *melons* cultivés dans le voisinages des *courges* et des *citrouilles*, perdent de leur saveur par le mélange de la poussière séminale de ces plantes, qui, transportée par les vents, vient se reposer sur les fleurs

des *melons femelles*, et en les fécondant, altère la qualité et la saveur de leurs fruits.

La pluie en impreignant les poussières séminales contenues dans les anthères, et ne leur permettant pas de se developper entièrement, les met hors d'état de féconder les pistils.

Ces observations sont essentielles pour les jardiniers, qui font souvent couler les fleurs des *fraisiers* en les arrosant. Il semble qu'il vaudrait mieux arroser les plantes en fleurs, par irrigation que par aspersion.

Chaque plante a sa manière particulière de lancer sa poussière séminale Mais celle qui présente le phénomène le plus extraordinaire en ce genre, est une espèce d'*ortie* découverte par le célèbre *Dombey*, dans les forêts du Pérou, et qui s'élève à environ 2 mètres (5 ou 6 pieds.) Les étamines, au moment de l'explosion de la poussière séminale, produisent une lueur semblable à celle du bassinet d'une arme à feu, et ces lueurs multipliées à l'infini, semblent devoir incendier la forêt. (1)

La fécondation des plantes aquatiques est surtout digne de notre attention. Il y a plus de deux mille ans que *Pline* avait observé que les fleurs du *nymphæa* s'enfonçaient dans l'eau pendant la nuit, paraissaient le matin à leur surface, s'élevaient de beaucoup au milieu du jour, et après avoir été épanouies pendant quelques heures, se replongeaient dans l'eau au coucher du soleil.

La fécondation des fleurs de la *valisneria spiralis*, L., plante qui croît abondamment dans les environs d'Arles, est encore plus surprenante.

Les fleurs femelles sont portées par des péduncules fort longs, roulés en spirale. Cette spirale se déroule jusqu'à ce que la fleur soit parvenue à la surface de l'eau, et l'y soutient en s'alongeant ou se racourcissant à mesure que l'eau s'élève ou s'abaisse.

Les fleurs mâles très-nombreuses, et qui sont ordinaire-

---

(1) *Ce fait m'a été communiqué par* Dombey *lui-même, dont j'avais eu le bonheur de meriter l'estime et l'amitié.*

ment situées au-dessus des fleurs femelles, sont attachées à des péduncules qui les tiennent fixés à la même place. Mais au moment de la fécondation, elles se détachent de leurs tiges, et flottant au gré des eaux, elles sont portées par le courant autour des fleurs femelles qu'elles rendent fertiles. Lorsque les ovaires sont fécondés, la spirale se replie, et le fruit va murir sous l'eau.

Toutes les plantes formées pour éclore à la surface des eaux, élèvent leurs fleurs au-dessus des ondes dans le moment de la fécondation. Telles sont les *lentilles* et la *châtaigne d'eau*, les *utriculaires*, les *volans d'eau*, les *nimphœa*, les *ményanthes*, quelques espèces de *renoncules*, etc. La poussière séminale de ces plantes, dont la forme varie selon les espèces, surnage au-dessus des eaux.

La fécondation des végétaux, niée par les anciens et par quelques modernes, tels que *Tournefort*, *Pontedera*, entrevue par quelques botanistes plus récens, comme *Vaillant*, a été prouvée d'une manière qui ne laisse aucun doute, dans la fameuse dissertation de *Linné* sur le sexe des plantes; dissertation qui fut couronnée en 1760 par l'Académie royale des sciences de Pétersbourg.

Ainsi la fécondation des plantes, qui est une des plus belles opérations de la nature, ne serait encore qu'imparfaitement connue sans les travaux et les observations de cet immortel savant, le plus étonnant génie qui ait traité jusqu'à présent l'histoire naturelle.

. . . O *Linné!* . . . . :
Tu vis, tu connus tout, et tu fis tout connaître,

a dit *Castel* dans son poëme des plantes.

L'abbé *Delille*, dans les trois règnes de la nature, a chanté la gloire de *Linné* en vers pleins de grâce.

Flore même, en naissant, le reçut dans ses bras,
Le zéphir agitant ses ailes odorantes,
Porta vers son berceau le doux parfum des plantes;
Déjà ses yeux fixaient leurs formes, leurs couleurs,
Et ses mains pour hochet demandèrent des fleurs.

Les plantes considérées dans leur *accroissement*, leur *durée*, dans leurs *mouvemens*, leur *irrabilité*, leurs *moyens de conservation* et *de défense*, nous offrent des points de comparaison intéressans avec les animaux.

L'accroissement et la durée des végétaux comparée à l'existence des animaux, nous présentent des phénomènes dignes de fixer notre attention. Il y a des végétaux qui ne durent qu'un jour, comme le *nostoc;* d'autres, comme le *chêne*, servent de monumens aux nations. *Pline* cite des *Yeuses*, des *platanes* et des *cyprès* qui avaient près de 700 ans.

Il y a pareillement des animaux, tels que certaines espèces de mouches, qui ne vivent que quelques heures, qu'un jour; d'autres vivent un siècle et plus, comme l'éléphant.

Si nous comparons la grosseur des végétaux et des animaux elle sera graduée depuis celle des mousses microscopiques jusqu'aux plus grands arbres, et depuis le puceron jusqu'à l'hippotame.

Le *baobad*, le plus monstrueux de tous les arbres, dont la durée, au rapport d'*Adanson*, est de 6,000 ans, semble être le *nec plus ultra* de la puissance végétale. Ce naturaliste en a mesuré un dont le tronc avait jusqu'à 25 ou 26 mètres environ de circonférence (80 pieds); et la masse sphériques, formée par l'expansion de ses branches, était de 48 mètres environ de tour (150 pieds), sur 22 mètres environ de hauteur (70 pieds) Les fleurs de cet arbre ont 162 millimètres de largeur (6 pouces), et son fruit 325 millimètres de longueur (1 pied). (1)

Le *seiba*, *bombax seiba*, L., est un des végétaux les plus gros et élevés qui existent sur notre globe. Son tronc seul, creusé en canot, est capable de contenir deux cents hommes. *Castel* nous a donné une idée de cet arbre dans ces beaux vers:

Là, sur les champs brunis, comme sur les forêts,
Une flore plus fière a déployé ses traits.

---

(1) *Voyez les familles des plantes d'*Adanson, *et les notes du poëme des plantes de* Darwin.

Des arbres monstrueux y couvrent les rivages,
Et semblent y braver le tems et les orages.
Le puissant *seiba*, tel qu'une immense tour,
Ombrage cent arpens de son vaste contour.
Au-dessus des forêts ses branches étendues,
Semblent d'autres forêts dans les airs suspendues.
Combien de fois la terre a changé d'habitans,
Combien ont disparu d'empires florissans,
Depuis que ce géant vers l'astre qui l'éclaire,
Lève avec majesté a tête séculaire!

On trouve dans les lettres sur la Sicile, par le comte de *Borch*, la description d'un châtaignier monstrueux, nommé *châtaignier des* 100 *chevaux*.

Cet arbre a 16 ou 17 mètres environ de diamètre (51 pieds); son contour est de 57 à 58 mètres environ (178 pieds); la hauteur du tronc principal est de 8 mètres enviran (25 pieds), et celle des branches de 25 à 26 mètres environ (80 pieds).

Cet arbre succombant sous le poids des années, est fendu en cinq parties, qui toutes forment des troncs séparés, et qui au premier coup-d'œil, paraissent être cinq arbres différens.

On a bâti entre ces cinq troncs une petite maison, pour recevoir la récolte immense de fruits que cet arbre donne tous les ans.

Son nom de *châteignier des* 100 *chevaux*, lui vient de ce qu'on peut placer 50 de ces animaux au-dedans de l'arbre, et 50 à l'entour.

Certaines plantes marines, telles que les *fucus*, surpassent beaucoup en longueur les arbres même les plus élevés. Le capitaine *Cook* cite un *fucus* qu'il a nommé *giganteus*, dont les tigres ne sont pas plus grosses que le pouce, et dont la longueur est quelquefois de plus de 60 brasses.

Le climat contribue beaucoup à la durée et à la grosseur des plantes. La *capucine*, le *ricin*, le *tabac*, vivaces dans leur pays natal, deviennent annuels dans nos climats. Notre atmosphère attiédie, ne leur laisse qu'une existence annuelle.

La nature a doué certaines plantes d'un mouvement d'irritabilité qui se fait remarquer dans leurs feuilles et leurs fleurs

Une des plus connues, par la propriété qu'elle a de se mouvoir au moindre attouchement, est la sensitive, *mimosa pudica*: sept à huit espèces de ce genre nombreux offrent le même phénomène, dont il serait difficile d'expliquer la cause

Une plante, ô prodige! à l'éclat de ses charmes
Unit de la pudeur les timides alarmes.
Si d'un doigt indiscret vous osez la toucher,
Le modeste feuillage est prompt à se cacher,
Et la branche mobile, aux mêmes lois fidelle,
S'incline vers la tige et se range près d'elle. CASTEL.

Le sainfoin oscillant, *hedysarum gyrans*, L. qui croît sur les bords du gange, et qu'on cultive dans nos serres, est une plante à laquelle *Linné* le fils a donné l'épithète de *miraculeuse*.

Ses feuilles sont composées de trois folioles, comme celles du trèfle. La foliole terminale est immobile; les deux autres beaucoup plus petites, sont, pendant le jour, dans une agitation continuelle, et ce mouvement est plus vif dans le tems de la fécondation. Il cesse la nuit, et toutes les folioles sont abaissées lorsque la plante dort: il se ralentit lorsque la plante est malade, et lorsqu'elle est fatiguée par le vent ou par une trop forte chaleur.

La nature fait servir les mouvemens d'irritabilité de certains végétaux, pour la destruction des insectes. Quelques plantes, comme diverses espèces de *cornillets*, de *lampettes*, laissent échapper une liqueur gluante qui prend les insectes qui les touchent de leurs pattes ou de leurs aîles,

La fleur de l'apocin gobe-mouche, *apocynum androsœmifolium*, L., renferme cinq petits corps glanduleux qui entourent l'ovaire. Les mouches avides du suc mielleux qui est au centre de la fleur, insinuent leur trompe entre les corpuscules qui se ressèrent, et la mouche périt en faisant de vains efforts pour se dégager. On trouve souvent deux ou trois mouches prises dans la même fleur.

L'arum gobe-mouche, *arum muscivorum*, a une odeur de chair pourrie qui attire les mouches. Sa fleur est un cornet

garni de poils qui ne les empêchent point de s'y introduire, mais qui les empêchent d'en sortir, et elles périssent bientôt.

De toutes les plantes qui prennent des insectes, la plus merveilleuse est la dionée gobe-mouche, *dionæa muscipula* L.

Ses feuilles sont composées de lobes arrondis, bordés de cils, et couverts de glandes et de quelques piquans. Ces lobes sont très-irritables Lorsqu'un insecte les touche, ils se rapprochent à l'instant, se ferment comme un piège, croissent les cils qui les bordent, saisissent l'insecte entre leurs piquans, et ne se rouvrent que lorsque épuisé de fatigue ou privé de la vie, il a cessé de se mouvoir.

Voyez cet arbrisseau si funeste à la mouche;
Que, d'un vol étourdi, l'insecte ailé la touche,
Son sein armé de dards se referme soudain,
Et perce l'imprudent qui se debat en vain. DELILLE.

La nature a donné aux plantes, ainssi qu'aux animaux, des armes pour leur conservation et leur défense. Ce sont ou des *aiguillons* qui ne tiennent qu'à l'écorce, comme dans le *rosier*; ou des *épines* qui tiennent au bois, comme dans l'*aubepine*, le *prunellier*; ou des *poils* très-aigus, d'où s'échappe une liqueur caustique, comme dans l'*ortie*.

Il ne faut pas croire que tous les *rosiers* soient épineux; celui des alpes, dont les tigres ne sont point armées de piquans, dément physiquement le proverbe si connu: *Il n'y a point de rose sans épine.* (1)

La plupart des plantes perdent leurs épines par la culture, comme les animaux sauvages perdent leur férocité, et souvent leurs cornes, quand on en a fait des animaux domestiques Les *poiriers*, les *pruniers*, naturellement épineux, ne le sont plus dans nos vergers.

Les défenses que présentent certaines plantes, leur ont

---

(1) *Dans l'hymne de la conception de la Ste. Vierge il est dit :*

Veni virgo speciosa,
Tota spinis carens rosa, etc.

fait donner les épithètes d'horribles, de féroces; tels sont le *mimosa horrida*, le *spartium ferox*. Les épines du *mimosa cornigera*, qui sont très-grosses, ressemblent à des cornes de bœuf, et peuvent servir aux mêmes usages.

La matière colorante des végétaux, les mucilages, les gommes, les résines, les vernis, les odeurs, les sucs que certaines plantes renferment, paraissent leur avoir été donnés par la nature comme un moyen de défense contre les animaux, pour lesquels ces substances sont desagréables ou vénéneuses.

« La figure extérieure des fleurs paraît quelquefois concourir au même but. *L'ophrys bourdan*, *l'ophrys mouche*, ressemblent si parfaitement aux insectes dont ils portent les noms, qu'on y est toujours trompé, lorsqu'on ne les connaît pas. Cette forme extraordinaire les garantit des mouches, qui, lorsqu'elles volent autour pour sucer le miel, s'éloignent d'une place qu'elles croient déjà occupée »

Telles sont, Messieurs, les vues générales que j'ai voulu vous présenter sur une science qui est devenue, depuis quelque tems, la science favorite d'un grand nombre de personnes. Son utilité, ses agrémens, les charmes de son étude ont contribué à en répandre universellement le goût

Les femmes principalement en ont fait une étude de choix. *Marie Sybille de Mérian* a passé plusieurs années à Surinam, dont elle a décrit les plantes et les insectes. D'autres femmes ont rendu des services importans à la science. On peut citer avec éloge mademoiselle *Christine Linné*, qui, élevée à l'école de son père, l'aida dans ses immortels travaux, (car dans cette famille tous les individus étaient botanistes); mademoiselle de *Pommereul* à laquelle *Linné* le fils consacra un genre de la famille des graminées; *Hortense le Pautre*, à laquelle *Commerson* dédia la charmante plante connue sous le nom d'*hortensia*; *Elisabeth Blackwal* qui a publié sur la botanique un ouvrage en 2 vol. in-fol. avec des figures enluminées; *Victorine de Chatenay*, auteur du *calendrier de Flore*; mesdames de *Williams* et de *Genlis*, qui ont publié sur la botanique, des lettres ou des écrits qui leur assurent la reconnaissance des savans.

Différente des autres sciences, c'est au millieu des champs que la botanique apelle celui qui se livre à son étude, c'est dans la solitude qu'elle lui offre le plus d'appas, et c'est dans la solitude qu'il est réellement bien plus libre. Le silence des bois, l'absence des hommes, la fidelité des ombres, tout l'invite à la plus douce rêverie.

Il admire dans les forêts, les *pins*, ces arbres majestueux, qui couvrent d'une verdure éternelle les montagnes du Nord, qui portent dans leurs branches le domicile de tant d'oiseaux, qui baignent leurs têtes dans la rosée des nuages, et dont les feuilles sont sans cesse batues par les vents : les pins qui, dépouillés de leurs branches, voguent sur les vagues agitées de l'océan, pour y braver encore les tempêtes.

Si du milieu des forêts le botaniste se transporte sur le sommet des Alpes, ses idées s'agrandissent à mesure que de nouveaux objets se présentent à ses regards. Le soleil du printems, cet air si doux et assez vif, qui pénètre jusqu'aux poumons, semble renouveler et rafraîchir son existence ; il sent le besoin de se régénérer et de retremper son âme à la fontaine de vie, à la source du bonheur et de la paix.

Les Alpes, ces montagnes qui s'élancent jusqu'aux nues, lui dévoilent leurs pittoresques beautés ; leur déclivité se couvre de verdure, des milliers de fleurs brillantes y parfument les airs, et la nature à la fois riante et sublime, y sollicite le botaniste à l'interroger sur le trône de sa puissance et de sa gloire.

En vain, dans nos champs cultivés, l'imagination cherche à s'étendre ; elle rencontre de toutes parts les habitations des hommes : mais dans ces régions sauvages, l'âme se plait à s'enfoncer dans un océan de montagnes et de forêts, à planer sur le gouffre des cataractes, à méditer au bord des lacs et des fleuves, et, pour ainsi dire, à se trouver seul devant Dieu.

S'élevant ensuite des objets créés à l'auteur de leur création, il bénit la main puissante qui entretient, dans toutes les différentes parties de ce vaste univers, l'ordre et l'harmonie. Son imagination s'exaltant, ses réflexions se portent sur lui-même, et son étonnement augmente en considérant

la facilité avec laquelle son corps se prête à tous les mouvemens dont les animaux sont capables ; en voyant « comme il s'incline, s'agenouille, rampe, glisse, nage, marche, court, saute, s'élance, descend, monte, grimpe : enfin comme il est également propre à gravir au sommet des rochers et à marcher sur la surface des neiges, à traverser les fleuves et les forêts, à respirer l'air au niveau des mers et au sommet des plus hautes montagnes, à cueillir la mousse des fontaines, à élever l'abeille et à dompter l'éléphant. »

Au milieu de ces réflexions, un spectacle imposant s'offre à ses regards. Tout à coup les vents impétueux soufflent avec fureur, les nuages poussés avec la rapidité d'une flèche, obscurcissent totalement l'horison : la foudre gronde, les éclairs sillonnent les nues, l'atmosphère semble convertie en une mer de feu, et les éclats redoublés du tonnère répétés par mille et mille échos, frappent de terreur et d'épouvante les troupeaux qui paissent sur la montagne : déjà des torrens se précipitent en mugissant du sommet des pics les plus élevés, et innondent la plaine ; tous les météores aqueux et ignés semblent présager la destruction du globe, tandis que le botaniste qui voit sous ses pieds cette scène vraiment effrayante, jouit d'un ciel pur et serein, est seul tranquille au milieu de ces convulsions effroyables de la nature.

Mais bientôt les vents s'apaisent, les nuages se dissipent, l'horison s'éclaircit, la foudre ne se fait plus entendre que par intervalles et dans le lointain, le calme renaît ; et le botaniste, favorisé par les élémens, peut regagner en paix son asile, l'âme émue du spectacle imposant dont il vient de jouir.

La botanique, en occupant les personnes qui se livrent à son étude, leur rend léger le poids du tems qui pèse sur tant de tête. Elles leur apprend à supporter avec courage la faim et la soif, le chaud et le froid ; elle les accoutume à la tempérance et à la sobriété ; les fatigues endurcissent leur corps, les contre-tems exercent leur patience. Le botaniste voit se vérifier souvent ces paroles du roi prophète : *Nix grando, glacies, spiritus procellarum ;* et celles de

l'apôtre St. Paul : *Periculis fluminum, periculis latronum, periculis in solitudine, periculis in mari, periculis in itineribus*, etc.

Le botaniste à l'exemple de l'abeille et de la fourmi, doit amasser pendant le beau tems des provisions pour l'hiver. Mais plus libéral que ces deux insectes, dont l'un ne nous ouvre ses précieux trésors que lorsqu'on les lui enlève, et l'autre garde pour lui ses greniers d'abondance remplis à nos dépens, il assemble ses amis, leur étale ses richesses et jouit intérieurement de la sensation que leur fait éprouver l'aspect des plantes rares qu'il met sous leurs yeux. A combien de désirs secrets cette vue ne donne-t-elle pas lieu! Mais passant ensuite à des sentimens plus généreux, il leur fait part de ses richesses, et ses dons établissent une lutte intéressante entre l'amitié qui offre, et la reconnaissance qui accepte et promet.

C'est pendant l'hiver, saison où la cour de Flore est déserte, que le botaniste observe et étudie ses chères plantes, dont la collection lui a coûté tant de peines, et dont la possession a pour lui tant de charmes. C'est au milieu d'elles, c'est au centre des plus douces jouissances qu'il attend avec patience le retour du printems, qui doit le ramener, avec le soleil régénérateur, sur la scène de la nature.

Ainsi les fleurs, amusement du sage,
Charment ses goûts, occupent ses loisirs :
Là point d'ingrat qui trompe son attente,
Point de méchant qui nuise à ses désirs,
Point d'envieux que sa fortune tente,
Point de remords qui suive ses plaisirs.

Puissent, Messieurs, les phénomènes que je viens de vous exposer, vous inspirer le goût de la botanique! puissent-ils sur-tout vous pénétrer d'admiration, de respect et de reconnaissance pour le souverain créateur de ce vaste univers, à la voix duquel les rudes aquilons fuyent, les tempêtes s'appaisent, le zéphir souffle, le calme renait, mille et

mille fleurs émaillent d'or, de pourpre et d'azur, les flancs des noirs rochers !

Il donne aux fleurs leur aimable parure,
Il fait naître et mûrir les fruits,
Et leur dispense avec mesure,
Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits. RACINE.

Tel est, Messieurs, le premier tableau que j'offre pour satisfaire les amateurs d'une science aussi utile qu'agréable. Aujourd'hui l'enseignement de l'histoire naturelle doit changer entièrement de face. Cette science, qui a obtenu un rang distingué dans les études, a mérité les regards protecteurs de Sa Majesté, dont les vues créatrices et bienfaisantes ne dédaignent pas d'embrasser, pour le bonheur et la prospérité de ses nombreux sujets, les détails en apparence même les plus minutieux.

A l'exemple de deux de ses plus illustres prédécesseurs, *Charlemagne* et *Louis XIV*, il veut associer la gloire des sciences et des lettres à celle des armes. Ce fut sous le règne de Louis le Grand que parut le prince des botanistes français, l'immortel *Tournefort*. A la voix de ce puissant monarque, *Plumier* entreprit trois voyages en Amérique; *Feuillee* visita le Pérou, et une foule de savans et de grands hommes en tous genres s'efforcèrent à l'envi d'immortaliser son siècle. (1)

(1) *Le père Charles* Plumier, *minime, natif de Marseille, quitta l'étude des mathématiques et de la mécanique, dans lesquelles il excellait, pour s'adonner entièrement à la botanique. Il étudia les premiers élémens de cette science sous l'illustre* Paul Boccone. Garidel, *célèbre botaniste d'Aix, avec lequel il herborisa, lui procura la connaissance de* Tournefort, *dont il devint un des plus illustres disciples Après trois voyages en Amérique, il reçut ordre de la cour de passer au Pérou pour y faire des observations astronomiques, et tirer le plan des ports et des îles, et pour y découvrir de nouvelles plantes. S'étant rendu au port de Sainte-Marie dans la baie de Cadis, il y fut atteint d'une pleurésie, dont il mourut, à l'âge de* 59 *ans, la fin de novembre* 1704.

Un adage dit : *Fiunt oratores, nascuntur poetæ.* En appliquant cet adage à mon sujet, je dirai : *On devient orateur, mais on naît botaniste.* La passion de la botanique, ce besoin d'instruction, cette véhémence impétueuse, cette ardeur dévorante, qui sait tout affronter, cette faim et cette soif de la science, ne sont le partage que d'un petit nombre d'élus. Beaucoup sont appelés, mais la persévérance est un don qui n'est accordé qu'à bien peu de botanistes. Peu s'en est fallu que ce don ne m'ait été refusé.

Fatigué d'avoir cultivé pendant plus de vingt ans la botanique, j'étais résolu à abandonner l'empire de Flore ; les bontés de son excellence Monseigneur de *Fontanes*, m'ont ramené à sa cour. Le discours que j'ai eu l'honneur de vous lire, Messieurs, est une fleur que ses bontés ont fait naître ; c'est une rose dont ses bienfaits ont arraché les épines.

Ma nomination à la place honorable où sa confiance a daigné m'appeller, a de nouveau enflammé mon imagination, ranimé mon zèle, réveillé mon enthousiasme, relevé mon courage abattu, électrisé tout mon être. Puissé-je, Messieurs,

---

La botanique lui est redevable de plusieurs ouvrages importans.

On peut consulter, pour de plus amples détails sur la vie du père Plumier, *la savante préface de l'histoire des plantes des environs d'Aix, par* Garidel *qui a donné des notions historiques sur un grand nombre de botanistes célèbres.*

Le père Feuillée, *minime, envoyé par Louis XIV au Pérou, a publié un ouvrage intitulé :* Histoire des plantes médicinales qui sont les plus en usage aux royaumes de l'Amérique méridionale, du Pérou et du Chili. *Cette histoire a été imprimée à la suite des tomes* 2 *et* 3 *des observations physiques, mathématiques et botaniques, et contient* 100 *planches sur cuivre, renfermant* 145 *figures.*

Les deux premiers volumes ont été imprimés à Paris en 1714 *et le troisième en* 1725. *Il est assez difficile de trouver l'ouvrage complet.*

faire circuler dans vos veines la noble ardeur dont je suis animé. Tel un matelot, après une longue navigation, revoit avec transport sa terre natale.

L'histoire naturelle, Messieurs, est une science qui s'apprend par les yeux, c'est-à-dire, qu'il faut observer les objets dont on veut se former une idée. Persuadé que les cabinets d'histoire naturelle sont, après la nature vivante et animée, le théâtre le plus propre à inspirer le goût de cette belle et utile science, et voulant faire jouir le public des avantages précieux de ces sortes de collections, je préviens les personnes présentes à cette séance, qu'à la rentrée de l'Académie je mettrai à la disposition des curieux toutes mes collections d'histoire naturelle, ma riche et nombreuse bibliothèque, mes herbiers, mes quadrupèdes, mes oiseaux, *etc.* Mon cabinet sera ouvert au public un jour par semaine, et tous les jours aux étrangers. Je ne ferai en cela que suivre l'exemple du célèbre *Banks*. Heureux si ce faible témoignage de mon zèle peut mériter, Messieurs, votre approbation, et faciliter les études des personnes qui désirent se livrer à la contemplation de la nature.

Dans un cabinet d'histoire naturelle bien ordonné, doivent se trouver toutes les productions des trois règnes. On doit y observer les quadrupèdes qui foulent le même sol que nous; les oiseaux destinés en grande partie à se mouvoir dans le vuide de l'air; les poissons qui se jouent dans la profondeur des ondes; le papillon qui voltige; l'insecte qui bourdonne; le reptile et le ver qui rampent; les végétaux destinés à parer la surface du globe et à en varier les différens aspects : enfin, les minéraux qui forment la charpente osseuse de la terre et en composent les différentes masses.

Quel nouveau dégré d'intérêt n'inspireront pas ces sortes de collections, lorsque, d'après les vues bienfaisantes du gouvernement, nous pourrons étudier successivement, dans des cours sagement et utilement dirigés, toutes les productions qui y seront conservées! Quelle ne sera pas Messieurs, la satisfaction de la plupart d'entre vous, lorsqu'à la rentrée de l'Académie, nous occupant du règne animal,

nous étudierons les caractères classiques qui distinguent chaque famille, les noms qu'on a donnés aux individus qui les composent, les figures plus ou moins exactes qui représentent ces individus; lorsque passant ensuite à leur histoire, nous décrirons leurs mœurs, leurs habitudes, leur manière de vivre, leurs instincts, leurs ruses, leurs guerres, leurs migrations, *etc* !

Combien vos jouissances seront augmentées, lorsque passant à la famille si variée des oiseaux, j'étalerai à vos yeux ces êtres intéressans, sur lesquels la nature s'est plu à répandre avec profusion l'éclat des plus riches couleurs: ces êtres qui charment tous les yeux, flattent nos oreilles, animent nos campagnes, égayent notre imagination; ces êtres qui, faits pour plaire, réunissent les grâces à la beauté, la puissance du vol à la légéreté, la plus riche parure à la simplicité, l'élégance des formes à la liberté des mouvemens, et dont les innombrables peuplades répandues dans les airs, sur la terre et les ondes, sont réparties aux différens sites de ce vaste univers: ces êtres, en un mot, parmi lesquels il en est, dit *Buffon*, dont le plumage égale la splendeur de l'or, le reflet pétillant des pierreries, les nuances de l'arc-en-ciel, le brillant de l'émail, le lustre de la soie, le jeu du saphir, l'œil de la turquoise, le coloris tendre et frais des plus belles fleurs!

Quel nouveau surcroit de plaisir viendra encore augmenter vos jouissances, lorsque je vous apprendrai à ressusciter ces charmans animaux, à leur rendre leurs formes et leurs attitudes naturelles, à leur donner cet air de vie et de fraîcheur qui semble les faire respirer après leur mort!

Mais n'anticipons point, Messieurs, sur nos jouissances futures; achevons ici nos tableaux. Qu'il me soit permis seulement de vous observer qu'en établissant dans notre ville des collections d'histoire naturelle, c'est faire tourner la science à l'avantage de ses habitans. Lorsque les étrangers y trouveront des objets dignes de fixer leur curiosité, ils auront plus d'un motif pour y prolonger leur séjour.

En me hâtant, Messieurs, de mettre un terme à ce

discours, et de cesser de fatiguer votre attention, je vous dirai avec *La Fontaine* :

Bornons ici cette carrière ;
Les longs ouvrages me font peur.
Loin d'épuiser une matière,
On en doit prendre que la fleur.

Pendant l'impression de cet article, nous avons reçu le compte des travaux de la Société d'agriculture de Lyon, rendu pour l'année 1810, par Mr. *Mouton-de-Fontenille*, son secrétaire général. Ce rapport est tellement rempli d'intérêt, que nous regrettons vivement d'être forcés d'en ajourner l'extrait à un de nos prochains numéros. Pour le moment nous nous bornerons à dire qu'il serait à souhaiter que ce recueil reçut la plus grande publicité et que même il fut mis sous les yeux de toutes les Sociétés d'agriculture de France : il deviendrait alors pour elles un motif d'émulation d'autant plus puissant, qu'elles y puiseraient des leçons salutaires, en les aidant à concourir de tout leur pouvoir, chacune en particulier, à la prospérité des agriculteurs des divers départemens, qu'elles sont chargées, par devoir, d'instruire et d'environner de toutes leurs lumières.

(*Note du Rédacteur.*)

Joseph de ROSNY, *propriétaire-rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. Prignet, aîné.

N°. 12.

JOURNAL-CENTRAL DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

(*Sine litteris vita mors est.*

AVERTISSEMENT.

Lorsqu'en 1809, le Propriétaire-Rédacteur du Journal-Central des Académies, conçut le plan de ce journal, séduit d'abord par l'utilité de ce projet, il consulta moins ses forces et son intérêt particulier, que l'honneur qu'il pouvait retirer d'une entreprise dont le succès a déjà justifié son attente. Son goût passionné pour les belles-lettres et son amour pour les sciences et les arts, qui de tous tems furent un obstacle à sa fortune personnelle, l'ont encore desservi dans cette circonstance. Mr *Joseph de* Rosny, uniquement occupé du désir

d'être utile aux différentes corporations savantes et littéraires de l'empire, en établissant entre elles des rapports directs, n'a pas réfléchi qu'une pareille entreprise exigeait des frais considérables et que la recette devait nécessairement les couvrir. Il n'a pas senti que son désintéressement quoique très-louable, n'était pas suffisant pour soutenir une correspondance aussi étendue que la sienne, et dans le premier mouvement de sa générosité, il a fixé l'abonnement de son journal à un prix trop bas pour se couvrir de ses avances. Dans la crainte que l'on entachât son noble enthousiasme pour les sciences, par le soupçon d'un vil intérêt, il n'a porté le prix de la souscription qu'à la modique somme de douze francs par an, sans calculer que cette somme n'était pas même suffisante pour satisfaire aux premiers frais d'impression, de papier et affranchissement.

L'expérience d'une année et surtout un compte rendu à lui-même, a prouvé à Mr. de Rosny, que son désintéressement était beau à la vérité, mais qu'il ne suffisait pas pour soutenir son entreprise; et c'est à regret qu'il se voit aujourd'hui forcé de changer le prix de l'abonnement du présent journal, en le portant à *dix-*

huit francs par an, au lieu de *douze*, à compter du premier janvier prochain, (1811.) Il espère, néanmoins, que cette faible augmentation ne sera point un motif assez puissant pour diminuer le nombre de ses fidèles abonnés qui sans doute lui sauront quelque gré des efforts qu'il fait pour mériter leur confiance : de son côté, il s'engage à redoubler de zèle et d'attention, pour ajouter au journal des Académies un nouveau dégré d'intérêt, soit en faisant un choix sévère des morceaux de littérature qu'il insérera dans cette feuille périodique, soit par l'exactitude avec laquelle il fera part à ses lecteurs de ses relations qu'il étend chaque jour et qu'il ménage avec les Académies étrangères, même les plus éloignées, et dont les travaux sont, pour la plupart, ignorés ou inconnus en France.

SOCIÉTÉ
D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS, DE LYON.

M. *Mouton-Fontenille* a lu dans la séance du 3 Janvier, l'*Éloge de Joseph Dombey*, médecin-

botaniste du roi, discours destiné à un concours proposé sur ce sujet par une Société littéraire.

La réputation de ce célèbre botaniste et ses malheurs, ont engagé l'auteur de cet éloge à payer à sa mémoire un tribut que reclamait l'amitié dont ce savant l'a toujours honoré. Il pense que le public accueillera avec plaisir un éloge consacré à faire revivre le nom d'un homme célèbre, qui ne voulut pour prix de ses sacrifices et de ses travaux que le plaisir d'être utile, et qui chercha en vain se dérober à la gloire. Lié avec ce savant par les mêmes goûts, par les mêmes travaux, souvent éclairé de ses conseils, l'auteur fait taire l'amitié pour laisser parler la vérité Il ne rapporte que des faits certains, puisés dans ses observations, dans sa correspondance, et souvent recueillis de sa propre bouche.

Joseph Dombey, parent et ami du célèbre *Commerçon*, naquit à Mâcon le 22 février 1742, de *Philibert Dombey*, marchand confiseur, et de *Marie Carra* son épouse. Quelques recherches que j'aie faites sur sa jeunesse, je n'ai pu recueillir que des notions vagues. On sait seulement que peu avantagé du côté de la fortune, il reçut une éducation proportionée aux facultés de ses parens, à laquelle il répondit fort mal. Ses maîtres, et surtout le père *Chesnard*, en étaient d'autant plus affligés qu'ils trouvaient dans le jeune *Dombey*, et de la vivacité et de l'intelligence. Ses parens, indisposés contre lui, en usèrent peut-être avec trop de rigueur, et les mauvais traitemens l'aigrirent. Il y a lieu de croire que c'est alors qu'il résolut de trouver dans les voyages une fortune qu'il ne pouvait plus espérer dans son pays. Une tante qui l'affectionnait, et qui était son seul appui auprès de ses parens, mourut. *Dombey*, privé de sa protection et de son amitié, livré à lui-même, oublia sa famille et partit sans son aveu. Ce ne fut que bien long-tems après qu'ils reçu-

rent de ses nouvelles et qu'ils furent instruits de ses premiers succès. Ainsi, peut-être, par nécessité autant que par goût, il répara avantageusement une jeunesse qui avait été trop dissipée.

Dombey se rendit à Montpellier vers la fin de 1763. La société des plus célèbres botanistes de l'université de cette ville, *Gouan*, *Commerçon*, *Cusson*, avec lesquels il se lia d'une étroite amitié, servit à developper le goût que la nature lui avait inspiré pour l'étude des plantes. Il fit avec eux de fréquentes herborisations aux environs de cette cité, si fertile en végétaux, entreprit deux voyages aux Pyrennées, et après un séjour de plusieurs années, pendant lesquelles il se distingua par de grands progrès dans la botanique et la médecine, il revint dans sa patrie en 1768. Infatigable dans ses recherches, il parcourut successivement les marais de la Bresse, les hautes montagnes du Bugey, le mont Jura, les Alpes du Dauphiné; et possesseur d'une riche collection de plantes méridionales et alpines qu'il avait amassées avec beaucoup de peine et de fatigues, il ambitionna de parcourir une carrière qui pût offrir à son ardeur un champ plus vaste et de nouvelles moissons. Plein de ce projet, il se rendit à Paris en 1772, et se perfectionna dans la botanique sous le célèbre *Bernard de Jussieu*; il suivit ses leçons et celles de M. *Lemonnier*, et se lia particulièrement avec M. *Thouin* l'aîné. C'est encore là qu'il fit la connaissance de J. J. *Rousseau*. Ce philosophe, que la célébrité et le repos semblaient fatiguer, qui se plaignait sans cesse de l'injustice des hommes, chercha à s'en consoler dans l'étude des plantes. *Dombey*, qu'il avait connu par hasard, lui plut par la franchise de son caractère, par ses talens comme botaniste, et le philosophe de Genève lui voua une tendre amitié.

En 1775, *Dombey* obtint de M. *Turgot*, contrôleur-général, le brevet de médecin-botaniste, correspondant du jardin des plantes. Sa destination fut pour le Pérou. Ce projet, pour lequel il fallait obtenir l'agrément de la cour d'Espagne, souffrit quelque retard dans son exécution. *Dombey* fut obligé d'attendre jusqu'à l'automne de 1776; mais en homme qui

avait des vues profondes et qui savait mettre à profit les événemens qui semblaient devoir lui être contraire, il employa ce tems à apprendre la langue espagnole, et à acquérir des connaissances sur toutes les parties de l'histoire naturelle.

Arrivé à Madrid le 5 Novembre 1776, les lenteurs que le gouvernement espagnol lui fit éprouver, occasionnèrent dans son voyage un nouveau retard. Il est facile de voir combien les lenteurs, les obstacles imprévus qu'on faisait naître à tous momens, les raisons futiles qu'on alléguait pour retarder son départ, et les conditions qu'on lui imposait, durent le fatiguer. Enfin, il leva toutes les difficultés, c'est-à-dire, qu'il consentit à tout ce qu'on exigea; et après bien des sacrifices, il se rendit à Cadix le 17 septembre 1777, avec deux compagnons de voyage, élèves de M. *Ortega*, et deux dessinateurs. Il séjourna dans cette ville vingt-sept jours, au bout desquels il s'embarqua enfin le 20 octobre 1777, et arriva au port de Callao le 7 avril 1778, après une traversée de cinq mois et dix-sept jours.

Dès que la saison fut favorable, c'est-à-dire au printems, *Dombey* fit avec ses compagnons un voyage le long des côtes. Il en rapporta un grand nombre de plantes, plusieurs curiosités et un habillement des Incas, qu'il avait trouvé dans un tombeau des anciens Péruviens. Il expédia pour la France ces objets qu'il encaissa avec beaucoup de soin, d'après une méthode qui lui était propre. L'année suivante, il franchit les Cordelières, arriva à Huanuco, eut le courage de pénétrer dans les vastes forêts situées au-delà de cette ville, dans lesquelles il découvrit le Quinquina.

De retour à Lima, il se livra à l'exercice de la médecine. Les appointemens que le gouvernement lui accordait ne pouvant suffire à ses besoins dans un pays où il disait que tout se vendait par onces d'or, il fut obligé de trouver, dans son état, des ressources qui pussent lui faciliter les moyens de continuer ses travaux et de satisfaire sa passion pour l'histoire naturelle. Inaccessible à la cupidité, il visitait également les riches et les pauvres, n'acceptait aucun salaire, fournissait à ces derniers les remèdes *gratis*, payait les frais de la maladie, et ne cessait de pourvoir à leurs besoins

que lorsqu'ils étaient entièrement rétablis, ajoutant ainsi au bienfait de la guérison celui du soulagement de la misère et de cet état affreux d'abattement, inséparable de l'indigence. Ces traits de générosité lui concilièrent l'estime des hommes éclairés qui surent apprécier son rare mérite et lui offrirent les sommes dont il avait besoin.

Ce fut principalement dans une maladie contagieuse qui faisait en 1782, des ravages affreux à la *Conception*, qu'il eut occasion de déployer sa belle âme. *Dombey* n'était pas seulement botaniste, dit M. *Deleuze*, il était médecin, et son humanité lui fit tout braver. Il s'établit dans la ville, il commence par s'interdire l'entrée des maisons où la contagion n'avait pas pénétré, et il consacre tout son tems à visiter les pauvres, Il leur distribue des alimens, des remèdes, du vinaigre, du sucre, des lits; il leur paye même des gardes à 5 liv. par jour. S'apercevant que la maladie n'est aussi meurtrière que parcequ'elle n'est pas traitée convenablement, il se dévoue avec un courage infatigale. Lorsqu'on voit qu'il guérit les autres sans être atteint lui-même, la confiance se rétablit, les malades sont mieux soignés, et enfin, l'épidémie disparait totalement. Bientôt *Dombey* fut regardé comme un Ange envoyé du ciel. On lui fit des remercîmens au nom de tout le pays, et on lui offrit la place de médecin de la ville, avec 10,000 liv. d'appointemens; mais reflechissant qu'il ne pourrait retourner dans sa patrie et lui offrir le fruit de ses voyages, il résista, et pour n'avoir plus à lutter, il quitta la Conception et alla à St.-Iago. Plut au ciel qu'il eut cédé aux sollicitations de la reconnaissance, il vivrait encore!

Cette charité ardente qui le dévorait, fut toute sa vie sa passion dominante. L'habitude qu'il avait contractée au Pérou, de répandre ses largesses sur les indigens, peut faire dire de lui, *transiebat benefaciendo*. En effet, ses pas étaient marqués par des bienfaits. Je l'ai vu, à Lyon, mener chez lui un ouvrier qui manquait de travail, l'habiller depuis les pieds jusqu'à la tête, et lui donner de l'argent. ce qu'il y a de plus admirable dans ce trait de générosité, c'est qu'il se dépouillait en faveur des malheureux au moment

même où il était privé de la moitié de la pension de 6,000 liv. que le gouvernement lui avait accordée.

Cette pension aurait pu suffire à un homme moins charitable, mais ses libéralités épuisaient ses faibles moyens. Il donnait 3,000 liv. pour ses besoins, et distribuait le reste aux indigens. Il regardait comme perdus les jours où il n'avait obligé personne ; mais lorsqu'il avait eu occasion de satisfaire sa générosité, il disait aux dames chez lesquelles il logeait : *Je suis content, j'ai pu aujourd'hui faire du bien à quelqu'un.*

Le séjour de *Dombey* au Pérou fut troublé en 1780, par la révolte de l'indien *Tapac-Maro*, qui se disant du sang des incas, et se faisant passer pour un de leurs descendans, s'était mis à la tête d'un parti formidable. Tous les indiens marchaient en armes sous son commandement. Les espagnols, chassés de toutes les parties des montagnes, et repoussés jusque sur les bords de la mer, ne voyaient plus de ressources pour sauver la colonie. Les chefs du gouvernement eux-mêmes opiniaient pour quitter un pays sans moyens de défense. *Dombey* seul est au-dessus de la crainte ; il offre de l'argent et sa personne ; il rend le courage aux espagnols par ses conseils, par ses exemples, et il décide le salut de la colonie. On le déclare colonel d'un régiment de milices provinciales : il combat en cette qualité, remporte le premier un avantage signalé sur ceux dont le nombre avait jusque-là écrasé par-tout les européens. Le Pérou est conservé à l'Espagne, graces aux talens, au courage et à l'activité militaire du naturaliste français. Ainsi, il avait précédé dans cette noble carrière le fameux *Ligniers*, intrépide français, dont la valeur vient récemment de sauver *Buenos-Ayres* de l'attaque imprévue d'une nombreuse flotte anglaise.

Dombey ne se rendit pas seulement recommandable par son intrépidité guerrière, il obtint après la victoire un triomphe encore plus beau. Le gouvernement espagnol voulait adopter contre les indiens des mesures d'extermination, comme les seules qui pussent garantir désormais la tranquille possession du pays à l'Espagne. Le naturaliste français eut la gloire

de faire prévaloir les conseils de l'humanité et de la modération. Il avait trop bien défendu le Pérou les armes à la main pour que l'on ne l'écoutât pas. D'après les instances et les réclamations de *Dombey*, quelques chefs seulement furent punis, et l'on pardonna sans exception à tous les autres insurgés

Dombey, désirant visiter le Chili avant de retourner en Europe, arriva, ainsi que je viens de le dire, à la Conception au commencement de 1782. On a vu que ses soins, son zèle et son dévouement firent cesser les ravages affreux occasionnés par une maladie contagieuse qui régnait alors dans la ville. Cette épidémie arrêtée, il partit pour St.-Iago. Il fut chargé par le gouverneur de visiter des mines de mercure. Cette commission lui fournit l'occasion de développer ses talens en minéralogie et en chimie, par la découverte de différentes mines de mercure et d'argent, et par l'analise des eaux de Caxatumbo. Ces travaux, étrangers à la science qu'il chérissait de préférence, ne l'empêchèrent point de cultiver la botanique. Il découvrit un arbre, propre à la mâture, qui a été décrit par *Lamarck*, qui lui a conservé le nom de *Dombeya*.

A son retour à Lima, il s'occupa à mettre en ordre ses collections, dont il fit 73 caisses. Sa santé, qui était très-affaiblie, lui fit craindre de ne pouvoir partir : mais il se rétablit et s'embarqua le 4 avril 1784, après un séjour de six ans soit au Pérou soit au Chili. Les mauvais tems que le vaisseau essuya aux approches du cap Horn, obligèrent l'équipage à relâcher, le 14 août 1784 à Rio-Janeiro, pour radouber le vaisseau. Le séjour que *Dombey* fit dans ce pays lui fut très-utile ; il en rapporta de magnifiques objets en oiseaux, insectes, papillons, etc. Il en partit à la fin de novembre 1784, et aborda à Cadix, le 22 février 1785, jour anniversaire de celui de sa naissance, la quarante-troisième année de son âge.

L'époque de son retour en Espagne fut celle du commencement de ses infortunes.. Ses collections, malgré tout ce qu'il put faire, furent ouvertes et visitées aux douanes; plusieurs objets furent endommagés, et on porta l'injustice

jusqu'à exiger qu'il en cédât la moitié au roi d'espagne. On joignit à cette violation l'oubli des procédés dus à un homme qui avait rendu à l'Espagne des services signalés. On ne consentit à lui rendre l'autre moitié de ses collections, que sur la promesse formelle de ne rien publier qu'après le retour de ses compagnons, retenus au Pérou par des ordres secrets, et qui ne revinrent en Espagne que quatre ans après, c'est-à-dire en 1788. On joignit l'insulte à l'injustice, on éluda ses reclamations, on essaya le fer, le poison; un homme arrêté un soir sur la porte de la maison qu'il habitait, et qu'on prit pour notre naturaliste, fut assassiné. Saisi d'horreur, *Dombey* se déroba secrètement, et protégé par le consul de France, il fit embarquer ses caisses et aborda au Havre, d'où il se rendit à Paris.

Arrivé dans la Capitale, il y fut accueilli avec enthousiasme par les savans; chacun s'empressa de lui témoigner les égards dus à un homme de son mérite, et dont la réputation brillait avec éclat dans toute l'Europe. Le gouvernement voulut le dédommager de ses sacrifices, et M. *Decalonne* lui ayant offert une gratification de 80,000 livres, *Dombey* la refusa, en disant que cette somme pourrait être employée plus utilement pour les besoins de l'Etat, et se contenta d'une pension de 6,000 liv. Il refusa avec le même désintéressement les propositions du ministre d'Espagne et de l'ambassadeur de Russie. Ses refus constans aux offres du gouvernement, firent dire à Louis XVI cette parole remarquable : *Il est extraordinaire que cet homme, à qui je dois, refuse mes offres, tandis que, tant de personnes auxquelles je ne dois rien, m'accablent de demandes !*

La vie de la Capitale ne convenant ni à l'humeur ni au caractère de *Dombey*, qui avait toujours présente à la mémoire l'injustice du gouvernement Espagnol, il s'abandonna à une mélancolie si profonde qu'il prit en aversion les objets de sa passion favorite. Il renonça entièrement à la botanique, et ayant rompu toutes les liaisons qui le retenaient à Paris, il se rendit à Lyon sur la fin de 1786. Sa santé s'étant rétablie, il reprit sa tranquillité ordinaire. Dans ses momens de repos, il racontait avec plaisir les anecdotes de

son voyage, et parlait avec émotion des belles plantes qu'il avait découvertes; mais il ne voulut ni herboriser, ni acheter des livres de botanique ou d'histoire naturelle, et il donna à ses amis les ouvrages qui lui restaient.

Il avait remis à M l'*Héritier* la plus grande partie de ses plantes et de ses manuscrits, et n'avait apporté avec lui que très-peu d'objets de botanique. Fidèle au plan qu'il s'était formé de renoncer à cette science, il allumait son feu avec ses manuscrits, et consumait ainsi, au milieu des flammes, les descriptions de ses plantes, qui lui avaient coûté tant de peines, de fatigues et de dangers. Heureusement M. l'*Héritier* a publié, décrit et fait graver une partie de ses plantes; mais par une fatalité attachée à notre infortuné botaniste, M l'*Heritier* a péri par un genre de mort affreux, avant d'avoir terminé son travail. Les ouvrages de *Dombey* semblaient, ainsi que leur auteur, avoir été destinés à éprouver toutes les rigueurs du sort.

Dombey se trouva à Lyon à l'époque du siége mémorable que soutint cette ville en 1793. S'étant retiré en qualité de médecin à l'hopital-militaire, il y essuya une maladie qui l'affaiblit beaucoup, mais dont il guérit en peu de tems. Révolté des horreurs qui s'y commirent après la reddition de la place et prévoyant les désastres qui allaient fondre sur cette malheureuse cité, il se rendit à Paris, où il demanda et obtint une mission pour les Etats-Unis d'Amérique. Il s'embarqua au Havre le 24 nivôse an 2 (13 janvier 1794), et s'exposa ainsi au dernier et au plus grand des malheurs.

La tempête l'obligea de relâcher à la Guadeloupe, pays déchiré, comme la France, par la faction révolutionnaire. Son séjour au Port-à-pitre fut troublé par une émeute populaire, dans laquelle il pensa perdre la vie. A peine s'était-il rembarqué que son vaisseau fut poursuivi et pris par deux corsaires. *Dombey* fut traîné dans les prisons du Mont-Férat, où les chagrins, les mauvais traitemens, la maladie et la misère eurent bientôt terminé ses longues souffrances et sa déplorable vie. La nouvelle de sa mort ne parvint que long-tems après à New-York, et ne fut connue en France que le 27 vendémiaire an 3 (18 octobre 1794.)

Ainsi périt, loin de sa patrie, loin de ses amis, au milieu des fers, dans l'obscurité et l'horreur des prisons, dans l'indigence et l'abandon, cet homme célèbre, digne de tous nos regrets, dont la vie a été un enchaînement continuel de calamités. S'il éprouva quelques instans de bonheur et de jouissances, ils furent traversés par mille événemens fâcheux. Mais si ses derniers momens nous paraissent affreux, ils le sont bien moins sans doute que le sort qui l'attendait à Lyon, où il eût péri comme tant de victimes infortunées. Deux de ses amis, *Latourette* et *Rozier*, y ont trouvé leur tombeau. Le premier succomba aux chagrins, le second fut écrasé d'un éclat de bombe. *Dombey*, que ses vertus auraient rendu suspect aux autorités de ce tems, eût éprouvé un sort encore plus affreux, sort réservé à tout homme qui joignait, comme lui, la franchise à la probité : mais détournons nos regards d'un tableau aussi déchirant !

Dombey joignait à une taille élevée et bien prise, une physionomie douce, un organe agréable, des yeux noirs dont on avait peine à soutenir l'éclat, une grande douceur et une activité extraordinaire de corps et d'esprit. Il réunissait à de vastes connaissances, une grande modestie ; il n'était pas du nombre de ces savans, qui, feignant de tout savoir, croient devoir répondre même sur les choses qu'ils ne connaissent point. Je l'ai vu, lorsqu'on lui faisait quelque question qui n'était pas à sa portée, dire avec franchise *j'ignore.* Il joignait à cette qualité si louable et si rare, celle de ne point altérer la vérité de ses récits.

On pourra juger de sa franchise par le trait suivant. Se trouvant à dîner un jour, à Paris, avec des cordons bleus, des archevêques et des évêques, un de ces derniers lui demanda quelle différence il y avait entre le haut Clergé de France et d'Espagne ? Monseigneur, répondit *Dombey*, *la différence est bien sensible : en Espagne, c'est le haut Clergé qui donne l'exemple de toutes les vertus.* On n'eut pas envie, après cette réponse, de lui adresser de nouvelles questions.

Quoique *Dombey* n'ait pas publié la relation de son voyage, son nom n'en passera pas moins à la postérité la plus

réculée ; car tant que la botanique ne tombera point dans l'oubli, le nom de *Dombey* vivra avec elle dans la mémoire des hommes. Les savans ont tâché de le dédommager de tout ce qu'il a souffert pour l'histoire naturelle, en lui accordant la seule récompense qu'il était en leur pouvoir de lui accorder, je veux dire, en donnant son nom à des plantes, à des quadrupèdes, à des oiseaux, à des poissons, etc La Minéralogie, la botanique et la zoologie, lui doivent un grand nombre d'espèces nouvelles.

SOCIÉTÉ-LIBRE D'ÉMULATION, DE ROUEN.

Déjà nous avons avancé dans un de nos précédens numéros que la correspondance des membres associés faisait, ordinairement la principale richesse des Académies et Sociétés savantes des départemens. La Société d'émulation de Rouen, en fournit une preuve bien convaincante. Outre les nombreuses ressources qu'elle trouve en elle-même par le zèle de ses résidans, cette laborieuse et infatigable Société puise dans sa correspondance avec ses associés, un aliment continuel à la louable ambition des savans et des littérataurs qui la composent. Pour prouver à nos lecteurs à quel point cette réflexion est fondée, nous allons extraire une partie du rapport fait à cette Société par Mr. *de St.-Victor*, son sécrétaire, dans sa séance publique, tenue dans la salle de l'hôtel-de-ville de Rouen, le 9 juin dernier. Cet extrait suffira pour convaincre les plus incrédules et les ennemis de ces sortes d'institutions littéraires, de l'utilité de leur éta-

blissement, ainsi que des avantages réels qui résultent de la noble émulation qui les anime.

M. *Eusèbe-Salverte*, homme de lettres, domicilié a Paris, notre associé correspondant, a fait hommage à la Société d'un exemplaire de son livre intitulé : *Tableau littéraire de la France.* Ce siècle mémorable qui rappelle tant de souvenirs et réveille la cendre encore chaude de tant de passions diverses, intéressera les lecteurs sous des rapports si nombreux et si variés, que le mérite seul du titre auquel répond celui de l'ouvrage lui assurera parmi les mémoires politiques, historiques, et littéraires du tems, un succès durable et une place distinguée.

L'*Athenée de Niort*, département des Deux-Sèvres, nous a fait passer le premier volume de ses mémoires, *Sciences, Physiques* et *Mathématiques.*

Cette Société libre des Sciences et des Arts rouvre sa carrière littéraire par un nouveau début qui nous promet pour la suite autant d'intérêt que de lumières et d'instruction. Ce volume se compose d'un *Essai très-agréable sur l'histoire naturelle des oiseaux du département des Deux-Sèvres*, et d'un *Essai* plus austère et plus sérieux *sur l'application de la Logique aux Mathématiques.*

M. *Vitalis*, professeur de chimie au lycée, membre résidant de l'Académie et de la Société libre d'émulation, nous a donné le *precis historique des travaux entrepris pour la recherche d'une mine de charbon de terre dans le département de la Seine-Inférieure.*

Nommer M. *Vitalis*, c'est fixer l'attention de nos concitoyens sur un savant laborieux dont toutes les vues, les lumières et les recherches se concentrent sur l'utilité générale, et sur le perfectionnement de tous les arts industriels. Les lecteurs de ce précis sauront apprécier le courage, le sens-froid, l'intrépidité, la gaité littéraire, même, avec laquelle notre confrère ose braver les plus effrayans dangers pour tout visiter, tout observer, tout examiner, et rendre un

compte exact et fidèle des expériences les plus périlleuses et les plus importantes, et calculer les avantages et les inconvéniients de cet établissement nouveau dans la vallée de *Meulers*, *canton d'Arques*, *près Dieppe*.

M. *Lebrun*, peintre distingué, pensionnaire du musée Napoléon, membre de plusieurs Sociétés savantes, et notre associé correspondant, a fait présent à la Société d'un bel exemplaire en deux volumes de son *recueil de gravures au tarit, à l'eau-forte et ombrées, d'après un choix de tableaux de toutes les écoles, recueillis dans ses différens voyages*. C'est le troisième ouvrage précieux, sous tous les rapports, dont notre généreux confrère enrichit nos archives, auxquelles il a fait déjà l'envoi d'un magnifique exemplaire de sa *galerie des peintres Flamands*, *Hollandais et Allemands*, en 3 vol. in-f°, et le portrait du *grand corneille*, peint de sa main, d'après le célèbre Lebrun, dont il est un des descendans.

Il nous a été fait, par S. E. le Ministre de l'intérieur, l'envoi d'un exemplaire de l'*Art de multiplier les grains*, faisant partie des œuvres de M. *François de Neufchâteau*, dédié *aux amis de l'agriculture, sur le trône et dans les chaumières*. Ce sont ses expressions littérales.

Un gouvernement éclairé sur les vrais intérêts des peuples, et jaloux de leur félicité solide et constante, dont l'agriculture et le commerce sont les deux seules bases permanentes et véritables, a propagé cet excellent ouvrage dans tous les départemens, et l'a specialement adressé aux Sociétés savantes et d'agriculture consacrées par le but de leur institution à veiller plus particulièrement sur ce précieux dépôt, sur ce garant assuré de la prospérité des empires.

Un de nos membres résidans, M. *Robert*, pharmacien de l'hospice, nous a fait parvenir trois ouvrages imprimés, destinés par leurs auteurs à la Société.

L'un, intitulé : *Rapport sur les productions du conseil de santé du département du Calvados*, par M. *Roussel*, professeur en médecine à Caen ; et l'autre, du même auteur, *tableau des plantes usuelles rangées par ordre, suivant les rapports de leurs principes et de leurs propriétés*.

Le troisième porte pour titre : *Mémoire sur la culture des mûriers et les récoltes de soie*, par M. *Papion*, membre correspondant de plusieurs Sociétés d'agriculture.

Il nous est parvenu un annuaire (1809) de la *Société d'agriculture, departement de la Seine*, contenant son organisation, ses travaux et la liste de ses membres. C'est assez recommander à la considération publique cette Société, que de nommer le savant philantrope qui la préside : *François de Neufchâteau.*

Il nous a été adressé un rapport des travaux de la *Societé libre d'agriculture, arts et commerce du département du Doubs*; N° VIII, an 1807 et 1808.

Ce volume nous promet des successeurs, en donnant aux habitans du *Doubs*, comme au gouvernement, un gage du zèle et de l'activité de cette Société pour se rendre utile, et contracte à leur égard un semblable engagement pour l'avenir, dont il nous garantit la fidélité.

L'*Académie des Sciences, belles-lettres et arts de cette ville* nous a communiqué le programme des prix qu'elle avait proposés pour l'année 1809, dans la classe des Sciences et des belles-lettres.

Il nous est parvenu un recueil de vers de plusieurs auteurs, avec quelques planches de gravure, intitulé: *la pépinière de Momus.*

Il nous a été envoyé par l'auteur (M. Bottin) un court mémoire imprimé *sur la culture de l'Orme dans le departement du Nord.*

M. *Paillet de Plombières*, notre associé correspondant, nous a fait l'envoi de deux poëmes dont il est l'auteur, le premier, une héroïde, *les adieux de Fénélon au duc de Bourgogne, son éleve*; l'autre, *Brunon, ou la vache rendue.* M. *Andrieux*, l'un de nos poëtes les plus ingénieux et les plus aimables, avait déjà traité le même sujet, dont Fénélon est également le héros. Dire qu'on lit encore celui de M. *de Plombières* après les vers de M. *Andrieux*, c'est en faire assez l'éloge ; et nommer l'auteur de Telémaque, c'est rappeller au cœur et à l'imagination les plus interessans, comme les plus touchans et les plus respectables souvenirs.

Nous

Nous avons reçu une dissertation imprimée, adressée à M. *François de Neufchâteau*, en réponse à plusieurs lettres de ce savant sur la question grammaticale : *si les mots* AVANT QUE *peuvent avoir la négative* NE *pour complément*. L'auteur de cet ouvrage (M. Valant) après avoir cité les auteurs classiques en vers et en prose, et balancé leurs autorités respectives, semble résoudre négativement ce problème de grammaire.

M. *P.-Aimé Lair*, secrétaire de la Société d'agriculture et de commerce, et membre de d'Académie de Caen, notre associé correspondant, nous a envoyé une notice imprimée sur feu M. *de Janville*, ancien magistrat, et administrateur dans le département du Calvados.

Il nous a été fait l'envoi d'un état *de la bibliothéque publique de Lyon*, par M. *Delandine*, conservateur de cette bibliothéque.

M. *Vigée*, l'un de nos associés correspondans, a fait hommage à la Société d'une très-ingénieuse épître en vers à M. *Ducis*, *sur les avantages de la médiocrité. Horace* en a fait l'éloge en deux mots : *Aurea mediocritas*. La médiocrité aussi précieuse que l'or. Le mérite des anciens était la précision. *Multa paucis*. Beaucoup en peu de mots.

M. *Cailleau*, medecin, a enrichi nos archives d'une Ode charmante, intitulée *les jeux de l'enfance*, dédiée par le père à ses deux enfans, *Henri* et *Betzy*. Il nous en coûte d'être rigoureusement astreints à notre engagement et de nous priver de l'analyse d'une production qui respire le sentiment, la naïveté, la grace, et dont la fraîcheur du coloris est tout-à fait digne de l'intérêt si touchant du sujet.

M. *Lair*, notre associé correspondant, nous a fait tenir deux exemplaires de son *rapport sur les travaux de la Société d'agriculture et de commerce de Caen*, année 1805. L'un de ces deux exemplaires est imprimé sur du papier de paille d'une nouvelle invention, qui mérite attention et encouragement.

M. *Dubois de Maisonneuve*, notre associé correspondant, nous a fait parvenir un savant mémoire imprimé sous le titre modeste d'*Essai sur la configuration géométrique à*

donner aux caractères numériques, vulgairement appellés CHIFFRES ARABES.

M. *Graperon*, docteur-médecin de la faculté de Paris, nous a envoyé, au nom de la *Société médicale d'émulation de cette capitale*, le bulletin des Sciences médicales, Juin 1808.

L'*Académie de Grenoble et la Société libre des arts du département de la Sarthe, séant au Mans*, nous ont envoyé les programmes des prix qu'elles proposent pour cette année. La première : *l'histoire des allobroges et des Voronces*, prouvée par les monumens et les auteurs. La deuxième concerne la culture de *la betterave champêtre et du topinambour.*

La classe d'histoire et de littérature ancienne de l'institut, *et la Société d'agriculture*, *du commerce et des arts de Boulogne-sur-mer*, nous ont envoyé leurs programmes pour les prix de cette année. Les journaux en ayant rendu compte au public, nous nous dispenserons de les répéter ici.

Nous avons reçu de la *Société de médecine de Bordeaux* le rapport de la séance publique de l'année 1809, et la notice de ses travaux depuis cette dernière séance publique.

Nous avons également reçu un exemplaire du rapport trés-intéressant sur les travaux de la classe d'histoire et de littérature ancienne, par M. *Ginguené*, l'un de ses membres. Nous regrettons sincèrement que tout détail nous soit interdit sur ce rapport, et d'être réduits à le mentionner honorablement dans une simple et froide nomenclature.

Il nous a été remis un discours prononcé dans l'assemblée de la Société Académique, par M. *Millot*, pendant le cours de l'année dernière. Ce discours a pour objet *les procédés préservatifs des affections morbifiques de la poitrine et du poumon.*

M. *Caudron*, président en exercice, nous a fait lecture, au mois de novembre dernier, d'un discours pour la reprise de nos travaux. La Société l'a entendu avec un tel applaudissement qu'elle en a voté l'impression unanimement et la distribution, ce qui nous prive de la satisfaction de l'analyser et d'en rendre compte au public qui le connaît et sait l'appécier.

M. *Vitalis*, notre collègue, et membre résidant de l'Académie de Rouen, nous a remis un exemplaire de sa *dissertation imprimée sur la météorologie et les observations météorologiques*, lue dans la compagnie savante dont il est secrétaire perpétuel, et de son mémoire, également imprimé, *sur la teinture de soie en noir, au moyen du pyrolignite de fer.*

M. *Guilbert*, l'un de nos collègues, nous a remis deux productions sorties de ses presses, et dont il est l'auteur. La première, intitulée : *aux mânes de mon père*, dans laquelle la piété filiale acquitte en vers harmonieux, touchans et faciles, le tribut attendrissant du sentiment, et la dette sacrée de la nature. La seconde est une églogue en prose poétique, imitée librement de *Parnell*, poëte anglais. Elle porte pour titre : *la Santé*; trésor précieux, sans lequel tous les autres, tous les dons, toutes les faveurs de la fortune, au faîte même de la grandeur, toutes les jouissances de la vie ne sont rien, et que tant d'hommes inconsidérés dissipent comme le tems avec un excès si déplorable d'insouciance et de prodigalité.

Votre *secrétaire de correspondance* vous a fait l'hommage d'une brochure imprimée, portant pour titre : *Réflexions d'un amateur sur l'opéra de la Vestale, paroles de* M. *de Jouy, musique de Spontini.*

La Société de Boulogne-sur-mer nous a fait passer un exemplaire du rapport fait à cette Société, au nom de la commission chargée de suivre les expériences relatives au perfectionnement de la charrue.

La Société d'agriculture du département de Seine-et-Oise nous a fait *présent* du compte rendu de ses travaux de l'année, et des mémoires lus à sa séance publique du 18 juin 1809. J'ai dit, *présent*, et je crois que c'est l'expression propre et véritable; car ce recueil est un nouveau trésor dont s'enrichissent tout-à-la-fois et s'embellissent nos archives. M. *Guilbert*, un de nos collègues, a été chargé de nous en donner l'extrait, dans lequel il nous rend compte de tout l'intérêt que sa lecture inspire. Je ne me permettrai d'y ajouter que celui que j'ai ressenti moi-même en lisant avec enthousiasme, avec délices, le discours d'ouverture de la séance, par M. *Laumond*

préfet de ce département; discours étincelant des beautés du premier ordre, où l'imagination, l'esprit, la délicatesse, l'aménité du style, les graces de la diction, les charmes de l'éloquence rivalisent à l'envi pour composer en ce genre un chef-d'œuvre rare, un modele peut-être inimitable.

Parmi les mémoires intéressans *sur le cyprès de la Louisiane*, *sur la clarification des vins et des liqueurs*, *sur la végétation de la tulipe*, *sur l'hydatide cérébrale*, ou *tournis des moutons*, on a dû particulièrement distinguer et entendre avec une sensation remarquable, le discours de M. *de Cubières sur les services rendus à l'agriculture par les femmes;* discours dans lequel cet homme de lettres également familiarisé avec les graces et les Sciences, s'est chargé d'acquitter, au nom des amis de l'agriculture et de l'"humanité en général, le doux et juste tribut de reconnaissance que nous devons à ce sexe aimable *créé par l'éternel, dans l'élan de sa bienfaisance*, pour donner une compagne à notre existence, pour partager nos travaux, atténuer nos peines, doubler, nos plaisirs, et semer de quelques roses la carrière épineuse de la vie; ce sexe que l'une d'elles, Madame *de Bourdic*, dans son *épître aux hommes*, a si dignement proclamé *la fleur de l'espece humaine*!!!

Nous avons reçu de *la Société des Sciences physiques et naturelles de Paris*, *la notice de ses travaux*, *année* 1808.

Vous avez chargé, Messieurs, votre secrétaire de correspondance de vous en présenter un extrait en forme de rapport. Il résulte de ce travail que cet estimable recueil contient deux parties. La première, un précis des divers travaux de la Société depuis la publication de sa première notice; la seconde, différens mémoires de mathématiques, de géographie-astronomique, de physiologie générale, de physiologie animale, et de pharmacie.

M. *Pougens*, membre de l'institut de France, et de presque toutes les Sociétés savantes et littéraires, notre associé correspondant, nous a fait parvenir un exemplaire *de ses doutes et conjectures sur la déesse Nehalennia.*

M. *Dornay*, notre associé correspondant, et membre de

l'Académie de Rouen, nous a fait l'envoi d'une pièce de vers intitulée : *Mes quatre-vingts ans* ; M. *Guilbert*, notre collègue, lui a répondu par des stances également légères et faciles.

L'esprit sourit avec plaisir aux aimables jeux de deux muses qui rivalisent de talent et de goût dans un élégant et ingénieux badinage.

M. *Gaillard*, notre associé correspondant, garde magasin de la marine au Havre, en réponse à la vingt-neuvième question proposée par la Société pour l'an 1810, nous a fait parvenir un mémoire manuscrit très-important sur *l'origine, la construction, l'établissement, l'administration et le commerce du Havre.*

M. *Vasse-Dusaussay*, l'un de nos membres résidans, nous a donné lecture d'un mémoire, Messieurs, intitulé : *de la poésie.* Il convenoit à M. *Vasse-Dusaussay*, ami de la poésie qu'il cultive lui-même, de nous entretenir de l'un de ses goûts favoris, et de communiquer ses réflexions sur cet aimable et intarissable sujet à des collègues auxquels ses productions plairont constamment. L'aspect sous lequel notre collègue considère et repésente *la poésie*, est le plus séduisant sans doute, et ne peut manquer de lui conquérir par-tout de nouveaux adorateurs. Il offre à nos regards cette fille du ciel sous la forme enchanteresse d'une jeune vierge sans fard, sans ornemens, avec les seuls attraits que lui prodigua la nature libérale.

Votre secrétaire de correspondance a lu plusieurs notices sur des pierres antiques très-distinguées, *incises* et *camées* (*ou en relief*) de sa nombreuse collection ; la plupart dans la classe de celles que l'on nomme *pierres d'érudition*, et quelques-unes avec le nom des anciens graveurs ; ce qui leur donne une valeur particulière de rareté et d'intérêt. Les bornes du tems qui nous presse ne nous permettent pas d'en donner la description, ni même la nomenclature.

M. *Lecarpentier*, peintre, professeur de l'école de peinture, dessins, architecture de cette ville, et membre résidant, a fait hommage à la Société de deux articles imprimés et détachés de la *suite de la galerie des peintres célèbres* qu'il

se propose de publier ; *Pietre de Cortone* et *Claude Gelée*, dit *le Lorrain*. A ces deux productions il a joint un discours prononcé lors de la distribution des prix de l'école de dessin et de botanique, et une notice nécrologique sur feu *Taillason*, peintre et littérateur distingué, versificateur agréable et facile, philosophe aimable, notre associé correspondant, dont tous les amis des arts deplorent la perte récente, et qu'ils regrettent avec justice.

M. *Benedict-Leprévôt*, membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires, nous a fait passer un mémoire imprimé très-volumineux, *sur la cause immétiate de la carie*, ou *charbon des bleds*, *et sur plusieurs autres maladies des plantes et sur les préservatifs de la carie*.

Votre secrétaire de correspondance a lu l'extrait d'un mémoire très-étendu, qui n'est pas dépourvu d'intérêt, sur *la moralité*, *l'intelligence*, *les Sciences et les institutions sociales des fourmis*. A cet extrait il a joint des observations et des réflexions particulières. S'il reste encore des momens disponibles, il en sera donné lecture d'un fragment à la fin de cette séance.

Il nous a été adressé, sans autre nom que ces deux lettres initiales H. . . . A. . . ., un mémoire imprimé, portant pour titre : *Reflexions sur la nécessité de prohiber l'importation des soudes étrangères*.

M. *Paillet de Plombières*, notre associé correspondant, déjà cité, nous a transmis un exemplaire de son poëme intitulé: *l'appel au génie*, ou *les prix décennaux*.

La Société n'a pu, qu'avec le plus vif intérêt, entendre la lecture de ce morceau de poésie, dans lequel l'*appel au génie* décele, enflamme celui du poëte, dont les idées grandes et nobles, la versification mâle, vigoureuse, brillante sans clinquant, sans affectation et sans enflure, s'éleve et se soutient constamment à la hauteur et à la dignité du sujet. Losqu'on célèbre sur ce ton la gloire littéraire, on a droit à l'espoir d'en moissonner toutes les palmes, et de triompher de tous ses rivaux dans les concours Académiques.

M. *Guilbert*, notre collègue, nous a donné lecture de deux romances qu'il a librement imitées en prose de l'original anglais : la première, intitulée : *la complainte d'un mendiant*, dont il ne peut indiquer le nom de l'auteur.

La seconde, composée par le célèbre *Charles Fox*, *sur une jeune fille pauvre, trouvée morte à Londres, étendue sur la glace, pendant un rigoureux hiver.*

Le même collègue, M. *Guilbert*, nous a lu, dans la dernière séance, deux morceaux de poésie, l'un adressé à Napoléon-le-Grand, et l'autre à son auguste compagne, Marie-Louise d'Autriche. Ces deux pièces sont l'expression de l'enthousiasme d'allégresse et de sensibilité des habitans de Rouen et de ce département, au moment de l'arrivée et pendant le séjour de leurs Majestés Impérales, et dont le talent de M. *Guilbert* est le digne organe et fidèle interprete.

M. *Lecarpentier*, peintre et professeur de l'école de dessin et peinture de cette ville, notre collègue, nous a lu une notice, Messieurs, sur un des peintres les plus célèbres de l'école Hollandaise et Flamande, *Herman Swan-velte*, ou bien *Herman d'Italie*. Il en donnera lui-même lecture dans cette séance.

M. *Guilbert* membre résidant, a lu dans plusieurs de vos séances particulières quelques notices d'écrivans célèbres, extraites des mémoires biographiques et littéraires qu'il se propose de publier en corps d'histoire.

Votre secrétaire de correspondance, Messieurs, vous a donné lecture d'une notice nécrologique sur *Michel Cousin*, de Dieppe, avocat du roi au ci-devant bailliage d'Arques, homme d'un talent rare, qui s'est distingué par une connaissance pratique parfaite de la prosodie Italienne, et qui, sans être jamais sorti de son pays, ni avoir même voyagé dans la France, par le seul instinct de la nature, par les seules forces de son génie, a laissé des compositions dignes, par le style et le carractère, d'être comparées aux productions musicales des plus célèbres maitres de l'Italie.

L'arrivée des Majestés Impériales et Royales dans cette ville, en y répandant parmi tous les ordres et dans toutes les classes de citoyens, une juste allégresse, et cet enthousiasme d'affection qui rend un peuple si digne de l'amour de ses souverains, leur arrivée si désirée et leur séjour trop peu prolongé ont fondu les glaces de l'âge et rallumé les feux de la jeunesse dans le cœur d'un littérateur octogénaire,

M. *Rivette* a de nouveau invoqué sa muse en faveur du sujet; elle n'a pas dédaigné de répondre à son appel en vers latins asclépiades, et elle lui a inspiré une fable allégorique parfaitement analogue à la circonstance, sous le titre de *l'Impériale et la rose*. Le style de cet épithalame ne manque pas de fraicheur et d'élégance, et nous rappelle celui des *Rapin*, des *Commire*, et des classiques modernes formés à l'école des grands maitres de l'antiquité.

A cette pièce latine est jointe une traduction, ou plutôt une imitation libre qui décele du goût, une oreille délicate, et une main exercée.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET DES ARTS, DE NANTES.

Nous sommes bien coupables envers cette estimable Société et c'est avec franchise que nous devons en faire l'aveu. Plus les titres qu'elle a acquis à l'estime des savans, sont fondés, plus nos torts envers elle sont grands, et plus nous avons à nous reprocher l'oubli involontaire dans lequel nous avons laissé jusqu'à ce jour ses utiles travaux. Au surplus, nous nous promettons bien de réparer à l'avenir une négligence qui n'est que le résultat d'un mal entendu, et dans toutes les circonstances, nous nous ferons un plaisir comme un devoir, d'occuper de préférence nos lecteurs, des Académies dont les vues sages et bienfaisantes, tendent au même but, la gloire des belles-lettres et le bonheur de l'humanité. La Société des sciences et arts du département de la Loire inférieure est de ce nombre et nous allons en fournir la preuve.

Cette laborieuse Société, présidée par un savant distingué, (*M. Blanchard de la Musse*) nous avait fait parvenir depuis long-tems le procès-verbal de sa dernière séance publique, mais un dérangement dans les papiers de notre correspondance, avait égaré cette pièce que le hasard vient de remettre sous nos yeux. En la lisant avec attention, nous avons remarqué tout l'intérêt qu'elle renferme et nous pensons ne pouvoir mieux terminer ce dernier numéro, qu'en rapportant ici, l'extrait de ce procès-verbal qui date du 5 mai 1808. Nous pensons que cette séance publique est la dernière qu'ait tenue cette Société et c'est peut-être le seul reproche que nous sommes fondés à lui faire. Quand on a autant de ressources qu'elle dans son propre sein, on doit être moins avare de ses richesses et le public a droit d'en prendre connaissance. Voici l'extrait du procès-verbal de cette séance.

Messieurs, la Société des sciences et des arts ne s'est point reunie en séance publique depuis six ans; mais plusieurs de ses membres n'en ont pas moins rempli avec zèle, dans des séances particulières, le but de son institution :

L'encouragement de l'industrie locale,
La propagation des connaissances utiles.

Le secrétaire-général de la Société devait naturellement distribuer le compte qu'il a l'honneur de vous rendre, en autant de parties que les sciences et les arts présentent de divisions; mais plusieurs de ces divisions n'ayant point été cultivées, ou ne l'ayant point été à un dégré égal, il ne pouvait ramener son travail à un ordre systématique, sans sortir du cercle qui lui est tracé; il doit donc se borner à vous entretenir de chacun des objets qui ont occupé particulièrement quelques membres de la Société, sans s'asservir à suivre cette vaste et admirable distribution qui sert de

base aux travaux de l'Institut National, et qui embrasse l'universalité des connaissances qui peuvent occuper l'esprit humain. Mais je dois avant tout, Messieurs, vous parler des pertes que la Société a éprouvées depuis sa dernière réunion. C'est un engagement sacré pour nos cœurs, d'offrir à la mémoire de nos collègues le tribut d'estime et de reconnaissance qu'ils méritent sous tant de rapports. Vous rappeler leurs noms, c'est assez justifier nos regrets.

M. *Lemaignen*, docteur-médecin, professeur d'histoire naturelle, à qui il ne manqua, pour developper les connaissances qu'il avait dans cette partie, que d'avoir à sa disposition le superbe muséum que nous a procuré depuis M. *Letourneur*, 1er. préfet de ce département.

M. *Marion*, président du tribunal civil. Pendant long-tems, membre du jury d'instruction publique, il prouva que ses talens n'étaient pas concentrés au barreau, et qu'on peut être à la fois bon littérateur et bon jurisconsulte.

M. *Dobree*, consul américain, regretté universellement à Nantes, où il avait autant d'amis qu'il y existait d'hommes honnêtes.

M. *Huette*, célèbre Opticien. Je me contenterai, pour faire connaître le mérite de cet artiste, de répéter ici les propres expressions de notre ancien et respectable préfet et président, M. *Belleville* en nous annonçant la mort de ce collègue.

Les arts doivent à M. *Huette* :

1°. Un nouvel horison artificiel et portatif, ou niveau d'eau qui donne la ligne horizontale dans tous les sens;

2°. Un objectif achromatique de 70 centimètres de foyer et de 56 millimètres d'ouverture, fait avec des verres de nos fabriques françaises, auxquels M. *Huette* a su donner des courbes appropriées à sa différence de réfraction et de dispersion, qui est plus considérable que celle du fameux *flint-glass* anglais. Cet objectif, comparé à un de ceux de *Dollou*, lui est égal en bonté, supérieur même sous quelques rapports, et plus parfaitement achromatique.

Nous devons aussi à M. *Huette* de fort bons mémoires sur l'Egypte et sur la Syrie, que sa modestie ne lui a pas

permis de rendre publics, mais qu'on peut lire avec intérêt, même après les *voyages de Volney*.

M. *Roche*, écrivain laborieux, auteur de quelques ouvrages sur la grammaire, et d'un recueil de poësies fugitives.

M. *Cigoigne*, pharmacien estimé de ses collègues.

M. *Boistard* fils, élève de l'école polytechnique qu'une mort prématurée a enlevé aux sciences et aux arts qu'il cultivait avec succès.

M. *Duchesne*, officier de santé, auteur d'une dissertation savante sur une hydropisie ascète.

M. *Espivent-Villeboisnet*, fils d'un négociant de Nantes, attaché lui-même au commerce, conseiller au parlement de Rennes.

Enveloppé dans cette mémorable proscription de 132 de nos concitoyens, dont les souffrances et l'inconcevable procès font époque dans les fastes de la révolution française; il supporta cet événement, les injures, les privations, les menaces et l'image à chaque instant présente de la mort, avec cette force d'âme et ce courage qui font de la patience une héroïque vertu. Après le 9 thermidor, M. *de la Villeboisnet* rentra dans la classe des Negocians distigués de la ville qu'il avait vu naître, et y fut recherché des savans, à raison des connaissances très-étendues que lui avaient procurées ses études et ses voyages.

M. *Etienne*, docteur en sorbonne, chanoine de la cathédrale de Nantes. Elevé dans l'obscurité du cloître, il n'en contracta ni l'intolérence ni l'égoïsme. Le *Bonheur rural*, que nous devons à sa plume, nous prouve que c'est dans la nature qu'il recherchait des jouissances toujours vraies qui seules, peuvent convenir à une âme sensible et philantrope :

« *Ecoute la nature ; elle ne ment jamais*, »

a dit l'auteur immortel de la philosophie de la nature et de l'histoire des hommes.

M. *Grosleau*, Ingénieur en chef des ponts et chaussées. Les travaux importans qui nous restent de cet estimable collègue, le feront mieux connaitre que les éloges que je pourrais consigner dans ce rapport.

M. *Duchaffaut* se livra à l'étude et à la pratique de l'agriculture. Nous lui devons l'exemple et un essai sur la culture des vignes à la charrue.

M. *Bureau de la Batardière*, président du conseil-général du département.

La société des hommes sages et instruits, qu'il cultiva dès son enfance, le mit à même d'acquérir cette maturité de jugement qui, par la suite, le rendit propre à tout. Qu'on se rappelle avec quelle noblesse et quelle énergie il porta au pied du trône, en 1806, le vœu de son département, et on se convaincra que M. *Bureau de la Batardière* était digne, sous tous les rapports, de la confiance de ses concitoyens.

M. *Villers*, directeur des douanes.

Nous avons de M. *Villers* un mémoire intéressant sur le commerce et la navigation.

M. *Nouel*, docteur-médecin, membre du jury de médecine, recommandable par l'honnêteté de ses mœurs et par une modestie compagne inséparable du vrai talent.

Le docteur *Pallois*, son digne ami, doit, dans le cours de cette séance, vous faire connaître toute l'étendue de notre perte, en vous rappellant quelques traits de la vie laborieuse de M. *Nouel*.

Il me reste maintenant, Messieurs, à vous entretenir des productions des collèges que la Société possède dans son sein, et dont elle peut s'honorer à de si justes titres. L'embarras du choix aurait pu m'arrêter, si la Société ne m'avait pas indiqué elle-même les ouvrages qui lui ont paru les plus capables de fixer l'attention.

L'utilité de la plupart des découvertes dont j'ai à rendre compte, ayant déjà été reconnue par nos concitoyens et par plusieurs Sociétés savantes, il ne faut que les citer pour constater les droits que leurs auteurs se sont acquis à la reconnaissance publique.

Avant l'établissement de la Société, qui porta d'abord le nom d'*Institut departemental*, les habitans du département de la Loire inférieure étaient loin de connaître toutes ses richesses et le prix des bienfaits que le gouvernement venait

leur offrir ; ce n'est que depuis la réunion de plusieurs hommes éclairés, qu'on est à même de s'apercevoir à Nantes que les arts y ont fait des progrès sensibles, que de savantes recherches y ont produit les plus heureuses découvertes, les résultats les plus satisfaisans, et qu'enfin la pratique salutaire de la vaccine s'est propagée dans tout le département, en dépit de la superstition et de l'ignorance.

Graces aux soins de MM. *Hectot* et *Decommun*, nous possédons, presque sous nos murs, une eau minérale éminemment fondante, qui peut-être placée au premier rang parmi les eaux minérales ferrugineuses et gazeuses ; le carbonate de fer se trouvant en proportion plus que double de celle où il est dans les eaux de Spa et de Pyrmont.

Il me tarde, Messieurs, d'acquitter aussi la dette publique envers M. *Athenas*, l'un des membres les plus zélés de la Société, et à qui elle est redevable de mémoires si intéressans. Je citerai entr'autres :

Un mémoire sur la charrue de M. *Guillaume* et sur les moyens de la rendre plus propre à l'exploitation des terres de notre département, en y adaptant l'oreille de la charrue de M. *Jefferson*, président des états-unis.

« Une oreille de charrue, suivant M. *Athenas*, doit opérer » avec le moins d'effort possible par les animaux de tirage, » trois effets combinés · soulever la bande de terre coupée » par le soc, l'écarter et la renverser. L'oreille de la charrue » *Jefferson* est un coin composé de trois autres, et produit » par le développement de ses courbes, ces effets desirés. » Le principe de son exécution consiste à tracer un parallé- » logramme de deux pieds de long et de neuf pouces de » large, à établir à un de ses angles une règle diagonale » qui touche le sol à ce point et s'élève à la hauteur d'un » pied à son autre extrémité qui doit dépasser le petit côté » du parallélogramme de quatre pouces et demi. Le grand » côté, qui est coupé par cette diagonale, sert de ligne » magistrale à une normale d'un pied de long, qui le par- » court à angle droit, en s'elevant d'abord par une ligne » horizontale qui dépasse à son sommet la verticale, de » quatre pouces et demi.

Nous devons encore à M. *Athenas* de bonnes observations sur l'ouvrage de M. *de Penhoüet*, l'un de nos correspondans, qui a pour titre : *Essai sur les monumens armoricains*, connus sous le nom de *Pierres de Carnac*, qui se voient sur la côte méridionale du département de Morbihan près Quiberon.

Ce monument historique a également donné lieu à des réflexions savantes de M. *Dejoux*, et à des notes fort instructives de M. *Huet-de-Coëtlisan.*

C'est aux connaissances minéralogiques de M. *Dubuisson* que Nantes doit un muséum d'histoire naturelle qui réunit les productions les plus riches et les plus variées des trois règnes de la nature. Le bâtiment destiné à les recevoir, donne aussi l'opinion la plus avantageuse des talens de M. *Mathurin Peccot*, architecte-voyer, bien fait pour remplir les vues de M. *Bertrand-Geslin*, qui a déjà marqué ses pas dans la carrière administrative, par des monumens dignes du grand siècle de Napoléon. C'est avec la plus douce satisfaction que je me vois à lieu d'être ici l'interprête de la reconnaissance publique, envers cet estimable magistrat, ainsi qu'envers des adjoints qui le secondent avec autant de zèle.

Depuis sa dernière réunion, la Société a reçu plusieurs mémoires qui offrent les objets les plus intéressans d'utilité.

1°. M. *Viaud* lui a présenté une machine propre à donner de la profondeur aux diverses passes et bas-fonds de la rivière, dont elle entraînerait le sables.

2°. M. *Dubochet* a appelé l'attention de la Société sur un modèle de pompe à feu par M. *Favre* fils, et il en a démontré les avantages

3°. Le même membre nous a fait part de ses propres essais sur les machines à vapeur et sur les moyens de rendre les forneaux à la *Rumfort* fumivores et plus économiques.

4°. M. *Riou*, un projet tendant à opérer la filtration des eaux de la Loire. Il résulte des procédés de M. *Riou* que les filtres qu'il emploie produisent la dépuration de l'eau ; que les substances qui entrent dans la composition des filtres sont d'une parfaite innocuité.

5°. La Société doit à MM. *Dabit* et *Ducommun* une notice

chimique sur la présence des sels volatils dans le puisart de l'hôtel-dieu de Nantes, et sur les moyens employés pour les reconnaître, qui ont conduit à la découverte de la propriété qu'on les sels ammoniacaux de se distiller à l'aide des eaux qui les tiennent en dissolution.

6°. M. *Lapoype* aîné a communiqué un mémoire qui traite de la construction et des effets du bélier hydraulique de *Mongolfier*. Le résultat le plus heureux a couronné l'expérience qui a été faite de cette machine, en présence de la Société. L'eau s'est élevée constamment à une grande hauteur, sans aucune interruption.

7°. M. *Raux* (de Nantes) a fait part à la Société d'une sphère armillaire élémentaire, de son invention. Le but de l'auteur est d'aplanir les difficultés que rencontrent les enfans dans l'étude de la sphère ; il a pensé que le moyen le plus prompt et le plus sûr d'instruire la jeunesse et de lui rendre en quelque sorte palpable ce qui se passe tous les jours sous ses yeux, qu'il n'y a pas de moyen plus capable d'expliquer la machine du monde que celle qui d'abord nous le représente tel qu'il nous paraît, et qui, placée dans la véritable hypothèse, nous le fait voir encore avec les mêmes apparences.

8°. M. *Raux* a également déposé dans le sein de la Société un instrument de son invention, nommé *le File-fil*, qui déjà a été présenté à l'Institut national et approuvé dans ses séances des 23 pluviose an 12 et 18 septembre 1807 L'intention de l'auteur est que les fileuses ne perdent pas de tems à rouler sur le fuseau le fil qu'elles viennent de tirer de leurs quenouilles.

9°. M. *Lanier*, excellent mécanicien, a aussi présenté un instrument propre à remplir le même but. La Société attend le rapport de ses commissions pour prononcer sur le mérite de ces deux machines, ainsi que sur celui de la sphère armiliaire de M. *Raux*. Il est impossible de parler d'invention mécanique sans se rappeler le nom d'un de nos collègues M. *Levreaud*.

Les richesses souteraines du département étaient bien faites, sans doute, pour exciter le zèle de nos antiquaires, Aussi M. *Fournier*, ingénieur-voyer de la ville, qui se livre par-

ticulièrement à des recherches de ce genre, vient de déposer dans nos archives une notice des fouilles faites à Nantes sous sa direction, pendant les années 1805, 1806 et 1807. M. *Athenas* doit, dans cette séance, présenter l'analise de cet ouvrage.

Nous sommes encore redevables à M. *Fournier* d'un plan de la ville de Nantes telle qu'elle existait en 1575. Ce plan manquait à l'histoire ; il donne une idée des fortifications construites sous Pierre de Dreux et Gui de Thouars, de celles ordonnées par Charles IX pour entourer la ville neuve du Marchix et couvrir la cité. Ce plan est accompagné de notes qui indiquent ce qu'était chaque quartier à diférentes époques, les changemens qu'ils ont éprouvés, les noms qu'ils ont portés ; du même coup-d'œil on peut connaître l'agrandissement progressif de Nantes, pendant plusieurs siècles.

La Société a donné son approbation à cet ouvrage qui est le fruit de plusieurs années de recherches et d'application.

M. *Pellieux*, D. M. à Beaugenci (l'un de nos correspondans), s'est aussi occupé du soin de faire connaître nos antiquités

On lui doit une dissertation sur des briques antiques trouvées dans la Loire, et des observations sur des tombeaux des premiers siècles du christianisme.

Une bonne statistique manquait à notre département. Par les soins de M. *Huet de Coëtlisan*, nous pouvons nous flatter de n'avoir plus rien à désirer sur ce sujet. Les *recherches économiques et statistiques sur le département de la Loire inférieure*, déjà placées dans toutes les bibliothèques, doivent être classées dans le très-petit nombre des ouvrages de ce genre qui passeront à la postérité,

Avec quel plaisir, Messieurs, je me trouve aujourd'hui à même de rendre mon hommage à M. *Ceynerai*, architecte-voyer honoraire de cette ville, qui l'a décorée de si beaux édifices. Ce vieillard respectable, pour qui le bonheur de ses concitoyens sera toujours le besoin le plus pressant de son cœur, vient de s'occuper des moyens de rendre aux blessés leurs traitemens plus supportables, en les plaçant sur

un

un lit mécanique de son invention, qui a été présenté à la Société et approuvé par elle. (*)

Le docteur *Darbefeuille*, chirurgien en chef de l'hôtel-dieu, en reconnaît tous les jours l'utilité dans le pansement de ses malades.

C'est ici sans doute, Messieurs, le moment de vous parler des services essentiels que ce collègue a rendus à ses concitoyens, en formant des élèves dont la plupart sont déjà dans le cas de le soulager dans ses pénibles et honorables fonctions. Mais, en vous entretenant des utiles travaux de M. *Darbefeuille*, la justice et la reconnaissance m'imposent aussi l'obligation de ne pas vous laisser ignorer que ces

---

(*) *Le lit de M. Ceynerai est une espèce de cadre formé avec la toile dont on fait ordinairement les hamacs. Cette toile est assez forte pour supporter le poids d'un homme, et en même tems assez douce pour ne pas l'incommoder. Elle est fixée des deux côtés sur deux cylindres mobiles, sur lesquels elle se prolonge et se contourne. Ces deux cylindres eux-mêmes font partie d'un encadrement très-solide; à-peu-près de même forme qu'un lit d'hôpital, mais un peu plus grand. Aux deux extrémités de chaque cylindre du côté du pied de l'encadrement, sont fixées deux roues à dents. Par le moyen d'une manivelle, on fait tourner les roues de ce cylindre, de manière à tendre ou à détendre la toile qui y est attachée. L'encadrement est ouvert d'un côté, ce qui donne la facilité de glisser sous la toile un lit ordinaire supporté par des roulettes très-mobiles. On place le cadre au dessous duquel on a roulé le lit; puis on détend la toile jusqu'à ce que le malade porte entièrement sur ce dernier. En retendant la toile on peut retirer, changer, refaire et replacer le lit, sans imprimer au malade aucun mouvement sensible. Observez en outre que la toile du cadre est percée à-peu-près dans son milieu, de manière à ce qu'on puisse, en retirant le lit, placer immédiatement sous le malade un vase d'aisance d'une forme appropriée, etc.*

(Rapport de la commission chargée par la Société de lui rendre compte du lit mécanique de l'invention de M. Ceynerai).

travaux ont été encouragés et constamment dirigés par deux estimables préfets qui s'occupèrent avec le plus grand soin de cette partie si importante de leur administration. En effet, le soulagement de l'humanité fut toujours l'objet de la sollicitude de MM. *Letourneur et Belleville*, et la Société n'a jamais cessé de seconder leurs vues bienfaisantes.

Le sort des enfans abandonnés en bas âge parut surtout devoir êrte pris dans la plus grande considération par ces respectables administrateurs : ils invitèrent successivement la Société d'indiquer les moyens qu'elle jugerait les plus convenables pour conserver ces êtres faibles et intéressans, pour traiter, pour prévenir leurs maladies.

M. le docteur *Treluyer* répondit au nom d'une commission, de la manière la plus satisfaisante, à ces différentes questions, par un mémoire déposé aux archives de la Société.

Plusieurs de ses collègues qui se livrent avec tant de succès à l'exercice de l'art de guérir, n'ont point rempli moins heureusement l'objet de l'établissement de la Société.

Elle doit au docteur *Ulliac* une dissertation sur la fièvre puerpéral.

Au docteur *Laënec*, une proposition sur la doctrine d'Hippocrates, relativement à la médecine-pratique ;

Au docteur *Esmein*, une dissertation sur le cancer ;

Au docteur *Mahot*, une dissertation sur un écoulement de sang par des voies insolites ;

Au docteur *Adrien*, une dissertation sur la dissenterie (*) ;

(*) *Hâc in dissertatione dysenteria agitur. Species morbi simplex, inflammatoria, biliosa, putrida et maligna, quæ plurimùm in praxi deprehenduntur, locum tantummodò obtinent. Nullis verbis aut saltem brevisimè de aliis dicitur.*

In membra seu sectiones octo distribuitur opusculum.

Primâ sectione, *aliquid generatim de voce* dycenteriâ *enunciatur ; illam veteres apud medicos in plures sententias accipi, auctores ipsam putando semper exulceratione intestinorum comitatam erravisse probatur.*

Sectione secundâ, *ad morbi generanda, ponderanda atque statuenda animus adjicitur. Genus endemium, epidemium*

Au docteur *Freteau*, un mémoire sur les moyens de guerir les vieux ulcères des jambes;

Un essai sur l'asphyxie des enfans nouveaux nés, et la communication d'un mémoire envoyé au concours, sur la question suivante, proposée par la Société de médecine de Montpellier : *Comment s'opère le passage du sang de la mère à l'enfant ?*

Ce mémoire, où il est fait preuve d'érudition médicale, et qui d'ailleurs parfaitement écrit, a été couronné par la Société de médecine de Montpellier, dans sa séance publique du 15 mai 1807.

M. *Freteau* paraît être parvenu à démontrer, d'une manière évidente, l'existence d'une continuité circulatoire indirecte entre la mère et l'enfant : il s'étaye de la disposition réelle des organes qui doivent y concourir réciproquement, et présente, à l'appui de son opinion, plusieurs pièces anatomiques qui enrichissent son cabinet.

M. *Freteau*, prouve que ce mode circulatoire concilie les expériences contradictoires d'un grand nombre de phisiolo-

---

necnon contagiosum agnitum est; trium vero postremum posse fieri, modo « ubi cruor putris dissolutus, cum reliquis fæcibus corruptis, sub specie ichorosi, cineracei magmatis expulsus conspicitur » fimè creditur. Cæterùm omnibus aliis divisionibus remotis, in laudatas species morbus scinditur.

Sectione tertiâ, *de mali symptomatibus sermo habetur; sanguinem non semper ejici in dysenteriâ demonstratur.*

Quartâ sectione, *ad morbi simplicis decursum animus attenditur.*

Sectione quintâ, *causæ quæ dysenteriam inducere valent, declarantur, et plebis vel medicorum de hâc re errores notantur.*

In sectione sextâ septimâque, *pauca, sed boni nominis auctoribus excerpta, de prognosi et prophylaxi loquintur.*

Sectio tandem octava *ad curationem spectat. Quantus sit dissensus de medendi methodo inter medicos, vel veteres, vel neotericos, animadvertitur, et remedia valentissima, fficacissima, usu probata, suadentur.*

gistes célèbres, parmi lesquels il cite particulièrement *Cowper*, *Rhæderer*, *Monro*, *Haller*. Il résulte, dit-il, de cette continuité circulatoire de la mère à l'enfant, que les liens qui unissent ce dernier à sa mère, ne sont pas toujours rompus au moment de la naissance. Leurs rapports, pour être alors moins intimes, n'en deviennent quelquefois pas moins indispensables. Avant que l'enfant paraisse à la lumière, il ne vit point de sa propre vie; et, si accidentellement il vient au monde dans un état de faiblesse extrême ou de mort apparente, désignée sous le nom d'asphyxie, c'est encore elle seule qui peut lui ouvrir les sources de la vie, par l'envoie de quelques rayons d'un sang chaud et vivifiant : delà le précepte peu suivi de ne pas s'empresser de le séparer de sa mère.

J'aurais pu craindre de présenter ici l'analise de cette dissertation médicale, si le sujet n'en était pas aussi intéressant, et si je n'avais pas été sûr d'avance de trouver mon excuse dans le cœur de toutes les mères qui applaudiront sans doute au zèle et aux connaissances du docteur *Freteau*, comme l'a fait la Société de médecine de Montpellier.

Nous avons à regretter que les occupations de M. le docteur *Fouré*, médecin des épidémies de l'arrondissement de Nantes, occupations que ses succès et sa charité rendent infiniment respectables, et que multiplie la confiance dont il jouit à de si justes titres, l'ayant empêché de mettre la dernière main à quelques mémoires destinés à la Société.

Quoique les travaux de la Société soient spécialement dirigés vers des objets d'utilité publique, il n'en n'est pas moins vrai, Messieurs, que de savans littérateurs et des poëtes aimables répandent souvent sur ses réunions ce charme, cet intérêt qu'on trouve rarement dans des mémoires abstraits et scientifiques.

La Société entend toujours avec un nouveau plaisir M. de *Kerivalent*, que la littérature française peut compter au nombre des bons traducteurs, et qui, dans les pièces de poésie de son invention, développe constamment un talent aimable et facile.

M. *Vilmain*, auteur de détails historiques sur les princi-

pales descentes en Angleterre, nous a souvent prouvé que, non content d'avoir marqué sa place parmi les bons prosateurs, il pouvait encore figurer avec succès dans la carrière poétique ;

M. *Henri Bouteiller*, auteur d'un poëme sur la création, et de plusieurs ouvrages estimables ;

M. *Charles Bouteiller*, à qui on doit une ode sur la vaccine, et plusieurs autres ouvrages ;

M. *Mahot*, traducteur de quelques odes d'Anacréon, et M. *Berthommé* sont également en possession de se concilier les suffrages de la Société.

C'est avec une même justice que je payerai ici un tribut bien mérité aux talens de M. *Duccarey*, peintre d'histoire, élève de *Regnault* et digne d'un tel maître.

Je n'oublie pas également MM. de *Châteaubourg*, et *Duboueix*, peintres en miniature, et M. *Debay* à qui les arts vont devoir un buste de Charlemagne dans les proportions du buste de Napoléon, par *Maximilien*.

La musique savante et agréable que vous venez d'entendre, Messieurs, celle dont M. *Scheyerman*, doit encore vous faire jouir dans le cours de cette séance, vous mettront dans le cas d'apprécier nos obligations envers ce collègue, l'ami et l'émule du célèbre auteur de *Stratonice*.

Je ne terminerai point ce rapport sans témoigner notre reconnaissance aux Sociétés savantes qui veulent bien entretenir correspondance avec nous.

La Société n'est pas moins sensible aux témoignages de confiance que lui donnent ses correspondans et ses concitoyens, en lui faisant part du résultat de leurs travaux et de leurs recherches.

Nous avons reçu de M. *Demolon*, architecte, le manuel décimal de l'arpenteur ;

De M. *Godefroi-la-Vigne*, l'arithmétique décimale, ou méthode nouvelle pour la conversion des anciens poids et mesures en nouveaux, et de nouveaux en anciens ;

De M. *Lancelin*, l'un de nos correspoudans, la théorie-phisico-mathématique et l'organisation du monde.

M. *Binsse* nous a fait parvenir un traité de la révoultion de la peinture chez les modernes ;

M. *Bertrand-Geslin*, un mémoire sur le topinambours et sur les avantages qui peuvent résulter de la culture de ce végétal sur ceux de la luzerne et de plusieurs autres racines légumineuses, par M. *Bugot.*

Le docteur *Renou*, membre de la Société, lui a fait l'hommage d'une traduction en vers de la *Ceinture de Venus*, par M. *Ursin*, de Nantes, traduction qui annonce que son auteur, âgé à peine de 20 ans, réunit à l'avantage de bien posseder la langue d'Homère, celui de la rendre en beaux vers français.

Nous avons reçu l'envoi flatteur d'un recueil de poésies de M. *Auguste de la bouisse*, correspondant de la Société, poëte aimable et ingénieux, qui, comme *Parny*, et avec non moins de grace, a chanté une Eléonore, et qui, plus heureux que lui, n'a point à se plaindre de son infidélité.

La Société, depuis sa dernière réunion, a reçu :

Le mémoire de la Societé-Libre d'emulation du département du Var, an X ;

L'analise des travaux de la Société d'émulation de Poitiers, même année ;

Un rapport fait à la Société de médecine de Paris, sur l'application des nouveaux poids et mesures dans les usages de la médecine, même année ;

L'état des travaux de l'Académie de législation pendant les années XI, XII et XIII ;

Les travaux de l'Athénée du Gers, pendant le second semestre de l'an XII ;

Le procès-verbal de la séance publique de la Société d'agriculture, sciences et arts du département du Bas-Rhin, établie à Strasbourg, an XII ;

Le procès-verbal de la séance de la Société-Libre d'émulation de Rouen ;

Le recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, pendant le cours de l'an XII ;

Le procès-verbal de la séance de la Société des sciences et des arts du département de la Moselle ;

L'identité géométrique du cercle et du carré, par *Laurier Poter des Lauriers.* an XII ;

Un projet de canal de navigation intérieure entre le port de Brest et la Loire, à Nantes, par M. *Alexis Rochon*, an XIII;

Monumens celtiques, par M. *Cambri*;

Réflexions sur la réorganisation des haras, l'amélioration des chevaux et le rétablissement des manéges, par M. *Louis Malddue*, ancien officier de cavalerie, à Marseille;

Notices historiques lues à la Société d'agriculture et de commerce de Caen;

Un rapport général sur les travaux de cette Société, lu à la séance du 20 floréal an XIII, par M. *Pierre* aîné, l'un de nos correspondans;

Un autre rapport sur la seconde exposition publique des productions des arts du département du Calvados, en 1807;

De la pratique de l'agriculture, ou recueil d'essais et d'expérience, *etc. etc.*, par *Nicolas-Douette Richardot*, cultivateur à Langres;

Une notice sur M. *Chibourg*, docteur-médecin à Caen, par M. *Thierri* fils;

Une epître a M *Pyerre*, préfet du Loiret, par M. *Chaudruc*;

Un programme des prix proposés et de ceux distribués, et notice des médailles d'encouragement données par la Société d'agriculture du département de la Seine, dans la séance du 5 avril 1807;

Une notice des travaux de MM. les amateurs des sciences physiques et naturelles de Paris;

Deux recueils de poésie des élèves de Pont-le-Voy.

Enfin la Société a vu combler ses vœux en recevant le programme que lui a adressé M. *Mas*, proviseur du Lycée de Nantes, qui lui apprend qu'il sera sous peu dans le cas d'y recevoir les élèves.

Le pensionnat du lycée est certainement un des plus vastes et des mieux distribués. L'emploi commandé de deux maisons religieuses multipliait les difficultés; il semblait repousser les secours de l'art et les ressources du génie. M. Ogée, architecte conservateur des bâtimens civils du département, a vaincu tous les obstacles; il a su lier ces deux maisons par une ordonnance bien étendue, et leur

donner extérieurement un caractère de grandeur et d'élégance : on dirait qu'il a créé plutôt que réparé. On doit au même artiste une serre chaude pour le jardin impérial des plantes, jetée sur un plan assez vaste, qui deviendra un modèle pour les procédés ingénieux, à l'aide desquels la chaleur se distribue par-tout uniformément, s'élève ou se diminue à volonté, toujours avec une prodigieuse économie de combustible.

La Société a été d'autant plus sensible à cet envoi, qu'elle n'a cessé de réclamer près du gouvernement ce lycée qui manquait à Nantes, et dans lequel elle voit avec tant de satisfaction plusieurs de ses membres chargés d'y diriger l'instruction publique.

Le lycée est un nouveau bienfait du grand Napoléon : graces à la protection qu'il daigne accorder à ce département ; nous allons jouir d'un muséum d'histoire naturelle, et d'une collection de tableaux. Il manquait encore à la ville de Nantes un jardin botanique, projetté et désiré depuis long-tems, nous devrons au zèle éclairé de M. le maître des requêtes, préfet de ce département, un établissement aussi utile. Que de motifs d'encouragement pour notre Société ? Dans les dépôts placés sous la surveillance de savans aussi honnêtes qu'éclairés, elle va recueillir des connaissances relatives à ses travaux ; c'est en les utilisant pour le bonheur de ses concitoyens qu'elle se rendra de plus en plus digne de leur bienveillance.

Après le rapport du secrétaire-général, M. *Lefevre* a chanté un air de bravoure (invocation aux muses) paroles de M. B.-D.-L.-M., musique de M. *Scheyermann.*

Les bornes étroites de cette feuille ne nous permettant pas d'achever ici l'extrait de cet intéressant rapport, nous nous trouvons forcés d'en ajourner la suite à l'un de nos prochains numéros. Il sera pour nous d'autant plus agréable d'acquitter entièrement nos obligations envers la Société des sciences et arts

de Nantes, que notre dette est ancienne et qu'en la remplissant nous servirons à la fois et nos devoirs et l'agrément de nos lecteurs. Pour le moment, nous ne pouvons mieux faire que de terminer ce numéro par prouver combien est méritée l'estime que nous avons conçue pour le talent distingué de plusieurs des membres de cette Société. Nous allons rapporter à cet effet un fragment en vers, de la traduction du 7e. livre de l'illiade, (le combat d'Ajax et d'Hector) par M. *Henri Vilmain.* Le lecteur y reconnaîtra une plume exercée dans le genre épique, et surtout une fidélité de traduction qui ferait honneur à nos meilleurs poëtes : auprès de quelques vers faibles et par fois un peu prosaïques, il y remarquera des vers coulans et harmonieux. Nous pouvons même assurer que l'on y trouvera des tirades entières que ne désavouerait pas l'élégant traducteur de l'Enéide.

Des Grecs et des Troyens les phalanges dociles,
A la voix de leurs chefs deviennent immobiles.
Les dards, les boucliers de feux étincelans,
Les traits, les javelots, les casques menaçans,
D'une forêt d'airain obscurcissent la plaine.
Ainsi, lorsque des vents l'impétueuse haleine
De l'onde qui frémit vient troubler le repos,
La mer en s'agitant semble noircir ses flots.
Entre les deux partis le fier Hector s'avance :
« Ecoutez-moi, guerriers, et gardez le silence !
« Leur dit-il ; Jupiter, prompt à nous désunir,
« N'a pas voulu laisser nos sermens s'accomplir ;
« Il nous destine à tous une perte commune,
« Jusqu'au jour où les Grècs, servis par la fortune,

« Dans nos murs renversés pénétreront vainqueurs,
« Ou que, loin d'Ilion, fuyant nos bras vengeurs,
« Sous le fer des Troyens, les fils de l'Achaïe
« Rougiront de leur sang les champs de la Phrygie.
« Vos plus fameux héros sont ici parmi vous;
« Grecs! j'ose défier le plus brave de tous:
« Qu'il vienne contre Hector signaler sa vaillance,
« Et me fasse fléchir sous l'effort de sa lance;
« Qu'il vienne, je l'attends. . . . . . et que les immortels
« Reçoivent tour à tour nos sermens mutuels.
« S'il l'emporte sur moi, mon armure brillante
« Sera de sa valeur la marque triomphante;
« Mais il rendra mon corps à mes amis en pleurs
« Afin que du bûcher j'obtienne les honneurs:
« Si Phébus à mon bras accorde la victoire,
« Ses armes serviront de trophée à ma gloire,
« Et ce noble butin, dans le temple des dieux,
« Sera de mes exploits un gage précieux;
« Ses amis recevront sa dépouille mortelle;
« Au milieu de son camp, leur escorte fidelle
« Lui rendra les honneurs dus aux illustres morts,
« Et les Grecs affligés dresseront sur ces bords
« Un tombeau, monument digne de son courage,
« Qui du large Hellespont ornera le rivage.
« Un jour, le voyageur en parcourant les mers,
« A l'aspect de ces lieux fameux par nos revers,
« Dira: Sous ce tombeau d'un héros est la cendre
« Que le vaillant Hector aux enfers fit descendre.
« De nos derniers neveux tels seront les discours,
« Et par eux respecté mon nom vivra toujours. »

Hector se tait: les Grecs observent en silence
Du superbe Troyen la fière contenance:
La honte les excite, ils veulent accepter;
Hector les épouvante, ils n'osent l'affronter.

Le triste Ménélas, que la douleur dévore,
S'écrie: « Eh quoi! guerriers, aucun de vous encore
« N'a du chef des Troyens accepté le défi!
« Pour vous faire reculer un seul homme a suffi;

« O honte ! . . . . dans Argos pourra-t-on bien le croire ? ,
« Mon bras se chargera du soin de votre gloire :
« Oui! je vais vaincre Hector, ou périr sous ses coups;
« Les dieux décideront la victoire entre nous. »
Il dit, et de son char aussitôt il s'élance,
Dans l'arène déjà fièrement il s'avance,
Mais on se précipite au devant de ses pas.
Agamemnon accourt : « Imprudent Ménélas!
« Que fais-tu, lui dit-il, et quelle audace extrême ! . . .
« Tu veux combattre Hector! Hector ! . . . qu'Achille même
« Ne voit qu'en frémissant s'opposer à son bras,
« Modère tes transports ; en guidant nos soldats
« Avec autant d'éclat brillera ton courage,
« Sans braver le péril où ton ardeur t'engage.
« Laisse à d'autres le soin de venger notre honneur ;
« Hector parmi les Grecs trouvera son vainqueur. »
Ainsi de Ménélas il calme la colère :
Le roi de Sparte cède à la voix de son frère.
Cependant neuf guerriers s'avancent à-la-fois :
Le fier Agamemnon, nommé le roi des rois ;
Le vaillant Diomède au dieu Mars comparable :
Les deux Ajax, doués d'une force indomptable ;
L'Illustre Idomenée, avec lui Mérion,
Toujours dans les combats son digne compagnon;
Euripyle, Thoas et le divin Ulysse,
Chacun d'eux tour-à-tour prétend qu'on le choisisse
Pour obtenir l'honneur d'aller combattre Hector ;
Mais ils se rendent tous à l'avis de Nestor.
« Magnanimes rivaux ! . . . . que le hasard décide
« Quel sera parmi vous le guerrier intrepide
« Qui du fils de Priam ira braver les coups ?
« D'un si noble péril vous êtes tous jaloux :
« La Grèce, dans ce jour, pour prix de la victoire,
« Promet à son vengeur une éternelle gloire. »
Ainsi parle Nestor. L'illustre Agamemnon,
Dans son casque brillant rassemble chaque nom,
Le vieillard de Pylos ensemble les agite :
L'armée est attentive et contemple l'élite

De ses chefs qu'elle trouve également fameux.
Cependant tous les Grecs réunissent leurs vœux
Pour Ajax, Diomède ou le roi de Mycènes.
Les prières qu'ils font ne demeurent point vaines,
Ajax est le premier que désigne le sort.
« Amis! dit ce guerrier plein d'un noble transport,
« Le ciel en ma faveur de la gloire dispose ;
« Que sur mon bras l'armée en ce jour se repose!
« J'abaisserai l'orgueil du redoutable Hector,
« Et peut-être ma main lui donnera la mort.
« Ne lassez plus les dieux de prières nouvelles,
« Mes armes! compagnons, je n'ai besoin que d'elles.
« Je ne redoute rien ; jamais aucun guerrier
« Sous l'effort de son bras ne me verra plier.
« Aux champs de Salamine et la force et l'adresse
« Distinguèront toujours ma robuste jeunesse. »
Ainsi s'écrie Ajax, formidable géant;
Tout son corps est couvert d'un airain éclattant :
Sur sa bouche répose un effrayant sourire,
La fureur des combats dans tous ses traits respire ;
On croit voir le dieu Mars, destructeur des humains ;
Il marche brandissant une lance en ses mains,
Sur ses membres nerveux ses armes retentissent:
A son terrible aspect tous les Troyens frémissent ;
Au sein même d'Hector se glisse la frayeur :
Mais bientôt le héros, rappelant son grand cœur,
A banni toute crainte indigne de sa gloire,
Et ne voit que l'honneur d'une illustre victoire.
Cependant tout couvert d'un large bouclier
Où s'est épuisé l'art d'un habile ouvrier,
Et dont l'airain s'étend comme une tour immense,
Le formidable Ajax dans l'arène s'avance.
Il jette sur Hector un regard menaçant,
Et prêt à l'attaquer, devant lui se plaçant,
« Hector, à ton appel je viens ici me rendre :
« Fier Hector, lui dit-il, je viens ici t'apprendre
« Que si l'illutre Achille, éloigné de nos camps,
« Contre nos ennemis ne défend plus nos rangs,

« Plus d'un Grec peut encore être ton adversaire
« Et te faire tomber sous sa main meurtrière :
« Je viens te le prouver en terminant tes jours. »
« Ajax, repond Hector, un semblable discours
« Pourrait épouvanter une femme timide,
« Inhabile à lancer le javelot rapide,
« Mais ne fait point trembler des hommes tels que nous.
« J'aime les jeux de Mars, et je les connais tous.
« En courant au travers d'une noble poussière,
« Je sais guider mon char au milieu de la guerre,
« Je sais frapper, parer, tourner le bouclier....
« Mais voyons si le tien te couvre tout entier. »
A ces mots, son trait siffle et la pointe enfoncée
Au bouclier d'Ajax ne s'arrête émoussée
Qu'après avoir sept fois déchiré son airain.
Ajax, au même instant, de sa robuste main,
Lance un trait qui fend l'air et vient avec furie
Sur le flanc du Troyen, prêt à trancher sa vie.
Hector en se courbant évite le trépas.
Plus furieux alors, ils rapprochent leurs pas,
Ainsi que deux lions affamés de carnage,
Qui vont se déchirer et frémissent de rage;
Ainsi les deux guerriers, de leur sang altérés,
Se pressent, méditant des coups plus assurés.
Hector lance son trait; mais sa main, quoiqu'habile,
Pour la seconde fois lance un dard inutile;
L'immense bouclier résiste à son effort.
Le javelot d'Ajax part, vole contre Hector,
Comme un foudre échappé du sein de la tempête,
Traverse son armure et le frappe à la tête :
Son sang coule; mais, loin de cesser le combat,
Le Troyen, d'un rocher saisissant un éclat,
L'enlève et sur Ajax soudain le précipite,
Celui-ci voit le coup et promptement l'évite.
L'énorme masse tombe et sur l'airain bondit.
Le bouclier d'Ajax au loin en retentit,
A son tour, ce guerrier saisit un roc immense,
De ses robustes bras dans l'air il le balance,

Et sur son ennemi tout-à-coup le jettant,
En atteint le Troyen qui tombe palpitant.
Le redoutable Hector a mesuré la terre ;
Mais debout aussitôt et brûlant de colère,
Armée de son épée, il fond avec fureur
Sur Ajax animé d'une pareille ardeur.
Les deux guerriers alors rivalisent d'adresse ;
Le fer poursuit le fer, se croise avec vitesse ;
Leurs coups précipités font jaillir mille éclairs.....
Et déjà pour l'un d'eux s'entr'ouvrent les enfers.....
Quand soudain deux hérauts, d'une main empressée,
Viennent poser entr'eux le sacrée caducée.
« Cessez, leur disent-ils, un combat glorieux :
« Votre égale valeur a satisfait les dieux.
« Déjà l'auguste Nuit étend ses voiles sombres
« Cédez donc à la Nuit, et respectez ses ombres. »



Joseph de ROSNY, *propriétaire-rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. Prignet aîné.

TABLE GENERALE

Des matières contenues dans les 12 numeros de l'an 1810, formant le 1er. volume de la collection du Journal-Central des Académies.

Page





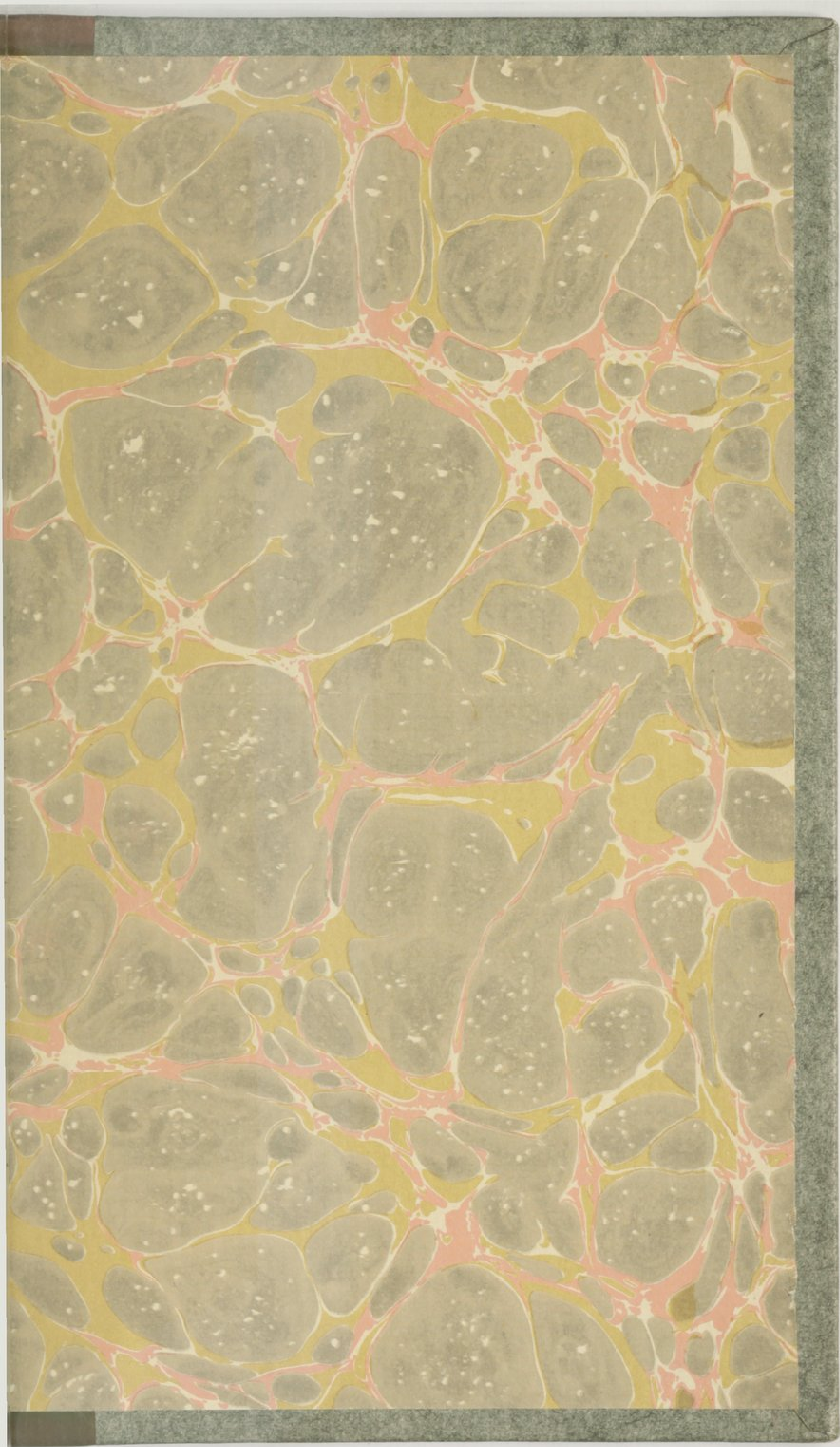




TABLE GENERALE Des matières contenues dans les 12 numéros de l'an 1810, formantle 1er. volume de la collection du Journal-Central des Académies.